



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

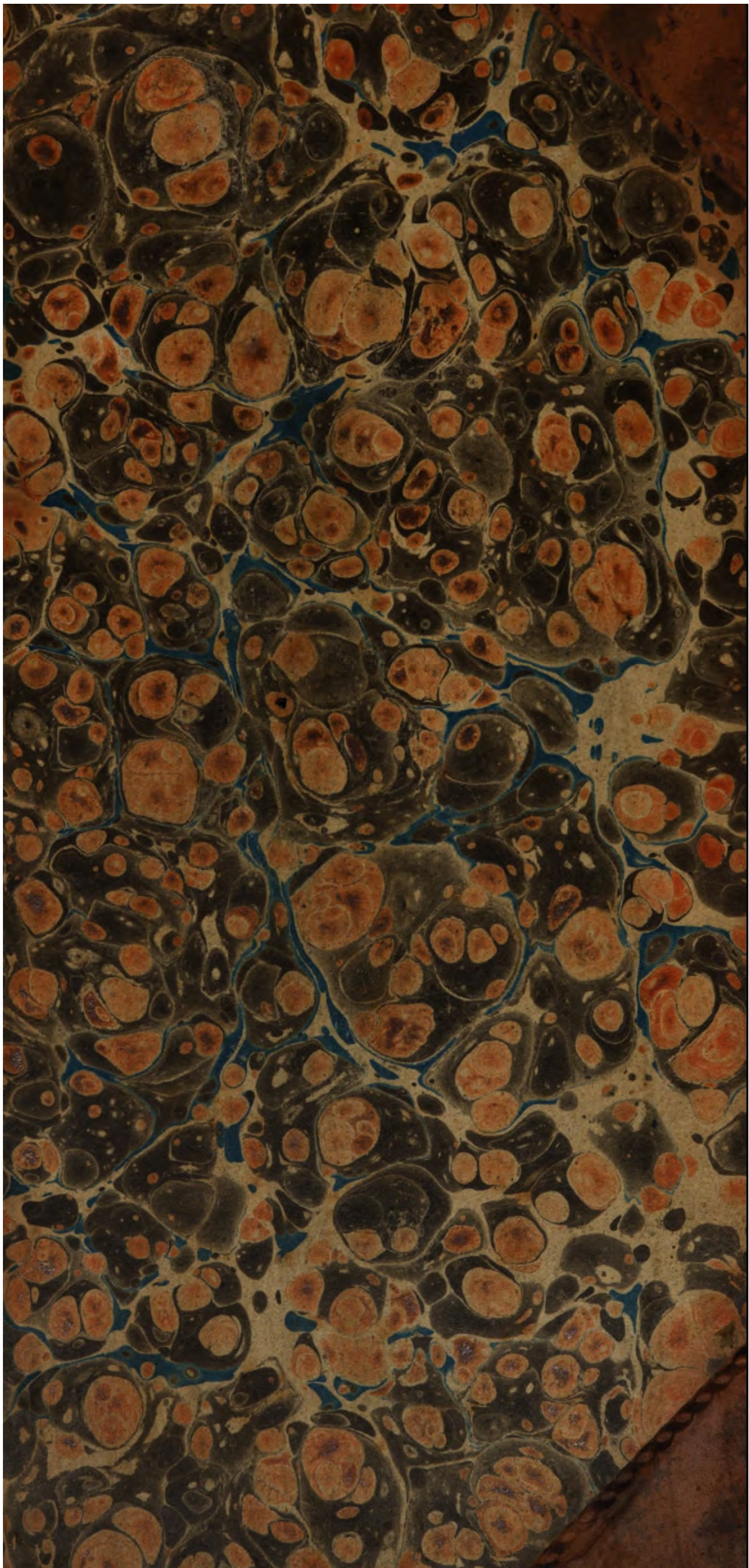
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



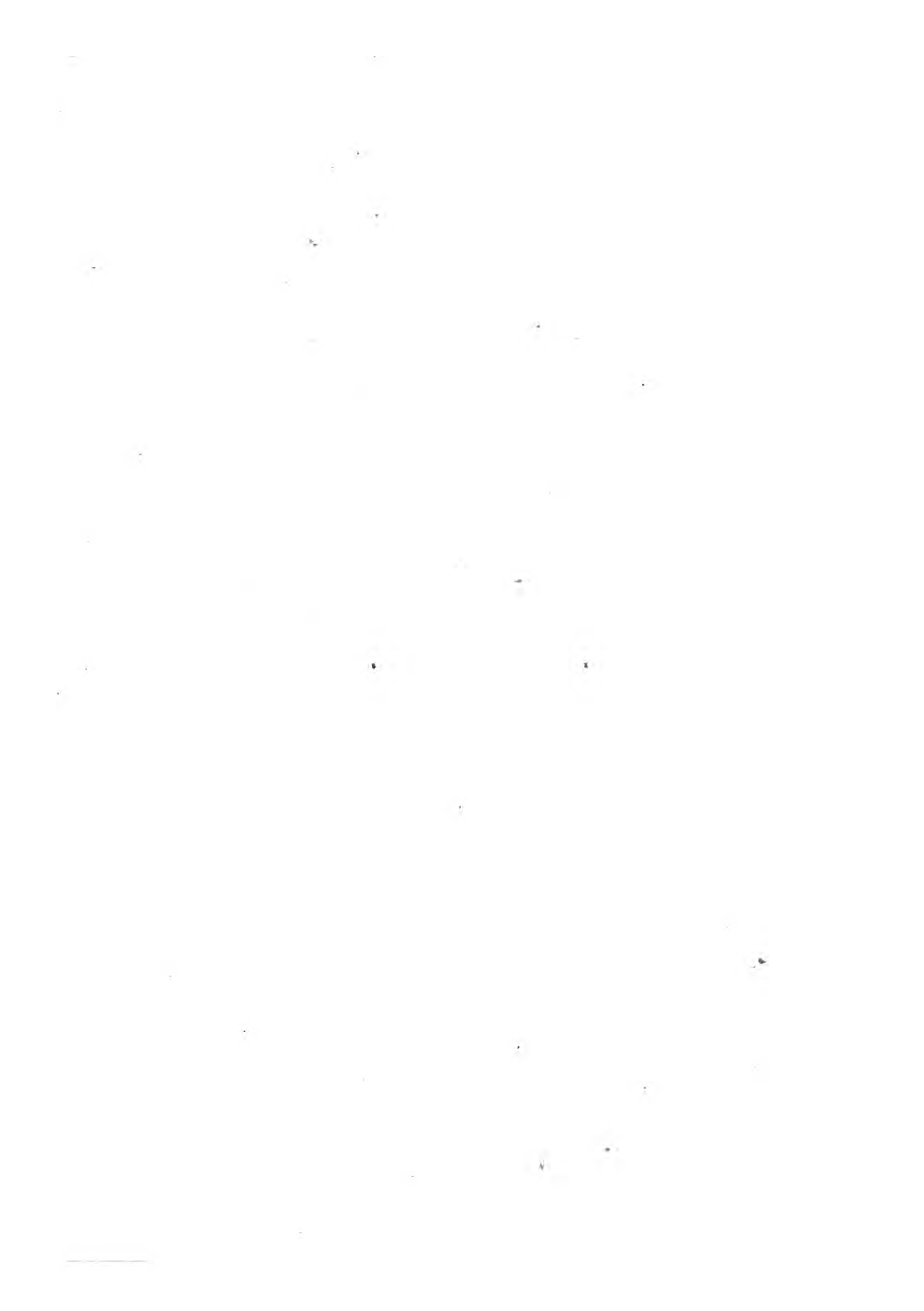
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



PA

1229

Per. 3977 e. 179  
VII. 2





**BULLETIN**  
**DES SCIENCES HISTORIQUES,**  
**ANTIQUITÉS, PHILOGIE.**

---

**TOME II.**

**LISTE**  
**DE MM. LES COLLABORATEURS**  
**DE LA VII<sup>e</sup>. SECTION**  
**DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES**  
**ET DE L'INDUSTRIE (1).**

---

*Rédacteurs principaux* : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

**PHILOLOGIE comparative** (*Vergleichende Sprachkunde* ou *Linguistik* des Allemands), et **ETHNOLOGIE** (*Volkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Barbié du Bocage (B. DU B.), Berr, de Chezy, Cirbied, Coquebert de Montbret (C. M.), Fresnel, Garcin de Tassy, de Golbéry, Hase, A. Jaubert, Klaproth, Landress, Letronne, Abel Rémusat, Saint-Martin.

**HISTOIRE, MYTHOLOGIE.** — *Collab.* : MM. Berthevin, Depping (D. G.), Dureau de Lamalle, de Golbéry, Jomard (J.), Klaproth, Letronne, Aimé Martin, Métral, A. Pellat, Abel Rémusat, Saint-Martin.

**ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.** — *Collab.* : MM. Barbié du Bocage (B. DU B.), Dubois, Dureau de Lamalle, de Golbéry, Jomard (J.), C<sup>te</sup>. de Laborde, Letronne, Mionnet, Mongez, Reinaud, Saint-Martin.

---

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année est de 30 fr. pour 12 numéros de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4, PLACE DE L'ODÉON.

**BULLETIN**  
**DES SCIENCES HISTORIQUES,**  
**ANTIQUITÉS, PHILOGIE.**

---

SEPTIÈME SECTION

DU

**BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES**  
**ET DE L'INDUSTRIE,**

PUBLIÉ

**SOUS LA DIRECTION DE M. LE B<sup>ON</sup>. DE FÉRUSSAC,**

OFFICIER SUPÉRIEUR AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,  
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,  
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

---

TOME DEUXIÈME.

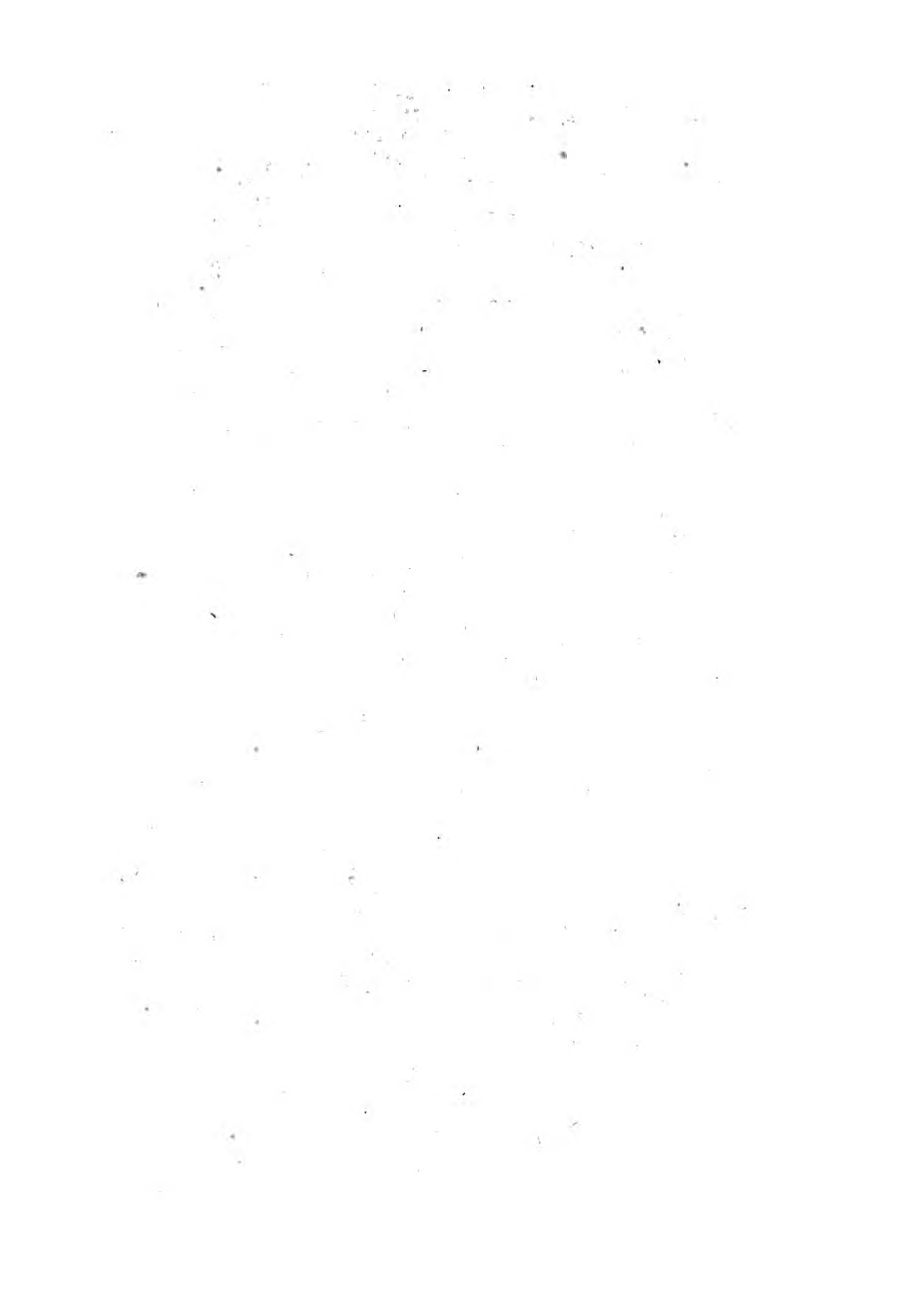


**A PARIS,**

AU BUREAU DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n<sup>o</sup>. 3 ;  
Chez MM. DUFOUR et D'OCAGNE, quai Voltaire, n<sup>o</sup>. 13 ; et même  
maison de commerce, à Amsterdam ;  
Chez MM. TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, n<sup>o</sup>. 17 ; et  
même maison de commerce : à Strasbourg, rue des Serruriers ;  
à Londres, 30, Soho-Square ;  
Et chez M. BOSSANGE père, rue de Richelieu, n<sup>o</sup>. 60.

1824.





# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, LINGUISTIQUE, ETHNOGRAPHIE.

- I. UEBER DAS ENTSTEHEN DER GRAMMATISCHEN FORMEN. De l'origine des Formes grammaticales, et de leur influence sur le développement des idées : mémoire lu à l'Académie royale des sciences de Prusse, le 17 janv. 1822, par Guillaume DE HUMBOLDT. 30 p. in-4°. Berlin; 1823.

Pour se faire une idée nette de ce sujet, il faut commencer par établir avec l'auteur, p. 7, que « les mots et leurs rapports grammaticaux sont deux choses tout-à-fait différentes. » Le dictionnaire (c'est-à-dire les mots primitifs) est là, la grammaire (c'est-à-dire les formes grammaticales, et non les parties du discours, qui sont primitives aussi) se forme peu à peu. Pages 1, 3, 13, etc., M. de Humboldt procède chronologiquement et par analyse. Il place d'abord deux mots primitifs dans quelque rapport grammatical entre eux (ce qu'on pourrait comparer aux *wahlverwandschaften*), puis il les joint et soude (ce qu'il appelle *agglutiner*), puis il les confond et polit (ce qu'on pourrait nommer *amalgamer*), p. 22, 23. Et il se sert de ces degrés, des causes qui les ont produits et des conséquences qui en naissent, pour reconnaître et pour distinguer différens points de perfection où tel ou tel idiome est arrivé. Mais il est loin de vouloir admettre ces différences comme pouvant servir à créer des classifications dans la langue, qui, selon lui, a son point central dans le genre humain, et d'où elle part pour se développer sans cesse. P. 2, 18. Il rejette, au contraire, hautement la distribution scolastique qui veut que certains idiomes procèdent constamment par flexion et expansion, tandis que d'autres, comme pétrifiés, ne posséderaient rien du tout en ce genre. P. 15.

Après avoir démontré l'action réciproque et importante de l'entendement sur la langue, et de la langue sur l'entendement (Rivarol, n<sup>o</sup>. 12, *suprà*, tom. 1<sup>er</sup>.), et après avoir admis la presque identité des alphabets (n<sup>o</sup>. 63, *suprà*, tom. 1<sup>er</sup>.), l'auteur termine en donnant la préférence à la langue grecque. Le verbe *τυγχάνω*, p. 21, est sans doute l'analogue du verbe *ἔτυγχάνω*, comme l'allemand *es trifft sich*, *zutreffen* est l'analogue de *treffen*.

A. B.

## 2. LIVRES SOUS PRESSE A CALCUTA.

Un Traité sur l'hérédité et la division des propriétés, contenant le *Daya-Bhaga*, écrit en vers, en sanscrit, en bengali, par le pandit *Lakchemi-Narayana-Nyayl-Verkara*. — Les poèmes arabes nommés *Moallakats*, avec un commentaire sur chaque poème en langue arabe; par *moulani-Abderrahman*. — Une traduction bengali du *Matakehora*, de *Lagiavalkha*, célèbre ouvrage de jurisprudence indienne, écrit en sanscrit, par le pandit *Lacknarayana-Naya*. — Un Dictionnaire et une Grammaire de la langue *Bhot*, ou tibétaine, qui avaient été rédigés partie en latin, et partie en allemand et en italien, par les missionnaires catholiques et par feu M. Schroeter, pendant leur séjour au Tibet. L'ouvrage a été composé sous la direction de feu le major *Barke-Latter*, et publié par le Dr. W. Carrey; il formera un vol. in-4. de 900 à 1000 pages. (*Journ. gén. de la littér. étrang.*, janv. 1824, p. 27.)

3. NOUVELLE EXPLICATION DES HIÉROGLYPHES OU SYMBOLES DU TEMPLE DE SAÏS, par SICKLER. (*Isis von Oken*. Jéna, 1823, cah. 4, p. 322.)

Suivant Plutarque (*De Iside et Osiride*), il y avait à l'entrée du temple de Neïth, à Saïs, en Égypte, une inscription symbolique composée d'un enfant, d'un vieillard, d'un faucon, d'un poisson et d'un hippopotame. Clément d'Alexandrie (*Strom.*, V, 7) rapporte le même fait en parlant de Diospolis. Voici comment on explique cette inscription symbolique: L'enfant est l'image de la jeunesse, le vieillard celle de la vieillesse, le faucon celle de la divinité du temple, enfin l'hippopotame signifie l'impudence. Donc, ajoute-t-on, l'inscription voulait dire: Jeunes gens et vieillards (qui voulez entrer ici), songez que Dieu hait l'impudence. Cette explication a passé dans beaucoup de livres; cependant on peut en contester la justesse. D'abord, pourquoi

aurait-on adressé la parole seulement aux jeunes gens et aux vieillards? n'entraient-ils pas d'hommes d'un âge mûr et de femmes dans ce temple? En second lieu, comment le faucon, symbole d'Osiris seul, pouvait-il signifier ici la divinité du temple, qui était Neïth? le faucon ne représentait d'ailleurs que l'agilité ou la rapidité. Ensuite, le poisson ne devait pas être un symbole général de l'aversion; car, bien que divers nomes d'Égypte s'abstinsent de poissons, cet usage n'était point général dans toute l'Égypte. L'hippopotame ne paraît pas avoir été considéré dans ses rapports avec la position des autres symboles, et peut bien n'avoir rien de commun ici avec l'impudence. Les mots *songez que* sont arbitrairement ajoutés par les commentateurs; enfin un avis de police, mis au-dessus de l'entrée d'un temple, et engageant les vieillards à n'être pas impudens pendant le service divin, eût été par trop offensant, pour ne pas dire absurde.

M. Sickler essaie d'expliquer l'inscription dans ses rapports avec Neïth, la divinité du temple. Selon lui, cette déesse n'était autre qu'Isis même; sous le nom de Neïth, elle figurait dans le système d'émanation de Égyptiens parmi les douze divinités de l'ordre moyen. M. Sickler retrouve le mot *Neïth* dans les langues arabe et hébraïque, où il signifie *s'étendre*. Ainsi, on donnait à Isis le surnom de *l'étendue*, pour rappeler son expansion sur toute la nature, l'être qui répand partout la vie et la force. Or, en considérant les 5 hiéroglyphes, on voit qu'ils représentent les divers êtres de la création sur lesquels se répand la toute-puissance d'Isis : d'abord l'enfant, symbole de la naissance et de la croissance; le vieillard, signe de la décrépitude et du dépérissement; le faucon, qui signifie les oiseaux et l'empire de l'air; le poisson, l'eau et les animaux qu'elle renferme; l'hippopotame, tous les quadrupèdes ou tous les animaux qui marchent sur la terre. L'inscription rappelait donc aux Égyptiens qu'Isis présidait à la création et à tous les êtres, depuis la naissance jusqu'à la mort, et dans tous les règnes de la nature, dans l'air, l'eau, et sur la terre. Telle est l'opinion de M. Sickler, que nous nous bornons à rapporter.

D—G.

4. PREMIER CATALOGUE des Livres de langues et littérature orientales (arabe, arménien, chinois, cophite, grec moderne, hindoustani, malais, manchou, mongol, persan, sanscrit, turc, etc., etc.; plus, les alphabets de toutes les langues de

l'Orient), qui se trouvent à l'imprimerie-librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils. Brochure in-12 de 24 pag. Paris, 1824.

5. HEBREW GRAMMAR IN THE ENGLISH LANGUAGE. Grammaire hébraïque en anglais, par Joseph-Samuel C. F. FREY; avec un glossaire des six premiers psaumes, un abrégé de la grammaire chaldéenne, et autres augmentations importantes, par George DOWNES, A. M. du collège de la Trinité. In-8°. Prix : 7 sch. broché. Dublin; Baldwin, Cradock et Joy. Londres; 1823.
6. HEBREW, LATIN, AND ENGLISH DICTIONARY. Dictionnaire hébraïque, latin et anglais de tous les mots hébraïques et chaldéens de l'Ancien Testament, avec tous les noms propres arrangés par ordre alphabétique, avec les dérivations de leurs racines respectives, et la signification en latin et en anglais, selon les meilleures autorités; avec des vocabulaires latin-hébraïque et anglais-hébraïque; par le Rév. S. C. F. FREY. Deux gr. vol. in-8°. de 1500 p. Prix : 1 l. 10 s. Papier royal, prix : 2 l. 2 s. Londres; Ogle, Duncan et Comp.
7. CRITICAL RESEARCHES IN PHILOLOGY AND GEOGRAPHY. Recherches critiques sur la Philologie et la Géographie. Glasgow, 1824.

Cet ouvrage, où règne un ton caustique et mordant (ainsi que nous l'apprend *l'Asiatic journal*), contient trois articles : 1°. une revue de la nouvelle édition de la Grammaire persane de W. Jones, par le professeur Lee, laquelle, malgré les taches qu'on peut y trouver, ne laisse pas que d'être bien préférable aux anciennes éditions, et fait beaucoup d'honneur au savant professeur de Cambridge; 2°. l'examen des diverses opinions que l'on a eues dans les temps modernes sur les sources du Gange et l'exactitude de la carte du Tibet des Lamas : cet article a pour but de revendiquer à l'Angleterre l'honneur des découvertes qui se sont faites et qui se font journellement dans ces contrées; 3°. la critique du Vocabulaire arabe de Noble, et de son Index pour la Grammaire arabe de Richardson. Je crois en effet qu'il aurait beaucoup mieux valu refaire la grammaire de Richardson, non-seulement incomplète, mais fautive en bien des points, que de faire une table dont probablement on ne se servira pas plus que de l'ouvrage même.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails sur ces recherches critiques que nous ne possédons pas, et dont nous ne parlons que d'après le *Journal asiatique* de Londres. G. T.

8. ABOU FOSZLAN'S UND ANDERER ARABER BERICHTE ÜBER RUSSLAND. Rapports sur la Russie; par ABOU FOSSLAN, et par d'autres auteurs arabes. Texte, traduction et notes; publiés par M. C. M. FRAEHN, memb. de l'Acad. des sciences. In-4. LXXXI et 281 p. av. 1 lithogr. St.-Petersbourg; 1823. (*Suprà*, to. 1, n<sup>o</sup>. 371.)

Les conquêtes des Arabes les mirent en contact avec les Khazars et autres nations septentrionales; ils eurent alors aussi connaissance des *Rous* ou des *Russes*, qui commençaient à paraître dans l'Europe orientale. Plusieurs savans avaient donc jugé avec raison qu'on trouverait vraisemblablement, dans les auteurs arabes, des notions précieuses pour l'ancienne histoire des Russes, et sur l'origine de ce peuple. M. Fraehn, savant orientaliste, et directeur du Musée asiatique à St.-Petersbourg, a rendu un grand service à la littérature en l'enrichissant de cet ouvrage, qui contient plusieurs extraits de ce qu'on trouve sur les Russes dans les écrits des Arabes. Le morceau principal est d'*Ahmed Ibn Fosslan*, qui avait été envoyé, en 309 de l'hégire (921 de J.-C.), par le calife Moktadir Billah, au roi des Bulgares, pour l'affermir dans la croyance musulmane. La relation du voyage de Fosslan est extraite dans le Dictionnaire géographique de *Iaqoutî*, et c'est de là que M. Fraehn l'a tiré. Il est très-curieux, et l'éditeur l'a parfaitement traduit et expliqué par des notes, dans lesquelles il déploie sa vaste érudition, et une grande sagacité. Une planche lithographique représente trois médailles arabes, trouvées en Russie, et frappées peu de temps avant le séjour d'Ibn Fosslan sur le Wolga. La première est de la dynastie des Samanides, la seconde appartient aux califes, et la troisième est une médaille sassanide, refrappée par les Arabes.

Dans son introduction M. Fraehn cherche à justifier le célèbre Schlötzer, de Gœttingue, du reproche que je lui avais fait d'avoir toujours montré une aversion décidée contre les auteurs asiatiques. Je pense pourtant que je n'ai rien dit de trop; M. Fraehn ne paraît pas connaître la diatribe irréfléchie contre les annales et les historiens chinois, que Schlötzer a insérée dans

le 1<sup>er</sup>. vol. de son *Nestor* (p. 75-77), et dans laquelle il prétend que ces annales ne contiennent que « des visions, des mensonges » grossiers, et des fadaises débitées par des ignorans. Il ajoute à la fin qu'on est à présent convaincu que « ces annales tant célébrées n'étaient ni susceptibles ni dignes d'un travail critique et savant. » Non content d'avoir, de cette manière, cherché à décrier l'importance des historiens chinois, il assure aussi que *Dequignes* le père n'a jamais été en état de les comprendre, et d'en tirer un profit réel. Ceci est une assertion injuste, et aucune des personnes qui sont en état de juger les connaissances de feu M. *Dequignes*, en fait de langue chinoise, ne voudrait y souscrire; car, quoique ce savant se soit souvent laissé égarer par des hypothèses hasardées, on ne peut nier que, pour le temps dans lequel il vivait, et d'après le peu de secours qu'il avait eu pour apprendre le chinois, ses connaissances dans cette langue ne fussent vraiment étonnantes, comme on peut facilement s'en convaincre en comparant ses traductions avec les originaux conservés à la Bibliothèque du roi. Les expressions de *Schlötzer* sont d'autant plus blâmables, qu'il n'était nullement en état de juger la chose, car il ignorait complètement le chinois. KLAPROTH.

9. LES OISEAUX ET LES FLEURS. Allégories morales d'*Azz-eddin elmocaddesi*, publiées en arabe, avec une traduction française, et des notes; par M. GARCIN-DE-TASSY. Paris, 1821; chez Debure frères.

L'ouvrage que nous annonçons n'avait jamais été publié. L'auteur vivait dans le treizième siècle de notre ère, et paraît, d'après le témoignage de quelques écrivains orientaux, avoir été prédicateur de mosquée de quelque ville de Syrie. Dans cet ouvrage il semble avoir eu pour but d'attirer le lecteur à l'amour de Dieu, à une vie pieuse, à une confiance aveugle dans les décrets de la Providence par le spectacle de la nature. En cela l'auteur arabe se rapproche du genre de plusieurs de nos écrivains les plus distingués, Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, et autres; mais il en diffère dans l'exécution, en ce qu'au lieu de suivre une marche simple et naturelle, il emploie les allégories et les paraboles, suivant l'antique usage de l'Orient. Cependant jusqu'à l'auteur, aux yeux des gens éclairés, n'aurait en soi rien de répréhensible, s'il n'avait abusé en quelque sorte de ce qu'il y a de plus estimable, par l'usage d'un style exagéré et de réflexions

mystiques qui en rendent quelquefois la lecture fatigante. Voici quelle est la marche du livre. L'auteur se suppose dans une belle journée de printemps, au moment où la nature semble reprendre une nouvelle vie au milieu d'un vaste jardin où les merveilles de la création viennent frapper ses regards; il interroge et il écoute tour à tour la rose, le narcisse, le rossignol, le hibou, le faucon, le chien, le cheval, l'abeille, la nue, etc.; chaque être fait le tableau de sa situation sur la terre, de ses besoins, de ses avantages, de ses peines; après quoi l'auteur, prenant la parole, fait quelques réflexions analogues, et cherche à rappeler l'homme à ses devoirs et à l'amour divin par le spectacle de cet univers: voilà sans doute un dessein bien louable. Malheureusement on rencontre de temps en temps des réflexions décousues, des tirades du mysticisme le plus outré. Au reste l'ouvrage n'en sera pas moins intéressant pour tous ceux qui aiment à connaître le génie de chaque littérature, et la manière dont chaque peuple considère les mêmes choses; nous-mêmes nous y avons rencontré des idées fort gracieuses, des situations dont on se plaît à faire l'application aux détails de la vie. C'est ainsi qu'on y voit la rose, malgré l'éclat de son teint, son odeur agréable, la faveur dont elle est partout honorée, se plaindre d'avoir presque toujours à côté d'elle des épines qui la déchirent, et d'être en butte à la haine du sort qui lui a accordé une carrière si courte. Quelquefois c'est le rossignol qui, arrivé à la belle saison, se plaint déjà de la saison qui doit suivre; ou bien c'est le chien, symbole de la fidélité, qui s'attache à son maître, qui le sert en dépit des mauvais traitemens, qui l'aime malgré l'injustice de ses reproches; ici c'est la fourmi, modèle de la sagesse, qui, au temps d'abondance se pourvoit pour le temps de la disette; là, le coq, qui, par excès de vigilance, sacrifie son repos pour assurer celui des siens. De tout cela l'auteur conclut naturellement que tout est peine et épreuve dans cette vie; qu'il n'y a de repos et de salut qu'au sein de la Divinité; que l'homme doit prendre exemple des êtres d'une autre nature pour sa propre conduite; qu'à l'exemple du rossignol il ne doit pas s'endormir au temps des plaisirs; qu'il est de la prudence de faire comme la fourmi, qui travaille pour l'avenir, etc. Avant de finir, nous devons dire un mot de la traduction. Elle est correcte, élégante et fidèle; seulement elle nous a paru avoir en quelques endroits le défaut de ne pas distinguer assez ce qui est de l'auteur, de ce qui est



censé dans la bouche des êtres qu'on a mis en scène. Il est vrai que le texte arabe n'est pas plus clair sur ce point; mais en ce cas, ce nous semble, il eût fallu y suppléer. Au reste, si l'on songe aux difficultés que présentait cette entreprise, et à la manière dont M. Garcin s'en est tiré, on ne peut que se faire une idée fort avantageuse de ses connaissances dans la langue arabe. La traduction est accompagnée de notes : les unes se rapportent aux difficultés du texte, et M. Garcin y cite tour à tour des auteurs arabes, persans, turcs, dont plusieurs sont inédits, ce qui annonce une instruction peu commune; les autres ont pour objet les questions d'histoire naturelle dont il est dit quelque chose dans le texte. Pour ces difficultés M. Garcin a expliqué celles qui étaient à sa portée; à l'égard des autres il s'est aidé des lumières du célèbre voyageur M. de Humboldt, et d'autres naturalistes distingués : de plus l'ouvrage est dédié à M. Sylvestre de Sacy; et un tel suffrage dans une matière semblable est une garantie suffisante de la conscience que M. Garcin a mise à son travail. R.

10. LES SÉANCES DE HARIRI, publiées en arabe, avec un commentaire choisi; par le baron SYLVESTRE DE SACY. Paris; Debure frères; 1823.

Jusqu'ici l'ouvrage de Hariri, quoique souvent cité, était très-peu lu. La cause en est qu'on avait beaucoup de peine à se le procurer en entier, et que d'ailleurs la lecture elle-même présentait les plus grandes difficultés. M. Sylvestre de Sacy a donc rendu un service important aux lettres orientales, d'un côté en publiant un ouvrage si peu apprécié, de l'autre en accompagnant le texte de notes et de gloses qui en rendront la lecture plus facile. Rien ne peut donner à celui qui ne l'a pas lu une idée juste du plan qui a présidé à sa composition. L'auteur écrivait au commencement du onzième siècle de notre ère. Il suppose un homme qui passe sa vie à courir le monde, une espèce de vagabond, lequel va partout, se montre partout, et rend compte des situations particulières où il s'est trouvé : on pourrait croire qu'il s'agit ici de quelque roman moral; il n'en est rien. L'auteur n'a aucunement eu en vue de peindre le monde sous un point de vue quelconque; dirigé par l'idée la plus bizarre, il n'a visé, à la faveur de ce cadre, qu'à faire parade de ses connaissances dans la langue arabe; et dans cette vue il met dans la bouche du héros de l'ouvrage des déclamations en vers et en prose,

lesquelles sont assez souvent retournées de cent manières différentes, et finissent par ennuyer. Les diverses situations où cet homme se trouve sont au nombre de cinquante, ce qui forme autant d'espèces de chapitres qu'on appelle *macamas* ou séances. Il n'existe aucune liaison entre elles : cependant on doit applaudir au zèle et à la rare érudition de M. de Sacy. Son *Hariri* sera d'une grande ressource aux orientalistes ; il serait même à désirer qu'on publiât successivement certains écrits du même genre, tels que le Recueil des proverbes de Meïdani, les *Moallakas*, le *Hamasa*, et les autres recueils d'anciennes poésies arabes. Ces ouvrages faciliteraient singulièrement la connaissance approfondie de l'arabe, et l'effet se ferait ressentir dans toutes les études orientales, même dans l'histoire et les sciences proprement dites. Le volume de *Hariri* est accompagné d'une table des mots expliqués dans les gloses et le commentaire, ce qui rend l'ouvrage facile à consulter. M. de Sacy annonce dans sa préface qu'il doit paraître bientôt une traduction française du texte arabe, par M. Garcin de Tassy, le même qui est déjà connu par d'autres traductions de ce genre. Ainsi les personnes mêmes qui, sans connaître les langues de l'Asie, cultivent la littérature orientale, pourront enfin se faire une idée approchante d'un ouvrage qui passe pour un modèle en Orient. Le savoir de M. Garcin donne lieu d'espérer que sa traduction sera exacte, et contribuera à faire connaître *Hariri* beaucoup plus que par le passé.

R.

II. MONTENECCI DER GRÖSSTE ARABISCHE DICHTER. Monténecci, le plus grand poète arabe, traduit pour la première fois en entier par Jos. DE HAMMER ; 427 pag. in-8. Vienne, 1824.

Il paraît que le traducteur tient beaucoup à son jugement sur le rang de Monténecci : sur le titre il déclare que c'est le plus grand poète arabe. La première phrase de sa préface déclare de nouveau que c'est le plus grand poète. Quelques savans orientalistes ayant osé faire des objections contre ce jugement, M. de Hammer a répliqué avec vivacité que Monténecci est le plus grand des poètes arabes. Il serait donc inutile de faire de nouvelles objections tirées de l'effet que produit sur le lecteur la traduction de M. de Hammer : le traducteur répondrait toujours par la première phrase de sa préface. Nous nous bornerons à faire connaître le contenu de l'ouvrage.

A la suite de la préface, M. de Hammer traduit la vie de Mon-

ténebbi, d'abord d'Ibn-Khalkan, et puis de l'Histoire universelle de Lari, puis il donne une notice bibliographique sur ce poète et sur ses commentateurs tirée du Dictionnaire bibliographique d'Hadeji-Khalfa. Vient ensuite le *Divan*, ou le recueil des poésies de Monténebbi, en 6 sections; savoir, 1°. *Chamiat*, ou les poésies syriennes; 2°. *Seifat*, ou poèmes à la louange de Seifedewlet; 3°. *Kiafuriat*, ou poésies en l'honneur de Kiafour Al-Ikhchidi; 4°. *Fatikiat*, ou poésies en l'honneur de Fatik; 5°. *Amidiat*, ou pièces élogieuses d'Ibnd-Amid; enfin 6°. *Adhadiat*, ou pièces élogieuses d'Adhed-ed-Dewlet. Q.

12. NOVUS THESAURUS PHILOLOGICO-CRITICUS. Nouveau Trésor philologique-critique, ou Dictionnaire des septante, des autres interprètes grecs, et des écrivains apocryphes de l'Ancien Testament; par J. Fred. SCHLEUSNER. 3 gr. vol. in-8°. (prix: 4 s.) Londres, Priestley.

13. THEODOSII ALEXANDRINI GRAMMATICA, etc. Grammaire de Théodose d'Alexandrie, publiée d'après les manuscrits et enrichie de notes par Charles-Guillaume GÖTTLING, prof. de philos. à l'Université de Iéna; 256 pag., gr. in-8°. Leipzig, chez Dyk.

C'est pour la première fois que paraît la Grammaire de Théodose d'Alexandrie, publiée par M. Göttling, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris. Cet ouvrage, contenant pour ainsi dire toute la doctrine des grammairiens grecs du moyen âge, sera fort utile aux philologues pour qui l'étude de la Grammaire hellénique, jusque dans ses moindres détails, est de première nécessité.

L'éditeur a ajouté des notes qui attestent une érudition aussi profonde que variée; et si les grammaires grecques de Théodore de Gaza, de Chalcondyle, de Moschopule, remplies de rêveries ou d'étymologies ridicules, sont maintenant reléguées dans la poussière des bibliothèques, celle de Théodose ne doit pas craindre le même sort; tout concourt à lui assigner un rang distingué parmi les productions les plus estimables.

Dans la préface M. G. expose comment l'ouvrage de Théodose embrasse toute la doctrine des grammairiens de Byzance, et il donne en peu de mots l'histoire de ces grammairiens. Selon lui, l'ouvrage de Théodose n'est que l'extrait d'un long commentaire que cet écrivain avait composé sur la Grammaire de De-

nys de Thrace. L'ouvrage de Théodose éprouva après sa mort de nombreuses altérations par des additions et par des retranchemens ; et ce n'est que cet abrégé assez informe, dont nous ignorons l'auteur, qui nous est parvenu.

Voici les pièces que M. G. a fait imprimer sous le nom de Théodose d'Alexandrie :

Pag. 1—79. Περὶ γραμματικῆς.

Pag. 80—197. Περὶ τῶν ὀκτῶ τοῦ λόγου μερῶν, τοῦ αὐτοῦ.

Pag. 198—201. Περὶ τόνου.

Pag. 202—205. Enfin, se trouve un passage *Ex Theodosii, Byzantini, ut videtur, Epitome catholicæ Herodiani*, tiré du manuscrit 2603 de la Bibliothèque du roi.

Mais ce sont surtout les notes de M. Göttling (p. 207—250), qui donnent à son livre une grande valeur. Non-seulement elles rectifient et éclaircissent le texte, mais aussi elles contiennent souvent d'excellentes recherches dignes de toute l'attention des lecteurs. L'éditeur ne s'est point contenté de commenter les règles sèches et stériles, les énoncés arides et routiniers qui, il faut le dire, font la base de l'abrégé qu'il publie ; il a soumis ces règles, ces principes à la marche des idées et des opérations de l'esprit ; il les explique par des passages tirés de plusieurs grammairiens grecs inédits, conservés à la Bibliothèque du roi ; enfin, il a cherché dans les entrailles mêmes de la langue grecque, dans ses élémens constitutifs, les causes et les raisons de ses formes et il a ramené à des règles primitives l'empire irrégulier que l'insouciance et l'irréflexion avaient si commodément attribué à l'usage.

M. Göttling regarde comme des fables ce que Théodose rapporte de Palamède, Épicharme, et Simonide, inventeurs de nouvelles lettres. En effet, il est prouvé maintenant que les lettres φ, χ, ϑ, existaient avant Simonide ; mais il nous semble qu'il a tort de regarder comme inutile l'introduction des voyelles η et ω. Ce ne fut pas uniquement pour marquer la longueur de la syllabe ; nous croyons plutôt que ce fut pour indiquer un son différent, déterminé par la plus ou moins grande ouverture de la bouche, que les Grecs inventèrent les deux nouveaux signes η et ω. On n'a qu'à prononcer distinctement les mots *ère* et *éri-ger*, *côte* et *honorer*, et l'on verra qu'outre la longueur et la brièveté prosodique, la prononciation de l'e et de l'o offre encore une autre différence plus essentielle, celle du son. Ainsi

donc, les Grecs croyaient entendre une espèce différente d'*e*, dans les mots que plus tard ils écrivirent par *η*, tandis que l'*a* long et l'*a* bref ne différaient entre eux que par la quantité prosodique.

M. Göttling combat, pag. 212, l'assertion de M. Buttman (1), que l'on ne trouvera guère, dans les auteurs attiques, la forme *διοῖν*, avec le pluriel du substantif. Il cite, pour prouver le contraire, plusieurs phrases de Plutarque, comme aussi un passage de Démosthène; mais Plutarque n'est pas un auteur attique. C'est par Aristote que commencent les écrivains qui emploient ce qu'on appelle le dialecte commun (*διήλεκτος κοινή*), et Démosthène lui-même n'est plus aussi pur que Xénophon et Platon.

P. 219, M. G. parle de l'emploi de *σ* et *ς*. Selon lui, le dernier ne doit jamais se trouver au milieu d'un mot, parce que les Grecs avaient une manière de séparer les syllabes, différente de celle des Latins et des peuples modernes. Au lieu de suivre la règle, *ut vox componitur, ita dirimitur*, ils accumulaient les consonnes dans la syllabe suivante, à quelques exceptions près, et ils séparaient *πρό-σωπον*, *προ-ςάσσω*. Nous indiquons cette remarque, parce qu'elle est contraire à l'usage qui commence à s'introduire dans les meilleures éditions des auteurs grecs, où l'on lit constamment *πρόσωπον*, *προστάσω*.

Ce que Théodose, p. 59, dit du mètre de Pindare, est très-remarquable; nous allons transcrire les paroles de M. G., p. 223. *Dicit in Pindari poematis non cum lineâ finiri versus, sed dividi, propterea quod lineâ crebrò sint longiores*, etc. Ce passage, que M. Bökl ne connaissait pas, confirme entièrement l'opinion de ce savant relativement à la longueur démesurée des vers de ce premier poète lyrique des Grecs.

Selon Théodose (p. 233) l'ancien nominatif du pronom personnel de la troisième personne, était *ι*, qu'il explique par *ἐκεῖνος*. C'est de cette forme primitive que les Latins ont faits *is*, *ejus*.

P. 234. M. G. donne l'extrait de deux dissertations qu'il avait publiées précédemment : *De Arcadii quibusdam accentuum præceptis*. Bonnæ, 1820; et *De accentûs lege, quam Græci in pronuntiandis nominativis vocum monosyllabarum tertiæ declinationis secuti sunt*. Bonnæ 1821.

D'autres remarques sur *ἰώραξ* et *κύκλωψ*, qui, d'après les ré-

---

(1) *Ausführl. Sprachl.*, p. 282.

gles des grammairiens, devraient être écrits  $\delta\omega\rho\alpha\zeta$  et  $\kappa\upsilon\kappa\lambda\omicron\psi$ ; sur le duel  $\chi\epsilon\iota\rho\omega$ , sur les datifs  $\chi\epsilon\rho\sigma\iota$ ,  $\phi\omega\nu\acute{\eta}\sigma\iota$ ,  $\tau\iota\mu\acute{\iota}\epsilon\sigma\iota$ , etc., sont également curieuses. Toutes ces questions, assez stériles en elles-mêmes, mais qu'il est important d'approfondir une fois pour toutes, nous ont paru traitées avec une rare précision et une exactitude toute particulière.

Plusieurs *index*, et des tables fort amples, terminent cet important ouvrage, dont toutes les parties portent également le cachet de la logique exacte du savant éditeur, et de l'étude profonde qu'il montre avoir faite des grammairiens et des écrivains classiques de l'ancienne Grèce. H.

14. NOVUM LEXICON GRÆCUM, ETYMOLOGICUM. Nouveau Dictionnaire grec étymologique, avec des concordances, et des explications d'Homère et de Pindare; par Christ. Tobias DAMME. Glasgow, imprim. académique, 1823.

Réimpression d'un ouvrage estimé d'un philologue allemand, qui était recteur d'un des gymnases de Berlin.

15. AESCHYLI TRAGŒDIÆ quæ supersunt, deperditarum fragmenta et scholia græca; ex editione Th. Stanleii cum versione latinâ ab ipso emendatâ, et commentario longè quàm antea fuit auctiori, ex manuscriptis ejus nunc demum edito. Accedunt variæ lectiones et notæ VV. DD. criticæ ac philologicæ, quibus suas passim intertexuit SAMUEL BUTLER A. M. Cantabrigiæ, typis academicis. Les Tragédies et fragmens d'Eschyle, avec version et commentaires, etc. 4 vol. in-4. Prix, 10 liv. sterling. Londres; 1816; chez Lunn.

Les nos. 305, 306, 307 (*suprà*, to. 1<sup>er</sup>), rappellent, outre celle de Schütz, la précieuse édition complète des tragédies d'Eschyle, donnée par le D<sup>r</sup>. Samuel Butler, dédiée au comte Spencer, et malheureusement trop peu connue sur le continent. L'argument de chaque tragédie est de la main de l'historiographe Jean de Muller. Un index de tous les mots du tragique termine l'ouvrage. A la tête du 1<sup>er</sup> vol., après avoir rappelé les plaintes de Saumaise de *Hellen. (init.)*, l'éditeur parle ainsi à ceux qui liront : « Tu as ici, bienveillant lecteur, le commentaire autographe de » Th. Stanley, destiné à sa seconde édition, et augmenté de moi- » tié. Tu as tout ce qu'Askew avait préparé pour son édition. La » plupart de ses matériaux ont déjà été employées par Stanley; » et le *codex Rawlinsoniensis* n'est autre chose que l'édition de

» H. Étienne, enrichie de quelques notes, et également possédée  
 » par Stanley. Tu as aussi les variantes, non-seulement d'un  
 » grand nombre de MMSS, dont quatre comparés pour la pre-  
 » mière fois [deux de Venise et deux de Cambridge], mais aussi  
 » de toutes les éditions d'Eschyle, hors celle de Bothe qui est  
 » sans valeur, puis les conjectures inédites des savans, rassem-  
 » blées par Askew; enfin les notes de tous les éditeurs avant  
 » Stanley, presque toujours dans leurs propres termes, et ex-  
 » traites de manière à ne rien omettre de ce qui peut servir à ex-  
 » pliquer Eschyle, et à ne rien admettre de ce qui serait superflu  
 » et trop conjectural. Tu trouveras aussi mes opinions interca-  
 » lées par-ci, par-là, et je te prie instamment, lecteur bienveil-  
 » lant, de les accueillir avec indulgence. Je n'ai rien voulu dire  
 » qui pût offenser, ayant toujours présent l'avis de Markland :  
 » *Quo eruditionis nomen, si barbarorum animos retineamus?*  
 » *Quo simulationem rei optimæ, si absit veritas? Quid pro-*  
 » *dest, si pro mitibus, probis, modestis, benevolis erga om-*  
 » *nes homines, quales promittit literata institutio, ea nos di-*  
 » *mittat feroces, malignos, implacabiles omnibus qui à nobis dis-*  
 » *sentire ausi fuerint, etiam in nugis?*» A. B.

16. OPUSCOLI DI SENOFONTE. Opuscules de Xénophon, traduits  
 du grec en italien par plusieurs gens de lettres. Vol. 1 et 2.  
 Milan, 1819 à 1823; Sonzogno.

17. COMMENTATIO DE CHRYSIPPI VITA, DOCTRINA ET RELIQUIIS;  
 par F. N. G. BAGUET. (*Ann. Acad. Lovan.*, 1822.)

La dissertation du jeune philologue, formant 374 pag. in-4.,  
 a valu à l'auteur une médaille d'or de la part de l'Académie de  
 Louvain, où il a fait ses études. Chrysippe était un des chefs de  
 la secte stoïque : les anciens parlent de lui avec une grande es-  
 time. S'il est vrai qu'il a écrit 780 ouvrages, il ne faut pas s'éton-  
 ner qu'un si gros bagage ne soit pas parvenu à la postérité; mais  
 peut-être la plupart de ces ouvrages n'étaient-ils que de petits  
 traités ou de simples articles et encore 780 petits traités sont beau-  
 coup. Cicéron, dans son premier livre *des lois*, et dans son troi-  
 sième *des fins*, a profité des écrits de Chrysippe, et peut-être  
 a-t-il contribué à faire oublier l'original où il avait puisé. M. Ba-  
 guet traite, dans le premier chapitre, de la vie du philosophe  
 grec; dans le second il expose sa doctrine, et envisage Chrysippe  
 comme orateur et comme philosophe; dans le dernier chapitre

enfin, il a rassemblé ce que les anciens nous ont fait connaître des titres et du contenu de ses ouvrages. Dans cette partie, très-étendue, M. Baguet répète plusieurs passages qu'il a déjà donnés dans le 2<sup>e</sup>. chap.

Le même auteur a fait paraître à Louvain, en 1823, une dissertation inaugurale, contenant un commentaire sur *Dionis Chysostomi orat. VIII.*

18. On a publié à Leipzig un traité de M. Harless sur les *Fragmens d'Épicharme*, qui, selon plusieurs savans, a été l'inventeur de la comédie. D'après le savant critique allemand, *Épicharme* est né en Sicile entre la 60<sup>e</sup>. et la 62<sup>e</sup>. olympiade, et il fut un des élèves de *Pythagore* vers la 68<sup>e</sup>. Ses comédies furent représentées à Syracuse sous *Gélon*. En examinant la question si *Épicharme* fut réellement l'inventeur de la comédie, M. Harless fait observer qu'il y a des indices d'auteurs comiques plus anciens que lui, mais il est d'opinion que celui-ci perfectionna la comédie, et en changea tout-à-fait l'économie. L'auteur a aussi donné un catalogue des pièces d'*Épicharme*, qui est sans contredit plus complet que celui de *Fabricius* et de *Meursius*. (*New month. Mag.*, avril 1824, p. 168.) M.

19. PALEOROMAICA, OR HISTORICAL AND PHILOLOGICAL DISQUISITIONS. Recherches historiques et philologiques sur la question de savoir si le style hellénistique n'est pas du latin-grec? Si la quantité des mots nouveaux dans le Nouveau Testament grec d'Elzevir n'est pas formée du latin; et si l'hypothèse que le texte grec de plusieurs manuscrits du Nouveau Testament est une traduction ou une retraduction, n'éclaircit pas plusieurs passages, n'explique pas les différentes leçons, etc. In-8. (prix : 16 s.) Londres; Murray.

20. HANDBUCH DER PHILOLOGISCHEN BÜCHERKUNDE. Manuel de la Bibliographie philologique; par J. Phil. KRABS. 2 parties prix : 5 rthlr. 8 gr. Brème. Hayre; 1823.

21. A PRACTICAL GERMAN GRAMMAR. Grammaire allemande pratique, ou méthode nouvelle et facile pour acquérir une connaissance complète de la langue allemande, à l'usage des écoles et de l'instruction privée; par John ROWBOTHAM. 1 vol. in-8 de 347 p., avec un modèle gravé d'écriture allemande. Londres; 1824; Baldwin, Cradock et Joy.



Cet ouvrage est divisé en 2 parties, dont la 1<sup>re</sup>. comprend les lettres, les règles générales de la prononciation, l'orthographe et les neuf parties du discours. A l'exemple de la plupart des grammairiens allemands, l'auteur adopte 5 déclinaisons, ayant senti probablement la difficulté d'établir d'une manière assez juste les nuances qui n'en caractériseraient que quatre; d'autres en reconnaissent même jusqu'à huit. Il présente sous la forme de tableaux synoptiques, auxquels on peut facilement recourir dans le besoin, et qui ont le grand avantage, en parlant aux yeux, de se graver aisément dans la mémoire, 1<sup>o</sup>. la plupart des terminaisons qui déterminent le genre des substantifs; 2<sup>o</sup>. les terminaisons des 5 déclinaisons dans tous les cas, excepté le nominatif singulier; 3<sup>o</sup>. les terminaisons du nominatif singulier propres à telle ou telle déclinaison pour les trois genres; 4<sup>o</sup>. celles de chaque personne dans tous les temps du verbe régulier, enfin un tableau complet des verbes irréguliers, par ordre alphabétique.

La seconde partie comprend la syntaxe. Toutes les règles ou remarques importantes sont accompagnées d'exemples ou d'exercices faciles; la marche progressive est convenablement graduée et presque insensible, et en général l'auteur a tâché d'être concis et clair, autant que le permet la nature du travail.

L'ouvrage est terminé par 10 pages de dialogues familiers, et une table des abréviations usitées en allemand. G.

22. LES DIALECTES DE LA BAVIÈRE exposés sous le rapport grammatical; par J. A. SCHMELLER; avec un recueil de proverbes, chansons, contes, etc., dans les divers dialectes du royaume, et une petite carte géographique des langues. In-8. 568 p. Munich; 1821.

Les 6 premiers chapitres traitent de la langue, de la prononciation, des dialectes de la Germanie, du haut-allemand, et enfin de la Bavière. L'auteur admet trois nuances ou dialectes du haut-allemand, qu'il appelle dialectes du Haut-Rhin, du Lech-Occidental et du Lech-Oriental. Il donne des échantillons de ces divers dialectes, ainsi que des patois du moyen et du bas Rhin, de la Rhène, du haut et du moyen Mein, de la Saale saxonne et de la Rednitz. Le 2<sup>e</sup>. volume doit contenir le dictionnaire. Cet ouvrage est généralement fait avec soin.

MYTHOLOGIE.

23. AMALTHEA, ODER MUSEUM DER KUNST, MYTHOLOGIE UND BILDLICHEN ALTERTHUMSKUNDE. Amalthée, ou Musée de la mythologie et de l'archéologie des arts; publié, conjointement avec plusieurs amis de l'antiquité, par C. A. BOETTIGER. Leipzig; 1820-22; to. I et II.

Le premier morceau de ce recueil archéologique est une dissertation sur un bas-relief de la galerie Giustiniani, relatif au culte de Jupiter. M. Bœttiger prétend que Jupiter ayant commandé les Crétois, ses compatriotes, et les ayant, le premier, armés de bronze, reçut dans la suite des honneurs divins, et que c'est de là qu'est venu son culte. Des excursions sur les fêtes des indigènes, sur les danses guerrières, sur les symboles relatifs aux abeilles, sur l'origine et les formes de la corne d'Amalthée, enfin sur l'aigle dans les frontons des temples, sont jointes à cet article. Vient ensuite un fragment de feu Spohn sur les hiéroglyphes, et sur la manière de les expliquer : l'auteur réfute surtout Sickler, qui avait proposé d'expliquer les hiéroglyphes à l'aide des langues sémitiques. Grotefend, dans un article sur l'iconographie persane, cherche à expliquer un cylindre persan, gravé dans le recueil de Caylus. L'éditeur y a joint une notice sur les prétendus serpens de la baguette de Mercure : il les regarde comme une *défiguration* des branches d'olivier qui enveloppaient cette baguette. Dans la dissertation sur les trépieds, Otfried Müller a donné de nouveaux développemens à sa dissertation *de Tripode delphico* : l'auteur attribue l'origine du trépied aux idées du culte de Bacchus. Dans l'explication mythologique des bas-reliefs trouvés à Égine, Thiersch fait voir que, par ce monument, on a voulu célébrer les Éacides, qui jouissaient presque d'honneurs divins à Égine. Hirt a expliqué un bas-relief représentant Médée et les Péliades. Le premier volume contient encore un long mémoire de Hirt sur la partie technique et matérielle des arts chez les Grecs ; une dissertation de Larcher sur une petite statue antique du Musée de Berlin (l'Amour jouant aux osselets) ; une notice sur une médaille de Zancle ; des notes sur les antiquités de la galerie de Florence, par H. Meyer ; des observations critiques sur ou plutôt contre la nouvelle édition des OEuvres de Visconti, par Koeler ; des observations sur l'ancien musée Borgia, par Hee-

ren; une description du musée glyptographique de Munich, par Schlichtegroll; une notice sur l'antiquité de la ville de Velléia; enfin, une dissertation sur un hermaphrodite trouvé en 1817.

Le deuxième volume contient d'abord la suite du long mémoire de Hirt, commencé dans le volume précédent. L'auteur veut prouver que c'est des Égyptiens, du temps de Psammétichus, que les Grecs ont reçu les arts. Pour se débarrasser des objections, l'auteur prétend que les renseignemens fournis par Homère ne prouvent point que les Grecs aient beaucoup cultivé les arts jusqu'alors. Ce système n'est pas très-bien soutenu. Grotefend continue, dans le second volume, son iconographie grecque, en s'occupant surtout des figures représentant des hommes ailés, qu'on trouve fréquemment sur les monumens de la Perse; Nöhden a inséré une dissertation sur le buste colossal de Memnon, rapporté de l'Égypte par Belzoni, et déposé au musée britannique; Meyer a continué ses remarques sur les antiques de la galerie de Florence; Schorn a décrit 6 statues de Pallas appartenant au musée de Dresde; Sillig a cherché à expliquer l'inscription du casque d'Onatas; Jakobs, reprenant l'expression de Strabon *σκολιὰ ἔργα*, si souvent débattue, a proposé, avec Tyrwhitt, la leçon *σχοπα*; Siebelis a décrit le fameux coffre de Cypselus; Osann a expliqué des inscriptions gravées sur des monumens antiques; Hirt a fait connaître un vase peint, ayant pour sujet Neptune et Amymone. L'éditeur y a joint des dissertations sur cette fable; il regarde le trident de Neptune comme emprunté des pêcheurs de thon, qui en sont armés. Une notice de Levezow, sur le musée royal des antiques à Berlin, termine ce 2<sup>e</sup>. volume. D.

---

#### ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

24. ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — Extrait des lettres de M. Champollion le jeune, datées de Turin, les 9 et 14 juin 1824.—

M. Champollion le jeune s'étant rendu, sous les auspices de S. M., à Turin, pour y étudier la collection d'antiquités égyptiennes provenant de M. Drovetti, et qui forme aujourd'hui le musée royal égyptien de S. M. le roi de Sardaigne, nous a déjà fait connaître quelques-uns des principaux monumens de ce musée. Nous tirons de ses lettres la notice suivante : D'après

l'autorisation bienveillante de S. Exc. M. le comte de Cholex , ministre de l'intérieur, j'ai été introduit dans le musée royal égyptien. J'avais déjà reconnu dans la cour du palais de l'université une belle statue de Sésostris en granit rose, de huit pieds de hauteur; la partie supérieure d'une statue de la femme de ce roi, la reine Ari, et une autre statue à tête de lion, semblable aux deux statues du musée de Paris, et portant une dédicace du règne d'Aménophis II. — C'est le 9 juin que j'ai visité le musée égyptien pour la première fois; rien n'est comparable à cette immense collection. Je trouvai la cour remplie de colosses en granit rose et en basalte vert; l'intérieur est encore peuplé de colosses : un premier examen m'a fait reconnaître un groupe de huit pieds de hauteur, c'est Amon-Ra assis, ayant à ses côtés le roi Horus, fils d'Aménophis II, de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie; travail admirable; je n'avais encore rien vu d'aussi beau; une statue colossale du roi Misptra-Thouthmosis, conservée comme si elle sortait de l'atelier; 3<sup>o</sup>. un monolithe de 6 pieds : c'est Ramsès-le-Grand ( Sésostris ), assis sur un trône, entre Amon-Ra et Neïth, granit rose, travail parfait; 4<sup>o</sup>. un colosse du roi Mœris, basalte vert, d'une exécution parfaite; 5<sup>o</sup>. une statue en pied d'Aménophis II; 6<sup>o</sup>. une statue du dieu Phtha, exécutée du temps de ce dernier prince; 7<sup>o</sup>. un groupe en grès, c'est le roi Aménof-tep, de la XIX<sup>e</sup>. dynastie, et sa femme, la reine Atari; 8<sup>o</sup>. une statue, plus forte que nature, de Ramsès-le-Grand ( Sésostris ), en basalte vert, travaillée comme un camée; sur les montans du trône sont sculptés en plein relief son fils et sa femme. Le nombre des statues funéraires en basalte, grès rouge, grès blanc, calcaire blanc et granit gris, est très-considerable, et parmi ces statues, on remarque celle d'un homme accroupi, dont la tunique porte une inscription égyptienne démotique de 4 lignes. Les stèles de 4, 5 et 6 pieds de hauteur dépassent le nombre de 100 : un autel est chargé d'inscriptions hiéroglyphiques, les autres objets divers d'antiquités sont extrêmement nombreux. Ce n'est encore là qu'une partie de la collection. Il reste à ouvrir de 2 à 300 caisses ou paquets. Le nombre des manuscrits est de 171, il y en a déjà 47 de déroulés; j'y ai reconnu environ 10 *contrats* en écriture démotique; un papyrus grec qui ess un procès entre deux habitans de Thèbes, sur la propriété d'une maison; les prétentions des parties plaidantes et les moyens des avocats y sont analysés, et les lois favorables à ces prétentions citées textuel-

lement. ( V. *suprà*, tom. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup>. 387, la Notice de ce papyrus et de la stèle bilingue ). A la fin est le texte du jugement qui est de la 54<sup>e</sup>. année de Ptolomée Évergète II. Une inscription bilingue, en égyptien et en grec, est un décret en l'honneur d'un préfet de la banlieue de Thèbes, et rendu sous le règne de Cléopâtre, et de son fils Césarion dont j'avais déjà reconnu le nom et constaté le règne effectif par la lecture d'un cartouche sculpté sur le temple de Denderah. Mais ce qui doit intéresser au plus haut degré, c'est que parmi les papyrus de la collection se trouve un *manuscrit phénicien*; malheureusement ce ne sont que des fragmens; peut-être en trouvera-t-on d'autres parmi ceux qui ne sont pas encore déroulés. (Les renseignemens employés dans la notice suivante sont tirés de la lettre de M. Champollion le jeune, du 30 juin.)

25. SUPPLÉMENT AUX OBSERVATIONS SUR LES COUDÉES ÉGYPTIENNES découvertes dans les ruines de Memphis. (*Suprà*, tom. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup>. 332.)

La nouvelle opinion que j'ai émise sur les coudées égyptiennes, en bois ou en pierre, apportées d'Égypte, et d'après laquelle ces monumens curieux ne seraient que des simulacres de ces mesures, de simples monumens funéraires, dont les dimensions et les divisions ne doivent être considérées que comme des *approximations* des coudées réelles, se trouve pleinement confirmée par d'autres renseignemens. J'ai donc cru devoir ajouter à mes premières *observations*, les notions subséquentes qui mettent ce point d'archéologie égyptienne dans tout son jour.

Ces nouvelles notions sont tirées, 1<sup>o</sup>. de l'examen fait par mon frère, de la coudée originale de la collection Drovetti qui forme aujourd'hui le Musée royal égyptien de Turin; 2<sup>o</sup>. des renseignemens que lui a donnés M. Nizzoli lui-même, sur la coudée de sa collection, et d'une empreinte (1) de la stèle funéraire trouvée dans le même tombeau que cette seconde coudée.

I. *Coudée Nizzoli*, ou de 6 palmes (24 doigts). La plus considérable de ses fractures, la seule qui laisse une lacune (à l'avant-dernier palme de droite à gauche) dans ses légendes funéraires

---

(1) Empreinte en papier; on les prend très-facilement: mouiller légèrement le papier peu ou point collé, enlever avec un linge l'humidité extérieure, l'appliquer sur le monument, et frapper d'aplomb avec une brosse douce; lever le papier et laisser sécher. Cette manière nouvelle très-expéditive et d'un succès assuré, ne saurait être trop répandue.

hiéroglyphiques, n'avait pas permis de reconnaître la qualité du défunt *Aménoph* ou *Aménophté*, nommé dans ces légendes. Leur rapprochement de celle que porte une palette de scribe du cabinet du roi autorisait à croire qu'*Aménophté* était aussi un scribe. Cette conjecture est confirmée par la stèle funéraire du même personnage, tirée de son tombeau en même temps que la coudée qui porte aussi son nom. Cette stèle est très-belle, ses hiéroglyphes sont très-soignés, et on y lit : *Chef ou directeur des scribes* (peut-être le Βασιλικὸς γραμματεὺς des inscriptions grecques), *de la grande demeure ou grand temple de Mannoufi* (Memphis), et cette stèle a été consacrée à Aménophté, par son fils *Aspia* ou *Aspyé*, qui est aussi *directeur des Scribes de la grande demeure ou du grand temple*, succédant vraisemblablement à son père.

Ainsi l'analogie de l'inscription funéraire de la stèle avec l'inscription funéraire de la coudée, ne permet pas de douter non plus de l'analogie des deux monumens, et laisse les coudées de ce genre dans les simulacres funéraires qui marquaient la profession du défunt. Le texte hiéroglyphique de la stèle servira aussi à remplir la lacune de la légende semblable de la coudée, et il prouve que cette lacune ne tombe que sur le groupe *scribe*, les traces du carré contenant une figure debout étant encore visibles; la coudée est donc complète, malgré ses fractures, comme l'a dit la *Biblioth. italienne*, et ne se composait en effet que de six palmes.

II. *Coudée Drovetti*. Celle-ci porte sept palmes ou 28 doigts, et aussi le groupe hiéroglyphique *coudée royale*. Le cartouche du roi nommé sur l'inscription de la bande postérieure, est bien celui d'*Horus*, fils d'Aménophis II, comme je l'ai déjà dit; les titres nombreux de ce roi forment le reste de cette inscription, qui donne ainsi l'époque de la coudée, et celle du *défunt* pour qui elle a été faite.

M. Jomard (*Étalon métrique*, p. 10) a déjà dit que, parmi les hiéroglyphes que porte la seconde bande du plat de la coudée, on peut montrer des caractères qui correspondent aux dieux du pays. Cette observation est très-juste, et cette bande hiéroglyphique ne contient en effet dans son entier que des noms de divinités égyptiennes, au nombre de quinze, placés dans les quinze premiers doigts de la coudée (de droite à gauche). En voici la liste complète, et l'indication exacte dans les 15 cases

successives : 1<sup>re</sup>. case *Phré* (le Soleil); 2<sup>e</sup>. *Gom* (Hercule); 3<sup>e</sup>. *Mars*; 4<sup>e</sup>. *Seb* (Saturne); 5<sup>e</sup>. *Netphé* (Rhéa); 6<sup>e</sup>. *Osiris*; 7<sup>e</sup>. *Isis*; 8<sup>e</sup>. *Typhon*; 9<sup>e</sup>. *Nephthys*; 10<sup>e</sup>. *Horus*; 11<sup>e</sup>. *Amset*; 12<sup>e</sup>. *Api*; 13<sup>e</sup>. *Satmauf*; 14<sup>e</sup>. *Nasnev*; 15<sup>e</sup>. *Thoth*. Les divinités dont le nom est dans les cases 11, 12, 13 et 14, sont les mêmes que les quatre génies de l'*Amenti* ou enfer égyptien, dont les quatre têtes, d'homme, de cynocéphale, de schacal et d'épervier, couvrent les quatre vases, dits *canopes*, qui accompagnent les momies; et comme ces mêmes quinze premières cases des coudées sont celles qui portent les divisions fractionnaires du doigt de un demi jusqu'à un seizième, il paraît que ces divinités présidaient à ces mêmes nombres fractionnaires, ces cases divisées en fractions étant les seules, des 32 que porte la coudée, qui contiennent des noms de divinités également au nombre de quinze, et les chiffres fractionnaires étant écrits immédiatement au-dessous de ces noms.

La troisième bande de la même coudée est encore occupée par une longue inscription hiéroglyphique. J'ai dit dans mes *Observations* que l'on pouvait conjecturer, avec quelque vraisemblance, que les inscriptions de la coudée Drovetti confirmeraient, quand on les connaîtrait, la destination commune que j'ai assignée aux monumens de ce genre, en ne les considérant que comme des monumens funéraires, et non comme des mesures réelles absolument exactes (1). Cette conjecture est pleinement justifiée par le monument même: l'inscription de la troisième bande n'est qu'une inscription funéraire, comme celle de la coudée Nizzoli, de la palette du scribe du cabinet du roi, des momies, etc. Elle porte en effet, selon la lecture de mon frère, la légende ordinaire de tous ces monumens des morts: *Que soient approuvans les dieux, seigneurs de la région supérieure, qu'ils accordent toutes sortes de biens, etc.*, à AMÉNÉMOPHT défunt. Ainsi, 1<sup>o</sup>. la coudée Drovetti est un monument funéraire, comme celle de Nizzoli et le fragment du cabinet du roi; 2<sup>o</sup>. elle

---

(2) J'apprends que M. le comte de Balbe, président de l'académie royale de Turin, avait déjà remarqué, dans ses *Lezioni Accademice*, intitulées *Del metro sessagesimale, antica misura Egizia, rinnovata n'el Piemonte* (23 novembre 1823), que l'inégalité des divisions de ces coudées ne permet pas de croire qu'elles aient jamais servi de mesure réelle.

a été faite pour *Aménémopht*, et déposée dans son tombeau après sa mort, selon l'usage pratiqué pour les personnes de sa profession; 3°. cet Aménémopht est mort durant le règne du roi Horus, de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie, vers l'an 1600 avant l'ère chrétienne.

La nature véritable de ces simulacres de coudée (1) ne paraît plus douteuse; mes *observations* précédentes sont ainsi justifiées, et l'importance des recherches de quelques savans modernes sur les mesures des anciens, donnera peut-être quelque intérêt à ces nouveaux documens.

J. J. CHAMPOLLION-FIGEAC.

26. MONUMENTI ETRUSCHI O DI ETRUSCO NOME DISEGNATI.....

Monumens étrusques, ou désignés sous ce nom; gravés, expliqués et publiés par le chev. FR. INGHIRAMI. In-4. avec des pl. enlum. 2<sup>e</sup>. et 3<sup>e</sup>. séries. Badia Fiesolana; 1821-23.

Les objets de la 2<sup>e</sup>. série sont les disques qu'on a appelés *patères*, et que l'auteur veut qu'on appelle *miroirs mystiques*. Déjà en 1814 le professeur Schiassi avait publié un ouvrage sur les patères des anciens; M. Inghirami a cherché à faire connaître encore d'autres vases semblables, et il résume les opinions de ses savans prédécesseurs avant de donner la sienne sur la destination de ces vases. L'un a cru qu'ils servaient aux sacrifices, l'autre que c'étaient des couvercles d'urnes cinéraires. Mais ils sont presque tous de bronze, et ont la partie concave lisse et luisante; on les trouve toujours dans les tombeaux. C'est ce qui avait déjà engagé le savant suédois Akerblad à conjecturer que c'étaient des miroirs qu'on enterrait avec les belles femmes mortes à la fleur de l'âge. M. Inghirami croit aussi que c'étaient des miroirs, mais non de la toilette des femmes, parce qu'autrement on en aurait trouvé d'argent, comme on trouve des colliers, bracelets et autres objets de parure de ce métal. Or il n'y a eu que des miroirs de bronze parmi tous ceux qui ont été trouvés dans les tombeaux de Volterra; on voit pourtant par les ornemens en or, par les pierres précieuses et par les inscriptions, que ces tombeaux avaient appartenu à de riches familles. Les figures symbo-

---

(1) Une autre palette de scribe, nouvellement arrivée à Paris, en bois dit de Méroé comme la coudée Drovetti, est du même genre. On y voit le mort implorant Osiris, et derrière, une belle inscription hiéroglyphique encore funéraire.



liques qu'on trouve en dehors de ces vases, ne prouvent pas non plus qu'ils aient servi à la toilette. M. Inghirami pense qu'ils servaient aux mystères.

La 3<sup>e</sup>. série traite des monnaies étrusques. Le dauphin figuré sur les médailles de Volterra lui paraît le symbole du commerce maritime de cette ville. La grosse monnaie carrée de la galerie de Florence, ayant d'un côté un caducée, et de l'autre un trident, appartient, à ce que croit M. Inghirami, à la même ville de Volterra, et indique par ces symboles le commerce et la navigation florissante de cette ville. Quelques médailles de Volterra ont au revers le croissant de la lune; M. Inghirami y voit le symbole du port. Lanzi avait cru au contraire que ce croissant représentait la chaîne des Apennins, qui se recourbe à peu près comme un croissant.

Les médailles de Volterra engagent l'auteur à traiter de Janus; Gori croyait que c'était une divinité étrusque; Maffei pensait que le culte de Janus avait commencé chez les anciens Latins; enfin Guarnacci a supposé que Janus n'était pas un autre personnage que Noé, et la double face était une allégorie se rapportant à ce que Noé avait vu le monde *anté-diluvien* et le monde *post-diluvien*. M. Inghirami émet une quatrième opinion; selon lui le mot de Janus est une corruption de Jonius, et désigne le chef de la colonie ionienne, qui vint très-anciennement de l'Asie pour s'établir en Italie, où elle porta la connaissance de l'agriculture et des arts. Comme les premiers bienfaiteurs de l'humanité reçurent dans la suite des honneurs divins, l'Ionien ou Janus fut aussi un dieu pour les Latins, qui finirent par le confondre avec Saturne au double front, et même avec le Belus des Phéniciens dont il avait vraisemblablement apporté le culte en Italie. Il est figuré sur les médailles romaines avec une barbe et jamais couvert d'un chapeau. La double face représentée sur les médailles étrusques est au contraire sans barbe, et a toujours un chapeau. Cette dernière n'est donc pas un Janus; c'est un Mercure, ce qui n'empêcherait pas que les Étrusques ne pussent avoir reçu des Latins le culte de Janus. Cependant pour quelle raison les Étrusques représentaient-ils Mercure avec une double face? M. Inghirami avoue que nous ignorons l'origine de cette allégorie, à moins, dit-il plus loin, que l'on n'ait copié sur les médailles une de ces statues dites *hermès*, où Mercure était sculpté sur les deux côtés.

27. SAGGIO DI CONGETTURE SULLA GRANDE ISCRIZIONE ETRUSCA.

Essai de conjectures sur la grande inscription étrusque, découverte en 1822, et placée dans le cabinet d'antiquités de Pérouse; par le prof. J. B. VERMIGLIOLI. (*Prospectus.*)

Quoique nous ayons malheureusement perdu tous les livres écrits de l'ancienne *Étrurie*, il nous reste cependant assez de monumens pour nous donner des détails satisfaisans de sa grandeur et des connaissances de ses habitans dans les sciences, la littérature et les arts. On doit sans contredit placer au premier rang la grande inscription étrusque composée de 45 vers. L'*Étrurie* et l'*Umbrie*, à l'exception des célèbres Tables Eugubines, n'avaient point encore fourni de monument à la paléographie de l'ancienne *Étrurie*. Les conjectures sur ce célèbre et précieux morceau seront publiées le plus tôt possible, avec de nouveaux caractères et sur papier fin, par les imprimeurs V. Bartelli et Jean Costantini; les inscriptions seront représentées sur une planche, avec quelques nouveaux monumens inédits.

Cet ouvrage du prof. Vermiglioli sera dédié à S. Exc. Mgr. Spinola, légat apostolique de Macerata. Cet hommage lui est certainement dû, car il est le donateur de cette rareté archæologique, qui doit en même temps fournir de nouvelles notions à la paléographie, jeter des lumières sur les anciennes langues d'Italie, fournir quelques détails nouveaux sur l'histoire de la nation étrusque et de la ville de Pérouse en particulier.

28. MEMORIA SOPRA DUE ARMATURE DI BRONZO, SCOPERTE NEL 1820. Memoire sur deux armures de bronze, trouvées dans un tombeau antique; par le chev. Alberto della MARMORA. (*Mém. de l'Acad. de Turin*, tom. XXV, partie historique et philologique, p. 107.)

Dans les rochers porphyriques de la petite île de *S. Antioco*, voisine de celle de Sardaigne, sont creusés de très-antiques tombeaux où l'on a découvert, à diverses époques, des antiquités de différentes espèces. Un de ces tombeaux, ouvert en 1820, donna l'occasion de recueillir quelques pièces d'armures et d'armes de bronze. Leur analyse chimique a donné 93,37 de cuivre et 6,63 d'étain; on n'y a pas reconnu de zinc. Les deux objets dont la figure accompagne le mémoire de M. Alberto della Marmora sont un casque et une jambière. La forme du casque est celle des plus anciennes figures grecques, sans crête ni autres ornemens; il est

du genre de ceux qui enveloppaient entièrement la tête, ne laissant que des ouvertures correspondantes aux yeux et à la bouche, et une languette de bronze couvrant même le nez. Les vases grecs en présentent souvent de semblables. D'autres objets ont été recueillis dans ce tombeau ; ce sont des vases de diverses formes, des amphores et une lampe. M. Grassi en a fait le sujet d'un second mémoire, imprimé immédiatement à la suite de celui que nous venons d'analyser. Il y entre dans beaucoup de détails sur les armures des anciens, et il conclut de son examen que les armures de *S. Antioco* ont appartenu aux peuples qui habitaient l'Italie avant la fondation de Rome, et qui avaient souvent visité la Sardaigne et les îles adjacentes. Ces recherches, dans lesquelles les monumens sont habituellement rapprochés des auteurs, offriront beaucoup d'intérêt aux amateurs des arts et des usages de l'antiquité.

C. F.

29. SUR LES VASES GRECS DITS ÉTRUSQUES. — L'intérêt que les amateurs de l'antiquité prennent à tout objet qui mérite leur attention, nous fait espérer qu'ils liront avec plaisir les conjectures nouvelles qu'un savant italien a fait publier dans la *Biblioteca Italiana*, sur les vases dits étrusques. Il y fait observer que les sujets des peintures dont ces vases sont généralement décorés, représentent toujours des mariages, des naissances, des jeux, des combats, des victoires, des figures de philosophes, des Bacchantes, des sacrifices, des libations, des cérémonies sacrées et des exploits héroïques. Parmi les petites inscriptions qui, souvent, accompagnent ces représentations, on trouve le plus souvent le mot *Καλος*, qui signifie *beau*. Cette circonstance a été la base fondamentale de l'opinion du célèbre Lanzi, exposée dans son ouvrage *Dei Vasi dipinti detti volgarmente Etruschi*. M. Lanzi croit que ces vases n'étaient que des cadeaux que les amans se faisaient les uns aux autres ; mais comme le *Καλος* n'est pas seulement employé à dénoter la beauté personnelle, mais bien souvent encore à faire connaître la bravoure, l'héroïsme, la magnanimité et toutes autres bonnes qualités, on peut donc avec raison conjecturer que ces vases étaient souvent donnés aux vainqueurs dans les jeux olympiques. L'auteur de l'article inséré dans la *Biblioteca Italiana* est d'opinion que ce mot *Καλος* était l'exclamation, l'approbation des spectateurs après la victoire, comme on fait usage maintenant de *bravo*, *bravissimo*. Selon lui encore, ces vases

étaient des prix qu'on donnait aux vainqueurs, et il appuie son opinion sur l'autorité de Pindare, qui dit que ces vases étaient les prix de la victoire, non-seulement dans les jeux gymnastiques, mais aussi dans la musique et dans la tragédie. Horace encore, dans une ode à *Censorinus*, fait mention de cette coutume: *Donarem pateras, donarem tripodas præmia fortium*, où le mot *fortium* exprime exactement ce que nous avons dit de *καλλος*. Pour ce qui regarde les vases ornés d'autres représentations, ce savant antiquaire croit qu'on s'en servait pour les libations dans les mystères de Bacchus: les ustensiles étaient décorés des emblèmes de ces sujets. Il est très-probable que, puisqu'on faisait usage de ces vases dans les mystères de Bacchus, ils devinrent ensuite les ornemens préférés et les cadeaux réservés pour les grandes occasions. Cette opinion est confirmée par un vase de la collection del signor Santangioli, à Naples: on y voit une peinture représentant un mariage, et des figures qui prennent part à cette cérémonie. Chez les anciens, il était d'usage d'enterrer avec les morts les vases dont on s'était servi pour les libations, avec ceux que le défunt avait gagnés par ses exploits et ses victoires: ce qui expliquerait pourquoi on en trouve souvent dans leurs tombeaux. (*New month. Mag.*, févr. 1824, p. 68.)

30. CORFOU.—ANTIQUITÉS.—En faisant la recherche de quelques sources qui avaient tari dans le cours de l'automne précédent, on a découvert, à Cardachio, lieu situé à peu de distance de la mer, les fondemens d'un temple d'ordre ionique hékasty-le, dont les colonnes n'ont pas changé de place. Le portique était probablement composé, dans l'origine, de 30 colonnes élevées sur un stylobate formé de deux gradins; l'autre colonnade est diastyle; la frise manque totalement; l'abaque est simple; l'échine est plane, et l'hypotrachéliion est rayé de 28 cannelures. Ce temple était, suivant l'usage, couvert de tuiles; sur quelques-unes d'entre elles, on lit des noms que quelques personnes prétendent être ceux des magistrats qui ont commencé ou achevé la construction de cet édifice, ou qui en ont soigné la réparation; ces noms sont les suivans: Aristomène, Thersias, Damon, Aristée, Philonidès, Aristoclès, Eupolème et Panès. On voit encore sur ces tuiles des signes qui servaient vraisemblablement à indiquer la fabrique d'où ces briques provenaient. Soit qu'on veuille s'arrêter aux signes paléographiques que four-

nissent ces lettres, soit qu'on suppose que l'Aristomène, dont il est fait mention ci-dessus, est le même que celui qui, pendant la guerre du Péloponèse, était premier magistrat de Corfou; soit enfin que l'on considère les proportions du temple dont il s'agit, qui sont presque semblables à tous égards à celles du Parthénon et du temple de Thésée à Athènes, il est évident que le monument découvert est antérieur de plusieurs siècles à l'ère chrétienne (1). Ce qui ajoute beaucoup de prix à cette découverte, c'est celle qu'on a faite encore dans le voisinage du temple, de puits communiquant avec des aqueducs, lesquels se prolongent sur un espace de 1400 pieds. On rapporte à ce temple une inscription conservée dans le musée de Vérone, et citée par Maffei, qui contient un décret des Corcyréens sur divers ouvrages publics, et dans lequel il est fait mention de la dépense arrêtée pour la couverture, le plomb, le cuivre, le nitre, les excavations, etc. Cette inscription indique aussi les frais du renouvellement de la toiture de ce temple, ainsi que ceux des travaux nécessaires pour détourner les eaux et empêcher que la force du courant des sources ne portât atteinte au mur qui soutenait le temple. Il paraît que cet édifice est celui dont il est fait mention dans une inscription grecque publiée par Maffei; mais, ni dans ce dernier, ni dans l'inscription de Maffei, on ne trouve rien qui indique à quelle divinité ce temple était consacré. Cependant un *alpha*, qui reste de l'inscription rapportée par Maffei, et qui doit être l'initiale du nom du dieu, semblerait indiquer que ce temple était dédié à Apollon. Une source, peu distante de ces aqueducs, porte le nom de *fonte pizia*. En faisant les fouilles qui ont amené la découverte de ce temple, on a trouvé plusieurs têtes de femmes en terre cuite, des vases, des

---

(1) L'incertitude à l'égard des noms écrits sur les tuiles et sur les personnes qui portèrent ces noms, fait qu'ils ne peuvent pas être d'un grand secours pour fixer l'époque de la construction de ce temple; mais la forme et l'espèce des lettres qui composent ces noms, l'emploi ou l'absence de celles qu'on croit généralement être devenues d'un usage plus fréquent dans les monumens publics sur la fin du V<sup>e</sup>. siècle qui précède l'ère chrétienne (et en descendant vers cette ère), peuvent éclaircir les doutes relatifs à cette époque; il serait mieux encore de consulter le style des monumens, en le comparant à l'ancien style grec dit éginétique, ou à celui du Parthénon, dont Phidias et ses élèves ont fait un éternel modèle de perfections en tout genre. (N. d. R.)

patères de bronze, des scarabées, des couronnes de fer, de petits morceaux de vases de terre cuite, d'ivoire et de plomb, des anneaux, une roue de bronze et quelques fragmens de flèche. (*Rev. encycl.*, février 1824, p. 474.)—Le D<sup>r</sup>. Roe, Esq., chir. anglais résidant à Corfou, a publié une description de ce temple, dans une lettre adressée à sir J. Mac Grégor. Les détails qu'il donne sur ce monument, s'accordent avec ceux qu'on vient de lire dans cette notice; il ajoute seulement aux objets découverts, un serpent et une roue en bronze, et des médailles de l'Épire, d'Apollonie, de Corinthe, de Syracuse et de Corfou.

31. LETTRES A M. MALINOVSKY, sur les recherches archéologiques dans le gouvernement de Rézan, avec 5 dessins des antiquités qu'on y a trouvées en 1822; par Constantin KALAÏDOVITCH. 1 vol. in-8<sup>o</sup>. de 75 p. Prix, 8 rouble. Moscou; 1823; imprim. de l'Université.

Quelques objets d'antiquités ayant été trouvés en 1822, par un paysan russe, dans le gouvernement de Rézan, M. Kalaidovitch, savant archéologue, fut envoyé sur les lieux, au mois de juillet de la même année, pour se livrer à leur examen. Lors qu'il y arriva, ces objets destinés à faire partie de la collection de l'Ermitage, venaient d'être expédiés à Saint-Petersbourg; mais il put s'en procurer des dessins assez exacts pour en donner la description. Son ouvrage, écrit sous forme de lettres, contient des détails très-intéressans sur ces antiquités, ainsi que sur les noms géographiques de la contrée où elles ont été découvertes, et les monumens historiques qu'il a visités. Les dessins qu'il y a joints représentent les divers ornemens des princes de Rézan, et les objets que l'on conserve dans la cathédrale de la ville de Zraïsk. L'auteur nous prévient que la description de ces mêmes antiquités, donnée par les journaux russes (entre autres l'*Émule de la civilisation et de la bienfaisance*, n<sup>o</sup>. 9, 1822, et les *Mémoires nationaux*, n<sup>o</sup>. 29, même année), n'est nullement exacte. (*Rev. encyclop.*, mars 1824, pag. 605.) R.

### 32. RECHERCHES SUR UNE VILLE GRECQUE.

Des recherches faites dernièrement sur les bords de la mer Noire, ont eu enfin des résultats satisfaisans, et ont jeté beaucoup de lumière sur l'histoire des colonies grecques qui habi-

taient ces pays. On a reconnu par hasard que la ville d'Odessa est bâtie sur les ruines d'une ancienne ville grecque. Dans le mois de mars 1823, pendant qu'un ouvrier fouillait dans la cour d'une maison particulière, il découvrit à la profondeur d'environ 4 pi. quelques os humains renfermés dans des pierres grossièrement arrangées, et tout auprès un vase de terre cuite qui, ayant été examiné, a été trouvé d'une forme très-élégante, décoré de peintures et de la façon de ceux qu'on appelle généralement *Étrusques*. Les peintures de ce vase paraissent se rapporter aux cérémonies religieuses qu'on sait avoir été pratiquées par les Grecs de l'*Euxin*. Ce vase, et autres antiquités découvertes à Odessa, font conjecturer que le port des *Istrians*, mentionné dans le *Périple d'Arrien*, étaient situés où est maintenant Odessa. (*Europ. Mag.*, nov. 1823, pag. 461.) M.

33—34. DE NUMMIS PHOENICO-TARSENSIBUS qui taurum à leone prostratum exhibent, commentatio Amedei PEYRON. (*Mém. de l'Acad. de Turin*, tom. XXV, p. 1<sup>re</sup>. de la partie historique et philologique.)

On connaît par les livres des numismatistes les médailles de Tarse de Phénicie, qui présentent d'un côté un dieu assis, et de l'autre un lion terrassant un taureau ou un cerf, et une légende phénicienne sur la face et sur le revers. Duten, Swinton, Pellerin et M. Mionnet les ont publiées, et toutes portent une légende de cinq lettres du côté de la figure du dieu, et de quatre lettres seulement du côté opposé. Swinton a lu la première, BAAL TARZ, *Deus Tarsi*, interprétation assez généralement admise excepté par Tyschen et par Eckhel, et que M. Peyron croit devoir être adoptée, cette même légende se trouvant en grec sur les médailles d'Hadrien frappées à Tarse. La légende du revers a partagé ces savans sur le sens qu'elle présente; Barthélemy lui-même n'osa pas émettre son opinion; mais une autre médaille, où cette même légende de quatre lettres se retrouve, et suivie de treize autres figures (1), engagea M. Peyron à tenter l'explication de sa description entière, et il y lit les mots phéniciens qui signifient : *Victoria hæc contra*

---

(1) Cette médaille existe à Turin, le cabinet du roi à Paris en possède un exemplaire moins bien conservé; la légende donnée par M. Peyron est beaucoup plus exacte que les copies publiées jusqu'ici.

*Abdesarum principem Ciliciæ.* Pour prouver sa lecture, ce savant professeur de langues orientales, examine chaque lettre une à une, et dans cet examen il expose les motifs de ses déterminations, fondés sur les rapports de l'histoire et les notions archéographiques les plus accréditées, avouant toutefois qu'il n'a rien trouvé dans les auteurs classiques sur ce roi *Abdezar*, ni dans quelle contrée il régna. Sa dissertation sur une matière aussi difficile est cependant remarquable par la réserve qui y domine, et qui, dans l'art de conjecturer en archéologie, est un bon exemple à imiter. C. F.

35. TYCHSEN, DE NUMMIS GRECIS ET BARBARIS IN BOCHARA NUPER REPERTIS, imprimis nummo Demetrii Indiæ regis; dissertation lue à la Soc. roy. des Sciences de Göttingue, le 31 mai 1823. (*Götting. gelehrte Anzeigen*, n<sup>o</sup>. 108, 7 juillet 1823.)

La dissertation lue à la Société royale de Göttingue concerne quelques anciennes monnaies qui ont été rapportées par le colonel russe, baron de Mayéndorf, de la *Boukharie*, où elles venaient d'être trouvées lors de son voyage. C'est sur les empreintes envoyées à Göttingue que M. Tychsen a fait ses remarques. Quatre de ces monnaies, probablement en cuivre, ont une effigie avec le costume des rois de Perse. Le revers de deux de ces médailles représente un homme debout, ayant la tête couverte du casque macédonien, et tenant une lance dans la main droite. Sur l'une on reconnaît les lettres grecques ΛΟ.ΗΔ. Deux autres revers portent un homme debout, en costume persan, et placé de face. Derrière lui on voit un taureau: on n'y trouve aucune trace d'inscription. A en juger par les inscriptions grecques, il faut que ces monnaies aient été frappées après l'établissement de la domination grecque en Asie; et comme elles ressemblent pour le peu de relief et pour le bord perlé aux médailles sassanides, et que la tête est tournée vers la droite, on peut conjecturer qu'elles ont été frappées par un vassal des Séleucides ou des Sassanides, quoiqu'on ne puisse désigner la contrée; on ne peut non plus déterminer la signification de la figure du taureau. Quatre autres monnaies sont grecques; il y en a trois de pareilles; elles représentent d'un côté une tête imberbe avec la bandelette royale, et au revers un Hercule assis qui appuie sur le genou la massue qu'a soulevée sa main droite. Il s'appuie avec la gauche sur un siège orné. Derrière lui, vers la



droite, il y a des lettres; comme les médailles ont été endommagées sur le bord, on ne lit plus sur l'une que ΑΣΙ, tandis que sur la seconde il reste les lettres ΑΣΙΣ, et sur la 3<sup>e</sup>. ΑΣΣΙΣ; à la gauche il y a sur deux revers huit caractères inconnus, et sur l'autre quatre qui diffèrent des précédens. On serait tenté de prendre ces pièces pour des monnaies des Séleucides, auxquelles elles ressemblent en effet beaucoup, et de regarder le ΑΣΙΣ comme un reste des mots βασιλεως Σελευκου. Mais la forme des lettres s'y oppose. Le trait qui, sur la médaille la mieux conservée, précède le ΑΣΣΙΣ n'est point un Β, et on ne pourrait faire ελ des lettres qui suivent le Σ; d'ailleurs le mot βασιλεως est toujours écrit en toutes lettres sur les médailles de ces rois. Les caractères étrangers inscrits sur la gauche ne donnent aucun renseignement au sujet du lieu où elles ont été frappées. M. Tychsen pensa d'abord qu'ils étaient phéniciens; cependant il en doute actuellement, vu qu'ils ont une forme toute particulière, qui est presque la même pour tous. Puisqu'on ne peut rien tirer de la légende, il faut s'en tenir à la figure du revers. Hercule est fréquemment représenté, comme on sait, non-seulement sur les monnaies macédoniennes, mais aussi sur celles du Séleucide Anthioeus II, d'Euthydème de Bactrie, et de Tirée et Ertapane, Adinnigaus et Monnœses, qui, selon Visconti, étaient rois de Characène; c'est avec les dernières que les médailles trouvées à Boukhara ont tant de ressemblance, même sous le rapport de la grandeur, que M. Tychsen serait tenté de les ranger dans cette classe, à moins qu'il ne fallût les attribuer à l'un des premiers princes de cette petite dynastie d'origine arabe, et que ΑΣΙΣ ne fut un nom arabe *Azis* ou *Achich*. Ce n'est pas aux rois de Bactrie qu'on peut attribuer des monnaies semblables qui portent le nom d'Adinnigaus; les noms barharss et la chronologie s'y opposent.

La plus remarquable des monnaies rapportées par le colonel de Mayendorf, est un tétradrachme très-bien conservé (1),

---

(1) Cette médaille a déjà été décrite par le célèbre *Koehler* à Saint-Pétersbourg, dans un petit écrit intitulé : *Supplément à la suite des médailles des rois de la Bactriane*. (Saint-Pétersbourg, 1823, in-8.) Ce savant y dit : « La fabrique de cette médaille est tout-à-fait différente » de celle des rois de Syrie. Le goût dans lequel est travaillé le buste » offrant une dépouille d'éléphant, et le type du revers, servent aussi » à prouver que ce médaillon n'a pas été frappé en Syrie; qu'il ap-

avec la légende βασιλεως Δημήτριου, et un monogramme qui contient les lettres PKA. Un côté représente une tête encore jeune, coiffée de la peau de la tête d'un éléphant ; au revers est figuré un jeune Hercule qui pose avec la droite une couronne sur sa tête, tandis que la gauche tient la massue levée et une peau de lion. Quoique l'empreinte ressemble en général à celle des médailles Séleucides, on ne saurait pourtant attribuer celle-ci ni à Démétrius I ou II, ni à Démétrius Poliorcète. La physionomie très-distinctement empreinte diffère de celle de ces rois, et la coiffure avec la trompe d'éléphant ne convient point à ceux-ci. La trompe n'est pas rare sur les anciennes médailles ; elle désigne toujours l'Afrique ou plutôt une victoire sur l'Afrique qui, étant abondante en éléphants, était figurée convenablement par ce symbole. C'est ainsi qu'on la voit d'abord sur une médaille d'Agathocle de Syracuse, comme souvenir d'une victoire remportée en Afrique ; puis sur celles de Ptolémée IX, de Cléopâtre, princesse égyptienne, femme d'Alexandre I<sup>er</sup>, ensuite sur les médailles d'Alexandrie sous les empereurs romains, où ce symbole n'est qu'une simple imitation. Par analogie cette coiffure a pu signifier aussi l'Inde si riche en éléphants. Mais ce n'est ni en Afrique ni dans l'Inde qu'un de ces Démétrius s'est signalé par des exploits ; les dépouilles d'éléphant auraient donc été un symbole inconvenant pour ces princes. Remarquons en passant que les éléphants ou les parties antérieures de ces animaux figurés sur quelques médailles des Séleucides, n'ont pas de rapport à ceci : ce sont des signes pour indiquer quelque victoire remportée à l'aide d'éléphants, ou la quantité de ces animaux au milieu de l'armée, comme on figure la cavalerie par des têtes de chevaux.

Il faut donc chercher un autre Démétrius à qui convienne la trompe d'éléphant ; or ce ne peut être que Démétrius, fils du roi bactrien Euthydème. Ce roi, qui fut expulsé de la Bactriane par Ménander, conquit une partie de l'Inde, et y établit un

---

» partient à la Bactriane, ou qu'il est une imitation des médailles bactriennes. Le roi Démétrius, nommé dans la légende du revers, prince  
 » plusieurs fois cité dans les anciens historiens, mais jamais qualifié  
 » du titre de roi de la Bactriane, était *fils du roi Euthydème*. C'est  
 » donc ce beau médaillon qui prouve que Démétrius a été investi du  
 » titre de roi. » — M. Koehler ne dit rien sur le monogramme du revers.

royaume grec; ensuite il fit la guerre à un successeur de Ménander, nommé Eucratide, qui finit par le vaincre et par prendre possession de son royaume. Quelque obscure que soit l'histoire de ce prince, on peut conclure, des données de Justin, qu'il florissait entre les années des Séleucides 107 et 139 ou 204 et 172 avant l'ère chrétienne. Si on attribue la médaille à ce Démétrius, tout s'explique. La coiffure faite de peau d'éléphant annonce le vainqueur de l'Inde; c'est à quoi se rapporte aussi le jeune Hercule qui se couvre d'une couronne paraissant être faite de fleurs de lotus. Le monogramme qui contient les lettres PKA paraît indiquer l'année 121 de l'ère des Séleucides. C'est vers ce temps que Démétrius a dû être au comble de sa prospérité. Un monogramme exprimant la date est à la vérité une rareté; toutefois il n'est pas sans exemple. (Voy. Visconti, *Icon. grec.* III, pl. 47, 10.) Il faut encore remarquer une circonstance, c'est que cette médaille s'accorde parfaitement pour la grandeur avec les monnaies bactriennes, qui surpassent considérablement en dimension celles des Séleucides. Il faudra donc, à l'avenir, admettre deux nouvelles classes de monnaies, de Characène et de l'Inde. La dernière pourra être enrichie de nouveaux exemplaires par des voyageurs instruits. Dans un supplément, M. Tychsen s'occupe encore d'une médaille qui, récemment, a été attribuée au roi Antigone d'Asie, et sur laquelle le roi figure dans un char et en costume perse. M. Tychsen montre qu'on ne peut guère l'attribuer à ce roi, puisque les Grecs conservaient partout leurs mœurs et leur idiome, de sorte que du temps de Sénèque il y avait encore dans l'Inde et dans la Perse des villes qui parlaient grec. Des rois barbares avaient adopté la langue et les mœurs des Grecs, ainsi qu'on le voit par les médailles des rois parthes, thraces, du Pont, etc.; mais on n'a pas d'exemple qu'une médaille ait représenté un roi grec en costume de barbare. La médaille en question appartient, comme d'autres médailles de ce genre décrites par l'auteur dans sa 2<sup>e</sup>. dissertation *De Num. Pers.*, au temps de la domination persane, et paraît avoir été frappée à Sidon sous Artaxerxe Ochus, pour célébrer son expédition victorieuse en Égypte et en Phénicie. D-G.

**36. ELGIN MARBLES.** Marbres recueillis dans le Parthénon d'Athènes par lord Elgin, représentés en cinquante dessins, avec des remarques critiques et explicatives sur le style, la

composition et l'excellence de ces restes de la sculpture grecque; par Richard LAWRENCE; pet. in-fol. Prix, 3 l. 3 s., cart.; Londres; 1824; J. Portez.

37. DELL' AMFITEATRO DI POLA, etc. De l'amphitéâtre de Pola, de ses escaliers de marbre, des nouvelles fouilles, et de quelques sculptures nouvellement découvertes; avec 8 pl. in-8. Prix, 8 p. Venise, Pise; 1822; S. Nistri.

38. POMPEI. L'imprimerie royale de Naples a dernièrement publié un volume in-folio avec 107 pl., dont voici le titre: *Gli ornati delle pareti e dei pavimenti delle stanze dell' antica Pompeia*, ou les décorations des murs et des pavés des chambres de l'ancienne Pompéi. Ces décorations sont des arabesques, des mosaïques, et autres ornemens retrouvés dans les maisons de cette ancienne ville. La plupart de ces compositions sont très-intéressantes pour les artistes et pour les antiquaires; on doit y joindre six gravures des arènes de l'amphithéâtre, maintenant en ruine. (*New month. Mag.*, avril 1824, p. 168.)

39. ROME. Les antiquaires sont dans le ravissement des découvertes qui ont été faites à Rome dans le Forum, et ils en attendent d'autres d'une plus haute importance par suite des excavations que l'on continue de faire dans le même lieu. La première colonne milliaire placée au centre de l'empire romain, qu'on avait si long-temps cherchée, vient enfin d'être trouvée. Le célèbre abbé C. Féa, qui dirige les fouilles, et dont l'œil savant pénètre sous les ruines accumulées qui couvrent l'ancienne Rome, promet des trésors aux amateurs d'antiquités. Si, comme on l'assure, on dégage entièrement le Forum, il offrira bientôt un spectacle aussi curieux qu'imposant. (*Rev. encycl.*, mars 1824, p. 726.)

En janvier 1824, quelques ouvriers, travaillant dans la vigne du collège de Saint-Bonaventure près les bains de *Caracalla*, trouvèrent une *amphora* de terre cuite avec un nombre considérable de bijoux en or d'une très-belle exécution, savoir, des colliers, des bracelets, des pendants d'oreilles, etc. (*Lit. Gazett.*, mars 1824, p. 174.)

40. INTORNO VARJ ANTICHI MONUMENTI SCOPERTI IN BRESCIA, etc. Sur divers monumens anciens découverts à Brescia, par le D<sup>r</sup>. J. LABUS, le Prof. R. VANTINI; avec quelques essais sur les

fouilles, par L. BACILETTI; publiés par A. BRACCIANO. Vol. in-4. de 143 p.; avec 4 pl. Brescia; 1823; Bettoni.

41. ANTIQUITÉS ROMAINES DÉCOUVERTES EN ANGLETERRE. (*Gentl. Mag.*, mars 1824, p. 261.)

A *Slack, Longwood*, dans la paroisse d'*Huddersfield*, on a découvert dernièrement, à 20 pouces de la surface de la terre, une brique et une tuilerie sur les domaines de B. H. Allen, esq. Cette découverte a attiré sur ces lieux tous les amateurs de l'antiquité. Les tuiles sont parfaites, comme aussi plusieurs tubes, qui (à ce qu'on suppose) conduisaient la chaleur du feu à la tuilerie, où les tuiles et les briques étaient cuites. Les tuiles ont 12 pouces de long sur 6 de largeur et 1 pouce d'épaisseur. Les tubes ont douze pouces de long, et sont ornés des deux côtés. On a trouvé sur une tuile cette impression COH IIII BRE, ce qui prouve que la quatrième légion romaine était stationnée à Slack. D'après Camden, on a aussi découvert à *Primescar*, près d'*Huddersfield*, plusieurs tuiles avec la même inscription. Les Romains, qui étaient très-instruits dans les arts de la discipline et de la guerre, s'efforçaient toujours de préserver leurs soldats de la mollesse efféminée et de la paresse. C'est pourquoi dans le temps de paix ils les exerçaient en leur faisant creuser des fossés, réparer les chemins publics, fabriquer des briques, construire des ponts, ect. M. Taylor de Leeds a fait un dessin de cette tuilerie avant qu'elle ait été transportée d'après les ordres de M. Allen à sa résidence, à *Green-Head*.

*Pulborough, Comté de Sussex*. Dans le mois de mars dernier, quelques ouvriers, travaillant dans cette ville, trouvèrent quatre figure de porcs en plomb, d'exécution romaine. Leur longueur est de 22 pouces; on lit sur tous les quatre l'inscription suivante : ICLTR. PVT. BREXARG. Les antiquaires et les savans sont priés d'en donner l'interprétation. (*Ibid.*, p. 194.)

42. MÉMOIRE SUR LA VALLÉE D'AOSTE, et particulièrement sur la Cité, par M. le général Comte de LOCHE. (*Mém. de l'Acad. de Turin*, tome XXV, partie historique et philologique, p. 27.)

L'auteur de ce mémoire se propose de faire connaître les monumens romains de cette ville antique; les uns sont inédits, d'autres peu ou mal connus. Strabon rapporte que les Salasses

ayant été totalement subjugués, faits esclaves ou détruits, trois mille Romains envoyés par Auguste fondèrent la ville d'*Augusta* dans le lieu même où Varron avait campé. Voilà l'origine d'Aoste, selon un historien contemporain. La colonie fut établie au fond d'une vallée produite par la réunion du torrent du Butier à la Doire. C'est là même que Varron campa, et l'ancienne enceinte de la ville, le nombre et l'emplacement des portes, prouvent que sa forme fut celle même de ce camp. On cite une inscription romaine d'Aoste où le nom de Varron était écrit; et parmi les autres monumens dont la ville conserve les restes, sont ceux d'un pont sur le Butier, presque entièrement enfoui, et l'arc de triomphe d'Auguste annonçant la porte de la ville, et embrassant la voie romaine dans sa largeur. Un grand nombre d'inscriptions sépulcrales romaines réunies vers ce point, rappellent l'usage des anciens de placer les cippes funéraires sur les chemins publics. La porte prétorienne existe encore entière, et elle a été construite avec un soin tout particulier, ayant trois arcs comme la porte de Pompéi; la porte *décumane* est nommée aujourd'hui *porte de Savoie*; il n'en reste que les fondemens. L'amphithéâtre est bien reconnaissable; la partie bien conservée qui subsiste encore, et un autre édifice de forme elliptique, paraissent avoir été élevés de plusieurs étages qui se communiquaient par des escaliers en bois placés en dehors du mur. Des cloaques et des aqueducs, distribués dans toute l'étendue de la ville, prouvent aussi toute l'attention des Romains à donner à cette cité d'*Auguste* tout ce qui pouvait l'embellir ou l'assainir. Un temple romain est aujourd'hui remplacé par la cathédrale. Ainsi le mémoire de M. de Loche est le meilleur guide pour le voyageur qui veut bien connaître ces restes de la grandeur romaine; et les soins qu'il s'est donnés pour reconnaître tous ces monumens et en donner la position relative et les dimensions exactes, méritent l'approbation du monde savant.

C. F.

43. DESCRIPTION DE LA STATUE FRUSTE EN BRONZE DORÉ, TROUVÉE A LILLEBONNE, etc.; par MM. REVER et LA-BILLARDIÈRE. Broch. in-8. de 56 p., av. pl. Rouen; 1823; Émile Périaux.

Le petit bourg de Lillebonne, situé entre Rouen et le Havre, a été, sous la domination romaine et sous le gouvernement des ducs de Normandie, une des plus florissantes villes du pays des Calets,

sous le nom de Caletus et de Juliobona. Plusieurs géographes romains, entre autres Ptolémée; quelques historiens du moyen âge, parmi lesquels nous remarquons Orderic Vital, savant moine du onzième siècle, la signalent comme une des villes les plus importantes des Gaules : plusieurs découvertes récemment faites sont venues confirmer ces données historiques. On a retrouvé les vestiges d'une voie romaine entre Rouen et Caudebec ; près de Lillebonne on a trouvé un aquéduc ; non loin de là, un cimetière antique rempli d'urnes et de médailles ; enfin un vaste théâtre de 300 pieds de longueur, placé à l'entrée du bourg actuel, et que l'on s'occupe en ce moment de déblayer. Beaucoup de parties sont assez bien conservées, mais d'autres ont été détruites par les moines de St.-Wandrille, qui en ont arraché les pierres pour bâtir leur église de St.-Michel. La découverte que vient de faire M. Holley permet de concevoir les plus heureuses espérances sur celles qui restent encore à faire. « La statue trouvée dans son terrain, à 600 pas environ du théâtre antique, est, disent les savans auteurs de la brochure que nous annonçons, *la traduction d'un bon type*, et sa confection peut être placée dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. » Elle est formée de morceaux de bronze fondus à part, et raccordés ensuite avec un art admirable. La fonte est fort inégale ; mais son ensemble présente les plus belles proportions. Elle est revêtue d'une feuille d'or épaisse, et qui s'est assez bien conservée dans plusieurs parties. Ce fait prouve toute l'importance que l'on attachait à ce morceau. La nudité de la statue indique qu'elle représente un dieu ; mais rien ne peut faire voir ce que l'artiste a voulu rendre ; on peut supposer seulement que c'est un Apollon ou un Bacchus jeune. Nous devons remercier MM. Rever et La Billardière de la description savante et de l'analyse chimique qu'ils nous ont données de cette statue. Espérons que la munificence du gouvernement en enrichira notre musée. L'auteur de cet article, qui s'est rendu dernièrement à Lillebonne, a appris de M. Holley que déjà de riches étrangers lui avaient fait des offres considérables. ÉD. GAUTTIER.  
(*Revue Encycl.*, mars 1824, p. 684.)

HISTOIRE.

44. **FASTES UNIVERSELS OU TABLEAUX HISTORIQUES, CHRONOLOGIQUES ET GÉOGRAPHIQUES**, contenant siècle par siècle, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'origine, les progrès, décadence de tous les peuples, leurs migrations, colonies, etc. ; par M. BURET DE LONGCHAMPS. 3<sup>e</sup> édit. revue, corrigée et continuée jusqu'en 1823, par une Société de gens de lettres. To. 3<sup>e</sup>. in-8. Prix, 6 fr. Bruxelles; J. B. Dupon.

Nous ne faisons mention de cette édition d'un ouvrage publié d'abord en France, que parce qu'il est rare que l'on réimprime dans l'étranger un grand ouvrage historique en 16 volumes avec atlas.

45. **DIE ALLGEMEINE WELTGESCHICHTE. Histoire universelle du monde, ou Tableau concis de ses principaux événemens**; par A. H. PITISCUS. 2 part. gr. in-8. av. 18 grav. dessinées et gravées par MÉYER, et 2 cart. enlum. Prix, 4 th. 12 gr. Göttingue; Dietrich.

46. **AN ABRIDGEMENT OF UNIVERSAL HISTORY. Abrégé de l'Histoire universelle à l'usage des familles et des écoles avec des questions sur chaque section**; par le Réver. H. J. KNAPP, A. M. 1 vol. in-12. Prix, 4 s. 6 d. relié. Londres; 1824; Longman et comp.

Cet abrégé est un ouvrage exécuté avec beaucoup de jugement, de connaissances et de soins. Les détails sont plus étendus quand les événemens deviennent plus importants, et la morale est toujours fondée sur les préceptes religieux, et la politique sur les principes de la raison. (*Lit. Gazet.*, janv. 1824, p. 112.)

47. **RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE TOUS LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES**; par une société de publicistes littérateurs (*Prospectus*). In-18 d'un neuvième. Paris, chez Le Coindre et Durey. Chaque peuple ou pays formera un ouvrage séparé. Plusieurs volumes ont déjà paru.



48. SUR LES AMBASSADES EN CHINE, par M. KLAPROTH. (*Journ. Asiat.*; décemb. 1823, p. 361.)

D'après les idées reçues en Chine, toute puissance étrangère qui y envoie une ambassade se reconnaît par le fait soumise à l'empereur.

En Chinois, la première ambassade qu'envoie un peuple est désignée par les mots *lai tchhao* (venir rendre hommage); la deuxième et les suivantes par ceux, *lai koung* (venir porter le tribut). Qu'on ouvre les Annales chinoises, et on verra qu'en l'an 166 de notre ère, l'empereur romain *Antonin* (Marc Aurèle) envoya une ambassade qui offrit le tribut à *Houon ti*, de la dynastie des *Han*, et que la même chose eut lieu en 284, 637 et 719. On trouvera que l'Espagne est soumise depuis 1576, la Hollande depuis 1653, et le pape depuis 1725.

Dans l'explication d'une mappemonde publiée en 1794 à Péking, on lit : « A la cinquante-huitième année de *Khian-loung* » (1793), les Anglais qui se trouvent à l'extrémité du nord-ouest du monde, et qui, dans les anciens temps, n'avaient jamais pénétré en Chine, vinrent rendre hommage à l'empereur. » La deuxième légation anglaise sera traitée dans les Annales de l'empire comme ayant porté le tribut. On lit également dans la Géographie officielle des Mandchous, que la Russie est un état soumis à l'empire chinois.

On voit donc que l'envoi d'une ambassade est une marque de soumission, et que les présents qu'elle apporte sont regardés comme une chose due à l'empereur; aussi est-il constant que jamais une ambassade en Chine ne peut remplir son but. Les Chinois, loin de négocier avec les envoyés des puissances étrangères, ne les regardent que comme des gens venus de la part de leur maître pour présenter son respect et le tribut dû à son supérieur.

La meilleure manière de traiter avec le gouvernement chinois est de faire remettre par écrit les demandes à faire au gouverneur de la province où l'on aborde, lequel les envoie à Pékin, au collège des affaires étrangères, qui ne manque jamais d'y faire réponse.

49. ANNALI MUSULMANI. Annales musulmanes, par J.-B. RAMPOLDI; vol. IV et V. In-8. Milan; 1823. (*Bibliot. ital.*, n<sup>o</sup>. XCIV, octobre 1823.)

Dans le premier volume de cet ouvrage l'auteur retrace la vie de Mahomet et l'origine du mahométisme; il expose dans le second la doctrine du fondateur de cette secte, et l'histoire des progrès de l'islamisme et de l'empire des Arabes; le troisième volume conduit cette histoire jusqu'à l'an de l'hégire 132, le suivant jusqu'en 255 (an 870 de l'ère chrétienne), et le cinquième le porte à un siècle plus loin. Nous ne parlerons ici que des deux volumes récemment publiés.

Au commencement du quatrième l'auteur s'occupe du système de guerre établi par Mahomet, et donne ensuite une espèce de statistique de l'empire arabe, avec un tableau de la cour opulente des califes. Sous les Abassides, les Arabes se livrèrent aux sciences profanes; Samarcande, Bucchara, Fez et Cordoue devinrent des foyers d'instruction. L'esprit chevaleresque se développa chez les Maures d'Espagne. Vers le même temps se forment des sectes et des factions, les guerres se multiplient, et l'histoire devient plus compliquée. L'auteur entre dans de grands détails sur les troubles politiques de Bagdad, de l'Espagne, de l'Égypte, et sur les invasions de l'Italie inférieure par les Arabes. Les notes ajoutées à ce quatrième volume ont pour la plupart rapport à la géographie ou à l'histoire de la littérature arabe.

Le cinquième volume commence par des remarques relatives à l'influence de la religion, de l'éducation et de la législation, sur le caractère et les mœurs des Arabes; l'auteur se livre aussi à des recherches sur les causes de la décadence de l'empire arabe. Il fait ensuite l'histoire du règne de neuf califes, et s'arrête à l'an 974 de l'ère chrétienne. Les notes de ce volume présentent une grande variété. L'auteur y traite entre autres objets des écrits des savans arabes de cette époque, des *Zingari* ou Bohémiens errans, du commerce des drogues fait par les Arabes, du sucre, des sauterelles, des races de chevaux arabes, des diverses sectes de ce peuple, de sa poésie, etc. On attend les autres volumes de cet ouvrage, qui, à ce qu'on assure, est entièrement terminé en manuscrit. D.

50. ELEMENTI DI STORIA DEGLI STATI, E POPOLI ANTICHI. Éléments d'histoire des états et des peuples anciens, à l'usage des gymnases de Lombardie. In-8. de 335 p. Milan; 1824; impr. du gouv.

51. DE PONDERUM, NUMMORUM, MENSURARUM, AC DE ANNI ORDI-

MANDI RATIONE APUD ROMANOS ET GRÆCOS. In usum auctorum classic. Auct. J. F. WURM. Gr. in-8. Prix, 1 thlr. 8 gr. Leipz. ; 1823.

52. FASTI HELLENICI; OR THE CIVIL AND LITERARY CHRONOLOGY OF GREECE, etc. Fastes helléniques, ou Chronologie civile et littéraire de la Grèce, depuis la 55<sup>e</sup>. olympiade jusqu'à la 124<sup>e</sup>.; par HENRI TYNES CLINTON, Esq. In-4. Pr., 22 s.

53. A DISSERTATION ON THE AGE OF HOMER, HIS WRITINGS, AND GENIUS; etc. Dissertation sur l'âge d'Homère, sur ses écrits, sur son génie, et sur l'état de la religion, de la société, de la morale et des arts de cette époque. Londres; 1823; WHITTAKER.

Cette dissertation avait été proposée, comme sujet de prix, par la Société royale de littérature de Londres, et le mémoire de M. Whittaker a été couronné. L'auteur, après avoir indiqué le but de ses recherches, et de toutes ses observations, pense que tout ce qu'on nous a dit relativement à Homère est très-incertain, si nous ne voulons pas consulter les livres de la Bible pour reconnaître l'exactitude et la vérité des caractères qu'il attribue à ses héros, et des descriptions de combats qui abondent dans son *Iliade* et dans son *Odyssee*. Il croit qu'Homère a puisé beaucoup dans les livres de Moïse, et il en apporte différens exemples. Il avance ensuite que l'Achille d'Homère n'est en réalité que le David de la Bible; Jonathan, fils de Saül, est tué dans une bataille, et David, son ami, en est affligé, et plongé dans la plus grande douleur: ce sont là Patrocle et Achille. Achille fut trouvé jouant de la harpe par les ambassadeurs d'Agamemnon, et David aussi jouait de la harpe, lorsque les envoyés de Saül venaient le demander. Le cheval d'Achille, *Xanthus*, parla, et l'ânesse de Balaam lui en avait donné l'exemple. La description du bouclier d'Achille, qui a été admirée par tous les commentateurs, n'est-elle pas tirée des livres sacrés? Hiram, d'après les ordres de Salomon, vint à Tyr, fabriqua aussi avec beaucoup de soins un ouvrage en or. L'auteur y trouve toutes les beautés qu'on admire dans le bouclier d'Achille; il voit même les douze tribus d'Israël dans les douze villes d'Homère. Plusieurs autres particularités et circonstances analogues confirment l'auteur de cette dissertation dans son opi-

nion , et il paraît absolument décidé à croire à la certitude de ses résultats (1). (*Blackwoods Mag.*, sept. 1823, p. 315.)

54. IDEEN ÜBER HOMER, etc. Idées sur Homère et sur son époque; par C. E. SCHUBARTH. In-8°. de 364 pag.; Breslau; 1821; Max. (*Iena. allg. Lit. Zeit.*, sept. 1823, p. 330.)

Le but principal de cet intéressant ouvrage est de déterminer le point où nous sommes arrivés dans nos recherches philologiques , et d'en donner les résultats essentiels. On croirait cependant , au premier abord , que l'auteur n'avait eu en vue qu'une partie isolée de l'Histoire grecque , parce qu'il a décrit l'époque homérique , et montré ce qu'on pouvait conclure par les poésies d'Homère sur l'état particulier de son siècle , dont elles sont l'image. Mais quoiqu'il ait eu ce but particulier , et qu'il jette des lumières sur une partie peu connue des antiquités grecques , il trace néanmoins aussi le tableau moral , la physionomie particulière , que lui offraient les siècles qui ont précédé et suivi les temps homériques.

L'Iliade et l'Odyssée , ces poèmes immortels , si importants pour la connaissance exacte de la mythologie grecque et qui offrent à tous les arts d'imitation le type de tant de grâces , le modèle de tant de tableaux , excitent encore le plus grand intérêt , soit comme monumens historiques , soit comme productions poétiques et littéraires. L'auteur les a envisagées sous ces deux points de vue ; et nous-mêmes , en faisant l'analyse de son ouvrage , nous le suivrons pas à pas dans toutes ses recherches.

Ces recherches , il faut l'avouer , vont paraître quelquefois un peu minutieuses. Mais elles ont la Grèce pour objet ; et quand on considère que c'est de ce petit point du globe que sont venues toutes les lumières qui éclairent aujourd'hui les nations policées ; que ces arts qui font nos délices ont pris naissance sur cette terre jadis favorisée des plus doux regards du Créateur ; enfin , que nous serions peut-être encore aujourd'hui des barba-

---

(1) Cet étrange système n'est pourtant pas nouveau : on l'a plusieurs fois reproduit depuis Dickinson et Bogan , qui publièrent , en 1655 et 1659 , le *Delphi Phœnicizantes* et l'*Homerus hebraizon* , jusqu'à l'*Hérodote historien du peuple hébreu sans le savoir* , publié en 1786 par l'abbé Bonnaud. C. M. P.

res, si les anciens Grecs n'eussent pas existé; n'est-on pas alors entraîné par le charme le plus puissant, à tourner ses regards vers ce lointain mystérieux, à rendre hommage aux moindres vestiges qui nous retracent les hommes précieux auxquels nous devons toute la dignité, toutes les jouissances de la civilisation? Toutefois nous ne chercherons point avec M. Schubarth quelles étaient, dans l'état primitif des Hellènes, les mœurs, les habitudes, les idées morales de la nation à peine naissante. Il est probable que cette civilisation, dès son origine, portait déjà un cachet particulier, un caractère distinctif; mais que peut-on prouver pour ou contre une époque dont tous les monumens religieux et historiques sont détruits? C'est une nuit presque sans étoiles qui enveloppe les temps antérieurs à Danaüs et Cécrops; l'époque fabuleuse vient après comme un crépuscule où les objets se confondent encore avec les ombres; et ce jour douteux, qui ne permet de distinguer que quelques faits isolés, se prolonge jusqu'à l'invasion des Héraclides dans le Péloponèse, et peut-être jusqu'au sixième siècle avant J.-C., où les colonies de l'Asie mineure eurent les premières *logographies*, ou compositions historiques écrites en prose.

En effet, on lira avec plaisir ce que l'auteur dit (pag. 33—50) sur la période héroïque des Grecs, comparée à celle qui la suivit immédiatement. Dans la première, l'individu était tout; sa personne se trouvait au-dessus de la condition, de la position et des relations civiles. Dans la seconde, qui date depuis l'invasion des Héraclides jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, l'individu n'est plus rien, si ce n'est par sa position sociale et ses relations extérieures. A cette occasion l'auteur combat (pag. 51—68) l'opinion de certains savans, qui ont pensé que, dans les plus anciens temps, les sciences et les arts furent en Grèce comme chez les Égyptiens et les nations de l'Orient, la propriété exclusive et héréditaire d'une caste sacerdotale. Il prouve par le raisonnement et par l'histoire que chez les Grecs, comme chez plusieurs autres peuples primitifs, les sciences ont été de tout temps le domaine commun de toutes les classes de la nation.

Mais quelle était la race primitive des Grecs? Les plus anciennes traditions auxquelles il soit possible de remonter semblent nous présenter toute la surface de leur pays couverte de Pélasges et d'Hellènes. M. Schubarth néanmoins est d'une opinion contraire; il cherche à prouver (p. 69-107) par des passages d'Ho-

mère, que, du temps de ce poëte, les Hellènes et les Pélasges étaient deux peuplades établies en Thessalie. Il dit qu'après la guerre de Troie les Doriens, qui étaient originairement des Hellènes, expulsés de leurs demeures par les Thesprotes, envahirent, accompagnés de la plupart des autres peuplades grecques, le Péloponèse; qu'alors tous ceux qui faisaient cause commune avec eux furent appelés Hellènes, et ceux qui restaient en Thessalie gardèrent en général le nom de Pélasges, parce que les Thesprotes étaient leurs parens et amis; mais que plus tard, comme les Doriens et leurs alliés avaient fait de grands progrès dans la civilisation, pendant que les Pélasges étaient restés ignorans, le nom de ces derniers fut employé dans la signification de barbares et de peuples non civilisés, en opposition à celui d'Hellènes ou des peuples qui avaient un état réglé et des lois.

Avant de passer aux ouvrages d'Homère, l'auteur dépeint (p. 108-134) le caractère et les mœurs des deux nations qui combattent devant Troie. Il résulte de ce parallèle que les Grecs ont tous les vices des peuples sauvages; ils cèdent à toutes les impulsions; la violence, l'indiscipline, les terreurs superstitieuses, règnent dans leur camp. Ce n'est pas parmi eux, c'est chez les Troyens, que l'on trouve l'ordre, l'union, l'amour de la patrie, et ces sentimens généreux, qui font croire à une civilisation naissante, ou même déjà avancée. C'est sous ce point de vue, qui est conforme à ce que nous lisons dans Homère, que M. Schubarth envisage l'Odyssée et l'Iliade. Dans l'Iliade, Homère a chanté une guerre qui doit se terminer par la destruction de Troie, mais dont l'auteur laisse à peine entrevoir l'issue funeste placée avec art dans une perspective vague et lointaine. L'Odyssée retrace les suites malheureuses de cette lutte. Les Troyens sont pour le lecteur l'objet d'une tendre pitié et de ce sentiment d'admiration, que font naître les actions nobles et généreuses, le patriotisme et le dévouement; toutefois ils doivent succomber après dix ans d'une défense héroïque, car ils sont inférieurs en nombre, et le Destin leur est contraire. Par opposition à cette peinture, Homère nous montre les Grecs animés d'un esprit de vengeance, vains, présomptueux, en proie à la discorde, toujours prêts à abuser de leur force. Le sort veut la ruine de Troie, et les Troyens supportent avec résignation ce malheur, qu'ils n'ont pas mérité, mais que les dieux leur envoient; tandis que les Grecs ne doivent qu'à eux-mêmes, à leurs propres fautes, aux

vices grossiers auxquels ils s'abandonnent, les justes punitions que ces mêmes dieux leur infligent.

C'est par des inductions semblables que M. Schubarth (p. 139-238), s'écartant de l'opinion reçue, essaie de démontrer que l'auteur des deux épopées grecques *est né sur le sol de Troie*. Il faut convenir, en effet, que le poète (car M. Schubarth n'admet pas avec Wolf que l'Iliade et l'Odyssée soient des productions dues à plusieurs rhapsodes), s'il eût été Ionien, aurait choisi pour la première de ses épopées un sujet bien étrange, bien peu propre à flatter les Grecs, auxquels il n'accorde d'autres avantages que ceux qui naissent de la supériorité des forces physiques. Tant que dure la guerre, la discorde les divise, et ils ne déploient d'autre vertu que leur courage; mais ce courage est sauvage et vindicatif. Sortis enfin victorieux de la lutte, c'est par de nouveaux désordres et de sanglantes querelles qu'ils signalent ce retour à la paix.

Il est très-remarquable que le poète ait interrompu son chant, au moment même où il n'aurait pu éviter de parler de la prise de la ville, et de tracer le tableau de sa destruction. Est-il vraisemblable qu'il se fût arrêté si brusquement, et eût négligé de célébrer un événement favorable aux Grecs, s'il n'avait eu à cœur de faire oublier aux Troyens, ses compatriotes, l'instant malheureux de leur chute (1)? On voit partout, dans l'Odyssée comme dans l'Iliade, que le poète porte de l'affection aux Troyens. Énée, roi futur de Troie, ce héros favorisé des dieux, est sauvé par Neptune, le plus puissant dieu des Grecs. Leur plus dangereux ennemi, Hector, est peint sous des couleurs toujours favorables. Hector a le sentiment de la justice de sa cause; il n'est pas même soutenu par l'espoir du succès; mais il est pénétré de ses devoirs envers la patrie; il s'arrache aux affections les plus tendres, et s'immole sans hésiter. Sa mort est une expiation volontaire d'un seul instant d'oubli, d'une faute qui n'est pas la sienne. Mais les dieux, qui l'ont mal récompensé pendant sa vie, viennent eux-mêmes assister à ses funérailles, tandis qu'Achille vainqueur est tourmenté du pressentiment et des angoisses d'une mort prochaine.

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas de donner plus d'étendue à cette analyse. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à lire dans l'ouvrage même ce que dit M. Schubarth pour

---

(1) M. Schubarth n'a donc pas remarqué qu'Homère ne chante que la colère d'Achille et non la guerre entière de Troie? (N. du R.)

appuyer une hypothèse qui nous paraît admissible, et qu'il développe avec un talent remarquable. H.

55. *ISTORIA DELL' EUROPA*. Histoire de l'Europe de l'an 800 à 913; par M. P. F. GIAMBULLARI. 2 vol. in-8. Pise; 1822; chez Capurro; avec les caractères de F. Didot.

L'ouvrage dont nous annonçons la nouvelle édition a été publié pour la 1<sup>re</sup>. fois en 1566, par le célèbre Cosme *Bartoli* de Florence, avec une dédicace à Cosme de Médicis. Les académiciens de la *Crusca*, après avoir lu cette histoire et examiné le style élégant et pur de l'auteur, l'ont mis au nombre de ce qu'ils appellent *texte de langue italienne*. Quant aux notices historiques et mythologiques dont Giambullari a fait usage, il paraît qu'il n'a rien négligé pour rendre son ouvrage exact, et que quoique vivant dans un âge où on trouvait peu de livres à consulter, et moins d'archives pour y faire des recherches, il a cependant réussi à présenter à ses lecteurs le tableau de ce qui pouvait les intéresser dans les temps dont il a tracé l'histoire. Dans la nouvelle édition, les fautes qui s'étaient glissées dans presque toutes les autres, ont été corrigées, et l'on y a joint une notice sur la vie de l'auteur, par le chev. Mortara (*Biblioteca italiana*, déc. 1824, p. 400.)

56. *SOPHIÏSKII WREMENNIIK*. Chronique de Sophia, ou Annales de 862 à 1534; publiées par P. STROÏEW. 2 vol. in-4. Moscou; 1820—21.

57. *POWÉSTWOWANIE O SIBIRI*. Notice de la Sibérie, manuscrit latin du XVII<sup>e</sup>. siècle; publié, traduit et expliqué dans des notes par G. SPASKI. In-4. St.-Pétersbourg; 1822.

58. *ISTORIÏA MALOÏ ROSSIÏ*. Histoire de la petite Russie, depuis le temps de sa réunion avec l'empire russe, sous le Tsar Alexeï Mikhaïlowitch, avec un court aperçu de l'ancien état de cette contrée; par BANTYCH-KAMENSKII. 4 vol. in-4. Moscou; 1822.

L'ouvrage commence aux premiers essais faits par l'ataman *Khmelnitskii* pour se soumettre à la Russie, et qui restèrent sans effet, parce que le tsar Alexeï Mikhaïlowitch n'osait pas accepter cette proposition, qui était tout-à-fait opposée aux traités conclus avec la Pologne. Il finit avec la mort du dernier ataman, comte *Kyrille Razoumowski*, qui se démit en 1746 de cette dignité. L'auteur a dépouillé une grande quantité de pièces



et de documens, dont il donne le catalogue à la fin de chaque volume. Le 3<sup>e</sup>. est le plus intéressant; il contient des faits inconnus sur la vie et les entreprises de *Mazeppa*. KLAPROTH.

59. FORTGESETZTE ABHANDLUNG VON LIVLÄNDISCHEN GESCHICHTSCHREIBERN. Notice continuée sur des historiens livoniens; essai historique et bibliographique; par Ch.-Ed. NAPIERSKY. In-8°. Mitau; 1824.

Nous ignorons si quelque autre notice a précédé celle-ci; rien ne l'indique. Il serait à désirer que l'on fit sur chaque province un travail analogue à celui du pasteur Napiersky; ce serait un très-bon guide pour ceux qui voudraient se livrer à de nouvelles recherches historiques. L'auteur indique d'abord, dans la première section, les écrits qui traitent de l'histoire générale de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande; si ces ouvrages ont donné lieu à des observations, des critiques ou réfutations, il indique ceux où se trouvent les répliques. Dans la deuxième section, il fait connaître les journaux et autres recueils périodiques qui contiennent des articles détachés propres à éclaircir des points historiques. Il cite encore dans cette section les ouvrages traitant de la législation, de la topographie, des antiquités, de l'histoire littéraire et ecclésiastique, de celle de la noblesse, des opuscules biographiques, etc. Une table alphabétique, qui termine ce petit volume, rappelle tous les auteurs dont il a été question dans le cours de la notice. Il est à regretter que l'auteur ne fasse pas connaître aussi les principaux ouvrages publiés en *letton* ou livonien, ou au sujet de cette langue indigène. Sous ce rapport, la notice est incomplète. En parlant des livres qui s'occupent de l'affranchissement des paysans, ou de la suppression de la servitude, l'auteur aurait dû citer ceux qui ont paru à l'étranger, et dans lesquels on a prouvé que cet affranchissement dépouille les descendans des anciens habitans de toute propriété des terres qu'ils cultivent.

Le *Hermès* de Leipzig a traité cette question fort en détail. M. Napiersky ne cite presque aucun auteur français; cependant Lévesque, dans son *Histoire de Russie* (3<sup>e</sup>. édit., 8 vol.; Paris, 1812), s'est beaucoup étendu sur l'histoire de la Livonie; il méritait au moins l'honneur d'une simple mention.

Nous extrairons de la notice de M. Napiersky l'histoire d'une entreprise littéraire qui n'est point connue en France, et qui

pourtant est digne à la fois d'être connue et imitée. • Un savant Courlandais, Hennig, auteur d'un grand nombre de dissertations et de notices intéressantes sur ces contrées, sachant que les archives de Kœnigsberg contiennent une foule de documens singuliers des temps de l'ordre teutonique, proposa, en 1807, aux autorités de la Livonie, de copier ou faire copier dans ces archives tout ce qui aurait rapport à l'histoire de la province. L'état de la noblesse, qui était alors en session, agréa la proposition ; mais, au lieu de traiter directement avec Hennig, elle interposa entre elle et ce savant un tiers, le baron Ungern-Sternberg. Celui-ci, chargé de l'entreprise, fit ensuite un traité avec l'érudit explorateur. Les ordres équestres d'Esthonie et de Courlande s'engagèrent à partager les frais avec celui de Livonie, à condition que chaque province aurait une part égale dans le recueil de chartes que l'on extrairait des archives prussiennes. Hennig se mit à l'ouvrage en 1809, et, trouvant en Prusse les meilleures dispositions, il continua ses recherches jusqu'en 1811. A cette époque il avait déjà transcrit environ 2,000 pièces historiques. Cependant les circonstances de la guerre et le manque d'argent, ou la peur d'en manquer, engagèrent les trois ordres équestres à faire suspendre l'entreprise. Le gouvernement russe en ayant été informé, l'empereur alloua une somme de 20 mille roubles en assignats, pour la continuation des recherches ; ces 20 mille roubles devaient être payés à M. Ungern-Sternberg, qui fit en 1812 un nouveau traité avec Hennig ; on ne dit pas combien reçut Hennig, sur qui roulait toute l'affaire. Il se chargeait de fournir trois copies manuscrites de ses chartes, l'une pour l'ordre équestre de Livonie, l'autre pour celui d'Esthonie, et la troisième à M. Ungern-Sternberg, attendu que l'ordre équestre de Courlande ne voulait plus se mêler de l'entreprise, de peur de nouveaux frais, à ce qu'il paraît. Hennig fut mieux récompensé en Prusse qu'en Russie ; on le nomma directeur des archives et bibliothécaire à Kœnigsberg. Il se remit à l'ouvrage ; il mourut en 1815, et l'archiviste Faber, à Kœnigsberg, fut chargé d'achever le travail, qui n'exigeait plus qu'une année. En 1816, l'entreprise fut achevée, et le recueil remis à M. Ungern-Sternberg se composait de 3161 pièces inédites du moyen âge, se rapportant toutes aux trois provinces. M. Ungern-Sternberg présenta son exemplaire à l'empereur de Russie, qui en ordonna le dépôt aux archives impériales de

Moscou, après qu'on l'aurait communiqué à l'historiographe Karamsin. L'ordre équestre de Courlande a fait déposer la partie du recueil qui lui est échue en partage, au muséum provincial de Courlande, où tout amateur de l'histoire peut le consulter. Mais il faudrait qu'une collection aussi nombreuse, et, à ce qu'il paraît, aussi importante, fût rendue publique; c'est ce qui n'a pas encore eu lieu jusqu'à présent. Le baron Ungern-Sternberg a présenté à l'empereur de Russie un mémoire sur le mode à suivre pour la publication, aux frais du gouvernement. Ce mémoire a été approuvé en 1817, et des fonds ont été assignés. Cependant rien n'indique qu'on s'occupe de l'impression. Comment les nobles de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, qui possèdent une si grande partie de ces provinces, ne trouvent-ils pas des fonds pour un objet aussi utile? D-G.

60. DE HAKONE VICENSI, REGIS SVENONIS ESTRITHIDÆ LIBERALITATEM, PRUDENTIAM ET RELIGIOSITATEM EXPERTO. Anecdoton islandicum, ex cod. mss. edidit, vertit et præfatione instruxit Bergerus THORLACIUS. In-folio de 16 p. Hafniæ; 1823.

Le savant M. Thorlacius, connu par plusieurs volumes d'opuscules académiques qui sont des trésors d'archéologie et de philologie, n'a point dédaigné de signaler une solennité anniversaire de la naissance de Frédéric VI, par la publication d'un vieux manuscrit islandais. C'est une narration très-originale qui a beaucoup de points de contact avec la tradition du forgeron Vélant, dont M. Depping a parlé dans les Mémoires de la Société royale des antiquaires de France. Hakon, fils de Hatak, vivait au 11<sup>e</sup>. siècle, du temps de Suénon. Son père lui avait légué d'immenses richesses; mais Hakon, devenu dissipateur, avait successivement dépensé toute sa fortune. Un jour, après avoir réuni tous ses amis et leur avoir donné un festin qui absorbait le reste de son bien, il partit en prenant tristement congé de sa femme, dont jusque-là les larmes et les avis avaient été inutiles. Hakon demanda pour seule grâce qu'elle voulût bien se conserver à lui; puis il alla sur le rivage et s'embarqua sur un navire qu'il aperçut, prenant désormais le nom de Vigfus. Le navire allait en Danemark, Hakon s'y présente chez le roi. Celui-ci le place chez un forgeron, puis chez un bijoutier. D'ouvrier en ouvrier, Vigfus surpassait toujours ses maîtres; il travaillait pour le roi et jamais ne voulait accepter de salaire; il se

bornait à demander à Suénon un conseil. Il en reçut d'abord celui de ne se point fier aux hommes petits ou roux, et en second lieu, de ne jamais sortir de la messe avant la fin. On va voir que ces conseils lui furent l'un et l'autre très-salutaires. Vigfus avait passé en Angleterre sur un vaisseau que Suénon lui donna, et le roi d'Angleterre lui confia la construction d'un palais. Il s'en acquittait à la confusion des architectes du pays, et avec une promptitude miraculeuse, lorsque l'un d'eux, son concurrent, jaloux de n'avoir pu lutter contre son talent, parvint à persuader au roi que Vigfus était sorcier. Le roi et l'architecte anglais convinrent d'employer la ruse pour se défaire de lui. En conséquence, dans une lettre remplie d'éloges, le roi confiait à Vigfus la surveillance du four à chaux de l'Anglais; il devait s'y rendre au lever du soleil, et là des ouvriers qui en avaient l'ordre l'attendaient pour le jeter dans les flammes. Mais l'architecte ayant porté l'ordre, Vigfus vit qu'il était roux, et il hésita selon le premier conseil de Suénon. Cependant, n'osant se refuser à un ordre du roi, il part; mais chemin faisant il entre dans une église; on disait la messe, il suit encore le second conseil de Suénon, en y demeurant jusqu'à la fin. Les ouvriers qui étaient apostés voient au contraire arriver son rival; ils s'imaginent qu'étant sorcier Vigfus en a pris la figure, et leur méprise punit ainsi l'envieux du supplice qu'il avait préparé. Le roi reconnaît son erreur, et Vigfus redevenu Hakon regagne les côtes de la Norwège avec deux vaisseaux chargés de richesses. Déjà il est chez lui; il s'introduit dans l'appartement de sa femme: elle était encore couchée, mais non pas seule; Hakon va frapper le jeune homme, quand tout à coup un troisième conseil de Suénon lui revient à l'esprit: *Si jamais la colère te commande le meurtre, récite trois fois l'Oraison dominicale avant de céder à ce mouvement.* Il s'était si bien trouvé des deux premiers qu'il suit encore celui-ci... Bien lui en prit; car s'il avait obéi à sa colère il tuait son fils; son fils qui, à son départ n'était pas encore né! La singularité de cette tradition, ses rapports avec celle du forgeron Vélant, la rendent digne d'être recueillie par les antiquaires.

DE GOLBERY.

61. A HISTORY OF ENGLAND. Histoire d'Angleterre depuis la première invasion des Romains jusqu'au règne de Jacques I<sup>er</sup>., par J. LINGARD, D. D. 2<sup>e</sup>. édition, 8 vol. in-8. Prix: 4 l. 4 s. broché.

62. L'HISTOIRE DE L'ANGLETERRE AU MOYEN AGE, par PHARON TURNER. In-4., 3 vol. Prix: 2 l. 2 s. br.
63. MÉMOIRES DU RÈGNE DE GEORGES III ET DE LA GRANDE-BRETAGNE, depuis le traité d'Amiens 1802 jusqu'à la fin de la régence 1820; par W. BELSHAM. 2 vol. in-8., 1 l. 1 s.
64. PIGNOTTI'S HISTORY OF TUSCANY. L'Histoire de Toscane, par Pignotti; traduite de l'italien par J. BROWING, esq. 4 vol. in-8. Prix, 2 l. 8 s. Murray; Londres.
65. HISTOIRE D'ESPAGNE, depuis la plus ancienne époque jusqu'à la fin de l'année 1809, par John BIGLAND, auteur des Lettres sur l'étude de l'histoire ancienne et moderne; traduite de l'anglais, et continuée jusqu'à l'époque de la restauration de 1814. Ouvrage revu et corrigé par le C<sup>te</sup>. MATHIEU DUMAS, auteur du Précis des événemens militaires. 2 vol. in-8. 1<sup>er</sup>. vol. de 408 p.; 2<sup>e</sup>. vol. de 404. Paris; 1823; Firmin Didot.

L'auteur prend l'Espagne pour ainsi dire à son berceau, et promettait de continuer son histoire jusqu'à l'époque de 1814: comme les deux volumes dont nous offrons l'analyse ne la conduisent que jusqu'en 1794, le général Dumas y a joint un troisième volume qui occupera une période de 20 ans.

Cet abrégé historique est aussi éloigné de la sécheresse des abrégés qui ne sont pour ainsi dire que des tables de matières, que de la prolixité des histoires détaillées où aucun fait n'est omis et dans lesquelles la narration s'embarrasse de nombreuses anecdotes étrangères au sujet principal.

Les deux premiers chapitres tracent à grands traits l'histoire de l'Espagne sous les Romains, pendant le règne des empereurs, jusqu'à la conquête des Vandales, et sous les barbares qui y ont successivement dominé. Le 4<sup>e</sup>. s'ouvre par un aperçu très-rapide de l'état de la société en Espagne sous les Visigots. Les rois, le clergé et les grands cherchant sans cesse à garantir leurs droits respectifs et à envahir la puissance; l'action d'une vassalité perpétuelle pesant sur les peuples et les diverses classes d'habitans: tel était l'état de l'Espagne aux 5<sup>e</sup>. et 6<sup>e</sup>. siècles de notre ère. La révolte du comte Julien, quel qu'en ait été le prétexte, a changé ce pays, et, plaçant pendant près de huit siècles ce royaume sous la domination des Arabes, elle a failli faire régner

l'islamisme dans notre Europe : la partie dramatique de cette invasion est présentée avec art et avec chaleur.

La Péninsule, pendant tout le temps que les Maures y séjournèrent, offrit le spectacle d'une prospérité commerciale et industrielle dont elle perdit bientôt jusqu'au souvenir. Le tableau utopique de cette époque, contraste avec celui des âges suivans au point de révoquer en doute même les autorités que citent et Gibbon et John Bigland. Un extrait ne peut suivre la rapidité de l'histoire et montrer sur un plan large les guerres des chrétiens et des mahométans sous les califats d'Hassan, de Soleiman et d'Ali-ben-Hamoud; moins encore lier l'histoire des califes avec celle d'Espagne pendant le 10<sup>e</sup>. siècle où la division des mahométans permit de transformer en royaume de Cordoue, de Tolède, de Séville, de Galice, les gouvernemens qui leur étaient confiés.

Cette division en royaumes se rapporte au commencement du 11<sup>e</sup>. siècle. L'an 1038, Ferdinand, Sanche, le Cid de Valence ou le fameux Rodrigue, occupent tour à tour la scène de l'histoire; les invasions des rois de Maroc, les batailles sanglantes où les chrétiens et les Maures sont vaincus tour à tour; la séparation du Portugal du reste de l'Espagne; l'esprit chevaleresque qui commence à se montrer; les règnes de Ferdinand le Saint, des Alphonses, de Sanche, pourraient porter dans leur description un vif intérêt et nous amener au règne de Pierre le Cruel. Sa tyrannie, les tristes débats qui ensanglantèrent l'Espagne, placèrent sur le trône Henri-Transtamare, son frère. L'histoire n'est plus qu'un tissu d'horreurs successivement exercées par les Maures et les chrétiens jusqu'à l'avènement de Ferdinand et Isabelle, qui réunirent sur leurs têtes les couronnes de Léon, d'Aragon et des deux Castilles.

Ici les événemens se pressent; la politique tour à tour mise en défaut; la découverte de l'Amérique, la réduction de Grenade, l'expulsion des juifs, le ministère de Ximénès sous ce règne et le suivant, sont des traits que l'histoire recueille avidement et qui répandent sur ces temps un intérêt qui a offert à la poésie même de si nobles chants. L'Espagne s'appauvrit, et de tous les hommes que réclame sa puissance coloniale, et de tout l'or qu'une fâcheuse fatalité lui fit échanger contre l'industrie de ses habitans.

La fierté espagnole sourit à la vue de l'or qui eut depuis sur

le caractère et la destinée de ses habitans de si fatales conséquences. Charles-Quint paraît, et son règne, fécond en événemens, place dans ses mains toute la puissance que peut acquérir la combinaison du génie, de la trahison et de la politique, qui se prêtent un mutuel secours. Sous Philippe, la politique perdit quelque chose de cette grandeur qui naguère encore caractérisait le cabinet espagnol, sombre comme celui qui en faisait mouvoir les ressorts. On voit se succéder la tyrannie du prince, les mesures déterminées par les calculs d'une ambition sans bornes et sans vues; que de faits se sont déroulés sous ce prince! La révolte de ses sujets des Pays-Bas; l'entreprise contre Élisabeth; la coalition des états méridionaux de l'Europe contre la Porte; les guerres désastreuses entreprises contre et sur la France; les cruautés du duc d'Albe, qui eurent pour résultats la création de la Hollande destinée à devenir un état puissant par le commerce; le gouvernement de ce prince, sont des faits trop connus pour les reproduire ici. Mais Philippe, par la conquête de la France, par la soumission de ses états révoltés, par ses prétentions à l'empire, par ses exploits contre les Maures et les Turcs, enfin par son projet favori de détruire le protestantisme, aspirait évidemment à la monarchie universelle; et à sa mort jamais roi sur le trône n'a eu plus de moyens de puissance, jamais ambitieux n'en a plus calculé l'effet, et n'a par la déception de ses entreprises amené de plus funestes résultats sur son pays.

Nous voyons, après la mort de Philippe, sous Philippe III et sous Philippe IV, ces princes faibles lutter vainement contre la fortune contraire. Les vues d'Olivarès, celles de Gusman n'ont plus pour résultats que des défaites ou des espérances trompées. Tout trahit leurs vœux: les Hollandais deviennent les maîtres sur la mer et ravagent les colonies espagnoles; la maison de Bragance élève à Lisbonne un trône rival; leurs bandes sont écrasées par Condé à Rocroi; Cromwell leur prend la Jamaïque. La guerre avec le Portugal eut les résultats les plus funestes; Villaviciosa et Claros furent les témoins de la honteuse défaite des Espagnols, et nous pouvons dire avec l'histoire que nous analysons: Les 44 ans du règne de Philippe IV avaient été 44 ans de guerres et de batailles perdues. Sous Charles II, sous Philippe V, malgré l'alliance intime avec la France, l'Espagne voit s'effectuer et sa dépopulation et sa décadence. Mille ans de guerre avaient dé-

solé l'Espagne; sous le règne des Bourbons, quelques rayons d'espérance vinrent reproduire quelques moyens de gloire et de puissance; mais les Espagnols n'avaient plus en eux ni dans leur pays ces ressources actives qui sont aussi nécessaires au courage et à la force que l'air l'est pour la vie.

Le volume que nous analysons se termine par une peinture rapide et animée du règne de Charles III et de Charles IV; mais nous tâcherons d'en apprécier les résultats dans le compte que nous rendrons du troisième volume, qui contient la continuation et les notes de M. le comte Mathieu Dumas.

BERTHEVIN.

66. COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES, écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle; avec notes et éclaircissemens; par J. A. BUCHON. (*Suprà*, to. I, n<sup>o</sup>. 358.) (Extrait du *Prospectus*.)

Aucune nation n'est peut-être plus riche que la nôtre en monumens originaux qui remontent à la naissance de notre histoire. Avant le règne de Philippe Auguste, à la fin du douzième siècle, nous possédions des relations contemporaines des événemens les plus curieux; à dater de Philippe Auguste commence une série non interrompue de mémoires rédigés par des hommes qui, sans être auteurs de profession, ont le mérite inappréciable d'avoir pris une part active à tous les événemens qu'ils racontent. Jusqu'au règne de Saint-Louis, au milieu du treizième siècle, leurs formes vénérables se sont dérobées sous l'obscurité d'une langue morte, défigurée entre leurs mains, et dont la difficulté nouvelle rebutait notre paresse. M. Guizot s'est chargé de nous aplanir cet obstacle.

Avec le règne de Saint-Louis s'annonce pour notre histoire une ère toute nouvelle. La langue française commençait à se former; déjà ses essais, bien que timides encore, révélaient la grâce et l'aisance qui devaient faire un jour ses traits distinctifs. Joinville avait écrit sa Vie de Saint-Louis dans la langue dont Ville-Hardouin nous a laissé un monument plus ancien; et Nangis traduisit lui-même, dans ce français nouveau, les récits qu'il avait d'abord composés en latin. Le *Grand Recueil des chroniques de France*, qui s'était jusque-là continué en latin dans l'abbaye de Saint-Denis, fut complètement traduit alors en français, et continua depuis à être rédigé en cette langue. Ces antiques archi-



ves, toutes dictées par l'esprit de chaque époque, transportent, par une magie irrésistible, le lecteur dans les temps anciens, et le font vivre familièrement au milieu des scènes qui s'y trouvent décrites.

De tous les écrivains qui modelèrent la prose de la nouvelle langue, le plus piquant est sans contredit Froissart, chanoine, amant et poète, qui réunit en lui tout le génie de nos anciennes annales. La vivacité des mémoires qui vient se mêler à ses chroniques les rend tout-à-fait dramatiques. Chacun de ses amis prend tour à tour place dans ses récits et contribue à les animer. Il ne faut pas croire aussi que tout son mérite comme écrivain vienne de cette naïveté de l'ancien langage. Froissart sait s'élever avec les événemens qu'il raconte, et l'on remarque d'ailleurs des progrès sensibles dans sa manière d'écrire à mesure qu'il avance dans sa narration. « Ainsi, dit-il lui-même, comme le gentil chevalier » ou écuyer qui aime les armes, en persévérant et continuant il » se nourrit et parfait, ainsi, en labourant et ouvrant sur cette » matière, je m'abilite et délite. »

A Froissart, dont la narration s'étend de 1328 à 1400, succéda Monstrelet, qui commence en 1400 et ne finit qu'en 1464, époque à laquelle remonte le récit de Comines. Monstrelet est sans doute moins piquant et moins dramatique que Froissart, mais il est bien loin d'être sans intérêt. La gravité des événemens dont il a été témoin n'a pas trouvé en lui un indigne interprète, et les pièces authentiques qu'il a eu soin de recueillir et d'entremêler à son récit, lui donnent une autorité plus grande encore.

A cette époque d'activité guerrière et intellectuelle, Paris n'était pas comme aujourd'hui le centre de la puissance et des lumières. Les provinces possédées par les grands vassaux constituaient autant d'états séparés, dont l'histoire, écrite par des contemporains, forme autant d'anneaux inséparables de l'histoire générale de notre patrie et qui s'y rattachent de plus par un lien commun, l'unité de langage.

L'ensemble de tous ces monumens originaux, tous écrits en langue française, depuis Saint-Louis jusqu'au règne de François I<sup>er</sup>, époque d'une civilisation nouvelle, est l'objet de la collection que M. Buchon se propose de publier, et il a commencé par Froissart.

On sait que M. Dacier avait travaillé pendant plus de 20 ans

à nous donner une édition de cet annaliste, plus complète que toutes celles que nous possédions. La comparaison qu'il avait faite des meilleurs manuscrits de l'Europe, manuscrits dont quelques-uns sont aujourd'hui perdus, l'avait mis en état d'offrir au public un Froissart plus volumineux d'un quart que tous les Froissart connus, et dans lequel les erreurs dues à l'ignorance ou à la mauvaise foi avaient été redressées. Des notes nombreuses achevaient d'éclaircir le texte. M. Dacier a permis à M. Buchon de profiter de tous les travaux qu'il avait réunis sur Froissart.

La publication de Monstrelet et des autres chroniqueurs des provinces sera faite avec le même scrupule dans les recherches que celle des *Chroniques de France* et de *Froissart*. M. Buchon ajoute aux différentes chroniques toutes les explications nécessaires à l'intelligence du texte. Le Froissart donne déjà une idée des soins presque minutieux mis dans ces recherches. Tout en conservant les excellentes notes de M. Dacier sur ce qui concerne les affaires de France, M. Buchon y a ajouté les mêmes éclaircissemens sur l'histoire des autres parties de l'Europe, puisés dans des documens qui n'avaient pas paru alors.

Comme il n'entre dans le plan de M. Buchon que de publier des ouvrages écrits dans la langue de notre pays, cette collection sera en même temps un monument précieux de l'histoire de la langue aussi-bien que de celle des événemens. La collection se composera : des *grandes Chroniques de France*, connues sous le nom de *Chroniques de Saint-Denys*, avec les notes explicatives et éclaircissemens nécessaires, 15 vol.; 2°. des *Chroniques de Froissart*, 15 vol.; 3°. des *Chroniques de Monstrelet*, 15 vol., 4°. des *petites Chroniques*, ou *Chroniques des duchés de Bourgogne et de Normandie, des comtés de Provence et d'Anjou, des Albigeois, enfin du Roman du Rou*, 15 vol.; en tout, 60 vol. On peut souscrire, soit pour la collection en 60 volumes ou pour chaque partie séparément. Le prix de chaque volume, pour les souscripteurs, est, en papier fin des Vosges, de 6 fr.; en papier satiné, de 6 fr. 50 c.; par la poste, de 7 fr. 50 c. On souscrit à Paris, chez Verdière, et chez J. Carez.

Les tomes 4 et 5 de *Froissart* viennent d'être livrés aux souscripteurs.

67. MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE DE DUPLESSIS-MORNAY, pour servir à l'histoire de la réformation et des guerres civiles et religieuses en France, sous les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, et de Louis XIII, depuis l'an 1571 jusqu'en 1623; publiés sur les manuscrits originaux, et précédés des Mémoires de M<sup>me</sup>. DE MORNAY sur la vie de son mari, écrits par elle-même pour l'instruction de son fils. 12 forts vol. in-8. avec un beau portrait; les livraisons de 2 vol. se suivront régulièrement de trois en trois mois. Prix, 7 fr. par vol. sur papier fin, et 14 fr. sur papier vélin. A Paris chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n. 17; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Il paraît 4 vol. (Voyez *le Bull.*, tome I<sup>er</sup>., n<sup>o</sup>. 359.)

Cette collection précieuse doit trouver place à côté des Mémoires de Sully. C'est l'ouvrage d'un grand homme, et qui plus est, d'un honnête homme, dans lequel on trouve l'histoire du meilleur de nos rois, et je dirais aussi de son serviteur le plus fidèle si Sully n'avait pas existé. On connaissait déjà 4 gros vol. in-4. des Mémoires de Mornay, c'est-à-dire 2 vol. imprimés un an après sa mort, au château de Laforest, et contenant l'histoire de tout ce qui s'est passé en France depuis 1572 jusqu'en 1589. Plus deux autres vol. imprimés par les Elzevier en 1651 et contenant le tableau de tous les événemens politiques depuis 1600 jusqu'en 1623. Enfin il existe un autre vol. in-4., également imprimé par les Elzevier en 1647, et qui est intitulé *Vie de Philippe de Mornay*.

La 1<sup>re</sup>. partie de cet important recueil des lettres, mémoires, et instructions d'Henri IV, de ses ministres, et de ses capitaines, fut d'abord imprimée dans le château de Laforest, comme la première partie des Mémoires de Sully l'avait été dans le château de ce ministre. Ce rapprochement singulier nous fournira une observation bibliographique assez importante; c'est que l'édition originale des Mémoires de Sully qui est connue sous le nom d'édition aux trois V verts et qui est si recherchée des amateurs, paraît avoir été imprimée deux fois. Dans le second tirage que les bibliographes confondent quelquefois avec le premier, plusieurs pièces fort curieuses ont été supprimées, et ces pièces ne se trouvent que là. On peut reconnaître la bonne édition à une note placée page 479 et répétée page 488. Cette note

annonce que le livre a été imprimé dans une maison particulière faute de *privilege*. Les deux notes n'existent pas dans l'édition ou dans le tirage qui a souffert des suppressions.

Rien de pareil n'est arrivé aux Mémoires de Duplessis-Mornay, les secrétaires de ce vaillant capitaine ayant eu soin de supprimer toutes les pièces qui pouvaient compromettre des hommes vivans; et c'est la publication de ces pièces, jusqu'à présent inédites, qui assure la supériorité de l'édition nouvelle; elles sont au nombre de plus de trois mille: aussi les possesseurs de l'édition originale se plairont encore à se procurer celle de MM. Treuttel et Würtz.

Parmi les mémoires *nouveaux* que renferment les 4 premiers vol., il en est deux qui méritent toute l'attention des lecteurs. Le 1<sup>er</sup>. est une relation à la fois touchante et curieuse de la mort de Marie Stuart, reine d'Écosse; le 2<sup>e</sup>. est un *discours sur l'excessive cherté* des denrées et des terres, *présenté à Catherine de Médicis par un sien serviteur*. Nous ne parlerons pas de la première pièce, il faudrait la copier toute entière. Quant à la seconde, elle peut être l'objet d'une étude pleine d'intérêt sur la valeur de l'argent, le prix des denrées, et la richesse de l'état dans le 14<sup>e</sup>. et dans le 16<sup>e</sup>. siècles. Quelle différence avec le 19<sup>e</sup>.! et quel beau sujet de méditation pour les économistes! Par exemple les coutumes d'Anjou, de Poitou, du Bourbonnais, etc., évaluaient, dans le 14<sup>e</sup>. siècle, une poule à 6 deniers, un mouton gras avec sa toison à un sou, un cochon à 10 deniers, un tonneau de vin à 30 sous, et quinze quintaux de foin à 10 sous. L'auteur de ce mémoire se plaint à Catherine de Médicis que toutes ces choses *sont douze fois plus chères* qu'elles ne l'étaient à cette époque.

Quant aux terres, elles avaient subi une augmentation bien plus considérable, c'est-à-dire que du temps de Catherine de Médicis, le simple revenu d'une terre pendant un an équivalait à la valeur de cette terre au 14<sup>e</sup>. siècle. On sait que Humbert, dauphin de Viennois, vendit le Dauphiné, en 1349, à Philippe de Valois 40 mille écus, une fois payés, et 10 mille florins sa vie durant, avec la condition de donner le nom de dauphin (1) à l'héritier de la couronne de France. Le même Philippe de Va-

---

(1) Voyez sur l'origine du titre de *Dauphin* un passage singulier du *Palais des Curieux* par Beroald et de Verville, p. 12, 13 et 14.

lois acheta la ville de Montpellier 25 mille florins d'or, somme qui représenterait tout au plus aujourd'hui la valeur de deux ou trois maisons. Enfin, pour avoir une idée de la rareté de l'argent au 14<sup>e</sup>. siècle, il suffit de rappeler que peu de temps avant la funeste bataille de Poitiers, le roi Jean ne put jamais se procurer dans tout le royaume une somme de 60 mille francs dont il avait le plus pressant besoin. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce mémoire, il me suffit de l'indiquer à la curiosité des lecteurs instruits et de ceux qui veulent s'instruire.

Qu'il me soit permis de terminer cet article par une observation qui peut paraître minutieuse, mais qui ne laisse pas d'être fort importante. Les éditeurs indiquent dans leur préface une lettre *singulièrement curieuse que le roi de Navarre écrivait à l'archevêque de Rouen, depuis cardinal de Vendôme*. Cette lettre renferme des protestations d'attachement sincère à la religion réformée; mais une note qui se trouve au titre de cette lettre nous apprend que, signée par Henri IV, elle fut écrite par Duplessis-Mornay. Une lettre au bas de laquelle un roi n'a fait qu'apposer sa signature peut être considérée moins comme l'expression de ses sentimens particuliers, que de ceux du ministre qui l'a écrite; et dès lors la lettre du roi de Navarre à l'archevêque de Rouen ne doit-elle pas perdre de l'importance religieuse qu'on pourrait vouloir lui donner?

Une préface placée à la tête du troisième vol. de cette nouvelle édition des Mémoires de Mornay, prouve que les éditeurs ont su profiter de quelques observations que je leur ai fait parvenir lors de la publication des deux premiers vol. Qu'ils me permettent d'insister sur la différence que je trouve entre une lettre que le roi de Navarre n'avait fait que signer, et une lettre qu'il aurait écrite de sa propre main. Ils ne voudront pas, j'en suis sûr, que le nom de Henri IV se trouve compromis dans les Mémoires de son compagnon d'armes et de son ami. L. AIMÉ MARTIN.

68. MEMORIA SOPRA UN ANTICO MONUMENTO ESISTENTE NELLA CHIESA CATTEDRALE DELLA CITTA DI AOSTA; par M. G. F. GAL. NAPIONE DI COCONATO. (*Mém. de l'Acad. de Turin*, t. XXV, partie historique et philologique, p. 93.)

Ce monument, décrit et figuré par Guichenon, a été considéré comme le tombeau du comte Thomas de Savoie, qui mourut le 22 janvier 1233 dans la ville d'Aoste. Mais un nouvel examen de

cette ancienne sépulture, fait par M. de Loche, command. en cette ville, et des recherches sur les anciennes armes des maisons de Savoie ont fait naître quelques doutes. Sur le tombeau on voit en effet la figure d'un guerrier armé de pied en cap; son épée, et son écu chargé d'une aigle, sont placés à sa gauche; un coussin soutient sa tête, et ses pieds s'appuient contre un lion ou un chien accroupi, qui porte un collier auquel une croix est suspendue. Le travail n'a pas paru, à M. de Loche, pouvoir remonter jusqu'à l'époque du comte Thomas; la croix, portant le mot mystérieux FERT, si difficile à entendre dans les annales de la Savoie, est l'ancienne croix de Savoie, entourée d'enroulemens et pendante au collier même dont l'ordre fut institué par le comte Amédée VI; le monument ne peut donc être plus ancien, et il paraît au savant auteur du mémoire, et à M. le comte de Loche, que le monument appartient au XV<sup>e</sup>. siècle, et qu'il peut être une restauration d'un monument plus ancien du même comte Thomas, si même il n'appartient pas à un chevalier de l'ordre du collier, qui avait pris une aigle pour ses armes, et peut-être à ce Jean de Vienne, seigneur de Rollans, amiral de France, l'un des premiers chevaliers qui adoptèrent l'aigle d'or pour leur écu. On sait d'ailleurs par les chroniques que le comte Thomas ne fut pas enterré à Aoste; ces chroniques disent que son corps fut déposé dans l'abbaye de St.-Michel de la Cluse près d'Avigliana. Il reste donc encore quelques doutes sur la destination véritable du monument. Son époque ne paraît pas remonter, d'après la description, au delà du XV<sup>e</sup>. siècle. C. F.

69. Le conseiller privé de S. M. le roi de Bavière, chevalier de Wiebeking, auteur d'un ouvrage sur l'Architecture hydraulique, en 4 volumes, faisant à présent un voyage scientifique en France et en Angleterre, pour visiter les édifices les plus remarquables de ces pays, parce qu'il traitera dans le troisième volume de son architecture civile, l'histoire descriptive de l'architecture civile de ces contrées, a lu le 21 juin dernier, dans la séance de l'Académie royale des sciences de Paris, dont il est correspondant, un Mémoire intitulé *Mémoire sur l'état de l'architecture au moyen âge, et sur les moyens par lesquels les monumens de ce temps ont été exécutés avec exactitude*. Voici un aperçu de ce travail.

Il est très-remarquable que, tandis que la plupart des branches

du savoir humain étaient en décadence au moyen âge, l'architecture pratique se tenait à une hauteur digne d'elle ; la solution de ce problème est l'objet essentiel de ce mémoire. 1°. Comme beaucoup d'ecclésiastiques s'occupaient de l'architecture, ils employaient tous les moyens propres à l'exécution ; et l'auteur a trouvé par ses recherches, que même en France il y avait beaucoup d'évêques qui s'appliquaient avec succès à l'architecture.

2°. Le clergé lui-même mettant la main à l'œuvre, les laïques ne pouvaient pas s'en dispenser. D'après les règles de St.-Benoît, une certaine classe de religieux fut obligée à des travaux pour la construction des temples : il était de même naturel que l'impression faite par la religion chrétienne produisit sur l'âme le désir de posséder et d'élever de grandes églises pour l'honneur du culte divin.

3°. Après l'invention des voûtes en ogives et croisées, si sveltes et si légères, c'est-à-dire de la construction de voûtes à la manière tudesque, dont le goût se manifesta en Allemagne vers la fin du dixième siècle et dans les cathédrales de Zeiz, Meissen, Naumburg et Mersebourg ; en France, vers 1030, à l'église de Coutances ; en Angleterre, vers 1130, à l'église de Sainte-Croix à Winchester et qui était employée dans le douzième siècle à Saint-Denis, Paris, Metz, dans beaucoup d'églises en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Suisse, en Angleterre et en Italie, les temples ne demandaient plus de si forts murs ou points d'appui qu'ils l'avaient exigé d'après la manière de bâtir connue jusqu'alors. Par-là on fit une économie considérable dans la masse des murs ; on peut l'estimer à un tiers, et cet avantage facilita essentiellement la construction des grandes églises, et contribua à les multiplier.

4°. Celui qui examinera ces monumens d'un œil connaisseur, ne manquera pas d'observer la solidité architectonique de leur exécution, et que le choix soigneux des matériaux, le plan et l'exécution supposent des connaissances profondes en statique et en mécanique. Mais il ne suffisait pas que l'évêque, après avoir projeté le plan, fût pourvu de l'argent et des matériaux nécessaires à l'exécution de l'édifice qui devait faire la splendeur de son diocèse et lui assurer la reconnaissance des contemporains et de la postérité ; cette exécution exigeait encore beaucoup d'ouvriers exercés pour réaliser le projet d'une manière solide et exacte. Mais comment, en ces temps où les beaux-arts étaient en

décadence, ces ouvriers pouvaient-ils être trouvés en aussi grand nombre que l'exigeait l'édification de tant de grands temples, couvens et châteaux fortifiés, dans la plupart des pays de l'Europe ? Cela mérite d'être dévoilé à ceux qui s'intéressent à l'histoire des hommes et à l'architecture sous tous les rapports.

L'auteur a envisagé ces matières en développant l'influence qu'avait la fraternité des anciens francs-maçons sur la pratique de l'architecture et en montrant que cette société mystérieuse était constituée d'après l'exemple des sociétés romaines pour l'édification des édifices, comme on le voit en remontant à leur origine et à leurs rites en Angleterre, en Italie et en Allemagne, en suivant leur histoire et leur décadence. A la place de ces francs-maçons se mirent les corps de métiers, des maçons, des tailleurs de pierres et des charpentiers. Dès-lors la pratique de l'architecture perdit beaucoup ; toutefois dans le moyen âge, plus d'un architecte seul, principalement en Italie, exécuta non-seulement des églises, des couvens, des hôpitaux, des palais, des hôtels-de-ville, mais encore des fortifications, des arsenaux, des ponts, des chaussées, des aqueducs et des ports, tandis qu'il y a maintenant, en beaucoup de pays, un corps nombreux d'architectes civils, des ingénieurs, des intendances somptueuses, un grand nombre de contrôleurs, etc., quoique l'occasion pour l'étude des diverses branches de l'architecture manque. M. de W. croit donc, 1<sup>o</sup>. qu'il y a, surtout en Allemagne, un besoin urgent d'avoir une école d'architecture, où non-seulement l'architecture civile, mais aussi les autres branches de cette science, c'est-à-dire l'architecture hydraulique, militaire et des mines, soient enseignées. Cette école pourrait se former d'après le plan que l'auteur a proposé dans le premier volume de son ouvrage sur l'architecture civile ; elle aurait aussi une classe pratique pour les ouvriers ; 2<sup>o</sup>. que l'établissement des compagnies d'ouvriers sortant d'une école ainsi organisée, serait d'une grande utilité, et qu'ils remplaceraient les sociétés de francs-maçons du moyen âge ; ils faciliteraient l'exécution de tous les grands ouvrages, et fourniraient des pontonniers, des charpentiers, et autres ouvriers exercés pour le service de la guerre.

Ce mémoire mérite assurément une attention particulière de la part de tous les administrateurs, des historiens et des hommes qui s'intéressent au bien public et à leur patrie.



70. HISTOIRE DE L'ART PAR LES MONUMENS, depuis sa décadence au IV<sup>e</sup>. siècle, jusqu'à son renouvellement au XVI<sup>e</sup>. ; par M. SÉROUX-D'AGINCOURT. 6 vol. in fol. avec 325 pl.; imprim. de Didot l'aîné. Prix, 720 fr. Paris; Treuttel et Würtz, Strasbourg et Londres; même maison de commerce.

Une première annonce, insérée au *Bulletin* (*suprà* tom. 1<sup>er</sup>., n<sup>o</sup>. 24), a donné une idée générale de cet important ouvrage qui est une véritable histoire des beaux-arts, pendant la longue durée du moyen âge. Les pièces justificatives de cette histoire sont les monumens mêmes, réunis et comparés dans leurs espèces diverses. Nous nous proposons de faire connaître successivement chacune des grandes divisions de cette bibliothèque universelle des arts et des artistes.

Le *discours préliminaire*, placé en tête du 1<sup>er</sup>. volume, indique au lecteur l'objet et le plan de l'ouvrage, l'espèce et la source des monumens sur lesquels il est fondé. L'art antique a eu ses historiens; Winckelmann, homme de goût et de science tout à la fois, s'est placé à leur tête par la solidité de ses préceptes et les agrémens de style qui en cachent toute la gravité. On savait donc par lui jusqu'où le génie des anciens s'était élevé; jusqu'à quel degré l'avaient rabaisé les malheurs de l'Europe, pliant sous le poids de la barbarie. C'est de ce dernier point que M. d'Agincourt est parti; et comme l'état des arts est une conséquence de l'état civil et politique des nations, M. d'Agincourt présente d'abord le tableau de la situation morale de la Grèce et de l'Italie, où il doit prendre ses matériaux, et durant l'intervalle de douze siècles, qui sépare Constantin de Léon X. Ce procédé philosophique anime en quelque sorte la narration, rapproche les effets de leur cause, et lie ainsi à la décadence de la civilisation la décadence des arts, qui ne peuvent vivre et mourir qu'avec elle.

C'est alors que le sujet propre de l'ouvrage se présente en trois grandes divisions, l'*architecture*, la *sculpture* et la *peinture*. Ce sont, comme le dit l'auteur, les monumens qui doivent parler, écrivant lui-même sous leur dictée, et ne se chargeant tout au plus que d'expliquer et de commenter quelquefois leur langage. Il lui fallait donc les recueillir en assez grand nombre, les choisir parmi les plus authentiques, les mieux caractérisés, et les rapprocher, les classer sous les divers rapports de leur date, de

leur destination, de leur importance, de leur style; et c'est ainsi que les jugemens qu'ils inspirent devaient former un corps de doctrine positif, certain; un guide fidèle pour l'artiste et pour l'historien.

Tout l'ouvrage était donc en quelque sorte dans les planches, où les monumens sont fidèlement reproduits et rapprochés dans le meilleur ordre. Les résultats, qui sont l'histoire même de l'art, *sautent aux yeux*, on peut le dire, et l'auteur n'a eu qu'à consigner dans ses descriptions toutes les remarques que ses longues études l'ont mis à même de faire sur d'aussi bons et d'aussi nombreux documens: sur les 325 planches qui composent l'ouvrage, et sur lesquelles sont figurés plus de 1400 monumens, dont plus de la moitié sont inédits, 73 planches appartiennent à l'architecture; nous nous en occuperons spécialement dans cette analyse.

Dans l'introduction à cette partie de son Histoire de l'art, M. d'Agincourt trace un précis de l'état de cet art chez les Égyptiens, les Étrusques, les Grecs, les Romains, suivi d'une planche qui le représente dans son état de perfection chez ces deux derniers peuples; et les exemples en sont le Parthénon d'Athènes, la Maison carrée de Nîmes, les temples de Mars et de la Fortune virile à Rome; et dans le genre des constructions circulaires, le Panthéon de Rome, monument qui, par la grandeur de son ensemble et la majesté de ses parties intérieures et extérieures, fait encore l'étonnement et l'admiration de l'univers, parce que le culte du vrai Dieu l'a sauvé de la destruction qui, depuis vingt siècles, couvre de débris et de ruines le sol de la ville appelée éternelle.

Mais ces modèles perpétuels du beau perdirent bientôt leur autorité; on fit autrement, c'est-à-dire moins bien, et le siècle de Septime Sévère fut marqué par les premières altérations qu'éprouvèrent les ordres; elles étaient complètes sous Constantin, et l'arc de triomphe élevé en l'honneur de ce prince, après sa victoire sur Maxence, porte, bien plus encore que l'arc de Septime Sévère, des traces de cette décadence dans son exécution, et dans l'emploi des ornemens et le choix mal entendu de la place des bas-reliefs; ces traces mêmes sont d'autant plus sensibles que l'arc de Constantin fut orné en partie de sculptures arrachées de l'arc et du *forum* de Trajan. Les Thermes de Dioclétien et son palais à Spalatro avaient déjà préparé cette dégradation de l'architecture. Ce n'est plus dès lors qu'une suite d'efforts pour mal faire à force de malheureuses inventions, ou d'impuissance à force de démoralisation sociale; la basilique de Saint-Paul hors des murs

en est comme l'histoire écrite par ses états successifs; ses cinq nefs primitives ont pris la forme d'une croix par l'addition d'une nef transversale à son extrémité. Les besoins du culte dirigèrent ensuite toutes ces constructions chrétiennes, et l'art dut se soumettre à ce nouveau besoin. Alors aussi s'opérèrent ces associations bizarres de parties qui étaient d'époques et de matières diverses, association dont l'effet est encore si remarquable et qui serait le motif d'une juste répugnance si elle n'était en même temps le symbole expressif du triomphe du Christ sur le paganisme.

Ce même besoin institua l'usage des *catacombes*, lieu de sépulture des martyrs, et dont les temps antérieurs avaient déjà fourni l'exemple; tel, entre autres, le monument sépulcral des Scipion, découvert en 1780, et qui date de l'époque où l'usage d'enterrer les morts prévalut sur celui de les brûler. Les premiers chrétiens enterraient aussi leurs morts comme les Hébreux, et les carrières d'où Rome tirait ses palais furent leurs premières demeures funéraires. Bientôt, avec plus de liberté pour leur culte, ils en choisirent de plus convenables, et les ornèrent de peintures, qui sont encore pour l'artiste un sujet d'étude historique et monumentale. Comparées aux catacombes étrusques de Tarquinia et à celles des Romains, les catacombes chrétiennes fournissent, dit M. d'Agincourt, l'occasion d'un fonds de remarques qui tournent toutes à l'avantage de mon sujet, l'histoire de l'art et de son altération successive. Tel, en effet, il se présente dans les églises de St.-Clément, de St.-Martin-aux-Monts, à Rome; dans celle de St.-Nazaire et St.-Celse, à Ravenne, qui appartiennent au 5<sup>e</sup>. siècle; dans les palais et les églises construits du temps de Théodoric, à Terracine et à Ravenne, au 6<sup>e</sup>. siècle; les Lombards, aux 6<sup>e</sup>., 7<sup>e</sup>. et 8<sup>e</sup>., influèrent encore sur cette décadence de l'architecture et en Italie. Le génie de Charlemagne l'y améliora au siècle suivant; les Pisans l'imitèrent plus tard, et à deux époques différentes, au 10<sup>e</sup>. et au 15<sup>e</sup>. siècles. Le style grec moderne se mêla encore à tant de malheureuses innovations, et Ste.-Sophie, à Constantinople, et St.-Marc, à Venise, sont restés comme les témoins de ce nouveau style. L'Orient participa à cette dégradation de l'art; la prodigalité des colonnes dans la façade du portique du temple du soleil à Palmyre en dénonce les commencemens, et les types plus réguliers laissés par Constantin ne l'arrêtèrent pas. Les monumens de l'Asie ne montrent pas plus de régularité, et le 13<sup>e</sup>. siècle vit s'accomplir cette décadence de

l'architecture dans l'occident de l'Italie, où le seul principe qui la dominât était la confusion de toutes les règles, tandis qu'à la même époque l'art s'améliorait déjà à Venise, à Pise et dans d'autres provinces. On commença à rechercher un genre d'architecture nouveau ; l'architecture, dite gothique, dont le principal caractère est dans l'arc en tiers-point ou ogive. Ses premiers indices sont tirés de l'abbaye de *Subacio*, près de Rome, dont la chronique du monastère fixe la reconstruction entière à l'an 847. C'est là le plus ancien modèle de l'arc à ogive ; il se répandit ensuite. Une planche représente réunis les divers édifices qui montrent le style de l'architecture *gothique*, ou *anti-romaine* ou *anti-grecque*, comme disaient les Italiens, depuis son origine au 9<sup>e</sup>. siècle, jusqu'au 13<sup>e</sup>., et les plus remarquables sont les deux églises de St.-François à Assise, celle de St.-Flavien à Montefiascone, et Notre-Dame de Paris. Les principaux monumens du même genre élevés dans les diverses contrées d'Europe, sont aussi réunis dans une autre planche ; ils descendent jusqu'au 15<sup>e</sup>. siècle ; ils touchent à la renaissance de l'art ancien. Alberti et Brunelleschi en donnèrent le signal ; le génie des peuples se réveillait, ils renaissaient en même temps à l'indépendance ; les lettres les éclairaient de nouveau de leur lumière bienfaisante ; l'esprit humain recouvrait son ancienne virilité ; il enfanta les prodiges qui doivent être son éternel honneur. M. d'Agincourt en décrit la marche ; l'histoire de la renaissance de l'architecture forme la troisième partie de son ouvrage ; la quatrième est l'histoire même de son renouvellement en Europe. Michel-Ange laissa l'empreinte de son génie dans les travaux d'Architecture, comme dans ceux de peinture et de sculpture, quoiqu'il s'attachât à ne rien imiter ; et à l'âge de 72 ans, il termina St.-Pierre de Rome, l'un des plus considérables monumens de l'architecture ancienne et moderne. Après lui, la foule des architectes se presse sous la plume de l'historien, et si le tableau de la décadence de l'art afflige le lecteur, celui du renouvellement le dédommage par ses magnificences ; et il répète avec le savant auteur de *l'Histoire de l'art par les monumens*, que c'est à la religion, c'est-à-dire à la plus grande puissance de la civilisation moderne, que l'architecture doit ses plus sublimes pensées comme l'occasion de ses plus grands et de ses plus durables ouvrages. Nous rendrons compte dans un prochain article des volumes relatifs à l'histoire de la sculpture. C. F.

## MÉLANGES.

71. DET KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKABS PHILOSOPHISKE OG HISTORISKE AFHANDLINGER. Mémoires philosophiques et historiques de la Société royale danoise des sciences. T. I<sup>er</sup>. In-4. Copenhague; 1823. (*Fin de l'analyse.*)

1818—19. Le chevalier Thorlacius a entretenu la Société, de ses recherches sur le *mythe* des Charites ou Grâces: son but a été d'en éclaircir l'origine et le développement, de montrer l'emploi que les Grecs en faisaient dans les arts et dans la vie commune. L'auteur regarde le *mythe* des Grâces comme ayant pris naissance chez les Hellènes mêmes, et par conséquent comme pélasge. En comparant les passages principaux d'Homère et d'Hésiode relatifs aux Grâces, à ceux d'auteurs en prose qui parlent des traditions antiques, on ne peut nier que le chancre ionien ne mette ces déesses en rapport avec les idées cosmogoniques et cosmologiques des anciens Grecs. Cependant Homère place ces idées dans le fond du tableau, ce qui fait ressortir davantage les Grâces, qu'il peint comme des êtres d'où viennent toute harmonie, tout agrément, toute grâce. Hésiode, dans sa Théogonie, en donne la même idée. De là ce *mythe* passa dans les mystères religieux, comme on le voit par le chant orphique, où les Grâces sont mentionnées telles que les avaient représentées Homère et Hésiode. L'auteur passe ensuite au culte des Grâces, en prenant Pausanias pour guide. Il parcourt la Crète et Paros, Sparte et Amyclée, Mycène, Hermione, Orchomène, Athènes, l'Élide, l'Arcadie, Smyrne et l'île de Ténédos. Le culte le plus renommé avait lieu à Orchomène en Béotie, puisqu'elles y recevaient les hommages des habitans de toutes les contrées de la Grèce. Le XIV<sup>e</sup>. hymne olympique de Pindare, et les inscriptions Orchoméniennes sur le culte des Grâces, rapportées par le Grec moderne Mélétius, jettent sur cette matière le plus grand jour. M. Thorlacius fait remarquer qu'il est assez singulier que le siège principal du culte des Grâces ait été dans cette même Béotie, que les Grecs méprisaient à cause de l'esprit lourd des habitans.

Dans la 3<sup>e</sup>. partie, l'auteur examine les principaux monumens relatifs aux Grâces, et les chefs-d'œuvre qu'elles avaient inspirés aux anciens. Amyclée et l'Élide, Sparte et Athènes, Délos et

Mycène, et d'autres lieux célèbres étaient embellis de représentations des trois déesses. Nous savons que Batyclès et Bupale, Phidias, Polyclète et le sage Socrate les avaient sculptées, et qu'Apelle et Pythagore les avaient peintes. Jusqu'au commencement du siècle de Périclès, on les représentait vêtues; ce n'est que lorsque l'art fut parvenu à sa perfection qu'on osa les dépouiller de leur vêtement. M. Thorlacius a rassemblé une vingtaine de dessins de groupes sculptés, bas-reliefs et tableaux, médailles, pierres gravées, etc. Le plus beau est un relief rapporté par Bartoli sous le n<sup>o</sup>. 68 de ses *Admiranda Romanarum antiquitatum*.

Pour mieux développer les idées et les sentimens des Grecs au sujet des Grâces, l'auteur examine des passages de Pindare et des poètes de l'anthologie. Le premier, malgré son essor lyrique, était appelé dans l'antiquité le poète des Grâces. L'auteur fait voir que les Grecs voyaient l'intervention des Grâces dans toutes les affaires humaines, sur la terre, dans l'olympé, dans la nature et l'art.

Le conseiller d'état Engelstoft a continué la lecture de son mémoire sur l'expédition de Charles Canutson (Knudsen) en Norvège, son couronnement à Drontheim, sa retraite, la protestation du peuple norvégien contre ce qui s'était passé, et le couronnement à Dronthem de Christian I<sup>er</sup>., reconnu par tous les partis. Comme l'auteur a soin de s'appuyer sur des documens authentiques, son mémoire jette beaucoup de jour sur une époque importante de l'histoire danoise. Le prof. P. E. Müller a soumis à la Société l'extrait d'un mémoire sur les sources où a puisé l'historien Snorro, et sur leur authenticité. Ce mémoire a paru récemment.

1820—21. L'évêque Münter a lu un mémoire dans lequel il appuie la fixation de l'année de la naissance de Jésus Christ sur des raisonnemens astronomiques. L'auteur trouve dans l'étoile des mages, un moyen de lever les doutes qui regardent l'époque précise de la naissance du Sauveur. L'apparition de cette étoile est mentionnée non-seulement par saint Matthieu et par l'Évangile apocryphe de saint Jacques, mais aussi par Chalcidius, philosophe platonicien, dans son commentaire sur le Timée de Platon, ainsi que par l'auteur des Dialogues d'Hermippe sur l'astrologie. Quoique l'étoile soit simplement appelée *ἀστὴρ*, M. Münter pense que c'était une conjonction de planètes; les Grecs et les

Hébreux confondaient souvent les significations de *stella* et de *sidus*. De très-anciens livres juifs parlent d'une étoile qui devait paraître pour marquer la naissance du Christ. Abarbanel dit, dans son Commentaire sur Daniel, que la grande conjonction de saturne et de jupiter dans le signe des poissons, est regardée par les juifs comme un présage important, et qu'elle a eu lieu l'année du monde 2365, ou 3 ans avant la naissance de Moïse, et qu'elle a présagé la délivrance des enfans d'Israël de la captivité d'Égypte. M. Münter pense qu'il faudrait rechercher si des juifs plus anciens énoncent l'opinion ou la tradition que la conjonction de jupiter et de saturne dans le signe des poissons, doit marquer la naissance du Christ. Depuis Moïse, il y eut 3 conjonctions de ce genre. Képler a fixé la dernière à l'année julienne 39, ou l'an de Rome 749; au commencement de l'année suivante, la planète de mars entra dans le même signe, ce qui a déterminé cet astronome à porter la naissance du Christ à l'année de Rome 748. M. Münter engage les astronomes à faire de nouvelles recherches à ce sujet.

Le professeur Olufsen a soumis à la Société le mémoire, depuis imprimé dans son recueil, sur la division des terres, appelées *bool* dans les anciennes lois et dans les écrits danois.

Le professeur Ramus a lu un mémoire sur les plus anciennes monnaies danoises, depuis Canut le Grand jusqu'au règne de Canut le Saint inclusivement, avec lequel commence une suite de monnaies complète et rangée systématiquement.

1821—22. L'évêque Münter a lu un mémoire sur quelques idoles des Sardes, dont le professeur Keyser, à Christiania, lui a apporté des copies moulées en terre cuite. Ce mémoire a depuis été imprimé sous le titre de *Sendschreiben an Creuzer über einige Sardische Idole*. Copenhague; 1822; avec deux pl. représentant les idoles.

Le chevalier Schlegel a communiqué le commencement de ses recherches sur l'ancienne législation danoise. L'auteur a pour but de prouver que les plus anciennes dispositions législatives chez les Danois, sont émanées de la volonté du peuple, et non pas, comme plusieurs écrivains l'ont cru, de la volonté de l'autorité absolue du souverain.

Ces dispositions avaient l'avantage d'être parfaitement d'accord avec les mœurs et les sentimens de la nation, et d'être éprouvées par l'expérience; une génération les transmettait à l'autre;

elles s'étaient pour ainsi dire adaptées à la vie du peuple, et ne pouvaient être inconnues à aucun citoyen. Ainsi on n'avait pas même besoin de les écrire. Depuis les temps les plus anciens les connaissances judiciaires dans tout le Nord consistaient en certaines formules, dont on observait la teneur avec la plus grande rigueur. Elles étaient souvent contenues dans des sentences en partie rimées, que l'on retrouve soit dans les vieux recueils de lois, soit dans les *sagas*, soit enfin dans la tradition orale. Plusieurs de ces formules ou sentences circulaient dans tout le Nord; d'autres n'étaient usitées qu'en Danemark.

Le professeur Olufsen a donné communication de la suite de son mémoire servant à éclaircir l'organisation intérieure du Danemark, dans les temps anciens, surtout au 13<sup>e</sup>. siècle, en 4 dissertations sur les terres dites de marc d'or et de marc d'argent, sur l'origine des terres jachères qu'on trouve maintenant en Danemark, sur quelques passages mal interprétés dans le Code jutlandais de Waldemar II, et sur la culture et les défrichemens en Danemark; elles sont toutes insérées dans le tome I<sup>er</sup>. du recueil des mémoires.

Ce premier volume contient, outre le rapport de M. OErsted, les morceaux suivans : 1<sup>o</sup>. *Explication de l'inscription d'un ancien autel étrusque à Cortone*, par Münter; 2<sup>o</sup>. *Sur les monnaies de Canut le Saint*, par Ramus; 3<sup>o</sup>. *Sur les Grâces*, par Thorlacius; 4<sup>o</sup>. *De l'équité que l'historien doit montrer*, par J. Möller; 5<sup>o</sup>. *Développement de l'idée de la foi*, par Mynster; 6<sup>o</sup>. *Des monnaies des Francs dans l'Orient*, par Münter; 7<sup>o</sup>. *Mémoire pour éclaircir l'organisation intérieure du Danemark dans les temps anciens*, par Olufsen. ( Nous avons donné l'analyse de la plupart de ces mémoires).  
D—c.

72. ARCHEOLOGIA, or, Miscellaneous tracts relating to antiquity. Published by the Society of antiquaries of London. Vol. XX, part. 1. London, Nichols and son; 1823; in-4.

Cette première partie du vingtième volume des mélanges d'antiquités publiés par la Société des antiquaires de Londres, ne renferme que trois mémoires; l'un en forme de lettres au nombre de deux, adressées à M. Henri Ellis, secrétaire de la Société, par M. Th. Amyot qui cherche à connaître les véritables circonstances de la mort du roi Richard II, dans le château de Pont-Fract, en 1400. Il n'adopte pas l'opinion vulgaire qui le



fait assassiner par sir Piers d'Exton, et il pense, d'après ses propres recherches et l'examen d'anciens documens, que ce prince se laissa volontairement mourir de faim. M. Markland examine dans une autre lettre, les diverses formes des chars et voitures qui furent anciennement en usage en Angleterre; il y comprend les chaises à porteur et les litières; et il donne les figures de ces divers meubles, tirées des peintures d'anciens manuscrits. Ces deux mémoires sont de peu d'étendue, mais celui qui les précède occupe 423 pages du nouveau volume. Son sujet est encore relatif au roi Richard, et le mémoire contient la traduction anglaise d'un poème français, dont le sujet est *la Déposition du roi Richard II*, écrit par un contemporain, et exposant ce qui se passa durant la campagne du roi en Irlande. La traduction anglaise est suivie du texte français du poème, d'après un magnifique manuscrit du Bristish Museum, qui a appartenu à Charles d'Anjou, comme le prouve cette suscription : *Ce livre de la prinse du roy Richart d'Engleterre est à Mons<sup>r</sup>. Charles d'Anjou conte du Maine et de Mortaing et gouverneur de Languedoc.* CHARLES. Le poème est en strophes de 4 vers; en voici une tirée de l'exposition du poème, dans laquelle l'auteur raconte qu'un chevalier de ses amis lui ayant proposé d'aller avec lui *en Albion*,

Je respondi, monseigneur, commander  
Pövez sur moy : je suis pres dencliner  
Ma voulenté a vostre bon penser,  
Nen doubttez pas.

L'éditeur traducteur, le rév. John Webb, a accompagné sa traduction de notes et d'éclaircissemens historiques, dans lesquels il compare les assertions du poète français aux relations des historiens qui ont traité le même sujet; il rectifie quelquefois ces derniers; c'est dire tous les soins qu'il a donnés à son travail, qui intéresse à la fois l'histoire de l'Angleterre et celle de la poésie française. C. F.

73. DRITTER JAHRESBERICHT ÜBER DIE VERHANDL. DES THÜRING. SECHS. VEREINS. Troisième rapport sur les travaux de la Société de Thuringe en Saxe, pour la recherche des antiquités nationales. In-8. avec fig. Naumbourg; 1823.

On rend compte dans ce rapport, d'abord des antiquités antérieures au christianisme, puis de celles du moyen âge.

Des amulettes en plomb ont été trouvées au pied de Sonnenberg près d'Oberneusulza ; on y voit figurés le soleil, la lune et les étoiles, et au revers on voit des caractères, que les professeurs Hall et Gesenius ont pris pour de l'arabe carmatique difficile à lire à cause de la confusion des lettres ; le professeur Tychsen est porté à regarder plutôt cette écriture comme étant du *neski* enjolivé, ou du *suli* dont on n'a fait usage que depuis le 12<sup>e</sup>. siècle ; cependant on l'a trouvé dans un tombeau païen.

Plusieurs tertres ont été récemment fouillés, entre autres à Skopau, Friedebourg, Wendelstein, Alsleben. On y a trouvé des squelettes, des vases en terre cuite, des bagues en cuivre, l'une avec les mots *ave dulci*, une hache en pierre, et des dents de poissons perforées, qu'on portait apparemment en collier. Dans la Basse-Lusace on a ouvert plusieurs tombeaux anciens qui n'ont guère fourni que des urnes ; l'une avait en dedans une séparation, précisément comme celle qui a été trouvée à Xanthen, et que Montfaucon a figurée d'après Beger. Dans un tombeau ouvert auprès du lac de Ruppin en Prusse, on a trouvé, au milieu d'urnes et de débris d'armes, une paire de ciseaux tels qu'on les emploie pour la tonte des brebis, ce qui prouve que les Germains se livraient à l'économie pastorale. Dans le même tombeau on a trouvé un vase de bronze qui paraît avoir été doré ; des vases de cuivre doré ne sont pas très-rare dans les tombeaux anciens des bords de l'Elbe et de la Saale. La Société a fait l'acquisition d'urnes qui ont été déterrées auprès de Mersebourg ; elles renfermaient des instrumens tranchans en pierre. La Silésie a fourni de petits vases couverts d'un vernis noir comme celui des vases étrusques : on prétend que la Pologne en a fourni de semblables.

D'après des chroniques qui, à la vérité, ne sont pas d'une haute antiquité, les Vendes adoraient à Leipzig une idole appelée Flyntz, et figurée par un squelette. On a trouvé dans la cour d'une maison de cette ville, une tête colossale de mort en pierre, ayant les tempes ceintes de lauriers : c'est peut-être cette ancienne idole ; la Société en a donné un dessin exact. Elle a fait l'acquisition de plusieurs marteaux en pierre ; deux savans, Kruse et Reichard, s'occupent, chacun en son particulier, d'une carte de l'ancienne Germanie.

Pour le moyen âge, la Société a fait des recherches dans les archives du chapitre de Naumbourg, où elle a trouvé et copié des

document inédits ; elle a commencé à former une suite de sceaux des évêques de Naumbourg ; la cathédrale de cette ville a été décrite par un de ses membres ; d'autres membres ont dessiné ou décrit d'anciens châteaux et églises de Thuringe. Elle a reçu diverses monnaies, entre autres deux petites pièces d'or des rois mérovingiens ; l'une paraît être de Sigebert, roi d'Austrasie. L'un des membres, dont le zèle n'a cru devoir rien négliger, s'est occupé à relever les inscriptions des vieilles cloches du pays.

D- G.

74. ACADEMIE ROYALE DE TURIN. — Le 27 mai dernier la classe des sciences morales, historiques et philosophiques de l'Académie royale, a tenu une séance ordinaire dans laquelle ont été lus les travaux suivans : Lettre 4. *Des diverses époques de l'histoire de l'Italie moderne, et réflexions à ce sujet*, par le comte Napione ; *Études sur les papyrus, etc., du Musée égyptien*, par l'abbé Peyron ; *Observations sur la coutume des anciens Égyptiens de renfermer le papyrus dans la tombe de leurs morts*, par le card. S.-Quintino ; *Sur les noms des mesures linéaires adoptées pour exprimer des mesures de superficie, pour servir à interpréter les anciennes écritures de l'Égypte*, par S. E. le comte Balbo. — Dans une séance subséquente du 30, tenue par la classe de physique et de mathématiques, on traita des objets suivans : *Expériences sur la propagation des remous*, par M. le prof. Bidone ; *Sur les anciens monumens égyptiens en général, et en particulier sur quelques-uns de ceux du Musée, considérés comme minéraux*, 1<sup>re</sup> part, par le prof. Borson. — M. le D<sup>r</sup>. Bellingeri lut une partie de son mémoire ayant pour titre : *Experimenta physiologica in medullam spinalem*. — Le comte de Balbo, président, lut une partie de son travail sur l'ancienne mesure égyptienne faite de bois de Méroë, qui se trouve maintenant au nouveau musée royal, et communiqua à la classe le résultat de la comparaison faite à sa demande, par le prof. Plana, de cette mesure avec le mètre, au moyen de l'instrument qui divise le millimètre en 200 parties ; résultat duquel S. E. déduit la conjecture de l'état dans lequel on devait se trouver à cette époque, chez les anciens astronomes égyptiens, sur la mesure de la terre. (*Gazetta piemontese* du 1<sup>er</sup> juin 1824.)

— Dans la séance du 13 juin M. Michelotti a fait un rapport

sur une nouvelle manière de tirer des empreintes, et la manière de lithographier sur des planches de métal d'une composition particulière. A cette séance ont assisté M. l'avocat Costa, secrétaire d'état, et M. Champollion, célèbre par son érudition en matière d'antiquités égyptiennes. (*Journ. de Savoie.*)

75. COMMENTATIONES SOC. REG. SCIENT. GOTTINGENSIS RECENTIORES, Classis historicæ et philologicæ, tom. V, cum fig. Goettingue; in-4.

Ce volume contient les mémoires suivans : *De inscriptionibus Sardicis et privilegiis Judæorum et Christianorum in St.-Thomæ in orâ malabaricâ cum explicatione inscriptionis trilinguis à Buchanano adlatæ, commentatur* Th. Chr. Tychsen. — *De occupatione et divisione agrorum Romanorum per barbaros Germanicæ stirpis indè à sæculo quinto p. C. n. factâ, commentatio tertia et ultima.* Auct. G. Sartorius. — *De Defectibus rei nummaricæ Muhammedanorum supplendis commentatus est* Th. Chr. Tychsen. — *De Fontibus Geographorum Strabonis commentatio prior.* Auct. L. Heeren. — *De Propheticâ Hebræorum poësi paralipomena,* Auct. J. G. Eichhorn. — *Philosophorum Alexandrinorum ac neo-platoniorum recensio accuratior.* Auct. Fr. Bouterweck. — *De Nummo Atheniensi tetradrachmo antiquissimo, in thesauris Bibliothecæ univ. reg. (Gotting.), adservato.* Auct. Th. Chr. Tychsen. (*Journ. de la Litt. étr., janv. 1824, p. 24.*)

76. SOCIÉTÉ ROYALE DE GOETTINGUE. La Société royale des sciences de Goettingue, classe d'histoire et de philologie, a proposé, pour 1826, un sujet de prix d'autant plus intéressant, que jusqu'ici il n'avait été écrit en ce genre que des dissertations partielles, des *monographies*; il s'agit d'éclaircir la grande question des tumuli ou éminences en terres rapportées. On verra par le simple énoncé des questions, que la Société a, sur cette matière, des vues étendues.

S. R. S. Desiderat investigationem accuratiorum antiquissimorum Germaniæ tumulorum et sepulcrorum, prætermisissis planè recentioribus, Romanis aliisque. Desiderat præterea præcipuè,

1°. Enumerationem et explorationem relationum hanc rem spectantium, et collectionum indè depromptarum, adjectâ locorum commemoratione accuratâ, ubi tumuli sint, et quidquid in iis inventum sit;

2°. Commemorationem similitudinum, diversitatum horum tumulorum, imprimis secundum formam eorum exteriorem, directionem et habitum interiorem ;

3°. Disquisitionem quatenus ex his relationibus conjunctionum harum, olim in Germaniâ habitantium, nationum cum aliis septentrionis et occidentis Europæ, atque harum omnium cum Asiæ populis certo colligi possit.

Les mémoires devront être parvenus à la Société dans le cours de septembre 1826. On suivra les formes usitées pour les concours académiques, et le prix sera de 50 ducats.

En 1823, la Société avait proposé d'examiner comment, depuis les Ptolémées, les Égyptiens se sont peu à peu écartés de toutes les habitudes et de toutes les institutions de leurs ancêtres; et comment ils ont cessé de faire corps de nation. Aucun mémoire n'a été adressé à la Société; il y a lieu de croire qu'il n'en sera pas de même en 1826; et le grand nombre de *monographies* déjà publiées sur les *tumuli*, répond d'avance que de nombreux concurrents entrèrent en lice. P. DE GOLBÉRY.

77. TRANSACTIONS OF THE HISTORICAL AND LITERARY COMMITTEE OF THE AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY. Transactions du comité d'histoire et de littérature de la Société philosophique américaine de Philadelphie. Philadelphie, SMALL; 1819.

C'est le I<sup>er</sup>. volume (460 pages) d'une suite de mémoires historiques et littéraires sur les indigènes de l'Amérique septentrionale. Il contient : 1°. liste des officiers et membres du comité historique; 2°. constitution du comité historique; 3°. notice littéraire sur la nature et le but du comité; 4°. rapport du comité à la Société philosophique; 5°. rapport du secrétaire du comité sur les langues des Américains; 6°. liste de dons; 7°. exposé de l'histoire des mœurs et coutumes des anciens habitans indigènes de Pensylvanie et des contrées voisines, par Heckewelder; 8°. correspondance entre M. Heckewelder et M. Duponceau sur les langues des Américains; 9°. mots, phrases et petits dialogues Lenni-Lenape ou Delaware; plus le catalogue des langues, page 104.

La partie historique a pour but de rendre justice aux Américains indigènes, et de les peindre tels qu'ils étaient avant les corruptions apportées par les Européens, et tels qu'ils seraient probablement encore, si les cruautés, les fraudes et les liqueurs

fortes de ceux-ci n'en avaient rendu un grand nombre féroces, faux et dissolus. Les chapitres VIII et XVI, qui traitent de l'éducation des femmes, du mariage et du divorce, sont singulièrement intéressans, et contraires à toutes les idées que l'on s'en forme ordinairement en Europe, pour n'avoir écouté que les détracteurs de ces peuplades lointaines qui, au contraire, font des remarques très-justes et très-spirituelles sur les défauts des blancs, comme on le voit dans le chapitre XXIII. Les quarante-quatre chapitres des volumes sont intitulés comme il suit :

1. Traditions historiques; 2. Relation américaine de la première arrivée des Hollandais; 3. Relations américaines de la conduite des Européens; 4. Sort du peuple Lenape; 5. Les Iroquois; 6. Caractère général des Américains; 7. Gouvernement; 8. Éducation; 9. Langage; 10. Signes et hiéroglyphes; 11. Éloquence; 12. Expressions métaphoriques; 13. Noms indiens; 14. Correspondance entre eux; 15. Manœuvres politiques; 16. Mariage et conduite envers les femmes; 17. Respect pour les vieillards; 18. Orgueil et grandeur d'âme; 19. Guerres et leurs causes; 20. Manière de surprendre les ennemis; 21. Messager de paix; 22. Traités; 23. Observations générales sur les Indiens et sur les peuples blancs; 24. Nourriture et cuisine; 25. Habillement et ornement de leurs personnes; 26. Danse, chant et sacrifices; 27. Scalper; 28. Constitution du corps et maladies; 29. Remèdes; 30. Médecins et chirurgiens; 31. Docteurs et joueurs de gobelets; 32. Superstition; 33. Initiation; 34. Mythologie indienne; 35. Phrénésie et suicide; 36. Ivrognerie; 37. Enterrement; 38. Amitié; 39. Prédication et prophètes; 40. Notices des chefs Indiens; 41. Supputation du temps, science, astronomie et géographie; 42. Observations générales et anecdotes; 43. Avis aux voyageurs; 44. Comparaison des Indiens et des blancs.

A. B.

#### 78. NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR LORD BYRON.

La dernière époque de la vie de Lord Byron appartient à l'histoire politique de notre siècle; c'est sous ce rapport que nous plaçons dans cette partie du Bulletin une courte notice extraite des divers journaux anglais.

George Gordon Byron était né en 1788; il descendait par une branche cadette de sir John Byron, qui fut créé pair à cause de la valeur avec laquelle il avait combattu à Edgehill pour la

cause royale, accompagné de six de ses fils. Gordon était le nom de sa mère; il n'avait que dix ans lorsque par la mort du jeune lord Byron il hérita de cette pairie. Il avait perdu son père en 1791, et sa mère vingt ans après. C'est dans le comté d'Aberdeen, pays de sa mère, que le jeune lord passa son enfance, et *Lachin y Gair* sera à jamais un lieu classique sous ce rapport. Né délicat, l'air des montagnes d'Écosse fortifia sa santé en même temps que leur aspect romantique enflammait son imagination et qu'il y puisait l'esprit d'indépendance d'un vrai montagnard. De l'école de Harrow où il avait eu pour maître le docteur Drury, il fut envoyé à l'âge de 16 ans à l'université de Cambridge. Ses études terminées, il quitta à l'âge de 20 ans Newstead-Abbey, lieu que sa mère habitait, pour se rendre à Lisbonne et visiter le Portugal, l'Espagne et la Grèce. A son retour en Angleterre, trois ans après, il ne tarda pas à publier les deux premiers chants de *Childe-Harold*. Il avait épousé le 2 janvier 1815, dans le comté de Durham, la fille unique de Sir Ralph Milbank Noël, baronnet, de laquelle il eut une fille vers la fin de la même année. Les deux époux se séparèrent quelque temps après sans que les vrais motifs de cette rupture éclatante aient jamais été bien connus du public. Lord Byron prit bientôt la résolution d'abandonner l'Angleterre pour jamais; il traversa la France et les Pays-Bas pour se rendre à Coblenz et de là en Italie par la Suisse. Il séjourna dans plusieurs villes d'Italie, notamment à Venise, où il fut joint par M. Hobhouse; à Rome où il acheva son poème de *Childe-Harold*; à Florence, où il trouva M. Shelly et M. Leigh Hunt; enfin à Gènes, d'où il se rendit en Grèce. Personne n'ignore le zèle avec lequel il servit la cause des Grecs, à laquelle il a sacrifié une partie de sa fortune, sa santé et enfin sa vie, ayant été enlevé le 19 avril dernier à Missolonghi par une maladie inflammatoire de courte durée. Nous ne répéterons point ici ce que les papiers publics ont rapporté des honneurs rendus par les Grecs à sa mémoire (1). Jamais homme ne les mérita mieux par son dévouement pour le pays dont il avait épousé les intérêts comme les siens et dont il servait la cause de toutes ses facultés. Sa prédilection pour la Grèce datait de son enfance : en se fortifiant avec

(1) La *Gazette littéraire* de Londres, du 3 juillet 1824, contient la traduction de la harangue funèbre que Spiridion Tricoupi a prononcée, le 10 avril, en présence des autorités publiques, et qui a été imprimée dans la *Gazette grecque* de Missolonghi. D.

l'âge elle était devenue une véritable passion. Il avait gravi le Parnasse, bu des eaux de l'Hélicon, traversé le 3 mai 1820 en 65 minutes le courant rapide de l'Hellespont, large d'un mille anglais, enfin il avait enfanté des vers sublimes dans les plaines mêmes de Marathon. Tel fut, sur un caractère ardent, le fruit des premières impressions qu'il avait reçues dans le cours de ses études classiques.—Lord Byron n'ayant point laissé d'enfans mâles, sa pairie a passé à un héritier collatéral. C. M.

79. NOTICE SUR LES DESCENDANS DE JEAN RACINE, membre de l'Académie française.

Jean Racine, né à la Ferté-Milon, le 21 décembre 1639, de . . . . . Racine, contrôleur du grenier à sel, et de Jeanne Sconin, mourut le 21 avril 1699, à 59 ans. Il fut marié en 1677 avec Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France, et eut six enfans de ce mariage.

Les voici dans l'ordre de leur naissance :

1<sup>o</sup>. Jean-Baptiste Racine, mort garçon, le 31 janvier 1740;

2<sup>o</sup>. Marie-Catherine, mariée à Pierre-Claude-Colin de Morambert, le 5 juin 1699, et morte le 6 décembre 1751;

(La famille de M. Jacobé Nauroi, directeur de la manufacture des glaces, à Paris, descend de ladite Marie-Catherine, épouse de M. Colin de Morambert. M. de Nauroi a laissé des enfans.)

3<sup>o</sup>. Anne Racine, morte religieuse au couvent de Notre-Dame de Variville;

4<sup>o</sup>. Jeanne-Nicole-Françoise, morte fille, le 22 septembre 1739, à l'abbaye de Malnoue, où elle était pensionnaire depuis six ans;

5<sup>o</sup>. Madeleine, morte fille, le 7 janvier 1741;

Et 6<sup>o</sup>. *Louis Racine*, auteur du Poème de la Religion, né le 2 novembre 1692, marié à Marie Presle, et décédé le 29 janvier 1763.

Le contrat de mariage de Louis Racine a été passé devant M<sup>e</sup>. Sellier, notaire à Paris, le 1<sup>er</sup>. avril 1728. Il a eu de cette union un fils et deux filles. Le fils périt sur la plage de Cadix, le 1<sup>er</sup>. novembre 1755, dans la violente secousse de tremblement de terre qui renversa Lisbonne. Les deux filles se marièrent. L'aînée, *Anne Racine*, a été mariée à Louis-Grégoire *Mirleau de Neuville*, écuyer. Son contrat de mariage a été



passé devant M<sup>e</sup>. Boulard, notaire à Paris, le 13 janvier 1746. La seconde, *Marie-Anne Racine*, a été mariée à Jacques-Bernard *Hariague*. Son contrat de mariage a été passé devant M<sup>e</sup>. Boulard, notaire, le 19 septembre 1752.

*1<sup>re</sup>. branche des filles de Louis Racine.*

Madame *de Neuville*, nommée depuis *de St.-Hery-des-Radrets*, a eu de son mariage un fils et trois filles. Le fils est marié et a une nombreuse famille.

Une des filles de madame *de Neuville-des-Radrets* a épousé M. *de Tremault*, qui a laissé deux fils, Hippolyte Tremault, et Auguste Tremault.

Une seconde fille de madame *de Neuville-des-Radrets* a été mariée au comte de *Taillevis de Jupeaux*, ancien officier de marine.

De ce mariage sont issus :

1<sup>o</sup>. Louis, comte de *Taillevis de Jupeaux*, chevalier de Saint-Louis, marié à la Martinique avec M<sup>lle</sup>. *Gallet de Saint-Aurin*, dont il a eu un fils et une fille.

2<sup>o</sup>. Charlotte de *Jupeaux*, mariée au comte *Joseph de Gomer*, chevalier de Saint-Louis, dont elle a plusieurs enfans.

3<sup>o</sup>. Anne Pauline de *Jupeaux*, mariée au chevalier *Joseph de la Roque*, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur. Duquel dernier mariage sont issus plusieurs enfans, savoir :

1<sup>o</sup>. Gabriel Charles *de la Roque*, logé actuellement à Paris, rue de Savoie, n<sup>o</sup>. 20.

2<sup>o</sup>. Antoinette-Louise-Françoise-Joséphine de *la Roque*, mariée à M. de *La Suzenais*.

3<sup>o</sup>. Adrien-Alexandre-Antoine de *la Roque*, demeurant à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice.

4<sup>o</sup>. Hippolyte-Louis de *la Roque*, âgé de 12 ans en 1824.

*Deuxième branche des filles de Louis Racine.*

Madame *D'Hariague* a eu une fille qui fut mariée à M. . . . *D'Hariague* son neveu, fils de son beau-frère.

Cette seconde madame *D'Hariague* a eu de son mariage deux fils et une fille.

A. M. H. BOULARD.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES,

### ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

#### PHILOGIE, LINGUISTIQUE, ETHNOGRAPHIE.

80. *CLAVIS SINICA, OR ELEMENTS OF CHINESE GRAMMAR.* Élé-  
mens de grammaire chinoise, précédés d'une dissertation pré-  
liminaire et d'un appendix contenant le Ta-hyoh de Confucius,  
avec une traduction; par J. MARSMAN; in-4°. , prix 5 liv. st.  
5 sh.; Serampour; 1814. (Voy. le *Journal des Savans*, février  
et mars 1817.)
81. *CONFUCIUS WORKS.* Ouvrages de Confucius, avec le texte ori-  
ginal et une dissertation sur la langue et les caractères des  
Chinois. Traduction de J. MARSMAN; in-4°. , prix 5 liv. st. ,  
5 sh., Serampour. 1809. ( Il n'a paru que le premier volume.
82. *NEW THEORY OF THE PERSIAN VERBS WITH THEIR HINDOOS-  
TANE SYNONYMES.* Nouvelle théorie des verbes persans avec  
leurs Synonymes hindous, en persan et en anglais; par le  
D<sup>r</sup>. GILCHRIST; in-4°. ; prix, 15 sh.; Calcutta.
83. *DISCOURS SUR L'UTILITÉ DE LA LANGUE ARABE, prononcé le  
16 juin 1823, aux promotions du collège de Genève; par  
M. JEAN HUMBERT, prof. d'arabe., in-8°. Genève; 1823;  
Paschoud.*

M. Humbert, de Genève, avait déjà pris place parmi les orien-  
talistes, par la publication de son *Anthologie arabe*, où sont ras-  
semblés et traduits plusieurs morceaux de poésie, la plupart  
empruntés au texte des *Mille et une nuits*. Quoique ce premier  
ouvrage ne soit pas à l'abri de tout reproche, il a donné une  
opinion avantageuse du talent et des études de l'auteur. Il faut  
lui tenir compte surtout des efforts qu'il a dû faire pour revêtir

de formes françaises ce luxe d'images, et cette magnificence d'expressions, qui sont si conformes au génie exalté des Arabes, mais qui sont presque toujours incompatibles avec l'excessive timidité du goût européen. Cette lutte laborieuse, engagée entre les habitudes opposées des deux langues, n'a pas toujours été sans succès pour le professeur genevois, et, à l'exception de quelques passages qui ont été mal entendus, on peut dire qu'en général il a su concilier partout l'élégance et la fidélité. Un pareil résultat, obtenu dès le premier pas dans la carrière, est, selon nous, un encouragement honorable, qui impose à M. Humbert de nouveaux devoirs pour l'avenir. Si la suite de ses travaux doit réaliser un jour les promesses de son début, on peut le regarder dès ce moment comme une des espérances de la langue arabe.

L'utilité de cette langue est trop vivement sentie par M. Humbert, pour qu'il soit ici nécessaire d'aiguillonner son enthousiasme; si jamais son zèle venait à être ralenti, nous n'aurions qu'à le renvoyer au discours même qui fait l'objet de cet article: c'est là qu'il a réuni dans une énumération succincte, mais élégante, tous les avantages et tous les bienfaits de la littérature arabe. Il nous la représente comme une mine féconde, où peuvent puiser tour à tour l'histoire, la géographie, la morale, la poésie, la critique des livres sacrés, l'astronomie, la médecine et toutes les sciences. Dans un tableau aussi rapidement esquissé, il serait aisé de signaler quelques taches, et surtout quelques lacunes; mais un discours est peu susceptible d'analyse; pour y suppléer nous nous contenterons de donner ici une citation qui fera juger de la manière de l'auteur. Nous choisissons de préférence ce passage: « Le peuple arabe, pendant cinquante siècles, a conservé » sans altération, ses usages, ses mœurs, ses coutumes; et pen- » dant ce long espace de temps, sa langue est aussi demeurée in- » variable. Libre au milieu de nations esclaves, le Bédouin a vu » passer comme une ombre, les monarchies de l'Égypte, de la » Syrie, de la Chaldée. Des conquérans redoutables ont fait » rouler leur char au bord du désert, et leur nom est à peine » venu jusqu'à lui; à peine a-t-il entendu le fracas des courses » d'Alexandre et l'éroulement du trône de Perse. Plus tard, » quand les brillantes conquêtes de ses compatriotes semblaient » l'appeler à quitter les sables brûlans et les puits desséchés, on » le vit, toujours sage et ferme, préférer à des chaînes dorées

» sa pauvreté libre et indépendante. Et quand de nos jours, une  
 » expédition célèbre amena les Français aux frontières de l'Arabie,  
 » l'observateur put reconnaître l'habitant de ces pays tel que  
 » nous l'ont dépeint les anciens auteurs : altéré de pillage , vin-  
 » dicatif, cruel ; et en même temps hospitalier , généreux , frugal ,  
 » endurci aux privations de tout genre , ne trahissant jamais la  
 » foi jurée , vivant avec tous les membres de sa tribu dans une  
 » concorde fraternelle. Aujourd'hui , comme du temps d'A-  
 » braham , chaque père de famille rend la justice parmi les siens ,  
 » les cheveux blancs sont en vénération , les délibérations sont  
 » prises par les vieillards : en sorte que le mot *cheikh* , en arabe ,  
 » signifie à la fois *vieillard* et *seigneur*. » Ce morceau est à la  
 fois exact et brillant. Nous ferons toutefois sur la dernière phrase  
 une remarque , qui a peut-être échappé à M. Humbert : c'est  
 que le mot français *seigneur* a lui-même une origine toute sem-  
 blable à celle de l'expression arabe , puisqu'il dérive du mot latin  
*senior* ( vieillard ) dont les Italiens ont fait *signor* , et les Fran-  
 çais , *seigneur*.

Dans un autre passage de son discours , l'auteur parle des  
 divers emprunts que les langues de l'Europe ont faits à la langue  
 du Coran ; il cite , en note , une *vingtaine* de mots français dont  
 l'étymologie est arabe ; mais cette liste n'est évidemment qu'un  
 essai , car j'en ai dressé moi-même une qui contient plus de  
*quatre-vingts* mots , et j'espère l'augmenter considérablement  
 dans mes recherches ultérieures.

Je terminerai cet article par une réflexion qui est toute en fa-  
 veur de M. Humbert : c'est qu'en général les notions qu'il a ac-  
 quises dans l'étude de la langue arabe , m'ont paru saines et  
 justes. Il doit cet inappréciable avantage aux conseils et aux leçons  
 de mon savant compatriote Michel Sabbagh , dont les muses orien-  
 tales ont eu à déplorer la perte , il y a quelques années. Une  
 chose qui m'a surtout prévenu en faveur de M. Humbert , et  
 qui fait à la fois l'éloge de son cœur et de sa modestie , c'est que  
 dans une des notes de son *Anthologie arabe* , il a payé un tribut  
 de reconnaissance et d'admiration à la mémoire de cet érudit ,  
 qui eût été sans doute placé au premier rang , s'il eût eu autant  
 de célébrité que de savoir.

J. É. AGOUB.

84. AN ACCOUNT OF SOME RECENT DISCOVERIES IN HIEROGLYPHI-  
 CAL LITERATURE, AND EGYPTIAN ANTIQUITIES. Précis des dé-

couvertes récentes faites dans la littérature hiéroglyphique, et dans les antiquités égyptiennes; par Thomas YOUNG. 1 volume in-8. de 160 pag., avec planch. lithogr. Londres; 1823; Murray.

Cet ouvrage renferme 2 ap. et 2 appendices, dont voici les titres : I. Esquisse introductive des opinions dominantes concernant les hiéroglyphes. — II. Recherches fondées sur la colonne de Rosette. — III. Introductions additionnelles, tirées des manuscrits égyptiens, et d'autres monumens. — IV. Collections des Français. M. Drovetti, M. Champollion. — V. Explication des manuscrits de M. Grey. — VI. Extraits de Diodore et Hérodote, concernant les momies. — VII. Extraits de Strabon. Alphabet de M. Champollion. Noms hiéroglyphiques et enchoriques (démotiques, p. 9.) — VIII. Chronologies des Ptolomées. — I. Textes grecs de manuscrits égyptiens. — II. Échantillons d'hiéroglyphes.

La préface commence comme suit : « Une confirmation complète des principaux résultats que j'ai déduits, il y a quelques années de l'examen des monumens hiéroglyphiques de l'ancienne Égypte, ayant été obtenue d'une manière très-inattendue par les recherches ultérieures de M. Champollion, et le bonheur singulier de M. G. Grey, je ne puis résister à l'inclination naturelle de réclamer publiquement l'honneur qui peut m'être dû pour le travail dont je me suis chargé afin de dévoiler le mystère qui, pendant près de 20 siècles, a environné la littérature égyptienne (1). »

Le chap. I. continue ainsi : « On crut assez généralement, sur

---

(1) L'ouvrage de M. Champollion le jeune (*Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, 1824), dont nous rendrons compte incessamment, et qui est déjà connu de toute l'Europe, réduit à leur juste valeur ces prétentions de M. Young, qui avait publié, en 1819, quelques idées sur les hiéroglyphes, sans qu'elles eussent produit aucun résultat historique. La découverte de l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, présentée à l'Institut au mois de septembre 1822, par M. Champollion le jeune, en présence de M. le docteur Young, qui était à Paris, et qui annonça aussitôt, sans réclamations, cette découverte à l'Angleterre par deux lettres imprimées, a réellement jeté la première lumière sur l'ensemble des trois écritures égyptiennes, et le monde savant en a déjà apprécié les importantes applications historiques faites par l'auteur de cette découverte. D. F.

» l'autorité des Grecs et des Romains, non-seulement que l'Égypte était la mère de tous les arts et sciences, mais aussi que les inscriptions hiéroglyphiques sur ses monumens publics contenaient un sommaire des plus importans mystères de la nature et des plus sublimes inventions de l'homme. Mais, poursuit l'auteur, je dois avouer que mon respect pour le bon sens et pour les qualités brillantes de mes Égyptiens n'allait pas en croissant à mesure que notre familiarité devint plus intime : au contraire, tout ce que Juvénal avait dit de leurs superstitions et de leur dépravation, se présenta devant mes yeux dès que les détails de leur mythologie furent devenus plus intelligibles (2). »

Quant à l'importance des découvertes scientifiques faites ou à faire moyenant la lecture des hiéroglyphes, il s'exprime en ces termes : « Au moyen de la connaissance des caractères hiéroglyphiques que nous avons déjà acquise, nous sommes en état de nous former une idée générale de la nature des inscriptions sur les principaux monumens égyptiens qui existent. Quelque nombreuses qu'elles soient, il y en a à peine une qu'on ne puisse ranger dans la classe des inscriptions *sépulcrales* ou dans celle des *votives*; d'astronomiques et chronologiques il paraît qu'il n'y en a pas (3); et pour l'histoire, nous ne pouvons trouver que les inscriptions triomphales, qu'on peut aussi compter parmi les votives. »

Le D<sup>r</sup>. Young rejette l'autorité de Horapollon qu'il traite de *puérite* (4), et de la Table Isiaque qu'il soutient avoir été fabriquée à Rome; parle d'une certaine combinaison d'écriture syllabique et alphabétique assez semblable aux mélanges badins de mots et de choses avec lesquels on amuse parfois les enfans (5);

(2) Cette opinion est aujourd'hui sujette à beaucoup de modifications, à moins que l'on ne dise que l'histoire d'un des peuples les plus illustres de la terre, prouvée par ses monumens, ne mérite aucun intérêt. D. F.

(3) M. Champollion a prouvé le contraire; la table d'Abydos seule contient une liste de plus de 40 rois successifs, et tels que Manéthon les a donnés. D. F.

(4) Le livre d'Horapollon, quand on le comprend, est un des plus précieux pour l'étude des monumens de l'Égypte. *Id.*

(5) M. Young parle ici de *rébus*; il n'y a rien de pareil dans l'écriture égyptienne, telle que les monumens la font connaître. *Id.*

place la première publication de ses découvertes au commencement de l'année 1814, et déclare être le *premier* qui a établi, 1°. que, sur la colonne de Rosette, beaucoup d'objets simples sont représentés par leurs véritables contours; 2°. que beaucoup d'autres objets, pareillement représentés, ne sont employés que dans un sens figuratif (6); 3°. qu'un duel est indiqué par la répétition du caractère, un pluriel indéfini par 3 caractères égaux qui se suivent, ou par 3 barres; 4°. que les unités sont désignées par des taches, les dizaines par des arcs; 5°. que les inscriptions hiéroglyphiques se lisent « from front to rear » (ce qui n'est pas trop clair); 6°. que les noms propres sont enfermés dans des cadres (cartouches); et 7°. que le nom de Ptolomée seul existe sur cette colonne, p. 14 (7). C. D.

85. GUILL. DINDORFII GRAMMATICI GRÆCI, vol. I. Leipzig; 1823.

Cette collection de grammairiens anciens ne peut manquer d'intéresser un grand nombre de lecteurs. Le volume que nous annonçons commence par un morceau inédit d'Hérodien; il est intitulé *περὶ μονήρους λέξεως*. Le deuxième morceau est un recueil des leçons d'un manuscrit de Copenhague, sur le traité des accens par *Arcadius*. De la page 71 à la page 455 on trouve une réimpression de ce qui avait paru déjà dans les *Horti Adonidis*, sous le titre de *Βαρίνου καμήρτος Ἐκλογαί*; enfin des index pour Hérodien ferment le volume. Malheureusement la réimpression des *Ἐκλογαί* de Varinus était au moins inutile à tout autre qu'au libraire, le seul homme qui doive tenir à l'embonpoint du volume. Ce que nous obtenons ici pour la première fois, et qui appartient à Hérodien, rachète ce travers par la ci-

---

(6) Il y a ici une distinction qu'on ne comprend pas bien, entre ce qui est figuré par des contours et ce qui est figuratif et représenté.

(7) Ces résultats peu nombreux ont aussi leur utilité: mais ils n'avaient pas fait faire un seul pas à la science jusqu'à la découverte et aux ouvrages de M. Champollion le jeune. M. Young n'a pas cru d'ailleurs devoir présenter à ce sujet la moindre réclamation, et il s'est fort loué de la politesse du savant français qui a franchement rendu justice aux efforts et aux utiles travaux du savant anglais, l'un des plus ardens investigateurs des antiquités égyptiennes, et qui, malheureusement pour leur étude, paraît, comme il le dit à la fin de l'ouvrage que nous annonçons, y avoir renoncé pour jamais. Sa grande et juste renommée comme physicien sera toujours pour lui un beau titre à l'estime de l'Europe savante. D. F.

tation de beaucoup de passages de poètes, que les autres grammairiens ne nous avaient pas transmis. On a quelque raison de croire que le second livre de l'écrit *περι μονήρους λεξέως* n'est pas entier, qu'au contraire ce qu'on nous en donne n'est qu'un extrait de ce qu'avait fait Hérodien. D'abord on ne voit pas bien dans quelle liaison il est avec le premier; en second lieu, on n'y cite aucun des autres ouvrages d'Hérodien, ce qui cependant arrive assez souvent dans le premier livre, où on renvoie à son traité *περι ῥηματικῶν ὀνομάτων* et à celui *περι καθολικῆς προσωδίας*. M. Dindorf remarque, quant aux variantes sur Arcadius, que le manuscrit de Copenhague attribue l'extrait de la prosodie d'Hérodien non à Arcadius, mais à Théodose. La gazette littéraire de Halle, en rendant compte du volume qui nous occupe, a fait une judicieuse et prudente remarque; c'est qu'il ne faut pas trop se fier à cette allégation, et d'autant moins que le titre même de ce manuscrit exprime le doute: le voici: *πρόλογος ὀμι Θεοδοσίου*. Espérons de M. Dindorf la prompte continuation d'une collection qui, nous le répétons, doit obtenir le plus grand succès, à moins toutefois qu'il ne la surcharge inutilement d'un lourd bagage, et n'entrave ainsi sa marche sans profit pour la science. Nous rendrons successivement compte des volumes suivants; et comme le lecteur est surtout intéressé à savoir ce qu'il achète, nous transcrivons fidèlement la table des matières.

P. DE GOLBÉRY.

86. ORTHOPHONIE GRECQUE ou traité de l'accentuation et de la quantité syllabique, par C. MINOÏDE-MYNAS; 1 vol. in-8. de 144 p.; Paris; J. S. Merlin.

Nous nous arrêterons peu sur un ouvrage composé pour la mémoire et non pour le jugement, et qui ne donne que la règle sans jamais donner la raison. L'auteur y traite: 1<sup>o</sup>. de l'accentuation; 2<sup>o</sup>. de la ponctuation; 3<sup>o</sup> de la quantité syllabique. Quant à la première, nous n'avons pu lire sans surprise, p. 4, le passage suivant: « L'époque à laquelle furent introduits les » accens est donc tout-à-fait incertaine; mais si leur origine nous » est inconnue, leur nécessité n'en est pas moins manifeste. Sup- » primez-les, et la langue la plus harmonieuse n'est plus qu'un » jargon sans grâce. » Il nous a paru que c'était là prendre le signe pour la chose, et enseigner que le melos, au lieu d'être dans les inflexions de la voix, était dans les petits clous et cro-



chets qui ont été imaginés après coup pour en indiquer une partie assez mesquinement. Passons à ce que l'auteur dit d'une de ses notes « Elle présente un résumé des différences peu notables qui existent entre le grec littéral et le grec vulgaire, qu'on connaît en Europe sous le nom de grec moderne. On y verra si c'est avec raison que l'on regarde cette langue vulgaire comme une langue à part. Les grammaires fabriquées en Europe pour enseigner cette prétendue langue, sont ignorées dans la Grèce, où les écoles ne mettent dans les mains de leurs élèves que la grammaire de Théodore Gaza. Écrivez le grec ancien, et vous serez compris même du peuple, si toutefois vous ne traitez pas des sujets au-dessus de son intelligence. »

A. B.

87. SOPHOCLIS AJAX, VARIETATE LECTIONUM ET PERPETUA ANNOTATIONE ILLUSTRATUS; par H. L. Jul. BELLERBECK. In-8: Goettingue; 1824.

Le titre, par une réticence, ou même par une amphibologie, pourrait faire croire à la présence du texte; cependant les notes se montrent seules au regard du lecteur, et elles sont suivies d'un *Index verborum*. Les poètes célèbrent deux Ajax : l'un, fils de Télamon, le plus vaillant des Grecs après Achille; l'autre le fils d'Oïlée; c'est celui dont parle Virgile. (Énéid. I, v. 43.) Sophocle s'est occupé du premier dans la tragédie qui nous reste. On s'étonne de la voir intitulée *μυζηροφύρος*, épithète qui désigne plus proprement le licteur qui, dans les jeux sacrés, contient le peuple et veille à la tranquillité publique. Voyez *Prudent. in Symmachum* II, 516. Bellerbeck en donne pour raison, *Nostro Telamonio hoc nomen datum est quòd pecora ligata in scenâ flagellat, et ut fabula discernatur ab alio cui nomen erat Ajax Locrus*. Nous ne suivrons pas ici l'auteur dans les considérations littéraires par lesquelles il défend cette pièce contre ses détracteurs; il croit que le but moral de Sophocle était *ut duo illa hominum genera à quibus respublica gubernaretur, nempe milites et prudentes, inter se conferantur*. On pourrait lui répondre que si l'on voit parfois des furieux du genre d'Ajax dans les affaires militaires, on rencontre rarement des hommes qui, dans les conseils, apportent la sagesse d'Ulysse. Mais M. Bellerbeck se sauverait dans son beau idéal, et laisserait le monde avec la triste réalité; en vain reviendrait-il à la charge avec ces mots,

*Hæc tragædia viætæ magistra...* les Ulysses de nos temps ne lisent pas le grec. Le but de l'auteur a été d'éclaircir les passages obscurs, et de renvoyer pour les choses d'une discussion plus étendue, aux ouvrages déjà existans. Il ne s'est pas borné à la grammaire, il a cherché ses explications partout où il convenait de les prendre : sur tout il a voulu donner sa propre pensée, lisant les commentaires de ses prédécesseurs, non pour les transcrire, mais pour s'instruire lui-même. Cela devait nécessairement l'engager dans quelques réfutations, desquelles il s'est tiré avec assez d'avantage. Enfin on doit à son zèle de bonnes remarques sur le mètre et sur la prosodie. DE GOLBÉRY.

88. APULEII opera omnia, cum notis integris Petri Colvii, Joannis Wowerii, Godescalci Stewechii, Geverharti Elmenhorstii, et aliorum, imprimis cum animadversionibus huc usque ineditis FRANCISCI D'UDENDORPII. 3 vol., gr. in-4. Lugduni Batavorum; 1824; Luchtman.

89. BIBLIOTHECA GERMANO-GLOTTICA, oder Versuch einer Literatur der Alterthümer. Essai d'une bibliographie des antiquités, des langues et peuples d'origine germanique; par N.-H. JULIUS. in-8. Hambourg; 1817.

Quoique cet ouvrage ait paru il y a quelques années, nous avons cru devoir le faire connaître, à cause de son utilité dans les recherches sur les langues. C'est un catalogue de livres classés systématiquement ainsi qu'il suit : 1<sup>o</sup>. Langues gothiques; 2<sup>o</sup>. langues du nord. Le gothique est pourtant aussi une langue du nord. L'auteur traite séparément de l'islandais, du suédois et du danois. La troisième section comprend les langues teutoniques, savoir, le souaboï ou haut allemand, le saxon ou bas allemand, le frison, le hollandais, et l'allemand proprement dit. L'auteur s'occupe même du créole de l'île Sainte-Croix, à cause de son origine hollandaise. Au quatrième chapitre il traite des langues britanniques; sous ce nom il comprend le *Cimri* ou gallois et breton, le cornouaillais, l'érse ou irlandais, le galique ou idiome des montagnards d'Écosse, l'anglo-saxon, l'écossais et l'anglais. Au cinquième chapitre l'auteur aborde les langues de France, et fait mention successivement du celte, du breton, du normand, du provençal ou langue d'oc, du français ou langue d'oïl, et du basque. Cependant il n'y a rien sur le normand, et pour le breton l'auteur renvoie au chapitre précédent. On ne voit

pas pourquoi le provençal et le basque sont rangés parmi les langues germaniques, avec lesquelles ils n'ont rien de commun. Le sixième chapitre est destiné aux langues de la Péninsule pyrénéenne, qui semblent ne devoir point figurer dans un ouvrage sur les langues germaniques : l'auteur y fait entrer quatre langues, le basque, le limousin, le castillan ou espagnol, et le portugais. Le toscan et les dialectes italiens font le sujet du septième chapitre, également étranger dans cet ouvrage. Le roman (suisse) est le sujet du huitième et dernier chapitre, sans que l'auteur parle des dialectes de la Suisse allemande.

Les antiquités des divers peuples sont à peine indiquées, et quelquefois l'auteur cite des ouvrages qui n'apprennent rien sur les langues. L'ouvrage bibliographique de M. Julius remplirait mieux son objet, si l'auteur se fût restreint aux langues vraiment germaniques, et qu'il eût indiqué non-seulement les livres spéciaux qui traitent de ces langues, mais aussi les mémoires et dissertations insérés dans les recueils académiques ou dans les journaux. D-G.

90. NOTICE SUR LES TRAVAUX de M. LINDE RELATIFS A LA LITTÉRATURE SLAVE. (*Jahrbüch. der Liter.*, t. XXIII, Suppl. Vienne; 1823.)

M. Samuel-Gottlieb Linde est un des Polonais les plus savans de notre siècle. Né à Thorn en 1771, d'une famille allemande obscure, il fut heureux d'être proposé par Ernesti, en 1792, à la place de lecteur de langue polonaise à l'université de Leipzig. Il y fit connaissance avec des Polonais influens qui le menèrent à Varsovie; mais ayant conçu le plan d'un grand dictionnaire polonais-slave, Linde fuit le théâtre de la guerre, et se retira auprès d'un Polonais à Vienne, afin de mettre son plan à exécution. De riches compatriotes vinrent à son secours, et la Prusse le nomma directeur du lycée de Varsovie: cette puissance, ainsi que la Russie et l'Autriche, souscrivirent. L'impression du grand dictionnaire commença enfin; Linde fit établir l'imprimerie au palais de Saxe, où il demeurait. Malgré l'invasion de la Pologne, le premier volume in-4. parut en 1807, sous le titre de *Slownikiezyka Polskiego*. Deux autres volumes parurent dans les années suivantes. Cependant la guerre éclata de nouveau. L'auteur était dans un moment de pénurie, lorsque le comte Zamoycki, pour l'en tirer, fit mettre en loterie un de ses plus beaux chevaux, et lui en abandonna le produit. Dans cette entreprise littéraire, les riches Polonais ont donné plus d'un exemple de patriotisme et

d'amour des lettres. En 1811 et 1812 parurent encore deux volumes du grand dictionnaire. Mais ensuite la guerre de Russie produisit une nouvelle pénurie; le comte Tyszkiewicz vint au secours de l'impression, et le sixième et dernier volume du grand dictionnaire de Linde fut mis enfin au jour en 1814; ce volume a 135 feuilles d'impression, et une préface de 11 feuilles, où l'auteur rend compte de l'histoire de sa vaste entreprise. Dans l'introduction au premier volume, il avait présenté un aperçu sur les littérateurs polonais. L'auteur fut nommé membre ou correspondant des Académies de Berlin, Kœnigsberg, Pétersbourg et Paris. La Société savante de Varsovie célébra la fin de l'impression, par un banquet, pendant lequel le dictionnaire fut exposé au milieu de lauriers; une médaille d'or fut frappée en son honneur. Linde fut nommé commissaire du gouvernement auprès du consistoire protestant de Varsovie, puis député à la diète. Le C<sup>te</sup>. Pototzki, chef de l'instruction publique, invita chez lui les professeurs de l'université, pour leur insinuer combien il lui serait agréable qu'ils élussent le savant Linde recteur de la nouvelle université de Varsovie. Les prof. répondirent très-poliment, et élurent unanimement un autre que Linde. Le comte en fut choqué; mais la conduite de l'université fut aussi honorable pour Linde que pour elle-même, puisqu'elle tendait à prouver qu'un savant comme lui n'avait pas besoin d'être recommandé par la faveur; c'est un des traits louables qu'on peut citer de la conduite des corps savans. Depuis l'achèvement de son grand dictionnaire, Linde ne s'est point reposé sur ses lauriers. Il prouva, en 1816, par une dissertation polonaise, que le texte du code usité dans les tribunaux de Lithuanie, quoique publié sous les auspices du gouvernement russe, est très-fautif, ce qui a engagé, en 1822, la commission législative de Pétersbourg, à profiter des corrections indiquées par Linde, et à publier un code plus correct. Linde a récemment entrepris une histoire littéraire des nations slaves, sous le titre de *Rys historyczny literatury narodow Slowianskikh*; il n'en a encore paru qu'un volume. Linde a fourni plusieurs mémoires au recueil de la Société des amis des sciences. Il a traduit en allemand, en 1821, les recherches savantes des Polonais, sur leur historien Kadlubek.

91. VESTIGES DE LA LANGUE SLAVE, DANS LA PLUS ANCIENNE HISTOIRE ET TOPOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE, SURTOUT DE LA FRANCONIE. (*Isis*, 1823, cah. 5.)

Une partie de l'Allemagne a été habitée par des Slaves; en Franconie, le paganisme s'est maintenu jusqu'au XI<sup>e</sup>. siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'on retrouve dans les noms des lieux et des familles, des restes de la langue slave. L'auteur de l'article dans l'*Isis* en a fait la recherche à l'aide de la grammaire slave de Copitar, Laibach, 1818, et des *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris* de Dobrowsky, Vienne, 1822. A l'exemple de la plupart des étymologistes, l'auteur va un peu plus loin que la critique sévère ne peut le permettre. Voici quelques-uns des noms topographiques, qu'il fait dériver du slave. *Belgrad*, *Bialistock*, *Bielitz* de *bel*, *biala*, blanc; *Berlin*, d'un mot slave qui signifie perche pour le tir à l'oiseau; une place de la ville de Halle porte par cette raison le nom de Berlin. *Bude*, baraque, four; aussi *Bude* s'appelle en allemand *Ofen* qui signifie également four; *Branau*, *Brana*, du mot *bruna*, porte. *Brody*, de *brod*, gué. *Bukovine* de *bukovi*, bois de hêtres. *Dobeneck*, *Dobenreuth*, *Doberlitz* de *dubou*, *dob*, chêne; *Gera*, *Gærau*, *Gæritz*, *Gærtz* de *gora*, montagne; *Laibach*, *Eisleben*, et autres noms terminés en *laiben* ou *leben*, de *luba*, forêt. *Lusace*, *Losau*, *Lyssau* de *lusha*, marais. *Pusterthal*, *Pustleben* de *pust*, désert. *Rostock* de *stock*, rivière; *Rugen*, *Rugendorf* de *rogi*, écueils; *Waizendorf*, *Oberwaiz* de *witz*, *weiss*, village. L'auteur fait remarquer que beaucoup de noms topographiques de l'Allemagne sont composés de deux mots, dont l'un slave, et l'autre allemand, et dont le dernier n'est que la traduction du premier, par exemple, *forst-las*, forêt; *Uker-march*, marché, *Grubenberg*, montagne. Voici une preuve d'une étymologie forcée: *Usedom* vient, suivant l'auteur, du mot slave, *usedam* qui signifie je m'établis. On a fait en France de prétendues étymologies celtiques dans le même genre; mais dans quel pays du monde emploie-t-on une phrase avec nominatif et verbe pour désigner un village?

D-c.

92. DE L'AFFINITÉ DE L'IDIOME LAPON AVEC LE HONGROIS. (*Jahrbücher der Literatur*, vol. XXV, p. 27 du supplém.)

La ressemblance des mots hongrois et lapons a frappé l'attention de plusieurs savans; le jésuite Sainovics l'exposa en

1770 dans sa *Demonstratio idioma Ungarorum et Lapponum idem esse*, imprimée à Copenhague; Hager fournit de *Nouvelles Preuves* de cette analogie, dans une brochure publiée à Vienne en 1793; Gyarmathi étendit ensuite la discussion sur les diverses langues finnoises, et présenta son savant ouvrage *Affinitas linguæ ungaricæ cum linguis fennicæ originis grammaticè demonstrata*, Gœttingue, 1799. Pour expliquer cette ressemblance, il faut se rappeler l'*Asia polyglotta* de M. Klapproth, qui, rangeant les Lapons parmi les *Finnois germanisés*, pense que les nomades de l'intérieur de l'Asie, en se portant vers l'occident, errèrent pendant des siècles dans les pâturages et forêts sur les deux côtés des monts Oural, et s'y mêlèrent avec des races finnoises, indigènes dans ces contrées; de là le mélange qui se fit, dès le 6<sup>e</sup>. siècle, des langues des Finnois Tchémisises et Hongrois, avec celles des peuples asiatiques, surtout des Turcs; à plus forte raison les peuples finnois ont dû emprunter mutuellement des mots l'un de l'autre. Or, les Hongrois et les Lapons, étant d'origine finnoise, doivent avoir bien des mots communs entre eux; au reste, le lapon a tant de dialectes, que les peuples qui les parlent ont de la peine à s'entendre entre eux. Il y a les dialectes des Lapons norvégiens, suédois et russes, ceux des Lapons maritimes et des Lapons montagnards; presque chaque district à son dialecte particulier.

D.

93. DISSERTAZIONE CRITICO-FILOLOGICA sopra un codice in pergamena del secolo XIII, concernente alla Cronica attributa all' arcivescovo Turpino; DI SEB. CIAMPI. (*Mém. de l'Acad. de Turin*, tom. XXV, p. 65.)

M. Séb. Ciampi semble s'être voué à l'interprétation des monumens littéraires du moyen âge. Il a publié avec des commentaires la Chronique de l'archevêque Turpin; nous avons déjà annoncé (*Suprà*, t. I, no. 400.) une autre chronique, c'est-à-dire, un autre roman du même genre, édité depuis par le même savant, celui de Philomena sur l'expédition de Charlemagne à Carcassonne et à Narbonne. Dans la Dissertation que nous analysons, M. Ciampi cherche à reconnaître l'époque de l'origine de cette chronique de Turpin, et il ne contredit pas l'opinion commune qui ne la fait pas remonter au delà de l'an 1092. Son manuscrit, qu'il a acheté à Florence, est un petit in-4<sup>o</sup>. carré, contenant 31 cha-

pitres. Sa comparaison avec l'édition de 1566 a fait reconnaître qu'il renferme un chapitre de plus intitulé : *Nomina villarum et urbium quas acquisivit Karolus*; mais l'imprimé a, de plus, cinq chapitres dont le dernier est celui de *Morte Caroli*. Cette notice bibliographique est rédigée avec beaucoup de soin, et le nom de M. Ciampi inspire beaucoup de confiance dans les savantes remarques qu'elle présente. C. F.

94. MESTE BARNA, MARCHAND DE VIN, EIS GRANDS CARMÉS, YO SOOU fas pas maou, comédie en un acte et en vers provençaux. Par M. CARVIN, de Marseille. 2<sup>e</sup>. édit. revue et corrigée par l'auteur. In-8. de 2 f.; Marseille; 1824; Ricard.

---

MYTHOLOGIE.

95. COINCIDENCE BETWEEN THE MYTHOLOGY OF THE HINDOOS AND THAT OF THE NORTH OF EUROPE. Coïncidence entre la mythologie des Hindous et celle du nord de l'Europe.

Dans les mémoires de l'Académie royale de Stockholm de 1822, se trouve un écrit de M. S. A. Cronstrand, intitulé : *Essai pour expliquer les quatre âges du monde tels qu'ils sont admis par les Hindous*. Le nombre 432,000 par lequel les derniers désignent la durée du quatrième âge ou Youg du monde, se rencontre aussi, suivant Bailey, chez les Chaldéens et les Chinois. L'auteur de cet écrit, entre autres sujets qu'il traite, note un passage de l'Edda dans lequel il est dit que le Walhall a 540 portes de chacune desquelles sortent 800 *einheriars*. Il avait déjà été observé par M. Lefren que ces deux nombres multipliés l'un par l'autre formaient aussi 432,000, et M. Cronstrand s'efforce de rechercher ce qui a pu produire une coïncidence si singulière. (*The Oriental Herald*, n<sup>o</sup>. IV, p. 666.)

96. DU CULTE DES CABIRES CHEZ LES ANCIENS IRLANDAIS; par Adolphe PICTET. In-8. 1824; Genève et Paris; Paschoud.

L'antiquité grecque et latine nous donne une idée assez avantageuse des croyances des druides, pour nous pousser à en pénétrer les mystères : l'allégorie présidait à leur enseignement, et proclamait toutefois la doctrine de l'immortalité de l'âme, ordonnait à l'homme de révéler les dieux, d'éviter le mal et de cultiver la vertu; ces prêtres prétendaient sonder les lois de la nature et prédire les révolutions de l'univers; Porphyre pensait que

Pythagore adopta peut-être quelques préceptes de cette doctrine, et Phurnutus disait que les Grecs lui empruntèrent quelques fables ou allégories, et les plus sublimes principes de leur philosophie. Enfin saint Jérôme montra un grand respect pour les croyances gauloises, et dit que la Gaule seule, dans sa religion, n'adora point de monstres, connut un Dieu seul et la vraie morale fondée sur l'immortalité de l'âme. Des conjectures, et des hypothèses plus hasardeuses encore, sont jusqu'ici, à peu de chose près, les seuls résultats des efforts que l'on a faits pour connaître ces antiques institutions. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons propose un moyen de plus, un secours efficace, pour obtenir enfin de plus certains résultats, et ce moyen consiste dans la langue et les traditions des peuplades reconnues celtiques, qui existent encore. Il indique deux idiomes principaux de cette langue, parlée encore de nos jours en Irlande, en Écosse, dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne; il les nomme le *gaëlique* et le *gallois*; il les croit évidemment sortis d'une source commune quoiqu'ils diffèrent assez pour former deux langues presque distinctes, ayant chacune trois dialectes principaux, savoir: famille gaëlique, l'*irlandais*, le *manx* et l'*erse*; famille gallique, le *gallois* proprement dit, le *cornique* et le *bas-breton*; et il les assimile par leur système grammatical aux langues dont le samskrit semble réunir toutes les richesses; il affirme enfin que le gaëlique offre, dans un très-grand nombre de mots, des analogies frappantes avec le samskrit.

A ces considérations sur la langue celtique, l'auteur en ajoute ensuite quelques autres relatives aux traditions historiques et mythologiques des mêmes peuplades, et il les juge très remarquables par leur antiquité et par leur singularité même. Les Irlandais et les Gallois surtout ont beaucoup de ces traditions écrites en vers et en prose, successivement recueillies et successivement conservées, et leur étude critique doit jeter le plus grand jour sur les antiquités des druides. La dissertation sur les Cabires d'Irlande est un premier essai de cette nouvelle manière d'étudier ces antiquités.

On voit, que l'ouvrage doit abonder en étymologies; moyen puissant mais dangereux, quoiqu'il soit plus naturel, à vrai dire, de chercher l'origine des noms et des mots gaulois et celtiques, dans les vieux idiomes des contrées habitées par les Celtes, que dans l'hébreu ou toute autre langue orientale, comme le faisaient



l'école trop accréditée de Bochart et quelques-uns de ses imitateurs.

Après diverses considérations sur la théologie irlandaise, l'auteur arrive aux cabires irlandais proprement dits, et il reconnaît chez ce peuple *une double chaîne cabirique, qui n'est que le développement ascendant des deux principes primitifs, et qui peut être réduite à cette duplicité fondamentale dont elle n'est que la sextuple répétition*, la double série des cabires irlandais étant en effet 12, comme l'univers de Pythagore. M. Pictet cherche dans d'autres mythologies des faits analogues. Il en trouve surtout chez les Étrusques, où 12 divinités formaient aussi le conseil de Jupiter; ces divinités étaient nommées *Consentes* ou *Complices*, c'est-à-dire *Cabires*, et les idées des Irlandais à ce sujet lui paraissent se lier particulièrement à celles de la Phénicie, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Étrurie et même de l'Inde. Partout ailleurs les doctrines cabiriques sont incertaines et incomplètes; le système irlandais au contraire, selon l'auteur de ces recherches, forme un ensemble achevé auquel on ne peut ni ôter ni ajouter rien d'essentiel. Enfin il résume son livre dans cette conclusion finale : « Il a existé fort anciennement en Irlande un » culte particulier qui, par la nature de ses doctrines, par le » caractère de ses symboles, par les noms mêmes de ces dieux, » se lie de près à cette religion des cabires de Samothrace, éma- » née probablement de la Phénicie, et dont nous retrouvons des » traces dans une grande partie du monde ancien. Ce culte repo- » sait sur un système vaste et profond, qui semble avoir été » comme le centre générateur des plus antiques croyances. Il s'ex- » primait enfin par des symboles que le temps a respectés, et qui » reçoivent leur explication de la doctrine qui leur servait de type. »

Le tableau suivant présente tout le système de l'auteur, et figure, selon lui, *la marche ascendante de la progression des divinités irlandaises*.

*N. B.* Les deux séries de *Six* y sont en regard l'une de l'autre; le monde réel, à droite et à gauche; la base ou l'origine, en bas; au-dessus le DIEU SUPRÊME, *Béal*, *Allah*, etc.; immédiatement au-dessous de lui, *Samhan*, le *Serviteur* et le *Médiateur*, et *Comdhia* ou l'*Absolu*, sur les quatre côtés.

Le monde réel.	Déeses.	V. {	VI. <i>Nath</i> , déesse de la sagesse, intelligence.		
			<i>Brigit</i> , déesse de la médecine, de la métallurgie et de la poésie.		
		Dieux.	II. <i>Ain</i> , le feu réel. {	V. {	<i>Ceachd</i> , déesse de la médecine.
				<i>Cann</i> , la lune, influence malfaisante sur les forces vitales.	
			IV. <i>Aedh</i> , <i>Aodh</i> , feu vital.	III. <i>Cearas</i> , qui dompte le feu.	
			I. <i>Aesar</i> , celui qui allume le feu.	II. <i>Ain</i> , le feu réel. {	<i>Moloch</i> , <i>Molc</i> , etc., feu réalise.
			<i>Fan</i> , manifestation du feu.		
			<i>Taulac</i> ou <i>Tauladh</i> , feu principe.		

Le monde réel.	Déeses.	III. <i>Ceara</i> , nature développée.	VI. <i>Neith</i> , dieu de la guerre.		
			II. <i>Eo-Anu</i> , la seconde <i>Ith</i> , nature naissante.		
		Dieux.	V. {	V. {	<i>Tath</i> , végétation développée.
				<i>Dius</i> , végétation naissante.	
			IV. <i>Lute</i> , <i>Lufe</i> , force, appétence.	III. <i>Ceara</i> , nature développée.	
			I. <i>Axive</i> , <i>Anu-Mathar</i> , la première <i>Ith</i> , nature potentielle.	II. <i>Eo-Anu</i> , la seconde <i>Ith</i> , nature naissante.	

Nous livrons ces opinions de M. Pictet à l'examen des savans auxquels ce sujet peut être familier, sans approuver ni blâmer encore ce système de *symbolisme*, né outre Rhin, qui prétend tout expliquer, et qui pourrait bien exposer ses auteurs au reproche de faire trop vite *une science*, quand les vrais élémens en sont encore inconnus, ou mal appréciés pour la plupart. Les généralités, les systèmes, les classifications, ne doivent arriver qu'après la connaissance positive des faits, et de tous les faits, et il serait peut-être bon de commencer par-là pour les mythologies qui ne sont pas encore classiques. C. F.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

97. MEMORIA SULLE OPERE DI SCULTURA. Mémoire sur les ouvrages de sculpture découverts dernièrement à Sélinunte; par P. PISANI. 46 p. in-8 avec 4 grav. Palerme; 1823; Abaté.

98. ANTIQUITÉS, MONUMENS ET VUES PITTORESQUES DU HAUT-POITOU; dessinés, lithographiés et publiés par M. THIOLLET; avec un texte historique et descriptif, par MM. les conservateurs des monumens des départ. de la Vienne et de la Vendée. 1<sup>re</sup>. livr. in-fol. de 5 f. et 6 pl. Paris; Guilleminet. ( Il y aura environ 15 livr. )

99. AN ENCYCLOPEDIA OF ANTIQUITIES, AND ELEMENTS OF ARCHEOLOGY, etc. Encyclopédie d'antiquités et élémens d'archéologie, etc.; par le R. E. D. FOSBROKE. Un vol. in-4. Londres; 1823; Nichols.

La 12<sup>e</sup>. livraison de ce grand ouvrage vient de paraître, et complète le 1<sup>er</sup>. vol. Quoique les recherches soient immenses, elles ne sont pas encore assez satisfaisantes. Au lieu de se charger seul d'un pareil travail, M. Fosbroke aurait dû s'adjoindre plusieurs antiquaires, qui lui eussent communiqué leurs remarques et leurs découvertes. Cependant, à quelques négligences près, ce volume renferme beaucoup de choses utiles; il est divisé en 10 chapitres: le 1<sup>er</sup>. traite des constructions Cyclopéennes; le 2<sup>e</sup>. de l'architecture égyptienne; le 3<sup>e</sup>. de l'architecture grecque et romaine; le 4<sup>e</sup>. des édifices publics de la Grèce et de Rome; le 5<sup>e</sup>. des bâtimens particuliers, etc., de ces deux nations; le 6<sup>e</sup>. de l'architecture des Bretons, Anglo-Saxons, etc.; le 7<sup>e</sup>. de la sculpture égyptienne, étrusque et grecque; le 8<sup>e</sup>. des pierreries et parures des anciens; le 9<sup>e</sup>. de leur ameublement, ustensiles, etc.; le 10<sup>e</sup>. de leurs marchandises, commerce, etc. Les objets mentionnés dans ces deux derniers chapitres, sont classés par ordre alphabétique. Beaucoup d'anciens usages sont rapportés dans cette Encyclopédie. (*Rev. Encyclop.*, mars 1824, p. 603.)

100. LES MERVEILLES D'ÉLORA, ou Récit d'un voyage aux temples et demeures souterraines d'Élora, dans les Indes orientales. (*Asiat. Journ.*, juin 1824, pag. 645. — Voyez *suprà*, tom. 1, n<sup>o</sup>. 167.)

Le temple indou d'Élora n'avait été décrit que d'une manière très-imparfaite. La situation écartée, la difficulté des communications locales, et surtout l'ombrageuse jalousie des Brahmes, en avaient en quelque sorte éloigné les voyageurs. Le capitaine Seely, Anglais, qui a été au service du nabod de Népal, a surmonté toutes ces difficultés, et il donne, sur cet étonnant édifice, une relation dont voici un extrait.

Le temple d'Élora, proprement dit, peut être mis avec raison du nombre des merveilles du monde: comme monument de l'industrie manuelle des hommes, il ne le cède qu'aux seules pyramides d'Égypte; et il n'en diffère probablement que fort peu, si toutefois il en diffère, sous le rapport de l'antiquité.

Le temple d'Élora est taillé dans une montagne de granit, si-

taée près de la résidence de ce nom. Il est isolé au milieu d'une aire, également creusée dans le roc vif, d'environ 250 pieds de longueur, sur 150 de largeur. Là on le voit, assis sur sa base native, s'élever majestueusement à une hauteur de près de 100 pieds, sur 145 de longueur et 62 de largeur. Il est percé dans son pourtour de beaux portiques, de fenêtres et d'escaliers. Il a un étage, lequel se divise en compartimens spacieux, séparés symétriquement par des rangées de piliers. Les parois des murs sont du plus beau poli. Cette immense excavation, d'environ 500 pieds de circonférence, a encore, au delà de son forum, trois belles galeries latérales ou vérandas, supportées par des piliers, et percées de niches, de même taillées dans le granit, dans lesquelles on voit 42 statues gigantesques des dieux de la mythologie des Indous. Ces galeries, qui enclosent l'aire du temple, ont pour dimensions moyennes, environ 13 pieds 2 pouces de profondeur, sur 14 pieds et dem. de hauteur. Elles sont surmontées de grandes et belles chambres. Le keylas, ou temple, offre à lui seul une masse de sculpture qui a été peu surpassée par d'autres monumens de l'antiquité dans le monde connu.

Cette esquisse succincte peut donner une idée du temple d'Élora. La construction du Panthéon et de St.-Pierre de Rome, du Parthenon à Athènes, de St.-Paul à Londres, et même celle de Fonthill-Abbey, sont l'œuvre de la science unie au travail manuel. Nous concevons comment, par quels moyens et suivant quelles lois, ces édifices ont été commencés, élevés et achevés. Mais comment se représenter un moment une réunion d'hommes, quel qu'en soit le nombre, de quelque invincible persévérance qu'ils puissent être doués, et quelque habileté qu'on leur suppose, attaquant à la sape un roc compact sur une hauteur commune de 100 pieds, et excavant de son sein, à l'aide de l'opération lente du *ciseau*, un temple tel que celui que l'on vient de dépeindre, avec ses galeries, son immense aire, et l'innombrable variété des sculptures adhérentes qui l'ornent de tous côtés! Voilà de ces produits qui étonnent l'imagination, et semblent passer toute croyance.

Ajoutons que ce keylas, ou temple, n'est que l'un des dix ou douze qui ont été taillés, indépendamment d'un nombre d'habitations particulières, dans une chaîne de montagnes qui se prolonge du nord au midi, sur une étendue de plus d'un mille et un quart.

L'auteur s'est hasardé à commenter certains passages historiques des livres sacrés. Nous en donnerons ici un exemple. « On voit, dit-il, des figures de singes et de paons sculptées dans un nombre de temples. Ces animaux y sont en grande vénération. » Cette circonstance offre une singulière coïncidence avec le premier livre des Rois, chap. 10, verset 22 : « Car, y est-il dit, le roi a sur mer une marine de *Tharchich* (Tarsus) avec la marine de *Hiram* (Tyr). Une fois tous les trois ans la marine de Tharshish venait apporter de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

Il paraît bien surprenant que des peuples si éloignés l'un de l'autre, s'accordent à faire distinctement mention de ces animaux; et ici s'élève naturellement cette question : Pour quel usage Salomon faisait-il venir des singes et des paons ? On sait qu'il était formellement défendu aux Hindous, et cela sous des peines sévères, de dépasser les limites de l'Indus. Il existe nombre d'exemples d'Hindous d'un rang élevé, qui, envoyés en ambassade en Perse, ont, par le seul fait de leur émigration, encouru la dégradation de leur caste. On sait en outre qu'il n'était pas même permis aux Hindous de se rendre à bord des vaisseaux; d'un autre côté, ils ne peuvent non plus former d'union avec des étrangers; enfin, leur religion n'admet ni le prosélytisme, ni les conversions. Ainsi il ne paraît pas qu'ils aient pu adopter les rites et idoles des autres nations. Il est donc plus probable que les Égyptiens et autres peuples qui communiquaient avec l'Inde par Suez et la mer Rouge, auront emprunté à l'ancienne Inde ses divinités, ses usages et ses coutumes religieuses.

En général, cet ouvrage porte l'empreinte d'une exaltation qui tient à la nature du climat et du sujet sous la double influence desquels il a été écrit; mais, par un excès opposé, l'auteur s'y montre prodigue de descriptions minutieuses et souvent oiseuses. Peut-être au lieu de s'attacher à la sèche nomenclature technique des dimensions du temple d'*Elora*, en eût-il fait concevoir une idée plus frappante et plus juste, en ornant son ouvrage de quelques dessins descriptifs, qui manquent en effet. Toutefois la narration du capitaine Seely est encore ce qui a paru de plus positif sur cet intéressant objet.

101. ENTDECKUNCEN IM ALFERTHUM. Découvertes dans l'antiquité; parle D<sup>r</sup> R. E. BREHMER. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. livr., avec 9 cartes et 2 pl. grand in-8. Prix, 6 rthlr. Weimar; 1822.

Cet ouvrage contient une série de recherches faites pendant plusieurs années, et particulièrement sur les Indiens du Nord, comme aussi une infinité d'observations sur des faits archéologiques qui n'ont pas été bien étudiés jusqu'à présent. Le principal objet de l'auteur a été de bien établir ses nouvelles idées, de les exposer avec clarté. Les cartes et les planches qui accompagnent le texte, ont été resserrés le plus possible afin de multiplier les exemples propres à prouver les opinions de l'auteur.

102. EXTRAIT D'UNE LETTRE de M. Honoré VIDAL, drogman de France à Bagdad, adressée de Constantinople, le 11 mai 1824, à M. BARBIÉ DU BOCCAGE.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans mes numéros précédens, de ma petite collection d'antiques de Babylone, et surtout de diverses briques auxquelles j'attachais beaucoup de prix.

Je profitai de mon dernier voyage en Syrie, dont ma précédente vous offrait quelques détails, pour transporter ma collection à Alep, d'où mon intention était de vous l'adresser avec prière de l'examiner et de la présenter de ma part à la Bibliothèque royale, comme un respectueux hommage de mes recherches dans une des plus célèbres contrées de l'antiquité.

Afin de faciliter le transport de cette collection, j'enfermai les pièces qui la composaient dans deux caisses, que je déposai, à mon départ d'Alep, chez mon beau-frère, M. Van Maseyk, consul général de la cour de Hollande, en attendant que je pusse m'entendre avec vous, monsieur, sur les formalités à remplir pour les faire parvenir à leur destination.

Malheureusement je suis obligé de vous avertir aujourd'hui que cette collection se trouve réduite à peu de choses. Le terrible tremblement de terre qui a eu lieu le 13 août 1822, ayant détruit Alep, mes deux caisses d'antiquités ont presque entièrement disparu sous les décombres du lieu qui les renfermait. Cette perte m'a été bien sensible, néanmoins j'en ai sauvé quelques débris, dont j'ai l'honneur de vous envoyer le détail. Ils consistent :

1<sup>o</sup>. En une brique trouvée à *Birz-Nemrod*, en juin 1824, portant une inscription de dix lignes.

2°. Une brique trouvée, en 1817 sur les ruines de Babylone, portant une inscription de trois lignes, au bas de laquelle on voit un chiffre composé de 5 lettres.

3°. Une brique arrachée en 1819 des ruines de *Kasr*, ou jardin suspendu de Babylone, portant une inscription de 7 lignes.

4°. Une autre brique prise dans les mêmes ruines portant une inscription de 3 lignes.

5°. Partie d'une brique très-curieuse trouvée à Babylone dans mon troisième voyage, portant une inscription de 3 lignes sur l'un des côtés de l'épaisseur de la brique, et une autre inscription au milieu.

6°. Une brique trouvée en 1819, à *Hilla* et portant une inscription de 8 lignes.

7°. Une brique d'une forme moins grande que les précédentes portant une inscription de 7 lignes.

8°. Outre les 7 briques dont je viens de parler, et qui sont très-bien conservés, excepté le n°. 5, on compte 11 petits morceaux de briques de diverses formes, sur lesquels sont quelques restes d'inscriptions, et d'autres morceaux formant en tout 18 pièces.

Les autres pièces que je regrette sont 1°. un morceau de brique pétrifié; 2°. des pièces de roseaux tirées des ruines du *Mudjelibé* dans les ruines de Babylone; un morceau de l'arbre nommé *atheti*; 4°. un morceau de poutre de bois de palmier; 5°. une brique avec un chiffre babylonien; 6°. une pierre avec une inscription que j'avais trouvée dans mon voyage de la Mésopotamie en 1822.

J'ai l'honneur, etc.

103. NARRATIVE OF THE OPERATIONS AND RECENT DISCOVERIES WITHIN THE PYRAMIDS. Récit des opérations et des découvertes faites dans l'intérieur des Pyramides, tombes, temples et excavations en Égypte et en Nubie, par J. BELZONI; 3<sup>e</sup>. édition; in-4.; Londres; 1824.

C'est la troisième édition anglaise du voyage de Belzoni, dont M. Depping a publié la traduction française en 1821, 2 vol. in-8.

104. ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — Les journaux littéraires ont annoncé le voyage de M. le général Minutoli en Égypte, et son retour avec une collection de monumens recueillis dans cette contrée, et composée de manuscrits sur papyrus, égyptiens ou

grecs, de Figurines, Stèles, etc. Le roi de Prusse vient de faire l'acquisition de cette collection, et la ville de Berlin aura, comme celle de Turin, son musée royal égyptien, grâce à la munificence de leur gouvernement. Les savans de Berlin s'occupent de mettre en ordre et de publier les principaux monumens qu'ils ont sous les yeux; on apprend que M. le comte Guill. de Humboldt s'adonne spécialement aux manuscrits hiéroglyphiques, d'après les lumières que les ouvrages de M. Champollion le jeune ont répandues sur cette matière, et que les recherches du comte de Humboldt ne peuvent manquer d'augmenter encore.

105. UNE MOMIE qu'on prétend, sans dire pourquoi, avoir été tirée d'une des pyramides d'Égypte, a été envoyée à Bruges. On la dit celle d'une princesse de la race des Pharaons, qui mourut il y environ 3700 ans (1). Elle se trouve encore dans le cercueil qui la contenait sous les pyramides. Le couvercle représente une femme plus haute que de grandeur naturelle; ses couleurs sont encore vives et bien conservées. Ce même cercueil contenait un chat embaumé, signe indubitable du haut rang de sa compagne. (*Orient. Herald*, mars 1824.)

106. ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. (*Litterar. Conversat. Blatt*, 24 mai 1824.)

Un voyageur wurtembergeois, nommé Luitzer, a apporté à Trieste plusieurs antiques qu'il est allé chercher en Égypte; une statue de marbre d'un beau travail grec, et bien conservée, à un bras près, représente probablement un des Ptolémées; cependant la couronne de laurier qu'elle porte, fait penser à des savans de Vienne que c'est un poète couronné. Cette statue a été trouvée à l'endroit où était le musée, et où l'on place maintenant les bains de Cléopâtre. Deux bustes provenant d'un portail, et hauts de 16 pouces, paraissent réellement représenter des Lagides. M. Luitzer a rapporté en outre 1<sup>o</sup>. une momie grecque enfermée hermétiquement dans un sarcophage, et ayant une inscription du côté de la tête, et une autre sur l'un des flancs; 2<sup>o</sup>. une grande

---

(1) Rien n'est plus hasardé que ces appréciations d'époque et de qualité des individus trouvés embaumés en Égypte, excepté lorsque la momie est dans un sarcophage qui porte le cartouche d'un roi dont on connaît le règne, ou toute autre indication chronologique aussi certaine. On ne nous dit pas que la momie de Bruges porte ces caractères. (N. D. E.)



momie égyptienne dont le sarcophage est couvert d'hiéroglyphes; 3°. trois chats embaumés, et une foule de figurines et autres petits objets. Le possesseur demeurant à Vienne, *auf den Heiden*, n°. 339, est disposé à vendre le tout à un prix qu'il dit être très-modéré.

107. OBSERVATIONS CRITIQUES ET ARCHÆOLOGIQUES SUR L'OBJET DES REPRÉSENTATIONS ZODIACALES qui nous restent de l'antiquité; à l'occasion du zodiaque égyptien peint dans une caisse de momie qui porte une inscription grecque du temps de Trajan; par M. LETRONNE, in-8°. , avec pl. ; Paris; 1824; Bouland et comp.

Les représentations zodiacales découvertes par les savans français en Égypte, occupent vivement les savans de l'Europe depuis 25 ans, et ont produit les vues et les opinions les plus opposées, comme si la science manquait absolument de principes, et n'était dans ce siècle et sur ces matières qu'un instrument à conjectures et à spéculations illimitées. Il est vrai que tout le monde s'en est mêlé, comme il arrive toujours sur les questions les plus difficiles: quelques géomètres et quelques érudits, ont cependant fixé certains points de la difficulté, l'ont ainsi limitée à certains égards; toutefois c'est l'érudition qui a répandu les premières lumières sur tant d'obscurités archæologiques. M. Letronne, par ses savantes recherches sur les inscriptions grecques des monumens de l'Égypte, a montré que quelques-uns de ses monumens, même ceux qui portent des représentations zodiacales, pouvaient ne pas remonter au delà de l'époque romaine ou grecque de l'histoire d'Égypte, et M. Champollion le jeune, par sa découverte de l'alphabet des hiéroglyphes, et la lecture des légendes gravées sur ces mêmes monumens, a fait voir, sans réplique, que ces représentations zodiacales étaient sans exception de l'époque de la domination romaine dans cette contrée. Ces premiers résultats décidaient la question des zodiaques égyptiens, sous le rapport le plus important pour l'histoire, c'est-à-dire leur véritable antiquité, et bien des prestiges s'évanouirent par l'effet d'une appréciation qui n'a point trouvé de contradicteurs. Il restait néanmoins à savoir, quels avaient été et le but et l'objet réel de ces représentations: ici le champ était encore assez vaste; sous les Romains, on pouvait avoir voulu représenter l'état du ciel à une époque de beaucoup antérieure, et la science astronomique de l'Égypte se montrait alors toute entière dans cette savante opération.

On cherchait encore, lorsqu'une momie, singulière à bien des égards, arriva d'Égypte avec M. Cailliaud qui l'avait recueillie à Thèbes : à des scènes religieuses et à des inscriptions hiéroglyphiques, se trouvèrent réunis un zodiaque peint dans l'intérieur du couvercle de la caisse, et une inscription grecque à l'extérieur. Cette momie a été l'occasion du nouvel ouvrage que nous annonçons.

M. Letronne s'occupe d'abord de la lecture et de la restitution de l'inscription grecque ; elle était en partie effacée, quelques traces de lettres restaient çà et là comme des jalons qui pouvaient guider un critique dont la sagacité seconderait sa connaissance approfondie des monumens de ce genre : M. Letronne a réussi à restituer entièrement cette inscription, et la planche jointe à son ouvrage, ne laissera aucun doute sur le bonheur ou plutôt le rare succès avec lequel il a dirigé et terminé cette difficile entreprise : voici sa traduction française : « Pétéménon dit Ammonius, ayant pour père Sôter fils de Cornelius Sôter, et pour mère, Cléopâtre fille d'Ammonius, est mort après avoir vécu vingt-un ans quatre mois et vingt-deux jours, la XIX<sup>e</sup>. année de Trajan-le-Seigneur, le 8 de Payni (le 2 juin de l'an 116 de l'ère chrétienne. )

Les peintures de cette caisse, dont la forme est toute gréco-romaine, nous montrent donc un zodiaque d'Égypte des premières années du second siècle de l'ère chrétienne : ce zodiaque est disposé en deux bandes de signes, l'une à droite et l'autre à gauche d'une figure qui occupe le milieu de l'intérieur du couvercle ; on voit à gauche, en commençant par le haut, le lion, la vierge, la balance, le scorpion et le sagittaire (5 signes) ; puis, en remontant à droite, le verseau, les poissons, le belier, le taureau, les gémeaux et le cancer (6 signes) ; et la configuration de ces signes est presque la même que celle du zodiaque sculpté au temple de Dendéra. Mais le signe du capricorne manque dans la série, et il est placé au-dessus de la tête de la figure du milieu, à côté de sa main droite, dans une position isolée, d'où il semble la dominer. On devait dès-lors revenir naturellement à l'opinion des personnes qui avaient cru que les zodiaques pouvaient avoir un objet astrologique ; Visconti avait déjà reconnu les 36 *decans* dans le monument de Dendéra ; et M. Champollion le jeune avait lu, auprès de sept de ces figures, sept noms hiéroglyphiques, que Firmicus donne à sept décans ; on arrivait donc à ces thèmes généthliques,

qui marquaient dans l'antiquité l'époque de la naissance d'un personnage, d'une divinité, et la fondation même d'une ville ou d'un monument. Tracée sur la caisse d'une momie, une représentation zodiacale ne pouvait guère avoir d'autre expression; or Pétéménon, mort le 2 juin de l'an 116, après avoir vécu 21 ans, 4 mois et 22 jours, était né le 12 janvier de l'an 95; dans ce jour, le soleil se trouve à peu près aux deux tiers du capricorne considéré comme signe; la constellation du capricorne était, cette même année, comprise toute entière dans ce signe; le soleil y était le 12 janvier, vers le 16<sup>e</sup>. degré du capricorne, et c'est ce même signe qui domine dans le zodiaque de la momie de Pétéménon; ce zodiaque n'est donc pas autre chose que le thème natal de Pétéménon même dont il orne le cercueil.

De là M. Letronne tire cette nouvelle induction : « C'est que » les deux zodiaques de Dendéra, si semblables à celui de la momie par la disposition et la configuration des signes, pouvaient » bien également avoir un objet mythologique; ce qui entraînerait aussi les deux zodiaques d'Ésné, dont le but est nécessairement analogue; et chacune de ces représentations ne serait » autre chose qu'un thème natal, exprimé au moyen des procédés dont se servaient les anciens astrologues. »

Ici commence la seconde partie de l'ouvrage de M. Letronne : elle traite des représentations zodiacales antiques, considérées par rapport à l'histoire de l'astrologie chez les anciens peuples. Il lui paraît certain que l'astrologie n'est pas d'origine grecque ni romaine, toutes les traditions de l'antiquité en plaçant le berceau dans la Chaldée et dans l'Égypte. Son existence dans ces divers pays et à des époques très-reculées, est attestée par Cicéron (*de Divin.*, I, 1.), et par Hérodote pour son temps (II, 82); les Grecs et les Romains ne citent jamais, en astrologie, que les Égyptiens *Pétosiris* et *Nécepso*, dont les ouvrages contenaient la science égyptienne, différente peut-être de la science chaldéenne, puisqu'on disait *Ægyptia ratio*, et *Chaldaïca ratio*. Ils furent les précepteurs des Grecs et des Romains dans cette prétendue science qui combinait des éléments certains, selon des méthodes arbitraires et pour obtenir des résultats absurdes. M. Letronne trace l'histoire de l'astrologie dans la Grèce et chez les Romains; il la montre sur des médailles astrologiques frappées en Égypte, et dont les Arabes ont prolongé l'usage; il applique ces données historiques et monumen-

tales aux zodiaques de l'Égypte, au planisphère de Bianchini, au zodiaque de Palmyre; il expose comment la bissection des signes dans les zodiaques égyptiens tient à ces idées astrologiques, et il arrive à ces conclusions importantes pour l'histoire des opinions et des connaissances des anciens: 1<sup>o</sup>. il n'existe, parmi les représentations zodiacales égyptiennes, grecques, ou romaines, aucun monument antérieur à l'ère vulgaire; 2<sup>o</sup>. on ne peut citer aucune de ces représentations dont l'objet soit purement astronomique, et qui ne se lie pas à quelque combinaison astrologique, religieuse, ou mythique. Les deux zodiaques de Dendéra, et les deux d'Esne, peuvent donc se rapporter à Auguste et à Tibère, à Claude et à Adrien, peut-être même, celui du petit temple, à Antonin. De tels résultats ouvrent en quelque sorte une carrière nouvelle à l'étude approfondie de toute l'antiquité, et M. Letronne ne paraît pas avoir renoncé à reprendre un si vaste sujet de recherches sur lesquelles il a si heureusement ramené l'attention des savans archéologues de tous les pays, la nature bien caractérisée des monumens de ce genre ne laissant plus que peu de chose à faire à l'astronomie.

Une lettre de M. Champollion le jeune termine les savantes recherches de M. Letronne; elle est relative à l'expression phonétique des noms de Pétéménon et de Cléopâtre, dans les hiéroglyphes de la même momie; il s'agissait de voir comment ils justifiaient le travail de M. Letronne sur l'inscription grecque, et nous emprunterons ici les expressions d'un savant illustre, M. le baron Silvestre de Sacy, qui dit au sujet de cette lettre: « La restitution de l'inscription grecque, proposée par M. Letronne, se trouve confirmée par les observations et les découvertes de M. Champollion le jeune, et réciproquement tout le système de M. Champollion, reçoit un nouveau degré de confirmation de cette comparaison. » (*Journal des Savans*, juill. 1824, p. 406.) Un tel suffrage suffit aux plus laborieuses recherches pour les récompenser, et pour les recommander à l'attention et aux applaudissemens du monde savant.

C. F.

108. SAGGIO DI CONGETTURE SULLA GRANDE ISCRIZIONE, etc. Essai sur la grande inscription étrusque découverte en l'année 1822. Perugia; 1824; Baduel.

109. SAGGIO SUL TEMPIO E LA STATUA DI GIOVE IN OLIMPIA. Essai sur le temple et la statue de Jupiter à Olympie, et sur le temple du même dieu, récemment découvert à Agrigente. Palerme, 1823; imprimerie royale: et à Livourne, chez Glauco Masi.

110. LES ANTIQUITÉS D'ATHÈNES, mesurées et dessinées par J. STUART et N. REVETT, peintres et architectes; ouvrage traduit de l'anglais par L. F. F., et publié par C. P. LANDON; 11<sup>e</sup>. liv. (3<sup>e</sup>. partie du tom. IV). in-fol. de 4 f., plus 15 pl. Paris; Bance aîné.

111. DI ALCUNI MONUMENTI FISSILI inediti appartenenti forse ai donativi del nuovo anno. De quelques monumens d'argile qui se rapportent aux étrennes de la nouvelle année; par M. P. VISCONTI. in-8. (*Memorie romane d'antichità e di belli arti.* 1<sup>er</sup>. cah. Roma; 1824; Ceracchi.)

La planche qui accompagne ce mémoire représente quatre pièces d'argile rouge, de la forme et grandeur d'une médaille moyenne de bronze, et portant d'un côté la tête de *Janus bifrons*. Deux autres plus grandes portent cette inscription: ANNVM NOVVM FASTVM FELICEM MINHIC; et une lampe avec la même inscription dans un cercle, accompagnée de l'empreinte de Janus bifrons, de deux mains jointes et d'une figure de victoire en relief. Une autre lampe porte, avec les mêmes marques, cette autre inscription: OB CIVIS SER (*ob cives servatos*). M. Visconti s'attache à prouver que ces divers objets se rapportent à l'usage des étrennes du nouvel an. On pourra remarquer que ce présent n'était pas très-précieux; mais l'auteur du savant mémoire que nous analysons conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que ce n'était là qu'une sorte de commémoration des morts; et que lorsque la fête de Janus ramenait l'usage des présens, les parens et les amis n'oubliaient pas ceux qu'ils avaient perdus, et allaient aussi leur offrir leurs vœux de nouvelle année, en déposant ces souvenirs dans leurs tombeaux. C'est dans les tombeaux en effet qu'on a recueilli les morceaux d'antiquités que M. Visconti nous paraît avoir heureusement interprétés.

Son mémoire fait partie d'un nouveau recueil qui se publie à Rome sous le titre de *Memorie romane di antichità e di belli*

*arti.* Nous nous empresserons de donner successivement l'analyse des dissertations qui y seront publiées. C. F.

112. CIMETIÈRE ANTIQUE.—On a récemment découvert près de Halberstadt, en Prusse, un cimetière d'une haute antiquité. A en juger d'après les nombreux crânes qui y ont été trouvés, et qui diffèrent beaucoup de ceux des habitans actuels, ou même de ceux de la race européenne, et par leur forme qui approche de celle du Copte, n'ayant, comme on l'assure, point de dents incisives, mais seulement des molaires, certains savans sont disposés à croire que ces crânes sont les restes d'une race d'hommes frugivores, plus ancienne que le déluge de Noé (1). (*Journ. de la litt. étr.*, mars 1824, p. 90.)

113. ANTIQUITÉS DE GÖRLITZ en Lusace; par le prof. BÜSCHING. (*Neues Lausitzisches Magaz.*, 3<sup>e</sup>. vol., cah. 1<sup>er</sup>., Görlitz, 1824.)

Les murs solides de la ville de Görlitz, les tours dont ils sont flanqués, les fossés qui les longent, l'élégance des églises, les restes de monumens antiques, les décorations de l'entrée des maisons, tout annonce que cette ville était importante et florissante au moyen âge. Une particularité de cette ville, c'est que les portes cochères des maisons bâties aux 16<sup>e</sup>. et 17<sup>e</sup>. siècles, sont ornées de têtes et bustes en demi-bosse; quelques-unes de ces figures sont très-saillantes. On ignore si ce sont de véritable portraits, ou si elles ne sont que les fruits du caprice du sculpteur. La cathédrale gothique, sous l'invocation de Notre-Dame, est du milieu du 15<sup>e</sup>. siècle: elle est à trois nefs; la balustrade de l'orgue est sculptée avec un grand soin. Sur un grand nombre de pierres de cette cathédrale on voit sculptées des marques qui, par un hasard singulier, ressemblent aux caractères celtibériens et étrusques, et qui pourtant ne paraissent avoir servi aux maçons que pour reconnaître l'ordre dans lequel l'architecte voulait faire placer les pierres. M. Büsching fait observer à cette occasion qu'on a trouvé dans plusieurs églises de la Vieille Marche de Brandebourg, des briques marquées de signes particuliers, analogues à ceux des maçons. Il pense que ces marques problématiques attendent de nouvelles découvertes pour être expliquées.

Des antiquités d'un temps plus reculé se trouvent dans la collection de la Société savante de la Haute-Lusace; elle possède surtout une suite considérable d'urnes et d'autres antiquités

---

(1) Les savans raisonnables ne remonteront probablement pas au déluge.

trouvées auprès de Kœnigswärtha. Les urnes de la Haute-Lusace ressemblent en général à celles qu'on déterre en Silésie, et dont on a rassemblé, au cabinet archæologique de Breslau, 1300 tirées de 60 endroits différens. Seulement les urnes de Kœnigswärtha sont généralement d'argile rougeâtre, tandis que sur celles de Silésie c'est le noir qui domine, à l'exception de quelques lieux qui ne fournissent également que des urnes rougeâtres. Diverses tribus avaient apparemment de la prédilection pour une certaine couleur. La collection possède un couteau en cuivre qui a une double courbure; le cabinet de Breslau en a plusieurs pareils; on présume que c'était avec ces instrumens que les prêtres celtes détachaient le gui du chêne. Suivant l'histoire ils faisaient usage d'un couteau d'or, mais on a remarqué que les couteaux de cuivre qu'on a trouvés, prennent une apparence d'or quand on les polit. La loge maçonnique aux Trois-Globes à Berlin possède une petite épée en cuivre: cette loge a jusqu'à 120 haches et coins de pierre. Dans la Haute-Lusace les haches de cette matière sont rares, du moins la Société n'en possède qu'une seule. M. Büsching décrit encore quelques autres vases et outils conservés dans cette collection. On remarque avec satisfaction qu'en Allemagne plusieurs sociétés recueillent avec soin tout ce qui peut contribuer à mieux faire connaître les usages des peuples anciens.

D—c.

114. THE HISTORY AND ANTIQUITIES OF LEWES. Sur l'histoire et les antiquités de Lewes; par J. W. HORSFIELD. In-4. Prix, 21. 2 s. Londres; 1824.

115. NOTICE SUR LE CABINET DES MÉDAILLES ET DES PIERRES GRAVÉES de S. M. le roi des Pays-Bas; par J. C. DE JONGE, directeur. 179 p. in-8. La Haye; 1823.

Cette courte notice fait d'abord connaître le cabinet royal d'antiques de la Haye en général, et signale ensuite à l'attention du public les principaux morceaux. La collection de la Haye s'est enrichie par des acquisitions successives, comme d'autres cabinets de ce genre; Guillaume IV acheta les médailles et pierres gravées du comte de Thoms; Guillaume V ajouta aux richesses de son prédesseur. Pendant la révolution, une partie du cabinet fut distraite, et M. de Jonge assure qu'il y en a encore une portion à Paris. Le roi actuel des Pays-Bas acheta le superbe cabinet de Van Damme. On a encore acquis celui d'Hemsterhuis, les

camées du gouverneur Hultman, les médailles antiques de la veuve Schuilenburch, les pierres gravées de M. Smeth à Amsterdam ; enfin les médailles grecques, romaines, cufiques et arabes, rapportées d'Afrique par le major Humbert. Sans parler d'autres acquisitions, il faut citer encore la collection de médailles d'argent de la princesse d'Orange, réunie au cabinet royal. Il possède actuellement 33,675 médailles, dont 5800 grecques (197 en or), 11,380 romaines (880 en or), 7958 monnaies proprement dites, et 1325 pierres gravées. La première partie de la notice du directeur traite des médailles, et la seconde des pierres gravées. Le *Letterkundig Magazijn*, 1824, n<sup>o</sup>. 7, rappelle, à l'occasion de l'annonce de cette notice, qu'il y a des observations sur le cabinet d'antiques, dans le t. 11, cah. 2, du journal archéologique hollandais. D.

116. SUPPLÉMENT A LA COLLECTION DES MÉDAILLES frappées sous le règne de Marie-Thérèse. (*Jahrbuch der Literat.*, t. XXI; supplém. Vienne; 1823.)

Il existe un ouvrage intitulé : *Médailles frappées sous le règne glorieux de l'impératrice-reine Marie-Thérèse*. Vienne, 1782. In-folio. Cinquante à soixante médailles y ont été omises ; c'est ce qui a engagé l'auteur de l'article à les faire connaître. Quelques légendes de ces médailles sont assez remarquables ; d'autres ne contiennent que des formules de flatterie. Une médaille avec le millésime, Ratisbonne, 29 novembre 1745, porte, *Splendore comitiorum reducto*. Une autre avec les mots, *Pax Aquisgran.* 1748 a pour légende d'un côté : *Octava hos tandem tribuit vindemia fructus*, et sur l'autre *Sanandis Europæ vulneribus*. La gravure y représente l'Europe personnifiée, ayant la tête enveloppée d'un bandeau, et tenant dans la main une espèce de fiole d'apothicaire ; il paraît que l'inventeur de cette bizarre composition a voulu dire que la vendange allait guérir les plaies faites à l'Europe par la guerre. Une troisième médaille porte pour légende cette prophétie qui ne s'est point vérifiée *Durabit in secula pax Aquis-granens*. MDCCXLVIII. Quelques médailles ont été frappées en l'honneur d'hommes célèbres, tels que Metastase et Van Swieten. D c.



117. MONUMENS FRANÇAIS INÉDITS, pour servir à l'histoire des arts, des costumes civils et militaires,.... meubles de toute espèce, et décorations intérieures et extérieures des maisons; rédigés, gravés et dessinés à la main d'après les originaux, par N. X. WILLEMIN. 39<sup>e</sup>. livr. in-fol. Prix, 12 fr. Paris; 1824; l'auteur, rue des Vieux-Augustins, n. 5; Nicolle; Tilliard; Treuttel et Wurtz; Renouard.

Ce bel ouvrage, commencé en 1806, doit avoir 41 livraisons, et former 3 vol. in-fol. Le texte, divisé en 4 parties, sera publié après la 40<sup>e</sup>. livraison, et livré gratis aux souscripteurs de l'ouvrage. La 39<sup>e</sup>. que nous annonçons, contient les objets suivans : 1<sup>o</sup>. statue d'Eudes III, comte de Chartres; 2<sup>o</sup>. détails du grand portail de la cathédrale de Chartres; 3<sup>o</sup>. hallebardes du 15<sup>e</sup>. siècle, conservées au Musée royal d'artillerie; 4<sup>o</sup>. portes en arabesques, attribuées à J. Goujon (dans l'église de Saint-Maclou, à Rouen); 5<sup>o</sup>. portail de l'église de Saint-Nicolas de Civrai, près Poitiers; 6<sup>o</sup>. costumes d'un seigneur et de sa famille, peints par Angrand le Prince, sur un des vitraux de Saint-Étienne de Beauvais.

118. TABLE GÉNÉRALE DES MONOGRAMMES, CHIFFRES, LETTRES INITIALES ET MARQUES FIGURÉES, sous lesquels les plus célèbres peintres, dessinateurs, graveurs et sculpteurs ont désigné leurs noms; par M. BRULLIOT, employé au cabinet des estampes du roi de Bavière. Munich, 1820. In-4.

L'auteur a fait de nombreuses recherches dans les divers cabinets de l'Europe, pour rendre son ouvrage plus parfait, et il dit même que c'est à l'un de nos compatriotes, M. Duchesne aîné, qu'il doit l'ingénieuse idée de cette *table générale* ainsi que la méthode qu'il a adoptée et qui est différente de celle qu'ont suivie jusqu'à ce jour tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière.

Jusqu'alors pour ranger les monogrammes, « on suivait strictement l'ordre alphabétique dans la classification des marques, en sorte que chacune soit facile à trouver, d'après le *premier des caractères* dont elle est composée, n'en dût-il former que la *plus petite partie*. » Mais c'était précisément cette *première partie* qu'il était difficile de reconnaître; car, dans le monogramme **M** est-ce la lettre A ou la lettre M qu'on aperçoit en premier; dans le monogramme **D**, est-ce la lettre D, la lettre L ou la lettre V à laquelle on doit chercher cette marque ?

Le nouveau système présente bien plus de clarté, il n'est plus nécessaire de savoir quelle lettre paraît la première ; mais seulement il faut, parmi les lettres qui le composent, faire attention à celle qui est *la plus jeune* dans l'ordre alphabétique ; ainsi la marque **M** doit se chercher à la lettre **A**, et la marque **L** à la lettre **D**.

L'auteur a bien rempli son titre de *table générale*, puisqu'il rapporte tout ce qui a été dit avant lui, même à tort ; et dans ce cas, il rectifie les erreurs et appuie ses raisonnemens par des démonstrations convaincantes. Son ouvrage peut ainsi remplacer avantageusement le dictionnaire de Christ, qui est plus rare que bon, et en l'ayant on aura connaissance de ce qu'ont dit Gori, Strutt et Malpé dans leurs dictionnaires.

Les amateurs de tableaux seront également satisfaits, puisqu'ils trouveront l'explication d'un grand nombre des marques employées par les peintres sur leurs tableaux. Il paraît qu'une partie de ces renseignemens a été trouvée par M. Brulliot, dans les notes manuscrites de Mariette et de Hazard dont il a dû la communication à son ami M. Duchesne aîné, auquel il se plaît à témoigner sa reconnaissance.

L'auteur a aussi donné, dans plusieurs articles, les descriptions de pièces inconnues à Bartsch et qu'il a rencontrées la plupart à la bibliothèque de Paris, où la collection des vieux maîtres est d'une grande richesse.

P. F.

---

HISTOIRE.

119. HANDBUCH DER HISTORISCHEN WISSENSCHAFTEN. Manuel des sciences historiques, composé d'après le plan de Hederich ; par le D<sup>r</sup>. KLEIN. 1<sup>er</sup>. vol. grand in-8., 668 pages. Prix 1 th. 12 gr. Leipzig ; Hartmann.
120. DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, à monseigneur le dauphin, par BOSSUET ; avec la continuation jusqu'à l'an 1700. Nouv. édit. augmentée des variantes, revue et corr. avec soin. 2 vol. in-8., ensemble de 23 f.  $\frac{3}{4}$ . Paris ; A. Delalain.
121. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE ANCIENNE de Rollin. Par M. TAILHIÉ. Nouv. édit., revue, corr. et aug. d'une table géographique, avec les figures et indices nécessaires. 6 vol. in-12, ensemble de 80 f.  $\frac{2}{3}$  plus 6 pl. Imprim. de Boursy à Lyon. Paris ; Aimé-André. Lyon ; Blache.

122. **ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉRET**, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mises dans un nouvel ordre, augmentées de plusieurs Mémoires inédits, et accompagnées de notes et d'éclaircissemens historiques; par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, correspondant de la même Académie, de la Société royale de Göttingue, etc. (Extrait du prospectus.)

Les ouvrages de Fréret peuvent être considérés comme les véritables fondemens de l'histoire générale; les sujets nombreux qu'il a traités ont encore toute leur importance, et les résultats qu'il a tirés de ses recherches, toute leur utilité. De nouveaux travaux et de nouveaux monumens ont pu ajouter aux vérités historiques que son génie sut dérober aux ténèbres de l'antiquité; mais ce qu'il a dit sur l'histoire, les usages ou les opinions de tel peuple anciennement illustre, est encore justement rangé, dans les productions des modernes, parmi ce qu'il y a de mieux écrit, de plus solidement pensé; et la lecture de ses nombreux ouvrages montre bientôt que le titre le plus spécial, le plus concis, n'est ordinairement que le frontispice modeste d'un immense édifice où l'ensemble du sujet est exposé dans tous ses détails. S'il veut faire connaître l'état réel d'une ancienne institution publique, il la considère dans ses rapports avec les autres institutions contemporaines, et il y rattache naturellement le tableau de celles qui concernent la religion, le gouvernement et les mœurs générales de la même nation. Il pénètre ainsi dans le chaos de l'état social ancien, il en démêle avec sagacité les élémens divers, il les classe avec cette méthode sévère qui est la véritable clef de bien des énigmes historiques, et qui fut aussi le caractère principal de l'esprit de Fréret. Libre en effet de toute préoccupation dominante, soumettant ses opinions à l'autorité des faits, les faits eux-mêmes aux combinaisons les plus régulières, il ne juge finalement qu'après avoir bien apprécié les relations des uns et les conséquences des autres. Fréret joignit ainsi, comme on l'a dit, à l'érudition la plus vaste un esprit très-philosophique, et il porta ce double flambeau dans toutes ses recherches sur l'antiquité, réunissant par-là en lui seul le laborieux érudit qui recueille les faits authentiques, le sévère logicien qui les combine avec ordre, et l'écrivain habile qui sait plier à toutes les formes littéraires, les plus profondes recherches de la critique historique (1). Aussi ses ouvrages ont-ils conservé tout leur cré-

---

(1) On doit remarquer que les écrits de Fréret, où presque tous les

dit, et sa renommée tout son éclat. Au sein même de l'illustre compagnie à laquelle il voua son existence entière, son nom est encore prononcé avec respect et son autorité invoquée avec succès. Fréret fut un des hommes dont la France doit le plus s'enorgueillir; il a fait école dans l'Europe savante; il a eu raison contre la chronologie du grand Newton; il a rendu aux sciences historiques le même service qu'Hippocrate rendit autrefois aux sciences naturelles, il nous a enseigné à bien apprendre au moyen de la critique méthodique des faits, et comme Hippocrate encore, il a, dans tous ses ouvrages, joint l'exemple au précepte.

Les travaux de Fréret embrassent toute l'Histoire ancienne, celle de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome, de notre vieille Europe, de tous les peuples qui ont paru avec quelque éclat sur la scène du monde, considérés dans leurs religions, leurs langues, leurs institutions nationales, ou les principaux événemens qui, en les illustrant, ont fourni à l'histoire générale quelques jalons chronologiques; à ceux-ci viennent se rattacher, dans l'ordre des temps, d'autres faits importans qui peut-être, sans ces liens communs, seraient encore ensevelis dans le vague des époques inconnues. Ailleurs, Fréret s'avance dans un autre monde, celui des doctrines philosophiques; après l'histoire des empires il s'essaie à celle de l'esprit humain, et des opinions qui furent le résultat de ses efforts pour généraliser les faits observés et en déduire le véritable enchaînement des choses. Les *Observations générales sur la philosophie ancienne* offrent encore, d'après le sentiment d'un bon juge (1), « un guide et un modèle à ceux qui entreprennent ces études; » les recherches sur *Pythagore et Protagoras*, sur *Socrate et les causes de sa condamnation*, n'ont rien perdu, par le temps, de leur mérite réel.

Ainsi la collection complète des ouvrages de Fréret, doit être considérée comme une entreprise utile, tout à la fois, à la gloire littéraire de la France et à l'avancement des études historiques; ces deux motifs ont déterminé le nouvel éditeur à s'en occuper, et il est juste que le public soit informé d'avance de ce qu'on a fait pour rendre cette collection tout-à-fait digne de son suffrage.

---

auteurs de l'antiquité grecque, romaine ou orientale sont appelés en témoignage, ne renferment pas, en masse, deux pages de grec; l'indication exacte des passages cités lui paraissait suffisante, et l'étude de ses ouvrages est ainsi à la portée de tous les lecteurs.

(1) M. Degérando, dans son *Histoire comparée des Systèmes de philosophie*, 2<sup>e</sup>. édition, 1822, tom. 1, p. 137.

Fréret n'a point composé des traités spéciaux sur la *chronologie*, la *géographie*, la *mythologie*, etc.; il ne les a considérées que comme parties essentielles de l'histoire de divers peuples de l'antiquité : c'est donc relativement à l'histoire de ces peuples, et non autrement, que ses ouvrages doivent être classés, et c'est ainsi qu'ils le seront pour la première fois dans cette édition.

Il en existe déjà deux qui portent le nom de Fréret. La première de 1792, en 4 volumes, ne contient, à très-peu de choses près, que des ouvrages apocryphes, pas un seul des grands travaux de Fréret sur l'histoire, et a été faite dans des vues dont l'avancement des lettres n'était pas bien distinctement le motif; la seconde, 1796, 20 volumes petit in-12, ne renferme pas même tous les ouvrages de Fréret déjà imprimés à cette époque; d'autres, notamment les *Recherches sur l'origine et sur l'histoire des premiers habitans de la Grèce*, ont été depuis insérés en entier dans les Mémoires de l'Académie : mais, ni ces recherches diverses, ni les seize éloges d'académiens morts durant le secrétariat de Fréret, n'ont jamais été tirés de cette grande collection; plusieurs morceaux publiés dans les journaux littéraires du temps y ont été oubliés; enfin les ouvrages importants, surtout pour l'histoire de France, qui étaient alors inédits, le sont encore aujourd'hui.

Ils seront tous réunis dans la nouvelle édition; toutes les sources ont été consultées, et tous les manuscrits de Fréret mis à la disposition du nouvel éditeur. Les divisions principales, qui comprendront tous les ouvrages authentiques de Fréret, porteront pour titre : HISTOIRE GÉNÉRALE, (Certitude de l'histoire, Mélange des peuples anciens, Canon chronologique des Rois, etc.); ASIE, (Histoire sainte, Inde, Chine, Perse, Ninive et Babylone, etc.); ÉGYPTE, GRÈCE, (Chronologie, Histoire, Religion, etc.); ROME, (Chronologie, Histoire et Géographie); DIVERS PEUPLES ANCIENS DE L'EUROPE, (Italiotes, Cimmériens, Hyperboréens, etc.); GAULES, (Géographie, Religion, etc.); FRANCE, (Origines, États-généraux, Finances, etc.); PHILOSOPHIE, (Philosophie des anciens, Socrate, Protagoras, etc.); MÉLANGES, (Éloges, et Pièces diverses). Chacune de ces divisions sera enrichie de quelque mémoire *omis* dans l'édition de 1796, ou encore *inédit*, et parmi ces derniers nous ne citerons ici que les *Recherches relatives à la chronologie romaine*, le mémoire *sur l'Origine des Francs et leur établisse-*

ment dans les Gaules, conforme aux deux manuscrits originaux, le traité sur les *États-généraux*, et le précis sur les *Finances, leur origine et leur administration en France*. Les morceaux inédits formeront au moins le quart de la nouvelle édition.

Quelquefois l'ouvrage de Fréret se rapporte à celui d'un autre académicien dont il rectifie ou développe les opinions : imprimés en même temps dans le recueil académique, il était alors superflu d'avertir le lecteur de la liaison des deux mémoires, qu'indiquait déjà l'identité du sujet : ici, cela devient nécessaire pour l'intelligence de l'ouvrage même de Fréret, et dans ce cas il sera précédé d'un *avertissement* de l'éditeur ; quelques *notes* dans le courant du texte aideront encore à cette intelligence. Enfin, si d'autres recherches ou d'autres monumens publiés depuis la mort de Fréret, et cela est arrivé surtout pour l'Asie et pour l'Égypte, ont modifié ses propres opinions en quelque point essentiel, des *éclaircissemens historiques*, mis à la suite de son mémoire, en instruiront le lecteur, et il aura ainsi sous les yeux, avec les travaux complets de l'illustre académicien, l'indication de ceux qui, venus après eux, peuvent les mettre au niveau actuel des connaissances historiques.

Des cartes seront jointes aux mémoires qui en exigeront ; l'indication des auteurs consultés, supprimée ou habituellement inexacte dans l'édition de 1796, la date de chaque ouvrage généralement omise, les textes et les nombres quelquefois altérés, seront soigneusement rétablis dans la nouvelle édition ; elle sera précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Fréret ; une *table générale*, par ordre alphabétique, terminera la collection et indiquera, avec toute l'exactitude possible, les passages relatifs au même fait historique ou au même personnage.

Tel est le travail entrepris, dans le dessein de concourir au progrès des bonnes études et d'honorer la mémoire de Fréret, par le nouvel éditeur, M. CHAMPOLLION-FIGEAC, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ; M. CHAMPOLLION LE JEUNE, son frère, auquel on doit la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes, fournira aussi quelques observations nouvelles sur la partie relative à l'histoire de l'Égypte et à celle de l'Asie ; et M. ABEL REMUSAT, membre de

l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), qui, le premier, a enfin soumis à l'analyse et à la critique les plus lumineuses, la langue, les écritures et l'histoire de la Chine, a bien voulu se charger d'ajouter quelques notes et quelques éclaircissemens aux travaux de Fréret relatifs à cette contrée célèbre. Ces importantes additions et la sévère correction du texte doivent faire des *OEuvres complètes de Fréret* un ouvrage utile et agréable aux savans et aux gens du monde.

L'ouvrage sera composé de 8 vol. in-8°, de 600 pages chacun, imprimés avec beaucoup de soins, par MM. Firmin Didot père et fils. Le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50 c. le vol. broché. Le premier paraîtra incessamment, et les suivans tous les deux mois, ou trois au plus, selon leur étendue. On souscrit à Paris, chez Firmin Didot, père et fils, rue Jacob n°. 24.

123. DEMONSTRATION DEFINITIVE QUE LES OUÏGOUR ÉTAIENT UN PEUPLE DE RACE TURQUE.

Les historiens et orientalistes qui, jusqu'à présent, ont parlé des *Ouïgour*, ont déclaré unanimement que ce peuple était d'*origine turque*. M. J.-J. Schmidt à Saint-Pétersbourg est le seul qui ait cru pouvoir être sur ce point d'un avis différent. Ce savant estimable s'occupe avec beaucoup de succès de la littérature des Mongols et des Kalmouks. Guidé par un passage d'un livre Mongol très-récent, il a soutenu, contre l'opinion généralement adoptée, que les *Ouïgour* étaient des *Tangutains*, ou ce qu'il croit synonyme, *Tubetains*. Cette assertion de l'auteur mongol, dont l'exactitude même est très-douteuse, et qui a écrit long-temps après les événemens dont il parle, ne peut militer avec succès contre le témoignage d'un grand nombre d'écrivains graves de tous les pays, et en partie contemporains des *Ouïgour*. J'extraits ici de leurs ouvrages plusieurs points capitaux, qui nous offrent la preuve mathématique de l'identité des *Ouïgour* et des *Turcs*. Elle me dispense de reprendre à l'avenir cette question déjà tant débattue.

1°. La peuplade nommée par les anciens Chinois *Kiuszu* ou *Gouz*, est la même qui plus tard fut appelée par eux *Kao tchhang*.

2°. Les *Kao tchhang* s'appelaient dans leur propre langue *Ouïgour*.

3°. Les auteurs chinois nous apprennent que le peuple nommé *Ouigour* était le même qui, sous la dynastie des *Thang*, portait le nom de *Kao tchhang*.

4°. La langue des *Kao tchhang*, dont nous possédons un vocabulaire d'environ 800 mots, est du *turc oriental* pur.

5°. *Rachid-eddin*, auteur de la meilleure histoire des Mongols, écrite en persan, et le visir *Alaeddin*, auteur d'une histoire des conquêtes de *Tchinghizkhan*, qui tous les deux savaient la langue des *Ouigour* et lisaient leurs livres, déclarent que ce peuple était *d'origine turque*.

6°. Les missionnaires catholiques, envoyés dans les XII<sup>e</sup>. et XIII<sup>e</sup>. siècles, dans l'intérieur de l'Asie pour convertir les *Tatars*, assurent que la langue des *Ouigour* était la véritable racine du *turc* et du *coman*.

7°. Les historiens chinois du temps de la dynastie mongole des *Youan*, disent que les *Ouigour* sont un même peuple avec les *Hoei he*, et que leur langue était identique à celle des derniers.

8°. Tous les mots *Hoei he* conservés par les Chinois sont *turcs*.

9°. Les historiens chinois antérieurs nous apprennent que les *Hoei he* étaient des descendants des *Hioungnou*, peuple de race *turque*.

10°. Les mêmes auteurs nous démontrent que les *Thoukhin* ou *Turcs* proprement dits descendaient des *Hioungnou*.

11°. Les *Tatars de la Crimée* se servaient dans leurs actes publics du *turc oriental*, écrit en caractères *ouigour*. Les Génois, fixés en Crimée, appelaient cette langue *lingua ugressca*. M. de Hammer enfin a publié dans les *Mines de l'Orient* (volume IV, p. 359) un diplôme écrit en cette langue, qui est *turque*.

Ces onze points nous démontrent donc clairement que les **OUIGOUR** étaient le même peuple que les **HOEI HE** ou que les **TURCS**.

KLAPROTH.

124. SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES HUNS, DES TURCS ET DES MONGOLS; par M. J. SENKOWSKI, prof. de langues et de littérature orientale à l'université impériale de Saint-Petersbourg. Saint-Petersbourg; 1824.

Cet ouvrage a pour objet de donner, d'après un manuscrit persan nouvellement rapporté de Boukharie par le baron de



Meyendorff, l'abrégé de l'histoire de la domination des Ouzbeks dans cette contrée, depuis 1505 jusqu'en 1709, et de plus une continuation de l'histoire du Khawarezm à partir de l'époque de la mort d'Aboul Ghazi Behader khan jusqu'au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle. Ce livre persan a pour titre *Tezkérei mukim khani* : il a été composé par Mouhammed Joussuf, l'un des secrétaires du prince qui régnait à Boukhara, en 1702.

M. Senkowski a traduit cet ouvrage par extraits, qu'il a accompagnés de diverses notes propres à éclaircir les passages obscurs, à fixer l'orthographe des noms de lieux qui se trouvent mentionnés dans le texte original, et à donner une idée du style de l'auteur. On voit, par l'une de ces notes, que le persan de la chancellerie boukhare est mêlé d'un assez grand nombre d'expressions turques, et que ces expressions sont presque toutes relatives à l'art de la guerre, ou, pour mieux dire, à la connaissance des choses les plus familières et les plus utiles à un peuple conquérant : tels sont les mots *iarlik*, ordre ; *keumek*, secours, renfort ; *iourouk*, irruption ; *miltek*, fusil ; *iarak*, arme ; *djidouk*, drapeau.

Qu'il nous soit permis d'emprunter (en l'abrégeant) l'anecdote suivante à la traduction de M. Senkowski :

Un prince aussi juste que bon, Imam Couli Behader khan, qui régna de 1608 à 1634, avait confié à son fils, Iskander khan, le gouvernement de Tachkend ; mais quelques abus de pouvoir commis par ce jeune prince donnèrent lieu à une conspiration dans laquelle il fut tué. Imam Couli ayant appris cette nouvelle marcha avec toutes ses troupes contre les habitans de Tachkend. Ceux-ci, résolus de se défendre, se renfermèrent dans leurs murs ; alors le khan, dans sa colère, fit serment de continuer le carnage jusqu'au moment où le sang des Tachkendiens aurait atteint la hauteur de ses étrières. Il commanda l'assaut. La ville fut emportée et livrée à toutes les horreurs du pillage ; mais après quelques heures de carnage, les généraux, qui connaissaient le caractère de leur souverain, vinrent intercéder en faveur du reste des habitans. Combattu d'un côté par la religion du serment, et de l'autre part par les sentimens de son cœur, le khan ne savait quel parti prendre, lorsqu'une décision juridique des imans vint à propos le tirer de cette perplexité. Ces interprètes de la loi prononcèrent que le khan remplirait suffisamment les conditions qu'il s'était imposées s'il faisait entrer son

cheval dans un bassin dans lequel on aurait versé du sang de ceux qui étaient tombés victimes de sa vengeance. Ils l'assurèrent qu'il n'aurait rien à craindre pour sa conscience puisqu'alors le sang monterait jusqu'à ses étrières. Le khan adopta cette interprétation avec empressement.

C'est également pour faire connaître l'esprit dans lequel le *Tezkérei mukim khani* a été écrit, que M. Senkowski a joint à son travail le texte de la troisième partie de l'ouvrage en caractères arabes. Ce texte, précédé d'une préface composée en persan par M. Senkowski, contient divers détails sur l'histoire du Mawrennahar ou de la Transoxiane depuis l'époque d'Aboul-Moumin khan jusqu'à celle de Mukim, prince assez peu connu jusqu'à ce jour, mais dont l'historiographe boukhare ne manque pas de faire un panégyrique pompeux. M. Senkowski termine sa transcription par un épilogue également écrit en persan et dans lequel il réclame l'indulgence de ses lecteurs.

L'ouvrage que nous annonçons est imprimé avec beaucoup de soin, et il prouve que la littérature orientale continue à être cultivée en Russie avec autant de zèle que de succès. P. A. J.

125. DE L'ÉTAT DE L'ITALIE AVANT LES ROMAINS, tel qu'il est exposé dans les poésies de Virgile. (*Jahrbüch. der Literatur*; Vienne; 1823; vol. XXI, suppl., p. 17.)

Dans cet article un peu verbeux, l'auteur énonce l'opinion que le poète, pour plaire à sa nation, a reproduit les idées qu'on se formait du temps de la puissance de Rome de l'ancien état de l'Italie. Il résulte des traits épars dans les poésies de Virgile, qu'une foule de peuplades, d'origine différente, y subsistaient sans une alliance générale, mais formant quelquefois de petites ligues; que les unes cultivaient la terre, tandis que les peuplades des montagnes se vouaient à la chasse et à la guerre, et que les places maritimes fleurissaient par le commerce et la navigation, et n'étaient point étrangères aux arts et au luxe. La propriété et l'industrie se montrent réunies, dans les villes d'Italie, depuis la plus haute antiquité. Virgile ne s'explique pas clairement sur les ligues des peuples d'Italie; mais il cite Mantoue comme le chef-lieu de 12 petites peuplades: cette alliance des peuplades ou villes d'Italie a été long-temps un trait caractéristique de l'histoire de cette Péninsule. Virgile peint avec sensibilité l'état heureux et indépendant des anciennes peuplades, ce qui n'em-

pêche pas le même poète de parler avec orgueil et enthousiasme de la domination romaine, qui avait englouti toutes ces existences indépendantes, et même le poète y voit un effet du destin qui travailla à élever Rome au plus haut degré de puissance et de splendeur. En sa qualité d'homme il était touché de l'âge d'or de l'Italie; aussi Virgile était romain, et il écrivait sous Auguste.

D-G.

126. NEUE UNTERSUCHUNGEN DES KELTENTHUMS, ZUR AUFHEBLUNG DER URGESCHICHTE DER DEUTSCHEN. Nouvelles recherches sur l'état des Celtes, pour servir d'éclaircissement à l'histoire primitive des Allemands; par le D<sup>r</sup>. J. G. RADLOF, prof. à Bonne; gr. in-8.; Bonne; 1822.

L'auteur tâche de prouver la fausseté de l'opinion communément établie, que c'est de l'Orient que nous avons pris nos lumières et nos connaissances, alléguant que les premiers précepteurs des Grecs, qui leur enseignaient la doctrine de l'immortalité de l'âme, étaient venus du nord.

On croyait jusqu'à présent presque partout, dit-il, que les Germains n'étaient connus aux peuples cultivés que depuis 110 ans avant J.-C., et excepté ce que César et Tacite en disent, on en avait des connaissances peu exactes. Le peu que quelques anciens écrivains grecs, et quelques savans, qu'Alexandre-le-Grand avait fait voyager, en rapportent, n'était pas suffisamment apprécié. Il croit donc pouvoir nous fournir plusieurs résultats sur les Celtes et les Germains, tirés de l'ancien rapport entre les peuples septentrionaux et les oracles grecs, et des voyages des anciens prêtres germains en Grèce.

Quoique plusieurs argumens historiques de l'auteur aient déjà été réfutés dans le journal allemand *Morgenblatt*, son ouvrage contient néanmoins de très-estimables détails pour prouver la haute antiquité du peuple allemand, et pour découvrir une quantité de liens, par lesquels la langue moderne se rattache à celle des anciens Germains.

G. G.

127. ARISTOTELES DE POLITIA CARTHAGINIENSIIUM. Textum criticè recognovit, etc. FR. E. KLUGE. Accedit THEODORI MEDOCHITÆ descriptio reipublicæ Carthaginensis. In-8; 1824; Breslau; 1 thlr. 4 gr.

L'auteur, s'étant proposé de développer la constitution et le système politique de la république de Carthage, a pris pour base

de son travail le chapitre du *Traité de politique*, où Aristote parle des Carthaginois ; il a soumis le texte de l'auteur grec à un examen critique, et l'a amplement commenté tant sous le rapport grammatical que sous celui de l'histoire.

128. DES DISPOSITIONS par lesquelles les Athéniens cherchaient à prévenir et à punir chez eux la possession illégale du droit de bourgeoisie ; par PETERSEN. ( *Skandinaviske Litteratur Selskabs Skrifter*, vol. XIX, p. 127. )

Les lois de Solon avaient déjà statué sur le droit de bourgeoisie à Athènes, droit qu'on n'obtenait que par une origine athénienne ou par d'éminens services rendus à l'état. Mais il paraît que ce fut la législation de Périclès qui exigea que le père et la mère fussent issus d'ancêtres athéniens. Sous l'usurpation des trente tyrans, le désordre se mit dans l'état. Beaucoup de gens entrèrent dans la bourgeoisie sans y avoir droit. Sous l'archonte Euclide on crut nécessaire de faire une révision de la loi attique, mais en accordant une amnistie pour ce qui s'était passé ; on remit en vigueur la loi qui ne reconnaissait pour bourgeois d'Athènes que ceux dont les ancêtres avaient été athéniens.

Lorsqu'il s'agissait d'accorder le droit de bourgeoisie à quelqu'un qui avait rendu de grands services à l'état, la proposition s'en faisait dans l'assemblée du peuple, après avoir d'abord passé au sénat ; l'approbation même du peuple n'était pas suffisante ; il fallait que 6000 bourgeois au moins, sous la présidence des prytanes, et en observant les formalités prescrites, votassent dans le même sens à l'assemblée suivante. Encore celui qui croyait la décision illégale, pouvait-il porter plainte au tribunal, et demander que le droit de bourgeoisie ne fût pas accordé. Démosthènes en cite des exemples.

Le nom du nouveau citoyen s'inscrivait sur les tables de pierre de l'Acropolis et dans la liste publique de la bourgeoisie. Il n'est pas facile de déterminer le délai que la loi accordait pour mettre opposition au décret populaire. Meyer, auteur d'un ouvrage, *Historia juris attici de bonis damnatorum et fiscalium debitorum*, croit que le terme était d'un an. Il se peut que les particuliers aient perdu le droit de poursuite au bout de l'année, cependant il est certain que celui qui exerçait illégalement les droits de citoyen, n'était point à l'abri des poursuites judiciaires.

au bout de ce terme. Les thesmothètes instruisaient le procès; les dèmes s'assemblaient séparément pour juger les titres du citoyen. L'accusé avait le droit de se défendre; s'il ne paraissait pas, on allait aux voix. La première recherche faite au sujet des titres des citoyens eut lieu sous l'archonte Lysimachide (olympiade 83,4), lorsque le roi d'Égypte Psammétique, ou plutôt Inaros, eut envoyé aux Athéniens un don en grains, dont il s'agissait de faire la répartition parmi les bourgeois. Cette fois l'intérêt fit mettre tant de zèle dans l'enquête, qu'on trouva des motifs pour éliminer presque un quart de la bourgeoisie. L'accusé pouvait appeler de la décision des dèmes à celle du tribunal du peuple; s'il gagnait sa cause, il rentrait dans l'exercice des droits de citoyen; s'il la perdait, il était vendu publiquement comme esclave, et ses biens étaient confisqués. Meyer doute de ce genre de punition, et pense que la perte de l'honneur et l'exil étaient la punition de ceux qui usurpaient le droit de citoyen. M. Petersen ne croit pas que cela résulte clairement des passages cités par Meyer. Dans le reste du mémoire l'auteur entre dans des détails sur la procédure que l'on suivait dans ces cas.

D-c.

129. JURIS CIVILIS ANTEJUSTINIANEI RELIQUIÆ. Symmachi novem orationum partes. C. Julii Victoris ars rhetorica. L. Cœcili Minutiani Apuleii, trium librorum fragmenta de orthographiâ; cum appendicibus et tabulis æneis. Curante Angelo MAIO, Bibliothecæ Vaticanæ præfecto. In-8., 440 p. Romæ; 1823; chez Bourlié.

L'infatigable M. Mai a fait publier à Rome avec beaucoup de soin quatre morceaux inédits, tirés des manuscrits du Vatican. Il y a joint une préface, dans laquelle il expose ses opinions sur ces morceaux, sur leurs auteurs, et sur l'époque à laquelle on doit attribuer particulièrement les restes du droit anté-Justinien qu'il possède.

Les trois appendices qu'on trouve à la fin de cette édition ont beaucoup d'intérêt. Dans la première, M. Mai donne la description du fameux manuscrit palimpseste, dont une partie est à Rome, une autre à Milan, et d'où il a tiré ce morceau du droit. Dans la seconde il traite de l'esprit superstitieux de *Marc-Aurèle*, et d'un ouvrage sur ce sujet, dont il donne des extraits. Dans la troisième enfin il indique et examine en critique quel-

ques morceaux en grec ancien sur la médecine. Les planches représentent les caractères des manuscrits d'où on a extrait lesdits fragmens, et trois médailles de *Valentinien*, *Valens* et *Gratien*, empereurs dont on fait mention dans les Oraisons de *Symmachus*, publiées aussi par M. Mai.

130. CENNI STORICHI SU I BARBARESCHI. Essai historique sur les Barbaresques. Roma; 1824; in-8.

L'auteur de cette brochure, qu'annonce fort au long *il Ricoglitore* de Milan (cahier d'avril), se propose de prouver comment les relations des Barbaresques avec l'Europe leur ont été funestes, et combien l'on doit se défier des écrivains qui, pour avoir vu les côtes de Barbarie, traité quelques affaires avec leurs négocians, ou consulté quelques consuls mécontents, ont prétendu donner des renseignemens positifs sur les populations de l'intérieur. Le nouvel écrivain prétend que la manière violente dont on traita, dès le 11<sup>e</sup>. siècle, les habitans des côtes septentrionales de l'Afrique; ne contribua pas peu à les armer contre les chrétiens, et que les rivalités perpétuelles entre la croix et le croissant les entretenaient dans ces dispositions hostiles. L'expulsion des Maures de l'Espagne y contribua aussi pour sa part; et l'ordre de Malte, par ses efforts, ne pouvait rien calmer. Au 16<sup>e</sup>. siècle, les intérêts mieux entendus fondèrent quelques relations amicales; dès lors l'influence des chrétiens commença à se faire sentir sur les idées, les mœurs, les habitudes des Barbaresques. La politique européenne divisa leurs chefs; chacun de ses gouvernemens chercha auprès des beys ou deys des alliances nuisibles à d'autres prétentions. Les moyens qu'ils employaient donnaient une faible idée de la probité politique des négociateurs, et les Barbaresques ne s'accoutumèrent pas à les estimer. Les mœurs des Européens et leurs dissolutions aggravèrent encore ce mal; les fraudes de tout genre, l'usure et la contrebande s'offraient chaque jour aux yeux de ces peuplades, et le *Shara* (tribunal des Maures) vit souvent les chrétiens impliqués dans les plus honteux procès. L'exemple, dit l'auteur, était contagieux, et il paraît vouloir rendre les Européens responsables de tous les vices des Barbaresques, convenant toutefois qu'ils ne sont pas plus exempts que d'autres des germes des passions et des vices; si on les trouve tout développés dans les grands et les puissans, c'est des Européens que les basses classes apprirent à les employer à leur profit. Elles leur

doivent, selon notre auteur, le goût du jeu, du vin, et quelques autres non moins funestes; attentives à cette origine, elles en détestent les auteurs, et de là l'espèce de difficulté de négocier avec ces peuplades, la défiance qu'elles témoignent perpétuellement, l'état de tolérance, qui est celui des agens diplomatiques et commerciaux envoyés sur ces côtes, et l'inexécution de tous les traités faits avec tous les gouvernemens de cette région de l'Afrique. L'auteur cite quelques-uns de ces traités obtenus par la violence ou par la nécessité; il n'épargne dans ses réflexions aucune des puissances européennes, moins encore l'expédition anglaise de lord Exmouth, en 1816, et il en conclut que les puissances chrétiennes ne sont pas plus avancées dans l'esprit des Barbaresques qu'elles ne l'étaient il y a plusieurs siècles. C. F.

131. HISTOIRE DE LA RÉGÉNÉRATION DE LA GRÈCE, comprenant le précis des événemens depuis 1740 jusqu'en 1824: par F. C. H. L. POUQUEVILLE, ancien consul-général de France auprès d'Ali, pacha de Janina, etc.; 4 vol. in-8°. avec cartes et portraits; Paris, 1824; Firmin Didot, père et fils.

La Grèce présente aujourd'hui un spectacle inconnu aux temps modernes: Une vieille nation s'essaie à secouer par les armes l'esclavage qui l'opprime depuis des siècles: soumise à l'étranger sans être vaincue, elle s'est conservée entière parce qu'elle a su conserver aussi deux centres d'union, sa religion et sa langue; la religion surtout qui, embrassant tous les intérêts sociaux, dirigea tous les efforts vers ce but, et donna à ce peuple des opinions propres à sanctifier tous ses vœux et à lui tenir lieu de tout esprit public. Tel a été le principe qui a séparé le plus éminemment les Grecs de leurs vainqueurs, et qui a entretenu dans le cœur de la nation un désir d'indépendance, et une persévérance d'efforts dont M. Pouqueville nous retrace l'admirable tableau depuis 1740, jusqu'à nos jours. Le trop célèbre Ali est sur le premier plan, il a rempli toute l'époque par ses hardies entreprises, ses cruautés et ses sanglans succès, qui l'ont rendu redoutable à la fois, à son maître, à ses peuples, à ses amis et à ses ennemis. Il se donne une origine illustre, comme pour justifier son élévation et sa puissance; mais il paraît plus certain qu'il la doit à quelqu'un des schypetars chrétiens qui embrasèrent le mahométisme, après la conquête des Albanies par les Turcs. Distingué de bonne heure par sa pétulance, il s'échappait

pour courir les montagnes , au milieu des neiges et des privations ; il n'apprit à lire que fort tard ; une mère digne de la famille des Atrides développa soigneusement les passions violentes qui l'animaient. *Souvenez-vous* , lui disait-elle , *que le bien des autres n'est à eux que parce qu'ils sont forts ; si vous l'emportez sur eux , il vous appartiendra*. La pratique de cet affreux conseil est , pour Ali , l'histoire de toute sa vie. M. Pouqueville en a retracé ailleurs toutes les circonstances , et les annales humaines ne fourniraient peut-être pas un autre exemple d'une telle dépravation , d'une telle férocité. En 1770 , la politique de la Russie forma des intelligences avec les Grecs ; une flotte russe arriva en Morée , et débarqua à OËtylos ; une insurrection se confia à ce secours étranger , dont la communauté de religion semblait garantir l'efficacité ; la désunion le rendit inutile , et le Péloponèse resta exposé aux ravages des schypetars , qui montrèrent contre leurs anciens co-religionnaires toute l'ardeur du zèle des néophytes musulmans ; il leur fallait se montrer très-fidèles aux nouveaux maîtres , ils furent plus cruels afin de se montrer mieux convertis. La Russie n'abandonna pas pour cela ses projets sur la Grèce ; Catherine II et le tout-puissant favori Potemkin rêvèrent de nouveau son affranchissement ; le ministre excitait habilement l'ambition de sa souveraine ; un voyage , où chaque village étalait toutes les pompes d'une cour asiatique , lui montrait *le chemin de Constantinople* à travers la splendeur des arts et des richesses de la nature ; mais la révolution de France se manifesta et les Français occupèrent Corfou , y dansèrent la carmagnole qui ne leur fit pas des partisans ; Ali , fidèle alors à la Porte , marcha vers le Danube ; l'expédition française en Égypte le rappela bientôt en Épire ; le combat de Nicopolis ruina les forces françaises dans ces parages , et Ali complimenté par Nelson , envoya les prisonniers français à Constantinople. Ali , triomphant par le concours des Russes et des Anglais , triompha aussi de leurs prétentions en les trompant. Ce fut alors que Samuel , nouveau prophète , excita les chrétiens toujours prêts à verser leur sang pour reconquérir leur liberté sous la bannière de la croix ; mais Souli est forcé de capituler , Samuel est immolé en holocauste , et les femmes souliotes n'échappent à la barbarie des vainqueurs qu'en se précipitant dans des gouffres avec leurs enfans. Une d'elles , Despo , veuve d'un capitaine , se brûle avec plusieurs autres dans le château de Regniassa , préférant cette



mort cruelle à l'esclavage. Ali remplit encore un nouvel intervalle du bruit de ses armes et de ses assassinats. D'un autre côté, Napoléon faisait la guerre aux Russes, l'Angleterre et la Turquie étaient aussi sur les champs de bataille : M. Pouqueville était en Épire, et dès ce moment il devient témoin oculaire des faits importants qui composent sa narration. L'idée générale qu'il donne du gouvernement d'Ali en embrasse tous les détails, et toujours le caractère du satrape se mêle aux règles de son administration. L'état actuel des sociétés policées y fait remarquer des singularités dont l'exposé attache vivement le lecteur, et l'entraîne dans un monde tout nouveau, où M. Pouqueville le guide en lui exposant les plus piquantes circonstances. Dès lors les événemens de l'Épire se lient de plus en plus à ceux de l'Europe ; un différend s'élève entre Ali et Napoléon ; M. Pouqueville le termine et y trouve le moyen de prévenir encore l'assassinat d'une famille entière, noble mission que les envoyés français ont si souvent et si honorablement remplie au milieu des peuples où l'humanité déplore si fréquemment d'atroces forfaits. Ali indépendant de la Porte dont il méprisait les ordres, trompant tour à tour et son souverain et les puissances Européennes qui le recherchaient, se maintenait tout-puissant et supérieur aux événemens ; exilé un moment, il revient bientôt, et signale son retour par de nouvelles horreurs. La restauration des Bourbons rend la paix à l'Europe, et change l'équilibre des nations ; Ali avait surtout convoité la vieille et courageuse Parga ; Napoléon la lui avait refusée, l'Angleterre la lui vendit, et l'émigration des chrétiens ne trouva de consolations que dans les chants patriotiques et religieux de Xénoclès ; campés sous les oliviers de Corfou, ils n'avaient de consolations que dans leurs souvenirs, l'espérance n'était plus dans leurs cœurs.

Ali était devenu suspect à la Porte ; il est admonesté, cité, excommunié et proscrit par elle ; mais les hésitations de la Porte n'échappent pas à l'œil attentif des Grecs, et un nouveau martyr de la foi, Théodore, fait entendre de nouveaux chants guerriers, et appelle les chrétiens aux armes. Un autre Ulysse se montre le premier dans les rangs chrétiens ; la désolation et le ravage sont alors partout ; la Béotie, l'Étolie, l'Épire, sont le théâtre des incendies et des combats, et les Grecs, presque réduits, embrassent le parti du Grand-Turc ; plusieurs petits tyrans se disputent leurs dépouilles, et chaque jour voit se montrer sur plu-

sieurs points de cette scène ensanglantée, d'autres défenseurs de l'indépendance de la Grèce : de toutes parts les présages de l'insurrection générale de la Hellade se manifestent, les visions et les bruits populaires l'excitent; Patras et l'Arcadie donnent l'exemple; l'archevêque Porphyre s'essaie sans succès contre les Souliotes; Alexandre Hysilantès est assassiné à Naoussa; Théodore Vladimivisco, Germanos, archevêque de Patras, et Colocotroni se montrent à la tête de leurs compatriotes; l'explosion devient générale. La Laconie, l'Arcadie, la Messénie, l'Élide, la Béotie s'arment pour la cause commune; la Moldavie et la Valachie s'y associent de tous leurs efforts, et sur tous les points l'exemple et les paroles des ministres chrétiens arment des peuplades qui se précipitent sur les ennemis de leur religion et de leur liberté. Les chances sont diverses; le courage malheureux expire dans des tourmens affreux; mais dès lors commence la série des actions les plus éclatantes; ce n'est plus partout qu'enthousiasme, dévouement et sacrifices de tout genre pour la cause sacrée de la patrie; les actions d'éclat se succèdent journellement; chaque contrée a ses héros, chaque lieu ses martyrs, et les traits du plus noble courage, de la plus rare intrépidité se multiplient sur tous les points et à tous les instans; l'historien peut à peine suffire à les retracer; et à la lecture de ces narrations animées, on croit relire l'histoire de la vieille Grèce à Platée et aux Thermopyles: ce sont les mêmes noms, les mêmes lieux; les ombres des vieux héros semblent animer leurs descendans, planer sur eux, les exciter à de nouvelles merveilles, et l'illusion s'accroît par le but commun des anciens et des nouveaux efforts, la gloire et l'indépendance de la patrie.

Nous ne pouvons suivre M. Pouqueville dans tous les détails de son histoire; il faudrait presque la copier pour rappeler tout ce qui s'y trouve de digne de l'attention et de l'admiration du lecteur. Sa narration vive et pressée ne se prête point à l'analyse: les événemens qu'il raconte sont d'ailleurs présens à la pensée de tout le monde, et se passent sous nos yeux; mais la position particulière de l'historien lui a permis d'en dire beaucoup plus que l'on ne pouvait en savoir: il a pu nous faire connaître exactement les lieux, parce qu'il les a visités; les principaux personnages, parce qu'il les a connus presque tous; les causes de ce grand ébranlement politique, et la nature des intérêts qui l'ont excité, parce qu'il les a étudiées à leur origine même; car il a pu dire

aussi, sur les faits qu'il raconte, *Quæque ipse miserrima vidit.*

Son ouvrage est divisé en neuf livres, comme celui d'Hérodote. A de nouveaux jeux olympiques il obtiendrait des Grecs les mêmes suffrages, car il a célébré l'honneur et la gloire de la Grèce moderne. « Satisfait, dit-il, en finissant, d'avoir fait » connaître les souffrances des Hellènes, leurs mémorables ac- » tions, et la barbarie des Turcs, au monde occupé de l'o- » rient, je me croirai assez récompensé si j'obtiens un jour, des » fils de Dorus, un rameau de l'olivier aux belles couronnes, qui » ceignit le front d'Hérodote aux fêtes d'Olympie.... Je borne » ici ma carrière et mes vœux.... Et toi, muse sévère de l'his- » toire, à qui je dédie le fruit de mes veilles, Clio, chaste sœur » d'Apollon, daigne protéger mon ouvrage, et reçois pour ja- » mais mes adieux. »

Des suffrages unanimes ont répondu à ces vœux, et l'on doit espérer que M. Pouqueville rétractera des adieux prématurés, qu'il aura de nouveaux triomphes à proclamer, parce que le génie d'Homère protégera aussi la Grèce nouvelle; que la civilisation moderne ne sera pas ingrate envers elle, et que, cédant à l'influence légitime de ses plus nobles souvenirs, elle défendra les lumières de l'Évangile contre les fureurs du croissant : d'autres devoirs seront encore réservés à notre historien, et il ne leur refusera pas sa plume fidèle, son style animé, et les élans de cet honorable *esprit de parti* qu'il montre partout pour la défense de la vérité, de la religion, et de la liberté de la Grèce. C. F.

132. DEUTSCHE STAATS-UND RECHTSGESCHICHTE. Histoire politique et législative de l'Allemagne; par CH. FR. EICHORN, prof. de droit. 4 vol. in-8. Göttingue; 1808-1823.

M. Eichhorn est un professeur distingué de l'université de Göttingue, où il enseigne le droit public et privé, ecclésiastique et féodal. L'histoire qu'il a publiée en 4 volumes paraît être le résumé de ses cours. On y trouve de vastes recherches, entremêlées de réflexions dont quelques-unes pourront être combattues, mais qui du moins ont toutes le mérite d'être exprimées avec beaucoup de modération. D.

133. OBSERVATIONS SUR L'OUVRAGE DE M. DE WERSÈBE, concernant les colonies fondées en Allemagne pendant le 12<sup>e</sup>. siècle par des habitans des Pays-Bas. (*Jahrbücher der Litteratur.* T. XXV; Vienne; 1824.)

Au 12<sup>e</sup>. siècle et au commencement du 13<sup>e</sup>., un grand nombre d'habitans des Pays-Bas étaient dégoûtés, à ce qu'il paraît, d'une patrie qui était en proie aux factions et aux guerres civiles. L'empereur Frédéric apaisa la fureur des partis en 1160; mais, quelques années après, elle éclata avec une nouvelle violence. C'est probablement à ces calamités qu'il faut attribuer les émigrations. Étant habiles dans l'art des dessèchemens, les émigrés rendirent de grands services à l'Allemagne. Plusieurs colonies s'établirent dans le pays de Brème; l'une, appelée le Hollerland, consiste en marais desséchés; dans le Holstein occidental, on trouve les traces de colonies hollandaises en 2 districts; il y en a eu d'autres dans la Wagrie, en Lauenbourg et en Meklenbourg où les terres manquaient de cultivateurs par suite des guerres contre les Slaves. Toutes ces colonies sont l'objet du premier volume de l'ouvrage de M. de Wersèbe; l'auteur cite les historiens du moyen âge, les chartes, et les noms et traditions locales à l'appui de ses assertions. Dans le 2<sup>e</sup>. volume, l'auteur traite spécialement des colonies hollandaises et flamandes sur les deux rives de l'Elbe. Un historien du moyen âge, Hermold, dit positivement qu'il s'en établit dans la Marche de Brandebourg pendant qu'Albert l'Ours soumit les peuples du Havel et de l'Elbe. M. de Wersèbe examine les positions de ces colonies. Dans la Marche Moyenne de Brandebourg, est un district composé d'une ville, 12 villages, et 2 fermes. Ce pays s'appelle Friesack; il est probable qu'il a été défriché par les Frisons; il était autrefois rempli de marais, qu'on a desséchés par des fossés et des digues. Les environs de la ville de Brandebourg ont pareillement été défrichés par des colons des Pays-Bas; quelques savans, attribuent à la même nation la fondation de Berlin: M. de Wersèbe ne partage pas cette opinion. En Poméranie il y a un district appelé *Flemming* qui paraît tirer son nom des Flamands. Un autre pays du nom de *Flæming* comprend la bailliage de Wittenberg sur la droite de l'Elbe vis-à-vis de Magdebourg; la rive droite du même fleuve s'appelle pareillement le *Flæming*. Une charte de l'an 1156 nomme deux villages du duché actuel d'Anhalt, vendus à des Flamands. D'autres documens font connaître des établissemens flamands en Thuringe, en Saxe et en Lusace. Partout l'auteur examine avec une grande perspicacité les autorités, et les discute d'une manière lumineuse. Le traité de M. de Wersèbe *Ueber die niederländischen Colonien im nörd-*

*lichen Teutschlande*, a paru à Hanovre, en 2 vol. in-8, 1815-1816. Antérieurement à cet ouvrage, il avait paru une Dissertation d'Eelking de *Belgis sæc. XII in Germaniâ advenis*, Göttingue, 1770, in-4. Il y a encore des *Recherches* de G. Hoche sur les colonies hollandaises dans la basse Allemagne. Halle, 1791.

D.

134. MANUSCRITS SUR LA LIVONIE, laissés par le professeur BROTZE. (*Rigaische Stadtblätt.*, 1823, p. 281 et 89. *Mitauische allgem. deutsche Zeitung*, 1823, n<sup>o</sup>. 218; et *Napierski, Abhandl. von livländ. Geschichtschr.*, 1824, p. 37.)

Jean-Christophe Brotze, professeur au gymnase de Riga, né à Görlitz en 1741, et mort le 4 août 1823, s'est livré une grande partie de sa vie à des recherches sur l'histoire de la Livonie, et spécialement sur celle de Riga. Il a inséré une foule de notices, mémoires et articles intéressans sur l'histoire civile et ecclésiastique, les antiquités, les mœurs et usages de ces pays, dans les ouvrages périodiques, tels que les *Mélanges du Nord*, par Hupel; les *Archives du Nord*, par Kaffka; les *Feuilles de la ville de Riga* et autres. Dans son *Coup d'œil sur le passé*, 8<sup>e</sup>. cahier, Riga, 1805 à 1814, il a donné également beaucoup de notices sur l'ancienne topographie, sur l'histoire de la ville de Riga, et sur celle des anciens grands-maîtres de l'ordre teutonique. De plus il a laissé une collection de manuscrits et de livres importans pour l'histoire du pays. On en peut voir la notice dans les *Feuilles de la ville de Riga*, année 1820, page 261. Cette collection a été acquise par souscription pour la bibliothèque de cette ville. Les manuscrits se composent, 1<sup>o</sup>. de 2 volumes in-folio, intitulés *Silloge diplomatum Livoniam illustrantium*; on y voit les anciennes chartes trouvées par l'auteur dans les diverses archives, copiées ou extraites, avec les dessins des sceaux, les *fac simile* des originaux et un glossaire. 2<sup>o</sup>. Un volume de paléographie, in-folio, intitulé: *Échantillons d'écritures depuis 1300 jusqu'en 1601*; les écritures du moyen âge y sont imitées très-fidèlement; l'auteur a joint encore un glossaire à ce volume. 3<sup>o</sup>. Une topographie in-folio sous le titre de *la Livonie à la fin du 18<sup>e</sup>. siècle*. Chaque paroisse y est décrite séparément. 4<sup>o</sup>. Dix volumes de dessins pour la plupart enluminés et accompagnés d'explications; ils représentent environ deux mille objets, tels que monumens anciens, châteaux, médailles, tombeaux, armes et outils trouvés

dans les tombes du temps du paganisme, costumes, paysages, etc. 5°. Armoiries du duché de Livonie, dessinées à la plume, en un volume in folio et accompagnées de la généalogie des familles. Environ 500 volumes de chroniques se joignent à cette collection intéressante. Brotze a légué à la Société courlandaise à Mitau un recueil de copies et *fac simile* de chartes dont les originaux se trouvent pour la plupart aux archives de la ville de Riga. D-G.

135. GUNTIA UND DENKWÜRDIGERE EREIGNISSE DER DONAUSTADT GUNZBOURG, etc. Guntia. Événemens mémorables pour la ville de Gunzbourg et les environs, avec une description du musée d'antiquités d'Augsbourg. Par M. de RAISER, correspondant de la classe d'histoire, de l'Académie des sciences de Munich. In-4. avec 8 pl. Augsbourg; 1823.

L'auteur fait preuve, dès l'abord, de beaucoup de méthode et d'un esprit fort juste: ainsi dans cette espèce de mémoire archéologique, il commence par indiquer les sources où il a puisé, et se sert, pour établir l'origine de Gunzbourg, de quelques monumens romains, de l'Itinéraire, de la *Notitia imperii* et de ce que le panégyriste Eumenius dit du *Transitus guntiensis*. Parmi les monumens il en est un surtout qui mérite l'attention; il a été trouvé en Angleterre, à Chester, et porte l'inscription suivante.

I. O. M. TANARO  
T ELVPIVS GALER  
PRAESENS GVNTIA  
PRI LEC XX VV  
COMMODO ET  
LATERANO COSS  
V. S. L. M.

Or, ce consulat que le primipile rappelle ici est de l'année 707 de Rome ou 154 de Jésus-Christ. L'itinéraire qui porte le nom d'Antonin, renferme l'indication suivante.

Augusta Vindelicorum  
Guntia                    M P XXII  
Celio monte            XVI

Augusta Vindelicorum est Augsbourg; l'autre station c'est Kellmünz dont le nom est encore à peu près le même. La distance d'Augsbourg à Gunzbourg est de 12 à 13 lieues; il faut donc entendre ici des lieues gauloises. M. de Raiser dans une note,

reconnaît cette vérité ; mais pourquoi, puisqu'il avait à évaluer des milles et des lieues gauloises, n'a-t-il pas eu recours à l'excellent mémoire de M. Gosselin qui se trouve dans le cinquième volume de la nouvelle traduction de Strabon ? Cela valait mieux sans doute que de se borner à des approximations. L'auteur signale ensuite quelques erreurs de Velsler, de Funke, de Mannert, qui mettent l'ancienne Guntia à Turckheim ou aux sources de la Güntz. Nous en venons à la *Notitia imperii* ; elle parle d'un *Præfectus militum Ursarcensium Guntiaë*. Ces soldats qu'on qualifie ici d'Ursarcenses étaient d'Ursa, qui, selon Mannert, est située à l'embouchure du Singaly en Espagne. En parlant du Danube, le rhéteur Eumenius dit : *Et à ponte Rheni usque ad Danubii transitum Guntiensem devastata atque exhausta penitus Allemania*. Cet éloge s'adresse à Constance Chlore. Plusieurs modernes, entre autres Cluvier et Gruter, lisent : *Transitus contiensis*, et appliquent ce passage à Conzenberg. M. de Raiser le revendique pour Guntzbourg. L'étymologie de Guntia est empruntée par l'auteur à la langue celtique, Gunt signifiant la réunion, le confluent de deux eaux ; il montre trois noms semblables pour des villes situées à la jonction de deux rivières.

P. DE GOLBÉRY.

136. COUP D'ŒIL SUR LES PROCÈS DE SORCELLERIE DANS LE NORD ; par le professeur NYERUP. (*Scandinaviske Litteratur Selskabs Skrifter*, tome 19, p. 339.)

Le Nord a eu à gémir aussi de ces actes de cruauté que commettaient, dans les siècles passés, l'ignorance et le fanatisme ; la réforme de la religion même ne les fit pas cesser, et il n'y a eu que les progrès des lumières qui aient été capables de mettre fin des abominations pareilles. Quand les juges et le peuple sont devenus plus éclairés et plus instruits, il n'a plus été question de sorcellerie et de possédés.

En Suède, au moins, on observait des apparences de justice. Il fallait 12 jurés pour déclarer la culpabilité d'un accusé ; si celui-ci avait simplement exercé la *diablerie*, il était condamné à l'amende ; mais si, par la magie, il était convaincu d'avoir causé la mort de quelqu'un, il était condamné à être brûlé. Ce jury était toujours une garantie que l'on n'avait pas dans d'autres pays. Malheureusement, comme tout le monde croyait à la sorcellerie, on trouvait les mêmes préjugés et les mêmes préven-

tions chez les jurés que chez les juges. Encore à la fin du 16<sup>e</sup>. et au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle, il y eut grand bruit en Suède pour la sorcellerie. On fit des prières dans toutes les églises, pour être à l'abri des tentations du démon. En 1669, une commission inquisitoriale fut instituée, et 23 malheureux furent condamnés à mort par ces inquisiteurs barbares. Le professeur Fant a fait connaître ce procès sanguinaire dans sa dissertation *De inquisitione Sagarum in Sueciâ*, Upsal, 1787, in-8<sup>o</sup>., et dans le 4<sup>e</sup>. cahier de son *Esquisse d'un cours d'histoire suédoise*, Stockholm, 1804. Depuis ce temps, les actes mêmes du procès ont été publiés par extraits, dans le tome IV du Recueil historique (*Historiska Samlingar*) du chevalier Adlersparre, Stockholm, 1822. On y voit des enfans de 8 ans appelés en témoignage, et 2 inquisiteurs qui prétendent avoir vu le diable. Heureusement, ce fut la dernière iniquité de ce genre.

La Norwège en offre moins d'exemples. En 1670, on fit le procès à deux époux, dans le bailliage de Drontheim. Ewensen a publié les détails de ce procès, dans le 1<sup>er</sup>. de son *Recueil de pièces judiciaires et historiques*, Drontheim, 1784. La dernière exécution, ou plutôt le dernier meurtre juridique, fut celui d'un nommé Snadkers et de 6 prétendus sorciers, qui avaient été accusés d'avoir ensorcelé un président qui, étant sur le point de se rendre de Norwège à Copenhague, était subitement tombé malade en route.

En Islande, il y eut une époque de fanatisme, depuis 1660 jusqu'en 1690; dans cet intervalle, 16 individus furent brûlés sous prétexte de sorcellerie. L'ignorance des juges fut si évidente, que le gouvernement finit par défendre d'exécuter à l'avenir aucune sentence de ce genre avant de l'avoir soumise au roi. Depuis lors les meurtres cessèrent. Finnus Johnson, dans son *Histoire ecclésiastique d'Islande*, tome III, fait remarquer que; dans le Danemark, on faisait périr, le plus souvent, des femmes très-âgées; tandis qu'en Islande, les accusations de sorcellerie ont coûté la vie à des hommes dans la vigueur de l'âge. C'est là toute la différence qui a régné entre les procès des deux pays. Dans la suite du mémoire, M. Nyerup traitera probablement du Danemark.



137. DE GEVOLGEN DER KRUISTOGTEN VOOR EUROPA. Les suites des croisades pour l'Europe, par HEEREN; ouvrage traduit de l'allemand, et accompagné de notes par STEENBERGEN VAN GOOR. Leuwarden, 1823, in-8.

L'ouvrage de M. Heeren, couronné par l'Institut de France, fait le fond de cette traduction hollandaise; de plus, le traducteur a tiré parti de l'ouvrage de M. de Choiseuil-d'Aillecourt qui avait partagé le prix, et d'autres travaux relatifs à cette matière. Un Hollandais, le professeur Regenbogen, avait concouru pour le sujet de prix proposé par l'Institut; mais son Mémoire, étant arrivé après le terme fixé par ce corps savant, n'avait pu être pris en considération. M. Regenbogen a depuis publié son ouvrage en Hollande: il n'est pas encore connu en France. Cependant, ceux qui voudront reprendre les recherches sur les effets des croisades feront bien de consulter aussi tout ce que la Hollande peut leur fournir en matériaux.

D-G.

138. ESSAI SUR LES INVASIONS MARITIMES DES NORMANDS dans les Gaules, suivi d'un aperçu des effets que les établissemens des hommes du Nord ont eus sur la langue, la littérature, les mœurs, les institutions nationales et le système politique de l'Europe; ouvrage qui a obtenu une mention honorable de l'Institut de France; par B. CAPEFIGUE. In-8. de 28 f. trois quarts. Prix, 6 fr. Paris; Fanjat aîné.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans un prochain cahier.

139. LES ANTIQUITÉS DES FRANCS-MAÇONS, depuis la création du monde jusqu'à la dédicace du temple de Salomon, par le rév. G. OLIVIER; in-8., 12 s. Londres, 1823.

140. GESCHIEDENISS VAN DE FRANSCHE HEERSCHAPPIJ IN EUROPE. Histoire de la domination française en Europe; par N. G. VAN KAMPEN; t. VIII et dernier, in-8. Prix, des 8 vol. 72 fr., à la Haye; veuve Allard et comp.

Le sujet que l'auteur hollandais a traité comprend presque toute l'histoire de notre temps. Il avertit qu'il appelle chaque chose par son nom. En effet, M. Van Campen ne déguise point les choses; il s'exprime même avec beaucoup de chaleur sur le compte de quelques individus qui ont eu de l'influence dans les affaires publiques de la Hollande. Nous n'examinerons point jus-

qu'à quel point ses assertions sont exactes; nous faisons seulement remarquer le fait. Au reste l'auteur écrit d'une manière intéressante, et son livre a, dit-on, du succès. Les journaux hollandais louent les sentimens de patriotisme qui animent l'auteur. D.

141. HARENGUE FAICTE AU NOM DE L'UNIVERSITÉ de Paris devant le roy Charles sixième et tout son conseil, en 1405, contenant les remonstrances touchant le gouvernement du royaume, par maistre JEHAN GERSON, chancelier de l'église de Paris; 3<sup>e</sup>. édit. Paris; 1824; in-8; chez Debeausseau, quai Malaquais.

Une préface du nouvel éditeur avertit que cet ouvrage du célèbre Gerson ou Carlier, né à Gerson, près Reihel, le 14 déc. 1363, existe à la fois en latin et en français; et il pense, quoique l'usage voulût que le chancelier de l'université prononçât ses discours en latin, que sa *harengue* dut l'être en français, puisque le roi, le dauphin et des hommes de tous les états étaient présens. La 1<sup>re</sup>. édition qu'on en connaît fut imprimée chez un Durand Gerlier, sans date, et l'on connaît deux libraires de ce nom qui exercèrent à Paris, l'un de 1489 à 1529, l'autre, de 1559 à 1560; la seconde édition est aussi de Paris, chez Sertenaz, 1561, et l'on ne connaît qu'un très-petit nombre d'exemplaires de l'une et de l'autre. Celle que nous annonçons, reproduite fidèlement par les soins de M. Boulard, en tiendra lieu. Comme pièce historique, cette *harengue* méritait d'être réimprimée : elle est un tableau fidèle des choses du temps, et se distingue par un égal amour du roi et du peuple. L'indignation de Gerson contre les flatteurs s'y manifeste sans ménagement, et des réflexions sévères sur l'état de l'administration du royaume supposent dans l'auteur ou beaucoup de courage ou beaucoup de crédit. De sages conseils n'y sont pas rares, et le *harengueur* paraît avoir eu sans cesse présente à son esprit cette pensée d'Ézéchiël : *Où serait le doute de la peine que menace Dieu aux prescheurs qui se taisent contre les vices?* Il compare le flatteur à un miroir qui rit quand on rit et qui pleure quand on pleure; et il s'écrie : Les pillards, les solliciteurs, les favoris, les favorites, sont des loups garoux affamés, des abîmes sans fond. Il professe d'ailleurs les vrais principes des états monarchiques. « Un royaume est mieux gouverné par succession que par élection; la principale raison qui le prouve, c'est qu'on obéit plus volontiers à celui auquel on est accoutumé d'obéir qu'à un étranger ou homme nouveau. » Il dit aussi : J'appelle *sédition*, ré-

bellion populaire sans *rithme* et raison ; elle est pire souvent que tyrannie. La lecture de ce morceau presque oublié jettera quelque lumière sur l'état moral de la France au commencement du 15<sup>e</sup>. siècle. Sa réimpression sera donc considérée comme un nouveau témoignage de cet amour ardent des lettres et de la vérité, qui a toujours animé l'honorable éditeur M. Boulard, dont la carrière a été marquée par tant d'autres services rendus aux bonnes études et à l'humanité.

C. F.

142. HISTOIRE IMPARTIALE DES RÉVOLUTIONS DE FRANCE, depuis la mort de Louis XV, contenant les causes, les motifs qui ont dirigé tous les partis, tous les chefs de factions, conspirations, insurrections, etc.; avec des anecdotes secrètes sur la cour, le clergé, la noblesse, les parlemens, et sur les hommes devenus célèbres par leurs vertus, leurs talens, leurs erreurs ou leurs crimes, sous les gouvernemens qui se sont succédé; avec des tableaux ; par L. Prudhomme père. Chez Mlle. Adèle Prudhomme, rue Neuve-des-Augustins, n<sup>o</sup>. 34. ( Les 4 premiers vol. sont en vente. )

Les temps les plus riches pour l'histoire sont malheureusement ceux où l'humanité a le plus souffert. La révolution de France, si remplie de grandeur et de misères, de vertus et de crimes, de bassesse et d'héroïsme, sera long-temps un sujet inépuisable pour le pinceau de l'historien. Déjà de toutes parts on rassemble des matériaux, on publie chaque jour de nouveaux mémoires. Les faits se tirent du chaos, s'expliquent et se débrouillent. A mesure qu'on s'éloigne des événemens, les passions se taisent, la vengeance et les haines se calment, la vérité prend la place de l'erreur, la lumière perce les ténèbres. On apprécie mieux les causes, on juge mieux les caractères, on voit mieux les actions ; on met plus d'ensemble dans ce vaste drame sur lequel la postérité attachera sans cesse les regards pour interroger le passé au profit de son avenir.

Cependant, tout ce qui concerne la guerre, des batailles sanglantes, des conquêtes, des triomphes, la valeur française se montrant tout à coup en tant de pays divers, le Rhin, les Alpes, le Nil, témoins de tant d'exploits immortels, l'habileté dans les commandemens, est beaucoup mieux connu que le portrait des diverses factions, et les secrètes intrigues qui les faisaient s'agiter, se mouvoir, lutter ensemble, et se précipiter

les unes sur les autres avec des fureurs aveugles et cruelles. Rien dans l'histoire n'est plus difficile à peindre que les passions des hommes ; et , sans cette peinture , l'histoire n'est guère qu'une chronique aride , qui présente les faits sans vie , les hommes comme des automates , et les états comme des puissances aveugles.

Au nombre des ouvrages qui , sous ce rapport , éclaireront le plus l'histoire de la révolution de France , il faut compter celui de M. Prudhomme. Dans son introduction , il rend lui-même raison de sa méthode et des événements curieux dont il enrichit ses récits. « C'est sur des pièces authentiques , dit-il , que le lecteur pourra porter un jugement sain sur les faits et sur les hommes ; et , pour ne pas confondre les époques , les circonstances qui ont amené les événements , j'ai cru indispensable de suivre l'ordre chronologique. On trouvera aussi un grand nombre d'anecdotes secrètes sur la cour , le clergé , la noblesse , les parlemens , et sur les personnages qui se sont rendus célèbres par leurs vertus , leurs talens , leurs erreurs ou leurs crimes. — Ce recueil est le résultat de ce que j'ai vu ; j'ai connu les principaux chefs de partis , de factions , de conspirations ; j'ai deviné leur arrière-pensée , d'après les conférences que j'ai eues avec plusieurs. »

Au moyen de cet ouvrage , on suivra jour par jour le cours de la révolution française. Quoique cette méthode ait l'inconvénient d'interrompre trop souvent le récit de grands événements , d'en rompre la chaîne et l'ensemble pour arrêter tout à coup l'esprit sur de moindres intérêts , il n'en est pas moins vrai que tout est mis à sa place selon l'ordre du temps , que les événements se présentent aux yeux du lecteur ainsi qu'ils se sont présentés aux yeux des contemporains , et qu'ils peuvent être jugés avec plus de détails , comme si l'on voyait construire une grande machine dont les rouages seraient compliqués. On ne peut se dissimuler que c'est un grand avantage d'écrire l'histoire dont on a été témoin et dont on se trouve pour ainsi dire faire partie. On sait alors des anecdotes , des circonstances , des traits de mœurs et de caractère inconnus , et souvent un seul de ces traits dévoile à un homme de génie un caractère pour l'aider à tracer un portrait , pour descendre jusque dans le cœur humain , pour mieux expliquer une cause obscure , et pour mieux enchaîner à l'unité la variété des faits , des actions et des per-

sonnages. Sous ce point de vue, on ne saurait trop recommander l'ouvrage de M. Prudhomme, aussi nécessaire à l'historien pour y puiser des matériaux, qu'aux personnes qui aiment à voir des faits dans leur simple et naïve nudité, dépouillés de tous les ornemens du style, de peur qu'ils ne voilent à leurs yeux la vérité.

Ceux qui ont vécu dans ces temps désastreux, qui ont vu l'aurore de la liberté se lever si belle sur la France, mais qui ont vu ensuite son horizon s'obscurcir, se charger de vapeurs, produire des tempêtes, et allumer des volcans, aimeront à se rappeler, non sans quelque amertume, ces jours de calamités auxquels se mêle la grandeur martiale; et ceux qui ont eu le bonheur de naître plus tard aimeront à connaître une révolution qui a eu tant d'influence sur les destinées du monde. M. Prudhomme satisfera les uns et les autres dans ses récits. Il y règne un esprit de circonspection, de sagesse et de prudence qui tend à rapprocher et concilier les esprits; il est lui-même sans fiel, sans aigreur, sans vengeance, et de l'excès du mal il tire des leçons pour le bien.

Pour donner une idée du style, des vues et de la manière de l'auteur, nous citerons le passage suivant sur le comité de salut public et de sûreté générale. « Il s'était installé dans les petits appartemens du roi au palais des Tuileries. Louis XI, dans son château du Plessis-les-Tours, inspirait moins de terreur. De nombreux corps de garde, tant du côté du jardin que du côté des princes, annonçaient le séjour du despotisme le plus ombrageux. Il était permis à peine de fixer un moment les yeux sur les fenêtres du comité, comme jadis sur celles de la Bastille. Une foule de bureaux occupaient la deuxième enceinte, et la plupart des esclaves qui en faisaient le service en tremblant, portaient sur leur physionomie l'empreinte de l'effroi ou de la plus basse adulation. Jour et nuit des canons, mèche allumée, placés aux portes, ne laissaient aucun doute sur le caractère des tyrans qui s'environnaient ainsi d'une ceinture d'airain...

» Pour parvenir aux antichambres, il fallait errer à tâtons dans un long corridor éclairé d'une faible lampe à chaque extrémité. Toutes les avenues du comité de salut public étaient sombres; tristes, sévères, et faisaient contraste avec les salons où s'assemblaient les décemvirs... Les moelleux tapis des Gobelins en recouvraient le parquet. Le marbre, les bronzes dorés et les

glaces brillèrent de toutes parts... De riches fauteuils, de voluptueux canapés se trouvaient à l'usage de ces républicains qui affichaient en public les mœurs et le langage de Lacédémone. Autour d'une grande table ovale, recouverte d'un tapis vert et chargée d'arrêts de mort signés en blanc, se rangeaient les membres du comité. C'est là que Rossignol alla prendre le plan de l'embrassement de la Vendée, c'est là que Carrier organisa les noyades de Nantes, etc.»

Ainsi, cette histoire offre parfois des tableaux d'une couleur sombre et terrible, mêlés aux récits les plus simples et les plus rapides. Elle est précédée d'une introduction qui commence à la mort de Louis XV, arrivée le 10 mai 1774, et se retrouve continuée dans les 4 volumes publiés, jusqu'au déplorable procès de Louis XVI, arrivé au mois de janvier 1793. Elle embrasse ainsi, dans un intervalle de près de vingt ans, une partie de l'ancien régime, les états généraux, l'assemblée nationale, l'assemblée législative, et les premiers temps de la Convention. Nous rendrons compte de la suite de l'ouvrage. A. MÉTRAL.

143. HISTOIRE DES TROUBLES SURVENUS en Béarn dans le 16<sup>e</sup>. et la moitié du 17<sup>e</sup>. siècle; par feu l'abbé POEYDAVANT, curé de la paroisse St.-Martin de Saliès, tom. III. In-8. de 20 f.  $\frac{1}{4}$ ; Pau; 1821; M<sup>me</sup>. Tonnet. (Le tom. I<sup>er</sup>. est de 1819; le tom. II de 1820.)

144. HISTORISCH - BIOGRAPHISCHES LEXICON, etc. Dictionnaire historique et biographique des personnages les plus remarquables, les plus célèbres et les plus fameux de tous les états, de tous les siècles et de toutes les nations, rédigé d'après des sources authentiques; par FL. LEICHENFROST. In-8, tom. I<sup>er</sup>. Prix, 2 rxd. Ilmenau; 1823; Voigt.

Cet ouvrage aura 5 vol. dont chaque feuille contiendra 160 articles. Le tout sera composé d'environ 200 feuilles avec près de 32,000 notices. Un semblable ouvrage manquait à la littérature allemande. (*Journ. Gén. de la Litt. Étrang.*, oct. 1823, p. 299.)

145. FRIEDRICHS DES GROSSEN JUGENDJAHRE, BILDUNG UND GEIST. Jeunesse, Éducation et Esprit de Frédéric-le-Grand, par FR. FÖRSTER, avec un Aperçu du règne de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>. 476 pag. in-8. Berlin; 1823; Schlesinger.

Une liste des ouvrages qui traitent de la vie de Frédéric II, au nombre de 17, commence le volume. L'auteur peint ensuite

en détail la cour de Frédéric Guillaume I<sup>er</sup>., que l'on connaît déjà fort bien par les mémoires de sa fille, la margrave de Bareith. M. Forster adoucit les teintes plus vraies, mais moins agréables du tableau de la margrave. Il raconte ensuite fort en détail l'histoire de la jeunesse et de l'éducation du prince héréditaire, en rapportant toutes les lettres et d'autres pièces qu'il a pu se procurer, jusqu'à des mémoires de maîtres-d'hôtel, qui sont assez curieux à lire. Les billets et apostilles de Frédéric Guillaume appuient parfaitement l'idée que la margrave a donnée de l'avarice minutieuse de son père. M. Forster traite avec beaucoup de développement des opinions philosophiques de Frédéric II; il termine par une liste des ouvrages de ce roi. L'auteur juge son héros toujours très-favorablement, et on peut le mettre au nombre des biographes qui se sont montrés les admirateurs de ce prince.

146. VIE DE JACQ. LANGEBEK, conseiller d'état et garde des archives du royaume de Danemark; par le prof. Jens MOLLER. (*Nye danske Magazin*, t. IV, p. 1-60.)

Cet article du Nouveau Magasin danois peut être regardé comme un supplément à ce qui a été écrit sur Langebeck. Les biographes pourront y puiser de nouveaux détails. La société historique de Copenhague s'excuse d'avoir admis dans son recueil un morceau de cette étendue, parce qu'elle doit son existence à Langebek, qui se réunit avec quatre de ses amis, au mois de décembre 1744, pour en jeter les fondemens, et qui fit paraître dès les premiers jours de l'année suivante le premier cahier de l'ancienne série du Magasin danois. Le principal ouvrage de cet antiquaire célèbre est sa collection des historiens danois (*Scriptores rerum danicarum*), dont il donna lui-même au public les trois premiers volumes de 1772 à 1774, et dont le quatrième était imprimé en très-grande partie lorsque l'éditeur mourut. Ce volume parut en 1776 par les soins de Suhm; il en fut livré en 1783 un 5<sup>e</sup>., en 1786 un 6<sup>e</sup>., en 1792 un 7<sup>e</sup>.. Le 8<sup>e</sup>. volume était sur le point de paraître lorsque les matériaux ont été détruits, ainsi que ce qui était déjà sorti de la presse, dans l'année 1795. Le jugement que l'illustre Suhm a porté de cette collection mérite d'être cité ici; le voici : *Sine vanitate, nos Dani gloriari possumus nostrorum scriptorum collectionem, si tempore ultimam, industriâ tamen editoris in locis omnibus*

*emendandis , criticisque quas subjectis notis , primam esse. Nam integritate textûs solummodo Bouqueti collectio scriptorum Gallicorum , Muratorii Italicorum , et Leibnitzii Brunsvicensium huic nostræ pares sunt , notis autem nulla.*

C. M.

---

MÉLANGES.

147. L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE L'INSTITUT DE FRANCE , a tenu le 30 juillet 1824 sa séance publique , présidée par M. Caussin.

L'académie avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait adjudger dans cette séance , de *rechercher quelles ont été les attributions successives du Consulat et les diverses modifications que cette dignité éprouva depuis l'avènement d'Auguste à l'empire jusqu'à la fin du douzième siècle , où elle fut abolie à Rome par le pape Innocent III. On devait s'attacher à éclaircir , aussi complètement qu'il serait possible , les difficultés chronologiques que présentent les fastes consulaires pendant cette période de temps.* Le prix consistant en une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs a été adjudgé au mémoire enregistré sous le n<sup>o</sup>. 2 , et qui porte pour épigraphe , *Viderent consules ne quid respública detrimenti caperet* , Salluste. Bell. cap. 1. L'auteur est M. Capefigue , qui remporta l'année dernière le prix dont le sujet était *l'état des Juifs en France , en Espagne et en Italie.* L'académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière des sujets de prix qu'elle adjudgera dans la séance publique du mois de juillet 1825. Le premier de ces sujets consiste à *rechercher l'origine et la nature du culte et des mystères de Mithra ; déterminer leurs rapports avec la doctrine de Zoroastre et les autres systèmes religieux répandus dans la Perse ; décrire les cérémonies et les emblèmes de ce culte ; faire connaître l'époque et les causes de son introduction et de son extension dans l'empire romain ; indiquer les changemens qu'il y a éprouvés en se combinant avec les opinions religieuses et philosophiques des Grecs et des barbares ; enfin , en tracer l'histoire aussi complètement qu'il sera possible , d'après les auteurs , les inscriptions et les monumens de l'art.* Le deuxième sujet de prix consiste à *comparer les doctrines des diverses sectes des Gnostiques et Ophites , en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels ; rechercher les origines de ces sectes et en déterminer , autant*



qu'on le pourra, la succession ; examiner quelle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques. Chaque prix sera une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup>. avril 1825. L'académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1826 : *Rechercher quels sont en France, les provinces, villes, terres et châteaux dont Philippe-Auguste a fait l'acquisition, et comment il les a acquis, soit par voie de conquête, soit par achat ou échange. Déterminer entre ces domaines quels sont ceux dont il a disposé, par donation, par vente ou par échange, et ceux qu'il a retenus entre ses mains et réunis à la couronne.* Dans la même séance publique il a été lu un rapport fait à l'académie, au nom de la commission des antiquités nationales, sur les mémoires envoyés au concours pour les trois médailles d'or accordées par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, aux auteurs des trois meilleurs mémoires relatifs à nos antiquités, par M. Raoul-Rochette. Ce rapport sera imprimé et il en sera rendu compte dans le bulletin. Distribution des trois médailles d'or décernées d'après le jugement de l'académie, à MM. de Golbéry, conseiller à la cour royale de Colmar ; Penchaud, architecte du département des Bouches-du-Rhône ; et le baron de Gaujal, premier président de la cour royale de Limoges. Le reste de la séance a été occupé par les lectures suivantes : Extrait d'un mémoire sur l'histoire du coton, par M. Mongez. — Précis de recherches sur l'astrologie chez les anciens, considérée dans ses rapports avec les représentations du zodiaque, par M. Letronne. — Mémoire intitulé : Conjectures sur l'invention iconographique de Varron (espèce de lithochromie sur étoffe), d'après le passage de Pline qui en fait mention, par M. Quatremère de Quincy. L'heure avancée n'a pas permis d'entendre l'extrait d'un mémoire sur l'émigration des Égyptiens en Éthiopie, sous le règne de Psammétique, par M. Saint-Martin.

148. Il s'est formé récemment à Caen une Société d'antiquaires qui s'occupera spécialement de la Normandie. Elle vient de faire imprimer ses statuts.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, LINGUISTIQUE, ETHNOGRAPHIE.

149. ATLAS ETHNOGRAPHIQUE DU GLOBE, ou Classification de tous les peuples anciens et modernes, d'après leurs langues; précédé du tableau physique, moral, historique et politique des cinq parties du monde; d'un aperçu systématique sur les différens moyens graphiques connus et employés par les différentes nations de la terre, et accompagné d'un vocabulaire de 26 mots dans 600 langues et 200 dialectes, dédié à S. M. l'emp. de toutes les Russies; par M. AD. BALBI. (Voy. le *Bull.* de mars, n<sup>o</sup>. 144.)

Tel est le véritable titre du grand et important travail de M. Ad. Balbi, dont nous avons donné l'annonce d'après les nouvelles *Annales des Voyages* du mois de décembre dernier. M. Balbi a fait, à ce sujet, un heureux changement; le 1<sup>er</sup>. titre qu'il avait adopté, *Atlas polyglotte du Globe*, était loin de donner une idée juste de l'étendue de son sujet, de l'importance et de l'utilité de son travail. Ce savant a bien voulu le mettre sous nos yeux, et nous avons pu juger par nous-mêmes de cet immense recueil de faits comparatifs, ordonnés avec méthode, et rapprochés pour produire des faisceaux de lumière tant sous les rapports géographiques que sous les points de vue de l'histoire, de l'ethnographie et de l'étude comparative des langues. Le dépouillement qu'il a exécuté, de tout ce qui a été écrit sur ces matières, les renseignemens manuscrits considérables que les savans de toute l'Europe se sont empressés de lui fournir, forment un ensemble vraiment prodigieux. Ces faits sont présentés avec tant de concision et d'économie, et disposés avec tant d'art en tableaux analytiques, qu'on est surpris de tout ce que ces tableaux renferment.

Nous faisons des vœux pour que ce grand et important ouvrage soit promptement publié. F.

150. SUR L'ORIGINE DES FORMES GRAMMATICALES.

Un mémoire de M. G. de Humboldt sur ce sujet, a déjà fourni au Bulletin, la matière d'un article (*Voy.* n<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>. ci-dessus.) M. Abel Remusat ayant depuis traité la même matière dans le *Journal asiatique*, (n<sup>o</sup>. 25, t. 4, p. 51), son mémoire, qui donne des aperçus d'un genre entièrement neuf, nous fournit l'occasion d'un nouvel article.

M. de Humboldt observe, avec raison, que la représentation de chacune des opérations de l'esprit par des sons, est le but auquel tend la grammaire des langues, et que les signes grammaticaux doivent être aussi-bien exprimés, que les mots significatifs eux-mêmes, pour que les idées soient développées avec précision et avec promptitude.

La diversité des formes grammaticales, que l'auteur distingue au nombre de quatre dans les différentes langues, est l'objet de détails savans et approfondis; mais ces formes peuvent être en général réduites à deux modes principaux :

1<sup>o</sup>. L'expression du rapport des idées peut avoir lieu, soit par la position relative des mots, soit par des termes significatifs, dont la circonstance détermine le sens. J'ajoute qu'une langue dont le caractère est d'avoir peu d'inflexions, peu de modifications, peu de termes variables, n'est pas néanmoins dépourvue de moyens ou de signes équivalants aux formes grammaticales, et que l'expression des rapports peut bien être nette et précise comme M. A. R. l'observe dans le chinois, et comme cela n'a pas moins lieu dans quelques langues du nord de l'Europe.

2<sup>o</sup>. Le rapport grammatical des idées peut être exprimé par les diverses modifications des mots qui marquent les différentes relations, comme dans le grec et le latin; et quoique beaucoup de particules y servent à indiquer les rapports sans désignation d'objets, il pourrait n'y avoir, dans cette classe de langues, qu'un petit nombre d'invariables, par la tendance des conjonctions et des prépositions, à se composer avec les autres mots.

Cette forme classique grammaticale peut être la plus parfaite; mais la forme précédente, sous un autre rapport, a aussi son avantage.

Relativement à l'origine de ces deux formes principales, nous

croions devoir rappeler ici que nous avons déjà indiqué deux grandes divisions, l'une de langues plus ou moins *analytiques*, l'autre de langues plus ou moins *analogiques*, rapportées à cette double faculté de l'homme qui *sépare et réunit* mentalement ses idées, et conséquemment les expressions de leurs rapports, dont les formes sont *plus ou moins divisées* dans les langues qui ont peu d'inflexions, et *plus ou moins composées* dans celles qui en ont beaucoup. (*Note sur le génie des langues. Ode sur l'Être Infini*; Paris; 1806. In-8.)

J.-B.-M. GENÈVE.

#### 151. TRADUCTION DE LA BIBLE EN LANGUES ASIATIQUES.

Dans une séance de la Société biblique, qui se tint dernièrement à Wrington, le capitaine Waldegrave fit un rapport sur trois objets d'un haut intérêt, qui s'étaient présentés dans l'intervalle des deux derniers anniversaires de la Société-mère.

Le premier avait trait à la traduction des saintes Écritures en langue chinoise. Ce travail, exécuté par un révérend gentleman, dans l'espace de 17 ans, avait été, avec des peines infinies, conduit heureusement à fin.

Une autre entreprise de cette nature se rapporte à la mission de M. Judson, anabaptiste américain, dans l'empire de Burmah. A son arrivée dans ce pays, il y trouva une population de 20,000,000 d'habitans, dont le dogme fondamental est qu'il n'y a point de Dieu. Ce peuple, quoique faisant profession de tolérance universelle, ne permettait l'instruction d'aucune religion, et ce sous peine de mort. A l'égard de ce dernier point, les Burmahs croyaient que, pour ceux qui se comportent bien pendant cette vie, la meilleure et seule perspective qui leur fût offerte est celle d'un anéantissement total; mais que les méchans portent en eux-mêmes le germe des divers tourmens dont ils seront passibles après leur mort. Quoi qu'il en soit, M. Judson, que n'effrayèrent point tant d'obstacles, consacra six années à l'étude de la langue, extrêmement difficile, du pays, et six autres années à traduire en cet idiome l'Évangile de saint Matthieu et l'épître aux Éphésiens. Étant parvenu, avec beaucoup de peines et de risques, à convertir deux ou trois individus, il se rendit à Ava, capitale de l'empire, et présenta à l'empereur, en personne, un écrit contenant un exposé sommaire des doctrines chrétiennes, ainsi que de ceux des passages des Écritures qu'il avait traduits. L'empereur, s'arrêtant à la simple proposition de

l'existence d'un Dieu, énoncée en tête de l'ouvrage, jeta celui-ci par terre, et ordonna au missionnaire de s'éloigner de sa présence (1). M. Judson regagna la côte. Désespérant du succès de son entreprise, il se proposait de se rembarquer; mais cédant aux prières et aux larmes de ses néophytes, pour lors au nombre de trois, il se décida à rester parmi eux. Bientôt il réussit à en faire quinze autres; et il finit par répandre dans le pays 2,000 exemplaires de l'Évangile de saint Mathieu, et un même nombre de traités. (*The Weekly Register*, 8 août 1824, p. 290.)

152. PROEVE VAN INDISCHE DICHTKUNDE. Morceaux de poésie indienne, d'après le Ramayana, écrit en sanscrit; tiré des manuscrits de feu J. HAAFNER, par C. M. HAAFNER; 278 p. in-8°. Amsterdam; 1823.

Le *Letterkundig Magazyn*, 1824, n°. x, dans l'extrait qu'il donne de cet ouvrage, commence par faire observer que c'est une rareté qu'une traduction hollandaise du sanscrit. Malheureusement on ignore si Haafner savait le sanscrit, ou de quel brame il s'est servi pour faire sa traduction ou son extrait. Avant la traduction anglaise publiée récemment, le Ramayana, ouvrage très-vénéré chez les Hindous, n'était connu que par l'ouvrage d'Abraham Roger; Leyde, 1657; et mieux par *la Mythologie des Indes* de Polier; Paris, 1809; to. 1, chap. 3 et 4. Polier a pris plus de détails dans la première partie de l'ouvrage sanscrit; Haafner est plus complet dans la partie qui traite des batailles et des victoires de Lanca. On connaît mieux par Haafner la manière des Hindous de faire la guerre. D.

153. CONJECTURE SUR LES Γερμᾶνες et Πράμνας DE STRABON.

Ces deux noms sont sans doute identiques avec celui de *Brahmanes*. Les modifications sont si légères, et d'un genre si commun, qu'il n'est guère permis de douter du point de départ. En effet, lisez Βερμᾶνες, Βεραμᾶνες et Πραμᾶνας, et l'identité vous frappera. Or il est assez connu que le même mot s'écrit tantôt avec un B ou P, tantôt avec un Q ou K, et que l'expulsion d'une voyelle n'a rien d'extraordinaire. Comparez Schlegel, *Ind. Bibl.* T. IV, 417, supra n°. 225. A. B.

---

(1) On connaît plus exactement, par d'autres relations, l'histoire de cette mission. Le *Journal asiatique* en a rendu compte.

154. COLLECTION DES ÉCRIVAINS ORIENTAUX. Rapport au roi.  
Paris, ce 20 août 1824.

SIRE, à l'époque de la renaissance des lettres, lorsque les peuples de l'Europe, échappés à peine à la barbarie, se livraient avec enthousiasme à la recherche des restes précieux de l'antiquité, François I<sup>er</sup>., jaloux de favoriser le mouvement de son siècle, institua l'imprimerie royale, et fit publier par elle un grand nombre de vieux manuscrits conservés, mais oubliés dans les monastères. L'exemple de ce grand prince fut imité par ses successeurs. Les presses royales ne cessèrent point de former d'importantes et précieuses collections, que la munificence des rois pouvait tirer de l'oubli.

De nos jours, une direction nouvelle a été donnée aux esprits. L'étude de l'antiquité ne suffit plus à l'insatiable ardeur de nos érudits. On dirait que nous avons épuisé ces sources fécondes, d'où sont sorties toutes les littératures modernes. Nous voulons savoir d'autres arts, d'autres systèmes, d'autres langues; nous demandons aux vieilles nations reléguées aux extrémités de la terre, les écrits nombreux qu'elles possèdent, et dont nous sommes impatiens de jouir. Nous ne pouvons plus nous borner à étudier l'esprit des peuples qui ont vécu avant nous dans les régions où nous sommes; c'est l'esprit de tous les peuples du monde que nous prétendons connaître et juger.

Les gouvernemens de l'Europe secondent à l'envi cette impulsion; le roi de Prusse a fondé à Bonn une université consacrée à l'étude des langues de l'Asie; le roi de Bavière, le duc de Gotha, le roi de Danemark envoient en Asie et en Afrique pour y recueillir des manuscrits. La Hollande donne des successeurs aux Schultens, et la Russie prodigue à ses savans les encouragemens et les récompenses.

Dans ce mouvement général, le premier rang doit appartenir à la France. La richesse de ses bibliothèques, l'avantage qu'elle a de posséder la plus précieuse collection de types orientaux qu'il y ait en Europe, le nombre et le mérite personnel des savans français, tout lui assure cette utile et flatteuse supériorité.

Mais ce n'est pas assez du zèle individuel des hommes laborieux qui se sont voués à ces études arides. Il faut qu'une main puissante le seconde et le favorise. Pourquoi ne ferait-on pas aujourd'hui, pour la littérature orientale, ce qu'on fit dans le 16<sup>e</sup>. et dans le 17<sup>e</sup>. siècles pour l'étude de l'antiquité et pour

la littérature classique? Ne pourrait-on pas, à l'exemple de la grande collection Byzantine, du Recueil des Conciles et des Historiens de France, exécutés autrefois à l'imprimerie royale, entreprendre une collection des principaux ouvrages orientaux, qui seraient publiés sous les auspices de Votre Majesté?

Il serait facile à l'imprimerie royale de suffire à l'exécution de cette entreprise, sans interrompre le mouvement ordinaire de son service et sans faire même des dépenses très-considérables.

Des élèves sont entretenus dans cet établissement, pour y être instruits dans la manipulation typographique des caractères orientaux.

Le désir de hâter et d'étendre leur instruction avait fait ajouter au décret qui les avait établis, une disposition fort utile dont on a malheureusement négligé l'exécution.

L'article 8 de ce décret était en effet conçu en ces termes :

« Notre grand juge, ministre de la justice, pourra autoriser  
» l'impression en langues orientales, des ouvrages nécessaires,  
» tant pour l'instruction des élèves, que pour entretenir les  
» compositeurs dans la connaissance et dans l'habitude de leur  
» travail, »

Et l'article 9 pourvoyait, par le moyen de la vente, au remboursement des frais.

Ces dispositions suffisent à l'accomplissement du projet dont je viens d'indiquer l'objet et les avantages.

Je propose donc à Votre Majesté d'accorder son approbation à ce projet, et d'ordonner que l'article 8 du décret du 22 mars 1813 reçoive enfin son exécution.

Les savans français s'empresseront, je n'en doute point, de concourir à cette importante entreprise, et de contribuer par leurs soins et par leurs conseils, au nouveau monument que Votre Majesté aura consacré à la gloire des lettres et de la France.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire, de Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

*Le garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état de la  
justice, C<sup>te</sup>. DE PEYRONNET.*

Approuvé.

LOUIS.

Par le roi, *le garde-des-sceaux, ministre secrétaire  
d'état de la justice, C<sup>te</sup>. DE PEYRONNET.*

155. MISCELLANEA MAXIMAM PARTEM CRITICA; curaverunt F. FRIEDEMANN et GOD. SEEBODE. Vol. 2, part. 1, 1823; part. 11, 1824, Wittenberg; Londres, Paris, Strasbourg; Treuttel et Würtz. In-8°.

Ce recueil philologique se poursuit avec un succès toujours croissant et toujours mérité; chaque année voit paraître quatre cahiers d'environ douze feuilles chacun. On ne peut, lorsqu'un livre est composé de plusieurs morceaux distincts, en faire une analyse raisonnée; car le détail entraînerait par delà les bornes de notre Bulletin. Il ne serait pas fort juste, d'un autre côté, de rendre un compte exact de quelques dissertations, tandis qu'on négligerait les autres. Le parti le plus convenable est donc de présenter au lecteur une espèce de table de matières, qui lui laisse apercevoir ce qui peut plus ou moins piquer sa curiosité. Le cahier premier commence par un discours de M. Bæckh *de antiquarum litterarum disciplinâ*. On trouve ensuite 2°. *David. Ruhnkenii epistolæ ad G. Heynium, J.-A. Vossium et F.-A. Wolfsum datæ*. On doit la communication de cette correspondance à M. Heeren, gendre de l'illustre Heyne, et qui, par lui-même, a tant de titres à l'estime du monde savant. 3°. *Specimen glossarii antiqui cum notis editoris anonymi*. C'est un assez plaisant persiflage sur le style latin de quelques auteurs modernes. 4°. *Oratio de sæculi nostri misologiâ, habita à S.-G. Mosche*. 5°. *De quelques passages d'auteurs anciens; par Buttmann*. Ces passages sont les v. 72, 73 de la 7<sup>e</sup>. idylle de Théocrite, les vers 18 et 56 des Thesmophories d'Aristophane, le v. 248 du 3<sup>e</sup>. livre de l'Odyssée. 6°. *De verbo ἀκταίνω ou ἀκταίνω; par Barker*. 7°. *Scholia antiqua in Homeri Odysseam a Buttmanno edita, nonnullis in locis emendat Struve*. 8°. *Gaspari Garatonii excursus ad Verrinas*. 9°. *Commentatio Em. C. H. Wunderlichii τοῦ μακροῦτος in epigramma Bachylidis aut Simonidis, in Brunkii Anal., t. 1, p. 141*. 10°. *Danielis Wyttenbachii additamenta ad Phædonis Platonici editionem*. 11°. *Lobeckii dissertatio 1 et 2 de mysteriorum Græcorum argumentis*. 12°. *De accentûs lege quam Græci in pronuntiandis nominativis vocum monosyllabarum terciæ declinationis secuti sunt, par G. Goettling*. 13°. *Commentatio brevis Jo. Gramonii de rebus litterariis à S.-V. Abbate Joh. Moshemio in Daniâ à 1722 gestis, ex autographo edidit Tork. Baden*. 14°. *De codicibus bibliothecæ Cracow. scripsit G. Munnich*. C'est la suite d'un mor-



ceau inséré au premier volume des *Miscellanea critica*. 15°. De *Xenophontis OEconomici capite XV°.*, par Bornemann. 16°. *Ad. Barth. Kayssleri et Joh. Th. Schneideri Saxonis vitæ*, par F. Passow. 17°. *G. Grævii scholia in Ciceronis de Officiis lib. I et II*; edid. Guil. Røther. Ces scholies sont écrites sur un exemplaire qui appartient à la bibliothèque de Heidelberg, et qui vient de celle de Grævius; elles ont été aussitirées à part afin que les personnes qui ne sont point abonnées au *Miscellanea critica* puissent se les procurer. La deuxième partie de ce volume vient de paraître: on y remarque un morceau de critique très-curieux sur Libanius; mais pour ne pas fatiguer nos lecteurs, d'une liste déjà trop longue, nous remettrons à en rendre compte à l'un de nos prochains cahiers du Bulletin. P. DE GOLBÉRY.

156. ESSAIS SUR LES PRÉPOSITIONS [grecques], CONSIDÉRÉES SURTOUT GÉOGRAPHIQUEMENT, ou Nouveau supplément à la Grammaire grecque, ouvrage dans lequel on explique souvent les textes grecs à l'aide des cartes géographiques, et où, parfois, à l'aide des textes, l'on corrige les anciennes cartes; par J. B. GAIL. 1 vol. in-8. de 300 p. avec six cartes, 5 fr. 50 c.; sans cartes, 3 fr. Paris; chez Ch. Gail, Delalain; 1821.

L'auteur s'explique ainsi p. vi: « Pour arriver à de meilleurs résultats, pour mieux définir les prépositions, nous nous sommes efforcés d'abord de remonter aux notions primitives, et d'indiquer le sens primitif et le sens d'extension, et lorsqu'il nous paraissait impossible ou trop peu facile de montrer la filiation des idées, nous avons interrogé l'usage, logique populaire souvent instructive, les opinions des plus grands critiques, et la grammaire; et, lorsque ces moyens nous ont paru insuffisants, nous avons recouru à cette syntaxe logique que l'on consulte rarement, et qui bien souvent supplée au silence de la syntaxe grammaticale. » Et il ajoute, avec la modestie du mérite: « Dans les essais que j'annonce, j'aurai souvent failli. J'en recevrai les preuves avec reconnaissance, pourvu que ceux qui me les transmettront ne ferment pas les yeux sur les vérités qui rachètent mes erreurs. On doit de l'indulgence à celui qui, ne pouvant être infaillible, en suivant la tradition, s'engage pour en reculer les bornes, au risque de s'égarer parfois, dans des routes nouvelles. » Il donne ensuite plus qu'il ne promet, car, outre les prépositions, son livre traite

aussi des adverbes, conjonctions et interjections, et offre même un bon nombre de verbes composés. Une scrupuleuse et précieuse modération à côté d'un amour franc et sincère de la vérité, se font remarquer ici comme dans tous les ouvrages de M. Gail, et il est permis de dire qu'aucune langue ne possède, sur ses prépositions, un travail égal à celui que nous annonçons, et dont les cartes explicatives d'une foule de passages grecs (surtout d'Hérodote) ne sont pas le dernier avantage. Un index de 34 pages, facilité qui n'accompagne pas toujours les ouvrages de M. Gail, nous indique avec exactitude chaque détail concernant les particules grecques, et renferme les noms des auteurs classiques expliqués, et ceux des grammairiens que l'auteur a cités, loués ou corrigés. (Voyez *suprà*, tom. 1, n<sup>o</sup>. 239.)

A. B.

157. A PRAXIS ON THE LATIN PREPOSITIONS; by Samuel BUTLER, D. D., etc. Un volume in-8. de 260 pages. London; 1823; Hurst., etc.

L'auteur s'explique ainsi, pag. 3 : « L'objet des pages suivantes » est de rechercher l'origine et la signification primitive des » prépositions (latines), d'en déduire leurs significations plus » éloignées, et d'éclairer et confirmer ces observations par des » passages tirés des meilleurs écrivains (et traduits en anglais), » et que les écoliers pourront (re) traduire en latin pour » s'exercer. »

Il donne ensuite un chapitre très-soigné sur chaque préposition, et offre gratis aux maîtres une clef pour trouver les passages à l'insu de leurs disciples. Il y aura bientôt une seconde édition. A. B.

158. PLATONIS EUTHYPHRO, prolegomenis et commentariis illustravit Godof. STALBAUM. Accesserunt scholia græca ex codice Bodleiano aucta, cum annotatione Ruhnkenii. In-8. Lips.; 1823.

Philosophes et philologues ont des remerciemens à faire à l'éditeur de ce dialogue dans lequel les améliorations du texte sont de plus accompagnées de lucides digressions sur le sujet. On n'en attendait pas moins de M. Stalbaum, qui a déjà donné une édition des œuvres de Platon, et qui, en 1820, a publié le Philebus avec ce même appareil critique qui distingue aujourd'hui son Euthyphron. Après avoir exposé dans ses prolégomènes, la substance de ce dialogue, l'éditeur examine ce qu'en ont pensé les interprètes; puis il déduit son propre sentiment sur le but de

ce traité moitié polémique, moitié didactique : « *Id Platoni in Euthyphrone scribendo propositum fuit, ut Socratem injuriâ impietatis accusatum esse, Atheniensesque h. e. vates, sacerdotes, poëtas, sophistas, aliosque patriæ superstitionis propugnatores, de totâ hac causâ judicare non potuisse, ostenderet.* » M. Ast, dont les travaux sur Platon sont si connus de l'Europe savante, M. Ast avait aussi reconnu dans cet écrit la même tendance ; mais, selon lui, Platon n'en est pas l'auteur. M. Stalbaum pèse, les uns après les autres, les motifs pour lesquels M. Ast retranche ce dialogue du nombre de ceux qui appartiennent au prince des philosophes, et ils ne lui semblent pas suffisans pour fonder sa décision. Sans doute, dit-il, le nombre des sectateurs de Socrate et de Platon était plus grand ; sans doute aussi ces sectateurs ont composé plus d'un écrit qu'ensuite ils ont décoré du nom de leurs maîtres ; mais ces défauts que signale M. Ast, l'éditeur actuel ne les aperçoit pas. Cette discussion donne lieu à des remarques d'une finesse remarquable sur deux genres différens tour à tour employés par Platon : l'un plus philosophique et de pure doctrine ; l'autre plus dramatique et passant en revue les mœurs, les institutions et les faits de l'histoire contemporaine. M. Stalbaum fait voir que, dans Euthyphron, le sujet n'est point achevé ; il en recherche la cause, et prouve que Platon avait le projet d'y revenir encore dans la suite. D'autres endroits de ses écrits sont réunis ici pour présenter un ensemble de la doctrine du philosophe sur l'action de la Divinité et sur le culte qu'on lui doit. De nombreuses remarques éclaircissent plusieurs points de grammaire, et sont d'autant plus piquantes, qu'il arrive souvent que leur auteur s'écarte des opinions adoptées par des critiques célèbres. P. DE GOLBÉRY.

159. *PHERECYDIS FRAGMENTA* è variis scriptoribus collegit, emendavit, illustravit, commentationem in Pherecyde utroque et philosopho et historico præmisit, denique fragmenta Acusilai et indices adjecit FR. GUIL. STURZ. Editio altera aucta et emendata. In-8. Lips.; 1824.

Cette collection se compose de 81 fragmens qui déjà ont été publiés, il y a environ trente-cinq ans, à une époque où l'on commençait à réunir les débris épars des historiens grecs, et à les coordonner autant que le permet le peu de renseignemens que l'on a sur leurs ouvrages. Aujourd'hui on donne de ces fragmens de Phérécyde une *seconde* édition ; car il ne faut pas

compter pour telle une réimpression du titre, opérée en 1798 par la spéculation d'un libraire. L'auteur a ajouté aux anciens passages, des passages nouveaux qui ont été indiqués tant par Matthiæ, en 1814, que par d'autres, ou qui ont été retrouvés par lui; mais il rejette la division, en dix livres, que Matthiæ avait proposée dans son traité de *Pherecydis fragmentis*. Cette division est contraire aux renseignemens que nous devons aux grammairiens. M. Sturtz combat également l'assertion que Phérécyde avait laissé, outre son histoire, une *Ἀρχαιολογία ἄπειρη*; ceci étant de pure hypothèse. Quant aux fragmens d'Acusilaüs, ils sont aussi restés dans le même ordre. On comprend aisément que M. Sturtz a dû se livrer à quelques développemens critiques sur les trois auteurs dont il donne des fragmens; distinguer le Phérécyde d'Athènes du Phérécyde de Scyros, l'historien, du philosophe, c'est ce qu'il avait fait avec beaucoup de succès dès la première édition. Cette partie de son travail est aujourd'hui plus riche encore qu'elle ne l'était; rien ne manque à ce petit volume de 250 pages, qui est d'ailleurs pourvu de fort bonnes tables.

P. DE GOLBÉRY.

160. SOPHOCLES TRAGOEDIÆ ad optimorum librorum fidem et brevibus notis instruxit HERMANNUS. T. VI. Philoctetes; petit in-8. Lipsiæ; 1824.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'un des volumes de cette collection des pièces de Sophocle, que M. Hermann publie d'après les travaux d'Erfurdt. Nous ne dirons point que cette édition, recommandable par la beauté de l'exécution typographique, a de plus encore le mérite de la modicité du prix: nous nous attacherons à des choses plus essentielles, et nous ferons connaître ce qui la distingue sous le rapport philologique. M. Hermann nous apprend qu'Erfurdt ne lui a laissé pour secours sur le *Philoctète*, que quelques citations de Valkenaer, de Doryille et de Heindorff; que même il a été obligé de faire un choix assez circonspect parmi ces matériaux informes. Les manuscrits dont s'est aidé M. Hermann sont au nombre de trois. Bekker en a collationné deux pour lui à la bibliothèque de Paris, savoir, celui qui est coté 616, et celui qui porte le n°. 467. Ce dernier n'a servi à l'éditeur que jusqu'au vers 300. Un troisième manuscrit a été employé à la collation des chœurs: ce travail a été exécuté par M. Weber. Quant aux éditions,

M. Hermann s'est beaucoup attaché à celle de Matthæi dont il loue la sagacité, et à celle de Buttmann qu'il attaque avec une grande sévérité, d'abord parce qu'elle suit les errements de Demetrius Triclinius, de Turnebe, d'Etienne et de Canter. M. Hermann reproche à Buttmann de s'être trainé sans choix sur les traces de Triclinius; d'avoir même souvent péché contre le mètre, contre les lois de la grammaire; enfin de n'avoir pas toujours été clair, et cela surtout dans les endroits où l'explication était le plus nécessaire. Buttmann, s'il en faut croire le nouvel éditeur, aurait agi avec une impardonnable précipitation, transcrivant, par exemple, des citations sur la foi d'autrui, et sans se donner la peine de les vérifier. Brunck est repris par M. Hermann pour avoir dit que cette tragédie est la plus parfaite de Sophocle. Selon lui, au contraire, elle a été faite en plusieurs fois et donnée aux acteurs avant d'être achevée, *non-dùm ultimæ manûs limâ perpolitam*. Quant à Bœckh, on lui reproche ici de n'avoir pas, dans son traité de *Tragœdiarum interpolatoribus*, fait remarquer que les vers cités dans Stobée et dans Hesychius pour être du Philoctète de Sophocle, ne s'y trouvent cependant pas. Mais Hesychius fait aussi mention d'un autre Philoctète de Sophocle, d'un *Philoctète ἐν Τροίᾳ*, et ces vers qui ne sont pas dans le nôtre, pourraient bien s'y rapporter: M. Hermann s'y oppose; il ne voit pas comment Philoctète, à Troie, a pu fournir matière à une tragédie, et s'écrie: *Eam (fabulam) Bœckhius debebat satyricis adnumerare*. Il faut convenir qu'il y a de l'arbitraire dans cette manière de juger. Il y avait plusieurs tragédies de Philoctète: Eschyle, Sophocle et Euripide ont chacun traité ce sujet. Dion Chrysostome, dans sa 52<sup>e</sup>. oraison, parle de tous les trois, et donne la préférence à Sophocle. Les notes de M. Hermann sont tantôt de celles qu'on appelle exégétiques, tantôt historiques, tantôt enfin poétiques ou littéraires. Son texte est tel qu'on doit l'attendre de lui, et c'est avec bien du plaisir que les amateurs de la bonne philologie voient s'achever cette jolie édition. P. DE GOLBÉRY.

161. CTESIÆ CNIDII OPERUM RELIQUIÆ, fragmenta collegit, textum è codicibus recognovit, prolegomenis et perpetuâ annotatione instruxit indicesque adjecit J. C. F. BAËHR, professor Heidelbergensis.

En 1823 M. Albert Lion donna, pour la première fois, une édi-

tion séparée des fragmens de Ctésias. Nous en avons parlé dans ce recueil, et dès lors nous avons annoncé que le jeune et docte professeur Baehr en préparait une qui, sous les rapports de l'érudition, ne laisserait sans doute rien à désirer; car nous avons pour garans de nos espérances son travail sur l'Alcibiade de Plutarque, plusieurs excellentes *Monographies*, et sa collaboration aux *Antiquités romaines* de Creutzer. M. Baehr est de l'école de ce grand philologue, et il suffit de lire quelques-unes de ses pages pour s'en convaincre. En nous donnant un Ctésias, il a parfaitement compris qu'un éditeur qui se bornerait à épurer le texte, serait loin d'avoir accompli sa tâche; il a donc fait beaucoup plus que M. Lion qui, sans autre appareil critique qu'un morceau de Henri Étienne et un extrait de Fabricius, s'est borné à jeter quelques notes au-dessous du texte et de la version latine, et à faire un excursus sur les *Indica*. M. Baehr donne, outre ces traités de Fabricius et d'Henri Étienne, une dissertation de Gerhard Voss, une vie de l'auteur par lui-même, un examen de la foi qui leur est due; et, pour que rien n'y puisse manquer, il a dans ses *addenda*, emprunté à M. Lion ce que sa propre édition n'a point dit; mais ces emprunts sont en très-petit nombre, et rejetés à la fin du volume. Il ne faut pas croire non plus que M. Baehr ait négligé le texte pour s'attacher uniquement à l'érudition. Outre les éditions il a eu recours aux manuscrits. M. Creutzer lui en a communiqué un de Werfer. L'un des principaux résultats de ce travail de M. Baehr, c'est que Ctésias est vengé de ce mépris dans lequel la précipitation du jugement des savans l'avait plongé. Cependant ce n'est point aveuglement que M. Baehr se déclare son sectateur; il sait fort bien aussi l'abandonner quand ses récits sont insoutenables: *In Indicis nonnulla inveniri, qualia nemo ante illum ac vel postea rerum scriptor protulit, negari nequit*. Plusieurs concessions semblables sont faites à propos et dans le cours de l'ouvrage; mais il demeure constant qu'à part l'exagération naturelle aux Orientaux, exagération dont Ctésias n'a pu se défendre en puisant à leurs sources, cet historien a dû être beaucoup plus éclairé sur les affaires de la Perse et de l'Assyrie, que ne l'ont été les Grecs; car le long séjour de Ctésias dans la Perse, le crédit dont il y jouissait, le rang distingué qu'il occupait à la cour, doivent le faire placer dans une catégorie différente de celle des auteurs grecs. Si Aristote en le citant a ajouté οὐκ ὢν ἀξιόπιστος (*qui n'est pas digne de foi*); si,

ailleurs en parlant de la *Martichora*, il paraît lui refuser sa confiance, ce n'est uniquement qu'en ce qui concerne ses remarques d'histoire naturelle sur l'Inde; et la facilité avec laquelle il a adopté des récits merveilleux, n'infirmé en rien la foi due aux histoires que Ctésias a pu et a dû rédiger sur des documens authentiques. Ce sont des ouvrages d'un genre absolument différent; et même dans les choses de l'Inde que nous jugeons si sévèrement, Ctésias est souvent l'interprète de traditions mythologiques qui s'étaient répandues chez les Perses. En général, il faut prendre les choses pour ce qu'elles signifient, et la justification de cet auteur deviendra facile. On sent combien un travail, fait avec cette impartialité, cette critique sévère et cet esprit investigateur, doit jeter de jour sur une partie négligée jusqu'à ce jour, de ce que le temps nous a laissé, de ce que mal à propos nous avons dédaigné. C'est une succession à laquelle nous avons à tort renoncé: en la ressaisissant nous pourrions encore nous enrichir.

P. DE GOLBÉRY.

162. M. TULLII CICERONIS DE LEGIBUS *libri tres, textum denuò recensuit suasque animadversiones adjecit G. MOSER. Apparatum codicum et ineditorum conguessit, suasque notas addidit F. CREUZER.* Francfort; 1824; Brönner. Prix, 13 fr. 50 c.

Ce que nous avons transcrit du titre est une garantie suffisante de la bonté de l'édition; car on y lit les noms de MM. Moser et Creuzer. Mais il porte encore beaucoup d'autres détails qu'il importe de connaître: c'est ainsi qu'on y voit que les notes de Turnèbe, et celles recueillies par Davis, sont jointes aux remarques de Victorius, de Grævius, de Wittenbach. Elles se trouvent toutes réunies au bas du texte, et chacune est signée de son auteur. Quatorze *excursus* suivent le texte. Le commentaire de Turnèbe et l'apologie *ad librum primum de legibus*, précèdent l'index. Quant à la préface, elle est de M. Creuzer. On a adapté cette édition aux besoins des jurisconsultes, et en même temps on a cherché à la rendre utile aux littérateurs. M. Creuzer y paie un juste tribut d'hommages à plusieurs savans qui lui ont communiqué des ressources fécondes pour son utile travail. L'infatigable M. Hase figure à la tête de ce docte catalogue des variantes obtenues par M. Creutzer; un index de *l'apparatus criticus* met à portée de juger combien de nouveaux documens sont venus à l'appui de cette édition. M. Moser, auteur de

l'index , nous apprend que le manuscrit fort ancien d'Uffenbach, appartenant aujourd'hui à M. Creuzer, a été consulté par lui avec un grand soin, *et ne unum quidem verbulum, non inspecto hoc codice præstantissimo, transmissi*. Le même scrupule a été apporté dans la collation d'un manuscrit que la veuve de Wyttenbach a transmis à M. Creuzer; enfin, un troisième manuscrit assez corrompu, de Munich, un autre de Copenhague, ont été revus, l'un par un ancien élève du gymnase de cette ville, l'autre par le fils du savant évêque Munter. Paris a aussi fourni son contingent. M. Bæhr a recueilli des leçons pendant qu'il travaillait à son Alcibiade et au Ctésias dont il vient d'enrichir la philologie. Les notes n'ont pas été rassemblées avec moins de soin que les variantes. M. de Savigny, ce célèbre jurisconsulte de l'Allemagne, y a beaucoup de part, tant par ce qu'il a publié dans son recueil sur l'histoire du droit, que par une lettre pleine d'érudition écrite à M. Creuzer le 20 juillet 1822. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des éditions employées par MM. Creuzer et Moser. Mais n'oublions pas d'annoncer au monde savant une excellente nouvelle; c'est que M. Creuzer donnera bientôt un texte du traité *de Naturâ Deorum*, que déjà il a si fort enrichi de notes. Ce n'est pas tout, il nous prépare un Plotin, puis le *Convivium*; enfin, une édition nouvelle de la *République* de Cicéron, dans laquelle M. Moser joindra encore ses travaux aux siens.

P. DE GOLBÉRY.

### 163. LES PREMIERS COLONS DE TOUTE L'EUROPE.

(*Extrait littéral du nouveau prospectus.*)

« La mise au jour de l'ouvrage de M. l'abbé D'iharce-Bidasouet-d'Aroztegui, intitulé, *Les premiers Colons de toute l'Europe, avec leur langue primitive, asiatique, traduite, réduite aux principes de la langue française*, dont la dédicace avait été déjà agréée par Louis XVIII, n'a été différée de quelques mois que parce que son auteur a bien voulu l'enrichir d'un traité de poésie-pratique-bilingue, et d'un dictionnaire bilingue, c'est-à-dire, français-basque, assez volumineux, et *vice versâ*, qui, outre la traduction littérale du mot français, porte en basque sa signification. Cette œuvre toute neuve, d'après cinquante siècles révolus, étonnerait le beau siècle même de Louis XIV. Aussi espéré-je que les amis des lettres ne me sauront pas mauvais gré d'une courte énumération des principaux élémens dont cet ouvrage,



non moins savant que singulier, est composé; 1°. Il contient une dissertation histori-critique très-étendue, qui roule sur les attributs constituant la primordialité d'une langue quelconque. Pour arriver à ce but pénible, que de recherches réitérées et épineuses l'auteur n'a-t-il pas dû faire?

N'a-t-il pas fallu qu'il prouvât, 1°. l'antiquité de sa langue, comme langue primitive? 2°. Son universalité, comme langue naturelle? 3°. Son *naturalisme*, c'est-dire, ses *nuances et conformités* de locution correspondantes à chaque âge? 4°. Sa *facilité* sur toutes les autres langues anciennes et modernes, pour l'apprendre à raison de sa grande sympathie avec la nature parlante? 5°. Sa qualité de langue significative, comme une langue primitive?

« Aussi cet auteur hardi, forcé par les ténèbres épaisses et les grandes difficultés entrelacées, a dû former 13 problèmes y relatifs, qui sont autant de théorèmes grammaticaux échappés aux plus subtils et aux plus profonds grammairiens et historiens anciens et modernes.

» Quant à présent, je vais me borner à citer simplement les problèmes résolus, en grande partie mathématiquement. Les curieux verront les solutions au corps de l'ouvrage, qui va paraître incessamment. — *Problème premier*. Ce sont les cinq voyelles basques qui représentent l'idée la plus exacte du monde primordial. — *Problème II*. Parmi tant d'alphabets dont la savante Europe est inondée, le seul dont la signification et la valeur fixe.... sont puisées de la structure des angles des figures emblématiques, est l'alphabet basque. — *Problème III*. Dans l'alphabet basque les caractères alphabétiques se *déclinent* et même se *verbisent*. — *Problème IV*. Dans l'idiome asiatique-basque, chaque nom et chaque substantif ont jusqu'à douze cas différens, et six degrés de nominatif..., et les adjectifs jusqu'à vingt cas différens. — *Problème V*. Les pronoms déclinaisonnaux deviennent verbes ordinaires. — *Problème VI*. Dans la langue asiatique basque, les adjectifs deviennent verbes, et *vice versa*, tous les verbes ordinaires deviennent adjectifs. — *Problème VII*. La langue asiatique-basque réduit les cinq déclinaisons latines en une seule; les quatre conjugaisons françaises en une seule; et chaque verbe basque se conjugue jusqu'à vingt-six fois sans varier ni augmenter l'unité indivisible du verbe que l'on conjugue. — *Problème VIII*. Quoique les verbes basques ne connaissent aucun

genre dans l'ordre déclinaisonnal, néanmoins il y a des conjugaisons féminines dans son mécanisme verbal. — *Problème IX.* L'idiome asiatique-basque tient quatre langages différens dans l'unité d'un verbe quelconque; savoir, un langage *enfantin* diminutif; langage *adulte* ou *d'égalité*; langage de *majorité* ou de respect; enfin un langage *féminin* appartenant *aux dames*. — *Problème X.* Dans l'idiome asiatique-basque, tous les infinitifs et tous les participes deviennent nominatifs, et se déclinent comme les noms ordinaires. — *Problème XI.* La langue asiatique-basque a, toute seule, plus d'élémens en genre de langues, que toutes les autres langues vivantes et dominantes de toute l'Europe, collectivement prises. — *Problème XII.* Dans l'idiome asiatique-basque, la nomenclature est puisée, ou de la *propriété* d'un *attribut* saillant, ou de la position *topographique* de la chose nominande. — *Problème XIII et dernier.* Parmi toutes les langues plus ou moins cultivées, par conséquent plus ou moins connues de tout l'univers, c'est l'idiome asiatique-basque qui s'approche le plus de la langue que Dieu avait suggérée à Adam, par sa *perfectibilité*, par son *inépuisabilité*, par sa *signification*, enfin par sa *sympathie*, etc., etc. Tous ces théorèmes sont prouvés par des faits, et en grande partie mathématiquement.

» En second lieu, cet ouvrage consiste en une grammaire bilingue, intitulée, à juste titre : *la Grand'mère de toutes les grammaires de l'Europe*; laquelle, outre les élémens grammaticaux, renferme dix-neuf dialogues bilingues très-instructifs et très-récrutatifs pour faciliter l'intelligence de cette langue, peut-être seule *vierge* dans toute l'Europe. 3°. En une histoire des Basques, anciennement appelés *Cantabres*, ou plutôt l'histoire des premiers Colons de toute l'Europe, avec celle de leurs descendans en ligne directe, existans en Europe, en corps de nation, sans la moindre interruption, depuis près de cinq mille ans. 4°. En un dictionnaire pareillement bilingue, qui, outre les élémens ordinaires des dictionnaires académiques, présente :

- 1°. La valeur radicale de chaque figure emblématique, puisée de la contexture des angles des caractères;
- 2°. les caractéristiques augmentatifs et diminutifs de ces mêmes caractères emblématiques;
- 3°. les diphthongues caractéristiques exclusivement basques, qui seules représentent tous les degrés de signification dans les adjectifs, sans le secours ni d'un *plus*, ni d'un *aussi*, ni d'un *moins*, ni enfin d'un *le plus*, ni d'un *très*;
- 4°. enfin une

description mythologi-géographique détaillée de toute la Cantabrie, soit française, soit espagnole, actuellement existante, et formant une population de huit cent mille âmes.

» Son histoire, décrite à l'instar de l'*Histoire Universelle* du célèbre Bossuet, renfermant un laps de cinq mille ans, est intitulée *l'Histoire des premiers Colons de toute l'Europe*.

» Elle est divisée en dix ÉPOQUES. La première contient :

» 1°. L'étymologie du mot *escuara, escualdunal*; 2°. le vrai et véritable noyau ou origine des Escualdunac, en français *Basques*; 3°. l'arrivée de ces premiers colons escualdunac en Europe; 4°. la réfutation de l'erreur sur les prétendues nations *Zeltes, Ibériens* et *Zeltibériens*, qui n'auront jamais existé que par *quiproquo* et par erreur.

» Dans cette époque, l'auteur suit ces premiers colons, sortis de l'Orient, de l'Arménie, et qui se répandent dans tous les pays de l'Europe.

» L'auteur, constamment dirigé par les étymologies, non pas conjecturales, mais radicales de la nomenclature, et par la connaissance topographique, prouve par une foule d'écrivains anciens et modernes, l'existence de ces mêmes colons dans les quatre parties de l'Europe.

» II°. ÉPOQUE. — Elle renferme : 1°. la fondation de la monarchie cantabrique, la plus ancienne du monde connu, sous *Tarsis*, petit-fils de *Tubal*, en 535 du déluge; 2°. la première guerre entre *Gérion*, roi cantabre, et *Osiris*, premier roi d'Égypte; 3°. la seconde guerre entre les *Gérions* et *Oro*, fils d'*Osiris*; tous ces noms sont *BASQUES*; 4°. le changement du gouvernement monarchi-cantabrique en gouvernement démocratique sous le règne d'*Abidès*, dernier roi cantabrique, en 2990 du monde, et 1014 ans avant la fondation de Rome.

» III°. ÉPOQUE. — Cette époque renferme : 1°. le mécanisme de la grande et énorme république cantabrique des *Escualdunac*, en français *Basques*; 2°. la sécheresse inouïe de 26 ans sans eau pluviale; l'émigration des Cantabres causée par ce fléau; 3°. la première entrée des étrangers dans le territoire des *Escualdunac*, en 135 de Rome.

» IV°. ÉPOQUE. — Cette époque renferme : 1°. l'expulsion des *Phéniciens* du territoire des *Escualdunac*; 2°. l'alliance des *Escualdunac* avec les Carthaginois; 3°. les actions héroïques que les Cantabres firent dans la première guerre punique, comme troupe

auxiliaire, dans l'armée du célèbre Annibal; 4°. enfin, la défaite et l'expulsion totale des Carthaginois, arrivée en 553 de Rome.

» V<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — 1°. la conquête du sud du territoire cantabre par les Romains; 2°. la perfidie des Romains envers les Cantabres; 3°. les cruelles guerres entre les Romains et les Escualdunac, jusqu'à l'assassinat de Jules César, arrivé en 710 de Rome; 4°. enfin la description géographique du pays cantabrique de ce temps-là.

» VI<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — Elle renferme : 1°. la première guerre cantabrique contre les Romains; 2°. la seconde guerre cantabrique, commandée personnellement par l'empereur Octave. Les six cruelles batailles de cette guerre; 3°. l'alliance qu'Octave fit avec les Escualdunac cantabres; laquelle alliance dura jusqu'à 395 de J.-C., époque de leur expulsion totale du territoire des Escualdunac; 4°. enfin la religion des Escualdunac, qui n'ont jamais été idolâtres. Ce dernier fait est prouvé d'une manière péremptoire.

» VII<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — Cette époque contient : 1°. l'entrée des Goths au sud du territoire des Escualdunac, en 564 de J.-C.; 2°. la guerre entre Léovigilde, général goth, et les Escualdunac; la défaite des Goths; 3°. l'alliance entre les Goths et les Cantabres, contractée en 587 de J.-C.; 4°. la guerre entre les Aquitains basques et les rois français, Thiéri et Théodebert, en 602 de J.-C.; 5°. guerre entre Recevinht, roi des Goths, et les Cantabres de l'Est, c'est-à-dire les hauts et bas Navarrois, en 666; 6°. la défaite de Recevinht par les hauts et bas Navarrois; 7°. enfin don Rodrigue, trente-troisième et dernier roi de la race gothique, vaincu près de Xerès, le 11 novembre, en 714; les Goths sont expulsés du territoire des Escualdunac.

» VIII<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — Elle renferme : 1°. l'entrée des Sarrasins en Europe, en 714 de J.-C.; 2°. la description géographique de l'Aquitaine cantabrique; 3°. l'accroissement de cette Aquitaine primitive, par Auguste, en 717 de Rome; 4°. la séparation de cette Aquitaine du reste des Gaulois, constatée par une inscription de 117 de J.-C., qui se trouve dans l'église de Saint-Jean-de-Hasparren, département des Basses-Pyrénées; en basque *Arrasbarne*; 5°. la réunion de douze villes par Honorius, empereur romain, à la primitive Aquitaine, en 388 de J.-C.; 6°. les guerres de Childebert et de Clotaire contre les Basques, commencées en 543, et finies en 585; 7°. l'établissement des ducs novempopulains,

originaires Aquitains ; 8°. traité de paix entre les Basques et Thierry et Théodebert, rois de France, en 602 ; 9°. Divers flux et reflux entre les ducs aquitains et les rois de France ; 10°. la défaite complète du général Abderraman, Sarrasin, près la ville de Toulouse, en 732, par les novempopulains basques ; 11°. la rage de Charles-Martel contre les ducs aquitains ; 12°. Chorson, général de Louis, roi de France, défait par les Basques aquitains ; 13°. Guillaume, fils du comte de Toulouse, concilie les Basques avec Louis, roi de France, en 790 ; 14°. les duchés de Bigorre et du Béarn établis ; 15°. l'armée française, commandée par les généraux *Aznar* et *Éblo*, détruite par les Basques près la ville de Pampelune, dans la haute Navarre, en 850 ; 16°. les princes cantabres français sont élus rois en Espagne en 860, et y battent les Sarrasins ; 17°. la monarchie cantabrique rétablie en Espagne après environ deux mille ans, par la même race directe, en 1493, le 22 du mois de janvier ; 18°. de l'antiquité des ducs électifs cantabres ; 19°. de l'étendue de leurs pouvoirs ; 20°. enfin, conclusion péremptoire déduite des prémisses.

» IX<sup>e</sup>. ÉPOQUE.—Elle va renfermer : 1°. l'émigration des ducs cantabres en Espagne, en 836 de J.-C. ; 2°. l'érection de la monarchie de la haute et basse Navarre ; 3°. la division des Aquitains, effectuée en 866 par Charles le Chauve, roi de France ; 4°. les faveurs accordées aux Aquitains, divisés par Hugues Capet, en 990 ; 5°. les Lapurtains n'ont jamais été divisés ni dépouillés de leurs prérogatives ; 6°. tous les Basques sont nobles ; 7°. les erreurs grossières des anciens écrivains étrangers.

» X<sup>e</sup>. ET DERNIÈRE ÉPOQUE.—Elle contient : 1°. la description du pays de Labour ; 2°. les titres de franchises et d'exemptions des Labourtains *jadis* ; 3°. leurs engagements envers les rois de France, depuis Charles VII, sous la protection duquel ils se mirent en 1463, le 1<sup>er</sup> mai ; 4°. les engagements des rois de France envers les Labourtains *jadis* ; 5°. Les caractères des Basques escualdunac ; 6°. les exercices des Escualdunac, et leurs amusemens ; 7°. la description de la ville de Bayonne ; 8°. la description du gros bourg de Hasparren, et son antiquité reculée ; 9°. description pittoresque de la montagne de Arroltze-Mendi, située au centre de la commune de Arrasbarne, en français Hasparren ; 10°. la description de Saint-Jean-de-Luz, appelé *jadis* *Petit Paris*.

Pour ne pas trop fatiguer le lecteur, nous passons sous silence une foule d'autres assertions singulières ou bizarrement exprimées.

L'ouvrage formera deux vol. in-8°. d'environ 500 pages. On souscrit chez A. Boucher, rue des Bons-Enfants, n°. 34. Prix, 12 fr. pour les souscripteurs de Paris, et 14 fr. 50 cent. franc de port.

164. DISPUTATIO LITTERARIA INAUGURALIS quâ continetur Platonica prosopographia; par G. GROEN VAN PRINSTERER. In-8. 230 p. Leyde; 1823.

Par ce titre l'auteur entend les recherches sur les personnages que Platon dans ses écrits fait parler ou qu'il cite par un motif quelconque.

Dans la première partie l'auteur s'occupe des philosophes et autres Grecs qui ont vécu avant Platon; et dans la seconde, plus développée, il traite des contemporains de Platon et de Socrate, en divisant son sujet en plusieurs chapitres, savoir : 1°. Philosophes : Phédon, Euclide, Antisthène, Eschine, tous amis de Socrate. Dans le 2°. chapitre l'auteur place les sophistes et les rhéteurs entre lesquels il n'a pas cru devoir faire une distinction bien marquée : Gorgias, Polus, Thrasymaque, Lysias, Epicrate et Isocrate y sont passés en revue. 3°. Hommes d'état : Périclès, Callias, Calliclès, Critias, Antiphon, Nicias, Lachès, Alcibiade, etc. 4°. Poètes. M. Groen croit que Platon est loin de proscrire la poésie de sa république; qu'il a voulu parler seulement des poètes de son temps qui méprisaient la divinité et louaient la tyrannie. 5°. Artistes, médecins, artisans, athlètes, etc. Dans le 6°. et dernier chapitre enfin, l'auteur classe les particuliers tels que Criton, Critobule, Apollodore, Charmides, Théétète, Lysis, Clinias, Théagès, qui, sans avoir un emploi ou un état, jouissaient de l'amitié de Platon et de Socrate. D.

165. KRITISCHE UNTERSUCHUNG DER SÄGENGESCHICHTE DANEMARKS UND NORWEGENS. Recherches critiques sur l'histoire des traditions danoises et norvégiennes; par P. E. MÜLLER. 312 p. in-4. Copenhague; 1823; Gyldendahl.

Nous avons déjà fait mention de ce travail de M. Muller, d'après le dernier rapport de l'Académie de Copenhague. L'ouvrage est maintenant publié. Entre autres objets, l'auteur y examine chacun des neuf premiers livres de l'histoire danoise de Saxo-Grammaticus, et fait voir à quelles sources cet auteur a puisé les matériaux de son histoire. Ce sont d'abord les poésies populaires des Danois, que Saxo aimait à consulter et à traduire toutes les fois que l'occasion s'en présentait; il cite aussi les écrits des Islan-

dais ; mais il paraît s'en être peu servi : son histoire de Hamlet et celle de Frode ont vraisemblablement cette origine. De plus Saxo a eu recours aux récits de vive voix que lui faisait Arnold, Islandais attaché au service d'Absalon, archevêque de Lund, et homme très-versé dans les anciennes traditions. Il a tiré parti des généalogies des rois de Danemark, dont il a été conservé plusieurs, comme on peut voir par l'ouvrage de Torfæus. Quant aux écrivains étrangers, Saxo cite Dudon, Béda et Paul Diacre ; il paraît avoir connu la vie de Charlemagne par Éginhard, et l'histoire ecclésiastique d'Adam de Brème. M. Muller prétend que c'est à tort qu'on a accusé Saxo d'avoir pris des faits dans les chroniques étrangères pour en faire honneur à sa nation. Si telle avait été son habitude, il n'eût pas manqué vraisemblablement de s'occuper des émigrations des Teutons et des Cimbres, et de la descente des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne, événemens propres à donner beaucoup de relief à la nation scandinave, et dont pourtant Saxo ne parle point. M. Muller cherche même à prouver par des exemples, que l'historien de Danemark s'est abstenu de tirer parti de diverses traditions du Nord, par la raison qu'il ne les connaissait que par la voie de l'étranger, et qu'il avait trop de scrupule pour les faire entrer dans son histoire. Ce scrupule de la part d'un auteur qui a fait tant de contes, serait assez singulier. Pour résumer, M. Muller pense que les neuf premiers livres de Saxo contiennent beaucoup de faits controuvés, mais qu'il y en a autant de vrais et de certains. Dans la seconde partie de sa dissertation, l'auteur examine avec le même détail, l'histoire rédigée par l'Islandais Snorro, et indique les sources et les matériaux de cette composition importante pour l'histoire du Nord. D.

166. *WOORDENBOCH DER NEDERDUITSCHEN SYNONYMEN*. Dictionnaire des synonymes hollandais ; par WEILAND et LANDRÉ. In-8. Tom. II, D-G. A la Haye ; 1823 ; v<sup>e</sup>. Allart.

Le *Letterkundig Magaz.*, 1824, n<sup>o</sup>. X, signale quelques inexactitudes, mais il loue en général l'exécution de cet ouvrage qui pourra devenir un peu volumineux.

167. *MANUSCRITS DES ABBAYES AUTRICHIENNES D'ALTENBOURG, HERZOGBOURG et SAINTE-CROIX (Heiligenkreuz)* ; par M. FRAST. (*Jahrbüch. der Literatur*, to. XXIV, suppl., p. 38.)

La bibliothèque d'Altenbourg fut pillée par les Suédois dans

la guerre de 30 ans, et ne contient presque plus que des ouvrages théologiques des 13<sup>e.</sup>, 14<sup>e.</sup> et 15<sup>e.</sup> siècles. Il y a pourtant un TERENCE du dernier de ces siècles. L'abbaye d'Herzobourg a plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire ecclésiastique; mais les manuscrits les plus intéressans se trouvent dans l'abbaye de Sainte-Croix. Le nombre se monte à 500. Voici des manuscrits qui datent, suivant le catalogue, du 12<sup>e.</sup> siècle; il se pourrait toutefois que le catalogue les fit plus anciens qu'ils ne le sont en effet: *Horatii odæ. Senecæ epistolæ. Cicero de officiis, senectute et amicitia. Cassiodori 12 libri historiarum ecclesiasticarum. Eusebii Cæsariensis libri II de histor. ecclesiast.* Les ouvrages suivans intéressent l'histoire littéraire de la France: *Petri Blesensis epistolæ ad diversos. Hincmari Rhemensis historia S. Remigii. Anonymi compilatio epistolarum pontificum, cardinalium, episcoporum*, par Ives de Chartres. *Vita S. Remigii. Sulpitii Severi vita Sti Martini Turonensis episcopi. Apologia pro suo libello de vita S. Martini.*

D.

168. DISCOURS DE P. PIGNOLI, Professeur de littérature grecque et latine à l'université de Pise, sur la langue italienne. (*N. Giorn. de' letterati*, n<sup>o.</sup> 8, févr. 1823.)

Dans cette dissertation, l'auteur prétend, contre l'opinion du célèbre Varchi, que la langue italienne ne doit pas se nommer Florentine, mais *Toscane*. Il dit que cette langue n'a pas été formée par des savans, mais composée par les différens peuples de l'Italie, c'est pourquoi on la nomme aussi *Vulgaire*. Il fait ensuite quelques observations sur la langue écrite et sur la langue parlée, et il indique les divers dialectes de cette langue. Il en fait voir la douceur, la richesse et l'élégance, comme aussi la difficulté de la posséder à fond.

M.

---

MYTHOLOGIE.

169. PANTHÉON ÉGYPTIEN, collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, avec un texte explicatif par M. CHAMPOLLION le jeune, et les figures d'après les dessins de M. DUBOIS; Paris; grand in-4. Firmin Didot, 7<sup>e.</sup> et 8<sup>e.</sup> liv. Prix de chaque livraison, composée de 12 pages de texte et de 6 planches coloriées, 10 fr. On souscrit chez M. Dubois, rue de Savoie, n<sup>o.</sup> 4, et chez MM. Firmin Didot, De Bure frères, Tiliard frères, etc. L'ouvrage aura 30 livraisons formant 2 vol. in-4.



Les recherches sur les croyances religieuses des anciens peuples, sont aujourd'hui placées au même rang que celles qui ont pour objet les langues anciennes. Les unes et les autres sont des élémens positifs de l'histoire de l'antiquité, et les traces les plus expressives de l'origine et du mélange des peuples qui ont paru sur le globe. Les langues et les croyances religieuses sont des institutions fondamentales, très-durables de leur nature et par la généralité même de leur usage; elles sont le fruit de la méditation des sages et de l'autorité du temps, et la présence de leurs élémens principaux sur divers points de la terre, démontre évidemment leur marche successive et comme leurs voyages chez des peuples divers, tout en démontrant aussi les rapports nécessaires de ces peuples entre eux. Ce sont là les points essentiels de leur histoire, leurs véritables origines; c'est, en un mot, la philosophie de l'érudition.

L'ordre successif des peuples est écrit dans les annales du monde, et de grandes masses de faits généraux ont à peu près rangé cette succession dans l'ordre des temps. On peut donc distinguer parmi les nations anciennes, et les nations primitives et les nations secondaires. Personne ne conteste une place parmi les premières à l'Inde et à l'Égypte; les Grecs et les autres peuples de l'Europe ne sont venus qu'après elles à la civilisation, et nous disons à *la civilisation*, parce qu'en delà la question devient oiseuse. L'érudition qui s'élève jusqu'à ces peuples primitifs, grandit donc en proportion même du but qu'elle se propose; elle fouille dans le berceau de l'homme en société; elle constate l'état primitif des institutions; elle en suivra mieux ensuite les conséquences et les développemens, peut-être même la dégradation, chez les héritiers de ces premiers bienfaits de la sagesse humaine.

L'Inde est, depuis un demi-siècle, l'objet des plus fructueuses explorations; l'Égypte, quoique plus nouvellement étudiée, ne promet pas de moindres fruits ni de moins importans résultats. La vieille Grèce nous a enseigné à l'admirer comme l'école de ses sages; et il nous a été donné de contempler et d'étudier les merveilles de la Thébàide, telles encore que les avaient vues Thalès, Pythagore, Hérodote et Platon. Il ne manque dans les temples que les prêtres savans qui en expliquaient les archives aux philosophes voyageurs: mais ces archives n'ont pas péri tout entières; les murailles des temples conservent encore tous leurs

tableaux et leurs innombrables inscriptions ; une heureuse persévérance a enfin expliqué le mystère de leurs écritures , et des monumens aussi variés que nombreux , nous restent comme autant d'élémens de l'état social et de l'histoire de ce peuple illustre et si sage , au dire de toute l'antiquité.

Quoique nous prétendions l'être au moins autant que lui , et sans vouloir lui demander des leçons dont nous ne pensons pas avoir besoin , nous nous prétons cependant à nous laisser dire par les savans qui veulent s'en donner la peine , quelles furent les institutions publiques de cette nation renommée , qui vécut , médita et écrivit pendant si long-temps sans variations sensibles dans son état , qui fut envahie par des étrangers deux mille ans avant notre ère , et qui , après les avoir chassés , se rétablit indépendante , restaura ses vieilles institutions et couvrit le sol qu'elle habitait de monumens qui nous étonnent encore. Nous voulons même savoir quelles étaient ses lois , sa langue , sa religion et son culte public. C'est à cette dernière question , qui n'est pas la moins importante de toutes , que doit répondre l'ouvrage que nous annonçons.

Les *monumens seuls* en fournissent les matériaux ; on ne devrait pas puiser à d'autres sources : les divagations qui sont résultées de toute autre méthode , l'ont prouvé depuis long-temps. Ces monumens offrent la représentation d'un grand nombre de personnages mythologiques , ou , si l'on veut , des divinités égyptiennes. L'antiquité classique a parlé diversement quelquefois d'un assez grand nombre d'entre elles , mais rarement avec assez de détails caractéristiques pour appliquer ses paroles à une représentation spéciale , et sans courir aucune chance d'erreur. Cependant les types diffèrent par leur pose ; leurs insignes , leur costume , leurs attributs et leurs couleurs mêmes , sont si variés , qu'un fil conducteur au milieu de cette population de dieux , et de ce labyrinthe de doctrines , devenait indispensable pour arriver à quelques certitudes. La découverte de l'alphabet des hiéroglyphes l'a fourni , et chaque image de divinité , figurée soit directement , soit symboliquement , portant toujours son nom écrit à côté d'elle , il n'a plus été presque possible de se tromper dans l'interprétation des passages de l'antiquité classique , relatifs au rang et aux fonctions de ce personnage , et l'on a vu ainsi que tout n'était pas Isis , Osiris et Horus dans la mythologie égyptienne , que ces divinités n'étaient même que d'un ordre infé-

rier, les plus vulgaires, conséquemment les plus connues, et que le système religieux de l'Égypte présentait un ensemble bien plus vaste, et, si l'on peut le dire, bien plus raisonnable à la fois.

Cette multiplicité de personnages divins pourrait cependant devenir un embarras réel, et compliquer les difficultés en raison de sa masse; mais un autre principe, également reconnu à la suite des plus soigneuses recherches, sert encore à guider avec exactitude dans le chemin de la vérité. Le rang et le pouvoir des divinités est la conséquence de leur rang généalogique, et celui-ci est habituellement désigné avec le nom des personnages. Les philosophes anciens nous ont transmis aussi quelques traités spéciaux qui, rapprochés des monumens, cessent d'être inintelligibles: tout se classe donc, se coordonne, et le système religieux de l'ancienne Égypte, qui connut et professa les éternels principes de la morale, l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme, se dévoile enfin à nos yeux dans toute son étendue, dans toute sa grandeur, et venge ainsi l'Égypte des bons mots de quelques poètes anciens, et des sarcasmes de ceux qui l'attaquèrent sans la connaître. Sage et instruite dans ses institutions civiles, elle ne pouvait pas être folle et absurde dans ses institutions religieuses.

On se propose, dans l'ouvrage que nous annonçons, de montrer l'ensemble de ces dernières institutions, telles qu'elles sont encore retracées sur des monumens authentiques. Après la description du personnage mythologique, et l'explication de ses attributs et des inscriptions qui l'accompagnent, viennent les textes des écrivains grecs ou latins, sacrés ou profanes, qui ont parlé du même personnage, et enfin les déductions tirées des monumens mêmes comparés entre eux. Ce sont là autant de *monographies*, d'individualités, qui seront ensuite groupées et classées d'après leurs caractères déjà déterminés, et les relations réciproques qui ressortiront des uns et des autres. On verra ainsi le système religieux égyptien se former comme de lui-même, et un discours préliminaire en contiendra l'exposition méthodique, déduite de toutes ces individualités et de leur classification naturelle. Tel est le plan du *Panthéon égyptien*; et la manière dont l'ouvrage est exécuté garantit que ce plan sera rempli.

Les livraisons que nous annonçons contiennent six planches chacune avec leur explication. Pour faire connaître à la fois la manière de l'auteur et les soins qu'il porte dans ses savantes recherches,

nous citerons un article tout entier et quelques extraits des autres.

« THÔOUT, THOTH DEUX FOIS GRAND, LE SECOND HERMÈS. Le premier *Thoth*, *Hermès trismégiste* (1), l'*Hermès céleste* ou l'intelligence divine personnifiée, le seul des êtres divins qui, dès l'origine des choses, comprit l'essence du Dieu suprême, avait, selon les mythes sacrés de l'Égypte, consigné ces hautes connaissances dans des livres qui restèrent inconnus jusqu'à ce que le *Démiurge* eût créé les âmes, et par suite l'univers matériel ainsi que la race humaine. Le premier Hermès avait écrit ces livres *en langue et en écriture divines* ou sacrées (2); mais après le *Cataclysm*, lorsque le monde physique fut réorganisé et reçut une nouvelle existence, le Créateur, prenant pitié des hommes qui vivaient sans règle et sans lois, voulut, en leur donnant l'intelligence et une direction salutaire, leur tracer la voie qui devait les ramener dans son sein dont ils étaient émanés. Ce fut alors que se manifestèrent sur la terre Isis et Osiris, dont la mission spéciale fut de civiliser l'espèce humaine. Ces deux époux avaient pour associé et pour conseiller fidèle, *Thoth*, nommé aussi *Thoyth* par les Grecs, le *second Hermès*, qui n'était toutefois qu'une incarnation du premier, ou l'*Hermès céleste* manifesté sur la terre.

» Tout ce que tentèrent Isis et Osiris pour tirer les humains de l'état sauvage, fut ou suggéré ou approuvé par *Thoth*, et c'est à ce second Hermès que les Égyptiens se croyaient redevables de toutes leurs institutions sociales. Ce dieu passait pour fils d'Agathodæmon (3). Les hommes étaient encore réduits, comme les animaux, à ne manifester leurs sensations que par des cris confus et sans liaison; *Thoth* leur apprit une *langue articulée*, et, imposant des noms à tous les objets (4), il donna à chaque individu le moyen de communiquer ses pensées et de s'approprier celles des autres. Il fit plus, il enseigna à les fixer d'une manière durable, en inventant l'art inappréciable de l'*écriture*; il organisa l'état social, établit la *religion*, et régla les cérémonies du culte; il fit connaître aux hommes l'*astronomie* et la science des *nombre*s, la *géométrie*, l'usage des *poids*, des

(1) Voyez les planches 15, 15 a, 15 b, et leur explication.

(2) MANÉTHON, Chronogr. du Syncelle, page 40.

(3) *Idem*, *ibidem*.

(4) DIODORE de Sicile, liv. I, page 14.

*mesures et de la monnaie.* Non content de satisfaire à tous les besoins de la société humaine par ses importantes et utiles créations, le second Hermès s'occupa aussi de tout ce qui peut embellir la vie : il inventa la *musique*, fabriqua la *lyre*, à laquelle il ne donna que trois cordes, et institua les *exercices gymnastiques*. C'est ce même dieu, enfin, qui fit connaître aux hommes l'architecture, la sculpture, la peinture et tous les arts utiles (1).

» La *langue et l'écriture* inventées par Thoth et communiquées aux hommes par cette divinité bienfaisante, différaient de la langue et de l'écriture des dieux, dont s'était servi le premier Hermès pour rédiger ses livres. L'écriture employée par le second Hermès est appelée *hiéroglyphique* par Manéthon (2), parce qu'elle servit d'abord à écrire les livres sacrés, dont ce dieu confia la garde à la caste sacerdotale qui lui devait, dit-on, son organisation et toutes les connaissances dont elle fut la dépositaire et la dispensatrice. Il paraît même que cet instituteur des hommes réserva pour cette caste seule, un certain ordre de notions, entre autres celle de la véritable longueur de l'année, 365 jours un quart, et de la période de quatre années, dont la dernière était bissextile (3). Les prêtres égyptiens reconnaissaient ce dieu pour l'auteur des *livres sacrés* que chacun d'eux devait posséder à fond, en totalité ou en partie, selon l'ordre de ses fonctions et de son rang dans la hiérarchie. Ces livres de Thoth, au nombre de *quarante-deux*, renfermaient toutes les règles, tous les préceptes, et tous les documens relatifs à la religion, au culte, au gouvernement, à la cosmographie, à la géographie, à tous les arts et à toutes les sciences; en un mot, ces livres sacrés, dont les titres nous ont été conservés (4), formaient une véritable *Encyclopédie égyptienne*.

» Les Égyptiens, qui considéraient le second Hermès comme un *dieu manifesté*, et nullement comme un *roi terrestre divinisé*, ainsi que le prétend Athénagore (5), représentèrent habituellement cet instituteur divin de leur civilisation, sous une forme

(1) PLATON, *Philæbus*. — PLUTARQUE, *Symposiaques*, Quest. 3. — DIODORE de Sicile, *Histor.* liv. I, pages 14 et 15, etc., etc.

(2) MANÉTHON, *Chronogr.* du Syncelle, page 40.

(3) STRABON, liv. XVII.

(4) CLÉMENT d'Alexandrie, *Stromat.*, lib. VI, cap. 4.

(5) *Legatio pro christian.*, page 32.

humaine, mais avec une tête d'*Ibis*, ainsi qu'on le voit figuré sur notre planche N<sup>o</sup>. 30. La tête de l'oiseau, couverte de la coiffure égyptienne ordinaire et peinte en bleu, est surmontée des cornes de bouc, communes à la plupart des dieux protecteurs, et soutenant des Urœus, un disque et d'autres emblèmes, qui varient suivant les différens points de vue sous lesquels on considérait le second Hermès. Le légende N<sup>o</sup>. 1 signifie *Thôout* ou *Thouti*, *seigneur des divines écritures* ou *des écritures sacrées*, dont ce dieu fut l'inventeur; la seconde légende exprime les idées *Tkôout*, *grand et grand* (deux fois grand) (1), *seigneur des huit régions*. Le titre de *deux fois grand*, presque toujours inscrit à côté des images du second Hermès, *Thoth-ibiocéphale*, le distingue du premier Hermès, *Thoth-hiéracocéphale*, surnommé *Trismégiste* (trois fois grand). »

Le même Thoth deux fois grand présida aussi à la région inférieure. « On attribua au second Hermès égyptien, Thoth Ibiocéphale, comme à l'Hermès des Grecs, la direction des âmes que la mort séparait des corps terrestres. Aussi ce dieu est-il figuré dans les peintures des momies, tenant dans ses mains l'emblème de la partie inférieure du monde, qui comprenait dans ses limites une portion du ciel et l'*Amenti*, lieu où les âmes étaient jugées par Osiris. Le nom écrit de la partie inférieure de l'univers se compose, dans les textes hiéroglyphiques, d'une *pe*, du segment de sphère lié au signe recourbé qui exprime l'articulation S. C'est ce même nom, dans lequel il me semble reconnaître les élémens graphiques du mot égyptien *PESET*, qui signifie *partie inférieure*, que tient dans sa main le dieu Thoth figuré sur notre planche 30 B. Il faut observer seulement qu'une portion du *signe recourbé* a été prolongée outre mesure pour donner à ce *groupe de lettres* l'apparence d'un *sceptre* dans les mains du dieu, qui tient aussi une bandelette : les exemples d'images d'objets dénaturés ainsi dans leur forme, pour s'accommoder à l'effet général d'une composition, sont fort communs sur les monumens égyptiens (2) : dans les textes courans, le groupe hiéroglyphique exprimant la *partie inférieure*

---

(1) Transcription hiéroglyphique du titre *μέγας καὶ μέγας* que le texte grec de l'inscription de Rosette ( ligne 19 ) donne à ce dieu.

(2) Voyez nos planches n. 9, 20 a, et 20 b.

du ciel et du monde en général, prend la forme indiquée dans la pl. 30 *b*, sous le n<sup>o</sup>. 2, accrue de trois signes déterminatifs; et on le retrouve sculpté sous la forme n<sup>o</sup>. 3, hors du disque renfermant le zodiaque circulaire de Dendérah, au-dessous du scorpion et entre les figures de femme et d'homme à tête d'épervier, qui soutiennent cette portion du disque. Au point diamétralement opposé se trouve la *partie supérieure* (1) du ciel et du monde. La ligne dont ces deux groupes sont les deux points extrêmes, passe par les pieds postérieurs du taureau et par la tête du scorpion.

BOUTO, LETÔ, LATONE, NYX, LES TÉNÉBEES PREMIÈRES. « On remarque, parmi les innombrables images de personnages mythiques, sculptées sur les grands édifices de l'Égypte, celles d'une déesse dont la carnation est presque constamment verte; mais l'attribut particulier qui la distingue de *Néith*, d'*Athyr*, de *Selk*, d'*Isis*, et de toutes les autres divinités femelles des trois ordres, est la partie inférieure de la coiffure *Pschent* ornée du lituus, qui couvre toujours sa tête. Son nom, en écriture sacrée, est composé d'un caractère symbolique présentant à l'œil la forme de deux arcs réunis et liés par leur partie convexe; ces armes, quelquefois accompagnées de deux *flèches croisées*, sont suivies des signes caractéristiques du genre féminin.

» En étudiant avec soin les légendes hiéroglyphiques tracées à côté de ces images, j'ai reconnu qu'elles se rapportaient sans aucun doute à deux personnages mythiques bien distincts, puisqu'on lit dans les unes les titres : *Grande Mère GÉNÉRATRICE DU SOLEIL* (2), ou bien *MÈRE DU SOLEIL* (3); et dans les autres, ceux de *Grande déesse mère*, *FILLE DU SOLEIL*. Il est évident que, dans la théogonie égyptienne, il exista deux déesses qui eurent les mêmes attributs et presque le même nom; mais l'une, considérée comme mère du dieu *Phrè* ou du *Soleil*, père de tous les dieux du second ordre et aïeul de tous ceux du troisième, appartenait incontestablement à la classe des plus anciens dieux qui, au nombre de huit, formaient le premier et le plus haut degré de la hiérarchie céleste; l'autre déesse, en sa qualité de

(1) Voyez notre pl. 30 *b*, n. 4.

(2) Voyez notre pl. 23, lég. n. 1.

(3) Statue gravée dans le tome VII du Musée Pio-Clémentin. (Pl. A des Preuv.

filles du Soleil, était nécessairement rangée parmi les divinités du second ou du troisième ordre. Il est démontré en effet, par la comparaison des textes égyptiens en écriture sacrée, que l'ordre généalogique des divinités fixe pour l'ordinaire le rang de chacune d'elles.

» Les titres honorifiques portés par la déesse figurée sur notre planche 23, ne permettent point de douter que ce personnage ne jouât un rôle important dans les mythes sacrés de l'Égypte. La mère du Soleil ou du dieu Phré devait nécessairement appartenir à la première classe des dieux; et si l'on recueille les documens que les anciens auteurs nous ont transmis sur la déesse égyptienne *Bouto*, il deviendra évident que cette même planche nous en offre l'image.

» En effet, Hérodote nous apprend que *Bouto* fut une des plus anciennes divinités de l'Égypte, et qu'on la comptait au nombre des dieux du premier ordre (1). Les Grecs qui, en donnant aux divinités égyptiennes des noms tirés de leur propre mythologie, suivirent des règles constantes fondées sur une ancienne communication entre les deux peuples, assimilent constamment à leur déesse *Létô* (la *Latone* des Romains), celle que l'on appelait *Bouto* parmi les Égyptiens; comme cette dernière, la *Létô* des Grecs passait pour être la mère du soleil (Apollon). Enfin l'identité de ces deux personnages sera complètement prouvée, si nous recherchons l'expression symbolique que chacun des deux peuples rattachait à ces déesses. Selon les Grecs qui, en cela comme dans les attributions données à la plupart de leurs dieux, se sont conformés aux vieilles traditions égyptiennes, *Létô* était le symbole de la nuit, ou plus directement, des ténèbres primordiales qui enveloppaient le monde (2): c'est sous un pareil point de vue que les Égyptiens considérèrent *Bouto*, ainsi que le prouve incontestablement le choix seul de l'animal qui devint son symbole vivant. La *Mygale* ou *Musaraigne* fut l'emblème de la *Latone* égyptienne, et les corps embaumés de ces animaux sacrés étaient déposés dans les sépulcres de la ville éponyme de *Bouto* (3). On a cherché, dans les temps anciens, à expliquer cette

(1) HÉRODOTE, liv. II, parag. CLVI.

(2) PHURNUTUS, de *Naturâ Deorum*, cap. II. — PLUTARQUE, de *festo Dedal. apud Platæenses*.

(3) HÉRODOTE, liv. II, parag. LXVII.



consécration, en disant que la déesse s'était métamorphosée en mygale pour échapper à la rage de Typhon (1); mais cette idée-là est purement grecque, et Plutarque nous a conservé à cet égard la véritable tradition égyptienne. « *La Mygale*, dit-il, a reçu des » honneurs divins parmi les Égyptiens, parce que cet animal » est aveugle, et que les TÉNÉBRES sont plus anciennes que la LU- » MIÈRE (2). » *La Mygale*, et par conséquent la déesse *Bouto*, furent donc le symbole de l'antique nuit, des ténèbres primordiales antérieures à la lumière.

» Ces divers textes d'anciens auteurs, et presque tous ceux que nous aurons l'occasion de rapporter dans l'explication des planches relatives à la déesse *Bouto*, ont été rapprochés par Jablonski, qui les cite dans son *Panthéon* (3). Mais ce savant mythographe, sacrifiant à son système favori, qui fut de ne voir dans la plupart des déesses égyptiennes que les emblèmes des diverses phases de la lune, a récusé sans raison les témoignages de l'antiquité, et, prononçant arbitrairement que le passage de Plutarque sur la *Mygale* n'était point conforme à la doctrine des Égyptiens, a prétendu reconnaître dans *Bouto*, non la *Nuit* personnifiée, ce qu'elle était réellement, mais une simple allégorie de la *Pleine Lune* (4). On peut voir dans l'explication de nos planches 14, a. b. et c., que la *Lune*, divinité mâle chez les Égyptiens, ne put avoir que des rapports très-éloignés avec la série entière des déesses égyptiennes. »

Ces citations suffisent pour donner une idée complète des recherches de M. Champollion le jeune, et du soin qu'il donne particulièrement au rapprochement des divinités égyptiennes et des divinités grecques ou romaines; c'est ramener de fait celles-ci à leur origine réelle, et l'on sait tout ce que l'étude des mythologies grecque et latine doit gagner à de tels rapprochemens.

Les planches, dues entièrement au crayon spirituel et fidèle de M. Dubois, offrent un fini d'exécution bien rare dans les représentations de l'antiquité; les couleurs, prises des monumens mêmes, sont d'une exactitude d'autant plus nécessaire, qu'elles étaient consacrées, dans leur diversité même, par les préceptes de la religion; et nous ne craignons pas qu'on nous contredise

(1) ANTONINUS LIBERALIS, fab. 28.

(2) PLUTARQUE, Sympos., lib. IV, quæst. V.

(3) Lib. III, cap. IV.

(4) *Idem*, parag. 8, 13.

en annonçant que les efforts de M. Dubois, pour perfectionner cette portion importante de l'ouvrage, ont été couronnés d'un plein succès. Cette variété des personnages fait, du *Panthéon égyptien*, l'un des plus agréables ouvrages à figures qu'on ait encore publié; et si l'on considère l'utilité et l'importance philosophique et historique de cette collection, qui est à la fois un ouvrage de goût et un ouvrage classique sur l'antiquité égyptienne, on comprendra facilement le succès qu'il obtient, les encouragemens honorables dont il a été l'objet, et tous ses droits à l'estime et au suffrage du public éclairé, des savans comme des gens du monde.

A. M.

ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE.

170. NOTICE SUR UNE MOMIE ÉGYPTIENNE DU TEMPS D'HADRIEN, déposée au musée royal égyptien de Turin.

La momie qui est le sujet de cette notice a été envoyée d'Égypte par M. Drovetti; elle est aujourd'hui dans le magnifique musée royal égyptien de Turin. L'inscription grecque et l'inscription hiéroglyphique qu'elle porte, lui donnent un intérêt tout particulier.

M. Letronne a déjà fait connaître une momie analogue, du règne de Trajan, et en a habilement restitué l'inscription grecque, dans ses savantes *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales* (1). Une autre momie, du règne d'Hadrien, existe aussi à Londres, et ses inscriptions grecques et hiéroglyphiques, sont gravées dans le recueil qui porte pour titre *Hieroglyphics*. Enfin M. Raoul-Rochette a publié dans le *Journal des Savans* du mois d'avril dernier, un mémoire sur l'inscription grecque d'une troisième momie du règne d'Antonin, transportée à Berlin par M. le général Minutoli.

Celle dont je m'occupe appartient aussi à l'époque de la domination romaine en Égypte. Elle est enfermée dans un cercueil en bois, ou plutôt un tombeau dont le couvercle est ceinturé pareil à celui de la momie de *Petéménon*, rapportée de Thèbes par M. Cailliaud et expliquée par M. Letronne; avec cette différence cependant que le cercueil de *Petéménon*, est orné de peintures religieuses en dehors, d'une figure en pied en dedans, et d'un zodiaque dans l'intérieur du couvercle; et que le cercueil de la

(1) Paris, 1824, chez Boulland et comp.

nouvelle momie n'offre aucun ornement ni peint ni sculpté. On n'y voit que deux inscriptions funéraires contenant les noms du défunt, ceux de son père et de sa mère, l'époque de sa naissance et celle de sa mort.

Un savant piémontais, M. de Saint-Quentin, a déjà lu à l'académie de Turin, au mois d'avril dernier, un mémoire sur cette momie. Je traite le même sujet d'après les dessins qui m'ont été envoyés par mon frère, et je présume que les résultats que je vais présenter, concorderont avec ceux du savant que je viens de nommer.

L'inscription grecque, placée sur le devant du cercueil de la momie, du côté de la tête, se lit ainsi :

ΤΑΦΗ ΠΕΤΕΜΕΝΩΦΙΟΣ ΥΙΟΥ  
ΠΑΒΩΤΟΣ ΕΓΕΝΝΗΘΗ ΓΛ ΑΔΡΙΑΝΟΥ  
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΧΟΙΑΚ ΚΑ ΕΤΕΛΕΥΤΑ  
ΖΛ ΕΠΑΓΟΜΕΝΩΝ Δ ΩΣΤΕ ΕΒΙΩΣΕΝ  
ΕΤΗ Δ ΜΗΝΑΣ Η ΗΜΕΡΑΣ Ι  
ΕΥΨΥΧΕΙ

« Cercueil de Pétéménophis, fils de Pabôt; il naquit l'an 3  
» d'Hadrien le seigneur, le 24 choiac; il mourut l'an 7, le 4<sup>e</sup>.  
» des jours épagomènes; ainsi il vécut 4 ans, 8 mois et 10 jours.  
» Aie bon courage. »

L'état du calendrier fixe égyptien, tel qu'il fut réglé par Auguste, et sa concordance avec le calendrier Julien, sont trop connus, pour que les dates de cette inscription puissent offrir des difficultés. La 3<sup>e</sup>. année du règne d'Hadrien commença, en Égypte, le 29 août 118 de l'ère chrétienne (1); le 24<sup>e</sup>. jour du mois égyptien choiac de la même année, répondait au 20 décembre 118, et le 4<sup>e</sup>. des épagomènes de l'an 7 du même règne, au 27 août 123; ce qui donne dans les deux calendriers, un nombre égal de 1712 jours, qui font bien, selon l'usage égyptien, 4 années de 365 jours, 8 mois de 30 jours, et 10 jours en sus, l'année 120 étant bissextile; et telle est en effet la durée de la vie de *Pétéménophis*, comme le dit l'inscription grecque.

Quant au mot final ΕΥΨΥΧΕΙ, *aie bon courage*, il exprime une formule funéraire, qui est comme le dernier vœu que font

---

(1) Voyez mes *Annales des Lagides*, tome 1, p. 433.

pour le défunt ses parens et ses amis, et M. Raoul-Rochette a déjà fait remarquer, dans son mémoire cité plus haut, la formule ΘΑΡΣΕΙ qui a le même sens, mot final aussi de l'inscription grecque de la momie de Berlin.

Une inscription hiéroglyphique est tracée, en une seule ligne, sur le couvercle du cercueil. Il n'est pas sans intérêt de la comparer avec l'inscription grecque, puisqu'elles expriment toutes deux les mêmes idées.

1°. L'inscription hiéroglyphique porte aussi le nom du défunt écrit ΠΤΑΜΝΟΦΗ, *Pétaménoph* (Voyez la planche au n°. 1), que le grec écrit *Pétéménophis*; et il en résulte que le signe initial de ce nom, est bien un P, ce qui justifie pleinement la valeur déjà donnée par mon frère à ce signe dans le mot *Psammétiq* (*Psammétique*), nom propre égyptien cité dans le *Précis du système hiéroglyphique, explication des planches*, n°. 190.

2°. L'inscription hiéroglyphique ne contient pas le nom du père de Pétaménophis, *Pétabôt* qui est dans l'inscription grecque; mais elle porte celui de sa mère, *Tékoui* ou *Takoui*, selon l'usage plus général des Égyptiens (Voyez la planche au n°. 2). Ainsi tous les noms cités dans les deux inscriptions sont égyptiens, sans mélange de noms grecs ou romains.

3°. La même inscription hiéroglyphique donne aussi la durée de la vie de Pétéménophis; elle est indiquée par un groupe de signes (n°. 3 de notre pl.). Le premier signe, la croix ansée, est très-connu comme étant celui de la vie, dans les représentations religieuses; il paraît qu'il conservait la même valeur dans les inscriptions funéraires et autres. Le second signe, le sceptre recourbé, avec une seule dent vers le milieu de sa hauteur, avait été considéré par mon frère comme l'hiéroglyphe du mot *année*; avec des dentelures plus ou moins nombreuses, comme indiquant un nombre d'années égal à celui des dentelures; enfin, avec beaucoup de ces dentelures et surmonté du signe hiéroglyphique *panégyrie* (n°. 9 de la pl.), comme signifiant les grandes *panégyries* qui se célébraient en Égypte au renouvellement de *périodes* plus ou moins longues, telles que la *période de 30 ans* dont parle l'inscription de Rosette (1). Cette théorie du sceptre recourbé, comme signe du mot *année*, est justifiée aujourd'hui par plusieurs monumens: nous en citerons ici quelques-uns. Une

---

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 159 à 165.

stèle nouvellement arrivée à Paris (chez M. Saulnier) porte la date de l'an 27 du règne d'un roi dont elle porte aussi le cartouche-prénom, et cette date est exprimée par le sceptre recourbé avec une seule dent, suivi du disque du soleil surmonté d'un segment de cercle, et avec les chiffres équivalant à 27 (n<sup>o</sup>. 4 de la pl.). Une autre stèle funéraire porte aussi l'âge du mort, en années, mois et jours, exprimé en signes hiéroglyphiques. Le mot *année* est encore le sceptre recourbé, suivi du disque du soleil que surmonte le segment de cercle; le mot *mois* est aussi un disque surmonté de la figure du croissant de la lune, et le mot *jour* encore un disque surmonté du segment de cercle et suivi d'une ligne perpendiculaire, ou du chiffre 1, comme pour dire *un soleil, un jour*; et l'on voit par les chiffres qui suivent les signes *année, mois* et *jour*, sur la stèle, que le défunt a vécu 77 ans, 9 mois et 20 jours (n<sup>o</sup>. 5 de la planche).

De même l'âge de *Pétéménophis* de la momie de Turin est indiqué 1<sup>o</sup>. *les années*, par le sceptre recourbé suivi des deux autres signes, le disque et une ligne perpendiculaire; mais le sceptre porte cinq dents, parce qu'en effet *Pétéménophis* mourut dans sa *cinquième* année; les signes suivans donnent son âge très-exactement: les deux premiers, 4 *années entières*; le croissant de la lune et le chiffre 4, synonyme de l'hiéroglyphe IIII, répété, *mois* 8, le disque solaire, suivi de la ligne perpendiculaire avec le chiffre 10, *jours* 10, total 4 ans, 8 mois et 10 jours, comme le dit l'inscription grecque.

C'est ainsi que la comparaison des monumens favorise chaque jour la détermination positive des élémens du système hiéroglyphique égyptien, et confirme les résultats déjà publiés par mon frère. Des notions certaines sur les signes chronologiques, et leurs combinaisons diverses, étaient surtout d'un grand intérêt; nous avons aujourd'hui des nombres et des dates connus; c'est un moyen de plus d'appliquer avec succès les monumens à l'histoire.

Les groupes numérotés 6, 7, 8, 9 de la planche, sont les signes des mots *jour, mois, année* et *période*.

J.-J. CHAMPOLLION FIGEAC.

171. JEWISH, ORIENTAL, AND CLASSICAL ANTIQUITIES. Antiquités judaïques, orientales et classiques, avec des illustrations sur différens passages bibliques et classiques. In-8.; prix, 12 sch. Murray; Londres.

172. ASTROLOGIE JUDICIAIRE ET DIVINATOIRE ÉGYPTIENNE DU PLANISPHERE DE DENDÉRA *déposé au Louvre* ; par M. l'abbé HALMA, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, etc. In-8. d'une feuille et demie. Paris ; imprimerie de Bobée.
173. NOTICE SUR LE ZODIAQUE DE DENDÉRA, et sur son transport en France, avec un résumé des principales opinions et des systèmes les plus remarquables des antiquaires, des géomètres, et des astronomes sur ce monument, par M. DUMERSAN. In-12 avec fig. Prix, 2 fr. Paris ; 1824 ; Journé, rue Neuvedes-Petits-Champs, n<sup>o</sup>. 12.

Aucun monument de l'antiquité n'a été l'occasion d'autant de savantes dissertations que le zodiaque de Dendéra. Vingt opinions contradictoires avaient été émises en Europe, et les sages hésitaient encore à se prononcer pour l'une d'elles, lorsque l'apparition subite du monument même, transporté d'Égypte à Paris, ranima la curiosité publique, le zèle des érudits et celui des disputeurs ; car, comme il arrive toujours sur les questions dont les élémens sont les plus incertains, ce sujet parut à la portée de tout le monde, du moins tout le monde s'en mêla. Chaque sentiment trouva des approbateurs, et le public parlait partout du zodiaque ; mais chaque pays, chaque ville, presque chaque quartier de Paris avait son opinion favorite. Des savans du premier ordre s'étaient efforcés d'éclairer cette difficile discussion. La plus ou moins grande antiquité du zodiaque était toujours le point principal de leurs recherches. Les savans français de l'expédition d'Égypte ne doutaient pas que cette antiquité ne fût très-grande, et ne prouvât pour l'Égypte d'assez grandes connaissances astronomiques à une époque antérieure, de 25 siècles, à l'ère chrétienne. M. Biot et M. Saint-Martin réduisaient l'âge du zodiaque au 8<sup>e</sup>. siècle, avant la même ère ; M. Letronne, d'accord avec M. Visconti, le rapprochait davantage du commencement de cette ère. La découverte de l'alphabet des hiéroglyphes par M. Champollion le jeune, trancha enfin toutes les difficultés d'une manière bien inattendue, et à la fois sans réplique. Elle fit reconnaître que le zodiaque portait en hiéroglyphes, et dans un cartel ou cartouche, le mot grec AOTKPTP, pour *autocrator*, l'*empereur*, ce qui ne peut s'entendre que de l'empereur Néron, qui signe de même ses médailles frappées en Égypte. Nous n'indiquons ici que celles de ces opinions sur le zodiaque, qui

ont le plus attiré l'attention des savans par l'ensemble des doctes considérations sur lesquelles on les appuyait. M. Dumersan en a recueilli et analysé un plus grand nombre, et il en expose sommairement les termes avec fidélité. Cet exposé est précédé 1<sup>o</sup>. d'une notice sur le temple même de Dendéra, au-dessus duquel se trouvait le zodiaque ou planisphère; 2<sup>o</sup>. d'une relation de son transport en France, entreprise hardie, due à MM. Saulnier jeune et Lelorrain, et exécutée avec une rare prudence et un rare bonheur. Cette notice de M. Dumersan sera donc bien reçue du public, puisqu'elle est l'histoire abrégée d'un monument célèbre, et de toutes les opinions dont il a été l'objet. Deux gravures orientent l'ouvrage; l'une est celle du zodiaque même, et l'autre une vue du temple de Dendéra. Le sujet de ce petit volume et la manière analytique dont il est traité le recommandent suffisamment au public.

C. F.

174. ARCHITECTURE ARABE, ou monumens du Kaire, dessinés et mesurés pendant les années 1820, 1821 et 1822; par P. COSTE, architecte. 1<sup>re</sup>. livraison. 1 cahier in-f<sup>o</sup>. contenant 6 pl. Paris; 1824; Firmin Didot, Carillian-Gœury, Bance, Bossange père.

L'ouvrage entier se composera de 74 pl. grav. au trait, et d'un texte composé de l'explication de ces planches, de la description historique de chaque monument, et d'un précis sur l'histoire des califes d'Égypte. Prix de la livraison sur pap. colombier, 8 fr.; sur pap. Hollande, 10 fr.

175. ICONOGRAFIA GRECA. Iconographie grecque de E. G. VISCONTI, trad. par le doct. Gio. LABUS. In-8. Prix de la livrais., 4 liv. 90 c.; le même, in-4<sup>o</sup>. , 9 liv. 80. Milan; 1824; Itusi, Stella et comp.

176. ANCIENT UNEDITED MONUMENTS. Monuments antiques inédits de l'art grec; par J. MILLINGEN, esq. Prix, 1 l. 10 s. Murray; Londres.

177. SYLLOGE INSCRIPTIONUM ANTIQUARUM GRÆCARUM ET LATINARUM; editore Fr. OSANN, prof. Fasciculus IV. Ienæ in-fol. Prix, 2 rh. (V. *suprà*, t. 1<sup>er</sup>., n<sup>o</sup>. 324.)

Ce cahier contient les pages 161 à 208 du volume. Un coup d'œil sur ce qu'il renferme sera la meilleure manière de le juger. On continue d'abord l'explication d'une inscription de Ténos;

c'est un décret honorifique pour Ammonius. Les remarques portent sur quelques divergences de la copie fournie par Dodwell, et sur le sens des mots *θεαροδοχος* *θεαροδοχία* qui manquent encore dans les lexiques. Après ce premier morceau viennent les fragmens d'un décret semblable, écrit aussi par ceux de Ténos en l'honneur d'un homme qui a rendu des services à l'état; enfin il y a encore un troisième décret à la suite de ceux-ci, et même un quatrième et toujours des habitans de Ténos. Le nom de celui qu'on veut honorer dans ce dernier décret, n'a pu être retrouvé; seulement on voit qu'il était d'Hierapytna. Le n<sup>o</sup>. 61 est un fragment très-incomplet d'un décret du collège des Sarapioftes (adorateurs de Serapis), ce culte s'était étendu d'Alexandrie à d'autres peuples, et même aux Athéniens. On soutient par la comparaison de plusieurs inscriptions, que la véritable leçon pour le nom du Dieu est *Σαρχις*, et l'on explique sar-apis par *columna mensionis Nili ascendentis*. La 63<sup>e</sup>. inscription est un fragment très-endommagé d'un inventaire fait à Athènes. La 64<sup>e</sup>., également tronquée, est un décret de la ville de Myrina, et l'on ne sait si ce décret appartient à la ville éolienne appelée ensuite Sebastopolis, ou si c'est la Myrina de Lemnos, ou enfin celle de Thrace; l'inscription est en l'honneur des Athéniens. La 66<sup>e</sup>. inscription est d'Orchomène; c'est Melatius qui le premier l'a fait connaître, dans sa *Geographia græca*. M. Osann s'écrie ici : *Alia vix inveniatur inscriptio, quæ sive argumenti gravitatem, sive novitatem spectet, hæc præcellat*. Ce décret est écrit dans le vieux dialecte d'Orchomène; il a trois sections. Dans les deux premières il s'agit d'une dette contractée par l'État, envers Eubulus d'Élatée; dans la troisième on concède à cet Eubulus le *jus pascuæ* pour quatre ans. Il paraît que cet avantage devait représenter les intérêts du capital. M. Osann croyait devoir rapporter cette inscription à la 89<sup>e</sup>. olympiade; mais il a changé de pensée, par des raisons tirées du langage même qui y est employé. Il estime donc qu'on ne saurait la faire remonter au delà de l'archonte Euclide.... Le n<sup>o</sup>. 67 est une inscription fort courte, mais fort bien conservée, en dialecte béotien. La 68<sup>e</sup>., déjà donnée par Muratori, a été découverte entre Platée et Thespies; c'est un catalogue de vainqueurs au *Quinquestium* : on y voit de jeunes imberbes et même des vierges, disputant le prix de la course. La 70<sup>e</sup>. est un fragment de décret rendu par une congrégation d'histrions (*Θυμελική*).



σύνσδρας)... θυμηλικοι se dit des acteurs et plus particulièrement des pantomimes. Ailleurs, on désigne les histrions par les mots *οἱ περὶ τὸν Δίονυσον τεχνῖται*.... Enfin, la 71<sup>e</sup> inscription, donnée déjà par Clarke et Walpole, mais qui manque aux marbres d'Elgin, est un décret d'une ville qui n'y est pas nommée; le médecin Metrodore y est déclaré *proxenos* de la ville, pour avoir guéri le roi de Syrie, Antiochus, d'une blessure.... Il paraîtra bientôt un nouveau cahier de cette belle et intéressante collection.

P. DE GOLBÉRY.

178. POMPEIANA, ou les édifices, les antiquités et les ornemens de Pompeï; par Sir W. GELL et J.-P. GAUDY, architectes. Nouv. édit., 2 vol. in-8. contenant plus de 100 gravures. Prix, 6 l. 8 sh. Londres; Rodwell.

179. NOTICE SUR QUELQUES ANTIQUITÉS CONSERVÉES EN HONGRIE, EN TRANSYLVANIE ET EN POLOGNE; par M. DE KOEPPEN. (*Jahrbücher der Literatur*, T. 24, supplém., p. 1.)

Après avoir visité la Russie et après avoir publié les résultats de ses observations dans deux ouvrages intitulés, l'un, *Notice sur les Antiquités russes*, Moscou, 1822, in-8. (en russe); l'autre, *Antiquités de la rive septentrionale du Pont-Euxin*, 1823, in-8. (en allemand), M. de Kœppen donne au public les remarques faites dans un voyage entrepris pendant les années 1822 et 23 dans la Hongrie, la Transylvanie et la Pologne. La plupart des antiquités dont il parle se rapportent au culte de Mithra; il est à remarquer que les monumens de ce culte sont très-nombreux dans la Hongrie méridionale, et surtout en Transylvanie. L'auteur croit que ce culte a été pratiqué sur les bords du Danube avant l'arrivée des Romains. Le monument trouvé à Buda-OErs et conservé au Musée national de Pesth, est un bas-relief de grès. On y voit Mithra avec la tiare phrygienne, la chlamyde et la longue culotte (que Fréret appelle la culotte persane), pressant du genou gauche le taureau qu'il tient par la mâchoire supérieure à l'aide de la main gauche, et enfonçant avec la droite le couteau ou la dague dans la cuisse de l'animal. On y retrouve les attributs ordinaires de cette représentation, le chien tourné vers la blessure, le serpent et le scorpion attachés aux parties génitales du taureau, dont la queue se termine en épis. Le corbeau accompagne Mithra comme à l'ordinaire; des deux côtés on observe des jeunes gens avec des bonnets phrygiens; Phosphorus tenant

son flambeau levé, et Hesperus ayant le sien baissé. Avec ce monument on a déterré deux inscriptions, dont l'une fait mention d'un temple; cette mention se trouve encore dans une autre inscription qui contient l'expression *soli invicto ædem restituit*; circonstance assez rare, puisque la plupart des autres inscriptions ne parlent que d'une caverne ou d'un enfoncement dédié au dieu du soleil. M. de Kœppen rapporte à cette occasion l'inscription suivante trouvée en Carinthie, et où il est aussi question d'un temple de Mithra : *Pro salute Aug. in honorem D. D. Soli invicto Mythr. Hilarus Aug. Lib. Tab. P. R. N. et Epictetus Ark. Aug. N. Tem. vetustate conls sumptu suo cum picturâ reff. imp. D. N. Gordiano Aug. et aviola. C. R.. Do... M. in Marcello Pat. D. VIII Kls julias.* Muratori avait publié cette inscription, mais fautivement. M. de Kœppen donne la gravure et la description d'un autre bas-relief, qu'il regarde comme un des plus intéressans pour le culte de Mithra, quoique ce monument ne paraisse pas être plus ancien que le 3<sup>e</sup>. siècle. Il se compose de sculptures en compartimens. Sur le plan supérieur on voit sept autels (les sept planètes) sur lesquels est assise la maison ou tente du capricorne : on voit sortir sa tête; un jeune homme en bonnet phrygien paraît le garder. Un homme est agenouillé, et comme en adoration devant la tente; un autre s'appuie contre une pierre; un jeune homme, peut-être Jasion, héros du soleil, a devant lui un bélier; le taureau se voit dans une espèce de nacelle; au-dessus de la tente du capricorne, on aperçoit Mithra; enfin un jeune homme court devant le char du soleil. Si l'on veut croire que les représentations mithriaques se rapportent à la renaissance de l'année ou de la nature, on peut voir dans ce tableau le soleil qui va passer devant le sagittaire (novembre), pour arriver à la demeure du capricorne (décembre), où il doit se renouveler (la fête de Mithra se célébrait le 25 du même mois), pour entrer ensuite au signe du belier (mars). Le compartiment du milieu, qui est le plus grand des trois, représente, comme d'autres monumens du culte de Mithra, le jeune héros en chlamyde faisant avec la dague une large blessure au taureau; vers elle se dirigent un serpent et un chien. Le héros a d'un côté un jeune homme avec le flambeau levé, et de l'autre un second jeune homme avec le flambeau renversé. Dans les coins de ce tableau on voit un homme à califourchon sur un taureau, et au-dessus un autre homme qui porte ou traîne un taureau; on croit que

ceci a rapport aux initiations des cultes ; de l'autre côté , également dans un coin du tableau , un homme accroupi tient un couteau levé ; peut-être est-ce encore une allusion aux épreuves qu'on faisait subir aux initiés. Dans le compartiment inférieur enfin , qui est fruste , Mithra sortant d'une grotte , monte ou paraît monter sur un char attelé de quatre chevaux que dirige un homme tenant un flambeau , et ayant la tête nue. Devant l'attelage on voit assis à terre un homme dont le corps est entouré de serpens ; il rappelle l'héliodrome entouré de serpens , figuré sur un monument connu du même culte , et la Prasarparni entourée de serpens , de la mythologie hindoue ; c'est peut-être l'*Ophioucos* , le signe automnal , qui , suivant la doctrine mystique , conduit les âmes du signe du cancer à celui du capricorne , dans lequel se renouvelle l'existence. Il y a dans le cabinet du baron Bruckenthal à Hermanstadt , un monument qui représente les mêmes sujets que celui-ci , mais avec quelques modifications , et qui de plus a une inscription latine , faisant connaître que c'est un don votif fait par un affranchi nommé Eutychès , pour le salut de ses maîtres Aurèle Timothée et Aurèle Maxime. L'auteur décrit d'autres monumens mithriaques moins importants , et transcrit aussi à ce sujet plusieurs inscriptions romaines de la Transylvanie , du recueil presque inconnu que Fridvalszky publia en 1767 dans ce pays sous le titre de *Inscriptiones Romano-Transylvanicæ* , in-fol. Presque toutes les ruines de colonies romaines dans ce pays , dit-il , fournissent des monumens de Mithra ; et qui sait combien il y en a encore d'enfouis sous terre , ou scellés avec d'autres pierres anciennes dans les murs des édifices modernes ?

En Pologne , on trouve un assez grand nombre d'inscriptions romaines ; ce sont pour la plupart des inscriptions sépulcrales de guerriers. La Transylvanie a fourni quelques inscriptions grecques. En voici une que l'auteur a copiée sur une cruche de terre , conservée au collège socinien à Clausenbourg : Ειλεως μοι ο Σεραπις και οι Θεοι παντες. Comme M. de Kœhler a cru reconnaître aussi le nom de Sérapis sur des monnaies du Bosphore , frappées au 3<sup>e</sup>. siècle de l'ère chrétienne , on acquiert par-là quelque preuve du culte de ce dieu sur le bas Danube.

Sous le rapport des médailles , M. de Kœppen indique trois cabinets de Hongrie et de Transylvanie qui sont très-riches : ce sont 1<sup>o</sup>. celui du comte Viczay , à Hedervar , non loin de Raab ;

2°. celui de Széchény, au musée national de Pesth; 3°. enfin celui du baron de Bruckenthal, à Hermanstadt. Le possesseur du premier de ces cabinets en a publié une description en deux parties : *Musei hedervarii in Hungariâ numos antiquos græcos et latinos descripsit; anecdotos vel parùm cognitos etiam cupreis tabulis incidi curavit C. Michael à Wiczay.* Vienne, 1814, in-4. Sestini a publié à Florence, 1818, en un vol. in-4., les médailles espagnoles de ce musée. Il existe aussi un ample catalogue des médailles du second cabinet sous le titre de *Catalogus nummorum Hungariæ ac Transylvaniæ instituti nationalis Szechenyiani.* Pesth, 1817, 3 vol. in-8., sans le supplément, qui est de 1820. A Varsovie, on trouve une riche collection de médailles chez M. de Wiesselowski, et une collection de pierres gravées, chez le conseiller d'état, comte de Sjerakowski; M. de Kœppen y a pris des empreintes, entre autres, de quelques inscriptions Sassanides; il les a fait figurer sur des planches jointes à sa notice; l'une de ces pierres était un talisman. Il représente le taureau à bosse (ou la vache chamelle) du Zend-Avesta. On faisait des rosaires de ces pierres gravées. On voit représentés de pareils rosaires, dit-on, sur les monumens de l'Inde. Une des pierres de la même collection représente le portrait de cet *Oannès*, objet du culte assyrien, que Dupuis regardait comme le signe des poissons, mais que Creutzer est plus porté à regarder comme synonyme du Verseau. Sur la pierre antique, l'homme-poisson de la mer Rouge est représenté avec une barbe et une espèce de mitre; il porte de gros pendans d'oreilles; ses cheveux sont en tresses serrées en forme de rouleaux. Une autre pierre orientale de ce cabinet, représente un homme dont le corps laisse émaner des rayons terminés en globes; c'est probablement la radiieuse divinité d'Ormud, ou plutôt Serosch, roi du monde d'Ormud. La figure n'est pas très-imposante, et ne ressemble guère à un dieu; c'est sans doute la faute du graveur. Un des talismans, en forme de demi-globe, que possède le comte Sjerakowski, a une inscription en caractères persépolitains, caractères qu'on n'a trouvés jusqu'à présent que sur des pierres monumentales, des briques, des cylindres, et sur de petits carrés d'argile fine. L'inscription est si menue qu'il faut une loupe pour en distinguer les traits; la figure à laquelle elle appartient représente un bouc à longues cornes. Le dernier monument dont s'occupe M. de Kœppen dans sa notice, est l'inscription à la

colonne de marbre blanc qui fut trouvée sur le bord du fleuve Couban, lors de l'expédition des Russes, sous le commandement de Souvarof, dans ce pays. L'inscription avait été très-mal figurée par une dame (M<sup>me</sup>. Guthrie *Tour in Taurida*; Londres, 1802). C'est ce qui détermina M. de Kœppen pendant son voyage, à examiner de ses propres yeux le monument, qui actuellement est dans le parc dit l'*Arcadie*, auprès de Lówicz, en Pologne. La colonne porte deux inscriptions, l'une en arabe avec la date 1121; si c'est l'an de l'hégire, comme il est probable, elle se rapporte à l'année 1709 ou 1710 de notre ère. Cette inscription, citant un passage du Coran et une légende tumulaire, est donc tout-à-fait moderne; l'autre inscription, plus ancienne, est grecque, et parle de l'apôtre saint André. M. de Kœppen juge par la forme des lettres, qu'elle ne remonte pas au delà du 12<sup>e</sup>. siècle. (1) D-G.

180. CABINET D'ANTIQUITÉS SLAVES ET GERMANIQUES, à Ludwigslust en Meklenbourg. (*Isis von Oken*, 1823; cah. 7, p. 766.)

Neu-Strelitz possède un cabinet d'antiquités, remarquable pour la quantité d'idoles des peuples slaves qui ont autrefois occupé les bords de la mer Baltique et spécialement le Meklenbourg. Le cabinet de Ludwigslust n'est pas aussi complet sous ce rapport, cependant il renferme beaucoup d'objets curieux, tels que figurines, camées, objets de parure, armes, etc. On a eu soin de marquer sur l'étiquette de chaque objet, autant que possible, le lieu où il a été trouvé. Le conservateur, M. Schrœder, a ouvert une souscription pour la publication de ces antiquités. L'ouvrage formera 6 livraisons, qui comprendront ensemble 36 à 40 planches pour la plupart lithographiées, format in-folio. Le texte ne paraîtra qu'à la fin. Le prix de souscription est de 3 Frédéric d'or.

D.

181. BRÈME. — ANTIQUITÉS. — Un ouvrier, travaillant à l'ex-

---

(1) Une copie de ces inscriptions, qui sont gravées sur une croix russe, a été adressée à M. Champollion le jeune par S. Ex. M. d'Olenine de Saint-Petersbourg. Cette croix a passé long-temps pour une colonne laissée en Sibérie par le grand Sésostris. Le dessin de madame Guthrie avait donné lieu à cette erreur; celui de M. Kœppen a suffi pour reconnaître la véritable nature de ce monument chrétien-grec, auquel un musulman a plus tard mêlé son nom et sa doctrine. M. d'Olenine en a reconnu très-bien l'espèce dans la lettre d'envoi du dessin.

(Note du Rédacteur.)

traction de la tourbe , à Mulsum , duché de Brême , vit tout à coup , sur le gazon qu'il venait de soulever , quelque chose de brillant ; il y trouva un grand anneau d'or ; un peu plus loin il découvrit encore deux pièces d'or : celles-ci n'étaient qu'à environ deux pieds de l'anneau , l'une à droite , l'autre à gauche , et il y avait aussi deux pièces d'or près de l'anneau. Un procès verbal en fut dressé par l'autorité locale , et le gouvernement fit l'acquisition de ces objets , pour le musée de Goettingue. Là , on s'occupa d'abord des médailles qui , par leur date , devaient fixer l'époque au delà de laquelle il ne faut pas remonter. L'on vit qu'elles étaient de Valentinien I<sup>er</sup>. , de Léon I<sup>er</sup>. , d'Athanase , et , que par conséquent elles appartenaient au IV<sup>e</sup>. , au V<sup>e</sup>. ou au VI<sup>e</sup>. siècle. Elles ont , sous le rapport de l'art comme sous celui de la numismatique , un assez médiocre intérêt ; mais ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'elles sont pourvues de petits anneaux propres à les suspendre , ce qui fait penser qu'elles ont été portées en guise d'ornement , comme c'était alors l'usage. A la fin du VI<sup>e</sup>. siècle , les Romains , sans doute , ne dominaient plus en Italie et dans la Gaule ; mais leurs monnaies pouvaient arriver de l'Orient dans ces contrées , et la croix que , sur nos médailles , on voit toujours unie à la victoire , a fait penser que c'était un Franc qui portait et les médailles et le grand anneau , lequel pouvait servir de collier. Ce collier est d'un assez grand prix pour ne l'attribuer qu'à un personnage de distinction. Du reste , l'argent y est pour bien peu de chose , et l'on ne saurait , même en faisant la part de la décadence du goût , admettre qu'un Romain ou un Grec ait fait ce collier. Est-ce un Frison qui aurait rapporté de l'or de ses courses maritimes ; ou bien est-ce la dépouille de quelque chef normand du IX<sup>e</sup>. siècle ? Mais voici une autre conjecture ; il n'y a que 4,000 pas de l'endroit où ces objets furent trouvés , jusqu'à un lieu appelé Pepinsbourg parce qu'au VII<sup>e</sup>. siècle Pépin d'Héristal y avait établi un fort contre les Frisons ; il en résulte que le champ de bataille des Francs et des Saxons ou Frisons est tout près de Mulsum. Un chef frison aura peut-être conquis la dépouille d'un Franc , et , selon l'usage , on aura enterré cette noble partie du butin avec celui qui l'avait obtenue. Quoi qu'il en soit , c'est dans une de ces tombelles en terres rapportées , que se sont trouvés ces objets. Cette éminence est entourée d'autres plus petites , et l'on a recueilli dans ces dernières des urnes cinéraires ; il est donc naturel de penser que le

grand tumulus était celui d'un chef. (*Rev. Encycl.*, juin 1824, pag. 367.)

182. ANGLETERRE.—ANTIQUITÉS.— Dans le mois d'avril 1824, pendant que quelques ouvriers travaillaient dans un terrain appartenant à M. Creed, à Wotton, près de Gloucester, ils découvrirent, à deux pieds de la surface de la terre, une pierre d'environ 4 pieds de long et 3 de large, avec un relief représentant un ancien guerrier à cheval, avec un sabre de légionnaire romain à son côté, une lance à la main, et dans l'attitude de frapper un Anglais, qui, jeté à terre, se défend avec un sabre tout-à-fait différent. On y voit aussi la figure d'une lionne entre deux lions. Il paraît, d'après deux piédestaux trouvés tout près de cette pierre, que ce morceau d'antiquité appartenait à un monument. Dans la partie inférieure on lit l'inscription suivante : *Rufus. Sita. eques. coh. VI. Tracum. ann. XL. stip. XXII. Heredes. ex. test. e. curave. H. S. E.* On a trouvé aussi plusieurs médailles avec l'empreinte de Tibère, de Claude, de Néron et d'autres empereurs. Un autre monument très-mutilé a été découvert, avec l'inscription suivante : *XX. S. Livi. Saturnini. Stipendiorum. . . . . XIII. Orum. MXXXX.* On a recueilli à côté du dernier morceau plusieurs urnes romaines avec des os brûlés. M. Stukeley croit que la *via militaris* construite sous le règne de Néron, passait par ce lieu. *Litter. Gazette*, avril 1824.)

183. THE PROVINCIAL ANTIQUITIES AND PICTURESQUE SCENERY OF SCOTLAND. Antiquités et sites pittoresques de l'Écosse, avec un texte descriptif; par sir WALTER SCOTT. In-4. Londres; 1824; Rodwel et Martin: Édimbourg; Blackwood.

Le 8<sup>e</sup>. cahier de ce bel ouvrage se compose 1<sup>o</sup>. d'une vue du château de Dunbar, dessinée par Schelky, gravée par Goodal; 2<sup>o</sup>. du château de Tantallon, par Thompson, gravé par Wallis; 3<sup>o</sup>. Linlithgow, par A. W. Callcott, et gravé par Smith; 4<sup>o</sup>. l'intérieur du palais de Linlithgow, par E. Blore, gravé par Le Keux; 5<sup>o</sup>. l'église de Linlithgow et l'entrée du palais, par E. Blore.

184. ÉCOSSE. — VILLE ROMAINE. — On a découvert dans le comté de Fife, en Écosse, une ville bâtie par les Romains (*Urbs Orca* de Ptolémée); elle consiste en trente maisons sur trois rangs. On a trouvé dans ces ruines trois ou quatre sortes d'armes. A un mille de là, on a trouvé 18 vases romains en bronze, de

différentes formes, et plusieurs monnaies romaines, dont une parfaitement conservée, du temps de l'empereur Domitien. L'objet le plus curieux découvert dans cette ville nouvellement exhumée, est une grande table de forme triangulaire, formée d'un bloc de rocher, et posée sur un piédestal en forme de colonne. (*Journ. gén. de la Litt. étrang.*, mars 1824, p. 91.)

185. ANTIQUITÉS D'ITALIE. — Rome, le 12 mai 1824.

Ce ne sont pas seulement Rome et ses environs qui reproduisent aux regards curieux des archéologues, des vestiges de la grandeur et des monumens des beaux-arts de la Rome ancienne; on en retrouve encore à une grande distance de cette capitale et en pleine campagne, là où il semble que l'on devrait peu espérer d'en rencontrer. A 33 milles de Rome, sur la voie Nomentana, dans un terrain dit Monte-Calvo, appartenant aux princes Schiarra, le savant explorateur Sabatino del Muto, en suivant la trace de quelques morceaux de marbre de diverses espèces, découvrit à une certaine profondeur le parement et les murs d'un vaste édifice, puis les objets suivans, savoir : 4 statues au-dessous de la grandeur naturelle; un Persée avec ses ailes, d'un travail assez précieux; un Bacchus, un satyre et un Silène, le tout d'un beau *faire*; une tête de dimensions naturelles; une autre tête réputée être de Gallien ou de son temps; cinq autres d'hommes et de femmes; une figure de femme en ivoire, assez semblable au verre, objet très-rare; et divers autres morceaux de marbres coloriés, incrustés dans les paremens des murs. L'existence de plusieurs conduits en plomb, de différentes grandeurs, porte à conjecturer qu'il se trouvait en cet endroit un grand bain, ou du moins nombre de fontaines et de réservoirs d'eau. Sur l'un des fragmens les plus grands, on lit l'inscription suivante : *C. Brutii Præsentis*; c'était probablement le nom du propriétaire. Il paraît que les fouilles, momentanément suspendues, n'avaient point encore atteint les principales parties de l'édifice. (*Giorn. del Regno delle due Sicilie*, 21 mai 1824.)

186. PORTO. — ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES. — Dans les premiers jours du mois de mai dernier, le sieur Pamfilo di Pietro, en fouillant dans les anciennes ruines du port de la ville de Porto, y découvrit les objets d'art suivans : 1°. une statue qu'il croit être de Neptune, d'environ 11 palmes de hauteur; 2°. une autre statue de femme drapée et sans tête, aussi de 11 palmes; 3°. une



statue impériale sans tête ni pieds, de 9 à 10 palmes; 4°. deux bustes, l'un entier, l'autre brisé, de grandeur plus que naturelle; 5°. une lionne sans tête, de grandeur au-dessous de nature; 6°. quatre colonnes de marbre grec, d'environ 12 palmes de hauteur, non achevées; 7°. un fragment de marbre noir, de 4 palmes de longueur sur 2 de hauteur et de largeur.

L'emplacement où ces objets ont été trouvés, semble avoir été un bain; on y descendait par des degrés. Le relais du mur était revêtu de diverses espèces de marbres. Au milieu du pavé, sont deux grandes pierres de couleur vert antique, de 9 palmes de longueur, sur 4 et demie de largeur.

Nous nous rappelons à cette occasion un beau piédestal, portant des inscriptions dans lesquelles on lit que Flavien Alexandre Cresconilus, préfet des vivres à Rome, a élevé une statue aux empereurs Théodose et Valentinien, pour l'ornement d'un portique qui fut découvert l'année dernière sur le rivage du port, et dont le propriétaire fit hommage au cardinal camerlingue, évêque de Porto. (*Gazetta di Milano*, le 29 mai 1824.)

187. COLLEZIONE DEI PIU' PREGIOLATI MONUMENTI SEPOLCRALI.

Collection des principaux monumens funéraires de Venise et des îles voisines; in-4., avec grav.; cah. de 1 à 5; prix, lir. 175, outre le cah. Venise; 1824; Picotti.

188. ANTIQUITÉS FRANÇAISES. — Sommaire des mélanges historiques, notices et anecdotes concernant l'histoire de la ville et du diocèse de Sens, insérés dans les Almanachs de Sens, depuis leur origine.

1757. Notice historique sur Sens, sur ses couvens, paroisses, etc.

1758. Anecdotes curieuses sur la ville de Sens; notices sur ses couvens, paroisses, etc.

1758. Almanach double; il y a de plus, une description succincte du diocèse, et de courtes notices sur Provins, Montargis, Saint-Florentin et Bray-sur-Seine.

1759. Recherches utiles sur l'histoire de Sens, sur les couvens, églises et juridictions, Notices sur Provins, Montargis, Saint-Florentin, Bray, Étampes et Chéroy.

1760. Recherches sur la ville de Sens.

1761. *Édition de Pelée de Varennes*. Précis sur la ville de Sens, sur ses conciles, etc.

1761. *Édition de Lavigne*. Précis sur l'histoire de Sens, sur ses conciles, etc.

1762. *Édition de Pelée de Varennes*. Traits de l'histoire militaire de la ville de Sens.

1762. *Édition de Lavigne*. Notices sur les conciles ; les églises, couvens, juridictions, etc.

1763. Suite de la partie militaire de l'histoire de Sens. — Anecdote du jeu de tacquemain. — Notices sur les couvens, paroisses, juridictions.

1764. Observations critiques sur l'anecdote du jeu de tacquemain. — Anecdote du vol de la coupe de Saint-Etienne, par J. Paignard.

1765. Suite de la partie militaire de l'histoire de Sens. — Anecdote du pillage de l'ancien hôpital des pestiférés.

1766. Suite de la partie militaire de l'histoire de Sens. — Notice sur la fontaine de Véron. — Anecdote de Colombe Chatry, qui a mis au monde un enfant pétrifié.

1767. Récit de la cérémonie de l'inhumation du dauphin.

1768. Liste chronologique des baillis de Sens.

1769. Observations sur la liste des baillis. — Anecdote de Monaldeschi, favori de Christine, reine de Suède, assassiné par ordre de cette princesse à Fontainebleau.

1770. Jusqu'à 1790 inclusivement, contiennent la description géographique, paroisse par paroisse, et par ordre alphabétique du diocèse de Sens jusqu'à la lettre L, à l'exception des 20 dernières paroisses qui ont cette lettre pour initiale.

1770. Suite de l'histoire militaire de Sens et vie de Samon.

1779. Description du mausolée.

1783. Liste des doyens.

1784. Liste des préchantres.

1791, 1792, 1793 et 1794. Ne contiennent aucun détail historique.

1795, an III. L'anecdote du jeu de Tacquemain. — Enfant pétrifié mis au monde par Colombe Chatry. — Enfant né à Vau-Profonde, qui a vécu 4 ans 11 mois sans boire ni manger. — Notice sur la fontaine d'Azon. — Description des grottes d'Arcy. — Description de la fontaine de Véron. — Notice succincte sur le département de l'Yonne et les illustres personnages qui y ont reçu le jour.

1796, an IV. Notice sur les antiquités de la Motte-du-Ciar. — Notice sur Massolac, ancien palais de nos rois, à Malay-le-Grand. — Aventure de mad. de Miramion au château de Launay, près Sens. — Notice sur le départ. de l'Yonne et ses illustres.

1797, an V. Notice sur Accon et Drapès, illustres gaulois sénonais. — Notice sur Jean Gange, natif de Sens, qui se fit déclarer roi en 1361. — Médaille d'or de Probus, trouvée à Sens dans un bloc de pierre de taillé. — Chute plaisante du duc de Mayenne à Sens. — Notice sur le département et ses illustres.

1798, an VI. Aucun détail historique.

1799, an VII. Notice biographique sur Jean Cousin, fameux peintre, né à Lancy, près Sens. — Description succincte du département, etc.

1800, an VIII. Notice biographique sur Siméon de Provençhères, fameux médecin à Sens. — Description succincte du département.

1801, an IX. Description statistique et raisonnée du département.

1802, an X. Description statistique et raisonnée du département. — Recherches sur plusieurs lieux antiques du département, savoir *Chora* à Saint-Moré; *Clanum*, à Vulaines; *Bandritum*, à Basson; *Eburobriga*, à Avrolles; *Airiacum*, à Héry; *Massolacum*, à Malay-le-Grand; *Fontanetum*, la bataille de Fontenay; et *Quadriacum*, Quarre-les-Tombes.

1803, an XI. Notices historiques sur le village d'Étigny, près Sens, et sur le mont Saint-Sulpice, près Briennon. — Trait de bienfaisance arrivé à Cours-les-Noyers, près Tonnerre.

1804, an XII. Description historique de la cathédrale de Sens.

1805, an XIII. Suite de la description historique de la cathédrale.

1806, an XIV. Notices historiques sur Villeneuve-l'Archevêque, Vallery et Saint-Florentin.

1807. Suite de la notice sur Saint-Florentin.

1808. Notices historiques sur Theil, sur Passy près Sens, et fin de la notice sur Saint-Florentin.

1809. Notices historiques sur les villages de Villiers-Louis et Saint-Aignan, et sur les bourgs de Gézy-sur-Yonne et Thorigny.

1810. Notices historiques sur Sergines, Pont-sur-Yonne, le Plessis-Saint-Jean et Pailly, le Plessis-du-Mec et Vertilly, le Plessy-Gatebled et Soques.

1811. Notices historiques sur Villeneuve-la-Guyard, Serbonnes, Villefranche et les Echarlis; Soucy, Béon et Val-Profonde.

1812. Notices sur Chéroy et sur Noyers.

1813 et 1814. Ne contiennent aucune notice historique.

1815. Notices historiques sur Briennon et sur Pontigny.

1816. Notices historiques sur Pontigny, sur Brocariæca, ancien palais des rois de France, sur le camp de Flogny, sur celui des Alleux; et procès verbaux de l'exhumation et de la réinhumation des corps du dauphin et de la dauphine dans la cathédrale de Sens.

1817 et 1818. N'ont pas paru.

1819. Recherches historiques et anecdotiques sur quelques antiquités de la ville de Sens.

1820. Recherches historiques et anecdotiques sur la cathédrale de Sens.

1821. Recherches historiques et anecdotiques sur l'origine et la fondation de la ville de Sens, sur les Gaulois sénonais, et sur l'ancien *Agendicum*.

1822. Récit circonstancié des fêtes et cérémonies qui ont eu lieu en cette ville, les 27 et 28 novembre 1821, au sujet de l'arrivée et de l'intronisation de monseigneur de la Fare, archevêque de Sens. — Notice sur la statue colossale de Saint-Christophe, que l'on voyait autrefois dans la cathédrale d'Auxerre.

1823. Cérémonie de la réinhumation des princes de la famille de Condé, qui a eu lieu le 16 septembre 1822, à Vallery, arrondissement

de Sens. — Recherches historiques sur les anciennes *voies romaines* dont on reconnaît des vestiges dans ce département, et sur les *lieux antiques* qu'elles traversent.

On peut se procurer chez M. Th. Tarbé, à Sens, des collections complètes de ces Almanachs historiques, ou bien séparément les années dont on pourrait avoir besoin.

189. STATUTS DE LA SOCIÉTÉ des antiquaires de Normandie. — Cette société se propose la recherche des antiquités dans les départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne et de la Manche; son chef-lieu sera Caen, qui est un point central. Ce but est très-louable, et les savans de la Normandie donnent à cet égard un exemple bien digne d'être imité. L'étude des antiquités nationales a pris un grand essor en France, grâce aux encouragemens décernés par le gouvernement, et aux bonnes directions données par les instructions de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Cette étude ne saurait être abandonnée, aujourd'hui qu'elle a pris un accroissement considérable, et que l'on a senti partout le grand intérêt que les départemens ont à illustrer leur histoire par l'explication et la conservation de leurs monumens. L'histoire générale de la France en tire des documens nouveaux, et les temps modernes sont ainsi rapprochés des plus glorieuses époques de la monarchie française, époques qui ne perdent rien à être montrées à la génération nouvelle dans tout ce qu'elles ont de grand et de mémorable; et les monumens contemporains sont les plus intéressans instituteurs. La société des antiquaires de Normandie s'ouvre un vaste champ de recherches, et ses réglemens nous paraissent propres à assurer son succès. Les membres de la société sont répartis dans ses cinq départemens; elle a des correspondans dans les autres pays; elle formera une collection de médailles et d'autres objets d'antiquités; elle fera imprimer par extrait ou en entier les mémoires de ses membres, et ils seront vendus à son profit. Les revenus de la Société se composeront 10. d'un droit de diplôme fixé à 10 francs, et d'une cotisation annuelle de 20 francs, payée par chacun des membres. On peut aussi s'affilier à la Société par une souscription volontaire, et l'on doit à ce sujet, compter sur l'empressement à concourir aux vues utiles et louables de la Société, des personnes de cette contrée qui prennent un véritable intérêt à la culture des lettres et des arts, et aux recherches archéologi-

ques. S'il nous était permis de former un vœu à ce sujet, ceserait que les mémoires de cette nouvelle société, dont nous nous empresserons toujours d'honorer le zèle et les soins, fussent surtout distingués par l'exactitude des *descriptions* des monumens, et par une grande réserve dans les *explications*. Le temps est à ce dernier égard le meilleur maître; cette réserve dispense presque toujours de ces conjectures surabondantes qui ne satisfont pas ordinairement tous les lecteurs. Les chartes et autres documens historiques sont presque partout fort négligés; la Société de Normandie donnera sans doute encore un bel exemple de plus, en s'occupant attentivement de les recueillir, et à les conserver, et en comprenant dans ses *Mémoires*, le sommaire et les dates précises de tous ceux qu'elle pourra recueillir, c'est-à-dire sauver de la destruction générale qui fait plus que les menacer. La Direction du *Bulletin* recevra avec reconnaissance et s'empressera de faire connaître, les notices d'un intérêt général que la Société voudra bien lui adresser.

C. F.

190. VILLEVAUDÉ.—ANTIQUITÉS.—M. le baron Percy, membre de l'Académie royale des sciences de l'Institut, nous adresse la note suivante :

« Ces jours derniers, un laboureur appelé Bourzet, de la commune de Villevaudé, canton de Claye, à six lieues de Paris, ayant vu plusieurs fois sa charrue s'arrêter à la même place, voulut savoir quel était l'obstacle qu'elle y rencontrait. Après quelques recherches, il trouva que le soc s'engageait sous une grosse pierre, à peine enfoncée en terre de quatre ou cinq pouces; il souleva cette pierre, assez semblable à une forte dalle, et bientôt il découvrit un pot d'argile avec son couvercle, lequel se brisa dès qu'il l'eût touché, et lui laissa voir une masse de médailles de cuivre collées ensemble, et ne se séparant qu'avec plus ou moins d'efforts. Ces médailles, autrefois pièces de monnaie, sont au nombre de 133, ayant la plupart les dimensions, les poids, et l'aspect de nos gros décimes. Toutes sont romaines, et datent du II<sup>e</sup>. siècle.

» Il y en a à l'effigie de l'empereur Adrien, mort en 138, d'autres sont à celle de son successeur, Antonin le Pieux, mort en 161; ce sont les plus nombreuses et les plus variées; on en a compté 37 des impératrices Faustine, mère et fille, c'est-à-dire, l'une femme d'Antonin, et l'autre de Marc-Aurèle, qui régna après lui. On

n'a pu encore en reconnaître que deux de Commode fils de ce dernier, et une de Crispina sa femme. Ce sont, avec une de Septime Sévère, les plus belles et les mieux conservées.

» Ces monnaies ou médailles appartenait sans doute à l'un des habitans du village le plus voisin, aujourd'hui appelé Montgay, mais qui devait s'appeler alors *Mons Jovis*, village célèbre ensuite par sa tour, encore en grande partie debout, laquelle fut bâtie dans le 10<sup>e</sup>. siècle, et conservée en 1137, par ordre de Louis VII, fils de Louis le Gros, qui, pour punir la félonie du sire de Gaucher, seigneur du lieu, en fit raser le château fort, à l'angle méridional duquel elle était située.

» Il est probable que notre colon gallo-romain, ayant eu peur dans un temps de trouble, pour son pécule, valant alors environ 200 petits sesterces, ou à peu près 15 de nos francs, alla le cacher en cet endroit, et sous cette pierre, qui devait lui servir un jour de remarque; mais étant mort, ou ayant disparu sans avoir dit son secret à personne, il a fallu, après seize cents ans, le hasard d'une charrue arrêtée, pour faire découvrir la cachette, comme il arrivera à tant de dépôts bien autrement précieux, qui ont été enfouis dans ces derniers temps, et qui ne pourront être, après bien des siècles, que fortuitement découverts.

191. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, publiés par la société lithographique de G. Engelmann à Paris et à Mulhouse. Avec un texte historique et descriptif; par P. DE GOLBÉRY, membre de la Société royale des antiquaires de France, conseiller à la cour royale de Colmar, et J. G. SCHWEIGHEUSER, professeur à l'Académie de Strasbourg, correspondant de l'Institut. (*Extrait du prospectus.*)

« Les événemens qui, depuis trente ans, agitent l'Europe, ont amené sur le sol de l'Alsace beaucoup d'hommes qui lui étaient étrangers par leur naissance, et les en ont successivement éloignés; mais tous éprouvent le besoin de s'en occuper encore par le souvenir, de rappeler à leur mémoire ces belles Vosges qui s'étendent à l'ouest de plaines fertiles, ce Rhin majestueux que, de leurs sommets, on voit couler aux limites de l'Allemagne. A ces riches tableaux se mêlent de plus douces impressions: l'accueil cordial des habitans, la franchise et la loyauté de leur caractère, ont rarement permis d'emporter de chez eux un cœur

vide d'affections. Nous offrons à ceux qui ont visité notre province ses principaux monumens et ses plus beaux paysages.

L'étranger qui n'a point vu l'Alsace, celui pour qui ce mot ne présente sur la carte qu'une sèche indication, ignore qu'il est privé de la connaissance d'un des pays de l'Europe les plus intéressans : il accordera son attention aux ruines qu'à leur passage les siècles ont déposées sur nos montagnes, aux monumens dont ils ont orné nos campagnes et nos cités; et si la lecture de notre ouvrage l'attire un jour aux rives du Rhin, s'il parcourt ces départemens, aussi féconds en souvenirs que riches par leur agriculture et leur industrie, il nous saura quelque gré de les lui avoir montrés.

Quant à nos compatriotes, comment ne verraient-ils pas avec intérêt s'accomplir un projet qui doit contribuer à l'illustration de leur pays? Sans doute ils aimeront à remonter avec nous le cours des âges, et quand leurs regards s'arrêteront sur ces belles forêts qui couronnent les Vosges, leur pensée ramènera le Druide sous leur ombrage; ils verront les efforts du Germain se briser contre les vieilles fortifications du Celte; et si la barque légère franchit au loin le fleuve, Arioviste encore semblera fuir devant le général romain. Dans ces plaines l'empire d'Occident a longtemps résisté aux coups des barbares : ici Gratien défait les *Alemanni* (1); là Julien les disperse (2); et lorsque la faiblesse des Romains eut ouvert les Gaules à ces peuples, la victoire que Clovis remporte sur eux inscrit nos annales sur le berceau de la monarchie française. Séparés d'elle pour revenir en partager la gloire aux jours de sa splendeur, nous donnons des comtes au Brisgau (3), une longue suite de ducs à la Lorraine, à l'Allemagne des empereurs illustres (4), au saint siège un pontife distingué par ses vertus (5).

(1) A Argentouaria, aujourd'hui Horbourg.

(2) A Argenteratum, Strasbourg.

(3) Ce sont les ancêtres des grands-ducs de Bade.

(4) Rodolphe de Habsbourg descendait des anciens ducs d'Alsace, et cinq empereurs de la maison de Hohenstauffen ont porté ce titre avant de parvenir à la dignité impériale.

(5) Léon IX est issu des comtes d'Egisheim et de Dagsbourg : Gérard d'Alsace, fondateur de la maison de Lorraine, a la même origine. Le monarque qui gouverne la Bavière descend des comtes de Ribaupierre, et l'Alsace se souvient encore qu'il a passé une partie de sa vie parmi

Alors les châteaux dont le lierre soutient aujourd'hui les murs, étaient habités par des familles célèbres dans les fastes de la chevalerie. L'écrivain trouve ici de nombreux faits d'armes; il peut présenter à ses lecteurs des détails et des usages maintenant peu connus. Les illustres possesseurs de ces tours, ainsi que les rois et les empereurs qui nous ont successivement gouvernés, ont fondé des monastères dont les églises, remarquables par leur architecture, rémissent encore les chrétiens au pied des autels. On voit souvent l'épée dans les mains qui portaient l'encensoir; des évêques guerriers se sont emparés de ces créneaux, et sont devenus les successeurs de leurs premiers maîtres. Les combats livrés autour de nos châteaux ont influé sur le sort de l'Empire, et l'histoire de France s'y est liée par un Coucy, par un Dauphin fils de Charles VII (1), par un duc de Guise. Enfin, dans le siècle où les champs de bataille d'Entzheim et de Türckheim ont immortalisé le nom de Turenne, la destruction de nos vieilles fortifications s'unit aux campagnes des Suédois et aux exploits de la noblesse française.

Un pays si riche en souvenirs ne pouvait manquer de bons ouvrages sur le passé. L'Alsace en a produit peut-être plus que toute autre contrée. Nous rendons un juste hommage aux recherches de leurs auteurs. En présenter les résultats, épargner aux lecteurs le soin de recourir à de volumineux écrits, attacher à la description de chaque monument tout l'intérêt dont l'histoire et les traditions peuvent l'environner : tel est le but qu'on se propose.

Peu de temps avant la révolution, M. Walter et l'abbé Grandidier avaient conçu un projet semblable; mais les troubles politiques arrêtaient cette entreprise dès sa naissance, et l'on ne saurait disconvenir qu'elle laissait beaucoup à désirer quant aux dessins et aux choix des sujets.

L'ouvrage que nous annonçons sera, sous ce rapport, l'un des plus parfaits qui existent. Les vues en seront dessinées, d'après

---

nous, lorsqu'il commandait le régiment qui portait le nom de cette province. Les ancêtres des rois de Wurtemberg ont possédé les terres de nos comtes de Horbourg; les grands-ducs de Hesse-Darmstadt ont succédé à nos seigneurs de Lichtenberg, les ducs de Nassau à nos comtes de Saarwerden, les princes de Linange à nos comtes de Dagsbourg, etc.

(1) Qui depuis fut Louis XI.



nature et sur pierre, par les meilleurs artistes et les amateurs les plus distingués, tant de Paris que de l'Alsace (1), et nous osons dire qu'il fera partie nécessaire de toutes les collections de ce genre.

Quant au texte, deux antiquaires alsaciens se sont chargés de le rédiger : tous deux se sont occupés depuis long-temps des monumens de leur patrie ; tous deux ont remporté à l'Institut les prix accordés aux auteurs des meilleurs mémoires sur les antiquités nationales, et le suffrage de cette savante compagnie est pour eux un nouveau motif d'étendre et de compléter leurs recherches patriotiques.

*Conditions de la souscription.* — L'ouvrage entier sera composé de vingt livraisons de quatre planches chacune ; elles représenteront les châteaux dont les ruines offrent le plus d'intérêt, les églises dont l'architecture a un caractère particulier, les monumens plus anciens dignes de fixer l'attention par leur aspect remarquable ou par des souvenirs importans. On prend l'engagement formel de ne pas dépasser ce nombre de vingt livraisons, et l'on a déjà fait la répartition des vues qu'elles doivent contenir : dix livraisons seront consacrées au Haut-Rhin, dix au Bas-Rhin, et chacune sera accompagnée d'au moins deux feuilles ou huit pages de texte. Le format sera *in-folio* ; les estampes et le texte seront sur papier vélin.

Le prix de chaque livraison pour les souscripteurs sera de 6 fr. jusqu'après la publication de la sixième ; passé ce terme, le prix sera augmenté pour ceux qui n'auront pas encore souscrit. On ne paiera qu'à mesure que les livraisons seront distribuées, et pour faciliter aux amateurs les moyens de se procurer l'ouvrage, on recevra séparément les souscriptions pour la partie du Haut-Rhin et pour celle du Bas-Rhin, qui formeront chacune un volume. La liste des souscripteurs sera publiée avec la dernière livraison. La première paraîtra dans les premiers jours de novembre ; les autres la suivront de six semaines en six semaines, en alternant entre les deux départemens, et l'ouvrage entier sera ter-

---

(1) M. le colonel Athalin, dont la supériorité en ce genre est généralement reconnue, et dont le département du Haut-Rhin se félicite d'être la patrie, veut bien nous donner des dessins de plusieurs châteaux. Quelques vues principales du département du Bas-Rhin seront fournies par M. Helmsdorf, célèbre paysagiste, fixé à Strasbourg.

miné en deux ans. On souscrit, à Paris, chez G. Engelmann, éditeur, rue Louis-le-Grand, n. 27; à Strasbourg et à Londres, chez Treuttel et Würtz; à Lyon, chez H. Brunet et Cie., rue S.-Polycarpe, n. 12.

192. ON THE POPULATION AND TUMULI OF THE ABORIGENES OF NORTH AMERICA. Sur la population et sur les tumuli des aborigènes de l'Amérique du Nord, par H. H. BRACKENRIDGE, esq. (Lettre à Thomas JEFFERSON, esq., sous la date du 25 juillet 1813; lue à la société philosophique de Philadelphie, le 1<sup>er</sup>. octobre 1813.)

L'objet que M. Brackenridge se propose dans sa lettre, est de prouver que l'Amérique du Nord était, dès les temps les plus reculés, habitée par une population nombreuse et civilisée. Il pense, d'après les découvertes faites sur les bords du *Mississipi*, qu'il a existé dans cette contrée deux races différentes de peuples; une plus ancienne que l'autre; mais la plus moderne, quoique la plus nombreuse, était la moins civilisée. Il fait observer ensuite que ces restes de monumens, qu'on a supposé jusqu'à présent appartenir aux anciennes forteresses, ne sont, en réalité, que les débris des villes anciennes de ces pays. L'auteur ajoute que, dans l'ouest de l'Amérique du Nord, on peut voir plus de 5,000 de ces ruines d'antiquités; et parlant des *tumuli*, il nous informe qu'on en trouve dans cette contrée plus de 3,000, dont les plus petits ont au moins plus de 20 pieds de hauteur, et un diamètre de plus de 100 pieds à la base. M. *Brackenridge* imagine que, lorsque ces tumuli furent construits, il existait sur les bords du *Mississipi* une population presque aussi nombreuse que celle qui peuplait autrefois les bords du *Nil*, ou ceux de l'*Euphrate*. On rencontre la plus grande partie de ces monumens à l'est du *Mississipi*, de l'*Ohio* à l'*Illinois*; à l'ouest du *Mississipi*, de *Saint-François* à *Missouri*. On trouve aussi sur les bords de *Cohokia* les restes de deux villes anciennes, avec plus de 100 *tumuli* formant divers groupes, dont un est un peu plus petit que la pyramide égyptienne de *Mycérinus*. La circonférence de ce tertre est de 800 pas, et sa hauteur de plus de 100 pieds. L'auteur énumère ensuite tous les lieux où on rencontre de semblables monumens. Il paraît que les aborigènes avaient construit ces *tumuli*, *téocalli* ou oratoires au lieu de temples, à l'imitation du temple de *Lelus* à Babylone, et des pyramides d'É-

gypte. Il est probable aussi qu'ils s'en servaient dans quelques circonstances pour forteresses; car on sait que les Américains, battus dans tous les endroits par *Cortès*, se retirèrent enfin sur ces *tumuli* comme dans leurs derniers refuges. Dans la conclusion de sa lettre, M. Brackenridge, transporté par l'amour de sa patrie, émet des opinions peu favorables à l'ancien monde, et va si loin dans ses conjectures, qu'il prétend prouver que les aborigènes de l'Amérique du Nord étaient aussi civilisés que les anciens Grecs et Romains. (*Trans. of the Amer. Phil. Soc.* Vol. 1<sup>er</sup>., nouv. sér., p. 151, 1818.)

---

 HISTOIRE.

193. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE, SACRÉE ET PROFANE, d'après la 12<sup>e</sup>. édit.; abrégé de l'Histoire-Sainte, A. M. D. G\*\*\*. In-8°. Prix, 2 fr. Louvain; 1823; Vaulinouth et Vandepzaude.
194. ALLGEMEINE GESCHICHTE. Histoire générale des peuples et des états de l'antiquité. 3<sup>e</sup>. édit., revue, corrigée et augmentée. Par H. LUDEN. In-8. Prix, 2 th. 16 gr. Iéna; 1824; Frommann.
195. FORSCHUNGEN AUS DEM GEBIETE DER GESCHICHTE. Recherches sur l'Histoire; par le D<sup>r</sup>. C. F. DAHLMANN. 1<sup>er</sup>. et 2<sup>e</sup>. vol. Altona; 1823-4; Hammerich.
196. PRÉCIS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, avec des réflexions. Par BÉRARDIER DE BATAUT. (Nouv. édit.) In-12, avec pl. Paris; 1823; Letellier.
197. OEUVRES COMPLÈTES DE ROLLIN. Nouvelle édit., accompagnée d'observations et d'éclaircissemens. Par M. LETRONNE. (To. XXIII et XXIV.) Histoire romaine. To. XI et XII. Deux vol. in-8<sup>o</sup>., ensemble de 65 fr. Prix, 12 fr. Paris; F. Didot.  
Dans l'ordre de la publication ce sont les tomes 27 et 28<sup>e</sup>; l'édition en aura 30.
198. OEUVRES COMPLÈTES DE ROLLIN. Nouvelle édit., accompagnée de notes sur les principales époques de l'Histoire ancienne et de l'Histoire romaine. Par M. F. GUIZOT. (To. XVI.) Histoire ancienne. To. XII. In-8<sup>o</sup>., de 31 fr.; plus, le portrait de Rollin. Paris; E. A. Lequien.  
C'est le 17<sup>e</sup>. dans l'ordre de publication.

199. HERODOTI HISTORIARUM LIBRI IX; codicem Sancrofti manuscriptum denuò contulit, necnon reliquam lectionis varietatem commodius digessit THOMAS GAISFORD. Vol. 2. In-8°. Prix, 1 l. 4 s. Londres; 1824; G. et N. B. Whittaker.

200. MEMOIRS OF INDIA. Mémoires sur l'Inde, comprenant l'histoire de ce pays depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de l'administration du marquis de Hastings, en 1823. Par R. G. WALLACE. In-8°. Prix, 14 sh., cartonné. Londres; 1824.

201. NOTICE HISTORIQUE SUR L'ÉGYPTE. (*Il Récoglitore*, janv. 1824, p. 16.)

Ce morceau est la traduction en italien du brillant discours sur l'Égypte ancienne et moderne, par M. Agoub; il sert d'introduction à l'ouvrage sur la même contrée, publié par M. Mangin, et dont nous avons rendu compte dans le Bulletin (*suprà*, to. 1<sup>er</sup>., n°. 283).

202. BILDER DES GRIECHISCHEN ALTERTHUMS. Tableaux de la Grèce ancienne, ou représentation de ses plus beaux paysages et de ses principaux monumens. II<sup>e</sup>. livraison, cahier IV-VI. In-4°. Zurich; 1824.

La première livraison, qui a paru à la fin de 1823, a obtenu un grand succès, et celle que nous annonçons aujourd'hui ne peut que l'augmenter encore; on y donne le mont Ida d'après Gell, l'Acropole d'Athènes d'après Cockerell dans la topographie de Leake, et conformément à la description qu'en fait Pausanias. La figure 22 représente Sophocle, Euripide, Ménandre et Posidippe dont les traits sont empruntés à l'iconographie de Visconti. Socrate, Platon, Aristote et Diogène occupent la 23<sup>e</sup>. planche. La 24<sup>e</sup>. est pour Alcée et Sappho. Vient ensuite le plan d'Athènes comparé à celui de la topographie de Leake; puis un buste de Minerve qui porte les caractères d'une haute antiquité. La figure 27 est un bas-relief du Parthénon; ce bas-relief a été moulé sur le monument qui se trouve au musée britannique, puis dessiné par Schulthess. La 28<sup>e</sup>. est composée de plusieurs trépieds remarquables par la beauté de leurs ornemens. La 29<sup>e</sup>. montre le Parthénon en perspective d'après Stuart. La 30<sup>e</sup>. est occupée par des vases de la collection d'Hamilton. Après cela on voit des pierres sculptées. La 34<sup>e</sup>. planche, faite d'après Visconti, réunit des portraits de Zénon, Chrysippe,

Épicure, Métrodore. La 35<sup>e</sup>. donne le temple de Triptolème d'après Stuart. Sur la 36<sup>e</sup>. on voit le départ d'Achille et de Patrocle pour Iliou d'après un vase antique qui porte encore plusieurs autres peintures fort remarquables. On assure que la 3<sup>e</sup>. livraison de ce bel ouvrage paraîtra en septembre.

P. DE GOLBÉRY.

203. THE ROMAN HISTORY. L'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de la république; par N. HOOKE. Nouv. édit. enrichie de cartes. 6 vol. in-8. Prix, 3 l. 3 s. cart. Londres; Robinson.

204. DELLE SCIENZE, LETTERE ED ARTI DEI ROMANI, etc. Sur les sciences, la littérature et les arts des Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du règne d'Auguste; par FED. CAVRIANI. 2 vol. in-8. Prix, 5 l. 80 c. Mantoue; 1824; Cararrenti.

205. MÉMOIRE SUR LES MONUMENS D'ATTILA. (*Mémoires de la Société des sciences de Strasbourg.* T. II, 1823.)

Ces recherches de M. Oberlin se distinguent par une critique approfondie et judicieuse des principaux événemens qui se rattachent à une grande époque. L'histoire y est éclairée par les monumens, et les monumens par l'histoire. M. Oberlin entre d'abord dans une discussion rapide et lumineuse sur les noms d'Attila et de Bléda son frère, sur les villes dont on les croit fondateurs, sur une première expédition d'Attila dans les Gaules, sur la révolte de Bléda son frère durant son absence. Il fait remarquer l'ignorance de la fondation de ces villes, de cette première expédition et de cette révolte par les auteurs anciens, tels que Marcellin et Jornandès, qui racontent simplement qu'Attila fit mourir son frère qui partageait le trône avec lui.

Après avoir parlé de la seconde expédition d'Attila dans les Gaules, M. Oberlin examine si Strasbourg fut enveloppé dans les dévastations de ce conquérant. Il compare et balance les témoignages des divers auteurs, d'où il résulte que cette ville ayant été ravagée 44 ans auparavant par les Vandales, et reconstruite seulement le siècle suivant, elle n'avait pu être victime des fureurs d'Attila.

On ne peut se dissimuler que, par suite de la terreur imprimée par ce roi farouche, l'imagination des peuples épouvantés n'ait imaginé beaucoup de traditions, qui ont été recueil-

liés sans discernement. C'est ainsi que la fable corrompt les sources de l'histoire. Il est assez singulier ; par exemple, d'avoir trouvé dans l'écusson de la ville de Strasbourg qui est *une gueule en champ d'argent*, un symbole du ruisseau de sang que fit couler Attila dans les rues de cette ville, parce que cette bande est de couleur rouge. M. Oberlin prouve la fausseté de cette ridicule analogie.

Les qualifications données à ce conquérant, ne sont guère moins controuvées que sa généalogie qu'on a fait remonter jusqu'à Cham fils de Noé. On a prétendu que parce qu'Attila combattait avec l'épée du dieu de la guerre, c'est de ce glaive nommé *vindex iræ dei* ou *flagellum dei* que vient le mot fléau de Dieu.

En examinant les médailles sur Attila, M. Oberlin nous apprend que les unes ont été frappées à son sujet, et que les autres lui ont été attribuées par erreur, mais qu'il n'en est aucune qui nous représente les traits de son visage tels qu'ils sont dessinés dans l'histoire du temps, et ces traits ont un caractère si marqué qu'il ne peut y avoir erreur, et qu'il serait même facile de les réunir pour en composer sur la toile un portrait ressemblant.

A la fin de cette savante dissertation, l'auteur se prononce pour la confiance que l'on doit accorder à Priscus et Jornandès plutôt qu'aux écrivains des 15<sup>e</sup>. et 16<sup>e</sup>. siècles, qui ont beaucoup renchéri sur les écrivains anciens, et il nous rappelle qu'on a découvert, il y a environ 30 ans, un poème sur Attila, qu'un premier éditeur fait remonter jusqu'au 6<sup>e</sup>. siècle, mais que les faits qu'il renferme ne soutiendraient pas la critique, pas mieux que des panégyristes qui ont entrepris de justifier Attila de ses cruautés, ce qui doit être le sujet d'un second mémoire.

Priscus, dans son ambassade, fait la description d'un festin donné par Attila à ses guerriers ; j'ai toujours regardé cette description comme un morceau des plus curieux sur les mœurs des Scythes ; et comme le génie des peuples est dans leurs mœurs et leurs usages, on ne peut mieux connaître celui des Scythes que par la peinture de ce repas, telle qu'elle se trouve dans ma *Conjuration contre Attila*, publiée par MM. Bossange frères.

« Les tables furent splendidement chargées de mets variés, abondans et délicats. On buvait dans des coupes d'or, et la vaisselle était d'argent massif. Attila dédaignait ce faste et la délicatesse de ces mets. On ne lui servit qu'un plat de viande, et il

n'avait qu'une coupe de bois. Ses vêtements, sa chaussure, les harnais de ses chevaux, ses armes, sa tente, tout était simple, sans ornement : et cette simplicité faisait son luxe au milieu des femmes, des capitaines et des rois, qui étalaient tout le faste qu'à la suite de leurs nombreuses conquêtes les Scythes avaient transporté dans leurs déserts.

» Avant d'admettre chaque convive au festin, un échanton tendait une coupe de vin à Attila qui saluait celui qui venait de prendre place. Honoré par ce salut, il se levait, et il ne lui était pas permis de s'asseoir avant qu'Attila eût porté la coupe à ses lèvres, ou qu'après l'avoir bue il l'eût rendue à l'échanton. Tous les convives admis au repas, la coupe à la main, saluaient le roi des Huns lorsqu'il s'asseyait.... Attila les invitait ensuite à choquer les coupes les unes contre les autres, usage qui venait de la Thrace; mais pour ne point laisser amollir leur courage par le vin, les Scythes ont soin de toucher et de faire résonner la corde de leur arc. Après le premier service on s'y remet successivement pour deux autres, en observant les mêmes cérémonies; ainsi se prolongeaient avec ordre les plaisirs de la table, ceux que les Scythes aimaient le plus après la guerre, la chasse et les femmes.

» A l'approche de la nuit, lorsque les convives sont plongés dans une heureuse ivresse, que la joie éclate sur tous les visages, et s'épanche dans ces cœurs mâles et altiers, deux poètes scythes chantent à la lueur des flambeaux les exploits et les victoires d'Attila. Tout à coup règne un religieux silence; les regards de ces guerriers se tournent vers lui. Les uns, saisis de ravissement, restent immobiles, et leurs yeux se remplissent de larmes de joie. Les autres entrent en fureur à ces peintures de la guerre; elles leur arrachent des gestes menaçans et terribles, des cris étouffés de vengeance et de mort. Le désespoir des vieillards est profond; leur corps affaibli par un sang glacé ne leur permet plus de se signaler dans les combats. Sans la guerre, la vie est un fardeau pour eux. Au souvenir des exploits de leur jeunesse, ils laissent couler des larmes amères sur leurs joues sillonnées par les ans. Ainsi la seule image de la guerre remplissait leurs âmes de joie et de fureur, de regret et de désespoir. Ils naissaient, vivaient et mouraient pour elle, et les jours de combat étaient des jours de fête.

» La scène changea de face à la vue de deux bouffons qui ré-

pandirent une gaieté bruyante. L'un, du pays des Scythes, divertit les convives par des hurlemens, par des prestiges, par des extravagances de tous genres. L'autre était un Maure nommé Zeucon, aussi comique de corps que d'esprit. Après avoir amusé la stupidité des empereurs romains, il était venu réclamer sa femme emmenée en esclavage. Son air, sa couleur, la difformité de son corps, ses postures, ses gestes, sa voix et ses paroles, mélange confus de la langue des Goths, des Huns et des Latins, prolongèrent au milieu du divertissement les plus naïfs des éclats de rire qui ne cessaient que pour recommencer. Quel que fût le tumulte ou l'espèce d'amusement, Attila conservait toujours le même visage. Ses traits farouches s'adoucirent pourtant lorsqu'on lui amena Irnach, le plus jeune de ses enfans; tournant vers lui des regards plus accoutumés à la fureur qu'à la tendresse, il porta sur ses joues une main caressante. Un Scythe dit en confidence à Priscus que les devins avaient prédit que cet enfant, survivant à toute sa race, serait l'espoir de sa grandeur. Ce misérable présage gouvernait les affections d'une âme qui bouleversait le monde. »

La description de ce festin m'a paru pouvoir se placer à côté du savant mémoire de M. Oberlin. Je ne crois pas qu'il soit possible de mieux éclairer que lui les véritables sources de l'histoire d'Attila. Sa dissertation, claire et concise, doit être consultée par tous ceux qui voudront écrire l'histoire de ce temps. On croit assez généralement qu'Attila mourut d'une hémorragie, dans les bras d'une maîtresse. M. Oberlin, s'appuyant de l'autorité de Marcellin, a des raisons de penser qu'il fut assassiné par sa propre femme, qui se vengea ainsi de ce qu'Attila l'avait enlevée à un autre époux. Il ne cessait en effet de contracter de nouvelles noces; et sa maison de bois, décrite par Priscus, était remplie de ses courtisanes. Ce point de l'histoire demanderait plus d'éclaircissement. A. MÉTRAL.

203. TEUTSCHLAND UND DIE TEUTSCHEN. La Germanie et les Germains, depuis l'origine jusqu'à la mort de Charlemagne. 2<sup>e</sup>. cahier; par Aloyse SCHREIBER. Carlsruhe; 1823; in-4<sup>o</sup>.

Nous avons déjà parlé, dans ce Recueil, de la première livraison; et nous avons rendu justice au mérite de son auteur, auquel cependant nous avons reproché de s'être emparé, avec trop de crédulité, de beaucoup de contes populaires; défaut



d'autant plus dangereux que, dans un ouvrage écrit pour les gens du monde, et dépourvu de l'appareil des citations, les lecteurs distinguent rarement ce qui mérite leur confiance de ce qui ne porte que sur de vaines hypothèses. C'est les exposer à prendre pour vrai, ce que soi-même on sait être au moins douteux; et plus on inspire de confiance, moins il faut se laisser entraîner par le merveilleux des traditions. M. Schreiber ne nous paraît pas avoir adopté une critique plus sévère dans ce second cahier. Il y reproduit même quelques-unes de ses premières assertions, et ramène l'Océan à Bingen, pour justifier je ne sais quel conte des Phéniciens. A cela se joignent parfois les petites exagérations dictées par l'esprit national; sentiment louable, quand il est le moteur de nos actions, mais défaut essentiel dans un historien. Je pense donc que les idées de M. Schreiber, sur les connaissances nautiques de ses ancêtres, l'ont tant soit peu égaré, et qu'il a beaucoup enflé leur commerce et l'importance de leurs expéditions maritimes. Ces critiques étaient de notre devoir; nous ne pouvions les passer sous silence sans compromettre notre impartialité. M. Schreiber est connu pour être l'un des écrivains les plus actifs et les plus distingués de l'Allemagne. On lui doit un grand nombre de bons ouvrages sur les antiquités de son pays; il a fait beaucoup de recherches utiles sur l'histoire, et celui-ci même ajoute à ses titres le mérite de répandre, parmi les gens du monde, la connaissance des origines et des mœurs primitives.... A l'expédition des Cimbres et des Teutons, succéda la guerre d'Arioviste et les entreprises de César contre les Suèves. Drusus pénètre ensuite jusqu'à l'Elbe; mais dans tous les récits de M. Schreiber, il y a trop de tendance à rabaisser les Romains, trop d'assertions hasardées contre le témoignage de leurs auteurs: cependant, il n'a pu résister à la justice de sa conscience dans le jugement qu'il a porté sur le massacre des légions de Varus, sur Germanicus et sur Arminius. Les événemens marchent, dans ce cahier, jusqu'à la guerre de Civilis. Puis on lit de courtes notices sur quelques Germains célèbres, parmi lesquels on ne sera pas peu surpris de voir Brennus; et peut-être trouvera-t-on les raisons de M. Schreiber, pour s'emparer de lui, trop dénuées de preuves, et par conséquent insuffisantes. En général, le premier cahier était plus riche en morceaux originaux; dans celui-ci, l'auteur n'a pas moins fait, sans doute, pour l'instruction de ses

compatriotes; mais la précédente livraison avait de l'attrait, même pour les savans. Est-ce à M. Schreiber qu'il convient de s'en prendre? cela ne serait pas juste. Il avait à traverser une période éclairée par l'histoire romaine; il ne pouvait être aussi piquant, aussi neuf qu'il l'a été sur la mythologie ancienne des Germains, et que, sans doute, il le deviendra encore quand il en sera à une époque moins connue, quoique plus voisine; je veux parler du temps de Charlemagne, où la Germanie était obscure, parce qu'elle avait cessé de briller des reflets de l'histoire romaine.

P. DE GOLBÉRY.

207. BEYTRÄGE ZUR GESCHICHTE DER CULTUR DER WISSENSCHAFTEN UND KÜNSTE IN SACHSEN, etc. Mémoires pour servir à l'histoire des sciences, des arts et de l'industrie, en Saxe, depuis le 6<sup>e</sup>. siècle jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup>. In-8. 20 gr. Dresde; 1823; Walther.

Cet ouvrage est divisé en 6 chapitres. Le 1<sup>er</sup>. contient des observations générales; il commence par l'invasion des Wendes dans le territoire de la Misnie, et finit à l'époque où cette contrée fut subjuguée par l'empereur Henri I<sup>er</sup>.; dans le 2<sup>e</sup>, l'auteur continue ses observations générales, depuis le milieu du 10<sup>e</sup>. siècle jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup>.; dans le 3<sup>e</sup>., on trouve un coup d'œil général sur la littérature des 16<sup>e</sup>. et 17<sup>e</sup>. siècles; le 4<sup>e</sup>. traite des progrès des sciences en Saxe, depuis le 10<sup>e</sup>. siècle jusqu'au 17<sup>e</sup>.; le 5<sup>e</sup>. est consacré à la poésie et à la musique; le 6<sup>e</sup>. contient l'histoire des beaux-arts et de l'architecture toujours dans la même contrée.

208. JAARBOEKEN VAN HET KONINGRYK DER NEDERLANDEN, etc. Annales du royaume des Pays-Bas; par Martin STUART. Année 1819, 2<sup>e</sup>. partie, 370 pag. in-8. Amsterdam; 1825; E. Maaskamp.

Il y a dans le royaume des Pays-Bas un historiographe qui ne se contente pas de toucher ses honoraires, et qui ne se regarde point comme breveté pour jouer le rôle de flatteur; il recueille tous les faits qui sont relatifs à l'histoire politique, civile ou littéraire de son pays, sans réflexions, sans transitions, se contentant souvent de copier les pièces originales; c'est une gazette écrite sans passion. A la vérité, tous les détails que présentent ces annales ne sont pas d'un égal intérêt; il y en a même beaucoup que la postérité dédaignera; mais il faut respecter jusque

dans son minutieux patriotisme, un peuple qui n'oublie rien de ce qui est honorable ou utile, et qui, de peur d'être injuste, donne même un prix à la médiocrité. Parmi les événemens dont le volume qui nous occupe consacre le souvenir, on remarque la défaite du sultan de Palembang (p. 21); la mort de l'amiral J. H. Van Kinsbergen, né à Doesburg en 1735 (p. 41); un arrêté du roi, du 15 septembre 1819, qui prescrit l'usage de la langue du pays, *landtaal*, dans les actes publics (p. 48), etc. M. Stuart est un écrivain élégant, à qui l'on doit, outre la continuation de Wagenaar, une histoire romaine aussi longue que celle des PP. Catrou et Rouillé, mais plus agréable à lire. (*Rev. Encycl.*, mars 1824, p. 637.)

209. MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION : A QUEL TITRE BAUDOIN, SURNOMMÉ BRAS-DE-FER, A-T-IL GOUVERNÉ LA FLANDRE? EST-CE COMME COMTE HÉRÉDITAIRE OU COMME USURPATEUR? par M. DEWEZ. (*Nouv. Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, to. II, p. 279.)

Ce mémoire de M. Dewez est le complément d'un autre qui est inséré dans le même recueil académique. Baudouin est considéré comme premier comte héréditaire de Flandre; il avait combattu pour le roi Lothaire dans les champs de Fontenai. Après le rétablissement de la concorde entre les trois fils de Louis le Débonnaire, la Flandre échut à Charles le Chauve, et Baudouin en fut nommé le gouverneur. Celui-ci épousa ensuite la fille du roi, qu'il avait d'abord enlevée, et Charles institua à ce sujet le *comté* de Flandre, en 863, et à titre héréditaire en faveur de Baudouin. Tel est le rapport de la Chronique de St.-Bavon, des Annales de St.-Bertin, etc. Comme l'acte d'inféodation est perdu, quelques historiens ont révoqué en doute cette légitimité de Baudouin; mais M. Dewez se déclare pour elle, et appuie son opinion sur une lettre d'Hincmar, archevêque de Reims, de l'an 864, qui parle des *honneurs* accordés par le roi à Baudouin, et l'on sait que le mot *honneurs* renfermait l'idée des dignités dont un prince était revêtu. Ainsi M. Dewez considère Baudouin comme le premier comte légitime de Flandre. Ses recherches doivent, en effet, inspirer toute confiance au lecteur.

C. F.

210. HISTOIRE VÉRITABLE DES MOMIERS (1) DE GENÈVE, suivie d'une notice sur les momiers du canton de Vaud; par un témoin oculaire. 2<sup>e</sup>. édit. (c'est-à-dire 2<sup>e</sup>. tirage) in-8. de 8 f. et demie. Prix, 2 fr. 50 c. Lyon; Bohaire.

211. THE HISTORY OF THE COMMONWEALTH. Histoire de la république d'Angleterre, depuis le commencement des guerres civiles jusqu'à la restauration; par GODWIN. In-8. Londres; 1824.

212. THE HIGHLANDS AND WESTERN ISLANDS OF SCOTLAND, etc. Les montagnes et les îles occidentales de l'Écosse, observées durant plusieurs voyages exécutés depuis 1811 à 1821; par J. MACCULLOCH. 4 vol. in-8. Prix, 3 l. st. 3 sh. Londres; 1824.

Parmi un grand nombre de dissertations curieuses, celle sur Oïsin (Ossian) mérite la préférence: elle nous met au fait, avec la plus grande impartialité, de ce qu'il est possible de connaître de sa personne et de ses chants; établit la haute antiquité d'une partie des pièces qui lui sont attribuées; donne à entendre que plusieurs poètes ont pu être désignés par le nom d'Oïsin (qui, en effet, pourrait signifier chanfre *oidos*), et finit par le placer en Irlande plutôt qu'en Écosse.

A. B.

213. HISTOIRE DE LA DOMINATION DES ARABES ET DES MAURES EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL, depuis l'invasion de ces peuples jusqu'à leur expulsion définitive; rédigée sur l'Histoire traduite de l'arabe en espagnol, de M. Joseph Conde, par M. DE MARLES. Paris; Eymery. (Annonce.) L'ouvrage aura 3 vol. in-8., qui avaient été promis pour la fin de septembre. Prix pour les souscripteurs, 18 fr.

214. MÉMOIRE HISTORIQUE SUR LES CAUSES DE L'AGRANDISSEMENT DE LA FAMILLE DE PÉPIN; par M. LESBROUSSART. (15 novembre 1790.) (*Mémoires de l'Acad. de Bruxelles*, tome 1<sup>er</sup>., 1820, in-4.)

L'auteur fait remarquer que la Belgique fut le berceau de la monarchie française, et eut l'honneur de donner le jour aux chefs de la dynastie royale qui, dans Charlemagne, étendit sa domination des bords du Tibre à l'Océan septentrional, des

---

(1) C'est le nom que les calvinistes sociniens de Genève donnent aux calvinistes puritains, dont ils traitent les assemblées de *momeries*.

bornes de la Germanie aux extrémités de l'Armorique. Il recherche ensuite les causes qui ont élevé la race carlovingienne sur les ruines de la famille de Mérovée. Il les trouve dans les grandes possessions et l'origine illustre de Pépin de *Landen*, l'enfance de plusieurs rois, l'imbécillité de quelques autres, l'inaction et l'apathie de la plupart d'entre eux dans les soins du gouvernement; ces circonstances excitaient et nourrissaient l'ambition des maîtres du Palais. Pépin de Héristal, vainqueur à Testri, éleva le royaume d'Austrasie au-dessus des autres; sa famille acquit plus de prépondérance. Charles-Martel surpassa tous ses prédécesseurs par ses exploits militaires; il régna de fait, et la reconnaissance de la nation, l'attachement du clergé déférèrent à ses fils un titre dont il avait déjà connu et exercé tous les droits. Mais cette race dégénéra à son tour, et les mêmes causes favorisèrent les ducs de France, qui leur succédèrent à la suprême puissance. Ce morceau d'histoire est soigneusement écrit; les autorités historiques sont abondamment citées; et quoiqu'il ne renferme rien de neuf, il sera lu avec plaisir et méritait la place que l'Académie de Bruxelles lui a donnée dans ses nouveaux mémoires, malgré la date de cette dissertation qui remonte à 1790.

C. F.

215. LES MONUMENS DE LA FRANCE, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts; par le comte ALEX. DE LABORDE. 20<sup>e</sup>. livr., in-fol., d'une f., plus 6 pl. Paris; Gosselin.
216. ESQUISSES HISTORIQUES des principaux événemens de la révolution française, depuis la convocation des états généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon; par DULAURE, auteur de l'Histoire de Paris. 18<sup>e</sup>. livr. In-8 de 6 f.  $\frac{3}{4}$ , plus 3 pl. Prix, 3 fr. 50 c. Paris; Baudouin frères.
217. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE NAPOLÉON BUONAPARTE, ET PENDANT L'ABSENCE DE LA MAISON DE BOURBON, contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps, par J.-E. SALGUES. (*Extrait du prospectus.*)

» Diverses causes ont suspendu trop long-temps la continuation de cet ouvrage. Il serait inutile d'en parler ici; mais il est nécessaire de dire qu'elles ne se reproduiront plus. Devenu propriétaire de ces Mémoires, j'ai pris les mesures convenables pour

que les livraisons se succédassent régulièrement. Leur discontinuation eût été un tort grave fait à l'histoire; car l'auteur s'est appliqué à écrire avec une franchise et une liberté que l'on trouve rarement dans un contemporain. Incapable de crainte et de servilité, il n'a laissé enchaîner sa plume par aucune considération; et sans manquer aux convenances il a su dire ce qu'il importait de savoir. Aussi le public a-t-il accueilli son travail avec la faveur la plus honorable. »

» Son ouvrage n'a donc rien de commun avec les recueils officiels que l'on vient de publier sous le même titre.

» Dans les prochaines livraisons, l'auteur décrira la célèbre expédition de Saint-Domingue et la reprise des armes contre l'Angleterre : fatale rupture qui devait, quelques années après, précipiter du trône celui qui avait tout fait pour la provoquer. »

« L'ouvrage entier formera 8 vol. in-8. Le 4<sup>e</sup> est commencé : les autres se succéderont assez vite pour ne point laisser refroidir l'intérêt; et cet ouvrage formera le monument le plus complet, le plus vrai qui ait paru sur cette matière. » — *Conditions de la souscription.* Les personnes qui souscriront pour les 8 vol., formant 48 livr., paieront à l'avance (l'ouvrage pris à Paris), 60 fr.; pour les départ., 72 fr. Les personnes qui n'auront pas souscrit paieront les 8 vol. 72 fr., *franc de port*, 84 fr.; chacun des cahiers, 2 fr. et *franc de port*, 2 fr. 30 c. *Ces prix sont invariables.* On souscrit à Paris, chez J. G. Dentu.

218. LA FRANCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. (*Extrait du prospectus.*)

« Si la France commerciale est le but premier de notre opération, la France pittoresque, agricole, historique, sera loin d'y rester étrangère. Nous ne nous priverons d'aucun des avantages qui viendront s'offrir sur nos pas. Notre espoir, pour attacher nos lecteurs, se fonde sur la variété, et notre plan comporte les ornemens de toute espèce. A côté des dessins de nos fabriques on verra ceux des monumens des arts répandus dans les provinces; nous étendrons nos recherches sur tous les objets dignes de la curiosité des gens de goût, et de même que nous indiquerons les carrières de marbres, les mines de fer ou de charbon, le nombre des rivières, leur volume d'eau, leurs embranchemens, la superficie des forêts, les qualités du sol de chaque contrée, de même aussi dirons-nous quels sont les musées, les

bibliothèques, les galeries de tableaux, les écoles et les antiquités des villes que nous aurons avec soin visitées. S'il y a un château remarquable, soit par le site, soit par l'architecture, ou par ceux qui l'ont habité, ou par les faits qui s'y rattachent; s'il est une grande propriété où de nouveaux procédés aient été mis en usage pour les progrès de la culture, nous ne manquerons pas de leur assigner une place dans notre recueil. Nous parlerons des costumes et des mœurs; nous citerons les hommes célèbres par leur patriotisme, leurs vertus, et par les fondations qu'ils auront faites. (*Voy. le Bull. des sciences géographiques.*)

» Notre ouvrage aura de 60 à 70 livraisons de 6 pl. in-fol. chacune, et de 48 pag. in-8. Le prix de chaque livraison sera de 18 fr. Il sera augmenté de 5 fr. au jour de la publication du premier cahier. Les dessins seront imprimés sur papier de Chine; le texte sur raisin vélin. Il paraîtra 15 à 18 livraisons par année. La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage. Les dessins seront exécutés par nos artistes les plus distingués, parmi lesquels nous nommons d'avance MM. Villeneuve, T. Gudin, Joly, Infantin, Sabatier, etc. Les éditeurs, MM. Sazerac et Duval, mettront leurs soins à ce que l'envoi des exemplaires ait lieu avec la plus grande régularité. On souscrit à leur magasin, passage de l'Opéra, boulevard des Italiens, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes de Paris et de France.

219. LE GÉNIE DE L'ARCHITECTURE. Ouvrage ayant pour but de rendre cet art accessible au sentiment commun, en le rappelant à son origine, à ses propriétés, à son génie, et contenant une doctrine générale puisée dans des faits et dans d'innombrables exemples anciens et modernes; par J. A. COUSSIN, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome. 1 vol. in-4., avec 60 tableaux gravés, cart. à la Bradel. Prix 50 fr. Paris; 1822; l'auteur, rue du Cherche-Midi, n°. 25. Carilian-Gœury.

Cet ouvrage a pour but de faire connaître l'art de l'architecture aux différentes époques historiques, et chez les différents peuples, par des exemples choisis parmi les monuments les plus remarquables de toutes les époques. Il présente les réflexions d'un artiste expérimenté sur quelques points généraux et importants de son art, dans l'intérêt de l'architecture, du public et des artistes en général.

Après avoir parlé dans un premier chapitre, de l'origine de l'architecture, du principe élevé qui l'a fait naître, des moyens écrits et des dessins publiés pour en faciliter l'étude et le développement, M. Coussin traite, dans un deuxième chapitre, du génie en général, et de celui de l'architecture en particulier, des beautés réelles et constantes indépendantes du temps et des lieux. Quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur un style trop figuré, trop d'exaltation et d'absolu dans les idées, ce qui donne à son livre quelque chose d'une composition bizarre, il nous paraît avoir bien saisi les causes qui ont amené la création de l'art et bien défini les notions qu'il a voulu donner.

L'art, aux temps antiques, chez les Indous, les Égyptiens, les Grecs, les Romains et la colonie grecque de Pompéi, à l'époque de la décadence en Italie et en Grèce, au moyen âge en Chine, dans l'Indoustan et en Europe, et enfin à l'époque de la renaissance, forme autant de divisions dans ce chapitre; et l'exposé plein d'intérêt qu'il présente de ces diverses époques, est appuyé de nombreux exemples de monumens fameux dont les descriptions sont accompagnées de gravures au trait, supérieurement exécutées, qui rendent sensibles les préceptes qu'émet M. Coussin, et qui forment une collection précieuse de modèles. Cet architecte traite ensuite de l'influence sur l'art, des systèmes des cinq modes appelés toscan, dorique, ionique, corinthien et composite. Un des chapitres les plus intéressans est celui où M. Coussin développe l'influence des principes et des exemples de l'académie de France, et enfin celui où il expose l'art aux temps présens, d'après des exemples pris à Paris.

Le chap. 3 offre l'examen de quelques-uns des ceuvres du génie, indiqués rapidement, et pris sur une simple ligne de Paris à Rome, jusqu'à Tivoli; le 4<sup>e</sup>. traite des jardins et de leur accord avec l'architecture; le 5<sup>e</sup>. présente des réflexions sur quelques qualités principales de l'architecte, et des remarques critiques sur des inconvenances et des défauts; le 6<sup>e</sup>. traite du goût en général, et de celui de l'art en particulier; les chapitres 7 et 8 traitent de la construction et de l'économie, considérées comme inhérentes aux opérations du génie.

Le 9<sup>e</sup>. s'occupe de l'Académie d'architecture en France, et de l'utilité de ses travaux pour la conservation de l'art. Le chap. 10 présente le résumé et les conclusions de l'ouvrage. Tel est, s'il est permis de parler ainsi, la charpente du livre de M. Coussin;



mais le but élevé de cet ouvrage a un tout autre intérêt, et c'est dans le dernier chapitre que, rassemblant toutes les considérations de la partie morale de sa composition, ce but se trouve exposé dans tout son jour. On y voit comment les monumens de l'architecture des différens peuples, aux diverses époques historiques, nous révèlent la nature des sentimens et des passions qui les dominèrent; la religion, la nature du gouvernement qui les régirent, l'état de leur civilisation, leurs grands événemens historiques, etc.; c'est un vaste tableau historique et irrécusable des grandes pensées de tous les peuples, des élans de l'esprit dont ils étaient pénétrés. Ce qu'un habile écrivain, M. de Bonald, a dit de la littérature, est vrai aussi par rapport aux beaux-arts, ils sont l'*expression de la société*. Ce tableau philosophique qu'offre M. Coussin présente un intérêt poétique et historique à la fois. Il ne pouvait être tracé convenablement que par un artiste habile, enflammé par le génie de son art. Mais il eût plus complètement réussi en maîtrisant davantage son imagination.

Il nous a semblé qu'un pareil ouvrage pouvait être rappelé dans ce Bulletin, sous plus d'un titre. Il appartient évidemment à l'histoire de l'art et à celle des nations. Enfin il rassemble les descriptions et les figures d'une foule de monumens archéologiques, puisées aux meilleures sources. F.

220. NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU ROI OTTOKAR II, par MEINERT. (*Jahrbüch. der Literatur*, to. XXII. Vienne; 1823.)

L'auteur de ces notes a employé une vaste érudition pour discuter un point bien peu important dans l'histoire. Il s'agit principalement de savoir si c'est avec ou sans le consentement de sa femme, qu'Ottokar II, margrave de Moravie, qui, au milieu du 13<sup>e</sup>. siècle, fut maître de l'Autriche et de la Styrie, a vécu en intimité avec une demoiselle de la compagnie de la reine. Des historiens de Bohême ont soutenu que la reine y avait consenti; M. Meinert prouve savamment que l'intrigue de son mari ne plaisait point du tout à la dame, et a assemblé sur les mêmes amours et sur la demoiselle de compagnie que les historiens bohémiens appellent *Calczienzig*, c'est-à-dire petite tête ronde, tous les renseignemens que l'homme le plus curieux puisse désirer. D—G.

## MÉLANGES.

221.—BATAVIA. *Prix proposés en 1823 par la Société des sciences.*— Le petit écrit malai appelé en arabe *Scolaletu Isalatoïn*, en malai *Penceronan segala radja*, et dans nos langues *la lignée des rois*, est doublement remarquable sous le rapport de la langue et du style, ainsi que sous celui du sujet; en effet on y fait dériver les rois malais d'Alexandre-le-Grand, et on donne l'histoire de l'empire malai jusqu'à l'arrivée des Portugais dans ces parages. En conséquence, la Société désire un précis sur cet ouvrage, faisant connaître la distribution des matières, citant ou donnant l'extrait des principaux passages.

Jusqu'à présent on connaît encore trop peu l'histoire de l'arrivée des Hollandais, du premier commerce et des autres circonstances intéressantes qui ont précédé leur établissement définitif dans l'île de Java : on n'est pas plus instruit des moyens qui furent proposés par les chefs des Javanais à la cour de l'empereur de Mataram, pour repousser les étrangers de l'île. Jean Camphuys, premier commis du secrétariat général à Batavia, qui a laissé une histoire manuscrite de la conquête du royaume de Jaccatras, manuscrit fait en 1667, parle d'une prophétie qui existait chez les indigènes, et d'après laquelle le pays devait être occupé un jour par une nation étrangère venue de loin, blanche de couleur, avec des yeux de chats, des cheveux roux, un long nez, habillée de pied en cap, jusqu'aux mains et aux pieds mêmes. La Société demande donc d'abord un récit, puisé dans les écrits des Javanais du temps, de la première arrivée, du commerce, des actes et autres circonstances relatives aux Hollandais, de l'époque qui a précédé leur établissement définitif dans Java. En second lieu si l'on trouve mentionnée dans quelques écrits javanais, la prophétie indiquée ci-dessus, et dans le cas contraire, si cette prédiction existait dans la tradition populaire, ou bien de quelle manière elle a pu parvenir à la connaissance de Camphuys.

On sait que la littérature javanaise possède beaucoup d'ouvrages, dont plusieurs ne sont pas sans importance. La Société demande à ce sujet des indications avec des extraits et un précis des sujets dont ils traitent.

Les réponses pourront être écrites en hollandais, latin, français, anglais ou allemand. Les mémoires couronnés seront insé-

rés dans le recueil des mémoires de la Société, qui se réserve aussi d'y insérer, avec l'agrément des concurrens, les mémoires qui, sans avoir obtenu le prix, seront jugés dignes de publicité.

217. **ACADEMIA DELLA CRUSCA.** — *Concours extraordinaire pour l'année 1826.* — L'académie imp. et roy. della Crusca avait ouvert pour l'année 1823, un concours extraordinaire, et proposé un prix de 500 écus pour la solution de nouvelles questions relatives à la langue italienne. N'ayant pas été complètement satisfaite des réponses fournies par les concurrens, un seul desquels, Franc. Antonio Moni, a obtenu la mention honorable, ladite Académie, après en avoir reçu l'approbation du grand-duc, propose de nouveau les questions que voici :

1<sup>o</sup>. Comment et à quelle époque advint-il que la langue romane, venant à s'altérer, donna naissance aux idiômes italien, provençal et français ?

2<sup>o</sup>. Quelles furent, en particulier, les causes qui contribuèrent à donner à l'idiôme italien un accent propre et distinct ?

3<sup>o</sup>. A quelle occasion, par quelles causes et dans quel temps commença-t-on à écrire en italien ?

4<sup>o</sup>. A quelle époque la langue des écrivains prit-elle un caractère sensiblement différent de la langue du peuple ?

5<sup>o</sup>. Dans quelle proportion cette dernière influa-t-elle sur l'autre, et réciproquement ?

6<sup>o</sup>. Dans quelle partie de l'Italie la langue du peuple se rapprocha-t-elle le plus de la langue des écrivains ?

7<sup>o</sup>. Les poètes seuls influèrent-ils sur la langue des autres écrivains italiens ?

8<sup>o</sup>. Parmi les différens dialectes italiens, en est-il qui, avant le *Dante*, *Pétrarque* et *Boccace*, aient eu une prééminence sur les autres; et le toscan en fut-il redevable à ces poètes ?

9<sup>o</sup>. Pourquoi la langue italienne, née de la langue romane, et de toutes les filles de celles-ci, la plus ressemblante à sa mère, cette langue arrivée à la perfection avant aucune autre langue de l'Europe, n'a-t-elle jamais été néanmoins en usage de préférence à toute autre dans les relations réciproques des nations de l'Europe. (*Gazetta di Genova* du 29 mai 1824.)

222. **ACADÉMIE ROYALE DE TURIN.** — Dans la séance de la classe des sciences morales, historiques et philologiques, ont eu lieu les lectures suivantes : Rapport d'une commission sur un

manuscrit intitulé *Biographia medica Piemontese*, del sig. Dot. *Bonino*, par M. l'abbé Constant Gazzera; continuation de l'application des découvertes de M. Champollion jeune, à quelques monumens hiéroglyphiques du musée royal égyptien, par le même; recherches sur les médailles du musée égyptien, appartenant aux anciens noms, aux villes et aux provinces de l'Égypte, pour servir d'appendix à l'ouvrage de M. Tochon sur le même sujet, par M. le ch. de Saint-Quentin. A cette séance ont assisté M. Champollion, et M. Costa, secrétaire d'état au bureau des affaires internes. — Le 28 juin, avait eu lieu l'assemblée de la commission académique touchant le musée égyptien. — Dans la séance de la classe des sciences historiques du 26 juin, S. Exc. le comte Napione a lu un premier discours sur les fragmens des livres de Cicéron *de Republicâ*, publiés à Rome, en 1820, par M. Mai; M. l'abbé Gazzera a lu la fin des applications des découvertes de M. Champollion, à quelques monumens hiéroglyphiques du musée royal égyptien. M. le ch. de Saint-Quentin a lu une description des médailles Alexandrines qui existent dans le même musée, au nombre de 264. (*Journal de Savoie*, 2 juillet 1824.)

223. QUESTIONS proposées pour cette année aux élèves des Académies et Athénées des Pays-Bas.

*Par l'Académie d'Utrecht* : « Quæ fuit politica Belgarum conditio, temporibus Elisabethæ Anglorum reginæ? Quæ fuisse videntur hujus reginæ in patriam nostram consilia? Quæ horum consiliorum in res nostras vis fuit et efficacia? »

*Par l'Académie de Leyde* : « Quæ à Carolo magno, tum ad propagandam religionem christianam, tum ad emendandam ejusdem docendæ rationem, acta sunt, exponantur, et quid illius res gestæ atque institutæ ecclesiæ christianæ profuerint, quid obfuerint, indagetur. »

220. SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *Séance du 9 janvier 1824.* — M. Langlès, président de la Société, annonce qu'un chanoine d'Orléans croit avoir retrouvé l'original français des pièces du procès criminel contre Jeanne d'Arc. — M. Caix lit un mémoire sur la limite du pays des Gabales. — M. Boileau de Maulaville lit un fragment de son travail sur les arts et métiers à Paris, dans le moyen âge; il traite spécialement des *pelletiers* et des *fourreurs*. — M. Barbié Dubocage rend compte des deux plans envoyés l'un par M. de Golbéry, et l'autre

par M. Beaulieu de Nancy, du camp romain connu sous le nom d'*Afrique*, dans les environs de cette ville. Le rapporteur pense qu'en combinant les deux dessins, on pourra présenter au public un très-bon plan de ce camp. — La séance est terminée par la lecture d'un mémoire de M. Teissier, sous-préfet à Thionville, sur les monumens récemment découverts à Metz.

*Séance du 19 janvier 1824.* — Le baron de Reiffenberg, bibliothécaire et professeur de philosophie à l'université de Louvain, fait hommage à la Société du 3<sup>e</sup>. volume des Mémoires de Jean Duclercq. M. de Ladoucette donne communication d'un rapport fait à la Société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne-sur-mer, sur la découverte d'anciennes sépultures, qui vient d'être faite dans un village des environs de cette ville. — M. Roquefort fait hommage à la Société d'une liste alphabétique dressée par M. le capitaine M. F. A. Lemire, de quelques mots en usage à Rennes, avec les différentes tournures de phrases usitées dans ce pays, principalement dans la classe indigente, et des détails sur les droits que quelques particuliers avaient à Rennes, tels que la *quintaine*, la *bouillie urcée*, le *sault des mariés* à Saint-Hélier, le *bœuf vilé*, la *chevauchée de madame l'abesse*. — M. de Gerville, correspondant à Valognes, adresse la description et les plans des camps romains qu'il a reconnus dans le département de la Manche.

*Séance du 29 janvier 1824.* — La Société arrête qu'une députation composée du bureau et de ceux des membres qui voudront s'y joindre, assistera au convoi et service funèbre de M. Langlès, son président. Après avoir entendu une seconde lecture du mémoire de M. Beaulieu, de Nancy, sur le camp d'*Afrique*, la Société renvoie ce mémoire à la commission d'impression. — M. Frédéric Adelung, conseiller d'état de l'empereur de Russie, fait hommage d'un exemplaire d'un ouvrage allemand ayant pour titre : *Recherches sur les portes de bronze de Nowogorod*, un vol. in-4. Le *Bulletin* a rendu compte de cet ouvrage, to. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup>. 328. (*La suite au prochain cahier.*)

224. DICTIONNAIRE HISTORIQUE, ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par l'abbé F. X. DE FEILLER, 5<sup>e</sup>. édit., enrichie d'un grand nombre d'articles

nouveaux intercalés par ordre alphabétique, et corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes. Tome 13<sup>e</sup>. ( Til-Zy ). In-8. de 35 f.  $\frac{1}{8}$ . Paris; Méquignon-Havard.

225. NOTICE SUR HERMANN TOLLIUS. (*Algem. Konst en Letter-Bode*, 1823, janvier, nos. 1, 2 et 3.)

Herman Tollius, né à Breda en 1742, fit ses études à l'université de Leyde, où il profita des leçons de Muschenbroek, Hemsterhuis et Ruhnkenius, et il professa ensuite lui-même à Harderwijk, où il obtint en 1767 la chaire d'éloquence et de grec. La mort de son épouse lui ayant rendu insupportable le séjour de cette ville, il partit pour Paris, et trouva des distractions dans le trésor des manuscrits grecs de la bibliothèque royale, et dans la conversation de Villoison, Vicq-d'Azir, Franklin et Lalande. Appelé ensuite à la chaire d'histoire et de grec à l'Athénée d'Amsterdam, il s'y rendit, et ouvrit ses cours en 1778 par un discours de Gerardo Joh. Vossio, *perfecto grammatico*. En 1785, on lui confia l'éducation des enfans du prince héréditaire stathouder. Il accompagna le fils aîné dans ses voyages, et obtint ensuite la place de vérificateur des domaines. En 1794, il fut envoyé en qualité de commissaire-général civil, à l'armée anglaise qui devait protéger la Hollande; mais comme l'invasion des Français rendit ce poste inutile, Tollius se retira avec les Anglais à Osna-bruck, et fut appelé de là à Brunswick par la maison d'Orange, qui l'employa à diverses missions à Berlin, Londres et Hanovre, ainsi qu'au congrès de Rastadt. Le prince héréditaire d'Orange ayant acheté les terres du prince Jablonowski, en Pologne, Tollius en fut nommé directeur général, et chargé d'y fonder des colonies allemandes.

Cependant le roi Louis Bonaparte ayant écrit à Tollius pour l'engager à rentrer dans sa patrie, celui-ci, avec l'agrément du prince d'Orange, revint en 1809, et se chargea, à l'université de Leyde, de professer la statistique et la diplomatie. Pour l'ouverture, il prononça un discours latin, *De fine statistices, quæ vocatur hodiernæ*. Lors de la révolution de 1814, il prit part à la grande assemblée de notables à Amsterdam, qui appela au trône la dynastie des anciens stadhouders. Après le rétablissement de l'Académie de Leyde, il prit la chaire de la littérature grecque et latine, qu'il professa jusqu'à sa mort en 1822.

Tollius est connu dans le monde savant par son édition de

*Apollonii Lexicon homericum*, pour lequel il avait recueilli les matériaux à Paris. Pendant les troubles de la Hollande il avait fait paraître plusieurs ouvrages politiques anonymes; on pense bien qu'ils étaient tous conformes à l'esprit de la cour du stadhouder. Un recueil précieux, qu'il a rédigé dans les dernières années de sa vie, est celui des papiers officiels relatifs aux affaires des provinces unies depuis 1786. Ils ont paru en 3 volumes, 1814 à 1816. Tollius avait eu beaucoup de part aux affaires dont il traite, et plusieurs des actes qu'il publie ont été projetés par lui-même. Il est à regretter que beaucoup d'actes aient été perdus; et que Tollius n'ait pas écrit des mémoires de l'histoire de son temps, quoiqu'il soit à croire qu'il ne les aurait pas rédigés dans un esprit fort indépendant. D.

226. La bibliothèque de Copenhague, qui est un des plus riches établissemens de ce genre, puisqu'on y comptait déjà 400,000 volumes vers la fin du siècle dernier, a perdu en 1823 le savant qui l'a dirigé depuis 36 ans. Daniel-Gothilf Moldenhauwer est né en 1754 à Königsberg; il reçut sa première instruction à Hambourg, où son père avait été appelé comme pasteur, et il acheva ses études à Gœttingue. En 1780 il fut nommé professeur de théologie à Kiel, d'où il passa trois ans après avec la même qualité à l'université de Copenhague. Il écrivait rarement ses leçons, et professait toujours en latin avec une clarté et une élégance remarquables. Envoyé deux fois en Espagne par le gouvernement danois, il en rapporta de grandes richesses littéraires pour les dépôts publics de Copenhague, dont il fut nommé bibliothécaire en chef en 1788. L'activité constante qu'exige un tel emploi, lorsqu'on veut le remplir avec zèle, laissa à Moldenhauwer peu de temps pour ses travaux personnels; d'ailleurs il était loin d'avoir, en écrivant, cette facilité avec laquelle il savait si bien s'énoncer. La modestie lui faisait croire que ses productions ne seraient jamais suffisamment élaborées pour être données au public. Cependant on lui dut, en 1792, la publication d'une partie des Actes du procès des templiers, et deux Mémoires sur l'histoire de l'inquisition d'Espagne, insérés dans le quatrième volume de la Collection de la Société des sciences de Copenhague (nouvelle série). Sa santé fut fort languissante pendant les six à sept dernières années de sa vie; et il condamna lui-même à l'oubli plusieurs de ses ouvrages manuscrits, dans la crainte qu'il avait qu'on ne pût les déchiffrer. C. M.

227. NOTICES ET MÉMOIRES lus dans les séances de la Société des Antiquaires d'Écosse. Nov. et déc. 1823.

Lettre de M. MERRICKS sur un grand vase romain en bronze, trouvé près de ROSLIN. Notice sur le château de Macbeth, à *Inverness*; par M. WILLIAMS. Extraits de quelques observations sur les coutumes des îles Orcades et Shetland, par un correspondant anonyme. Rapport de M. SKENE sur les restes d'une ancienne Naumachie à Lyon, par M. Artaud. Histoire du parlement d'Édinburg, en 1694, avec des particularités relatives à l'emprisonnement de sir P. Hume à Polwarth. Extrait des Collections ecclésiastiques relatives à *Aberdeenshire*, par J. LOGAN. Observations sur la ressemblance qui existe entre certains *steinbarts*, ou haches de pierre trouvées près de l'Humber en Lincolnshire, et celles des îles Orcades et Shetland; par le Dr. HIBBERT. Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires danois, par M. FREVELYAN. Observations sur les anciennes cornemuses d'Angleterre, par le cap. JONES qui présente en même temps le dessin d'une cornemuse anglaise du 16<sup>e</sup>. siècle. (*Edimb. Philos. Magaz.*, avril 1824.)

228. Un ouvrage périodique indien, *Summochur Chundrika*, annonce la réimpression d'un vieil ouvrage en langue bengalie sur l'astrologie; il est intitulé *Honnuman Cheritra*; l'éditeur avertit qu'on ne le vendra qu'une roupie, afin de mettre toutes les classes à même de se le procurer. Il fait savoir aussi qu'il va réimprimer le *Komar Sumbad*, dont le prix sera de 2 roupies. (*Asiat. Journ.*, août 1824.)

226. NOTES ET ADDITIONS A QUELQUES ARTICLES DU BULLETIN, 8<sup>e</sup>. section, tom. I, n<sup>o</sup>. 109, p. 102.

*Exemple à l'appui des remarques contenues dans cet article.*  
— Pendant plusieurs siècles à Rome on a cru la colonne de Phocas une colonne du temple de Jupiter ou de la Concorde. Il y a peu d'années que la duchesse de Devonshire a fait creuser et déblayer la base, et qu'on y a trouvé une grande inscription pour l'empereur Phocas, et un forum tout autour. Z.

*Idem*, n<sup>o</sup>. 332, pag. 297. — Le nom de *Clausenbourg* et l'empereur *Claude* n'ont jamais eu de rapport. *Clausenbourg* est un mot allemand moderne et composé, qui signifie le château qui est situé dans un défilé et le ferme; *klouche* est la première moi-



tié du même mot, et *kolosvár* est forgé de *kolos* qui imite cette première moitié, et de *vár* qui traduit la seconde. Du temps des Romains cet endroit a fort bien pu s'appeler *Claustrum* ou *Clusium*. On oublie trop souvent que les noms dits *propres* ne sont que des noms appellatifs, et qu'il est bien plus raisonnable de chercher les explications dans les localités et qualités, qu'à Rome ou à Athènes.

C'est ainsi que *Gredestie* [*ibid.*, p. 299] indique clairement, non pas une colonie *crétoise*, mais bien les ruines d'une ville ou forteresse; et *Várhely*, non pas le général *Varus*, mais bien l'emplacement de la forteresse ou du château. Ce sont deux noms, l'un slave, l'autre hongrois, pour désigner le même objet. A. B.

Tom. II, n°. 41, p. 36. — En admettant la certitude de l'origine romaine, et l'exactitude de la copie, sauf une transposition, ou pourrait lire :

ARGICuLTuRa PVTei BRECH.

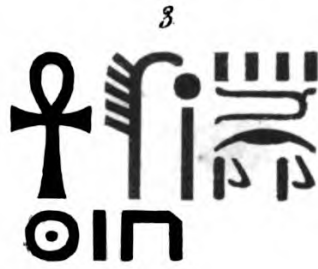
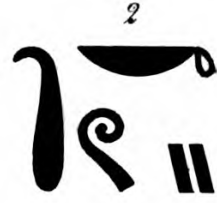
*Pulborough* est *Poolborough*. *Pool* a pu être traduit par *puteus*, et *borough* a pu être représenté par *brech*; mais il faudrait alors prouver qu'une peuplade germanique a été en Sussex avant les Romains. Si l'histoire ne fournit pas cette preuve, on peut recourir aux dialectes galliques, où *pwll* est l'équivalent de *pool*, et *briga* [n°. 233, *suprà*] celui de *borough*. RG au lieu de GR n'arrêtera pas ceux qui connaissent la valeur des élémens, et les inscriptions romaines. A. B.

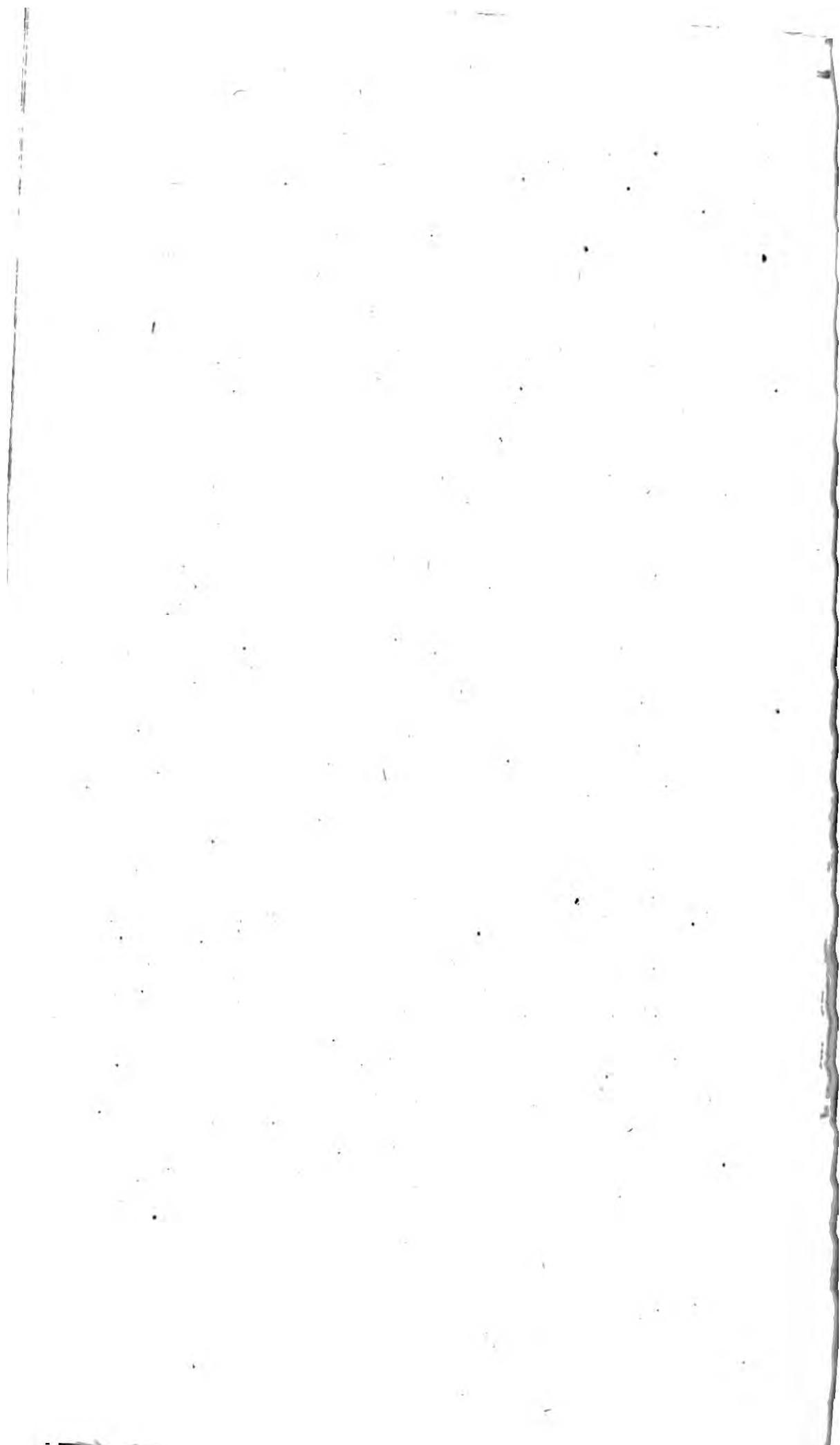
*Idem*, n°. 60, pag. 50. — Une des plus belles romances de Schiller, *Fridolin* ou la *Forge*, est fondée sur cette méprise, qu'elle suppose avoir eu lieu en Alsace.

*Idem*, n°. 73, p. 73. — Les analogues de l'idole *Flyntz* se trouvent peut-être dans le *Tripartitum*, p. 613. A. B.

*Idem*, n°. 141, p. 137. Le nom de Jean Gerson était *Charlier* et non *Carlter*; sa famille existe encore sous le premier de ces noms, dans le même pays. G.

*Idem*, n°. 11, p. 9. Le nom du poète arabe est *Motenebbi*.





# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES,

### ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

#### PHILOGIE, LINGUISTIQUE, ETHNOGRAPHIE.

227. **HEBRAISCHES UND CHALDAISCHES HANDWÖRTERBUCH.** Dictionnaire manuel hébreu et chaldaïque du vieux Testament ; par W. GESENIUS. 2<sup>e</sup>. édit. In-8. de 933 pag. Leipzig ; 1823 ; Vogel.

Gesenius, un des plus savans hébraïsans d'Allemagne, a publié, en 1815, la première édition de ce dictionnaire, qui n'est qu'un extrait du grand, dont il prépare aussi une nouvelle édition sous le titre de *Thesaurus linguæ hebraicæ*. La 2<sup>e</sup>. édition du petit dictionnaire est précédée d'une dissertation sur les sources de l'étymologie hébraïque. L'auteur y examine d'abord le langage du Vieux Testament, puis il s'occupe des connaissances philologiques qui se sont conservées par tradition chez les Juifs, enfin il compare les divers dialectes. Le vocabulaire a reçu plusieurs additions extraites des manuscrits hébraïques inédits de la bibliothèque bodléienne d'Oxford. Un *index* complet donne aussi un nouveau prix à ce manuel.

228. **TACTICA SACRA.** Tactique sacrée, en deux parties. La 1<sup>re</sup>. contenant l'exposition avec un appendix, et la 2<sup>e</sup>. plusieurs épîtres comparées en grec et en anglais ; par le révérend Thomas Boys, du collège de la Trinité à Cambridge. In-4. Londres ; 1824 ; T. Hamilton.

L'auteur se propose particulièrement de développer, dans des tableaux de comparaison, la marche générale qui a présidé à l'ordre des saintes écritures, et les rapports, dans les préceptes principaux, entre l'Ancien et le Nouveau Testament : c'est ce qu'il nomme *Parallélisme*. Lowth, dans son *Sacred Literature*,

avait déjà fait remarquer que les textes poétiques de la Bible abondent en similitudes, non-seulement dans les périodes, mais encore dans les mots, et qu'elles sont le résultat d'une intention formelle des écrivains. C'est cette même idée que M. Boys a développée par de nombreuses comparaisons tirées des divers textes; il a cherché surtout le parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il gradue systématiquement les idées, les marques de chiffres et de lettres d'ordre, qui servent comme de termes d'appréciation et de guide en même temps à ses rapprochemens. Le nombre des exemples cités est assez considérable, et afin de les rendre plus analogiques, c'est le texte grec des Septante qu'il rapproche du texte grec du Nouveau Testament; aussi son parallélisme s'applique-t-il aux mots mêmes, et la similitude se montre aussi et dans les idées et dans les expressions. Cette analyse comparative ne peut être que le fruit d'une étude attentive du texte sacré, et l'auteur a particulièrement choisi la seconde et la troisième épîtres de saint Paul aux Thessaliens, la seconde de saint Pierre, celle à Philémon, etc. Après leur analyse très-détaillée, l'auteur montre leurs rapports, leurs similitudes, soit entre certains points de leur texte, soit avec d'autres passages des livres saints. Il les développe fort au long, et l'appendix contient leur texte entier en grec et en anglais. Nous ne pouvons donner ici que cette idée générale du travail de M. Boys; il ne peut qu'être très-bien reçu des savans, en France surtout où la critique sacrée est rarement l'objet des recherches de nos philologues. On peut donc leur recommander celles de M. Boys, qui peuvent être considérées comme un très-bon supplément à l'*Apparatus Biblicus*, quoique se proposant un but plus essentiellement littéraire, mais non moins utile à l'interprétation de l'Écriture-Sainte.

C.

229. HISTOIRE DU RAJAH SAUJAMAH. Ce morceau a été traduit du Malay, et inséré dans l'*Asiatic Journal* de Londres, mai 1823.

C'est une allégorie religieuse tout-à-fait conforme au génie des peuples asiatiques. Le roi Saujamah est ressuscité par la permission de Dieu; il est interrogé sur les actions de sa première vie, et sur ce qu'il a éprouvé après sa mort. Dieu le juge digne de gouverner de nouveau l'empire, et le roi remonte sur son trône après cette redoutable épreuve. Une plus longue analyse de cette

composition littéraire ne nous a pas paru nécessaire dans le Bulletin.

230. BONN. — On a publié, à la librairie de Weber, un prospectus écrit en français et en allemand, par M. Aug.-Guill. de Schlegel. Cet infatigable savant prépare une édition du *Ramayana*, ou poème épique sur les grandes actions de Rama. C'est l'ouvrage de Valmike, l'un des plus anciens auteurs de l'Inde. Le texte sera accompagné d'une version latine, et de notes critiques. M. de Schlegel promet de plus un dictionnaire mythologique et géographique. Le *Ramayana* est composé d'environ 24,000 distiques, distribués en sept livres; il occupe, avec le *Maha-Bharata*, le premier rang parmi les poèmes mythologiques que les Indiens nomment *pouranas*, c'est-à-dire anciennes traditions. Les fictions qu'il contient, dit M. Schlegel, sont répandues non-seulement dans toute l'étendue de l'Inde proprement dite, mais elles pénètrent dans la presqu'île au delà du Gange, dans les îles de l'Archipel indien, et dans plusieurs contrées de l'Asie centrale; et jamais, peut-être, héros déifié n'a rempli de sa gloire un plus vaste théâtre que Rama. En 1806, Carey et Marsham avaient commencé, à Sérapore, une édition du *Ramayana*; elle fut abandonnée. Celle de M. de Schlegel aura huit vol. in-8., qui paraîtront par livraison de deux vol., et seront du prix de 100 fr. chacune. Les notes seront imprimées à part, à raison de 50 fr. par vol. La 1<sup>re</sup>. livraison ne sera publiée qu'en 1825. (*Revue encycl.*, juill. 1824, p. 256.)

231. GRAMMAIRE DE LA LANGUE MALAISE; par M. W. MARSDEN; traduite de l'anglais en hollandais et en français, par M. C. P. J. ELOUT. In-4. papier vélin. Prix, 10 fr. 50 c. Harlem; J. Enschédé et fils.

Un dictionnaire de cette langue est sous presse.

232. GRAMMAIRE DE LA LANGUE PERSANE; par sir WILLIAM JONES. 8<sup>e</sup>. édition, donnée par M. LEE. (*Journal des Savans*, avril 1824, p. 195, article de M. Silvestre de Sacy.)

Cette nouvelle édition de la Grammaire persane du célèbre Jones, se distingue de toutes les précédentes par des additions de diverses natures, qui ajoutent beaucoup au mérite de cet ouvrage, et en augmentent considérablement l'utilité. La principale est un abrégé de la grammaire arabe, réduite à ce qu'il est indispensable d'en savoir pour analyser et expliquer les textes écrits

en cette langue, qui se rencontrent dans les livres persans. Dans les précédentes éditions de la Grammaire persane de Jones, les voyelles avaient été omises, ce qui exposait les étudiants à se former une prononciation arbitraire et vicieuse; dans celle-ci les mots persans sont tous imprimés avec les voyelles, et cette seule amélioration suffirait pour donner à cette nouvelle édition un avantage immense sur les autres. Le système des verbes persans irréguliers, fort imparfait dans l'ouvrage de Jones, a été remplacé par une meilleure classification d'après la savante grammaire de M. Lumsden. On lisait dans les éditions précédentes, à la fin de la syntaxe, une fable persane d'un style trop élégant pour les commençans, accompagnée d'une traduction libre. M. Lee a remédié autant que possible à ces inconvéniens en ajoutant à ce morceau une analyse grammaticale. Le nouvel éditeur, voulant éviter de rendre le volume beaucoup plus considérable, et d'en élever le prix, a cru devoir retrancher 1<sup>o</sup>. le traité de la versification persane, beaucoup trop incomplet pour qu'on pût y prendre une idée juste de la prosodie et de la métrique des Persans; 2<sup>o</sup>. un catalogue des meilleurs livres persans, travail qui pouvait avoir quelque importance lors de la première publication de la grammaire, mais qui n'est plus aujourd'hui d'aucune utilité; 3<sup>o</sup>. quatre pages de textes persans extraits des mémoires de Djéhanghir. Ces suppressions sont bien motivées, et n'exciteront aucun regret de la part des appréciateurs équitables du travail du savant et laborieux M. Lee.

G. T.

233. NOTICE SUR UN MANUSCRIT PERSAN TRÈS-RARE; par Jos. von HAMMER. (*Steyermärk. Zeitschr.* 5<sup>e</sup>. cah. Gratz, 1824, p. 152.)

Ce manuscrit persan que l'interprète autrichien à Constantinople, M. de Raab, a envoyé à Gratz, n'est pas complet; il est orné de dessins enluminés, et porte le titre de *Moussawer iladchi rouhani*, c'est-à-dire médecine spirituelle, pourvue de peintures. En voici le contenu. Les démons cités devant le trône de Salomon, sont obligés de déclarer de quels moyens divers ils se servent pour tourmenter les hommes. Ces démons sont pour la plupart des maladies personnifiées. Quand ils ont expliqué leur mal, Salomon leur demande aussi le remède, et chaque démon est obligé de confesser le topique de sa maladie; mais ce topique n'est jamais qu'un passage de l'Alcoran, ou quelque formule de prières, ou bien une recette en caractères magiques. L'ensemble de ces

aveux constitue la prétendue médecine spirituelle du livre, et fournit une nouvelle preuve de la superstition et de l'ignorance des Orientaux. Parmi les enluminures il y a 9 signes zodiacaux, tels que les gémeaux avec le lingam à la main; la vierge en moissonneuse, puis 10 anges; les autres dessins représentent tous Salomon sur le trône, portant le turban blanc et la ceinture d'or, et écoutant un des démons. L'imagination du dessinateur s'est épuisée à varier les formes et les attributs des démons: les mâles portent des tabliers, des cornes, des colliers, bracelets et jarretières d'or; les démons femelles sont vêtus complètement. Salomon somme à paraître devant son trône, non-seulement les maladies du corps, mais aussi les souffrances de l'esprit et du cœur. Voici un échantillon de l'interrogatoire: Maudite, demande Salomon au démon femelle Bidchasb, où es-tu, et que fais-tu? — J'habite, répond-elle, parmi les hommes; je trompe les maris, et je refroidis les cœurs des femmes. — Quel est le remède? — Il faut faire dans la maison une fumée à l'aide de plumes d'oiseaux, poils de chats et ongles d'hommes, et écrire l'amulette suivante, et l'attacher à la main droite de l'homme et à la main gauche de la femme: « Dieu, je me réfugie vers toi, en quittant les seigneurs de la beauté, et en fuyant les accidens de ce monde et de l'autre. 1982 *abia scherahia*. (Ces mots ne signifient rien.)

D.

234. LE SAGE HEICAR, conte arabe, traduit de l'arabe par M. AGOUB, membre du conseil de la Société asiatique de Paris. In-8. Paris; 1824; Firmin Didot.

Ce joli conte, où respire toute la sagesse antique d'un des peuples les plus spirituels de la terre, a été traduit par M. Agoub sur deux manuscrits arabes comparés; on y remarque une grande analogie entre cette histoire du sage Heycar et plusieurs traits de la vie d'Ésope, telle qu'elle a été rapportée par Planude. L'Arabe Locman a déjà disputé ses fables au Phrygien; Heycar s'empare aujourd'hui d'une partie même de sa vie; voilà une grande question de propriété, ou plutôt d'antériorité, que nous ne prétendons pas juger. Nous louons les bons principes partout où nous les rencontrons, et le conte traduit par M. Agoub en abonde. Ce joli morceau de littérature morale a déjà été ajouté par M. Caussin aux *Mille et une Nuits* de feu Galland; de pareils morceaux ne sauraient être trop souvent reproduits, et M. Agoub,



en s'en occupant avec toutes les ressources que lui donnent et la connaissance approfondie de l'arabe, sa langue maternelle, et l'habitude du style français appliqué aux compositions poétiques ou aux grands tableaux de l'histoire ancienne et moderne, ne pouvait qu'ajouter, par un bon ouvrage de plus, à la juste réputation qu'il s'est faite par ses écrits. Nous regrettons qu'il n'ait pas voulu joindre le texte arabe à sa version française; son travail aurait eu à la fois un caractère savant et littéraire, et il aurait confirmé pleinement l'opinion de ceux qui placent à juste titre M. Agoub parmi nos orientalistes les plus instruits. On annonce de lui d'importants travaux sur la langue arabe: nous nous empresserons de les faire connaître au monde savant dès qu'ils seront publiés, et nous finirons cet article en faisant remarquer combien d'avantages divers les lettres retirent des recherches des savans qui joignent l'art d'écrire à une solide instruction; car l'art d'écrire sans instruction n'est guère qu'un instrument qui s'exerce le plus souvent dans tout le vague de l'espace, et ne frappe jamais sur la matière à laquelle il doit donner une forme; car le style donne une forme à la pensée, mais ne la créera jamais.

L. R.

235. RÉCLAMATION contre la manière dont le nom de *Motenebbi* a été écrit dans le Bull. des Sciences, sect. VII, n<sup>o</sup>. 7, p. 9. (Cette petite erreur est déjà redressée à la fin du dernier *Bulletin*.)

M. Q., qui s'appesantit trois fois en trois phrases sur ce que je dis et soutiens que *Motenebbi* est le plus grand des poètes arabes, écrit le nom de ce poète toujours *Montenebbi*, et induit par-là les lecteurs très-fort en erreur, puisque *Montenebbi* n'est ni le nom d'un poète, ni même une forme arabe. Le « carquois aux flèches d'or » de la grandeur poétique de *Motenebbi* ne souffrira jamais d'atteinte par les attaques de la lance à pointe de plomb de M. Q.

JOS. DE HAMMER.

236. DES GRAPHIDÉES. — M. Chevalier, docteur en médecine à Paris, vient de rendre superflues, par une seule découverte, toutes les recherches sur l'origine des lettres. « Ce jeune savant » a trouvé et vérifié, disent les *Annales des sciences économiques*, III, XI, la totalité des signes de l'alphabet arabe et de l'alphabet hébreu qui en dérive, ainsi que les hiéroglyphes des Égyptiens, sur des végétaux parasites européens; ce qui donne beaucoup à penser, ajoute la même feuille, aux philosophes

» et aux érudits de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, » sans compter les autres amateurs qui peuvent se procurer la » même jouissance en style pur et taille douce, » moyennant la somme modique de 48 f., rue Jacob, n<sup>o</sup>. 24 (1). C. D.

237. LEXICON GRÆCO-PROSODIACUM, auctore T. MORELL. Olim vulgatum, typis denuò mandavit D<sup>r</sup>. Edv. MALTBY, etc. 1 gr. vol. demi in-4. Pr., 3 l. 3 s. cart. Londres; 1824; Longman.

238. HOMERISCHE VORSCHULE, etc. Introduction à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée; par W. MÜLLER. 192 p., in-8. Leipzig; 1824; Brockhaus.

Élève du philologue Wolf, M. Müller annonce dans la préface qu'il est intimement persuadé de la vérité et de la solidité des opinions développées par son maître dans ses fameux *Prolégomènes* de l'Iliade, et qu'ayant médité sur le même sujet après avoir suivi les cours de Wolf, il croit devoir présenter une suite de considérations que cette matière lui a suggérées. Il avertit, en passant, le public de se mettre en garde contre les hypothèses trop hasardées que quelques savans cherchent à faire accréditer; il rappelle notamment les opinions de Payne Knight, savant anglais, mort récemment; et de Bernard Thiersch, qui n'est pas l'auteur de la Grammaire grecque publiée par M. Thiersch à Munich. M. Müller s'étonne que la nouvelle société littéraire de Londres ait couronné récemment un mémoire dans lequel on fait d'Homère le copiste de Moïse. (*Dissertation on the age of Homer, his writings and his genius.* Londres; 1823.)

Pour bien comprendre la manière dont l'Iliade et l'Odyssée ont été composées, il faut se pénétrer de l'esprit et des mœurs du peuple ionien. Ces colons grecs, amis des arts et de la poésie, avaient l'esprit vif et mobile, et s'intéressaient avec la candeur de l'enfance aux événemens. Un poète était, chez eux, le compagnon constant de tous les plaisirs. Partout où l'on se rassemblait, dans les banquets comme dans les assemblées pu-

---

(1) Il est étonnant que les Annales des sciences économiques aient pu mentionner une pareille absurdité sans la relever. M. Chevalier, dont l'ouvrage est intéressant pour la botanique qu'il enrichit de plantes nouvelles et peu observées jusqu'à présent, vu qu'elles sont presque microscopiques, aurait pu se passer de viser à un autre genre de succès en étendant ses conjectures à des matières auxquelles il est tout-à-fait étranger. (Voy. le *Bulletin des Sciences naturelles*, to. III, p. 53.)

bliques, la lyre du poète faisait partie des réjouissances. Le poète, ainsi que le ménestrel au moyen âge, exerçait un état généralement honoré, et était accueilli avec hospitalité partout où il faisait résonner sa lyre. Il ne chantait sans doute que ses inspirations particulières, qui souvent étaient des improvisations. Ces morceaux n'étaient probablement pas très-longs, car dans les usages anciens nous ne voyons jamais les chants du poète que comme des intermèdes. La guerre de Troie, qui, sous tous les rapports, était un sujet propre à la poésie, était à peine finie, que dans les villes d'Ionie la lyre accompagnait déjà les vers composés sur cet événement national. Homère se distinguait parmi eux; mais il est évident qu'avant ce poète, l'usage des chants lyriques sur les événemens publics existait, et qu'il n'a point été le premier chantre national. Le rythme de sa poésie prouve que ses vers étaient chantés et accompagnés de la lyre, peut-être aussi de la danse, du moins de mouvemens rythmiques. Il est ridicule de chercher dans les poésies homériques de savantes allégories et un sens profond : les poètes ioniens rendaient naturellement les impressions faites sur leur imagination par les actions des héros, et ne se livraient point à des combinaisons étudiées; c'est la vie publique et particulière de leur temps qu'ils nous retracent et rien de plus. Ils n'écrivaient point, ils chantaient; et leurs inspirations se transmettaient par la tradition comme chez des peuples modernes à moitié barbares. On a voulu voir un art savant dans les divers dialectes qui se trouvent dans Homère. Ce prétendu mélange des dialectes n'est point l'ouvrage du chantre : de son temps les Ioniens parlaient ainsi, et ce n'est que plus tard que la langue grecque se modifia, et que diverses provinces telles que l'Éolie, l'Ionie et la Doride conservèrent des restes de l'ancien idiome, restes qui alors furent considérés comme autant de dialectes divers. Il paraît qu'Homère a vécu au 2<sup>e</sup>. siècle après la destruction de Troie. L'éclat de son génie a fait oublier les noms des autres poètes qui chantaient comme lui les hauts-faits-des-Grecs. Mais sans doute il a chanté comme eux des chants lyriques détachés, et il n'a probablement jamais songé à composer un poème épique et encore moins à en écrire un. De là ce qu'on dit de sa cécité et de son indigence; il aura passé dans la suite pour aveugle parce qu'il n'avait rien écrit; il aura passé pour indigent parce qu'il allait d'une ville à l'autre. Après sa mort, la réputation de ses

chants alla toujours en croissant; les poètes, perdant d'ailleurs le génie inventif, chantèrent les poésies d'Homère; il y eut alors des homérides. Pour flatter la vanité des villes dans lesquelles ils chantaient, ils intercalaient dans ces vers de leur prédécesseur, des éloges de villes et de peuples. On prétend que Lycurgue fut le premier qui fit rassembler et rédiger les poésies d'Homère. Mais ce législateur qui ne fit pas écrire ses propres lois, comment se serait-il occupé à faire écrire des vers dans Sparte, ville pauvre et grossière? Solon régla l'ordre dans lequel les chantres dans les fêtes publiques devaient chanter les diverses poésies homériques, et Pisistrate les fit diviser ensuite en deux grands poèmes, l'Iliade et l'Odyssée. Aristarque les subdivisa en 24 livres d'après le nombre des lettres de l'alphabet grec. Alors se présenta une classe d'hommes, les diaskeuastes, espèce de censeurs ou de critiques qui cherchèrent à mettre de l'harmonie et de l'accord dans ces chants ainsi réunis et coordonnés; ils lièrent des parties détachées, levèrent des contradictions, supprimèrent des vers, des passages interpolés, etc. Mais ce travail ne fut pas fait avec assez d'art pour qu'on ne découvre des traces de leurs soudures; et leur jugement ne fut pas toujours assez sain pour qu'ils sussent distinguer ce qui appartenait à Homère d'avec les interpolations de ses successeurs. A l'exemple de Wolf, M. Müller signale plusieurs passages qui paraissent prouver que l'Iliade et l'Odyssée n'avaient point cette unité que ces poèmes présentent aujourd'hui, et qu'ils n'étaient dans l'origine que des chants lyriques détachés. Cependant Aristote ne les considéra que sous la forme qu'on leur avait donnée à Athènes, et célébra Homère comme poète épique. Depuis, on ne vit plus dans l'Iliade et l'Odyssée que deux poèmes épiques. Assurément il règne une sorte d'unité dans chacun de ces deux poèmes; mais c'est la même qu'on trouve, par exemple, dans les romances espagnoles sur le Cid, lorsqu'on les lit de suite. Dans l'Odyssée on pourrait enlever les 4 premiers chants et la moitié du 15<sup>e</sup>. sans nullement faire tort à la marche de l'action; c'est que le poète ne les avait jamais réunis et n'avait jamais pensé faire un grand poème. D'un autre côté l'Iliade et l'Odyssée ont des lacunes que les diaskeuastes n'ont pas été capables de cacher. Dans l'Iliade, le 1<sup>er</sup>. et le 5<sup>e</sup>. chants commencent par les mêmes récits: dans le 5<sup>e</sup>. les événemens sont racontés comme si le poète n'en avait jamais parlé. Les débuts des deux poèmes pa-

raissent avoir été ajoutés par les diaskeuastes. Suivant l'usage de l'ancien temps, les homérides faisaient précéder leurs chants d'une invocation religieuse. Ce sont là les prétendus hymnes homériques qui n'ont de commun avec le grand poète que d'avoir été chantés pour le début de ses morceaux lyriques. D-G.

239. HOMERI OPERA, curante JO. FR. BOISSONADE, 4 vol. in-16.  
Paris, MDCCCXXIII—IV. Lefèvre.

M. Boissonade continue avec succès sa jolie collection des poètes grecs. Cette édition, d'un petit format, facile à transporter, doit être précieuse à tous les amis des lettres. C'est ce que les Anglais appellent un *pocket-book*, et ce que nous aimons à nommer un *vade-mecum*. D'ailleurs elle se recommande par les meilleures qualités : le papier en est beau, les caractères nets, élégans, et le texte est d'une grande correction, comme tout ce que fait M. Boissonade. Jamais on n'a travaillé avec plus de soin et de conscience.

Qu'il me soit permis aujourd'hui de parler de l'Homère, un des derniers auteurs publiés.

M. B. nous prévient dans sa préface qu'il n'entrera point dans les discussions critiques dont se sont occupés quelques éditeurs d'Homère. Il s'élève surtout contre les partisans du digamma, et contre ceux qui veulent ressusciter les anciennes formes des lettres grecques, études qu'il traite de bagatelles aussi vaines que difficiles. Ce jugement est sévère : ne taxons pas d'inutilité les travaux des érudits, quelque frivoles qu'ils nous paraissent ; leurs recherches ont toujours un point de vue favorable. N'imitons point ce géomètre qui, après une tragédie de Racine, demandait : Qu'est-ce que cela prouve ? Si l'on se renfermait toujours dans les objets d'une utilité immédiate, à quoi serions-nous réduits ? Et d'abord où seraient les bornes de l'utile ? Une réimpression d'Homère y serait-elle comprise ? Heureusement elle est bien mieux qu'utile. Au reste je ne prétends point ici défendre la doctrine du digamma ; seulement j'observerai que des esprits très-élevés l'ont soutenue, et que sans elle il est impossible de résoudre les difficultés qu'offre la mesure des vers d'Homère. Sous ce double rapport, elle mérite qu'on ne la rejette pas trop légèrement.

Quoique M. Boissonade ait suivi en général les leçons de Wolf, il ne l'a fait qu'avec choix et discernement, et s'il a adopté avec

raison ὅ σφιν au lieu de ὅς σφιν, Il. Α', 253, παιδὸς ἐῆος, et non παιδὸς ἐῆ ος comme M. Heyne, Il. Α', 394; ἰδρεῖη au lieu de αἰδρεῖη, Il. Η', 178; ἐν πεδίῳ au lieu de ἐκ πεδίου, Il. Η' 337; ἀδροτητα au lieu de ἀνδροτήτα, Iliad., Π', 857; ἐϋσέφανος au lieu de εὐπλόκαμος, Od. Β, 120; αἰνυμένῳ au lieu de δαινυμένῳ, Od. Β, 249. Ce n'est pas avec moins de raison qu'il a rejeté κῆρας mis par Wolf, pour χεῖρας, Il. Α', 97; qu'il écrit ἀμφιγυεῖς et non Ἀμφιγυεῖς, Il. Α', 607; Κωκυτός et non Κώκυτος, Od. Κ, 514. Au dix-huitième de l'Il., bien qu'après le v. 604 il ait admis, avec M. Wolf, le vers donné dans l'édition de Venise, je crois qu'il a bien fait, au lieu d'ἐξάρχοντας, d'avoir conservé ἐξάρχοντες des anciennes éditions, en le rapportant à δαιῶ κυβησῆρε qui pouvaient bien mener les danses en chantant. Voici ce que dit Guill. Penn dans une lettre sur certains usages des peuples indigènes de l'Amérique. « Deux » personnes se tiennent debout dans le cercle formé par les danses, et dirigent le chœur en chantant. » (*Bibl. Univ.*, tom. 1, pag. 274, 1816.) Ces deux exemples sont tout-à-fait analogues. De plus, on peut dire que μολπῆς ἐξάρχοντες est là pour παιδιᾶς ἐξ., comme l'explique très-bien M. B. dans une note sur le 6<sup>e</sup>. de l'Odyssée, vers 101.

Le nouvel éditeur a cru devoir adopter, et avec raison, les quatre vers du neuvième de l'Iliade, conservés par Plutarque (apr. le v. 457). Mais comme ils intervertissent l'ordre des numéros, et que les autres éditeurs, excepté M. Wolf, ne les comprennent pas dans la suite numérique des vers de ce chant; peut-être eût-il été besoin d'une note en cet endroit, comme il y en a une au onzième de l'Il., pour le vers qui suit le 542<sup>e</sup>. Par la même raison, j'aurais désiré que M. B. expliquât pourquoi, sur la seule autorité de Barnès, il admet le vers qui suit le 147<sup>e</sup>. du premier de l'Odyssée. Barnès est une autorité un peu légère; il recevait facilement des vers suspects; souvent même il en proposait de sa façon. (Cf. not. in Il. N. 658.)

Maintenant qu'il me soit permis de demander à celui que je m'honorerais de nommer mon maître, si au lieu de suivre la leçon de Wolf, ῥῶϊ δὲ ἔνδον, Il. Α 766 vel 767, il n'eût pas mieux valu retenir celle des anciennes éditions ῥῶϊ δὲ τ' ἔνδον; il y a bien assez d'hiatus dans Homère. N'aurait-il pas bien fait aussi de suivre la conjecture de Barnès, τίπτε θέτις τανύπεπλος au lieu d'écrire τίπτε θέτι τα., Il. Σ, 385. La première leçon me paraît meilleure, soit pour la mesure du vers, soit pour éviter la tautologie.

M. Boiss., avec la plupart des éditeurs, écrit ainsi le v. 408 du neuv<sup>e</sup>. de l'Od.

ὦ φίλοι, Οὔτις με κτείνει δόλω, οὐδὲ βίῳφιν.

Je crois qu'il faudrait séparer la négation de la particule (οὐ δὲ), puisque Οὔτις est vraiment un nom propre. Si on les joint (οὐδὲ) il faut écrire οὔτις, mais alors le sens est différent; il ne se rapporte plus à l'explication naturelle que donne Eustathe, ὁ Οὔτις με κτείνει μετὰ δόλου οὐ μὴν ἐν ἰσχυρί (p. 1634, l. 43), et plus loin l. 54, δόλω μέντοι κτείνει με καὶ οὐ βίῳ. Dans un autre passage, cette séparation de la négation et de la particule a fourni une leçon fort heureuse à M. Boissonade. (Cf. Il. O, 248, et not.)

Au onz<sup>e</sup>. de l'Il. je crois, malgré Longin, qu'il faut commencer le discours d'Hector au v. 347, et non au v. 348. La leçon qu'a suivie M. Boissonade peut être plus poétique, mais bien certainement elle est moins homérique. Homère a des formes qui lui sont particulières; telle est celle de faire précéder tous les discours d'un vers par lequel il annonce que son héros va parler; et dans une foule d'occasions, c'est ce même vers 346 qui précède immédiatement les discours d'Hector (1).

J'aurais désiré que M. Boissonade se fût affranchi de l'usage des majuscules au commencement de chaque vers. Ce n'est pas sans quelque inconvénient. Ainsi au vers 5 du treiz<sup>e</sup>. de l'Il. on pourrait croire que *Glactophages* est un nom de peuple. Mais en admettant les majuscules, pourquoi ne pas marquer les esprits et les accens à côté de la lettre? L'éditeur en a senti la nécessité pour le mot Οὔτις déjà cité, et toutes les fois que ce mot se rencontre (Cf. Od. I, 366, 369). Il regrette aussi de n'avoir pu accentuer ὦς au lieu d'ὠς, au commencement du v. 292, quinz<sup>e</sup>. de l'Il., où on lit simplement Ως. (Cf. not. in h. v.)

Des observations aussi minutieuses prouvent, mieux que des éloges, le cas qu'on doit faire de ce nouveau travail. Les notes jointes au texte n'ont que le défaut d'être trop peu nombreuses. Elles sont pleines de goût et de sens. L'étymologie de *παρθενοπίπης* m'a paru fort ingénieuse (N in Il. A' 385.) C'est ce que nos anciens conteurs auraient appelé *un grand pipeur de dames*. Ces notes ont en outre l'avantage de donner plusieurs explications grammaticales de Planude inconnues jusqu'ici.

(1) Cf. Il. ζ' 100. θ' 172. λ' 285. ο' 424. 485. ρ' 183.

Je me félicite de ce que mes études m'ont mis dans le cas d'apprécier cette nouvelle édition, et je m'applaudis de pouvoir rendre un témoignage public de mon estime à l'un de nos premiers philologues ; à un homme aussi distingué par la délicatesse de son esprit que par l'étendue de ses connaissances.

DUGAS MONTBEL.

240. THOMÆ RUDDIMANNI INSTITUTIONES GRAMMATICÆ LATINÆ, CURANTE G. STALLBAUM. 2 vol. in-8. Leipzig; 1823.

Ruddimann a publié son ouvrage substantiel sur la grammaire latine, en Angleterre, il y a un siècle. Cet ouvrage est devenu rare, et, quoique diverses parties de la grammaire aient été mieux envisagées et mieux traitées depuis Ruddimann, l'ensemble de ses recherches a paru à l'éditeur allemand digne d'être reproduit : pour l'améliorer, M. Stallbaum y a ajouté des notes et des développemens ; il a indiqué les auteurs qui ont contribué à éclaircir des points laissés un peu dans le vague par Ruddimann. Ce qui donne encore à cette édition allemande, un avantage sur l'édition originale anglaise, ce sont les chapitres de l'orthographe et de la prosodie, qui manquent dans la première édition, et que Stallbaum a tirés du supplément de la petite grammaire latine de Ruddimann (*Grammaticæ latinæ institutiones*), dont la 15<sup>e</sup>. édition a paru à Édimbourg en 1804. D.

241. POETÆ SCENICI LATINORUM, collatis codd. Berolinensibus, Florentino, Friburgensi, Gothano, Guelferbytanis, Helmstadiensibus, Monacensi, Palatino, Parisio, Ultrajectino aliisque spectatæ fidei libris; recensuit FRED. HENRIC. BOTHE. Vol. 1 et 2, Plautus; vol. 3, Seneca; vol. 4, Terentius; vol. 5, pars prior, quæ continet fragmenta tragicorum. In-8. Halberstadii; 1823.

Comme on le voit, le titre du livre est à lui seul une préface et une table de matières. On y apprend, dès l'abord, de quels manuscrits s'est servi M. Bothe pour la révision du texte ; et certes ils sont assez nombreux, assez connus, pour offrir des garanties, surtout avec les lumières d'un philologue aussi distingué. Il ne reste plus, pour terminer l'entreprise, qu'à publier la seconde partie du 5<sup>e</sup>. volume : elle ne se fera pas attendre long-temps. M. Bothe, qui déjà s'était exercé sur plusieurs des auteurs qui composent sa collection, s'est appliqué principalement à bien traiter des fragmens négligés depuis plus de deux siècles par ses devanciers. Le second mérite de son édition est d'avoir appro-



fondi les questions relatives à la mesure des vers. Dans un *con-spectus metrorum dramaticorum* placé à la tête du volume, l'auteur, qui se flatte d'avoir le premier restitué à leur véritable état les vers employés sur la scène, compte jusqu'à 58 espèces de mesures *asynatletiques*, dont il espère démontrer l'authenticité aux connaisseurs, en laissant le doute subsister dans l'esprit des *de-mi-savans*.... Uniquement occupé à ressaisir les leçons qui doivent entrer dans le texte, M. Bothe ne s'est laissé effrayer par l'autorité d'aucun nom. On en peut juger par l'épigraphe qu'il a mise sur le titre de son Térence :

Bentlejus amicus , magis amica veritas.

On trouve dans les *addenda* ce que l'édition d'Avellini renferme d'essentiel pour les *Captivi* de Plaute, et de plus un extrait du Sénèque de Torkill, Baden. P. DE GOLBÉRY.

242. ANALYSE DES ORIGINES GAULOISES DE LATOUR-D'Auvergne, suivie d'un tableau comparé de la civilisation ; par M. A. M. DE LAVILLEMENEUC. In-8. Paris; 1824; Trouvé.

Cette brochure de 76 p. se compose de plusieurs morceaux ayant entre eux plus ou moins d'analogie ; on y trouve, 1<sup>o</sup>. une Notice sur la vie de Latour-d'Auvergne, né le 23 novembre 1743, à Carhaix en Bretagne, et qui mourut le 27 juin 1800, à la bataille de Neubourg ; 2<sup>o</sup>. l'Analyse de ses *Origines gauloises*, volume in-8., publié en 1801 et dont le but est d'indiquer les rapports existans entre les Bretons armoricains et les anciens Gaulois, et d'établir l'identité de la langue de ces deux peuples. Bien des essais ayant ce même but ont précédé ou suivi ceux du *premier grenadier français* ; mais les mêmes incertitudes existent encore sur ce sujet curieux, et nous le dirons hardiment, par la faute de ceux qui l'ont traité, et qui, voulant absolument parvenir à la fin qu'ils se proposaient, se sont livrés à toutes les conjectures, à toutes les séductions des étymologies, à toutes les suppositions, sans renfermer leur sujet dans ses justes limites qui l'auraient au moins autant recommandé, que toutes ces suppositions extra-rationnelles l'ont justement décrié. Il y a sans doute quelques faits positifs à recueillir, à combiner même ; mais il y a loin de là à un système complet et à sa démonstration. Il faut chercher encore, et c'est là le parti le plus sage, le seul philosophique, pour parler le langage vulgaire. M. de Lavillemeneuc a

réuni succinctement dans son Analyse, les principales idées de son compatriote, dont la mémoire n'est pas moins honorable quoique ses étymologies soient sujettes à contestation; son courage éprouvé et ses nobles sentimens, ne le seront jamais. Vient ensuite le tableau de la civilisation, morceau original, et dans lequel l'auteur expose ses vues sur les diverses révolutions éprouvées par les états anciens et modernes. Il cherche à distinguer ce que les unes ont eu de légitime, et les autres de coupable: il place parmi les premières, les efforts persévérans des Grecs pour soustraire leur antique patrie aux usurpations du croissant; il invoque pour tous les peuples l'appui des vertus publiques et privées, dirigées par une religion de paix et de tolérance, et par une instruction à la fois morale et littéraire. Ce sont les vœux d'un bon citoyen et d'un ami sincère de sa patrie. C. F.

243. SUR QUELQUES DIFFICULTÉS (POUR LES FRANÇAIS) DANS L'ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES; par M. DE LA PASTURE. (*Journal de la Société d'Évreux*, n<sup>o</sup>. 1, p. 57.)

L'auteur de ce curieux mémoire aurait dû l'intituler, *Sur quelques difficultés dans la prononciation des langues étrangères*, car il s'agit en effet, et spécialement, de la prononciation et non de l'étude grammaticale de ces langues. On sait qu'à ce dernier égard les Français y réussissent aussi bien que tout autre peuple. Quant à la prononciation, il peut, jusqu'à un certain point, y avoir pour eux plus de difficultés que pour certaines autres nations: cela dépend absolument de l'alphabet de chaque peuple; celui dont l'alphabet aura le plus grand nombre de sons, sera mieux préparé de bonne heure à reproduire les inflexions ou aspirations analogues qui se trouveront dans une langue étrangère. L'alphabet des Français étant un des plus bornés, ils doivent aussi rencontrer plus de sons nouveaux et difficiles dans les alphabets étrangers: nous en restons d'accord avec l'auteur du mémoire, sans que ce soit là une raison, comme il le pense, de déclarer que la nature nous a donné moins de dispositions pour apprendre à parler les langues étrangères, qu'à d'autres peuples: les exemples contraires se rencontrent tous les jours en grand nombre; nos oreilles valent bien celles des autres; il suffit d'un exercice pour le gosier, car lorsque l'oreille a saisi exactement le son, le gosier réussit très-bien à le reproduire. Voilà pour les sons et les voix qui sont propres aux langues étrangères, et qui ne

font point partie de l'alphabet français. Quant aux sons communs à toutes ces langues, l'auteur du mémoire se récrie contre l'usage qui gâte la prononciation de quelques-uns en France ; pour le *r*, par exemple, qui est *grasseyé* à Paris, et que les étrangers qui ont la même lettre avec le son naturel, ne reconnaissent plus quand elle est ensevelie dans ce grasseyement. Mais une exception ne fait pas règle ; quelques personnes grasseyent, mais celles qui se piquent de bien parler, de bien lire, se gardent de ce travestissement : il n'y a donc pas là de difficulté, et il ne faut que plaindre ceux qui se l'imposent bénévolement. Les autres exemples cités par l'auteur du mémoire, le *th* anglais, le *j*, le *g*, le *x*, le *b* et le *v* des Espagnols, rentrent dans ce que nous avons dit de la différence des alphabets ; l'usage et l'étude y suppléent.

Il est un point plus grave que l'auteur a abordé très-franchement, c'est la prononciation générale des langues étrangères, d'après les règles de leur *accent propre* ; il pense que c'est là une difficulté insoluble pour nous, parce que, dit-il, la langue française *n'a ni longues ni brèves*. C'est là une vieille tradition d'école contre laquelle se sont fortement élevés de savans littérateurs, et que l'expérience journalière détruit sans restriction, du moins parmi les personnes qui savent parler. L'auteur prononce-t-il de même, par exemple, *mange* et *mangé* ? Il n'y a cependant pas une bien grande différence dans l'orthographe de ces deux mots ; dans la prononciation elle est très-sensible, et cette différence réside dans l'*accent* même, qui fait la première syllabe *longue* dans le premier mot, et *presque brève* dans le second. Tout ce que l'on pourrait dire, c'est que les longues du français sont moins longues que celles de l'italien ; mais elles sont longues, et dès lors il y a des brèves. J'en appelle aux musiciens qui, si souvent, *tourmentent* les poètes pour qu'ils respectent un peu mieux cette loi de notre langue ; j'en appelle au public, qui crie quelquefois contre ces appuis malencontreux d'une note sur une syllabe muette, parce que le poète n'a pas suivi les préceptes du *rhythme* de la langue. Et, quoi qu'en dise l'auteur à l'égard de Voltaire et de Racine, sans doute ils ont fait de bien beaux vers, mais ils en ont fait aussi qui manquent de *rhythme*, qui ne souffriraient pas la plus simple notation ; et les plus beaux, les plus harmonieux, sont précisément ceux où ces défauts ne se rencontrent pas. Il y a donc des longues et des brèves dans la langue française, peut-être plus délicates que celles de l'italien, de l'espagnol, etc. ; mais

les hommes instruits et doués d'une oreille sensible ne s'y laissent pas tromper; ils ne grasseyent pas, et ne prononcent pas une brève quand l'orthographe et l'usage exigent une longue. Il en est de même du latin; et si l'auteur n'a entendu que des latinistes qui ne savaient pas lire cette langue, cela ne prouve rien, et, encore une fois, une exception ne fait pas règle. Ceux qui savent le latin le lisent selon son rythme, et il n'y a pas une oreille exercée qui, par exemple, lisant Virgile écrit à pleines lignes, ne taille les vers sans hésiter. Je prends mes raisons dans les habitudes des littérateurs vraiment instruits; les autres ne prouvent pas grand-chose; mais les opinions de l'auteur du mémoire n'en sont pas moins d'utiles avertissemens pour ceux qui s'adonnent à l'étude des langues: il ne serait pas même sans quelque importance qu'ils fussent quelquefois médités par les instituteurs, afin de prévenir les prononciations vicieuses du français, et surtout du latin, qui se glissent parfois dans l'enseignement. Je voudrais au moins un arrêté de S. Exc. le ministre de l'instruction publique, qui défendit d'enseigner à grasseyer: le moindre inconvénient qui en résulte, c'est de confondre dans la prononciation, les syllabes écrites avec un *r* et celles qui le sont avec deux; je ne crois pas que cela soit fort utile, si ce n'est aux poètes qui riment ainsi plus commodément, grâce à une mauvaise habitude. C. F.

244. MÉMOIRE SUR LE DIALECTE ALLEMAND EN usage dans la ci-devant Alsace; par M. J.-J. GOEPP. (*Mém. de la Soc. des Sc., Agr. et Arts de Strasbourg*, t. 2, p. 207.)

Une circulaire ministérielle de l'an 1806, demandant des renseignemens sur les dialectes et patois des départemens, a provoqué ces recherches pour lesquelles la Société de Strasbourg avait nommé une commission dont M. Gœpp faisait partie. L'auteur commence par l'histoire du dialecte allemand de l'Alsace, qui est, à peu de chose près, l'ancien dialecte de la Souabe, sur lequel le dialecte saxon a fini par l'emporter dans la littérature allemande. M. Gœpp signale quelques différences entre le saxon et l'allemand alsacien, par ex. l'article *a* au lieu du saxon *ein* (comme en anglais), la suppression de lettres et de syllabes: *i hã* pour *ich habe*; des mots qui ont disparu de l'allemand, mais qu'on retrouve dans l'anglais, ou d'autres langues, tels que *atta* père, que l'on reconnaît dans l'*atta unsar* notre père, de la traduction mésothique de l'oraison dominicale, par Ulphilas. Outre les

poésies de quelques troubadours ou *minnesænger*, et la version paraphrasée des Évangiles, par Ottfried de Wissembourg, on possède dans le dialecte souaboï ou alsacien la Chronique de la ville de Strasbourg, par Kœnigshoven, chanoine de Strasbourg; les Sermons du dominicain Tauler, et de Geiler, prédicateur à la cathédrale de Strasbourg; les Poésies de Sébastien Brand, auteur du poème satirique traduit en français sous le titre de *la Grande nef des fols du monde*; les poésies du moine facétieux Murner, et celles du médecin strasbourgeois Fischard, traducteur de Rabelais. M. Gœpp ne fait point mention de Godefroy de Strasbourg, auteur du poème de Tristan, et d'autres œuvres dont on a publié récemment le recueil à Breslau. Dans les temps modernes, on n'a rien publié en dialecte alsacien, si ce n'est quelques poésies fugitives et quelques brochures de circonstance. Dans les églises et les écoles on se sert de l'allemand saxon. En 1816 on a publié à Strasbourg une comédie en cinq actes et en vers, intitulée: *Der Pfingstmontag* (le Lundi de la Pentecôte), où l'on a fait usage tour à tour des dialectes de Strasbourg et de Colmar, du patois des paysans à quelques lieues de Strasbourg et du haut allemand, et on y a joint un vocabulaire pour l'explication des mots de ces dialectes (1). D.

245. WALKER'S CRITICAL PRONOUNCING DICTIONARY. Dictionnaire critique de prononciation et d'exposition de la langue anglaise, abrégé pour l'usage des écoles. Édit. stéréot.; Boston.

246. DICCIONARIO DE LAS LENGUAS ESPAÑOLA Y ALEMANA. Dictionnaire des langues espagnole et allemande; par le baron SECKENDORFF. 2 vol. in-8. Hambourg et Nuremberg; 1823-24.

Dans la préface l'auteur signale les défauts de plusieurs dictionnaires, loue celui de M. Nuñez de Taboada, et annonce que le sien sera plus considérable, puisqu'il renfermera environ 80 mille termes, tandis que celui de M. Nuñez n'en a que 60 mille. M. Seckendorf fait connaître ensuite le plan qu'il a suivi. En un point, il s'est pourtant conformé à la vieille routine; c'est

---

(1) Récemment M. E. Stœber a publié *Daniel, oder der Strasburger auf der Probe*, Daniel ou le Strasbourgeois à l'épreuve, comédie en 2 actes mêlés de chants. Strasbourg; 1823. In-8. Les interlocuteurs y parlent 4 dialectes différens, 1°. prussien, 2°. lorrain - allemand, 3°. souaboï-allemand, 4°. alsacien du Bas-Rhin. C. M. P.

en donnant comme autant de significations différentes, les diverses applications d'un seul mot. Par exemple, après avoir dit que *madre* signifie mère, il cite plusieurs expressions où, selon lui, le mot *madre* a des acceptions diverses, telles que *la codicia es madre de hipocrisias*, *la historia es madre de sabiduria*, etc.; citations tout-à-fait inutiles, puisque *madre*, dans une dizaine d'exemples cités par l'auteur, ne signifie toujours que mère. Il en est de même d'une foule d'autres mots dont l'auteur accumule inutilement ce qu'il appelle les diverses significations. Parmi les noms propres, il y en a également plusieurs qu'il était inutile d'insérer, puisqu'ils sont les mêmes en espagnol que dans d'autres langues, par exemple, Bagnols, Madian, etc. Du reste, ce dictionnaire est fait avec soin, et annonce beaucoup de recherches.

D-g.

---

 MYTHOLOGIE.

247. DER EGGESTERSTEIN IM FÜRSTENTHUM LIPPE; etc. Traité ou Mémoire sur l'*Eggesterstein*, masse de rochers qui se trouve dans la principauté de Lippe; par CLOSTERMEYER, conseiller des archives. Lemgo; 1824; in-8.

Le nom vulgaire de ces roches est ici changé, d'après les idées de l'auteur : on les appelle communément *Externstein*; et sous prétexte que, dans le dialecte local, on dit *ækster*, au lieu de *aelster*, qui signifie une pie, on a prétendu interpréter ce nom par rochers de la Pie. Cependant M. Clostermeyer a mis en avant une étymologie plus plausible. *Egge* est une dénomination qui s'applique à plusieurs chaînes de montagnes, et notamment à celle qui avoisine cette série de roches de grès. Ces roches présentent ici le phénomène singulier, qu'au milieu d'une plaine qui n'offre d'ailleurs que de légères ondulations de terrain, s'élèvent brusquement cinq groupes distincts, dont le plus haut a 125 pieds. Jusqu'ici on pourrait croire que l'ouvrage de M. Clostermeyer appartient à l'histoire naturelle : cependant sa dissertation est toute entière à l'antiquité. De nombreuses traditions ont entouré l'*Externstein* de leur incertitude; il s'applique à les dissiper. Tout récemment, un jeune voyageur imprimait que les Germains avaient, dans une grotte de ce lieu, établi le principal siège du culte du soleil et de la lune, et son plus grand argument était que la grotte taillée dans le roc, avait

une ouverture à l'orient. D'autres ont voulu que ce fût là le siège d'une divinité appelée Easter, dont le nom serait resté à la roche. Ce n'est pas tout : s'il en faut croire les rêveries de quelques esprits, que la malveillance trouve toujours accessibles, les soldats romains pris lors de la défaite de Varus, y furent renfermés; Drusus y faillit périr de soif avec son armée : de plus ce fut la tour, la *turris Velledæ*, dont parle Tacite; les Saxons y mirent des moulins; enfin Charlemagne en chassa le paganisme. M. Clostermeyer montre que tout cela est dénué de preuves et même de vraisemblance. Et quant à la *turris Velledæ*, nous disons que le texte réfute lui-même l'idée que ce puisse être un rocher; à moins qu'au lieu des mots *ipsa edita in turre* que donne la leçon vulgaire, on ne se déclare pour celle de l'édition de Rome, *ipsa adyta intrare*; mais comme dans ce cas il n'y aurait plus de tour du tout, on pourrait encore moins dire que l' Eggerstein fut la *turris Velledæ*. Cette leçon est mise en avant par Rodolphe sur la foi de manuscrits, et ne doit pas être légèrement condamnée. Dans tous les cas on retomberait toujours dans une simple hypothèse. M. Clostermeyer en vient ensuite à l'histoire de l'*Externstein*. D'après une charte de 1093, il fut acheté pour le convent d'Abdinghof, et c'est à cette époque que remontent, sans doute, les sculptures qu'on y voit. Il y a entre autres une descente de croix; les personnages sont de grandeur naturelle, mais les figures pèchent contre les proportions. Elles ont d'ailleurs beaucoup souffert de l'intempérie des saisons. Ce qui détermine l'auteur à penser que ces ouvrages sont antérieurs au 13<sup>e</sup>. siècle, c'est que les voûtes et les arceaux sont à plein-cintre, et qu'on n'y remarque aucune trace du style pointu. Le dernier chapitre est consacré à faire connaître les dessins et les gravures que l'on a déjà exécutées d'après ce monument de la nature.

P. DE GOLBÉRY.

248. LE PHÉNIX, OU L'OISEAU DU SOLEIL; par Antoine MÉTRAL.

In-12. Paris 1824; Baudouin frères.

Cet ouvrage, de l'un de nos plus zélés collaborateurs, est le fruit de beaucoup de recherches sur un sujet qui a souvent occupé les érudits et les astronomes. Rien n'est plus connu dans l'antiquité que le phénix; à cet oiseau, que tout semble n'annoncer que comme un symbole, se rattachent beaucoup d'idées mythologiques et historiques. M. Métral a tâché de le définir

d'après les innombrables aperçus que les écrivains anciens lui ont fourni, et il a cru pouvoir conclure de la naissance, de l'origine, de la vie, de l'instinct, des mœurs, de la forme, et de la mort de cet oiseau mystérieux, qu'il fut, de fait, un symbole de l'Égypte même. Il divise son sujet en dix chapitres, et il montre successivement au lecteur l'instinct admirable du phénix, sa nourriture singulière, la longue durée de sa vie, tout ce qu'il y a de touchant dans sa mort, sa renaissance sans le concours de l'amour, son enfance remplie de prodiges, son apparition en Égypte dans le temple du soleil, son influence sur le bonheur des empires par son arrivée, son pieux retour dans le pays habité par ses aïeux, car l'antiquité l'a considéré sous tous ces rapports, historiens, poètes et philosophes. « Le phénix, dit M. Métral, en terminant, vient se confondre avec l'Égypte dans son apparition; même temple, même sanctuaire, même autel, même culte, même vénération pour le soleil; ses chants sont une musique sacrée; la flamme odoriférante du bûcher de son père, c'est la flamme de l'encens, le feu des sacrifices; ainsi, climat, inondation, caractère, mœurs, vertus, éducation, antiquité, astronomie, architecture, singularité, funérailles, chants, religion, immortalité, tout est semblable; et tant de grandeurs ont été accommodées à la vie d'un oiseau. » Ces rapprochemens qui abondent dans l'ouvrage de M. Métral, lui donnent un véritable intérêt historique; ce ne sont point des dissertations, mais réellement l'*Histoire littéraire du Phénix*, décrite par un littérateur avantageusement connu par d'autres productions qui ont obtenu le suffrage public, et celle-ci a les mêmes droits à la même faveur. C. F.

---

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

249. VOYAGE A MÉROE, au fleuve Blanc, au delà de Fazoql dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah et dans cinq autres oasis, fait dans les années 1819 à 1822, par Fréd. CAILLIAUD; ouvrage publié par l'auteur, rédigé par le même et par M. JOMARD, membre de l'institut. Liv. VIII à XIV, inclusivement. (*Voy. le Bulletin d'avril, n<sup>o</sup>. 256.*)

Cette importante entreprise est parvenue à la moitié de ses livraisons, grâce au zèle soutenu de l'auteur fort empressé de faire



jouir le monde savant du fruit de ses courageuses explorations dans une terre jusqu'à lui inconnue, et couverte des restes de la grandeur égyptienne. En suivant pas à pas le voyageur, nous rappellerons les principaux monumens qu'il a reconnus, mesurés et dessinés, et, d'après le plan tracé par nos précédentes analyses, nous indiquerons quelques-uns des principaux faits historiques dont ces monumens offrent le témoignage. L'auteur ne s'est pas proposé ce but ; il se borne à décrire et à figurer ce qu'il a vu ; mais notre devoir est de faire pressentir toute l'importance des matériaux qu'il a si heureusement recueillis.

Les nouvelles livraisons présentent le plan des ruines, la vue et quelques détails des monumens qui existent encore à Naga près du Nil, à El-Meçaouráh, Assour, Nonri, au Mont-Barkal, dans l'île d'Argo, à Ayn Solimah et Kirman, à Tombos, Sescé, Soleb et ses environs, Semné, Absyr, et dans deux oasis. Les ruines de Naga sont celles d'un typhonium, de plusieurs autres temples, et le sol est couvert de monticules de briques cuites. Un grand temple se fait remarquer à l'Est, et les bas-reliefs de sa façade, outre plusieurs frises symboliques ou religieuses, portent pour scènes principales, un roi et une reine, la tête ornée des emblèmes d'Ammon, et accueillis l'un et l'autre par ce grand dieu à tête humaine d'un côté, et à tête de belier de l'autre. Ces scènes sont sur les montans de la porte, et sur son couronnement on voit le même dieu sous ces deux formes, recevant les hommages et les offrandes du roi et de la reine, suivis d'une jeune fille qui peut être l'héritière de la couronne. Les cartouches n'ayant point été copiés, on regrette de ne pouvoir dire le nom de ce roi qui fit construire ce temple dont on connaîtrait ainsi l'époque. A El-Meçaourah, de nombreuses colonnes sont restées debout au milieu de constructions considérables, et c'est toujours le style égyptien sans mélange, qu'on y trouve. Assour, sur la rive droite du Nil, conserve encore un temple, et dans son voisinage, de nombreuses pyramides. Elles offrent en général des proportions différentes de celles de Memphis ; la hauteur est plus considérable en proportion de la base ; les arêtes sont garnies d'une bordure ; quelquefois une petite chapelle taillée sur le massif de la pyramide se montre aux trois quarts de la hauteur ; enfin quelques-uns sont précédées d'un pylône ornée de sculpture, ou d'un sanctuaire, disposition sans exemple dans les pyramides de l'Égypte. Ces sculptures sont aussi en l'honneur

d'un roi et d'une reine, dont on n'a pas transcrit les noms, et ici l'histoire a encore une lacune à remarquer; le costume diffère de celui des souverains représentés sur les monumens égyptiens, par plusieurs singularités : la tunique du roi, serrée au-dessus des hanches par une ceinture, est très-riche d'ornemens; la robe de la reine est d'une ampleur considérable; les deux souverains poussent devant eux un groupe d'ennemis attachés à une corde, ou les menacent d'une hache d'armes. C'est le symbole d'une victoire : les noms du roi nous en apprendraient davantage. Nouri, qui est l'ensemble de plusieurs villages, est situé sur la rive gauche du Nil, presque en face du Mont-Barkal, province de Chayqyah. Un grand nombre de pyramides sont du côté du midi; leur forme est pareille à celles d'Assour. C'est là que commence la région des pluies en Nubie. De l'autre côté du fleuve, sur la rive droite, est le Mont-Barkal, où de magnifiques ruines offrent à la fois des pyramides, des temples et des constructions en tout genre. On y reconnaît l'emplacement d'une ancienne ville adossée au Mont-Barkal qui s'élève de 64 mètres au-dessus du niveau du sol, et qui est percé de plusieurs hypogées. Les pyramides ont aussi un sanctuaire, et la pl. 54 représente un des bas-reliefs tirés d'un de ces sanctuaires : c'est encore un roi assis ayant derrière lui une déesse et un dieu, et recevant les offrandes de fruits, de fleurs et de divers animaux domestiques que lui présente un jeune homme, et que préparent d'autres personnages de costumes variés. On ne voit aucune inscription sur la copie de ce bas-relief. Quatre autres, figurés sur la pl. 55, offrent des scènes analogues, encore sans inscriptions, si ce n'est deux d'entre eux, où deux figures ont sur leur tête des cartels, chacun portant une inscription dont le dessin ni l'explication des planches n'indique la langue ni les caractères; on promet de les donner plus tard. Il faut donc les attendre, et jusque-là se contenter de cette indication incomplète. On n'a point les mêmes regrets à exercer à l'égard d'un bas-relief du pylone d'un édifice situé à l'ouest du grand temple; un roi, dans le mouvement le plus expressif, frappe de sa hache d'armes un groupe de prisonniers dont il a ramassé les cheveux dans ses mains. Cette scène se retrouve sur les monumens de Thèbes. C'est donc une représentation plutôt symbolique et commémorative, qu'historique : une longue inscription hiéroglyphique l'accompagne.

Un autre bas-relief (pl. 54), gravé sur un autel du grand tem-

ple , se rapporte à ce même roi dont le nom , tracé sur d'autres monumens de la même contrée , a été rapporté dans notre dernier article , comme se lisant *Nahalak* ; il a été dit alors que ce nom ne se trouvait dans aucune liste de rois d'Égypte , et cette circonstance ouvrait un vaste champ aux conjectures ; mais des copies plus fidèles du cartouche de ce roi , y font lire sans difficultés les lettres *THRK* , qui donnent le mot *Tahrak* , c'est le *Taracus* des listes de Manéthon , et le premier roi de la dynastie éthiopienne qui envahit l'Égypte et forma la 25<sup>e</sup>. dynastie du canon chronologique de Manéthon. Ce roi éthiopien , régnant sur l'Égypte , s'appliqua donc à élever dans sa propre patrie de grands monumens qui constatent de plus en plus , entre l'Égypte et l'Éthiopie , cette communauté de religion , de langue et d'écriture , que d'autres faits avaient déjà démontrée. Ainsi ce grand temple du Mont-Barkal , remonte au règne de ce *Taracus* , au 8<sup>e</sup>. siècle avant l'ère chrétienne. Il en est de même du *Typhonium* du même lieu ; la décoration du sanctuaire porte aussi le cartouche du roi *Taracus* : il y est représenté absolument en costume égyptien , faisant des offrandes aux dieux *Ammon* , *Phtha* , etc. , caractérisés par les mêmes attributs que sur les monumens de Thèbes. Le plan du temple et l'architecture sont encore les mêmes qu'en Égypte.

Plus au midi que le Mont-Barkal , sont d'autres belles ruines égyptiennes : dans l'île d'Argo , est un magnifique colosse renversé , statue d'un roi , d'environ 20 pieds de long , entièrement terminée , mais brisée en deux morceaux , et portant encore les traces profondes d'un trou carré vers le milieu de sa cassure , destiné à recevoir un boulon de bronze pour la rajuster ; à Tom-bos , un autre grand colosse en granit est aussi à terre dans la montagne d'où il a été tiré ; à Sescé , quatre colonnes de style égyptien pur , sont encore de bout. Soleb et les environs abondent en ruines magnifiques ; des groupes de hautes colonnes , des portions de mur , des débris de sphinx , sont debout sur un sol couvert d'immenses débris ; des sujets historiques ornent de même les murailles ; des inscriptions hiéroglyphiques instruiront le lecteur attentif de leur véritable objet , et le cartouche d'*Amenophis II* , huitième roi de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie égyptienne , lui fait connaître que ces monumens furent l'ouvrage de ce roi , et qu'ils appartiennent au 17<sup>e</sup>. siècle antérieur à l'ère chrétienne. On doit remarquer parmi les sculptures du temple , ces pan-

neaux où sont figurés séparément trois peuples différens, les bras liés derrière le dos; ce sont les ennemis de l'Égypte, dont la destruction est si souvent figurée sur les monumens des Pharaons de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie; leur chef, l'Amosis de Manéthon, délivra l'Égypte de ces oppresseurs; la pl. XIV, vol. II, représente trois de ces panneaux, et chacun des vaincus a une physionomie différente, porte un nom différent, et l'un d'eux a tous les caractères de la race nègre. Voilà, pour l'histoire, des documens nouveaux et précieux. Un autre temple, situé à Semné, sur la rive gauche du Nil, est encore l'ouvrage d'un autre roi de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie, de Thoutmosis III, dont le nom est plusieurs fois répété dans la décoration extérieure de ce monument; Ce Thoutmosis III régna vers 1700, et pour un motif qui nous est inconnu, ce même roi a fait rappeler dans l'inscription hiéroglyphique, celui de son 10<sup>e</sup>. prédécesseur, qui fut le 4<sup>e</sup>. roi antérieur au chef de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie; il fit donc partie de la XVII<sup>e</sup>., considérée comme contemporaine de l'occupation de la Basse-Égypte par les Pasteurs; c'est la table d'Abydos qui lui donne ce rang. Le bas-relief publié par M. Cailliaud est donc doublement intéressant pour l'histoire. Nous ferons remarquer que le roi Thoutmosis III porte, dans ses bas-reliefs, un casque orné de petits disques qui en occupent symétriquement toute la surface, pareil à celui d'une statue de Sésostris du Musée de Turin, et dont la couleur verte annonce que la matière était de bronze. Enfin, et comme si l'Égypte et l'Éthiopie étaient ensemble les archives monumentales de l'histoire entière, on voit à Absis et dans les oâsis, de grands débris de constructions romaines et d'édifices chrétiens: un arc de triomphe est presque entier encore à El-Karz; quelle variété d'études ne fournira donc pas le voyage d'un seul homme? Il est vrai qu'il moissonnait le premier un champ encore vierge: honneur à sa persévérance, à son dévouement. La France doit s'enorgueillir de pouvoir faire un tel présent à l'Europe savante; depuis l'expédition d'Égypte, elle n'avait pas vu arriver tant de matériaux à la fois. On comprendra donc sans peine le succès de l'ouvrage de M. Cailliaud, et tous les titres qui le recommandent aux hommes de science et aux hommes de goût. Nous poursuivrons avec la même exactitude l'analyse des livraisons suivantes, qui ne se feront pas attendre, heureux d'avoir souvent à revenir sur un aussi intéressant sujet.

250. REMARQUES SUR LES HIÉROGLYPHES NUMÉRIQUES d'une momie du Musée de Turin (du temps d'Adrien). (Voyez la Notice de M. Champollion-Figeac, *Bulletin des Sciences*, cahier n<sup>o</sup>. 9, p. 177.)

On ne se propose point ici d'examiner les noms des personnages mentionnés dans l'inscription hiéroglyphique de la momie curieuse de Turin. Les élémens du nom de Pétéménophis étant fournis par l'inscription grecque laissent à peine, à la fin, un doute sur la lecture des signes égyptiens correspondans, et cette confirmation de l'alphabet phonétique de M. Champollion jeune ne sera pas regardée comme la moins précieuse, surtout lorsque l'ensemble des signes antécédens et subséquens, s'il en existe, aura été lu et expliqué d'une manière satisfaisante (1). Ce n'est donc pas de cette partie du texte qu'il sera question, mais des signes et figures numérales, qui expriment la durée de la vie du jeune Pétéménophis. Ces caractères sont au nombre de quinze : tous, y compris la *croix à anse*, expriment des idées et non des sons; car nous pensons, avec l'auteur de la Notice, qu'elle signifie, dans cet endroit comme ailleurs, *la vie*. La crosse ou bâton courbé qui suit, marquée de cinq dents, exprimera cinq années tout naturellement (2); seulement on pourrait trouver un double emploi et même une contradiction dans ces mots : *vie*, *cinq ans* (3), *quatre ans*, *huit mois* et *dix jours*. Nous savons au reste par d'autres exemples que la crosse est l'équivalent du mot *année* (4), et, quand elle est accompagnée d'un cercle, qu'elle signifie *année solaire* (5). Il en est de même du croissant, qui, avec un disque, exprime le *mois solaire* (6). Nous conjectu-

(1) Il n'y a sur la caisse de la momie ni signes antécédens ni signes subséquens. R.

(2) Le sens vrai de ce signe a été déterminé par M. Champollion le jeune. R.

(3) En lisant *Vie cinquième année*, et puis l'indication de sa durée précise, 4 ans, 8 mois, 10 jours, il n'y a plus de contradiction. D'ailleurs le fait est tel. R.

(4) On ne connaît aucun ouvrage où cette notion soit consignée avant le *Précis du système hiéroglyphique*. R.

(5) Il ne paraît pas que la crosse avec le sens année, soit jamais isolée du disque. R.

(6) Le croissant du *mois* est différent du croissant ou ligne courbe du signe année et du signe jour : cette différence est capitale : le crois-

rons que le disque placé ici au-dessus d'une longue perpendiculaire, et qui semble embrasser les signes d'*an* et de *mois*, leur est commun et indique la nature de ces périodes. Les jours viennent ensuite : le texte semble porter 11 jours ; mais il paraît que la barre courte n'est pas ici le signe de l'unité ; car il est évident que le compte des jours dans les deux calendriers, égyptien et julien, est de 1712, comme le dit l'auteur de la Notice, et non de 1713. Nous ne pensons pas néanmoins qu'il soit nécessaire d'associer la barre à l'*anneau* pour exprimer le mot *jour*, et nous croyons que si on regardait les groupes des figures nos. 6 et 8 de la planche annexée à la Notice, comme la marque des mots *jour* et *an*, on tomberait dans une méprise, car la perpendiculaire se trouverait alors être le seul signe distinctif du mot *jour* (1). D'après l'idée énoncée dans les *Remarques sur les signes numériques des Égyptiens*, lues à l'Académie des inscriptions et à celle des sciences, en 1819 (2), le disque ou l'*anneau* signifie *jour solaire*, comme peignant l'image du soleil et l'intervalle entre deux levers consécutifs de cet astre. Quelquefois il est surmonté d'un arc de cercle. A l'égard de la *croisse*, signe de l'année, c'est très-judicieusement que M. Champollion jeune a conjecturé qu'elle exprimait une période quand elle est garnie de dents plus ou moins nombreuses. En dessinant en Égypte, et en publiant de-

---

sant du mois est tout-à-fait celui de la *lune*, et l'on ne pouvait mieux indiquer l'idée du mois ; les deux autres croissans de l'année et du jour sont tout simplement deux courbes ; il en résulte que le soleil étant, en Égypte, le régulateur du temps civil, son disque devint le signe d'*espèce* de ses divisions qui étaient le *jour*, le *mois* et l'*année*, comme partout ailleurs. Ainsi à ce signe d'*espèce* de chacune de ces divisions, le disque du soleil, on ajouta un signe *déterminatif* particulier à chacune. La *croisse* ou sceptre recourbé fut ce signe pour l'idée *année* ; le *croissant* de la lune pour l'idée *mois*, et le chiffre 1 (un soleil), pour le mot *jour*. Cette analyse est prouvée par la planche de la Notice. R.

(1) C'est précisément ce qui est démontré, et par l'ordre des chiffres, et par les nombres *jours* 20 de la stèle citée, où le disque est suivi de la *perpendiculaire* comme dans l'inscription de la momie. Il est impossible d'isoler ces deux exemples. R.

(2) *Notice sur les signes numériques des Égyptiens*, précédée du plan d'un ouvrage ayant pour titre, *Observations et Recherches nouvelles sur les hiéroglyphes*, accompagnées d'un tableau méthodique des signes, par M. Jomard. Paris, Baudouin, septembre 1819 ; l'extrait est inséré dans la *Revue encyclopédique* de la même année.

puis, les tableaux variés où Thoth Ibiforme paraît instruire le jeune Horus, la Commission d'Égypte avait fait remarquer un objet semblable que le Dieu tient dans la main; savoir, un grand bâton recourbé, avec un grand nombre de crans qu'il paraît occupé à compter. Cette indication était trop vague pour conduire à la signification précise de *période*. Il n'en est pas de même des signes hiéroglyphiques des nombres, de un à mille (1), qu'on a fait connaître il y a plusieurs années dans une notice (indiquée ci-dessus) extraite des mémoires de la commission d'Égypte, au moment (1819) où le Dr. Young venait de publier son vocabulaire hiéroglyphique. Dix années auparavant, c'est-à-dire en 1809, on avait fait graver à l'imprimerie royale tous les signes des nombres (consultez la 2<sup>e</sup>. livraison de la *Description de l'Égypte*, imprimée en 1811 et 1812). Après ces faits bien connus des savans, il paraîtra peut-être étonnant que l'auteur de la Notice donne l'explication des *hiéroplyphes numériques* de la momie de Turin, sans citer la commission d'Égypte ni le savant anglais (2). A la vérité, le texte numéral ici est peu de chose, et il ne renferme que les signes de l'unité et de la dizaine; il est vrai aussi que le signe *hieratique* du 4, employé dans ce texte, a été trouvé par M. Champollion jeune. Il ne faut pas donner à l'explication des chiffres égyptiens plus d'importance qu'elle ne mérite; mais peut-être oublie-t-on trop vite qu'il y a vingt-cinq ans, et bien moins encore (3), quiconque tentait d'aborder l'examen des hiéroglyphes était frappé de ridicule; que Zoëga lui-même, dont les travaux ont été depuis si utiles, avait désespéré

---

(1) C'est-à-dire, les nombres 1 et suivans exprimés par autant d'unités, 5 par une étoile, 10, 100 et 1000. R.

(2) On n'a pas cru qu'il fût de rigueur, toutes les fois qu'on traduira le chiffre 10 d'une inscription hiéroglyphique, de citer M. Jomard ou M. Young, parce qu'ils ont dit les premiers que le fer à cheval était le signe de ce chiffre. L'auteur de la notice n'a prétendu donner pour neuf dans son mémoire, que la détermination des signes *jour, mois, année, période*, et quant aux chiffres, il a suivi la doctrine établie. R.

(3) M. R. R. s'exprimait ironiquement en ces termes à l'égard des personnes livrées aux recherches historiques sur l'Égypte : « Que nous devons peu compter pour soulever le voile qui nous la cache (l'antiquité de l'Égypte), sur des témoignages si incertains, si contradictoires, si confus, y compris même ceux des hiéroglyphes. (*Journal des Savans*, septembre 1819.) Note de l'auteur des *Remarques*.

du problème; qu'on doit à la commission d'Égypte d'avoir émis les premières idées exactes sur cette écriture systématique (1), et qu'on lui est redevable d'avoir fait une distinction positive entre les *figures* des tableaux égyptiens et les *textes* qui les accompagnent, distinction capitale, puisque c'est pour avoir confondu les uns et les autres, que les savans étaient restés si loin du but. En effet, si les signes dont ces textes sont formés n'avaient pas d'autre objet que les personnages souvent fantastiques des bas-reliefs et des peintures, pouvait-on se flatter de jamais approcher de leur signification? Il importait donc de tracer une limite bien tranchée, et de diriger dans une voie sûre les savans laborieux qui voudraient rentrer dans la carrière. La commission a fait plus, elle a proposé plusieurs interprétations partielles qui ont été admises, et celle des notes numérales entre autres a été reçue sans difficulté. Tous les monumens l'ont confirmée, et celui qui fait l'objet de la Notice n'est pas le moins intéressant sous ce rapport. En proposant la valeur de ces signes, on avait dit qu'ils aideraient à faire trouver celle des signes immédiatement contigus, attendu qu'ils ne pouvaient se rapporter qu'à des objets susceptibles d'énumération; ce qui est arrivé en effet. Il ne serait pas juste non plus d'oublier l'exactitude religieuse avec laquelle la commission d'Égypte a, pour la première fois, dessiné de longues séries d'hieroglyphes, en distinguant bien tous les types, seul moyen d'arriver à des résultats précis. Et comment tous ces soins, comment tant de travaux publiés ou connus en Europe depuis 18 ans n'auraient-ils pas eu d'influence sur les études hieroglyphiques? n'auraient-ils pas servi de guide aux savans étrangers ou nationaux (2)?

\*\*\*

(1) Ceci aurait besoin d'un peu plus de développement. R.

(2) Personne, et l'auteur de la *Notice* qui donne lieu à ces observations moins que tout autre, n'a oublié de rendre justice au zèle et aux lumières de la commission d'Égypte: les ouvrages et les articles insérés dans les journaux littéraires par M. Champollion-Figeac, et dans le *Moniteur*, en font foi; et de ce qu'il arrive que quelques-unes des doctrines que la commission d'Égypte a voulu établir, ont été démontrées fausses, il ne s'ensuit pas qu'on oublie ses travaux et ses conquêtes. Les matériaux qu'elle a réunis lui feront un éternel honneur, ainsi qu'à la France même, qui a été à ce sujet l'institutrice de l'Europe, et ce n'est point l'auteur de la Notice qui reniera jamais un si bel avantage: mais dans ces grands travaux de la Commission d'Égypte on peut voir différemment qu'elle sur certains points sans la blesser, parce qu'on la sait animée de l'amour de la vérité. R.



251. NOTICE SUR QUELQUES ANTIQUITÉS DE LA BASSE-ÉGYPTE, par M. MALUS. (*Mém. de la Soc. des Sciences de Strasbourg*, tome II, p. 234.)

Les ruines décrites dans cette notice, et que l'auteur a visitées durant l'expédition française, sont celles de deux villes célèbres, Bubbaste et Tanis. Les débris de la première ne sont plus qu'une montagne de matériaux jadis travaillés et mis en place; sa forme était à peu près circulaire, un vaste bassin en occupait l'intérieur; c'est là qu'étaient construits les grands monumens, et son étendue était d'environ 1400 mètres dans sa plus grande longueur. On y voit beaucoup de briques crues que l'auteur du mémoire attribue aux Israélites; il y a vu aussi un obélisque dont une face est parsemée d'étoiles; de grosses masses de granit attestent encore l'étendue des monumens qui la décoraient; les habitans actuels les convertissent en meules de moulin, comme ils ont converti en chaux les masses calcaires tirées de ces mêmes ruines.

Celles de Tanis, ville célèbre par les miracles de Moïse, offrent encore sept obélisques renversés, un chapiteau de l'ordre corinthien, et le cercueil d'un sarcophage en granit. La brique y abonde aussi, ainsi que les débris de poterie; on y a trouvé les fragmens d'une petite statue égyptienne de lapis lazuli, ce qui ne doit point surprendre, aujourd'hui qu'un assez grand nombre de figures de cette matière, tirées des nouvelles fouilles faites en Égypte, est parvenu en Europe et orne nos collections. On doit espérer de trouver dans la grande description de l'Égypte, un mémoire plus détaillé sous le rapport géographique et archéologique. M. Malus décrit ce qu'il a vu, et l'on doit lui en savoir gré; les matériaux sur l'Égypte provenant de diverses sources, ne peuvent jamais être trop abondans. C. F.

252. LA collection d'*Antiquités Égyptiennes* et d'objets d'histoire naturelle, rapportée d'Égypte et de Nubie à Paris, par M. Cailliaud, a été visitée par un grand nombre de personnes qui ont admiré cette variété de productions de l'art et de la nature. Plusieurs savans de la capitale et de l'étranger ont reconnu aussi tout l'intérêt que présentent ses papyrus, ses bas-reliefs, ses instrumens civils ou religieux tirés des ruines de l'ancienne Égypte; et la singulière momie égyptienne et gréco-romaine de la même collection, a déjà été l'objet de recherches importantes publiées par MM. Letronne

et Champollion le jeune. Les amis des arts désiraient vivement que cette collection, due à un jeune Français, ne sortit pas de Paris. Nous venons d'apprendre que S. Ex. le ministre de l'intérieur vient d'en ordonner l'acquisition, et qu'elle est destinée à enrichir le cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi et le Jardin des Plantes. (*Moniteur*, 11 octobre 1824.)

253. LETTRES A M. LE DUC DE BLACAS-D'AULPS, premier gentilhomme de la chambre, pair de France, etc., relatives au Musée royal égyptien de Turin; par M. CHAMPOLLION le jeune. PREMIÈRE LETTRE. — Monumens historiques. — Gr. in-8., papier fin satiné, avec 3 planch.; prix, 5 fr. Paris; 1824; chez Firmin Didot, rue Jacob, n°. 24.

Après avoir exposé les élémens des écritures égyptiennes dans ses deux précédens ouvrages (1), M. Champollion le jeune a dû s'occuper entièrement de l'application de ses découvertes aux monumens, afin de tirer de leur étude les documens qui nous manquent encore pour l'histoire de l'ancienne Égypte. La magnifique collection formée par M. Drovetti venait d'arriver à Turin; rien n'était plus favorable aux vues et aux travaux de M. Champollion le jeune que l'étude de cet ensemble inappréciable de papyrus, de statues, groupes, stèles sur pierre et sur bois, figurines en tout genre, scarabées, etc., dont le nombre s'élève au delà de quatre mille. Il s'est donc rendu à Turin sous d'augustes auspices, et l'accueil plein de bienveillance qu'il y a reçu, soit du gouvernement sarde, soit des savans piémontais, a complètement répondu à ses désirs, et l'a mis à même de rédiger une suite de *Lettres* qui feront connaître ce riche Musée royal égyptien, dont l'acquisition fera un éternel honneur à la munificence de S. M. le roi de Sardaigne. La première de ces lettres vient de paraître; elles sont adressées à M. le duc de Blacas, l'un de nos plus actifs promoteurs des lettres et des arts en France, et dont le riche cabinet de médailles, d'antiquités et d'objets d'art, est pour les savans et pour les artistes un si utile supplément aux cabinets royaux. Dès les premières pages de cette lettre, M. Champollion le jeune s'empresse d'exprimer sa reconnaissance envers les personnes qui ont si bien secondé ses vœux,

---

(1) Notamment dans son *Précis du Système hiéroglyphique*, 2 vol. grand in-8., dont un de pl. Prix, 25 fr. Paris; Treuttel et Würtz.

et après l'expression des plus justes regrets sur ce que la France est à jamais privée de la collection Drovetti, il rappelle l'obligéant accueil qu'il a reçu de M. le comte de Cholex, ministre de l'intérieur, à Turin, qui a prévenu tous ses désirs par toutes les facilités qu'il a bien voulu lui accorder; de M. le comte de Balbe, président de l'Académie, et qui avait préparé les projets de cette mémorable acquisition; enfin des savans académiciens qui ont bien voulu s'associer de tout leur zèle à son entreprise. La matière est immense et il fallait la diviser; l'intérêt de l'histoire exigeait que les monumens qui peuvent l'éclairer, fussent l'objet des premières recherches; M. Champollion décrit dans cette première lettre, tous ceux qui se rapportent aux plus anciennes époques connues des annales égyptiennes.

L'histoire de l'art en Égypte était inséparable de celle de ses rois, les mêmes monumens témoignant à la fois pour l'une et pour l'autre, et M. Champollion jeune n'a pas renoncé à l'avantage qui s'offrait aujourd'hui de les éclairer l'une par l'autre.

Une statue contemporaine d'un roi dont le nom et l'époque sont connus, montre invariablement l'état de l'art à cette même époque : voilà le fondement des considérations entièrement neuves que l'auteur développe sur l'art égyptien. Les idées de Winckelmann, qui a écrit dans un temps où les bons matériaux étaient si rares, ne supportent plus le moindre examen, et aucune statue ne lui montrerait *ce visage mal contourné, cette face presque chinoise* qui étaient, selon ce célèbre antiquaire, le caractère distinctif de l'art en Égypte : les physionomies y sont au contraire très-variées, ainsi que les formes de détail, et si l'on y remarque un certain air de famille, c'est que les artistes durent s'efforcer d'imiter les formes qu'ils avaient perpétuellement sous les yeux, et leurs têtes durent ainsi porter les traits caractéristiques de la race égyptienne, bien distincte de la race grecque qu'il ne faut donc pas prendre pour terme de comparaison. Les Égyptiens s'appliquèrent d'ailleurs uniquement à copier la nature telle que leur pays la leur montrait, et les Grecs, au contraire, tendirent et parvinrent à l'embellir et à la modifier d'après un type idéal que leur génie sut inventer. Toutefois, le style égyptien a produit des têtes d'une très-bonne exécution, d'un style grandiose, plein d'expression et de vérité, mais placées d'ordinaire sur des corps d'une exécution en général faible et négligée. Cette singularité dévoile encore un autre prin-

cipe de l'art égyptien : celui des Grecs se proposait , pour l'art en lui-même , de reproduire les plus belles formes dont il s'était créé les types ; celui des Égyptiens est consacré à la *notation des idées* , de telle sorte que la sculpture et la peinture ne furent jamais en Égypte que deux branches de l'*écriture*. Une statue dans un temple concourait à l'ensemble des idées dont il était l'expression générale ; elle n'était qu'un simple *signe* , un *caractère d'écriture* , et lorsque l'artiste avait fidèlement rendu la partie essentielle et déterminative du *signe* , les traits du personnage , la tête consacrée du dieu , le reste de la figure ne l'occupait plus , il le négligeait même impunément , parce que plus de fini , plus de recherche dans ces parties accessoires , n'aurait rien ajouté ni à la valeur , ni à la clarté réelle du *signe*. Il est cependant quelques statues où ces parties sont habilement terminées ; mais la disparate déjà indiquée est plus ordinaire , et prouve la vérité des considérations générales exposées par M. Champollion le jeune sur l'art égyptien , et dont nous ne présentons ici qu'un sommaire abrégé.

« Ainsi , ajoute-t-il , ces respectables reliques de la plus ancienne nation policée méritent déjà toute l'attention de l'Europe savante sous le simple rapport de l'art. Mais leur importance s'accroît bien plus encore , si nous parvenons à connaître quel personnage représente chacune de ces statues , et à fixer d'une manière très-approximative , les époques où vécurent les individus dont ces monumens devaient perpétuer la mémoire. »

Tel est le problème que l'auteur cherche à résoudre : voici comment il y est parvenu. Ces groupes , statues , stèles , etc. , portent tous des inscriptions hiéroglyphiques ; dans leur texte se trouvent les cartouches prénom et nom propre , de divers souverains de l'Égypte ; ces cartouches noms propres , lus par le moyen de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques , tel que M. Champollion le jeune l'a découvert et publié en 1822 , donnent des noms semblables à ceux des listes de Manéthon : on obtient donc ainsi la connaissance du personnage que la statue représente réellement ou que la stèle a rappelé dans son inscription. Souvent le degré de filiation du roi nommé sur la statue est aussi indiqué ; le nom de la reine sa femme s'y trouve quelquefois , et s'il arrive , ce qui est en effet , que le nom propre du personnage dont la filiation est indiquée , ne soit pas , par rapport à son ordre de succession , le même que celui

que donne Manéthon , on reconnaît qu'il est arrivé pour les Pharaons ce qui arriva aussi pour les Ptolémées, c'est-à-dire que le nom donné à un prince par les historiens, n'était souvent qu'un nom ou surnom populaire, tandis que les monumens publics ne portent jamais, comme cela devait être, que les véritables noms royaux, les noms officiels, si l'on peut dire ainsi. Il résulte donc de ce fait une double liste de noms des Pharaons, dont quelques-uns seulement diffèrent entre eux, sans toutefois que l'identité du souverain puisse être contestée. Il y a d'ailleurs, pour démontrer cette identité, un document capital, authentique par-dessus tout, la table généalogique gravée dans le temple d'Abydos, et dont notre courageux compatriote Cailliaud a rapporté un dessin fidèle, comme le prouvent les copies prises sur les lieux par d'autres voyageurs. Cette table d'Abydos présente 40 cartouches prénoms successifs, dont le dernier est celui de Sésostris; ceux qui le précèdent sont les cartouches prénoms d'autant de rois prédécesseurs de Sésostris, qui n'est désigné sur les monumens que par le nom de *Ramsès*, comme le disaient les prêtres de l'Égypte à Germanicus, au rapport de Tacite. Or, il n'y a jamais aucune variation dans l'ordre et l'espèce des signes qui composent ces cartouches prénoms; aucun Pharaon ne porta absolument le même, et bien des intérêts publics dépendaient en partie de cette importante distinction : ce cartouche prénom est toujours exprimé sur les monumens, quelquefois seul, et sans cartouche nom propre, parce que la distinction même dont on vient de parler le rendait suffisant; de plus, la table d'Abydos présente ces cartouches prénoms dans l'ordre réel de succession des princes qui le portèrent. On comprend donc : 1<sup>o</sup>. Que tout monument ne portant même qu'un cartouche prénom, se classe aussitôt et dans son rang d'ancienneté sur la table d'Abydos; 2<sup>o</sup>. que les cartouches noms propres joints à ces mêmes prénoms, soit sur les monumens de Turin, soit sur les temples de l'Égypte, et s'expliquant l'un par l'autre, jettent la dernière lumière sur ces dénominations, et que la combinaison de tous ces moyens, les cartouches, la table d'Abydos et les listes de Manéthon, permettent de reconnaître à la fois le nom du souverain, son degré généalogique et son rang dans l'ordre des temps.

C'est ce que montre cette première Lettre de M. Champollion le jeune, pour les Pharaons qui formèrent la XVIII<sup>e</sup>. dynastie de

Manéthon , la plus célèbre de toutes celles dont l'histoire a gardé le souvenir , et qui fut contemporaine de faits bien mémorables , l'expulsion définitive des pasteurs qui occupaient l'Égypte depuis quelques siècles , la restauration de la monarchie égyptienne , l'édification des plus beaux monumens de Thèbes et de la Nubie , la sortie des Hébreux de l'Égypte sous la conduite de Moïse , l'émigration en Grèce des colonies égyptiennes de Danaüs ; et le grand Sésostris fut le premier successeur de cette illustre dynastie. Voilà un des premiers résultats de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques. Qui aurait osé le prédire il y a trois années seulement ?

Il résulte de cette première Lettre , la conquête pour l'histoire , des noms , de l'ordre de succession , de la durée du règne et de l'existence certaine des princes de cette XVIII<sup>e</sup>. dynastie , contemporains des temps héroïques et fabuleux de la Grèce , antérieurs de plus de mille ans à la fondation de Rome , et dont les noms et l'époque étaient volontiers relégués au nombre des fables orientales. Il en résulte aussi la détermination de la nature véritable de cette table d'Abydos , qui paraissait être une énigme historique dont on attendait le mot , et il est bien reconnu qu'elle est un tableau généalogique des ancêtres de Sésostris dont le nom est gravé le dernier dans cette liste publique , et qu'elle procède non par les *règnes* , mais par les *générations* , puisque ceux des souverains de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie qui furent le *frère* ou la *sœur* de leur prédécesseur , n'y sont point mentionnés , ce qui arrive pour *une reine et deux rois* succédant à leurs frères sur les 17 princes qui régnèrent entre Misphrag-Mouthosis , dernier roi de la XVII<sup>e</sup>. dynastie , et Sésostris , chef de la XIX<sup>e</sup>. Nous pressons ici les résultats , ne pouvant produire les développemens que renferme la *Lettre* sur ces points si importans pour l'histoire : on sait d'ailleurs que la supputation des temps par les générations fut d'un usage général chez les anciens.

Il restait à reconnaître l'époque précise du règne des princes de cette XVIII<sup>e</sup>. dynastie égyptienne. Une *Notice chronologique* ajoutée par M. Champollion Figeac à la *Lettre* de son frère , traite cette question importante avec des moyens qu'avoue la plus saine critique. Il suffisait de trouver une époque égyptienne qu'on pût rattacher avec certitude à une époque Julienne antérieure à l'ère vulgaire. L'astronome Théon la fournit dans un des passages de son *Commentaire sur l'Almageste* de Ptolémée .

il indique le renouvellement d'une période Sothiaque sous le roi Ménophrès. Il est connu par Censorin et d'autres anciens, que ce renouvellement eut lieu en 1322 avant J. C. Or, le *Ménophrès* de Théon est l'*Aménophès* d'Eusèbe et autres chronologistes; il fut le second successeur de Sésostris; la durée de son règne et de celui de ses deux prédécesseurs est également connue; on sait donc par-la, en remontant, quand finit de régner la XVIII<sup>e</sup>. dynastie. De plus Manéthon, dans un passage précieux conservé textuellement par Josèphe, donne la liste complète des 17 rois de cette dynastie, avec leur filiation, la durée de leur règne exprimée en années et en mois; on remonte donc encore jusqu'à la première année du règne du premier de ces rois, et l'on trouve que ce premier roi monta sur le trône après l'expulsion totale des pasteurs, en 1822 avant l'ère chrétienne: c'est celui que Manéthon nomme *Thoutmosis*, et ses monumens *Amosis*. L'époque de Sésostris est aussi une conséquence de toutes les autres; il commença de régner en 1473.

Trois planches accompagnent le texte de cette Lettre; les deux premières présentent les cartouches noms et prénoms, 1<sup>o</sup>. du Miphrag-Mouthosis de Manéthon, le dernier roi de la XVII<sup>e</sup>. dynastie, celui qui obtint les premiers succès marquans contre les pasteurs, et dont le fils et successeur *Amosis* accomplit l'expulsion; 2<sup>o</sup>. des 17 souverains, rois ou reines de la XVIII<sup>e</sup>.; 3<sup>o</sup>. de la reine *Nané-Atari*, femme du roi, chef de cette dynastie; de la reine *Taïa*, femme d'Aménophis II; du grand *Sésostris*, et de la reine *Nané-Ari*, sa femme; la reine *Tmauhmot*, fille du roi Horus, qui régna après lui, et que Manéthon nomme, à la même place, *Akenchersès*, est symbolisée sous la figure d'un sphinx, premier exemple d'un sphinx femelle caractérisé par ses mamelles sur les monumens égyptiens; et cette singulière représentation est le sujet de la première des trois planches. Elles ont été dessinées par M. Dubois, c'est en dire assez pour garantir leur fidélité. L'exécution du texte est un des beaux ouvrages de M. Didot.

Nous ne pouvons faire ressortir ici les autres résultats et les autres indications contenus dans cette Lettre; l'espace ne nous le permet pas; c'est dans l'ouvrage même qu'on doit les recueillir; parmi les plus importantes, nous dirons que le fameux *Mæris* est le roi *Miphrès* de Manéthon, et nous désignerons une inscription hiéroglyphique en l'honneur du roi Horus, où l'on retrouve le type de l'inscription de Rosette en l'honneur de Ptolémée Épiphane. Ces

deux décrets contiennent les mêmes dispositions presque mot pour mot et dans le même ordre de signes.

On répétera donc avec nous que l'antique Égypte est enfin en pleine exploitation au profit de l'histoire. Une seule découverte a conduit à ce grand résultat : la France peut s'en faire honneur. MM. Champollion, Letronne et quelques autres encore, semblent avoir uni tous leurs efforts pour cette vaste entreprise. Les savans de l'expédition française en Orient ont conquis et ouvert cette mine inépuisable. Honneur donc à tant de zèle, à tant de persévérance, à tant de lumières, combinés dans un seul but, l'un des plus intéressans que la critique et l'érudition aient eu à se proposer jusqu'ici !

Nous n'avons pas besoin d'avertir que le nouvel ouvrage de M. Champollion le jeune est comme le supplément nécessaire de son *Précis du système hiéroglyphique* ; que les Lettres suivantes traiteront des monumens historiques relatifs aux dynasties égyptiennes qui ont succédé à la XVIII<sup>e</sup>. , et que nous nous empresserons d'en rendre compte avec le même plaisir, et pour nous et pour le monde littéraire qui sait encourager de toute sa bienveillance les travaux de l'un de nos savans, qui, jeune encore, a fait de si grands pas dans la carrière de l'archæologie et de l'érudition historique.

A. M.

254. *ARCHEOLOGIA GRÆCA, or the antiquities of Greece.* Antiquités de la Grèce ; par J. POTTER, ci-devant archevêque de Cantorbery : avec la vie de l'auteur, par J. DUMBAR ; et une appendice contenant un précis de l'histoire de la Grèce et une description abrégée de la vie et des ouvrages des plus célèbres auteurs grecs, par J. DUMBAR. Nouv. édit. 2 vol. in-8. Prix, 1 l. 6 sh. Édimbourg ; 1824 ; Stirling.

255. *MUSEUM WORSLEYANUM, ou Collection de bas-reliefs, bustes, statues et pierres précieuses antiques ; avec des vues de différens sites dans le Levant.* Londres, 1824.

Cet ouvrage paraîtra en 12 livraisons, format in-4. Prix, 1 l. 1 s. chaque partie. Il n'en sera tiré que 250 exemplaires, dont 25 sur papier des Indes, à 2 l. 2 s. chaque partie : alors les planches seront brisées par ordre de lord Yarborough. Chaque livraison contient environ 13 grav., avec les descriptions imprimées en langue italienne, de l'abbé Ennio Quirino Visconti, et une traduction en anglais. La sixième partie est prête à paraître.



tre. On peut se procurer le prospectus chez l'éditeur. Septimus Prowett.

256. INSCRIPTION GRECQUE gravée sur la base d'une statue trouvée dans les fouilles du canal d'Alexandrie, et maintenant dans la collection Drovetti à Turin.

Parmi les monumens découverts dans les fouilles du canal d'Alexandrie, en 1819, se trouva un fragment de statue dont la base porte une inscription grecque. Ce monument devint la propriété de M. Drovetti, et elle fait partie de la précieuse collection déposée au Musée de Turin. M. Gau, qui se trouvait en Égypte à l'époque de la découverte, prit sur les lieux mêmes copie de l'inscription, dont il a donné le *fac simile* dans une des livraisons des Antiquités de la Nubie (1). Long-temps avant il me l'avait communiquée, ainsi que beaucoup d'autres de sa précieuse collection. Maintenant qu'elle est publiée en entier, je puis faire connaître l'explication que j'en avais donnée d'après les seuls renseignemens fournis par cet artiste habile.

En voici la copie (la forme des lettres indique une époque postérieure au 2<sup>e</sup>. siècle).

ΠΑΠΠΩΙ ΘΕΟΓΝΟΣΤΩΙ ΒΑΣΣΟΣ ΣΤΡΑΤΩΝΟΣ ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΣ  
 ΤΟΥ ΤΟΠΟΥ ΚΑΙ ΙΕΡΟΦΩΝΟΣ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ  
 ΕΥΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ ΥΠΕΡ ΤΡΙΠΤΟΛΕΜΑΣ  
 ΑΝΕΘΗΚΑ ΕΠΑΓΑΘΩΙ.

« A Pappus Theognostus, Bassus, fils de Straton, épimélète » du lieu, et hiérophone du seigneur Sérapis, a élevé [cette statue] » en actions de grâces pour la santé de Triptolema. »

Les deux noms *Pappus Theognostus* sont un nouvel exemple de ces doubles noms si communs chez les Grecs (2). Le second est rare: le mot *épimélète* (*curator*) est équivoque, quand il est sans complément. *Ἐπιμελητής τοῦ τόπου* est analogue à *ἐπιμελητής Δήλου* dans deux inscriptions d'Oxford (3); mais on n'en est pas moins embarrassé de définir au juste de quelle sorte de surveillance ces magistrats étaient chargés. On a des raisons de croire cependant que ce mot, employé absolument, désignait en particu-

(1) Inscript., pl. X, n. 27.

(2) Voyez mes *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte*, ap. 285—286.

(3) XXVII, 6; CLXXXI, 2.

lier celui qui veillait à l'exécution des travaux publics, et surtout à l'érection des monumens décrétés; de là le verbe ἐπιμελητεύω, souvent employé pour désigner l'exercice de la fonction du magistrat chargé de les faire exécuter; et l'on sait que cette désinence εῦω se retrouve dans une foule de verbes dérivés de noms exprimant des magistratures : ainsi πρυτανεύω, ἱερατεύω, ἐπιμηνιεύω (1) de ἐπιμήνια, ταμειεύω (2) de ταμίας, προφητεύω (3) de προφητής, παρεδρεύω (4) de πάρεδρος, ἀρχοντεύω (5) de ἄρχων, etc.

Quant aux mots ἱερόφωνος τοῦ Σαράπιδος, le sens en est plus incertain encore. Il n'existe qu'un seul exemple du mot ἱερόφωνος; il est dans Suidas, qui l'explique par μεγαλόφωνος; mais cela n'a rien de commun avec le terme employé dans notre inscription. Il est clair que l'ἱερόφωνος de Suidas est un adjectif poétique, dans lequel le mot ἱερός était employé en composition avec le sens de *grand*, qu'il a souvent chez les poètes, et notamment chez Homère (6). Ici ἱερόφωνος, suivi des mots τοῦ Σαράπιδος, est un nom employé substantivement, et je lui crois un sens analogue à l'adjectif ἱερόγλωσσος, qui, dans une inscription conservée par Pausanias, s'applique à des devins (7).

Τῶν δ' ἱερογλώσσων Κλυτιδᾶν γένος εὐχομαι εἶναι

Μάντις. . . . .

« Je me glorifie d'être devin, de la famille *fatidique* des Clytides » (et non pas de la *famille sacrée*, comme l'a traduit M. Clavier (8)).

Je pense donc que le mot ἱερόφωνος désigne une personne chargée de transmettre les oracles de Sérapis à ceux qui venaient consulter le dieu.

Je viens maintenant à l'objet de l'inscription; il est indiqué dans les mots εὐχαριστήριον ὑπὲρ Τριπτολέμας. J'observe d'abord qu'on trouverait difficilement d'autre exemple de ce féminin de Τριπτολέμος, et de ce nom lui-même. Cependant des inscriptions d'une époque

(1) Inscr. Sig. I, 2. ap. Clish. Ant. As., p. 50.

(2) Ant. As., p. 67.

(3) Même ouvr., p. 91.

(4) *Idem*, p. 93.

(5) Inscr. d'Olbiopolis, dans les *Antiq. du Bosphore*, par M. Raoul Rochette, p. 15.

(6) Heyn. ad Iliad. II. v. 407.—Boisson. ad Callimach., fragm., p. 211.

(7) Pausan. Eliac., II, 17.

(8) T. III, p. 350.

récente comme celle-ci donnent les noms héroïques Néoptolème (1), Achille (2) etc.

Quant aux mots εὐχαριστήριον ὑπὲρ Τριπτολέμας, avant de connaître les détails du monument lui-même, ils m'avaient paru signifier, *en actions de grâces pour la conservation ou la guérison de Triptolema*, et j'en avais conclu que cette inscription devait se rapporter à la guérison de Triptolema, la fille ou la femme de Bassus, fils de Straton, et que Pappus Theognostus, à qui la statue fut érigée, est le médecin qui avait opéré cette guérison.

Il me semble que cette interprétation seule pouvait rendre compte de l'ensemble de l'inscription. Indépendamment des motifs tirés des circonstances mêmes qu'elle présente, il existe des exemples analogues : ainsi Ζώσιμος Ὀνησιφώντος καὶ Τριτωνίς ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ Ὀνησιφώντος, Ἀσκληπίω καὶ Ὑγείᾳ (3) : « Zosime, fils d'Onésiphon, et Tritonis, pour la conservation de leur fille, ( élèvent ce monument ) à Esculape et à Hygia. » Telle est cette autre inscription trouvée en Asie mineure par MM. Leake (4) et Macdonald Kinneir (5) : Δήμας καὶ Γάϊος ὑπὲρ βοῶν ἰδίων Παπία Διὶ σωτηρίᾳ εὐχὴν καὶ Ἡρακλῆ ἀνικήτῳ : « Démas et Caius à Jupiter Papias sauveur et à l'invincible Hercule, en accomplissement d'un vœu pour la conservation de leurs bœufs. » On voit que ὑπὲρ Τριπτολέμας, τοῦ υἱοῦ, τῶν βοῶν est la même chose que ὑπὲρ τῆς ὑγείας, σωτηρίας, Τριπτολέμας, etc. Ce qui revient à la locution *pro salute* des inscriptions latines également relatives à des guérisons (6).

La construction pleine se lit dans une inscription trouvée en 1823 à Anaphé, près de Santorin, sur la base d'une statue qui représente une femme de grandeur naturelle, en habit de prêtresse, offrant de l'encens; elle a la joue gauche légèrement tuméfiée. Cette statue, qui appartient à M. Alby, vice-consul honoraire de France, est, dit-on, du plus beau temps. Voici la copie avec ses fautes.

(1) Inscript. de Thaumaci, dans *Mém. on Turkey* de Walpole, II, 507. — De Side en Pamphylie, dans les mêmes, II, 550. — cf. *Ann. des Voyages*, t. V, p. 125.

(2) Inscr. de Nubie que j'ai expliquée. *Journal des Savans*, mai 1824.

(3) Gruter, LXIX, 1.

(4) Dans Walpole, II, 215, 560.

(5) *Journey through Asia Minor, Armenia*, etc., p. 541. *Journal des Savans*, ann. 1820, p. 626.

(6) Gruter, LXIX, 3, 10.

ΣΙΜΙΑΣ ΤΕΛΕΣΙΚΡΑΤΕΥΣ  
ΥΠΕΡ ΤΑΣ ΜΑΤΡΟΣ ΑΚΕΥΣΣΕΩΣ  
ΑΠΟΛΛΟΝΙ ΠΙΘΙΟΙ ΚΑΙ ΑΡΤΕ  
ΜΙΤΙ ΣΩΤΕΙΡΑΙ.

Σιμίας Τελεσικράτους, ὑπὲρ τῆς μητρὸς ἀκέσσεως, Ἀπόλλωνι Πυθίῳ καὶ Ἀρτέμιτι (1) σωτεῖρα. « Simias, fils de Télésicrate, à Apollon Pythien, et à Diane conservatrice pour la guérison de sa mère. »

Je ne pouvais douter que la statue à laquelle se rapporte notre inscription, ne fût la statue du médecin *Pappus Theognostus*, soit seule, soit accompagnée de celle de Triptolème qu'il avait guérie, et même de Battus l'auteur du monument. Dans cette idée, je demandai des renseignemens à M. Gau, sur le caractère de la sculpture qui surmonte le piédestal où se lit l'inscription; voici ce qu'il me répondit dans une lettre datée du 29 novembre 1823.

« Je viens de recevoir mes portefeuilles, et je puis vous donner les renseignemens que vous m'avez demandés. L'inscription qui commence par ΠΑΠΠΩ ΘΕ... trouvée dans les fouilles du canal d'Alexandrie, est gravée sur un piédestal qui porte les restes d'une statue assise (2), dont le fauteuil est orné de serpens. Le travail est romain et assez médiocre. La statue et ce piédestal, ou plutôt le socle, sont de marbre blanc d'un seul morceau. »

Cette description ne me laissa aucun doute sur l'objet du monument, les serpens étant une indication suffisante de la profession de celui dont la statue occupait cette base. Je présente donc avec quelque confiance l'explication que je viens d'en donner.

LETRONNE.

257. MONUMENS ROMAINS ET GOTHIQUES DE VIENNE EN FRANCE, dessinés et publiés par C. REY, peintre, prof. à l'École royale des beaux-arts de Lyon, ancien directeur du Musée et de l'École de dessin de Vienne, etc.; avec un texte historique et

---

(1) Sur cette forme, voyez la note de Ruhnken, dans le Commentaire de Koen sur Grégoire de Corinthe, p. 307, éd. Schæf.

(2) M. Raoul Rochette, dans un intéressant rapport sur quelques monumens de la collection Drovetti, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et qui paraîtra dans le *Journal des Savans*, parle de cette statue, qui est, dit-il, accompagnée de deux autres statues d'enfans sur la même base. L'une d'elles est sans doute celle de Triptoléma.

analytique, par M. VIETTY, statuaire, élève de l'Académie de Paris. I<sup>re</sup> part., *Muséum de Vienne*, comprenant 6 livr. composées de 26 pag. de texte, et de 24 pl. demi-colomb. Prix des 6 livr., 90 fr. Paris; 1820 à 1824; Firmin Didot.

Le monde savant applaudit journallement aux entreprises qui, comme celle que nous annonçons, doivent enfin mettre au grand jour les richesses monumentales de la France. De toutes parts dans nos départemens on s'empresse de reproduire, par la gravure ou la lithographie, les objets d'antiquité qui y sont restés comme oubliés jusqu'ici, et sur lesquels les soins du gouvernement et les instructions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont ramené l'attention publique. Nous avons déjà fait connaître plusieurs ouvrages analogues à celui de M. Rey; mais cet artiste distingué s'est trouvé dans des circonstances bien plus favorables que ne l'ont été d'autres artistes ou des savans non moins zélés que lui; il a eu à exploiter les ruines d'une des plus puissantes colonies romaines dans les Gaules, la Vienne des Allobroges, qui ne tomba pas avec l'empire romain, et qui, par son importance, conserva dans tous les temps de l'histoire depuis l'ère chrétienne, un rang distingué dans l'ordre civil et dans l'ordre ecclésiastique. L'*Introduction*, rédigée par M. Vietty, présente un sommaire des événemens qui influèrent sur l'état de cette grande cité: l'histoire écrite en a retracé le souvenir; mais les monumens encore debout dans Vienne, et les débris remarquables que le hasard a fait exhumer, en donnent une idée bien plus avantageuse encore. Ils font supposer des édifices d'une grande étendue et d'une grande magnificence; des fragmens d'architecture bien conservés indiquent des proportions que d'autres édifices romains ont rarement égalées, et leur exécution prouve à la fois le bon état de l'art et la science de l'artiste. Rien n'est plus ordinaire à Vienne que de retrouver de pareils fragmens dans des fouilles peu profondes; mais rien n'y est plus rare aussi que les soins qui peuvent en assurer la conservation. Depuis Chorier, qui a décrit les antiquités de Vienne en 1650, beaucoup de monumens ont disparu, et l'on aurait vraisemblablement plus de pertes encore à faire remarquer, si le hasard n'eût amené dans cette ville un Allemand, M. Schneyder, qui se rendait en Italie pour ses études de peintre. Surpris à l'aspect des nombreux monumens de Vienne, il s'y fixa en renonçant à son voyage, et durant quarante années (il mourut en 1813), il s'appliqua à sauver, autant

qu'il le put, les restes méprisés de la magnificence romaine. Il les recueillit chez lui, il dessina et mesura tout ce qu'il put aborder, et le fruit de ce zèle soutenu forme aujourd'hui le fonds du Muséum d'antiquités. Il pourrait être plus riche, mais les cabinets d'amateurs et le Musée de Lyon s'enrichissent souvent aux dépens de celui de Vienne, et ce n'est malheureusement pas dans cette ville même que l'on voit aujourd'hui les plus précieux morceaux qu'elle a autrefois possédés : un peu de zèle et peu de fonds suffiraient sans doute pour changer cet état de choses. L'activité de M. Rey y a quelque temps suppléé, et la collection qu'il publie aujourd'hui témoigne à la fois et de son goût et de son zèle éclairé. Vingt-quatre planches offrent tous les monumens réunis dans le Musée de Vienne. Chacune d'elles en contient plusieurs, et même de genres divers, groupés avec art et sans qu'ils puissent rien perdre de leur intérêt dans cet agencement. Les fragmens d'architecture y sont nombreux, et sont presque autant de morceaux d'étude, sur lesquels les artistes qui cherchent de bons modèles trouveront à méditer. Un tronçon de colonne cannelée supporte le joli groupe, en marbre blanc de Carrare, de deux enfans qui se battent pour la possession d'un oiseau. Quelques personnes ont voulu trouver dans ce morceau gracieux un symbole ou une allégorie; sans doute les anciens en firent un grand usage, mais ils n'en mirent pas partout, et rien de plus naturel que de voir un enfant mordre au bras un de ses camarades qui lui ravit un oiseau. Je ne crois pas qu'il y ait dans ce groupe autre chose que l'un de ces sujets enfantins auxquels le goût des artistes anciens semblait se complaire, et où réellement ils excellèrent. Des fragmens plus ou moins considérables de grandes statues ne sont pas rares dans le Musée de Vienne; des restes de bas-reliefs, une tête de Minerve, une autre de Mercure, des portions de frise représentant des sujets variés, de belles bases de colonnes, des chapiteaux de divers ordres, des portions d'inscriptions romaines, et des inscriptions entières, sont réunis et convenablement groupés dans diverses planches. On remarquera dans la VII<sup>e</sup>. une figure de femme, drapée, plus forte que nature, bas-relief en marbre d'Italie, trouvé sur l'emplacement du temple de Castor et Pollux. C'est un ouvrage des bons siècles, d'un faire large et facile, mais aucun attribut n'en indique le sujet. Une levrette caressant son petit, ouvrage en marbre de Paros, est figurée sur la planche VIII;

c'est un morceau de bon style, malgré le défaut que présente le cou qui, replié vers la queue, semble mal ajusté; une tête en marbre de Paros a eu des yeux incrustés : elle est ceinte d'un diadème; il devient difficile d'y retrouver un portrait connu. Un grand chapiteau est auprès d'un vase flanqué de quatre trépieds, et entouré de huit serpens, dont les enroulemens sont artistement disposés. Un bas-relief, en marbre de l'Isère, représente Phébus s'enfonçant sous les eaux : la tête du dieu est radiée; ce morceau, très-bien terminé, devait être vu de près. Il en était de même d'un autre bas-relief représentant, dit la description, Mercure se reposant sous un figuier dont des oiseaux becquettent le fruit; devant lui plane l'oiseau de Jupiter; une chèvre est à ses pieds. Sur la planche XIII est une tête colossale d'Hercule en marbre de Carrare; c'est ce qu'on appelle à Vienne, et depuis plusieurs siècles, *la Bobe*; elle pose sur un cippe funéraire que l'inscription annonce avoir été élevé pour les comédiens *Asiaticiani*, SCÆNICI ASIATICIANI, et pour ceux du même corps qui étaient encore vivans. C'est une grande singularité que ce cippe, et ces comédiens s'occupant de leur vivant du soin de leur sépulture. Le faune jouant avec le jeune Bacchus, qui est au Musée des statues à Paris, se retrouve sur la planche XV, et il devait y obtenir cette place, ce joli morceau ayant été recueilli à Vienne. Les débris de deux autres statues furent découverts en même temps en 1820, dans une salle revêtue de brèche et de porphyre vert formant des compartimens divisés par des pilastres de marbre blanc. Cette salle a été détruite sans coup férir, presque tous les matériaux ont été jetés au Rhône; une belle cuisine tient aujourd'hui sa place, et le faune est le seul témoin qui reste de cet esprit destructeur que rien ne tente de réprimer, comme s'il s'exerçait dans un désert. Les poteries antiques abondent à Vienne; on y trouve aussi quelques vases en verre, et de ces prétendus lacrymatoires que M. Mongez a si bien prouvé n'être que des fioles de baume ou de parfums que les parens et les amis des morts jetaient sur leur bûcher. Un torse de jeune homme, de grandeur naturelle, trouvé en 1820, mérite plus d'attention : c'est le style grec pur, et d'une exécution soignée; les marbriers du pays en avaient fait un pilastre de cheminée. Deux larves colossales en grès, d'une touche monumentale, sont auprès d'un buste, et deux curieuses inscriptions romaines, dans le même groupe. D'autres torses, celui d'un barbare portant un panta-

lon, celui d'un autre jeune homme en marbre de Paros, un bas-relief dans le goût des camées, une inscription grecque d'un *Cratès* en mémoire de sa femme *Eutychia*, se voient sur la planche XIX. Des mosaïques très-variées en occupent plusieurs autres. Enfin sur la planche XXI sont une colonne milliaire du temps de Fl. Val. Constantin, et l'inscription funéraire d'un *Aulus Lucilius Cantaber* qui l'a placée de son vivant.

Tous ces monumens sont dessinés avec une rare fidélité, et avec un soin qu'indique suffisamment la précaution qu'a prise M. Rey de les réduire tous à la même échelle : c'est un exemple trop rarement imité. On n'applaudira pas moins aux trois dernières planches de cette première partie de l'ouvrage, que l'artiste a réservées aux profils mesurés des principaux détails d'architecture représentés dans les planches précédentes ; tous les détails sont cotés ; c'est assez dire que cette belle collection doit satisfaire à la fois les amateurs, les savans et les artistes, et qu'elle se recommande par tous les soins dont elle porte les preuves avec elle-même ; elle garantit donc à M. Rey les justes suffrages de tous les amis éclairés des arts et de l'archæologie, et les encouragemens qu'on ne refuse point aux ouvrages qui, comme celui-ci, sont faits avec science et conscience. Le texte fait également honneur à l'érudition de M. Vietty, déjà avantageusement connu par sa jolie statue de la *nymphé de la Seine*, bien faite pour orner un des monumens de Paris. C. F.

258. A DESCRIPTION OF THE UNIC EXHIBITION CALLED ANCIENT MEXICO. Notice d'une exposition unique de monumens du gouvernement mexicain, et rendue publique dans Piccadilly ; Londres 1824.

Cette exposition a remplacé à Londres, dans le même local, la copie du tombeau égyptien, qui a été vue quelque temps à Paris et qui était l'un des fruits des voyages de l'infortuné Belzoni en Égypte. Les monumens anciens du Mexique, moins communs que ceux de l'Égypte, ne doivent pas exciter un moindre intérêt ; c'est toujours de l'histoire ancienne figurée, et des opinions primitives rendues sensibles par la sculpture, la peinture, et l'écriture. Une courte notice sur l'invasion du Mexique par les Espagnols précède le catalogue des objets exposés à Londres, et dont les principaux sont : 1°. un grand serpent en pierre, idole colossale qui avale un homme, et qui replie sa partie inférieure en spirale sur lui-même ; 2°. une carte de l'an-



cienne ville de Mexico, où sont minutieusement indiqués les rues, les places, les temples, etc.; 3°. un manuscrit mexicain d'une grande étendue, et que l'on croit être un rapport des agens de Montézuma sur la marche des Espagnols; 4°. le modèle d'une pyramide en gradins à retrait, à St.-Jean de Teotihuana, et dont il existe des groupes sur d'autres points, décrits par M. le baron de Humboldt; 5°. un spécimen du grand calendrier mexicain, gravé sur un énorme bloc de basalte, et transporté dans la cathédrale de Mexico; ce morceau précieux d'antiquité porte, dans le pays, le nom de zodiaque de Montézuma, et méritera de fixer l'attention des savans, lorsqu'on pourra avoir une bonne copie du *fac simile* de Londres: on croit y voir au centre le soleil, dont les rayons se dirigent vers les points cardinaux du monde, les noms des saisons en signes graphiques, la division de l'année en mois et en jours. 6°. La statue en pierre volcanique d'une idole femelle; 7°. une autre figure en lave; 8°. une autre idole du soleil en pierre très-fine, que l'on croit être du jade; 9°. la statue d'une princesse aztèque, également décrite par M. le baron de Humboldt; 10°. un tableau généalogique, et par ordre de succession, des souverains aztèques, avec leurs noms en caractères symboliques; 11°. une autre idole en pierre, dont la partie antérieure est celle du crocodile; 12°. une autre idole ou monstre en basalte, sur un piédestal, et où certaines formes humaines sont mêlées à celles du tigre; son ventre semble s'ouvrir, et laisse apercevoir une tête humaine décharnée, comme pour indiquer qu'elle se nourrit d'hommes; 13°. une grande cuve également en matière volcanique; des autels de formes variées, et ornés de sculptures religieuses, selon les idées du pays; des vases d'albâtre oriental, ornés de sculptures; des modèles de temples; des figures de serpens divers, autrefois sacrés; des objets en terre cuite; des miroirs en pierre; des peintures; des prières chrétiennes écrites selon l'usage du pays; un autre manuscrit aztèque, représentant les diverses migrations de ce peuple; enfin des scènes militaires, relatives à l'établissement des Espagnols au Mexique. Ainsi ce peuple *barbare, détruit par la civilisation*, possédait l'art de tailler les matières les plus dures, de figurer ses dieux comme il se les représentait, et de fixer sur le papier les événemens de son histoire. Il est vrai que cette écriture n'est encore qu'à son premier période, et une sorte de peinture mêlée de quelques signes de

pure convention, mais ces monumens n'en sont pas moins du plus haut intérêt. M. Bullock a publié depuis un plus grand ouvrage contenant la relation de son voyage, et l'exposé de ses recherches. Il complétera en quelque sorte les belles découvertes faites au Mexique par M. le baron de Humboldt. Une planche jointe à la notice de M. Bullock, donne une première idée des monumens que nous venons d'indiquer. C. F.

---

HISTOIRE.

259. PRINCIPES FONDAMENTAUX ET HISTORIQUES de géographie et de chronologie. (*Steyerm. Zeitsch. Gratz, 1824, cah. 5, pag. 44.*)

Après un aperçu sommaire sur la terre, rempli d'idées élevées, mais exprimées en style un peu affecté, l'auteur passe à la chronologie. Il ne veut pas que l'on recherche combien de milliers d'années il a fallu à notre planète pour se consolider et recevoir des habitans, ni que l'on tâche d'accorder les nombres énormes des Indous et des Égyptiens avec ceux de Moïse. Il ne croit même pas qu'il faille fonder la chronologie sur le commencement de la Genèse de Moïse, parce que cela même a ses difficultés, vu que d'après la version des septante, il faut compter 5872 ans, d'après le texte samaritain, 4700, d'après le calcul d'Usher, 4004, et d'après le commentaire de Pétau, 3984, avant la naissance de Jésus-Christ. C'est l'année de cette naissance qui paraît à l'auteur le vrai fondement de la chronologie, et l'on ne calculera pas vaguement si l'on rapporte tous les événemens aux années et époques qui ont précédé ou suivi cette naissance.

L'auteur place les événemens d'après cette méthode, et fait quelques rapprochemens tendant à aider la mémoire. Voici un rapprochement assez singulier que nous choisissons comme un échantillon de la *mnémonique* de l'auteur.

Avant J.-C.	L'an	Après J.-C.
Joseph en Égypte.	1798	Bonaparte en Égypte.
Sidon, état commercial.	1701	La Prusse érigée en royaume.
Moïse.	1517	Luther.
Oracle de Delphes.	1446	Imprimerie.
Dédale.	1308	Guillaume Tell.
Argonautes.	1282	Vêpres siciliennes.
Thésée.	1273	Rodolphe de Habsbourg.

Héraclides.	1096	Croisades.
Salomon.	987	Hugues Capet.
Lycurgue.	880	Alfred.
Solon.	594	Grégoire I.
Mithridate.	161	Marc Aurèle.
Drusus sur l'Elbe.	9	Hermann ( Arminius ) dans la forêt de Teutobourg.

L'exemple suivant paraîtra peut-être plus ingénieux : 555 ans avant J.-C. , Cyrus ; 444 , Hérodote ; 333 , Alexandre ; 222 , Annibal ; 111 , Marius ; 11 ans avant et 11 après J.-C. , Auguste ; 111 ans après , Trajan ; 222 , Héliogabale ; 333 , Constantin ; 444 , Attila ; 555 , Justinien ; 666 , Moawiah , premier calife d'une dynastie étrangère à celle de Mahomet ; 777 , Charlemagne , restaurateur de l'empire d'Occident ; 888 , Charles le Gros , sous lequel cet empire tombe en décadence ; 999 ou 1000 , Othon , empereur d'Allemagne ; 1100 , Henri IV , empereur , fait pénitence devant le pape ; 1200 , Baudoin de Flandre , empereur de Constantinople ; 1300 , le Dante , restaurateur du goût ; 1500 , Christophe Colomb ; 1600 , Élisabeth , fondatrice de la domination anglaise par mer ; 1700 , le czar Pierre , fondateur de la puissance russe ; 1800 , Napoléon Bonaparte. D-G.

260. METRICAL CHRONOLOGY. Chronologie métrique , dans lesquelles les dates les plus importantes de l'histoire ancienne et moderne sont exprimées par des consonnes au lieu de chiffres , et formées en mots significatifs à l'aide de voyelles (1) , avec des tables chronologiques et généalogiques ; par J. H. HOWLETT ; in-4. Londres ; 1824 ; Longman. 15 sh.

261. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE ancienne et moderne , à l'usage de la jeunesse ; par le comte de SÉCUR , 2<sup>e</sup>. édit. , tom. 1 à 9 , in-18 avec fig. , prix , 18 fr. Paris ; 1823 ; Eymery.

262. GESCHICHTE DER STAATEN UND VÖLKER DER ALTEN WELT. Histoire des états et des peuples de l'ancien monde ; par le prof. GALLETTI , 3 vol. gr. in-8. , Leipz. ; 1823.

Galletti est connu par plusieurs ouvrages élémentaires sur l'histoire et la géographie. Son histoire des peuples anciens est dans le même genre. L'auteur a eu soin de citer fréquemment ses garans , et de renvoyer aux ouvrages qui traitent plus au long des matières qu'il a été obligé d'abrégées.

---

(1) Le père Buffier avait déjà employé cette idée ingénieuse.

263. A COMPENDIOUS CHART OF ANCIENT HISTORY AND BIOGRAPHY. Carte abrégée de l'histoire et de la biographie anciennes; par MM. JOHN et HURFORD, gravée sur une planche de 2 pi. 6 po. sur 2 pi., et coloriée avec soin. Prix, 8 sh. 6 d. Londres; 1824.

264. MATÉRIAUX INÉDITS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PAPES; par NEUMANN. *Sophronizon* du prof. Paulus, 6<sup>e</sup>. année, cah. 1, Heidelberg; 1824.

La bibliothèque centrale et royale de Munich possède un exemplaire complet, en 8 vol. in-folio, des annales ou journaux écrits par deux maîtres de cérémonies à la cour papale, Burkhard et Paris de Grassis. (1)

265. A KEY TO THE CHRONOLOGY OF THE HINDOOS. Clef de la chronologie des Hindous. In-8., vol. 2. Prix, 18 sh. Londres; Rivington et comp.

On voit par l'analyse de cet ouvrage, insérée dans le *Monthly Review*, que l'auteur s'est proposé, dans une suite de lettres, de prouver que le nombre considérable d'années que compte la chronologie des peuples orientaux, convenablement réduit, s'accorde avec la chronologie du texte hébreu des Écritures. L'auteur a fait ce travail pour faciliter la conversion des Hindous au christianisme: il a, pour ce but, compulsé les Pouranas et les Védas, et consulté les brahmines les plus instruits; son résultat est que, selon toutes ces chronologies combinées, la création du monde ne remonte pas au delà de 5820 ans avant l'époque actuelle. Il a trouvé partout un grand déluge arrivé l'an 1656 de la création, et il cherche à montrer à ce sujet la supériorité du texte hébreu de la Bible sur le texte samaritain et sur le texte grec. Il trouve aussi dans l'Inde un premier homme et trois Buddha, contemporains d'Adam, d'Énoch, de Noé et de Moïse; et il ne doute pas que ces similitudes démontrées aux Hindous, ne concourent effectivement à leur conversion. Pour mieux se préparer à cette grande œuvre, l'auteur a étudié à fond le système des croyances actuelles de ce peuple, qui lui paraissent moins pures qu'elles ne le sont dans leurs livres anciens, et il en expose sommairement les points

---

(1) La Bibliothèque du Roi à Paris en possède aussi plusieurs copies, et Bréquigny en a donné d'intéressans extraits dans les to. I et II des *Notices et extraits des manuscrits*.

principaux. Cette dernière partie de son ouvrage n'en sera ni la moins utile ni la moins curieuse, et quant à ses efforts pour raccorder des idées si disparates, et nées dans des temps, des lieux et des circonstances si diverses, on peut, tout en louant leur but, les placer parmi ces tentatives si souvent renouvelées dans les derniers siècles, et qui ont si peu servi à lever les véritables difficultés inhérentes à une pareille matière. C. F.

266. HISTOIRE DE LA PERSE. — M. TYCHSEN a lu à la Société royale des sciences de Göttingue, un traité *De origine ac fide antiquæ Persarum historiæ qualis à scriptoribus orientalibus traditur*. L'auteur a distribué ce traité en époques. La première comprend les temps les plus anciens, et par conséquent les Assyriens et les Mèdes. Les guerres étaient décrites par des écrivains qui retenaient la mémoire des ordres des rois et des principaux événemens; leurs ouvrages étaient déposés dans les archives, et, sans contredit, ces sources eussent été excellentes, si dès lors il se fût trouvé des historiens qui y eussent recouru; mais les archives périrent avant qu'on s'en servît, et il est difficile d'admettre qu'il en ait rien passé dans les livres des Orientaux, écrits beaucoup plus tard. Les écrivains grecs contemporains auraient eu plus de moyens d'y puiser, car il se trouvait des archives jusque dans les provinces, et nous avons la preuve que l'on conservait à Jérusalem des lettres des rois. Peut-être Hérodote a-t-il pris aux archives de Sardes le catalogue des peuples qui composaient l'armée de Xerxès. Quant à Ctésias, il eut pour renseignemens les archives de Suze. Mais en général l'histoire se formait, chez les auteurs, de récits transmis verbalement. Ce sont des Persans instruits qui enseignèrent à Hérodote ce qu'il raconte des temps anciens de la Perse. Ce que Ctésias n'a pas vu lui-même, il le tenait de témoins oculaires. C'est bien là de la tradition, mais elle est contemporaine: et que l'on ne dise pas que les Perses n'entendaient pas les Grecs; outre le secours des interprètes, combien de Perses savaient le grec! On a même quelques raisons de croire que la cour écrivait en grec aux villes grecques. Comparez maintenant à tout cela ces traditions de l'Orient, que l'Écriture ne recueille que dix siècles plus tard; ajoutez qu'elles ne supportent pas un examen critique. Ce que l'on rapporte des *Pischdadiens* est généralement rangé parmi les mythes; c'est une histoire figurée de la civilisation. Djemchid est l'idéal de la royauté; son orgueil le jette dans

l'abîme, et Dzohak est un prince étranger et tyrannique puni pour sa cruauté. Il y a un peu plus de couleur historique dans ce qui suit Feridun; mais si peu encore que l'on reconnaît à peine le fondateur Cyrus. Quant à l'histoire des Kaïanides, ce sont des traditions sur chaque roi et sans suite : en général il y est moins question des rois que des héros Sam, Sal, Siavech, Isfendiar, et surtout de Roustam, que l'on voit durant six siècles l'appui de la monarchie. On reconnaît aussi que ces traditions ont été forgées plus tard, par les noms de pays et de villes, qui ont la plupart une forme plus récente. Nous voici arrivés à la seconde époque, celle des Grecs et des Parthes. Depuis les victoires d'Alexandre, les Grecs dominèrent sur la Perse l'espace de cent ans, et partout répandirent leur langue et leur civilisation, à tel point que, dans la suite, les Arsacides mêmes ne purent s'en défaire malgré tous leurs efforts pour s'isoler. Il est difficile que, sous les Parthes, les anciennes traditions aient pu se propager, car ces Parthes, lors même qu'on admettrait que les rois étaient Persans d'origine, ces Parthes étaient de la race des Turcs (1); et cette époque même a jeté peu de souvenirs sur le sol de la Perse. Les Parthes nous sont connus par l'histoire des Grecs et par celle des Romains; mais, sans la numismatique, on aurait peine à retrouver la série des rois. Que disent sur ce temps les Orientaux? Ils ne savent sur Alexandre que quelques contes; ils ignorent Antigone, les Séleucides, Mithridate, Orode; à peine 20 rois leur sont-ils connus, et la durée de cet empire est abrégée par eux de deux ou trois siècles. Quant aux rois, ils n'en savent que les noms, et ces noms deviennent fort douteux, quand on les voit les mêmes que ceux que portent dans la suite les Sassanides; tandis que les noms des véritables Arsacides, les noms conservés par les médailles, Mithridate, Sanatrocès, Vonones, Orodes, ne s'y rencontrent même pas.— Sous les Sassanides, l'histoire prend une autre forme; le rétablissement de la religion de Zoroastre et des mages, mit ces derniers en conflit avec les chrétiens répandus dans la Perse; ils se livrèrent donc à l'explication des livres saints et à la controverse; mais beaucoup d'écrits, fruits de leurs travaux, furent détruits par les Mahométans. Ardschir I<sup>er</sup>. avait fait écrire l'histoire de sa vie, et plusieurs rois suivirent son exemple. Agathias

---

(1) L'assertion que les Parthes aient été un peuple de la race turque exige des preuves, peut être difficiles à donner.

et Hamzah d'Ispahan se plaignent de l'inexactitude des historiens persans. Ce fut, sous Djezdedjerd, le dernier des Sassanides, que l'on rédigea le *Basitan-nameh*; mais l'on ne sait si ce livre se borne à l'histoire des Sassanides ou s'il embrasse les temps les plus anciens. Massudi a vu à Istakhar un livre précieux conservé dans le trésor royal, et contenant, avec 25 portraits, l'histoire des Sassanides : on pourrait conjecturer que c'était une copie du *Basitan-nameh*. Il est question d'un semblable ouvrage dans l'introduction à la traduction du *Firdersi* par Champion : cet ouvrage aurait été rédigé par ordre de Khosrou Nouchirvan. Peut-être ce renseignement est-il emprunté à l'introduction du *Chah-nameh*, publié en 1425 par les soins du Baisankur, le Timuride; peut-être aussi le livre est-il concordant avec le *Basitan-nameh*. On en pourrait dire autant, sans doute, de l'histoire des rois, par Ruzbeh, et il ne faut pas s'étonner si, pour cette époque, l'histoire des Sassanides commence à s'accorder avec ce que nous disent les Grecs et les Romains. Mais, outre les annales, les Perses eurent les chants et les traditions héroïques, qui reparurent surtout sous les Sassanides, et exercèrent sur l'histoire une grande influence. Quelques-unes de ces fictions eurent un but moral, et les noms qui y figurent furent empruntés tantôt à la tradition, tantôt aux livres du Zend. Toutefois, l'on comprend qu'étant toutes nationales, ces traditions devaient se taire sur la période des Grecs et des Parthes, car on les regardait comme étrangers. D'un autre côté, il paraît que des parties isolées de ces contes populaires ont passé chez les Grecs, même avant les Sassanides. Achémènes, nourri par un aigle, dont parle Élien, pourrait bien être Sal, élevé par Simorg. Lorsque dans la suite on voulut donner une connexité à tout cela, on remplit les intervalles de l'une à l'autre tradition comme on le put, et cela donna même lieu à des transpositions. On ne peut admettre que la tradition ait entièrement omis le fondateur Cyrus, ni son fils Cambyse, le conquérant de l'Égypte. Les noms de Kheikhosru et Keikaous s'en rapprochent le plus; mais ce que l'on rapporte d'Hamaveran convient beaucoup à Cambyse. Le Goustasp des Orientaux et son père Lohrasp sont plutôt des princes de la Médie ou de la Bactriane que de la Perse. Il paraît que le premier fut adopté pour le récit de l'introduction du culte de Zoroastre, et que dans la série des traditions, il fut mis à la place de Darius Hystaspis... De tout cela, il résulte que l'histoire ancienne de la

Perse des Orientaux, n'est qu'un amas de traditions nées du temps des Sassanides, qui pourraient tout aussi-bien se séparer en récits héroïques produits par la seule imagination. Il en résulte encore que ce furent les Arabes et les Persans modernes qui, voulant écrire l'histoire et n'ayant point de matériaux, imaginèrent de coordonner ces récits romanesques, et transformèrent l'invention en l'histoire comme ce Saxo le grammairien qui a créé une histoire primitive du Danemark, à l'aide des fables du Nord. (1)

P. DE GOLBÉRY.

267. ESSAY TOWARD THE HISTORY OF ARABIA ANTECEDENT TO THE BIRTH OF MOHAMMED. Essai sur l'histoire arabe avant la naissance de Mahomet, tiré du *Tarikh Tabri* (Tabari) (2), et autres sources authentiques; par le major David PRICE (3). In-4. de 248 p. Londres; 1824.

L'histoire de la turbulente et singulière race d'hommes qui habitait la presqu'île de l'Arabie, antérieurement à la naissance de Mahomet, est enveloppée d'une telle obscurité, que nous devons regarder comme un véritable service rendu à la littérature, les recherches qui ont été faites pour dissiper les ténèbres qui nous dérobent la connaissance de ces temps.

L'ouvrage du major Price, qui porte le titre modeste d'essai qu'il a tiré en grande partie des auteurs orientaux, et dont il a composé une chronique suivie de cette période obscure de l'histoire des Arabes, paraît en partie atteindre ce but. Son opinion est, qu'antérieurement à Mahomet ces peuples ne possédaient aucune histoire authentique. Il a donc été obligé de recourir à d'autres sources; la principale, et celle dont une grande partie du volume se compose, est le *Tarikh Tabary*, histoire écrite en arabe par Abu Djaffer Mohammed Ibn Djerreis, com-

---

(1) Notre savant collaborateur M. Klaproth est parvenu, dans ses Recherches sur l'ancienne histoire des indigènes de la Perse, aux mêmes résultats que l'habile professeur de Göttingue. Il les a exposés dans les premiers chapitres de ses *Tableaux historiques de l'Asie*, qui viennent de paraître.

(2) C'est probablement Tabary qu'il faut lire. Il existe à la Bibliothèque du Roi plusieurs manuscrits de cette histoire universelle en arabe, ainsi que de la traduction persane.

(3) On doit déjà au major Price la publication d'une grammaire arabe, indostaniqua et persane, imprimée à Londres en 1823.



posée d'après la volonté et le désir de Abou saïf Mansour Ibn Nouh le Samanide, qui régnait à Boukhara, vers l'année 976 de l'ère chrétienne. M. Price s'est servi d'une traduction persane de cet ouvrage, laquelle, abstraction faite du merveilleux ordinaire aux temps et au pays où elle a été écrite, présente néanmoins un tel caractère de simplicité et de force, qu'elle inspire au moins une sorte de respect, si elle ne commande pas toujours notre confiance.

L'auteur a eu également recours au *Rafusdt-ul-Saa*, et au *Khelasset-ul-Akhbar*, toutes les fois que ces ouvrages pouvaient jeter de nouvelles lumières sur son sujet (1). Il est particulièrement redevable au dernier, de l'histoire des premières dynasties arabes, et des événemens miraculeux qui se rattachent à la naissance et à l'enfance de Mahomet.

Voulant donner une idée aussi complète que possible des traditions de l'Orient, l'auteur commence à la création du monde, et d'après le Tabari, la première partie de son volume offre la version arabe de la chute de l'homme, et des événemens qui suivirent, jusqu'au temps d'Abraham. Sans être strictement liées à l'histoire des Arabes, les circonstances dont la tradition a embelli l'histoire de Moïse, et les événemens de ces temps anciens sont si remarquables et si peu connus, qu'on ne peut qu'avoir obligation à l'auteur d'être remonté à une époque si reculée. Les fictions qui servent d'ornemens à ces récits, telles que l'entrée de Satan dans le paradis, la construction de la Kaaba, l'introduction du démon dans l'arche en s'attachant à la queue de l'âne, l'élévation de la ville de Chedad et sa destruction, l'origine de la circoncision, motivée sur la jalousie de Sarah contre Agar, etc., etc., sont si extravagantes et risibles, qu'elles ne peuvent se comparer qu'aux absurdités et aux bizarreries du Talmoud. L'exposition d'Agar et de son fils Ismaël dans le désert, et leur délivrance miraculeuse, sont minutieusement détaillées. Relativement au sacrifice d'Abraham, il paraît qu'il existe une différence d'opinion entre les historiens arabes et persans, pour déterminer lequel des deux fils du patriarche fut choisi pour victime. Les Arabes soutiennent que ce fut leur auguste ancêtre Ismaël, tandis que les Persans, qui se considèrent seuls les des-

---

(1) Ouvrage de Mirkonde, dont M. le baron de Sacy et feu M. Jourdain ont donné la traduction de plusieurs fragmens.

pendans d'Isaac, accueillent la vérité de l'histoire de Moïse. L'historien arabe rend particulièrement compte du sacrifice, ainsi que des tentations à la désobéissance auxquelles Agar, Ismaël et Abraham furent successivement exposés, et dont ils sortirent victorieux tous les trois. Il paraît qu'après la mort d'Ismaël il y a une lacune totale dans les annales arabes, jusqu'au temps de Moïse, et à cette époque, d'après le Tabari, le prince de l'Yemen, qui jusqu'alors n'avait jamais plié sous l'autorité d'aucun pouvoir humain, fut contraint de reconnaître Menoutcheher, qui tenait à cette époque le sceptre de la Perse. Un autre vide considérable se trouve entre le temps de Moïse et celui de Salomon, lorsque Balkis, la célèbre reine de Chaba, se soumit au sage de l'Yemen. Depuis cette époque il est souvent question des tribus arabes liées avec l'histoire des princes persans qui les rendirent souvent tributaires; mais leur caractère naturel, et l'amour de l'indépendance, les portaient constamment à la révolte, à la première occasion qui se présentait. Tel fut l'état de cette race singulière, antérieurement à la naissance de Mahomet. Sauvages et audacieux, se répandant dans un désert qui ne leur offrait que des moyens de subsistance bornés, ils firent constamment des excursions dans les pays voisins, et furent aussi souvent repoussés dans leurs déserts arides comme des bêtes sauvages.

Divisés en un certain nombre de tribus, toutes indépendantes les unes des autres, mais reconnaissant généralement un chef commun, ils conservèrent toutefois le caractère farouche, particulier à leur nation, et qui, jusqu'à nos jours, a distingué le genre arabe des autres peuples de la terre.

Ce qui nous reste de l'histoire des Arabes est tellement défiguré par des fictions et des romans, qu'il est presque impossible d'y ajouter foi. L'auteur de cet essai s'est néanmoins bien acquitté de la tâche difficile qu'il s'était imposée, et s'il n'a pas donné une histoire complète, ce n'est pas par manque de zèle ni de persévérance de sa part, mais uniquement par le défaut de matériaux nécessaires à la composition d'un tel ouvrage. On ne peut que lui avoir obligation des peines qu'il a prises, et de l'habileté qu'il a montrée dans le choix et la critique des matières dont il a composé son ouvrage. Il a surtout rendu service aux personnes qui, pour être étrangères à la connaissance des langues orientales, sont néanmoins portées par goût à lire avec intérêt l'histoire des habitans de l'Orient.

268. ANCIENT ANNALS OF KENTUCKY. Anciennes Annales du Kentucky, ou introduction à l'histoire et aux antiquités de l'état de Kentucky ; par C. S. RAFINESQUE. 40 p. in-8. Frankfort en Kentucky ; 1824.

M. Rafinesque, connu par ses recherches d'histoire naturelle, entre, par cette brochure qu'il a bien voulu nous communiquer avant la publication, dans la carrière historique, et il entreprend de tracer l'histoire d'un pays sur lequel on ne sait guère que ce que les Européens, depuis leurs invasions en Amérique, y ont fait et observé. Comme nous n'avons encore sous les yeux que l'introduction de cette histoire tout-à-fait nouvelle, nous ignorons sur quels documens l'auteur s'appuie pour les événemens extraordinaires qu'il rapporte ; nous présumons que ce n'est pas sans des preuves authentiques qu'il fait des récits aussi étranges. Quant à nous, nous ne pouvons que donner une courte analyse de la brochure : pour faire des observations il faudrait savoir où sont puisés les matériaux. A la vérité on lit à la fin de la brochure une liste d'environ 150 ouvrages que l'auteur assure avoir consultés ; mais dans ce nombre les uns sont des auteurs grecs et latins qui n'ont pu avoir connaissance de l'existence de l'Amérique ; les autres sont des livres modernes, écrits par des Européens depuis la conquête de l'Amérique, qui, par conséquent, ne peuvent non plus être considérés comme une autorité pour l'histoire ancienne de l'Amérique. Quelles sont donc les sources inconnues et authentiques où M. Rafinesque a puisé ? Il le dira probablement dans son histoire. Voici un court extrait de l'introduction, ou plutôt de la table des matières. D'abord nous demanderons la permission de citer un passage d'une circulaire en français, où M. Rafinesque résume ses découvertes dans les termes que voici : « Je dois vous annoncer que j'ai déjà décrit ou reconnu environ 550 sites d'anciennes villes, et 1,850 anciens monumens dans les états de l'Ouest. J'ai des notes sur 2,000 nations, tribus ou dialectes d'Amérique, désignés sous 10,000 noms différens, mais que j'ai réussi à réduire sous environ 25 langues mères ou nations primitives. Finalement je me flatte d'avoir réussi à résoudre le grand problème de l'origine des Américains, en prouvant que la population totale de l'ancienne Amérique dérive de 5 sources ou races, dans l'ordre suivant de priorité : 1°. Atalans, qui sont venus de l'Afrique boréale ; 2°. Cutans, de l'Europe occidentale ;

3<sup>o</sup>. Iztacans, du Caucase; 4<sup>o</sup>. Mayans, des Indés; 5<sup>o</sup>. Oghuziens, de la Sibérie. »

M. Rafinesque pose en principe qu'il n'y a eu originàirement que la race blanche, et qu'elle est devenue cuivrée dans les régions froides, et noire dans les sables de l'Inde et de l'Afrique. Dans la première partie, l'auteur expose les révolutions naturelles du Kentucky, dont les plus hautes terres étaient couvertes d'abord, selon l'auteur, de 4,200 pieds d'eau; la mer se retira graduellement, et les diverses roches se formèrent : 1<sup>re</sup>. période, émergence des montagnes; 2<sup>e</sup>., émergence des plateaux; 3<sup>e</sup>., formation du calcaire, création de l'homme; 5<sup>e</sup>., déluge de Noëh, Nuh, Menu ou Nahu; la mer se retire du Kentucky, les vallées se forment; 6<sup>e</sup>., déluge de Peleg, grandes éruptions volcaniques de la mer, avec des secousses de tremblement de terre. Plusieurs espèces d'animaux disparaissent : l'Océan prend le niveau qu'il a encore.

Dans la seconde partie, l'auteur aborde franchement l'histoire : le premier chapitre porte sur les Adamites, c'est-à-dire les descendants d'Adam. Parmi ces descendants, M. Rafinesque signale les *Atalans* et les *Cutans* comme ayant traversé l'Océan Atlantique, et les *Iztacans* et *Oghuzians* comme venus par la mer du Sud pour peupler l'Amérique, et par contre-coup le Kentucky. Dans le chap. 2, nous avons affaire aux Atalans et aux Cutans. C'est à grands traits que l'auteur nous trace leur histoire, et, en passant, il nous apprend plusieurs faits sur nos propres contrées : par exemple, en Europe, il y a eu autrefois 4 grands peuples, savoir : 1<sup>o</sup>. les Pélasges, qui étaient Tirasiens en Thrace, Arcadiens en Grèce, Lestrigons en Sicile, Énotriens en Italie, Tubelains en Espagne, Cunetains ou Hénétains en France; 2<sup>o</sup>. les Celtes ou Pallis, qui devinrent Hellènes ou Yavanas en Grèce, Mèphekiens, Ausoniens et Ombriens en Italie, Sicules en Sicile, Gaels en France, Hespériens et Gadéliens en Espagne, Direcottiens en Irlande, Cumries en Écosse, Feans ou Feines en Angleterre; 3<sup>o</sup>. les Sacas, qui furent Magas en Angleterre, Saxons et Rasins en Allemagne, Étrusques ou Tosçans en Italie, Sicanien en Sicile; 4<sup>o</sup>. les Garbans, qui furent Cyclopes en Grèce et en Sicile, Liguriens en Italie, Cantabres en Espagne, Basques en France, etc. Mais ne perdons pas de vue les Cutans et les Atalans. Il faut savoir que les Atlantes étaient le peuple le plus puissant de l'Afrique; ils conquièrent même une partie de l'Europe :

quelques navigateurs hardis découvrirent l'Amérique, et voilà les Atlantes qui courent au nouveau monde, en prennent la meilleure partie pour eux, et fondent le grand empire atalan, qui s'étendait depuis Atalan jusqu'en Syrie; des Tubalains, Cantabres, Cyclopes et Cunetains, les suivirent en Amérique, et devinrent la nation cutane. Les Atalans de l'Amérique septentrionale se subdivisent en plusieurs nations : il se forma des Apalans, des Timalans, des Pocons ou Locans, des Corans, des Talegans. A leur exemple, les Cutans se subdivisèrent en Ayacutans, Lachacutans, Jucutans, Arohuans, Panucans, etc. M. Rafinesque sait où chacune a demeuré. Mais après cela il se fit une grande invasion de peuples asiatiques dans l'Amérique; ces usurpateurs étaient les Iztacans : ce qui n'empêchait pas l'Amérique d'entretenir un grand commerce avec l'ancien monde; les Phéniciens et les Gadésiens y allaient habituellement; les Numidiens et les Celtes y venaient; les Étrusques avaient grande envie d'y fonder des colonies, mais les Carthaginois étaient trop avisés pour le souffrir. L'empire atalan tomba en décadence, et plusieurs peuplades passèrent dans l'Amérique méridionale, où naquirent dès lors des états florissans.

Dans les chapitres 3 et 4 l'auteur raconte, toujours dans le même détail, l'histoire des Iztacans et des Oghusiens. Il y a dans cette histoire des guerres et des noms barbares à l'infini. Dans le 5<sup>e</sup>. chapitre, enfin, M. Rafinesque donne l'histoire du Kentucky, depuis l'invasion des Espagnols, vers 1543, jusqu'à l'établissement des Virginiens, en 1773. Ici nous nous reconnaissons, et nous sommes à même de nous orienter.

L'ouvrage est terminé par la liste de tous les anciens monumens, tels que forts, tumuli, restes d'édifices, circonvallations, etc., qui se trouvent dans le Kentucky et les autres parties de l'Amérique septentrionale : nous en donnerons une traduction dans un cahier prochain. M. Rafinesque annonce qu'il a décrit toutes ces antiquités dans un ouvrage manuscrit où il y a près de 100 cartes et vues. Dans le Kentucky seul le nombre des antiquités énumérées par l'auteur se monte à 505; ce qui le porte à conjecturer qu'il peut s'en trouver 4,000 dans toute la confédération américaine.

D. C.

269. **ANNALI MUSULMANI.** Annales musulmanes par Giambatista RAMPOLDI; vol. I, II, III, en 1822; IV, V, VI, en 1823. Milan; Rusconi.

Le récit des événemens dignes de mémoire dont les Arabes ont été les auteurs, après l'introduction de la croyance de Mahomet, est le sujet traité par Rampoldi. Le temps qu'il a mis à un ouvrage de cette étendue, la connaissance de la langue arabe, une partie des lieux qu'il est allé visiter, doivent lui mériter la confiance des lecteurs, d'autant mieux qu'il a pu se mettre à l'abri de la partialité que le zèle du christianisme dans l'Occident, et celui de l'islamisme dans l'Orient, ont pu apporter dans le jugement des actions de Mahomet. Cette histoire se composera de douze volumes dont six qui ont été publiés arrivent jusqu'à l'année 1099, époque de la prise de Jérusalem par les Croisés.

En considérant cet ouvrage sous un rapport littéraire et scientifique, c'est sans doute une entreprise honorable pour l'auteur. Il présente soit dans le texte, soit dans de nombreuses notes, une richesse de connaissances utiles et importantes qui se rattachent aux différentes branches de la science, et particulièrement au commerce, à la navigation, à la géographie, à la diplomatie.

270. **STORIA DELLA GRECIA ANTICA.** Histoire de la Grèce antique, de ses colonies et de ses conquêtes, trad. de l'anglais de G. GILLIES. 2<sup>e</sup>. édit. in-8<sup>o</sup>, t. I; Venise; 1822.

G. Gillies a su par un accord heureux allier les événemens politiques aux progrès des sciences et des arts, et faire ressortir leur influence réciproque. L'Italie, toujours empressée de naturaliser les productions de la littérature des autres peuples, a rendu hommage à ce bel ouvrage, et François Domenichi en a fait une traduction qui est arrivée à sa 2<sup>e</sup>. édition. La 2<sup>e</sup>. traduction l'emporte sur la première. Ce que l'on doit d'un côté aux corrections que l'auteur y a faites lui-même, et surtout à un discours préliminaire sur les habitudes, les mœurs et le caractère des Grecs, et de l'autre à M. J. Antonelli l'éditeur qui a donné ses soins à la typographie, et a enrichi l'ouvrage de quatre cartes géographiques qui représentent la Grèce ancienne, en y joignant une table des matières, et rangeant selon leur ordre les notes originales de François Domenichi.

271. FRIEDERICH CREUTZERS ABRISS DER RÖMISCHEN ANTIQUITÄTEN. Esquisse des Antiquités romaines; par Frédéric CREUTZER. In-8. Leipzig et Darmstadt; 1824.

Le titre est peut-être traduit d'une manière insuffisante; il ne s'agit pas ici d'une *esquisse*, ni d'un tableau ébauché par l'auteur. D'un autre côté le mot antiquité ne doit pas être pris dans un sens qui rappelle des monumens. La constitution de Rome, ses magistrats, quelques circonstances de la vie privée des anciens dominateurs du monde; voilà sur quoi M. Creutzer appelle l'attention. Il met le lecteur à même de tout savoir, car chacun de ces chapitre est une suite de citations coordonnées et comparées les unes avec les autres; même plusieurs des passages les plus importants sont textuellement transcrits. Puis, l'auteur jette parfois quelques questions au milieu de ce vaste catalogue, que l'on nommerait à bon droit le guide de l'érudit, si le devoir de l'érudit n'était pas aussi de pousser l'investigation encore plus loin, et d'examiner attentivement si ce guide l'a toujours conduit partout où il pouvait aller. Sans doute ce nouvel examen l'enrichira de peu de chose, et quand M. Creutzer a moissonné, il y a bien de la présomption à vouloir glaner encore. L'ingénieux auteur de la Symbolique s'est placé ici sur le terrain des sciences positives. Nous ne pouvons donner une idée de son travail qu'en ouvrant le livre au hasard pour lui emprunter une citation.

*Interrex* (μεσοβασιλεύς, erreur de Jo. Lydus (de Magist., I, 36), qui désigne ainsi le dictateur)... Naissance de cette dignité à la mort de Romulus, Cic. de Repub., II, 12. Ergo quum ille Romuli senatus, qui constabat ex optimatibus, tentaret post Romuli excessum ut ipse gereret sine rege rem publicam, populus id non tulit, desiderioque Romuli postea regem flagitare non destitit, quum prudenter illi principes novam et inauditam ceteris gentibus interregni ineundi rationem excogitaverunt, ut quoad certus rex declaratus esset, nec sine rege civitas, nec diuturno rege esset uno, nec committeretur ut quisquam inveterata potestate aut ad deponendum imperium tardior esset, aut ad obtinendum munitior. Confer., c. 13, et Tit.-Liv., I, 17; Denys d'Halycarnasse, II, 57 (M. Creutzer en copie ici un assez long passage). Examiner ces indications opposées en tenant compte de l'esprit d'aristocratie des Romains. Organisation de l'interrègne. Centumvirat, décemvirat, Tit.-Liv., l. c. (Centum pro uno domino factos, Dionysius, l. c.) Maintien de

cette charge après l'abolition de la royauté. Motifs religieux, et exemple de ce maintien, Tit.-Liv., III, 6, 7, 8; Denys, V, 72; Dion., XXXIX, 27, Fabricius, I, 205, 250, 253: — Patriciens seuls nommés, Dion., XLVI, 47; Confer. Ciceron. pro domo, cap. 14, § 38. Mode de l'élection (prodere interregem, Cicero l. c. et pro Milone cap. 5, Asconius; Tit.-Liv., III, 8, V, 31; Schwartz, Observ. sur Nieuport, p. 178). Anéantissement de cette charge depuis Jules César.

Maintenant qu'on se fait une idée du livre, il ne nous reste plus qu'à indiquer quels objets y sont ainsi traités. Chap. I. Origine de Rome. II. Topographie. III. De l'esclavage. IV. Du mariage. V. Division du peuple romain, savoir: tribus, curies, castes, sénat, chevaliers, plébéiens, classes, centuries, censeurs. Chap. VI. Gouvernement de l'état: le sénat, les comices (comitia curiata, centuriata, tributa). Chap. VII. Magistrats du peuple romain, 1<sup>o</sup>. *ordinarii*, reges, consules, prætores, ædiles, tribuni plebis, quæstores; 2<sup>o</sup>. magistrats dits *minores*; 3<sup>o</sup>. *magistratus extraordinarii*, dictator, magister equitum, interrex, præfectus urbi, præfectus prætorio, præfectus annonæ, decemviri, tribuni militum; 4<sup>o</sup>. officiers subordonnés de ces magistrats. Chap. VIII. Autorités dans les provinces. Chap. IX. L'empereur, dignités de l'empire d'orient et de celui d'occident. Chap. X. Caractères principaux du droit public romain. Chap. XI. Organisation militaire. Chap. XII. Coup d'œil sur quelques points de la vie privée des Romains. Ces deux derniers, ainsi que le deuxième sur la topographie de Rome, sont dus à M. Baehr, jeune professeur que son *Alcibiade* et son *Ctésias* ont fait connaître sous les rapports les plus avantageux, et auquel on doit encore d'autres savantes dissertations. Le lecteur sait maintenant tout ce qu'il trouvera dans l'ouvrage de M. Creutzer; il connaîtra facilement par ce moyen telle partie de l'histoire politique de Rome qu'il lui plaira d'approfondir. Les ouvrages modernes, et surtout ceux des savans français, sont indiqués avec le plus grand soin.

P. DE GOLBÉRY.

272. HISTOIRE UNIVERSELLE, ancienne et moderne; par M. le comte de SÉGUR, de l'Académie française, pair de France, etc. *Histoire moderne*, tom. 11<sup>e</sup>. *Histoire des Gaules*, tom. 1<sup>er</sup>. In-8.; prix, 4 fr. Bruxelles; Arnold-Lacrosse. (Réimpression de l'édition de Paris.)



273. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au 13<sup>e</sup>. siècle, avec une introduction, des supplémens, des notices et des notes. Par M. GUIZOT; 2<sup>e</sup>. et 3<sup>e</sup>. liv., 4 vol. in-8., ensemble de 62 feuil.  $\frac{1}{4}$ . Prix, 12 fr. Paris; chez J. L. J. Brière. La collection entière aura 30 vol., à 6 f. le vol.

274. RECHERCHES HISTORIQUES SUR les derniers jours des Rois de France, leurs funérailles et leurs tombeaux; par M. BERTHEVIN. (*Prospectus.*) Paris, Louis.

Dans cet ouvrage, l'auteur, qui est du nombre de nos collaborateurs, traitera d'abord des derniers momens des rois de France, en recueillant avec soins leurs paroles et tous les traits historiques. La seconde partie présentera, sur les funérailles des rois, les détails des cérémonies que la coutume et plusieurs actes de l'autorité ont consacrées, ainsi que des différences apportées par des circonstances particulières. L'auteur ajoutera les principaux testamens des rois de France. Dans la troisième et dernière partie, il annonce qu'il rassemblera tout ce qu'on peut savoir d'intéressant sur Saint-Denis et sur les autres lieux de sépulture royale.

275. HEINRICH DER VIERTE, KAISER UND KÖNIG DER DEUTSCHEN. Henri IV, empereur et roi d'Allemagne; par J. SOLTL. In-8. Prix, 1 flor. 30 kr. Munich; 1823; Finsterlin.

276. L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours. T. V. in-8. Paris; 1823; L'Heureux.

Ce volume est le tome 5 de la 3<sup>e</sup>. partie ou continuation de l'Art de vérifier les dates. Il forme le 28<sup>e</sup>. de la collection, et il renferme la chronologie historique des événemens de la France, depuis l'année 1799 jusqu'à l'année 1818. C'est M. Lacretelle jeune, de l'Académie française, qui a bien voulu se charger de sa rédaction.

On trouve en tête de ce volume la concordance des calendriers grégorien et républicain, pour la durée de ce dernier, qui commence au 22 septembre 1792, et finit avec le 31 décembre 1805. La série des événemens suit cette concordance, et s'ouvre avec la mémorable journée du 18 brumaire an 8, 9 novembre 1799; cette série s'arrête au 31 décembre 1817. Elle renferme donc notre histoire contemporaine, et le tableau des fortunes di-

verses de la France, et de l'Europe qu'elle domina quelque temps. Cette histoire semble suffisamment exposée dans les journaux du temps, et dans les nombreux ouvrages dont elle a fourni le sujet à des écrivains de toutes les opinions. Mais pour le sommaire que le but de l'ouvrage exigeait ici impérieusement, il fallait d'autres ressources que les écrits publiés en France, et M. Lacrosette paraît n'avoir pas négligé les documens qui existent à l'étranger. Son travail concerne aussi un peu l'Europe entière, et sous ce rapport, il est un des plus considérables indicateurs que l'on puisse avoir et consulter. On comprend sans peine que de rigides scrutateurs auraient quelques erreurs de date à y relever, et peut-être aussi à se plaindre de ce que le plan tracé par les bénédictins n'a pas été fidèlement suivi, en ce que à l'exposé analytique des faits en eux-mêmes, on substitue quelquefois des raisonnemens, des explications et des interprétations qui descendent même jusqu'à l'anecdote; mais la manière de l'historien lui fera trouver grâce devant les plus difficiles. Nous nous empresserons d'annoncer les volumes suivans, pour lesquels on peut souscrire, ainsi que pour la collection entière, chez M. B. Guérard, éditeur, rue Grange-aux-Belles, n<sup>o</sup>. 6. Le prix de de chaque volume est de 7 fr. format in-8, 48 fr. pour l'in-4, et 75 fr. pour l'infolio. Chaque volume de ces derniers formats renferme quatre livraisons ou volumes, et l'ouvrage entier en aura 35.

277. HISTOIRE DE FRANCE pendant le XVIII<sup>e</sup>. siècle; par M. Ch. LACROSETTE. In-8. Tomes IX et X. Paris; 1824; Treuttel et Würtz.

Ces deux nouveaux volumes d'une collection qui a obtenu le plus grand succès, embrassent deux époques mémorables de la révolution, l'histoire de l'assemblée législative et celle de la Convention, de 1791 au commencement de 1793. Ils forment donc comme une série à part pour ceux même qui n'auraient pas eu les précédens volumes; les quatre autres qui termineront l'entreprise, et qui seront publiés en 1825, comprendront la suite de la Convention, et les gouvernemens postérieurs jusqu'à l'avènement de Bonaparte au pouvoir suprême en nov. 1799. Les deux volumes IX et X s'ouvrent avec l'assemblée législative, et les noms les plus connus dans nos troubles civils se présentent de prime abord sous les yeux du lecteur. Quelques-uns de ces

noms occupent encore la scène politique de nos jours : l'historien a donc eu à parler de ce qu'il a vu et des personnages qu'il a connus. L'histoire sans doute y gagne de précieux renseignemens et sur les choses et sur les hommes ; mais a-t-on pu être témoin impartial de tant d'événemens inouïs ? Cela ne se suppose pas : il y a tant de manières de voir différentes, quand il n'en est qu'une seule de vraie ! Il faudrait être doué d'une grande force de jugement pour la rencontrer sans déviation, et cet effort est presque au-dessus de l'humanité : telle est la position de tous ceux qui entreprennent d'écrire sur les faits contemporains. On doit donc considérer leurs productions comme des mémoires rédigés dans des vues dissemblables, d'après des renseignemens divers, dans un esprit quelquefois opposé, et ces dissemblances, ces diversités, ces oppositions mêmes sont du plus grand intérêt pour l'histoire, puisque les écrivains futurs auront ainsi à leur disposition des matériaux nombreux et les plus propres à leur dévoiler la vérité quand ils s'appliqueront à sa perquisition de bonne foi.

Toutefois l'ouvrage de M. Ch. Lacretelle obtiendra une place distinguée parmi ces compositions ; elle lui est déjà assignée par la variété des détails, l'authenticité des sources, la fidélité des portraits, et surtout par cette perfection de style à laquelle il a depuis long-temps accoutumé ses nombreux lecteurs. Les deux volumes que nous annonçons nous ont paru, à cet égard, dignes de la réputation de l'auteur ; on pourra penser sur les événemens autrement que M. Lacretelle, mais on conviendra qu'ils ne pouvaient pas être écrits autrement pour l'être avec toutes les convenances que l'histoire exige. C. F.

278. **ESQUISSES HISTORIQUES** des principaux événemens de la révolution française depuis la convocation des états généraux, jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon ; par DULAURE, auteur de l'Histoire de Paris. 17<sup>e</sup>. livr. In-8. de 4 f.  $\frac{3}{4}$ , plus 5 pl. Prix, 3 fr. 50 c. Paris ; Baudouin frères.

279. **MÉMOIRES DES CONTEMPORAINS**, pour servir à l'histoire de France et principalement à celle de la république et de l'empire, 4<sup>e</sup>. livr. In-8. de 31 f.  $\frac{3}{8}$  Paris ; Bossange frères.

Ce volume contient les extraits des mémoires de M. le duc de Choiseul.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES,

### ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

#### PHILOGIE, LINGUISTIQUE, ETHNOGRAPHIE.

280. ESSAI D'UNE INTRODUCTION CRITIQUE AU NOUVEAU TESTAMENT, ou Analyse raisonnée de l'ouvrage intitulé : *Einleitung in die Schriften des N. T.* ; c'est-à-dire, Introduction aux écrits du N.-T., par J.-L. HUG, prof. en théologie à l'univ. de Fribourg en Brisgau. 2<sup>e</sup>. édit., 1821, par J. E. CELLERIER fils, pasteur et prof. de langues orientales, critique et antiquités sacrées à l'académie de Genève.

Un des meilleurs ouvrages de critique sur le Nouveau Testament, est peut-être l'introduction allemande du professeur catholique Hug. La 1<sup>re</sup>. édition de cette excellente production parut en 1808, et la 2<sup>e</sup>., en 2 vol. in-8., a vu le jour en 1821 avec de nombreuses additions et corrections. Cet ouvrage est la base du traité de M. Cellerier, qu'il annonce comme un supplément à la version française de Michaelis par Chenevière, publiée à Genève en 1822.

Les ouvrages modernes d'exégèse biblique qui ont paru en Allemagne, portent trop souvent le caractère d'une critique licencieuse propre à renverser les fondemens de la religion révélée ; mais M. Hug est entièrement exempt de ce défaut. Persuadé de la vérité des Saintes-Écritures, il a consacré ses connaissances et ses talens à fortifier les fondemens de la foi chrétienne ébranlée par de téméraires critiques. Comme le Traité du professeur de Fribourg est très-peu connu hors des limites de l'Allemagne, M. Cellerier a rendu un service signalé aux jeunes théologiens en leur offrant en français, langue beaucoup plus répandue que l'allemand, ce qu'il y a d'essentiel et de meilleur dans l'ouvrage original.

Ce travail est divisé en 2 parties : dans la 1<sup>re</sup>. l'auteur traite collectivement de l'authenticité, de la vraisemblance du Nouveau Testament et des règles de critique que l'on doit suivre dans cet examen. Dans la 2<sup>e</sup>. il analyse et discute les différents livres dont se compose cette collection précieuse. Parmi les divers sujets traités dans ce volume, il y en a trois en particulier dans lesquels l'érudition et l'originalité de l'auteur se montrent éminemment ; ce sont l'authenticité des livres du Nouveau Testament, l'histoire du texte et ses différentes leçons, l'analyse et la comparaison des évangélistes. Il nous serait difficile de suivre ici l'auteur sans entrer dans des détails que paraissent rejeter la nature de ce journal, et les bornes de cet article. G. T.

281. GRAMMAIRE ARABE-VULGAIRE, suivie de dialogues, lettres, actes, etc., à l'usage des élèves de l'école royale et spéciale des langues orientales vivantes ; par A. P. CAUSSIN DE PERCEVAL fils. In-4<sup>o</sup>. Paris ; 1824 ; Dondey-Dupré.

Faciliter à l'interprète, au négociant, au voyageur, les moyens de communiquer verbalement et par écrit avec les Arabes ; abrégé, autant qu'un livre peut le faire, le long apprentissage que l'étranger transporté dans le Levant est obligé de subir, lors même qu'il s'est livré en Europe à l'étude de la langue savante ; tel est le but que doit se proposer l'auteur d'une grammaire arabe-vulgaire, et tel est celui que M. Caussin de Perceval fils annonce dans sa préface. La distinction de l'arabe en *littéral* et *vulgaire* est établie sur deux différences. D'abord les Arabes modernes ont adopté une certaine quantité de mots nouveaux, empruntés pour la plupart au persan et au turc ; ils ont laissé tomber en désuétude beaucoup de termes anciens ; ils en ont détourné d'autres de leur signification primitive ; ensuite, négligeant dans le discours ordinaire une grande partie des règles prescrites par les grammairiens, ils suppriment les inflexions finales, qui, dans la langue savante, marquent les cas des noms et les modes des verbes, et se permettent d'autres irrégularités analogues. Toutefois il n'y a que le style de la conversation qui soit séparé du littéral par des limites bien déterminées ; le discours écrit des Arabes modernes, le style même des lettres, se rapproche plus ou moins des règles minutieuses de l'arabe littéral, selon le plus ou moins d'instruction littéraire des personnes qui écrivent.

Il existait déjà plusieurs grammaires en arabe-vulgaire; mais aucune d'elles ne pouvait satisfaire les désirs de l'étudiant. On ne fera pas le même reproche à celle de M. Caussin. Il y parcourt avec soin toutes les parties du discours, et ne manque pas d'étayer toujours, par des exemples, les règles qu'il pose. La connaissance de l'arabe littéral qu'il possède, l'a mis à même de rendre raison avec clarté et exactitude de beaucoup d'anomalies du vulgaire, et de mettre souvent en parallèle l'arabe savant et l'arabe parlé. La grammaire est suivie de différentes lettres en arabe; d'autres pièces propres à exercer l'étudiant et à lui faire connaître le style des peuples qui parlent actuellement la langue de Mahomet; et d'une série de vingt dialogues, formant une aventure qui malheureusement n'est qu'une affaire d'escroquerie, et ne s'accorde pas avec ce que les voyageurs nous disent de la bonne foi des Turcs.

On dit que le poète que l'Égypte et la France revendiquent tour à tour, a abandonné les muses, et coordonne dans ce moment les matériaux d'une grammaire arabe-vulgaire qui ne tardera pas à paraître. J'attends ce moment avec impatience pour savoir s'il y aura encore quelque chose de nouveau à dire, ou si je devrai renoncer à publier le travail que j'ai préparé depuis longtemps sur cette langue, parlée par tant de peuples divers. G. T.

282. DICTIONNAIRE ARABE. — Nous avons reçu un avis en latin, de M. FREYTAG, prof. de littérature orientale, qui annonce qu'il prépare un nouveau Dictionnaire arabe, qui sera publié chez le libraire Schwetschke, à Halle. Celui de Castel comprend 7 langues dans 2 volumes: il en résulte beaucoup d'inconvénients pour l'usage. D'ailleurs, quoique riche en formes grammaticales, ce Dictionnaire n'est pas toujours digne de confiance. Dans le Dictionnaire de Golius on peut retrancher plusieurs choses, y en substituer de plus utiles, et rédiger le tout d'après un ordre plus convenable. Ces deux Dictionnaires sont d'ailleurs rares et chers. Celui de Willmet est trop restreint pour ceux qui ont déjà fait quelques progrès. M. Freytag se propose donc de refaire en quelque sorte le Dictionnaire de Golius. Pendant son premier séjour à Paris, il a déjà fait des extraits du Dictionnaire manuscrit du Camous et de Djevhari: il s'occupe actuellement dans cette ville de rassembler autant de matériaux qu'il lui est possible pour son entreprise. De Paris, M. Freytag a le projet de se rendre à Leyde dans le même but.

283. APPEAL TO THE MEMBERS OF THE BRITISH AND FOREIGN BIBLE SOCIETY. Appel aux membres de la Société biblique anglaise et étrangère, au sujet de la traduction turque du Nouveau Testament, imprimée à Paris en 1819; contenant l'exposition des fautes de cette traduction, etc.; par Ebenezer HENDERSON. In-8. Londres; 1824.

284. DE EUPHORIONIS CHALCIDENSIS VITA ET SCRIPTIS disseruit et quæ supersunt ejus fragmenta collegit et illustravit Augustus MEINECKE. In-8. de 211 p. Dantzig; 1823.

M. Meinecke, l'infatigable collecteur de fragmens, vient de rassembler aussi le peu qui nous reste d'Euphorion, et de nous instruire des circonstances de la vie de cet auteur. Euphorion naquit à Chalcis, dans l'île d'Eubée, au temps où Pyrrhus régnait, c'est-à-dire 272 ans avant Jésus-Christ. Son père s'appelait Polymnestus; ses maîtres furent Lacydès et Prytanis: ce dernier paraît être le péripatéticien. Euphorion fut fortement épris de Nicia, femme d'Alexandre, roi d'Eubée, qui était fils de Cratère. Dans la suite il passa à Antioche, où il fut bibliothécaire vers la cinquantième année de son âge. S'il faut en croire une épigramme de Théodoridas, Euphorion aurait reçu les honneurs de la sépulture près des longs murs du Pirée; mais il paraît que ce ne fut qu'un cénotaphe, car il mourut en Syrie, et l'opinion générale place son tombeau à Apamée. M. Meinecke divise les écrits de son auteur en plusieurs classes. Commençons par la poésie: nous trouvons d'abord l'énumération de 20 ouvrages de longue haleine; 1°. Hésiode, dont Suidas fait mention, et dont il ne reste point de fragmens. 2°. *Mopsopia*, ou Ἀττάτα: ce sont divers extraits de fables attiques. 3°. *Chilias*: c'est un écrit d'un genre polémique. L'auteur attaque un fripon qui avait abusé de sa confiance. Heyne a pensé que ce poëme faisait partie du précédent. 4°. *Alexandre*: il n'en reste pas de fragmens, et l'on n'en connaît pas même le sujet. 5°. *Anios*: c'est le roi dont il est question au livre III de l'*Énéide*, v. 80. 6°. *Αντιγραφαὶ πρὸς Θεωφίδην*. 7°. *Apollo-dore*: Tzetzes nous en a conservé deux vers. 8°. *Ar-témidore*, dont il ne reste que la moitié d'un vers. 9°. *Αραὶ, ἢ ποτησιοκλέπτῆς*: ce sont des imprécations contre un voleur qui avait pris un vase à Euphorion. 10°. *Démosthène*: il reste deux mots de ce poëme. 11°. *Dionysos*: cet ouvrage paraît avoir servi de source à Nonnus; il y en a sept fragmens concernant les my-

thes de ce dieu. 12°. *Epicedium in Protagoram* : Diogène Laërce en fait mention. 13°. *Geranos*, qu'on attribue aussi à Archytas, et dont deux vers sont restés dans Athénée. 14°. *Hippomedon* : Tzetzés en a retenu un vers. 15°. *Hyacinthus* : il y a trois fragmens. 16°. *Thrax*, qui en a quatre. 17°. *Xenion* : cité par le scholiaste d'Apollodore. 18°. *Polycharès* : il s'en est conservé un vers dans l'*Etymologicum magnum*. 19°. *Philoctète* : dans l'un des deux fragmens de ce poème il est parlé de l'établissement de Philoctète en Italie. 20°. *Géorgiques*. Outre cette grande quantité d'ouvrages, Euphorion a fait des élégies, des épigrammes; mais M. Meinecke ne veut pas qu'il soit l'auteur du drame nommé *Apodidusa*, qu'il donne à un autre Euphorion. Voyons maintenant ce que lui doit la prose. D'abord, 1°. des *Hypomnemata historica*, qui sont cités par Athénée et par Élien : ce dernier parle d'une espèce d'animal inconnu, *Νηωδες*, dont le mugissement ébranle la terre; et M. Meinecke croit retrouver ici le Mammouth. 2°. *De Aleuadis*. 3°. *De Isthmiis*. 4°. *περὶ μελοποιῶν*. 5°. Un traité de grammaire intitulé *λέξις ἱεροκράτους*, en 7 livres. Il y a de plus 110 fragmens qu'on ne peut assigner à aucun ouvrage en particulier. L'auteur promet de donner incessamment les fragmens de *Parthenius* et d'*Alexandre Pleuronius*. P. DE GOLBÉRY.

285. **ESQUISSE D'UN ESSAI D'ANALYSE GRAMMATICALE LATINE, contenant un cours de thèmes élémentaires appliqués aux huit règles fondamentales de la syntaxe, et assujettis à la mesure des nombres; par C. M. J. F. In-8. de 3 f.  $\frac{5}{8}$ . Arras; 1824; Imp. de M<sup>me</sup>. v<sup>c</sup>. Bocquet.**

286. **KLEINERES HANDBUCH ZUR KENNTNISS DER GRIECHISCHEN und römischen Schriftsteller. Manuel abrégé de la littérature grecque et romaine; par David FUHRMANN. In-8. Rudolstadt; 1823.**

Il y a déjà fort long-temps que l'auteur a donné un Manuel de la littérature ancienne; mais il était plus étendu, et la Grèce seule y occupait trois gros volumes. Chaque auteur y avait une notice biographique, suivie de l'indication des ouvrages perdus, de ceux qui existent encore, et de leurs éditions principales. Alors M. Fuhrmann avait divisé les écrivains en poètes, romanciers, épistolographes, orateurs, historiens, etc., etc.; aujourd'hui il marche dans un autre ordre, et suit les époques de la littérature, sans épuiser ce qui est relatif à chaque genre. Ce mode, s'il a ses



avantages, n'est pas exempt d'inconvéniens; car il y a beaucoup de classiques anciens qu'on ne sait, au juste, dans quel siècle ranger. M. Fuhrmann aurait mieux fait, ce nous semble, de s'en tenir à sa première méthode, surtout dans un abrégé qui ne lui laisse pas le temps de justifier son opinion. Les éditions sont sommairement énumérées, et l'on pense bien que dans un abrégé cette énumération ne s'arrête qu'aux plus marquantes, et ne leur accorde qu'une seule ligne. Mais pourquoi arrive-t-il parfois que les plus essentielles sont passées sous silence? Pourquoi, en 1823, se taire sur le 4<sup>e</sup>. volume du *César* de la collection Lemaire, tandis qu'il a paru en 1822, et qu'on parle des 3 premiers? Pourquoi ne pas dire un seul mot du *Salluste* de M. Burnouf, le meilleur qui ait jamais été donné? Ce sont là de grands torts auxquels ne peuvent remédier les mentions très-fréquentes d'éditions de classes. Malgré ces défauts, le livre de M. Fuhrmann est fort recommandable; il contient des notices sur la personne et les écrits de beaucoup d'auteurs que ses devanciers, dans ce genre de manuel, n'ont pas même nommés; et, après tout, il vaut mieux oublier une édition que l'auteur lui-même. Quelques lignes de la table des matières feront mieux connaître le plan de l'ouvrage, que nous ne pourrions le faire. 1<sup>re</sup>. époque: c'est celle qui a précédé Homère. 2<sup>e</sup>. époque: siècle d'Homère, poètes cycliques, formation du style prosaïque. Cette époque atteint la 60<sup>e</sup>. olympiade, 520 ans avant J.-C. 3<sup>e</sup>. époque: de la naissance de la littérature en prose, jusqu'à l'école d'Alexandrie. 4<sup>e</sup>. époque: depuis la naissance de cette école jusqu'à la prise de Corinthe. 5<sup>e</sup>. époque: la littérature grecque soumise aux Romains jusqu'à Constantin. 6<sup>e</sup>. époque: littérature grecque chrétienne jusqu'à la prise de Constantinople. L'histoire de la littérature romaine est aussi divisée par époques, dont la première, celle de la barbarie et de l'ignorance, va jusqu'en l'an de Rome 515; la seconde, jusqu'à la prise de Corinthe par le consul Mummius. La troisième de ces époques atteint la mort d'Auguste, et la quatrième la chute de l'empire d'Occident. On peut juger, d'après cet exposé, de la méthode adoptée par M. Fuhrmann; et, sauf les omissions que nous avons indiquées, il a exécuté son plan avec une grande exactitude.

DE GOLBÉRY.

287. WENCESLAI ALEXAND. MACIEIOWSKI, etc. OPUSCULORUM SYLLOGE PRIMA. Premier recueil d'Opuscules ; par W. A. MACIEIOWSKI, prof. à l'univ. de Varsovie. In-8. de VIII et 130 p. Varsovie, 1823.

Ce petit recueil renferme une dissertation sur la vie et les constitutions de Trajan Dèce ; une autre sur les topiques de Cicéron ; une comparaison des lois de Solon et de celles des décemvirs, parallèle à peine commencé, où il ne s'agit encore que de la fameuse loi des douze tables contre les débiteurs ; enfin des remarques sur plusieurs chapitres de Tite Live (111, 34. sqq.) provoquées par un article de la *Thémis*, ou bibliothèque du jurisconsulte, tome 4, p. 304. L'auteur examine dans ce dernier mémoire si les Romains envoyèrent réellement des députés en Grèce pour y recueillir les lois d'Athènes, et il n'en croit rien, malgré Tite Live, Denys d'Halicarnasse et tant d'autres. (*Rev. encyc.*, mai 1824, p. 386.)

288. EXTRAIT D'UN VOCABULAIRE INÉDIT DU PATOIS AUTRICHIEN ; par FR. ZISKA. (*Jahrbüch. der Literatur*, 1824 ; vol. XXV et XXVI.)

Dans le patois autrichien il y a peu d'*a*, mais beaucoup d'*o*, surtout d'*o* allongés. Un grand nombre de mots autrichiens sont usités aussi en Souabe, en Saxe et en Suisse ; seulement la prononciation en est différente. D'autres mots se retrouvent dans l'italien ou dans d'autres langues ; par exemple le verbe *taka*, entraîner doucement, est le *take* des Anglais et le *taka* des Islandais. *Fazonett*, mouchoir, vient de l'italien *fazzoletto*. Au mot *hatschen*, marcher péniblement, l'auteur fait observer que c'est le terme arabe *hadsch*, par lequel les Musulmans expriment le pèlerinage pénible de la Mecque ; il croit que ce mot a été apporté de l'Orient en Autriche par les croisés.

289. GUIRISTINOQUI BICITCEGO ETA HILTCEGO MOLDEA, etc., (en basque) ; in-24 de 5 f.  $\frac{2}{3}$  Imprimerie de Cluseau à Bayonne.

N'ayant pas cet ouvrage basque sous les yeux, nous ne pouvons donner que son titre qui nous a été communiqué : nous en dirons davantage si l'ouvrage nous parvient.

---

 ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE.

290. Le grand-duc de Toscane vient de faire l'acquisition de la collection d'antiquités égyptiennes formée par M. Nizzoli, chancelier du consulat d'Autriche en Égypte ; elle sera réunie aux richesses que renferme déjà la célèbre galerie de Florence. Parmi les objets cédés par M. Nizzoli, se trouve la coudée égyptienne de 6 palmes, donnant 445 millimètres, sur laquelle nos savans se sont déjà exercés. *Suprà*, t. 1<sup>er</sup>., n<sup>o</sup>. 332, et to. II, n<sup>o</sup>. 25. (*Monit.*, 12 nov. 1824.)

291. SCARABÉES ÉGYPTIENS. Figures du Musée des antiques de Sa Majesté l'Empereur ( en français). In-4., avec 4 pl. Vienne; 1824; Strauss.

M. Champollion le jeune a reçu de tous les savans de l'Allemagne, de l'Italie, et de l'Angleterre, les témoignages les plus flatteurs d'intérêt et d'approbation pour ses belles découvertes dans les écritures égyptiennes. Des copies d'intéressans manuscrits, figurés ou écrits, lui ont été adressées de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne, d'Iéna, de Londres, de Cambridge, et le Musée royal égyptien de Turin lui a été libéralement ouvert par le gouvernement sarde, qui l'a accueilli de la manière la plus honorable. Le savant français s'occupant à former une collection aussi nombreuse que possible d'empreintes de scarabées égyptiens, sur lesquels il se propose de publier un travail spécial, il demanda à M. de Steinbüchel, directeur du Musée de Vienne, une copie de tous ceux qui font partie du cabinet impérial. L'autorité supérieure a trouvé plus utile à l'avancement des études égyptiennes, de faire graver et de répandre des copies de ce genre de monumens, et l'ouvrage que nous annonçons est le fruit de cette louable décision. Un court avertissement de M. de Steinbüchel fait connaître l'occasion et le but de ce recueil, qui est celui que nous venons d'exposer. Il a ajouté le développement de son opinion sur un caractère de la sculpture égyptienne, propre à en distinguer les époques, et il reconnaît ce caractère dans la forme même des yeux. Il en résulte, selon M. de Steinbüchel, que les statues dont les yeux se trouvent enfoncés entre deux lignes prononcées, sont d'une antiquité plus reculée que celles où il n'y a de bien sensible que la paupière supérieure formée en courbe relevée, outre

la ligne de l'angle des yeux. Le savant auteur de cette observation a eu l'occasion de la faire, en 1819, en examinant la plupart des statues de la collection Drovetti, alors déposées à Livourne. Les inscriptions hiéroglyphiques tracées sur les statues égyptiennes serviront sans doute à vérifier cette observation qui mérite l'attention des artistes. Une figure de terre cuite, gravée au frontispice de l'ouvrage que nous annonçons, appartenant aussi au cabinet de Vienne, serait ainsi de l'époque moyenne de l'art égyptien, la ligne inférieure des yeux étant très-peu sensible. Après cet avertissement de M. de Steinbüchel, vient le catalogue des scarabées, indiquant leur matière, et s'ils sont gravés en creux ou en relief; il est suivi de quatre grandes planches représentant plus de 320 sujets de diverses grandeurs. Rien n'est plus varié que les sujets des scarabées; mais les plus intéressans sont ceux qui renferment des cartouches ou prénoms des anciens rois d'Égypte; on en connaît même un, mais un seul, de l'empereur Hadrien. Les noms royaux les plus nombreux parmi les scarabées de Vienne, sont ceux de Mœris et des Aménophis; quelques-uns portent des nombres; d'autres sont des temps postérieurs aux beaux siècles de la monarchie égyptienne; mais la collection est d'un grand intérêt. On applaudira donc à la fidélité de M. P. Fendi, qui les a gravés; et puisque le complément des découvertes faites récemment dans les antiquités égyptiennes, dépend tout-à-fait de la comparaison des monumens, il faut espérer que l'exemple très-digne d'approbation donné à Vienne aura partout des imitateurs.

F.

292. PAPYRUS ÉGYPTIENS. — Extrait des lettres de M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

*Turin, 30 octobre 1824.* — J'avais réservé pour cette saison l'examen des nombreux papyrus égyptiens qui font partie du Musée royal, et provenant de la collection Drovetti. Il y en a beaucoup de fort beaux et de remarquables par leur grandeur, leur blancheur et l'état parfait de leur conservation. Presque tous ceux-là sont écrits en hiéroglyphes, ornés de peintures, et ne sont que des extraits plus ou moins étendus du grand rituel funéraire; ils ont tous été tirés des momies, ce qui explique cette uniformité. L'un d'entre eux est cependant très-important par sa longueur. Le beau papyrus du cabinet du roi, si fidèlement gravé dans la Description de l'Égypte, et qui a 22 pieds

de longueur, était le plus considérable de tous les papyrus connus, et pouvait être regardé comme le rituel complet dont les autres manuscrits funéraires hiéroglyphiques ou hiératiques reproduisaient des portions plus ou moins grandes, selon l'importance du personnage pour lequel ils étaient faits. J'avais cependant remarqué que les peintures des belles caisses de momies, qui offrent des scènes et des textes si analogues à ceux du rituel funéraire, en présentaient aussi quelques-unes qui ne se trouvaient pas dans le grand manuscrit du cabinet du roi. On pouvait donc croire qu'il existait, de ce rituel, un type encore plus étendu, et c'est ce que confirme un papyrus de Turin, qui est aussi le rituel funéraire, et qui a près de 60 pieds de longueur; il peut être considéré comme complet; j'y ai retrouvé des scènes peintes très-curieuses, et le moyen de classer rigoureusement dans leur ordre, les divers extraits de ce rituel que présentent les autres papyrus funéraires; l'écriture est on ne peut pas plus soignée, et chaque grande division porte un titre particulier. Du reste, la multiplicité des copies ou extraits d'un même texte a aussi un véritable intérêt, puisque leur comparaison m'a fait reconnaître plusieurs nouvelles synonymies de signes, et mes tableaux se sont enrichis d'autant.

Quant aux papyrus en écriture démotique, il y en a fort peu. J'ai cependant reconnu quelques contrats du temps des Ptolémées, un autre que je crois du règne de Darius; enfin un autre papyrus fort long, contient une série de quittances pour une redevance ou une pension annuelle, et elles sont datées de l'an 31 jusqu'à l'an 38 du règne de Psammitichus I<sup>er</sup>. Nous arrivons donc aux Pharaons par les papyrus, et un rare bonheur vient de récompenser ma longue patience.

Je m'étais attaché d'abord aux plus beaux manuscrits et à ceux qui sont les mieux conservés. J'avais mis de côté, réformés comme bouquins, une vingtaine de paquets de papyrus, noircis et rongés par le temps, pliés en carré, de diverses grandeurs, sans peintures, et enveloppés chacun dans un morceau de toile. Fatigué de la perpétuelle répétition des textes du rituel funéraire que me présentaient les beaux manuscrits roulés, je jetai les yeux sur un de ces paquets délaissés; je le vis écrit en hiératique, et la première ligne me présenta d'abord le nom et le prénom du grand Sésostris; j'ai vu ces noms répétés huit ou dix fois dans le manuscrit. Excité par cette remarque, j'ai passé quatre heures

à rapprocher les cinquante morceaux qui composent cette pièce, et je me suis convaincu qu'elle contient soit un morceau d'histoire, soit un acte public du règne de Sésostris. Tous les autres paquets, que je n'ai pas quittés depuis quatre jours, m'ont donné un résultat analogue. Je les ai explorés à la hâte, et seulement pour reconnaître les noms des rois dont ils parlent. Tous ces manuscrits sont en hiératique, écrits des deux côtés, pliés comme les feuillets de nos livres, et non roulés; quelques-uns font une longueur de 5 à 6 pieds, et ils abondent tous en noms de rois, toujours précédés de dates prises de leur règne. Les Pharaons, dont j'ai trouvé la mention et des époques dans ces papyrus, sont Aménophis II, qui rappelle aussi un fait du règne de Miphrés ou Moeris, son troisième prédécesseur; Armaïs, le sixième successeur d'Aménophis II; Ramsès-Méiamoun, deuxième successeur d'Armaïs. Il y a quatre pièces de ce roi, et tous ces rois appartiennent à la XVIII<sup>e</sup>. dynastie de Manéthon. Cinq ou six autres pièces sont du règne de Ramsès le Grand ou Sésostris, chef de la XIX<sup>e</sup>; deux de Ramsès, son fils et son successeur; enfin, un des mieux conservés de ces manuscrits mentionne avec des dates presque tous les princes de cette XIX<sup>e</sup>. dynastie, Sésostris, Ramsès son fils, Ammenephtès, Amménémès, et très-vraisemblablement Thouoris. Un de ces diplômes présente tous les titres, noms, prénoms et qualités du protocole royal de Sésostris; la plupart de ces pièces sont très-élégamment écrites. Voilà, je l'espère, une belle conquête pour l'histoire, et heureusement pour une époque sur laquelle il nous reste si peu de documens certains. Avec de la persévérance et quelques encouragemens pour ceux qui ont encore l'ardeur d'aller exploiter les ruines égyptiennes, on fera peut-être un jour aussi la collection des chartes et diplômes de l'histoire d'Égypte: on cessera donc de répéter que les manuscrits égyptiens ne contiennent que des prières, et qu'il est sans intérêt pour l'histoire et les lettres de les entasser dans les cabinets. Je passerai mon hiver à explorer ces précieuses richesses historiques, qui disent déjà tant, quoique je les aie à peine feuilletées toutes.

Quelques-uns de ces papyrus royaux, du temps de Sésostris, m'ont présenté d'autres singularités; par exemple, au milieu d'une grande page, est peint un grand vaisseau avec de grandes voiles, ses agrès, et des mousses courant sur les mâts. Il nous donne quelques idées de plus sur les pratiques navales des Égypt-

tiens. J'en enverrai un calque soigné. Des dessins, tirés par un voyageur de diverses catacombes, présentent aussi des scènes civiles et industrielles très-curieuses; on y voit des potiers, des musiciens, des danseurs, un cuisinier dans sa cuisine garnie d'ustensiles, un marché, des chasseurs, des constructeurs de barques, des grainetiers, et un atelier qui ressemble à un laboratoire contenant des vases posés sur des trépieds ou fourneaux, et couverts d'autres vases ayant la forme de nos cornues.

Mais un autre papyrus mérite en quelque sorte plus d'attention: chargé de lignes tracées dans diverses directions, je n'en voyais pas d'abord le sujet. Après avoir rapproché tous les morceaux, qui font une grande feuille de plus de deux pieds, j'y ai reconnu sans nul doute le *plan lavé* d'une catacombe royale; le revers est presque entièrement écrit. Le dessin est très-proprement fait, et l'on y distingue quelques *repentirs* d'une couleur très-pâle, comme avec un crayon de plomb. Cette catacombe est celle du roi Ramsès-Méiamoun, déjà nommé plus haut, le même qui a construit le magnifique palais de Médinet-Abou, et en voici les preuves. La commission d'Égypte a levé le plan de plusieurs tombeaux, et l'un de ceux qu'elle a publiés se rapporte exactement avec celui que donne ce papyrus; c'est le 5<sup>e</sup>. de Biban-el-Molouk, à l'ouest de Thèbes, et les bas-reliefs de ce tombeau offrent un grand nombre de fois le nom de ce Ramsès-Méiamoun; de plus, on sait en Angleterre que des inscriptions grecques tracées sur les parois de cette catacombe, annoncent que diverses personnes sont venues visiter ce tombeau de Ramsès-Méiamoun; enfin, la grande salle du plan sur papyrus présente le dessin à vol d'oiseau d'un sarcophage très-bien peint en granit rose: le couvercle est orné de trois personnages portant des attributs divers, et c'est encore là tout juste la forme, par la pose, les proportions et les détails, du couvercle en granit rose aussi, tiré de ce même 5<sup>e</sup>. tombeau de l'ouest, rapporté par Belzoni, donné à l'université de Cambridge, et qui, d'après les dessins qu'elle a bien voulu m'envoyer et que j'ai mentionnés à la p. 228 de mon dernier ouvrage, porte en effet les noms et prénoms de ce Ramsès-Méiamoun. Le rapprochement du plan sur papyrus avec celui de la commission d'Égypte offrira quelques observations qui ne seront pas sans intérêt. Il est remarquable que les contours de la montagne, indiqués sur les deux plans, se rapportent encore parfaitement, et ce qui mérite encore plus l'at-

vention ; c'est que chaque couloir, chaque chambre du plan sur papyrus porte une inscription hiéroglyphique, suivie de chiffres donnant des nombres très-variés : ce sont là sans doute les dimensions de chaque partie de l'excavation royale, et la Commission ayant levé ces mêmes détails exprimés en mètres, on a ainsi un nouvel élément de la grande question des mesures égyptiennes. Je calque soigneusement ce plan, et je l'enverrai incessamment.

Quant aux sculptures, il n'y a presque plus rien de nouveau qu'un colosse en grès rouge, parfaitement conservé, de 14 pieds de hauteur, qui arrive de Gènes. Je crois, d'après ce qu'on m'en a dit, que c'est une statue d'Osymandias ; les inscriptions qu'elle porte nous diront la vérité sur ce point ; ce sera dans ce cas une des plus anciennes productions de l'art égyptien.

*Turin, 6 nov. 1824.* — Les huit jours qui se sont écoulés depuis ma dernière lettre ont été donnés tout entiers aux débris de l'ancienne histoire égyptienne. Ce que j'ai sauvé du naufrage fera éternellement regretter la perte, peut-être irréparable, de tant d'importans documens qui auraient pu être conservés par quelques soins de plus de la part de ceux qui les ont exhumés. Après le premier et sommaire examen des papyrus historiques indiqués dans ma précédente lettre, j'appris par hasard que d'autres fragmens existaient dans les combles où ils étaient relégués comme en trop mauvais état pour mériter un meilleur gîte. J'insistai cependant pour les visiter ; on les tira des caisses, et dès le lendemain je pus les voir. En entrant dans une chambre que j'appellerai désormais le *columbarium de l'histoire*, je fus ému à l'aspect d'une table de dix pieds de longueur, entièrement couverte de débris de papyrus, à un demi-pied au moins d'épaisseur. Pour calmer ma douleur je supposai d'abord que je ne voyais là que les restes de quatre à cinq cents rituels funéraires ; mais le premier morceau sur lequel je jetai les yeux me présenta le fragment d'un acte daté de l'an XXIV du Pharaon *Aménophis-Memnon*. Dès ce moment je pris la résolution d'examiner pièce à pièce tout ce qui couvrait cette table de désolation. Ma pointe à calquer devint l'instrument principal de mon opération, et je jugeai ainsi un à un de l'intérêt de ce million de feuilles, restes informes de livres écrits depuis plus de trente siècles.

Décrire les sensations que j'ai éprouvées en disséquant les lambeaux de ce grand cadavre d'histoire, me serait bien difficile :



il y avait là de quoi philosopher à outrance ; je me retrouvais avec des siècles dont l'histoire a gardé à peine le souvenir , avec des dieux qui n'ont plus d'autels depuis quinze siècles , et j'ai sauvé tel petit morceau de papyrus qui était le dernier et unique refuge de la mémoire d'un roi qui, de son vivant, se trouvait peut-être à l'étroit dans l'immense palais de Carnac à Thèbes. J'ai recueilli les fragmens d'un très-grand nombre d'actes et autres pièces des Pharaons Aménoftep, Ramsès-Phéron et Ramsès le Grand ou Sésostris de la XIX<sup>e</sup>. dynastie , de Ramsès-Méiamoun , d'Akencherrès-Ousireï , Akencherrès-Mandoueï , et Aménophis II de la XVIII<sup>e</sup>. Les dates abondent dans ces fragmens ; un acte commence ainsi : « *Dans l'année cinquième , et le cinquième jour du mois de....., de la direction du roi du peuple obéissant Soleil stabiliteur du monde (cartouche prénom), Dieu, fils du Soleil, Thoutmès (cartouche nom propre)* » ; c'est Thoutmosis II de la XVIII<sup>e</sup>. , le Mœris si célèbre dans l'histoire, et cet acte public est vraisemblablement le plus ancien qui existe au monde. J'ai aussi des actes des années 4 et 24 d'Aménophis II , 6 , 10 et 24 de Ramsès-Méiamoun , 4 de Sésostris , etc. Tous ces manuscrits, sans exception, sont en écriture *hiéroglyphique* , et la plupart de vrais modèles de calligraphie par l'élégance des signes. Pas un des noms de roi n'est postérieur à la XIX<sup>e</sup>. dynastie, et la masse de ce recueil de papyrus, réunis et recueillis ensemble, me prouve que celui qui les a découverts en Égypte a retrouvé les archives entières d'un temple ou de quelque autre dépôt public.

Mais un papyrus unique l'emporte sur tous les autres ; la perte de ce qui manque est à jamais regrettable ; c'était un trésor pour l'histoire ; j'y ai reconnu un véritable *tableau chronologique* , un *canon royal* , dont la forme rappelle celui de Manéthon, et les fragmens que j'ai réunis m'ont donné une liste de plus de cent rois. Voilà un inappréciable supplément à la célèbre Table généalogique d'Abydos, et le motif de redoubler de zèle dans la recherche des papyrus égyptiens ; et de beaucoup d'espérances , si cette recherche est encouragée par le gouvernement et le suffrage public des amis des lettres.

Au milieu de cette intéressante et douloureuse exploration, j'ai été quelquefois égayé par de singulières rencontres ; ce sont des papyrus qui ne contiennent que des dessins, et ces dessins sont de véritables *caricatures grotesques* ; un chat garde des canards, la houlette à la main ; un cynocéphale joue de la double flûte ; au-

près des nom et prénom du belliqueux Mœris, un rat armé en guerre décoche ses flèches contre un champion de sa race; un chat monte sur un char de bataille, etc. D'autres peintures m'ont encore plus surpris par leurs obscénités, et ont ébranlé ma croyance sur la haute sagesse égyptienne, à moins qu'on ne suppose ces peintures saisies dans le temps par autorité de justice.

Voilà donc un brillant supplément à mes occupations de cet hiver; je calcule, je dessine, je copie, j'extrais du matin au soir. J'indique ici la généralité des résultats; les détails feraient un gros livre, et je n'ai pas encore tout vu. J'ai fait les honneurs du Musée à S. Exc. M. le duc de Laval-Montmorenci, ambassadeur de France à Rome; j'ai aussi eu l'honneur d'y accompagner LI. AA. le prince de Carignan et le prince Maximilien-Marie de Saxe, père de la reine d'Espagne. M. Biot, et les astronomes français, autrichiens et piémontais, associés à ses grandes opérations, ont bien voulu me donner aussi quelques heures. Notre savant académicien arrivait de Paris, et m'a ramené un instant au milieu de nos amis: ce qu'il m'a dit de l'état passable de la santé du Nestor de la littérature, notre vénérable ami M. Dacier, m'a particulièrement satisfait; mes nouvelles explorations le réjouiront quelque peu; son goût, ses lumières, son zèle pour tout ce qui est bon et beau, n'ont point subi les effets de l'âge; son suffrage me flatte et me touche, et je ne puis le reconnaître que par mon tendre et respectueux attachement: c'est à lui, et à M. le duc de Blacas à qui j'ai tant d'obligations, qu'appartiennent de droit les premières communications de mes lettres. Je suis très-satisfait de ce que l'Académie des belles-lettres veut bien en entendre la lecture; j'espère justifier en partie, par les résultats de mon voyage, la bienveillance dont elle a honoré mes recherches et mes efforts.

293. MEMORIE SU LE OPERE DI SCULTURA IN SELINUNTI ULTIMAMENTE SCOPERTE, DA PIETRO PISANI. Mémoire sur les sculptures récemment découvertes à Sélinunte. Palerme; 1823; Abbate.

Deux jeunes Anglais, MM. Harris et Angell, sont allés, en 1823, explorer les ruines de la vieille Sélinunte, en Sicile. M. le baron don Piétra Pisani, officier du gouvernement sicilien, se réunit à eux, et fit transporter ces sculptures au Musée royal de Pa-

lerme. Il les a décrites lui-même dans l'ouvrage que nous annonçons. Il s'occupe d'abord de l'origine de Sélinunte, située entre deux rivières nommées anciennement *Ipsa* et *Selinon*; c'est de cette dernière que ce savant Sicilien pense que la ville tira son nom. Il hésite cependant entre la rivière et la plante *selino*, l'*Aspium sylvestre* de Linn., qui est gravée sur ses médailles, mais qui n'a du l'être que comme symbole parlant de la ville qui devait avoir reçu son nom auparavant. Il est assez difficile de savoir d'où elle put le tirer, et cette investigation n'aurait pas aujourd'hui un intérêt capital, les faits contemporains de son origine étant très-peu nombreux dans l'histoire. On sait, par les relations de l'antiquité, que Dédale alla à Sélinunte, et qu'il y établit des *bains de vapeur* naturels. On sait aussi qu'elle avait plusieurs temples, dont trois étaient dans le pergama ou citadelle; trois autres plus grands existaient un peu plus loin, et leurs ruines portent aujourd'hui le nom de *i Pileri dei Giganti*; les colonnes encore subsistantes sont en effet gigantesques (1). Des ruines de celles du milieu sur la citadelle, on a recueilli un grand nombre de fragmens de sculptures, et de 139 morceaux qui se rapportent exactement, on a rétabli trois *métopes*, la 6<sup>e.</sup>, la 7<sup>e.</sup> et la 8<sup>e.</sup> de ce temple; leur hauteur est de 4 pieds anglais 9 pouces et demi, et leur largeur de 3 pieds 6 pouces et demi. La première, dans leur ordre, présente un char attelé de quatre chevaux, et monté de trois personnes; le char n'est qu'une tablette sur un axe tournant dans deux roues pleines; des trois figures, une virile conduit le char; les deux autres, féminines, l'accompagnent. L'auteur y reconnaît le Bacchus ancien, fils de Jupiter et de Cérès, suivi de sa mère et de Proserpine dans ses courses philanthropiques sur la terre. La métope suivante est occupée par trois personnes et un petit char ailé. Un beau jeune homme, nu excepté ses hanches qui sont couvertes d'une draperie, la tête couverte d'un pétase et ses pieds d'un cothurne, saisit par les cheveux une femme dont la figure horrible est caractérisée par un affreux regard, de longues dents et la langue sortant de sa bouche énorme; ce jeune homme y plonge son épée; l'autre femme, de forme hu-

---

(1) On n'en donne pas la mesure; elles sont *monolithes* et de calcaire compacte conchilifère de troisième formation; les corniches et autres accessoires sont de calcaire grenu lamelleux de seconde formation. On a reconnu les carrières souterraines d'où ces matériaux ont été tirés, et même la place de chaque colonne.

maine ordinaire, assiste à cette scène. C'est Persée qui égorge Méduse en présence de Minerve; du sang de la Gorgone naît Pégase, encore de très-petite taille; et, si l'on objectait à l'auteur que sa Méduse n'a pas des serpens pour cheveux, il répondrait que la fable de Méduse angui-crinita (aux cheveux de serpens) ne remonte qu'aux temps d'Eschyle. Une médaille, attribuée par Eckhel à *Populonia*, et qui le serait peut-être mieux à Sélinunte même, offre la même tête de Méduse avec des cheveux et non des serpens. Le sujet de la troisième métope restaurée est plus curieux et plus rare. Un homme vigoureux, armé d'une épée pendante à sa gauche, porte sur ses épaules une longue perche, aux deux extrémités de laquelle deux hommes sont pendus par leurs pieds. C'est, selon l'auteur, Hercule suspendant ainsi, pour les punir, les deux fils de Tia, fille de l'Océan, Passale et Achmon, qui s'amusaient à l'inquiéter. Un beau vase sicilien, appartenant au duc de Serra di Falco, représentant l'Hercule mélampyge, justifie cette explication de la 3<sup>e</sup>. métope, la 9<sup>e</sup>. dans l'ordre primitif. L'auteur conjecture que le temple d'où elles ont été tirées était celui de Jupiter.

D'autres fragmens ont été recueillis aussi dans les ruines des temples des Pileri, et l'un d'eux est un édifice gigantesque, qui ne le cède en grandeur qu'au seul temple de Jupiter olympien à Girgenti. Les métopes de ce temple ne portaient chacune que deux figures; on n'a pas réussi à en recomposer une entière; mais on a ramassé une grande quantité de têtes d'hommes et de femmes, de parties d'hommes, de chevaux, etc., d'où l'on a conclu que c'était un combat entre des hommes et des femmes, celui des Amazones dans l'Attique.

Le style des sculptures de ces temples n'est pas le même. Celles du temple de la citadelle annoncent l'enfance de l'art; les figures sont raides, sans mouvement et d'une expression forcée; les contours s'écartent peu de la ligne droite; les muscles sont fortement indiqués; la forme des têtes est en ovale, s'élargissant du menton au sommet; les cheveux massés forment des spirales sur le front. Les yeux sont taillés obliquement, et leurs angles correspondent à ceux de la bouche; il y a cependant quelque savoir dans l'ensemble et dans la composition, et les figures sont bien en ligne; les chevaux surtout sont passablement exécutés. *Ces sculptures étaient peintes; le fond était rouge; les cils, les yeux et les lèvres des figures, de la couleur naturelle.* L'auteur en con-

clut que c'est un travail étrusque, ou du moins dans le goût étrusque tel qu'il était avant la venue des Grecs en Sicile. Les métopes du temple des *Pileri* sont postérieures, et M. Pisani les assimile absolument aux sculptures d'Égine, à cause de la correction et de l'élégance des dessins, de la grâce des têtes, de la beauté des formes, de la perfection des draperies, et de l'habileté avec laquelle les ombres et la lumière sont distribuées. Du reste, le relief est si haut, qu'à peine les figures tiennent au fond par quelques points isolés. Il paraît que les gravures qui accompagnent le texte de cet ouvrage ne présentent pas toute la fidélité désirable; c'est un grand malheur pour l'auteur, qui se prive ainsi des pièces justificatives de son opinion et de ses jugemens.

Il n'en résulte pas moins que les découvertes faites à Sélinunte doivent exciter le plus vif intérêt; l'art grec ne remonte pas très-haut par les monumens; tout ce qui est antérieur aux temps de Phidias doit être recherché avec empressement, si l'on veut connaître sans lacune l'histoire de cet art: il y a là aussi quelquefois des traces de la primitive iconologie mythologique. La Sicile appartient à toutes les époques des annales anciennes. Tous les peuples voisins y ont laissé des traces; il est donc très-nécessaire de chercher à les découvrir. Les résultats obtenus par MM. Harris (qui malheureusement a péri sur les lieux), Angella et Pisani, doivent encourager à de nouvelles explorations, qui produiront peut-être quelque monument écrit d'un bien grand secours pour remonter aux temps primitifs de la Grèce, de la Sicile ou de l'Italie méridionale. Nous ne pouvons que former des vœux à cet égard.

C. F.

294. OBSERVATIONS SUR LES SYSTÈMES MODERNES, à l'égard des Antiquités étrusques; et sur l'origine, l'usage et l'antiquité des vases désignés sous la dénomination vulgaire de vases étrusques; par Sébastien CIAMPI. (*Antologia*, sept. 1824, p. 142.)

Deux systèmes partagent les savans sur les antiquités étrusques. Les uns veulent que les Étrusques aient été les maîtres des Grecs; les autres, que ceux-ci aient tout appris aux Étrusques. Lanzi est le chef de ce dernier parti. M. Ciampi se jette au milieu des combattans, et leur propose de reconnaître que les arts et les connaissances existaient chez les Étrusques avant leurs relations avec les Grecs, mais que ces relations les avancèrent singulière-

rement. Ce parti moyen est peut-être la véritable solution de toutes les difficultés. Les antiquités proprement étrusques remontent aux plus anciennes époques de l'art en Europe ; leur alphabet, quoique ayant beaucoup de rapports avec celui des Grecs, n'est cependant pas le même, quant à la forme des figures ; il est vrai que, pour décider cette question, il faudrait pouvoir comparer des monumens des deux peuples, qui fussent de la même époque ; et il paraît que les Étrusques s'affaiblirent à mesure que les Romains s'agrandirent ; tandis que, dans le même temps, la Grèce, libre encore, cultivait et perfectionnait ses connaissances.

La langue étrusque n'est pas la langue grecque ; et le peu de succès des efforts des savans modernes, pour traduire les inscriptions étrusques, le prouve assez. Quant à l'art même, au style qui caractérise les monumens de chaque peuple, à mesure que l'on remonte dans l'antiquité le style des Grecs se rapproche de celui des Étrusques ; mais ce n'est là, sans doute, que cette uniformité commune à tous les peuples qui commencent, et dont les premiers essais sont également dénués de goût et de précision. On ne voit donc là ni maîtres ni disciples ; l'Étrurie fut arrêtée dans sa marche et dans la carrière du perfectionnement ; la Grèce le porta au plus haut point possible, parce qu'on lui en donna le temps. Il en résulterait que les monumens étrusques doivent, en général, être considérés comme plus anciens que les beaux ouvrages de Grecs ; nous croyons que l'histoire justifierait pleinement cette opinion. Elle ne contredit point celle que M. Ciampi a savamment exposée dans l'ouvrage que nous annonçons. Les Italiens l'adoptent unanimement, puisqu'elle leur donne des institutions autochtones, et qu'il est vrai de dire que la vieille Italie n'attendit pas les beaux temps de la Grèce pour arriver à la civilisation. Son influence sur Rome naissante, sur Rome même à son plus haut point de splendeur, le prouve assez ; et les savans ouvrages de Micali, d'Inghirami et de quelques autres antiquaires italiens, fournissent d'amples témoignages de l'origine locale des institutions des *Italiotes* ; les monumens encore existans sont aussi les véritables fondemens de cette opinion. M. Ciampi la corrobore par des étymologies de mots étrusques tirés de la langue slave ; et c'est un des peuples qui la parlèrent, que cet érudit reconnaît comme les *Pélasges* qui arrivèrent sitôt en Italie, ce mot signifiant *nouvel habitant*.

Nous indiquons ici ce singulier point de vue historique; il mérite d'occuper les philologues qui savent que des traces évidentes d'une langue étrangère, reconnues dans l'idiome d'une nation quelconque, suppose nécessairement entre les deux peuples des rapports intimes et un mélange qui n'est pas un fait moins certain quoique l'histoire ne l'explique pas toujours.

Ces considérations diverses sur les monumens étrusques s'appliquent en partie aux *vases peints*, appelés vulgairement *étrusques* parce qu'on les trouva d'abord en Étrurie; mais cette dénomination n'a plus de cours, puisque presque tous ces vases offrent des sujets grecs dans le style grec de plusieurs époques, et des inscriptions grecques. On les nomme donc aujourd'hui *vases grecs*; on en connaît cependant quelques-uns de véritablement étrusques par le sujet et par le style; mais les vases de ce genre sont extrêmement rares. La dénomination de *vases peints* est donc la seule que l'on puisse adopter comme générique, puisqu'on peut trouver des vases peints étrusques, grecs, indiens, mexicains, etc. M. Ciampi en décrit un nouvellement découvert à Girgenti, et acheté par le comte Walincki; le savant Italien a cru reconnaître, dans ses peintures, la victoire de Bacchus sur Lycurgue, roi de Thrace, et l'offrande de sa dépouille à la prêtresse du dieu. Cette explication est précédée de la réimpression des *Idee su i vasi antichi dipinti*, déjà publiées par M. Ciampi; ce nouveau volume dépose encore de son zèle, de ses connaissances et de ses succès mérités. C. F.

295. INDICATION DE QUELQUES-UNES DES PIERRES GRAVÉES ANTIQUES les plus remarquables de la collection formée à Rome par M. le Prince Stanislas PONIATOWSKI.

1. Jupiter vu de face et assis dans la *cella* d'un temple.
2. Le même dieu, la tête couverte d'un modius et tenant une massue à la main. Ce sujet n'est représenté sur aucun autre objet d'antiquité qui nous soit connu.
3. L'un des génies de Jupiter, portant le sceptre, la foudre et le manteau de ce dieu.
4. Deux génies tenant l'aigle de Jupiter en lesse.
5. Junon assise sur le scorpion qu'elle avait placé dans le ciel (1).

---

(1) Eratosthène, *Catasterismes*.

6. La même déesse assise sur un trône, ayant un paon à ses pieds.

7. Neptune tenant un dauphin. Cette figure, dont le mouvement est très-beau, est probablement imitée de quelque statue célèbre de l'antiquité.

8. Océan assis sur un crabe.

9. Mercure, ayant des talonnières, tient dans une main un aplustre, et dans l'autre son caducée. Ce dieu, qui est figuré comme le protecteur du commerce, a l'un de ses pieds posé sur un éperon de navire. Sur le bord du champ, on lit le nom du graveur dont cette belle intaille est l'ouvrage: KYINTIA (c'est-à-dire Quintillus ou Quintillianus.) Raspe (1) a donné un fort mauvais dessin de cette pierre gravée: Stosch et Bracci (2) ont publié un Neptune du même artiste.

10. Mercure *Psychopompe* barbu, paraissant évoquer une âme; gravure d'ancien style. Ce sujet se retrouve sur quelques pierres gravées (3), ainsi que sur un vase grec en terre peinte, qui est conservé dans une collection particulière à Naples.

11. Mars *gradivus*: intaille du plus beau travail.

12. Diane couverte d'un ample manteau, ainsi qu'elle est représentée sur quelques monumens du vieux style: auprès de la déesse est un autel sur lequel est placée une tête de cerf.

13. Apollon *Citharæde*: intaille dont la gravure est admirable.

14. Le génie de la musique tenant une lyre.

15. Minerve tuant Encelade (ou Typhon): composition différente de toutes celles connues qui représentent ce sujet.

16. Fragment d'un grenat oriental sur lequel est représentée Thalie, tenant le masque de l'*hegemon* (ou conducteur des esclaves.)

17. Hercule assommant les cavales de Diomède, roi de Thrace: sujet dont la composition rappelle une pâte antique qui a été publiée par feu le comte de Choiseul-Gouffier (4).

18. Hercule domptant le taureau de Marathon.

---

(1) *Catalogue de Tassie*, pl. 30, n<sup>o</sup>. 2331.

(2) Pl. 57. — Tavol. 100.

(3) Winckelmann, *Catalog. de Stosch*, nos. 410, 412. — Dolce, *Descrizione istorica del museo di C. Delm*, E, 35, 37. — Leblond et Delachau, *cabinet d'Orléans*, I, pl. 23. — Millin, *Pierres gravées inédites*, pl. 30.

(4) *Voy pittoresque de la Grèce*, t. II, pl. 16.



19. Hercule étouffant Antée : le héros s'y trouve représenté dans l'attitude décrite par Théocrite (1).

20. Des génies trainant la massue d'Hercule : sujet qui se retrouve avec quelques différences sur des monumens qui sont publiés (2).

21. Déioléion (ou Périphus), qui avait été envoyé par Cadmus pour puiser de l'eau, est tué par le dragon de Mars, gardien de la fontaine Arétiades : près du guerrier est un vase renversé. Ce sujet se retrouve sur d'autres objets d'antiquité.

22. Jason charmant le dragon gardien de la toison d'or : sujet assez souvent répété sur les pierres gravées et les pâtes antiques.

23. Eurydice assise sur des fleurs et blessée par un serpent : sujet fort rarement traité par les artistes anciens, mais qui est peint sur l'une des vignettes qui enrichissent le beau manuscrit de Virgile, conservé dans la bibliothèque du Vatican.

24. Palamède plaçant le jeune Télémaque devant la charrue d'Ulysse, qui contrefaisait l'insensé pour ne pas aller au siège de Troie : ce sujet ne se trouve représenté sur aucun autre monument qui soit connu jusqu'à ce jour.

25. Ajax enlevant sur ses épaules le corps de Patrocle.

26. Diomède enlevant le Palladium : figure dont le mouvement est semblable à celle gravée par Dioscoride.

27. Un héros appuyant sa lance contre le cheval de bois, et s'apprêtant à y monter à l'aide d'un petit bâton fiché transversalement dans la hampe de cette lance, et qui servait d'étrier.

28. Un guerrier tenant la tête d'un autre guerrier dont le corps est étendu sur la terre. Ce sujet, que l'on rencontre assez fréquemment sur les pierres gravées, n'a point encore été expliqué d'une manière bien satisfaisante.

29. Tête de Nicomède IV, roi de Bithynie, avec le nom du graveur Pergamus (ΠΕΡΓΑΜΟΣ). Le nom de cet artiste n'était encore connu que par une pâte antique moulée sur l'un de ses ouvrages, et qui a été publiée (3).

30. Tête de Numa-Pompilius avec son nom gravé sur son diadème.

(1) *Idyll.* 25.

(2) *Museum capitolinum*, t. IV, p. 87. — *Museum florentinum*, t. I, tab. 38, no. 5.

(3) Stosch, pl. 49. — Bracci, tavol. 92.

31. Tête de Germanicus vue de face : camée d'une très-grande beauté d'exécution.

31. Domitien et Jupiter, ainsi qu'on les voit sur d'autres monumens.

33. Tête de l'Afrique coiffée avec la dépouille d'un éléphant.

34. Une femme accroupie s'appêtant à passer sa tunique : camée d'un travail charmant.

35. Deux aigles trainant une cuirasse.

36. Un musicien touchant une orgue hydraulique ; près de lui est un personnage qui paraît fouler un réservoir. Cet instrument est aussi représenté sur l'une des faces du piédestal de l'obélisque égyptien élevé dans l'At-Meïdan, à Constantinople.

37. Une cavalcade composée de quatre guerriers coiffés avec des casques d'ancienne forme.

38. Un char à huit chevaux sortant d'un *carceres* dont les battans sont ouverts.

39. Un *argentarius* ( ou banquier romain ) à son comptoir.

40. Un pygmée auquel une grue donne un lavement avec son bec.

41. Le chien Sirius rayonnant : intaille dont le travail très-beau et très-enfoncé indique un mécanisme surprenant.

L. J. J. — D. B.

---

HISTOIRE.

296. RECHERCHES SUR LES PEUPLES ANCIENS ; par W. DE SCHÜTZ.  
(*Jahrbüch. der Literatur*, t. XXV, art. 9, p. 254.)

A l'occasion de l'annonce d'un ouvrage du professeur Boek, intitulé *Crète, ou Essai d'une mythologie et histoire de la religion et de la constitution de cette île*, Gœttingue, 1823, M. de Schütz se livre, dans les *Annales littéraires de Vienne*, à une digression qui fournit une nouvelle preuve de la direction singulière que prennent les recherches de quelques savans d'Allemagne. L'auteur fait d'abord observer qu'en Europe on trouve les côtes de l'est et du sud peuplées et civilisées avant celles de l'ouest et du nord. C'est ainsi qu'en Espagne les premiers grands établissemens furent Cadix, Carthagène; en France, Marseille; en Angleterre, les capitales, Londres, Édimbourg, Dublin, sont toutes sur la côte de l'est. C'est ce qui amène l'auteur à rechercher l'histoire primitive de la population, spécialement de l'Es-

pagne. C'est par des étymologies que l'auteur se flatte d'atteindre à son but. Il remonte d'abord, comme on faisait autrefois dans tous les livres d'histoire, à Sem, Cham, et Japhet, et même au déluge. Ce furent les descendans du dernier de ces fils de Noé, qui peuplèrent l'Espagne; on peut reconnaître tous les Japhétiens à l'analogie de certaines lettres dans leurs noms; et ces lettres, ce sont *B* et *R*. Toutes les fois que vous trouvez *Br*, soyez sûrs que c'est la même race. Quelquefois c'est *Pr* ou *Fr*; mais c'est toujours la même origine, seulement le *Br* s'est corrompu en route. Ainsi on reconnaît tout de suite la parenté qui existe entre les *Phrygiens*, les *Brames*, et les peuplades espagnoles, dont le nom est terminé en *briga*. Peut-être tout le monde ne connaît pas la force de ce *Br*. Il faut donc savoir que ce *B* indique la divinité toute-puissante, le temps et le commencement; quant à l'*r*, c'est le développement, la croissance. Or en s'attachant au *Br*, on peut suivre les Japhétiens dans leurs émigrations depuis la Thrace jusqu'au pays des Basques; on les reconnaît d'ailleurs à leur goût pour l'agriculture, lors même que l'on perdrait le *Br* de vue. L'auteur s'occupe encore beaucoup des descendans de Caïn et d'autres objets de ce genre, qui auraient eu beaucoup de succès parmi les érudits du 16<sup>e</sup>. ou du 17<sup>e</sup>. siècle.

D—G.

297. FORSCHUNGEN IM GEBIETE, etc. Recherches sur l'ancienne histoire religieuse, politique et littéraire de l'intérieur de l'Asie, principalement sur celle des Mongols et des Tubétains; par Isaac Jacob SCHMIDT. In-8. xvi et 287 pag., av. 2 lithogr. Pétersbourg; 1824; Kray.

L'auteur de cet ouvrage est un Allemand, né à Sarepta, dans le gouvernement russe de Saratov. Cette ville se trouve sur la droite du Volga, et toute sa population consiste en frères moraves, qui y ont établi des fabriques et manufactures considérables. Ses alentours ne sont habités que par des Kalmuks, qui mènent une vie nomade et se nourrissent du produit de leurs troupeaux. Une grande partie des habitans de Sarepta ont journellement affaire avec les Kalmuks; ils apprennent leur langue par l'usage, et plusieurs d'eux savent la lire et l'écrire. M. Schmidt est un de ceux qui ont fait le plus de progrès dans le kalmuk. De bonne heure il quitta sa ville natale pour aller habiter Pétersbourg, où il tenait le comptoir des fabricans de Sarepta. Cependant il n'a

jamais cessé de s'occuper de la lecture de livres écrits en kalmuk, en joignant à l'étude de cette langue celle du mongol, qui appartient à la même souche. Ses connaissances ont fait que la Société biblique a jeté les yeux sur lui pour la traduction des Écritures Saintes en kalmuk et en mongol, et déjà plusieurs morceaux de sa version de la Bible ont paru à St.-Petersbourg : ils ont été revus par des gens instruits des deux nations, et il serait à désirer que toutes les traductions publiées par la Société biblique fussent faites avec autant de soin que celles-ci.

M. Schmidt, quoique n'étant pas savant de profession, a employé ses loisirs à faire des extraits et des traductions de livres kalmuks et mongols. Un heureux hasard lui a procuré le manuscrit de l'Histoire des khans mongols, écrite en 1662 par *Setsen Sanang Khoun Taidzi*. Il se propose de publier cet ouvrage important avec une traduction allemande. Jusque-là tout ce que M. Schmidt a fait, pour agrandir la sphère de nos connaissances sur les peuples et l'histoire de l'Asie orientale, n'a rien de blâmable, et mérite au contraire la reconnaissance des savans, auxquels les matériaux recueillis par lui seront sans doute très-utiles. Malheureusement M. Schmidt n'a pas su se contenter de ce mérite réel; au lieu d'exploiter cette mine jusqu'à présent intacte, que le sort et son zèle ont mise à sa disposition, il a voulu s'ériger en historien critique et juge suprême sur tout ce qui concerne les antiquités de l'Asie moyenne. Plusieurs essais malheureux faits dans cette carrière auraient dû l'amener à la réflexion, qu'il avait embrassé beaucoup plus que ses forces ne lui permettaient. Ses hypothèses insoutenables sur l'origine tubétaine des Ouigours (1), qui ont été réfutées par tous les juges compétens, auraient dû l'éclairer sur la véritable sphère de ses travaux. Malheureusement il n'en a pas été ainsi.

Le volume de M. Schmidt que nous allons examiner contient une partie polémique destinée principalement à défendre son hypothèse sur les Ouigours, et à prouver, contre feu M. Deguignes, M. Abel-Rémusat et moi, que presque tous les peuples anciens de l'intérieur de l'Asie ont été des Mongols, quoiqu'il soit démontré évidemment qu'ils appartenaient à la race turque. Nous nous abstiendrons ici de soumettre ces suppositions

---

(1) Comparez la VII<sup>e</sup>. section du *Bulletin universel*, août 1824, n<sup>o</sup>. 123, p. 118.

gratuites, à une critique sérieuse que nous donnons dans ce moment autre part, et nous nous contentons du plaisir d'annoncer ce que le livre de M. Schmidt contient de vraiment intéressant et d'utile.

L'auteur rejette, comme de juste, les fables débitées par les écrivains mahométans sur *Oghouz khan*, conquérant fameux, qui vivait long-temps avant *Tchinghiz khan*, envahit la plus grande partie de l'Asie, et poussa ses conquêtes jusqu'en Égypte. Il nous donne, au contraire, la généalogie de *Tchinghiz khan* depuis l'origine de sa famille, dont le premier ancêtre s'appelait *Burté tchino*. Les historiens mongols postérieurs le font descendre des rois du Tübet, qui eux-mêmes étaient d'origine indienne. Ceci paraît cependant être une fable inventée par les prêtres bouddhistes, pour donner un nouvel éclat à la famille de *Tchinghiz*, en la faisant dériver d'une race alliée à celle de Bouddha, et qui venait d'un pays (le Tübet) réputé saint et sacré. — *Burté tchino* épousa la vierge *Goa Maral*, c'est-à-dire *Dame Biche*, traversa le lac *Tenghiz* (*Balkhachi*), se dirigea de là vers l'orient (*dorona*), et arriva au lac Baikal et à la montagne *Bourkhan Khaldouna*. Il y trouva le peuple *Bèdè* ou *Bida*, c'est-à-dire les *Mongols*, qui lui conférèrent la dignité royale.

*Burté tchino*, dont le nom signifie *loup de couleur grisâtre*, avait deux fils; le premier, nommé *Bèdès khan*, fut la souche des princes *Taidjôts*; et le second, *Bèdètè khan*, celle des souverains des *Mongols*. Les descendants et successeurs en ligne directe furent *Tamatsak*, *Khoritsar Mergèn*, *Aghodjim Bougroul*, *Sali Khaldjigho*, *Nigè Nidun*, *Samsoudji*, *Khali Khartchou*, *Bourdjighètèi Mergèn*, *Torghaldjin Baïan*. Celui-ci avait de son épouse *Boroktchin Goa* deux fils nommés *Doa Sokhor* et *Dobo Mergèn*. Le premier eut quatre fils, *Donoi*, *Dokchin*, *Emnèk* et *Arkè*, qui furent les souches des princes des quatre peuples *Oïrad*; savoir: les *Euleut* (*Kalmuks*), *Baghatoud*, *Khoït* et *Kergud* (*Kirghiz*). *Dobo Mergèn* succéda à son père comme chef des *Mongols*. Il épousa *Aloung Goa*, fille du prince des *Tummed*, de laquelle il eut deux fils nommés *Bèlgètai* et *Begeuntèi*. Après la mort de *Dobo Mergèn*, sa veuve devint enceinte par la coopération d'une divinité (*Tègri*), et accoucha de trois fils, nommés *Boukhou Khutaki*, *Boukhou Saldjigho* et *Boudantsar Mong khan*. Celui-ci devint chef des *Mongols*. Ses descendants en ligne directe furent *Khabitchi Baghatour*, *Biker Baghatour*, *Makha*

*Todan, Khatchi Kulluk, Chongkhor Dokchin, Toumbaghi Sètsèn, Khaboul Khan, Bardam Baghatour et Jessougèi Baghatour.* Ce dernier avait de son épouse quatre fils, savoir : TEMOUDJIN, ou TCHINGHIZ KHAN, *Khassar, Khadjiken et Outchiken*, et, d'autres femmes, *Bekter et Bèlgèti*.

Cette généalogie de Tchinghiz correspond assez bien avec les auteurs chinois, jusqu'à *Burté tchino* ; mais ni eux ni les écrivains persans ne parlent de l'origine tubétaine ou indienne de ce dernier.

La division de la nation mongole en deux grandes branches, paraît avoir eu lieu après la mort de Torghaldjin Bayan. Les fils de son fils Doa Sokhor devinrent alors les princes héréditaires des *Oïrad*, ou de ces peuples que nous sommes accoutumés à appeler Kalmuks ; les fils de Dobo Mergèn, au contraire, continuèrent à régner sur les Mogols proprement dits. Cet événement tombe donc dans la onzième génération avant Tchinghiz khan. Je ne crois pas qu'on puisse compter plus de trente ans par génération : ce calcul le mettrait dans la première moitié du onzième siècle.

M. Schmidt donne aussi quelques extraits de livres mongols relatifs à l'origine des anciens rois du Tibet ; en voici le résumé. — Trois rois étaient de la famille du *Bourkhan* (Boudda), nommés Ièkè Chagkia, Chagkia Lidzai Ori et Chagkia Agholana Bada Iabouktchi (1). Un des descendants du dernier était Itèghèl Arslan khaghan, fils de Mandagholouktchi khaghan. Son fils perdit une grande bataille contre une armée de barbares étrangers, forte de 180,000 hommes ; son fils cadet *Oubadi* se sauva dans les hautes montagnes de neige, et devint la souche des princes tubétains de *Iarloung*. A cette époque, Orogholouktchi khaghan, prince du peuple Badssala, eut un fils miraculeux. Sa chevelure était bleu de ciel ; ses dents ressemblaient à l'émail de la grande coquille de mer, et les doigts de ses mains et de ses pieds à ceux d'un oie ; car il est dit qu'ils étaient joints ensemble par une peau. Ses yeux se tournaient perpétuellement vers le ciel, comme ceux des oiseaux, et son corps offrait encore d'autres phénomènes singuliers. Le khaghan fit venir un brahman instruit

---

(1) Il faut remarquer que presque tous les noms qui se trouvent dans ce récit, sont des traductions mongoles des dénominations indiennes.

dans l'état de la divination, et lui montra cet enfant. Lebrahme annonça qu'il porterait malheur à son père, et qu'il faudrait le tuer. Le khaghan en donna l'ordre; mais personne ne fut capable d'exécuter cette sentence; car aucune arme ne pouvait blesser le jeune prince. On l'enferma alors dans une boîte de cuivre qu'on jeta dans le Gange. Un vieux laboureur, qui habitait dans le voisinage de la ville de *Waissali* (Wachili), aperçut cette boîte nageant sur l'eau, et la retira du fleuve. Il prit soin de l'enfant comme s'il avait été son propre fils. Les oiseaux vinrent apporter à son élève les plus beaux fruits, et les animaux de la meilleure chair. Ayant appris à parler, il demanda à son père adoptif: « Qui est mon père, et quel est mon nom? » Le vieillard lui raconta alors l'histoire de son exposition. Le jeune homme, effrayé des dangers qui le menaçaient dans sa patrie, la quitta, et dirigea ses pas vers le nord à l'empire de la Neige. Il arriva au mont *Céleste*, à cime couronnée. Il descendit de cette montagne sonore par les neuf plateaux qui forment comme neuf degrés, et il arriva dans la vallée du fleuve *Iarloung*. Près de là il y avait un temple avec quatre portes; il y rencontra *Debchin Bonbo* du ciel, et *Jang Bonbo* de la terre (*Bonbo* signifie *Seigneur* en tibétain). Ceux-ci lui demandèrent de quel pays il était, et comment il s'appelait. Pour toute réponse il éleva l'index vers le ciel. Alors les autres dirent: « Oh! tu es vraisemblablement Mahà, le fils d'un Tàgri; aussi ton extérieur diffère-t-il de celui des autres hommes. » Le jeune homme leur répondit: « Je suis en effet le fils d'un Tàgri; mes ancêtres sont de la souche d'or d'Ollana Engukdeksen khaghan, qui existait dans les temps antérieurs. » Après ces paroles et le récit de la manière miraculeuse par laquelle il avait été sauvé et élevé, ces deux personnages firent une chaise de bois, l'y placèrent et le portèrent sur leurs épaules sur la montagne neigeuse de *Chambou*, où ils le proclamèrent roi, et où il reçut l'hommage de toute la nation. Cet événement eut lieu 1821 ans avant l'année *Ou Khoulogana*, mentionnée par l'auteur mongol, et dans l'année *Ou Betchin* (c'est-à-dire 313 avant J. C.); il monta sur le trône avec le titre de *Sègèr Sandalitou khaghan Tul Ezèn*, et devint le monarque des 880,000 (âmes) du peuple tibétain. Sept générations après lui, régnait Dalai Soubin Arrou Altan Chiragè-tou khaghan, qui fut tué par un grand de l'empire nommé Longnam. Ses trois fils, Nia thi, ou le prince pêcheur, Djà thi, ou le prince oiseleur, et Cha sza thi, ou le prince carnivore, prirent

la fuite. Le premier se retira dans la contrée de Ngangbo, le second dans celle de Boubo, et le troisième dans la province tubétaine de Gongbo. C'est ce dernier qui est nommé dans les livres mongols Burtè tchino, et duquel nous avons parlé plus haut.

M. Schmidt ne donne pas la suite des événemens qui ont eu lieu après l'usurpation de Longnam, et il ne reprend le fil de l'histoire tubétaine qu'à l'époque de l'introduction définitive du bouddhisme dans ce pays, qui eut lieu sous le roi Srongdzan Gambo, après l'an 632 de notre ère. Ce prince se rendit aussi célèbre par la guerre heureuse qu'il fit contre les *Toulouhoun*, appelés par les auteurs chinois Tou khou hoen, nation puissante, qui occupait le pays autour et à l'occident du lac Khoukhounoor, jusqu'à la frontière du pays de Khotan dans l'Asie centrale. Ses successeurs eurent des guerres fréquentes avec les Chinois, et leur puissance alla toujours en croissant, de sorte que dans le 8<sup>e</sup>. et le 9<sup>e</sup>. siècle ils avaient soumis toute l'Asie centrale; au nord jusqu'aux *Thian chan*, ou monts Célestes, à l'occident jusqu'au sources du Sihoun, et à l'orient jusqu'au fleuve Houang ho supérieur. Leur puissance fut brisée au commencement du 10<sup>e</sup>. siècle, et les Tubétains rentrèrent dans les frontières naturelles de leur pays.

Dans un autre article nous donnerons un extrait de ce que M. Schmidt rapporte sur l'origine et sur les progrès de la religion de Bouddha dans l'intérieur de l'Asie. KLAPROTH.

298. CODICE DIPLOMATICO COLOMBO-AMERICANO, etc. Manuscrit *Diplomatique*, colombo-américain, ou Recueil de documens originaux et inédits relatifs à Christophe-Colomb, à la découverte et au gouvernement de l'Amérique. Publié d'après les ordres des illustres décurions de la ville de Gênes; in-4<sup>o</sup>.: Prix, 15 liv. ital. Gênes; 1823; Ponthenière.

Le précieux portefeuille qui a fourni les matériaux du volume que nous annonçons, renfermait un grand nombre de lettres et autres documens originaux; il avait été adressé par Christophe Colomb lui-même, avant l'an 1504, et par l'intermédiaire d'un François de Rivarol, à son ami Nicolo Oderigo, avec une copie de tout le contenu, en le chargeant de les mettre l'un et l'autre en lieu de sûreté. Oderigo les garda chez lui, et y ajouta deux lettres originales que Colomb lui avait écrites.



Un de ses descendans, Laurent Oderigo, donna ces deux manuscrits, en 1670, à la ville de Gênes, qui lui vota des remerciemens. Mais, lors de la violation des archives secrètes du gouvernement de Gênes dans ces derniers temps, l'un des deux manuscrits fut emporté à Paris, d'où il n'avait pas été retiré encore vers la fin de 1821. L'autre manuscrit avait disparu, et on le croyait perdu lorsqu'il fut reconnu à la vente des livres du sénateur *Michel Angelo Cambiaso*. Les décurions le réclamèrent; il fut envoyé à Turin, où l'on en a fait une bonne copie, d'où il a été restitué à la ville de Gênes, qui l'a fait déposer dans un monument en marbre.

C'est ce manuscrit qui vient d'être publié; il lève tous les doutes sur la patrie de Christophe Colomb. Il naquit à Gênes même, en 1446 ou 1447, d'un pauvre cardeur de laine, dont le prénom était *Dominico*, et de *Suzanna dal Casoni detta di Fontana rossa*. Christophe exerça quelque temps la profession de son père, jusqu'à ce que le hasard ou le besoin le forçât à chercher fortune ailleurs. Il courut les mers du Levant, alla à la côte de Guinée et entreprit enfin ses grandes incursions dans l'Océan. Le reste de son histoire est très-connu; et l'on sait comment, après avoir été repoussé par les cours d'Angleterre, de France, de Portugal et par sa propre patrie, il entra au service de l'Espagne.

Les pièces qui composent le portefeuille et le recueil imprimé sont au nombre de 43, et la dernière est la copie de la lettre de l'illustre voyageur, à la nourrice du prince Jean, lorsqu'il revenait de l'Inde chargé de fers. Cette lettre a été publiée traduite en italien; mais l'original en diffère à quelques égards. D'autres pièces éclaircissent également quelques points obscurs de l'histoire des navigations du héros génois, notamment en ce qui concerne son second voyage, pendant lequel il avait été excommunié par le chef des missionnaires envoyés à sa suite dans les îles nouvellement découvertes. On voit par ces pièces qu'à son second retour en Espagne il sollicita la confirmation des privilèges qui lui avaient été concédés; qu'il obtint une déclaration d'après laquelle on lui accordait un huitième sur les armemens et un dixième sur les produits des pays découverts; qu'on dressa pour lui un règlement relatif aux colons, aux héritages, aux tributs, etc., à Spagnuola (Saint-Domingue); qu'on modifia, par un acte royal, le prix des denrées qu'on achetait pour

les nouvelles possessions; qu'on attacha à l'expédition, des chirurgiens, des médecins, des pharmaciens, des botanistes, et des musiciens jouant d'instrumens à vent; qu'on révoqua la patente qui permettait à tout Espagnol d'aller à la découverte et d'occuper les pays qu'il découvrirait; qu'on exempta des droits de gabelle et de douane les marchandises chargées pour le service de ces colonies; que la cour d'Espagne déporta dans les nouvelles possessions, tous les malfaiteurs condamnés à la peine capitale; que Colomb fut autorisé à répartir les terres et les eaux de Spagnuola comme il l'entendrait; que le titre de préfet des Indes fut donné à Bartoloméo Colomb, frère de Christophe; enfin, que celui-ci fut authentiquement revêtu du titre de *Don*, avec la faculté de fonder deux majorats. Ce dernier trait sert à l'éditeur pour réfuter ceux qui ont prétendu que Christophe était *Signore di Cuccaro*, puisque sa famille n'était pas noble.

On sait tout ce que Colomb eut à souffrir dans son troisième voyage; l'injustice des hommes fut plus cruelle pour lui que les fureurs de la mer. Il fut conduit prisonnier à Cadix; rendu à la liberté, il éprouva toutes les horreurs de la pauvreté, de l'ingratitude et du mépris; ce fut alors qu'il envoya ses papiers à Oderigo, à Gênes sa patrie; et il mourut à Valladolid, le 20 mai 1506. Ce fut alors aussi que Ferdinand voulut honorer la mémoire de Colomb, et qu'il composa une épitaphe en mauvais vers espagnols, pour apprendre à la postérité que Christophe avait donné un nouveau royaume aux souverains de Castille et de Léon. Colomb laissa un testament et écrivit un codicille sur une page blanche de ses Heures de la Vierge, qui furent données au pape Alexandre VI.

L'éditeur, M. de Spotorno, a ajouté au texte des pièces originales une introduction historique, des notes relatives aux points qui avaient besoin d'éclaircissemens, le portrait de Colomb et un *Fac simile* de son écriture. Tout a donc été arrangé pour rendre ce volume digne de son sujet; et la ville de Gênes s'est fait honneur en rendant public ce titre réel à une grande illustration qui lui avait été contestée, et qui vengera Colomb des iniquités qui, après tant de services inouïs, le laissèrent en butte à toute la versatilité de la protection des cours, et presque sans sépulture, cette dernière demeure où, comme le dit Cicéron, *Remissâ humanâ vitâ, corpus requiescet à malis.* C. F.

299. MEMORIE STORICHE DELLA CITTA ET DEL TERRITORIO DI TRENTO. Mémoires historiques sur la ville et le territoire de Trente; par le comte Fr. Vig. BARBACORI. In-8., 1<sup>re</sup>. partie. Trente, 1821.

L'auteur de ces mémoires, après avoir écrit sur la jurisprudence, a consacré ses dernières années à l'illustration de sa patrie. Il est âgé de 86 ans, et aveugle depuis cinq années. Il a divisé cette première partie de son livre en deux sections : la première relative à la ville de Trente, et la seconde aux vallées de *Non* et de *Sole*, qui forment la *Naunia* des anciens. Les origines de Trente remontent jusqu'à Auguste; elle se trouva mêlée à la guerre Rhétienne, et subit le sort des autres pays occupés ou colonisés par les Romains. Les Goths et les Lombards leur succédèrent, et à ceux-ci les Francs et les Allemands. Trente eut ensuite ses évêques pour princes, et le premier fut, en 1027, *Conrad le Salique*. La seconde partie conduira cette histoire de Trente jusqu'en 1803. Celle de la *Naunia* embrasse à la fois les temps anciens et modernes. Elle est terminée par la nomenclature des hommes distingués produits par cette contrée. Ces mémoires particuliers, ces *monographies* sont d'un très-grand secours pour l'histoire et la géographie : les suffrages du public éclairé doivent donc encourager les savans de tous les pays à les entreprendre.

C. F.

300. HISTOIRE PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE DE MALTE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec des notes critiques et littéraires; par F. A. CHRISTOPHORO D'AVALOS. 3<sup>e</sup>. édit., considérablement augmentée et ornée de plans et gravures : 2 vol. in-8. On a publié le *prospectus* chez Peytieux, à Paris.

301. MONSIGNOR MARINI, préfet des archives du Vatican, déjà connu avantageusement par des ouvrages savans, a terminé ses *Monumenta authentica Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ*. L'ouvrage aura 3 vol. in-fol., et contiendra environ 500 lettres papales, indépendamment d'autres documens précieux depuis le temps du pape Honorius III ou depuis l'an 1216 jusqu'aux temps modernes. Ces documens ont été transcrits fidèlement sur les registres authentiques du Vatican; les pièces qui ont déjà paru dans le recueil de Rymer, ou dans les ouvrages des historiens anglais, ont été omises. A la tête de cet ouvrage qui

ne pourra manquer d'intéresser l'historien et l'antiquaire, l'éditeur a mis une préface savante et une élégante dédicace. (*Edinb. Mag.*, sept. 1824; *New monthly Magaz.*, oct. 1824.)

---

 MÉLANGES.

302. MUNICH. — SÉANCE PUBLIQUE DE LA CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE de l'Académie des sciences, le 14 août 1824.

Dans l'absence du secrétaire perpétuel, le conseiller d'état, M. de Sutner, a ouvert la séance par le rapport sur les communications ministérielles et sur les ouvrages adressés à la classe. Le conseiller aulique Thiersch a lu ensuite un mémoire sur les poésies épiques transmises de bouche en bouche par le peuple. Ce qui a donné lieu à ce mémoire, c'est un écrit du professeur Vater à Halle, sur les longues poésies héroïques serviennes, récemment publiées, et comparées à celles d'Homère et d'Ossian. Le conseiller de régence, Cl. de Baader, a entretenu l'auditoire d'une rareté typographique, imprimée à Dillingen en 1572 à l'occasion de la bataille de Lépante, et intitulée *Récit véritable de l'expédition et de la victoire de l'Armada chrétienne*, sur l'ennemi de la chrétienté, 1572. La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. de Delling, juge d'appel, sur une erreur commise par plusieurs historiens, qui désignent, comme étant d'origine bavaroise, l'évêque Rathérius de Vérone. Les séances particulières de la classe ont dû être reprises au mois d'octobre. (*Hesperus*, 1824, n<sup>o</sup>. 209.)

303. MITTHEILUNGEN AUS DEM GEBIET HISTORISCH-ANTIQUARISCHER FORSCHUNGEN. Communications tirées des recherches historiques et archéologiques de la Société d'archéologie de Thuringe. Naumbourg, 1823. In-4., III<sup>e</sup> livr.

Indépendamment du rapport de ses travaux, la Société de Thuringe publie un petit recueil de mémoires et articles relatifs à l'archéologie. Il en a paru trois cahiers, dont le premier traite de l'antiquité et de la fondation de la cathédrale de Naumbourg, par M. Repsius; on y trouve jointes 10 planches et des suppléments où l'auteur examine la dénomination d'architecture byzantine, l'origine de l'ogive et les idées de Wiebeking sur l'origine du style du moyen âge. Le deuxième cahier contient une dissertation sur l'antiquité présumée et un commentaire sur le poème

de la guerre de Wartbourg, poème qui a été récemment publié pour la première fois. On trouve encore dans le même cahier une critique de l'ouvrage de Gottschalk sur les vieux châteaux de Saxe. La Société archéologique de Thuringe a vu avec peine que l'ouvrage de Gottschalk admettait des faits controuvés, et parlait même de châteaux qui n'ont jamais existé; elle a cru devoir faire remarquer ces erreurs en regrettant qu'un ouvrage de cette nature n'ait pas été dirigé d'une manière plus judicieuse. Dans le troisième cahier, le seul que nous ayons sous les yeux, il est encore question de vieux châteaux. Il s'agit d'abord de ruines qui se trouvent sur des roches escarpées d'un défilé aux bords de l'Unstrutt, et au sujet desquelles il n'est rien dit dans les chroniques de Thuringe. L'auteur du mémoire, M. Wilhelm, a pensé qu'il fallait en chercher l'origine dans l'époque des Francs; il a consulté Frédégaire, ou plutôt son continuateur (chap. 87), et il croit y voir toute l'histoire du château dont il a observé les ruines. Radulphe, fils d'un grand de Thuringe, avait été institué en qualité de duc de cette province par Dagobert I<sup>er</sup>, vers l'an 630, pour défendre cette frontière du royaume d'Austrasie contre les Vendes; mais profitant de la décadence de la race mérovingienne, Radulphe se rendit indépendant après avoir contracté une alliance avec le duc de Bavière Far. A la nouvelle de la rébellion de ces deux puissans vassaux, Sigebert passa le Rhin avec l'armée des Francs, battit et tua le duc de Bavière, et se porta par la forêt Bugonienne (pays de Fulde) sur la Thuringe, pour attaquer Radulphe; mais celui-ci prévint les Francs en faisant une excursion de son château fort, et mit le roi d'Austrasie en pleine déroute. Sigebert se retira tristement dans son camp et négocia avec Radulphe pour obtenir une retraite sûre au delà du Rhin. Outre les restes du château fort de Radulphe, M. Wilhelm croit reconnaître le champ de bataille et les traces du camp des Francs. Il décrit ces restes avec beaucoup de soin, en faisant observer qu'étant aujourd'hui recouvertes de broussailles, les anciennes fortifications sont difficiles à reconnaître. Le camp des Francs était, selon son opinion, sur les montagnes au delà de Grosswangen, et il pense que c'est un peu au-dessous du village de ce nom que les Francs traversèrent la rivière d'Unstrutt pour attaquer Radulphe dans son château fort. Celui-ci pouvait les apercevoir du haut de son fort et prendre ses dispositions pour attaquer à son tour. Le baron de

Seckendorff ayant découvert, il n'y a pas long-temps, dans sa terre de Zingst, des faux de combat, des restes de poignards, des pointes de lances, de courtes épées et un grand nombre de fers de cheval et d'éperons d'une forme antique, a cherché à prouver dans une petite dissertation (Leipzig, 1822), que ces fragmens proviennent de la défaite des Francs devant le château de Radulphe, qu'il place par conséquent dans le voisinage. M. Wilhelm croit aussi que les armes et instrumens récemment découverts proviennent d'une bataille de l'époque des Francs; mais il croit cette bataille plus ancienne que la défaite de Sigebert; peut-être est-ce celle que Hermanfroi, duc de Thuringe, livra à Théodoric, roi d'Austrasie.

D-G.

304. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES D'ÉCOSSE.—*Séance du 26 janv. 1824.* — Mémoire sur les anciens cirques de pierre aux environs d'*Inverness*, par E. ANDERSON.—9 février.—1°. Notes sur une ancienne ode *Cambro-Britannique*, à la louange de *Galgacus*, de *Taliesin*; par le rév. H. T. PAYNE. 2°. Notice sur une tradition populaire de la paroisse d'*Eckford*; par W. H. ANDERSON. 3°. Preuves de l'origine écossaise de sir I. NEWTON. 23 février. — Mémoires sur les coutumes financières des anciens, par le Dr. HIBBERT. On présente à la Société une gravure d'un ancien monument danois de la paroisse de *Kinglassie, Fife*, par le major HAMILTON; et ensuite des lettres originales des ministres de Charles II à F. PARRY, esq., envoyé britannique à Lisbonne. — 8 mars. — Notice sur une ancienne baguette d'or trouvée dernièrement près d'*Inverness*, par E. ANDERSON, esq. On présente à la Société une gravure d'un ancien baptistère portatif, trouvé près de *Bakewell, Derbyshire*; par R. K. EREVILLE, esq. On lit enfin un mémoire sur les opinions des anciens relativement aux Sirènes; par le Dr. HIBBERT.

305. SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE (Suite).—*Séance du 9 février 1824.*—La Société reçoit du maire de Saint-Lô un *fac simile* de l'inscription du monument de Thorigny. — M. Leprevost de Rouen lui adresse une notice imprimée sur les travaux de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure; cette notice est extraite de l'*Annuaire statistique* du départ. en 2 volumes. M. Berriat Saint-Prix communique un règlement de 1197 pour la ville de Toulcuse,

lequel établit les droits particuliers que la jurisprudence locale d'alors accordait aux créanciers sur leurs débiteurs. MM. Drojat et Caix sont nommés correspondans de la Société pour les départemens de la Drôme et de la Lozère. — On donne la première lecture du mémoire de M. de Gerville, sur les camps romains du département de la Manche.

19 février. — M. Jacob Kolb, correspondant à Reims, fait hommage d'un exemplaire des *Recherches historiques* (traduites par lui de l'allemand) sur les antiquités d'Augst, ancienne colonie romaine située près de Bâle en Suisse. On donne lecture de l'introduction que M. Cirbied se propose de placer en tête de sa traduction de la grammaire, en langue arménienne, de Denis de Thrace, qu'il a offerte à la Société, pour être insérée dans la collection de ses mémoires. On donne aussi la seconde lecture du rapport de M. Thibaut, de Joigny, concernant les fouilles exécutées, au mois de mars 1820, sur le monticule appelé *Mouchette* (au territoire de Joigny.) Ce rapport est renvoyé à la commission d'impression.

28 février. — M. de St. Amans, correspondant, envoie un mémoire sur l'emplacement du château de *Cassinogitus*, qu'habita Charlemagne en 778, et où il célébra la fête de Pâques, et réunit son armée avant de la conduire en Espagne, et dans lequel l'impératrice Hildegarde mit au monde deux jumeaux, dont l'un fut Louis le Débonnaire.

9 mars. — Le secrétaire présente à l'assemblée, 1°. de la part de M. Vaugeois, correspondant, deux dessins des zodiaques qui sont sculptés sur le portail de la cathédrale de Chartres, et une description de ces zodiaques. 2°. Un manuscrit du marquis de Musset de Cogners, intitulé : *Histoire des châtelains et de la châtellenie de Saint-Calais*. La Société entend d'abord une première lecture de la description des zodiaques, et remet celle du manuscrit de M. de Musset à une des prochaines séances.

19 mars. — La Société entend la première lecture de l'*Histoire des châtelains et de la châtellenie de Saint-Calais*; elle décide qu'une seconde lecture aura lieu. — On lit un autre mémoire de M. Monnier, correspondant, intitulé : *Recherches sur les monumens celtiques de la Séquanie*. La séance est terminée par une première lecture d'un travail de M. Richard, correspondant, sur quelques usages des montagnes des Vosges.

29 mars. — La Société reçoit l'hommage d'un exemplaire de l'*Essai*, publié par M. Riboud, sur l'étude de l'histoire des pays composant le département de l'Ain, par la recherche et l'observation des monumens militaires, expéditions, travaux et ouvrages de défense et d'attaque dont il reste des vestiges ; et celui des deux premiers volumes des *Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg*, dans lesquels sont consignés des morceaux intéressans sous le rapport de l'archéologie. — La séance est terminée par la première lecture que donne M. Berriat Saint-Prix de ses *Recherches sur une réponse* (au pape) attribuée à Sully, et de *Remarques sur quelques lettres de ce ministre*.

9 avril. — M. Ledan, éditeur d'une tragédie en sept actes et en idiome du pays, qui se jouait autrefois au milieu des champs dans la ci-devant Bretagne, adresse à la Société une chanson bretonne en six couplets. — M. Véran fait hommage d'une épreuve de sa gravure représentant les monumens d'Arles, et de la notice in-4. publiée sur ces monumens par M. Véran, son frère, correspondant. — M. Drojat lit une notice sur le lieu désigné dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem sous le nom de *Cerebelliaco*, et qu'il place à Montaison, contre l'opinion de D'Anville, qui a cru le trouver à Chabeuil. — M. Taylor, éditeur du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, est nommé membre résidant de la Société.

19 avril. — La Société avait désiré savoir si feu M. Xavier Girault, son correspondant à Dijon, avait laissé quelque ouvrage ou mémoire manuscrit sur les antiquités de son département. Une réponse de M. Amanton, de Dijon, auteur d'une notice biographique sur Xavier Girault, son ami, fait connaître que la dernière production de cet homme-laborieux est une *Notice historique sur les ancêtres, le lieu de naissance, et la vie de saint Bernard*, suivie de notes ; et qu'il ne reste d'inédit de M. Girault que la *Continuation*, in-folio, de l'histoire du parlement de Bourgogne. — M. Deribier, maire d'Ide, adresse son second rapport sur les fouilles et découvertes opérées par ses soins, vers la fin de 1822 et pendant 1823, dans l'arrondissement de Mauriac, et particulièrement dans le canton de Sagnes. — M. Barbié du Bocage fait un rapport verbal sur le mémoire précité de M. Riboud.



306. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS. — *Séance générale de 1824* — Le 29 avril dernier, la Société asiatique de Paris a tenu sa séance générale annuelle. M. le baron Silvestre de Sacy l'a ouverte par un discours, et M. Abel Rémusat, secrétaire, a fait connaître à l'assemblée les opérations du conseil depuis avril 1823. Puis MM. Würtz et Kieffer ont donné lecture d'un rapport sur les recettes et les dépenses de la Société. Ensuite, la lecture d'un mémoire de M. le baron de Sacy, sur la secte des Ismaéliens, et d'un morceau sur la doctrine philosophique et religieuse des Hindous, par M. Langlois, a occupé l'attention de l'assemblée. La séance s'est terminée par le dépouillement du scrutin, qui a offert le nom de M. le baron de Sacy pour président, de MM. les comtes d'Hauterive et de Lasteyrie pour vice-présidents, et de M. Garcin de Tassy pour secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

Il a été facile de se persuader, par le discours de M. Abel Rémusat, de l'état prospère de la Société asiatique de Paris. L'augmentation rapide du nombre de ses membres, l'étendue de ses rapports, l'activité et le zèle des savans qui sont à sa tête, tout contribue à accroître chaque jour son importance.

Les caractères géorgiens, mandchou-mongols, dévanagari, que la Société a acquis, joints aux caractères hébreux, arabes et arméniens, que MM. Dondey-Dupré possèdent, permettent à la Société de faire imprimer des textes dans la presque totalité des langues de l'Asie; aussi le conseil d'administration de la Société a arrêté la publication de 5 ouvrages bien dignes de fixer son choix : L'Épisode sanskrit d'Yadnadatta, en sanskrit et en français, par M. de Chézy; la Grammaire japonaise des P. Rodriguez, revue et corrigée par M. Abel Rémusat; un Dictionnaire mandchou-français, par M. Klaproth; une Grammaire géorgienne, accompagnée d'un Vocabulaire, par le même; des Fables, en arménien et en français, par M. St.-Martin; et le Philosophe Mencius, en chinois et en latin, par M. S<sup>as</sup>. Julien. L'impression de la plupart de ces ouvrages est très-avancée, et on en a vu plusieurs feuilles sur le bureau le jour de la séance générale. G. T.

307. L'Académie royale du Gard propose, pour sujet de prix à décerner dans sa séance publique de 1825, la question suivante : « *Indiquer l'influence du règne de Louis XI sur l'état de la France et de l'Europe.* »

Les ouvrages destinés à concourir sur ce sujet doivent être

adressés, francs de port, à M. Phélip, médecin, secrétaire de la Société de médecine du Gard, avant le 1<sup>er</sup>. juillet 1825.

308. L'ACADÉMIE royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, n'ayant reçu qu'un mémoire qui ne remplit pas entièrement les conditions du programme, propose de nouveau, pour sujet d'un prix extraordinaire de 500 fr., les questions suivantes : 1<sup>o</sup>. Déterminer l'état politique, civil et religieux de la Gaule avant l'entrée des Romains dans cette partie de l'Europe ; 2<sup>o</sup>. fixer, d'après les auteurs et les monumens, les connaissances que les Gaulois avaient acquises dans les sciences et dans les arts. Elle continue, pour sujet du prix ordinaire qui sera aussi de 500 fr., la question suivante : Peut-on se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au rang des bons écrivains ? et, dans le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à l'étude de toute autre ?

Les mémoires devront être adressés, avant le 1<sup>er</sup>. mai 1825, au secrétaire perpétuel M. d'Aubuisson de Voisins.

309. MISCELLANEA HAFNENSIA *theologici ac philologici argumenti*, edidit Dr. FRID. MUNTER ; Hafniæ 1816 et 1818. in-8.

Ces mélanges de philologie et de critique sacrée sont publiés par le vénérable évêque de Sélande, M. Münter, auquel se sont associés d'autres savans de l'université de Copenhague. Nous avons déjà fait connaître dans le *Bulletin*, par une analyse spéciale, quelques-unes des dissertations qui composent ce recueil. Nous allons indiquer sommairement les autres pièces dont il nous reste à rendre compte.

M. Münter s'occupe depuis long-temps d'une révision critique du texte de la traduction grecque de la Bible par les septante. Il s'est donc appliqué à tirer des inscriptions et des médailles grecques, les renseignemens utiles à ses vues. Dans une précédente dissertation il avait produit de très-bonnes notes recueillies dans le grec de l'inscription de Rosette, faite en Égypte, comme la version de la Bible, et le dialecte macédonien y domine. Dans la dissertation nouvelle, il cherche dans beaucoup d'autres inscriptions, l'explication de quelques mots difficiles du Nouveau Testament, et les renseignemens qu'il en tire ne sont point sans quelque importance.

M. Birger Thorlacius traite ensuite de la doctrine chrétienne,

telle qu'elle est indiquée dans les *livres sibyllins*, dans lesquels l'auteur croit reconnaître les dogmes du christianisme dans toute leur simplicité et leur ingénuité, ce qui explique pourquoi les pères apostoliques et ceux de l'église professèrent, pour ces livres, un respect qui était devenu comme une superstition. L'auteur y remarque cependant des interpolations, et il s'applique à les distinguer de ce qui est, selon lui, véritablement authentique dans le texte de ces livres. Son érudition se montre dans tout le cours de son examen, et elle mérite l'approbation des savans.

Le second volume de ces mélanges contient cinq dissertations comme le premier : celle qui est relative à la *Samothrace*, et dont M. Bendtsen est l'auteur, a trouvé sa place ailleurs dans le *Bulletin*. Il nous reste à faire connaître les quatre autres. La première est celle de M. Olaüs Wormius, sur les causes de la perfection que nous admirons dans les écrivains romains. L'auteur trouve ces causes dans ce que Cicéron a dit de l'éloquence, qu'elle intéressait l'humanité toute entière. Ce sont en effet les hommes, les plus distingués qui ont écrit et sur les choses les plus mémorables et les plus intéressantes pour l'homme social. Cette excellence des écrivains romains trouve donc sa source dans nos propres intérêts si dignement proclamés, si noblement défendus. Telle est l'idée que le savant professeur a cherché à développer.

Après lui, M. Fred. Christ. Paterson présente ses observations sur l'Agamemnon d'Eschyle. Il se propose d'éclaircir les endroits les plus difficiles, et surtout d'interpréter la partie *symbolique* de ce poëme, et, ce qui sera peut-être plus utile, de rectifier la version latine de Schütz. Les observations sont nombreuses et concourent effectivement à l'illustration du texte du tragique grec.

M. Bloch, sous le titre d'*Excerpta è codice bibliothecæ regiæ Hafniensis*, publie les variantes de Libanius, qu'il a trouvées dans un manuscrit grec de la bibliothèque de Copenhague, qui renferme au milieu d'autres pièces 43 lettres du sophiste grec. Il ne paraît pas que Wolf ait consulté ce manuscrit pour sa grande édition de Libanius, Amsterdam, 1738, in-folio. Ces variantes peuvent donc offrir un véritable intérêt; elles sont nombreuses et accompagnées d'une *lettre inédite* que ce savant critique regarde comme très-authentique. Voilà de bons matériaux pour la future édition de Libanius.

Le troisième volume des *Mélanges* de Copenhague est terminé par des recherches de M. Münter, sur les *Collyridiani*, secte de fanatiques du IV<sup>e</sup>. siècle, mentionnés par saint Épiphane dans son livre sur les hérésies, où il en parle trois fois; ce qui contredit un anonyme français, qui supposait le passage de saint Épiphane interpolé, à moins qu'il ne prouve que les trois passages grecs le sont également. Ces sectateurs rendaient à la Vierge un culte exclusif de celui de Dieu même. Les femmes surtout le professaient particulièrement et il se montrait dans la Scythie, la Thrace et l'Arabie. Aussi trouve-t-on quelques vestiges de leurs idées dans des écrivains arabes; et Galaseddin se moqua de certains chrétiens qui disaient que la Trinité se composait de Dieu, de Jésus et de Marie. M. l'évêque Münter fait l'histoire de leurs opinions, de leurs pratiques superstitieuses et de leurs voyages. C'est un point curieux des annales des erreurs qui signalèrent les premiers siècles du christianisme.

On jugera par cette courte annonce, de l'intérêt général que présentent aux lettrés les *Miscellanea hafnensia*. On ne peut qu'applaudir au zèle inépuisable de M. l'évêque de Sélande, qui est l'actif promoteur des bonnes études auxquelles il consacre toute son existence. Nous nous empresserons toujours de faire connaître les utiles fruits de ses loisirs, et les productions de ses savans collaborateurs.

C. F.

310. JOURNAL DES SAVANS. Premier semestre de 1824. 6 cahiers in-4. Paris; impr. royale; chez Treuttel et Würtz.

Ce Journal, rétabli en France depuis la restauration, paraît régulièrement tous les mois en un cahier de 8 feuilles, contenant des analyses d'ouvrages de science et de littérature, suivies de *Nouvelles littéraires*, comprenant l'annonce des principaux ouvrages qui paraissent en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, et quelques autres pays étrangers. La réputation des collaborateurs de ce journal suffit pour le recommander au monde savant. Nous allons indiquer sommairement ceux des articles de ce recueil qui peuvent intéresser les lecteurs de la 7<sup>e</sup>. section du Bulletin.

Le premier article, de ce genre, du cahier de janvier, est l'analyse faite par M. le baron de Sacy, de la *Grammaire des trois principales langues de l'Orient, l'hindoustan, le persan, et l'arabe*, par M. Price, Londres, 1823, et déjà annoncée *suprà*,

t. I, n<sup>o</sup>. 151. Le jugement qu'en porte notre célèbre orientaliste, n'est pas favorable à l'auteur, si ce n'est pour la partie persane, à cause des dialogues persans qu'elle contient. M. Abel Rémusat examine ensuite l'*Asia polyglotta* de M. Klaproth, et cette analyse justifie ce qui a déjà été dit dans le Bulletin (t. I, n<sup>o</sup>. 21), sur le grand intérêt et l'estime que mérite cet ouvrage de M. Klaproth. Le même cahier contient l'examen de la traduction française des *OEuvres dramatiques de Schiller*, de celle de *Lucrèce* par M. de Pongerville, et de celle de *Florus* par M. Paganel. Ces trois extraits sont de MM. Vanderbourg, Raynouard, et Daunou.

Le cahier de février contient le second article de M. Daunou, sur l'*Histoire de France* de M. de Sismondi, dont les trois premiers volumes ont été l'objet de l'analyse insérée sous le n<sup>o</sup>. 292 du t. 1<sup>er</sup>. du Bulletin. M. Abel Rémusat fait connaître ensuite le *Dictionnaire chinois*, de M. Morisson, imprimé à Macao, et il résulte de l'examen qu'a fait de cet ouvrage le savant académicien français, que l'empressement mis par l'auteur à terminer la publication de ce grand dictionnaire, a nui à la profondeur et à la solidité des recherches nécessaires pour le compléter. M. Raynouard annonce en des termes plus favorables le *Dictionnaire du patois limousin*, par M. Béronie, continué par M. Vialle, imprimé à Tulle en 1 vol. in-4., et pour lequel le ministère de l'intérieur a bien voulu accorder une souscription de trois mille francs. M. Raynouard approuve la rédaction de ce dictionnaire, et désire que de pareilles entreprises soient également encouragées, la réunion des vocabulaires des patois de la France devant être utile, non-seulement à l'histoire, à l'étymologie des mots de l'idiome français, mais encore à la grammaire générale. J'avais exprimé les mêmes vœux dans mes *Recherches sur les patois*, publiées en 1809. A ces travaux sur les langues, M. Letroune a ajouté un excellent article de critique sur l'ouvrage de Lydus, *de Ostentis*, publié en 1823 par M. Hase, et dont j'ai rendu compte dans le Bulletin, sous le n<sup>o</sup>. 287 du t. 1<sup>er</sup>. de 1824. La nouvelle édition des *Fables de Locman* en arabe, publiée à Bonn en 1823, par M. Freytag, est le sujet d'une analyse de M. le baron de Sacy, qui recommande suffisamment ce travail par son suffrage, et qui le juge propre à fournir à la jeunesse studieuse un exercice utile, et à intéresser tous les amateurs de la littérature orientale.

Le cahier de mars ne contient que deux articles du genre de ceux qui se rapportent à cette section du Bulletin ; le premier est de M. Daunou, et relatif à l'*Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnès Sorelle, et de Jeanne-d'Arc*, par M. J. Delort, vol. in-8. publié en 1824, et qui, d'après l'opinion de M. Daunou, se recommande par beaucoup d'ordre et un très-grand intérêt. Le second article est de M. Raynouard, qui rend compte du *Dictionnaire languedois et français* de l'abbé Sauvages, revu, corrigé et augmenté par son neveu, M. Dhombre-Firmas d'Alais, qui en a donné cette 3<sup>e</sup>. édition en 1821, et M. Raynouard l'indique comme un bon modèle pour les glossaires des idiomes vulgaires de la France, dont il sollicite si constamment, et avec tant de raison, la complète publication.

Dans le cahier d'avril, M. le baron de Sacy analyse la *Grammaire de la langue persane*, de W. Jones revue et améliorée par le rév. Sam. Lee, dans la 8<sup>e</sup>. édition qu'il en a donnée à Londres en 1823. Le n<sup>o</sup>. 232, t. II du Bulletin, a fait connaître le même ouvrage, et en même temps le jugement qu'en a porté notre célèbre orientaliste M. de Sacy, qui, après d'importantes observations, reconnaît toutefois que cette nouvelle édition se distingue de toutes les précédentes par des additions qui ajoutent beaucoup au mérite de l'ouvrage et en augmentent considérablement l'utilité. Les *Mémoires et correspondances de Duplessis-Mornay*, annoncés ensuite par M. Daunou, sont déjà connus de nos lecteurs par l'article du Bulletin, n<sup>o</sup>. 359 du t. 1<sup>er</sup>. Les *Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne*, par M. Biot, publiées en 1823, sont aussi le sujet d'un examen approfondi, fait par M. Letronne. La grande question des zodiaques égyptiens y est traitée dans ses divers points, et le nom de l'auteur de l'ouvrage le recommande puissamment à l'attention des lecteurs. Cet article est suivi d'une *Notice* concernant une *inscription grecque tracée sur une cuisse de momie*, par M. Raoul-Rochette. Il s'agit de la momie de Berlin, citée dans ma *Notice sur une momie grecque de Turin* (*suprà*, t. 11, n<sup>o</sup>. 170). M. Raoul-Rochette explique cette inscription grecque avec son érudition ordinaire, et comme la personne que l'inscription rappelle est née sous Trajan, et morte sous Antonin, et qu'elle a vécu 44 ans et 10 mois, M. Raoul-Rochette tire habilement de ce fait, en apparence indifférent, des notions positives sur la chronologie de ces princes, telle que l'Égypte la conçut dans la supputation de

leurs règnes, et il y voit la confirmation de mes recherches sur ce sujet, qu'il veut bien citer à cette occasion.

Trois ouvrages sur la langue arabe sont annoncés dans le 1<sup>er</sup>. des articles du cahier de mai, qui concernent notre VII<sup>e</sup>. section; ces ouvrages sont : 1<sup>o</sup>. *Fundamenta linguæ arabicæ*, par Oberleitner; 2<sup>o</sup>. *Chrestomathia arabica*, par le même; 3<sup>o</sup>. *Grammaire de la langue arabe littéraire*, par Tychsen, ce dernier en allemand, publié à Gottingue en 1823, et les deux premiers, en latin, à Vienne, 1822 à 1823. Quant au *Fundamenta linguæ arabicæ*, M. le baron de Sacy, qui examine les trois volumes dans le même article, en porte un jugement favorable, et il trouve, dans ce jugement même, le motif de quelques critiques dont le savant orientaliste de Vienne pourra profiter dans une autre édition. La grammaire de M. Oberleitner, plus savante et plus complète que celle de M. Tychsen, paraît néanmoins à M. de Sacy d'un usage peu commode par la disposition des matières, et plusieurs de ses règles lui semblent manquer d'exactitude, parce qu'il a trop suivi la grammaire de M. Aryda, Syrien Maronite, publiée à Vienne en 1823. La chrestomathie de M. Oberleitner est plus favorablement jugée, sauf en ce qui concerne les divers fragmens des traductions arabes des livres saints, qu'il y a compris. Ces versions étant en général mal écrites, M. de Sacy pense qu'elles doivent être réservées pour les discussions de critique biblique. Le *catalogue des livres chinois de la bibliothèque de Berlin*, publié par M. Klaproth, Paris, imprimerie Royale, 1812, in-folio, est le sujet de l'article suivant, rédigé par M. Abel Rémusat. Ce volume chinois mêlé de persan, de turc, de mandtchou et de mongol, fait le plus grand honneur à l'imprimerie royale. Cet ouvrage est connu de nos lecteurs par l'analyse insérée au Bulletin sous le n. 374 du tome 1<sup>er</sup>., et qui est l'extrait de celle de M. Abel Rémusat dont nous nous occupons ici. La suite des *Mémoires et correspondances de Duplessis-Mornay*, analysés par M. Daunou, et dont le bulletin rendra compte incessamment, est le sujet du troisième des articles relatifs aux langues, antiquités et histoire, de ce cahier de mai; et le quatrième est la restitution d'une inscription métrique du temple de Dekké, en Nubie, par M. Letronne. Elle rappelle Apollonius, stratège qui est venu rendre la justice aux hommes en ce lieu; et les deux faits principaux qui résultent de son texte sont : 1<sup>o</sup>. que les fonctions de stratège, en Égypte, étaient de l'ordre civil, ainsi que M. Letronne l'avait déjà établi,

d'après des inductions certaines, dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*; 2<sup>o</sup>. que Dekké est l'ancienne *Pselcis* des itinéraires, comme Burckhardt l'avait conjecturé.

Le cahier de juin nous fournit trois articles qui rentrent dans notre VII<sup>e</sup>. section. Le premier est de *M. de Sacy*, et intitulé : *Considérations sur les nouvelles traductions des Livres saints*. L'auteur considère particulièrement les versions en langues asiatiques, indique leur insuffisance et quelques-unes de leurs erreurs capitales. Elles paraissent provenir de la trop grande prédilection qu'on montre pour ce qu'on appelle *traduction littérale*, et de ce qu'on ne donne point assez de carrière aux traducteurs. Il lui paraît que, dans les passages obscurs, le traducteur, loin d'avoir recours à des expressions vagues ou amphibologiques, pour cacher son embarras, ne doit se refuser aucune des libertés strictement nécessaires pour communiquer à l'intelligence de ses lecteurs, le sens qu'il aura une fois adopté. Tels sont les principes savamment développés dans ce mémoire. *M. Daunou* rend compte ensuite de l'ouvrage de *M. Arthur Beugnot*, intitulé *les Juifs d'Occident*. Nos lecteurs le connaissent par l'analyse insérée dans le Bulletin n<sup>o</sup>. 206 du tome 1<sup>er</sup>. L'opinion de *M. Daunou* confirme le jugement favorable porté sur ce livre. Les fragmens réunis des ouvrages d'*Eratosthène*, publiés à Berlin, en 1822, par *M. Bernhardt*, sont le sujet de l'article suivant, rédigé par *M. Letronne*. La diversité des matières réunies dans ce volume demandait pour éditeur un critique très-exercé, et *M. Letronne* rend, à ce sujet, pleine justice à *M. Bernhardt*, tout en relevant quelques-unes de ses erreurs ou en proposant de meilleures variantes ou de meilleures interprétations. Ce volume lui paraît, toutefois, un de ceux du même genre les plus utiles et les mieux faits.

Nous donnerons successivement l'analyse des autres cahiers du *Journal des Savans*, qui ont paru dans le second semestre de cette année. Le choix des ouvrages annoncés, et les noms de ceux qui ont la mission de les faire connaître au public, recommandent trop ce recueil littéraire pour que notre suffrage puisse y ajouter quelque chose.

C. F.

311. JAC. GEEL, HISTORIA CRITICA SOPHISTARUM qui Socratis ætate Athenis floruerunt. 260 p. in-8. Utrecht; 1823; Altheer. Inséré aussi dans les *Nova acta litteraria Societ. Rheno-Traject.* 1823.



En 1820, la Société des arts et des sciences d'Utrecht avait proposé, pour sujet de prix, une question générale sur les mœurs, l'éloquence et le savoir des sophistes. Le prix ne fut point accordé à M. Geel; cependant la Société jugea la 2<sup>e</sup>. partie de son travail digne d'être insérée dans le recueil de ses mémoires: cette partie contient l'histoire critique de la vie, des systèmes et écrits des sophistes, tels que Gorgias, Protagoras, Prodicus, Hippias, Thrasymaque; précédée d'un aperçu sur les sources où il faut puiser les renseignements relatifs à cet objet, en tenant avec Tennemann (*Hist. de la Philos.*) le milieu entre l'abbé Barthélemy, qui rejette toutes les assertions de Platon sur les sophistes, et Garnier qui les admet toutes. Il termine par exposer les circonstances qui ont fait naître les sophistes à Athènes. Il discute très-brièvement l'influence des sophistes sur les lettres et les sciences. L'ouvrage, quoique très-savant, gagnerait à être plus développé sous quelques rapports. D.

312. HISTORICAL LIFE OF JOANNA OF SICILY. Histoire de la vie de Jeanne de Sicile, reine de Naples et comtesse de Provence, avec des détails sur la littérature et les mœurs de l'Italie et de la Provence aux 13<sup>e</sup>. et 14<sup>e</sup>. siècles. 2 vol. de 714 p. in-8. Londres; 1824; Baldwin.

Pour cette biographie l'auteur a consulté principalement l'historien Angelo da Costanzo, comme étant un des plus sûrs. Au chap. 1<sup>er</sup>. il expose l'état de la Provence et l'histoire de Naples antérieurement au temps de Jeanne. Le 2<sup>e</sup>. est un aperçu sur la littérature, surtout sur la poésie provençale. Au 3<sup>e</sup>. commence l'histoire de Jeanne; l'auteur raconte en détail l'histoire de l'assassinat d'André de Hongrie, l'invasion des Hongrois, la captivité de Jeanne à Aix; le 9<sup>e</sup>. chapitre peint la cour d'Avignon. Parmi les pièces justificatives du 10<sup>e</sup>. chapitre, se trouvent le brevet de Pétrarque, nommé chapelain de la reine Jeanne, et le contrat de vente d'Avignon. Le 2<sup>e</sup>. volume contient l'histoire de la rentrée de Jeanne, de son couronnement, de son mariage avec Jacques, roi de Majorque, et de son gouvernement; les 5<sup>e</sup>. et 6<sup>e</sup>. chapitres sont presque exclusivement consacrés à Boccace et Pétrarque. L'auteur reprend ensuite l'histoire politique du temps, traite du schisme de Rome, de la prise de Naples par Charles de Durazzo, de l'emprisonnement et de l'assassinat de Jeanne. Ce volume contient aussi quelques pièces justificatives.

313. TOMBEAU DE WINCKELMANN, à Trieste. (*Il Ricoglitore*, février 1824, p. 141.)

On sait que Winckelmann, en revenant d'Allemagne en Italie, fut assassiné à Trieste, le 8 juin de l'année 1768, par un nommé Arcangeli, à qui il avait montré quelques médailles d'or et d'argent. Dominico de Rosseti s'est occupé d'élever à Trieste un tombeau à ce célèbre antiquaire, et c'est à l'occasion de ce tombeau qu'on a publié un ouvrage qui renferme beaucoup de détails, peut-être pédantesques, et quelquefois inutiles, sur la vie et les œuvres de Winckelmann, et sur celle de son assassin, qui fut condamné à mourir sur un gibet. Cet ouvrage contient 9 gravures sur ce tombeau. La 1<sup>re</sup>. représente le portrait de Winckelmann, d'après le tableau de Maron; la 2<sup>e</sup>. un cénotaphe avec son monument sépulcral; la 3<sup>e</sup>. un bas-relief copié d'après le marbre de ce monument; la 4<sup>e</sup>. un génie placé sur le mausolée; la 5<sup>e</sup>. le buste de Winckelmann, tel qu'il existe dans la bibliothèque du Capitole à Rome; la 6<sup>e</sup>. une muse pleurant sur l'urne funéraire de Winckelmann; la 7<sup>e</sup>. un *fac simile* d'une de ses lettres; la 8<sup>e</sup>. une médaille allégorique; la 9<sup>e</sup>. deux monumens du temps qui lui sont dédiés.

Voici comment les derniers momens de la vie de Winckelmann sont racontés. D'après des documens incontestables, il est certain que ce malheureux archéologue a succombé à Trieste sous les coups du destin le plus cruel. Il rencontra dans une hôtellerie un misérable qui avait été condamné à quatre ans de prison à Vienne, et qui fut mis en liberté au sujet du mariage de Léopold; il ne vivait que de brigandage. Il eut l'occasion de rendre quelques services à Winckelmann qui cherchait à fréter une barque; il vécut avec lui durant quelques jours, et vit ses médailles d'or et d'argent. Dès ce moment il conçut le dessein de l'assassiner pour s'emparer de ces précieux objets, et s'étant armé d'un poignard et d'une corde, ce fut avec la plus froide cruauté qu'il assassina ce savant dans cette même hôtellerie. Pendant que celui-ci fit des efforts pour se dégager de la corde jettée autour de son cou, l'assassin le frappa de mort. Ce qui ne serait pas arrivé si Winckelmann n'était pas tombé en voulant se débarrasser de ses liens. Cet ouvrage doit être consulté par ceux qui voudront écrire la biographie de ce célèbre antiquaire.

314. NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. A. BRUGUIÈRE DE SORSUM;  
par M. SPENCER SMITH. 1823; in-8°.

Cette notice a été lue, le 14 novembre 1823, à la séance de l'académie de Caen. M. Spencer Smith et le baron de Sorsum appartiennent comme associés correspondans à cette académie. Les productions savantes ou littéraires de M. de Sorsum ont été appréciées par les gens de goût; nous avons déjà rappelé, dans le Bulletin (*suprà*, tome I<sup>er</sup>., n<sup>o</sup>. 367), ses titres à l'estime et aux regrets du monde lettré; et l'on n'apprendra pas sans quelque satisfaction que MM. Abel Rémusat et Avenel ont bien voulu se charger de mettre en ordre les manuscrits laissés par le défunt. M. Spencer Smith a eu des relations intimes avec ce littérateur, et il rapporte, dans sa *Notice*, une lettre fort aimable que M. de Sorsum lui écrivait de Touraine, en 1818, et dans laquelle il loue beaucoup l'indépendance des champs; il souhaitait les mêmes goûts à son panégyriste: « A » vous, lui dit-il, qui avez parcouru le monde, depuis les » Alpes caucasiennes jusqu'aux rivages des hyperboréens; qui » avez goûté des incendies de Constantinople, et qui avez eu à » vos troupes les alguazils de Buonaparte. » Ce dernier trait nous rappelle qu'un autre Anglais, M. Spencer Stanhope, retenu en France par suite des mesures générales contre les Anglais, obtint cependant, sur la demande de l'académie des Inscriptions, la faculté de continuer ses voyages scientifiques... C'est un trait qui appartient à l'histoire littéraire de la France, et qui ne doit pas être oublié; du reste, la notice dont on vient de lire l'analyse se fait remarquer par une correction de style, bien rare chez les étrangers qui écrivent notre langue. L. R.

## ERRATA.

Cahiers nos. 9 et 10, p. 193, l. 40, au lieu de *Jean Gange*, lisez : *G. Gouge*. Ibid., dernière ligne, au lieu de *Lancy*, lisez : *Soucy*.

Pag. 194, lig. 21, au lieu de *Plessis du Mec*, lisez : *Pl. du Mée*. Lig. 22, au lieu de *Soques*, lisez : *Sognes*.

Pag. 238, lig. 5, au lieu de 38 mesures de *vers asynatletiques*, lisez : *asynastétiques*.

Pag. 244, au lieu de , s'il en en faut croire les rêveries de quelques esprits *que la malveillance* trouve toujours accessibles, lisez : que le *merveilleux* trouve toujours accessibles.

Pag. 278, ligne 9, *Rafusât-ul-sau*, lisez : *Rouzat-Ussafa*.

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,  
PLACE DE L'ODÉON.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES,

### ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

#### PHILOGIE, LINGUISTIQUE, ETHNOGRAPHIE.

315. *CHRESTOMATHIA HEBRAÏCA HISTORICI ARGUMENTI ex Pentateucho decerpta*, edita à Jac. Chr. LINDBERG. Vol. II. Copenhague; 1822; Schubothe.

316. ANDRÆ OBERLEITHNER *FUNDAMENTA LINGUÆ ARABICÆ*. p. 390; in-8. Vienne; 1822; Schmid.

C'est pour les étudiants en théologie que l'auteur, bénédictin à Vienne, a rédigé cette grammaire, dont il a puisé les matériaux dans les ouvrages de Sacy, Aryda et Rosenmüller. Il a divisé sa grammaire en trois parties, élémens, parties du discours, syntaxe. Les Annales de littérature (Vienne, 1824, t. XXVI) contiennent une analyse raisonnée et critique de cette grammaire, où l'on désirerait plus d'ordre, des règles et des observations plus complètes, et quelquefois un peu plus d'exactitude. Au reste, les Annales de Vienne déclarent que cette grammaire vaut bien mieux que les *Elementa Aramaicæ aut Chald.-Syriac. linguæ* traduits par le même auteur.

317. EURIPIDIS *PHOENISSÆ* ad fidem manuscriptorum emendata et brevibus notis instructa, edidit Ricardus PORSON. Editio in Germaniâ tertia correctior et auctior, indicibusque locupletissimis instructa; accesserunt additamenta editionis novissimæ Londinensis. Lipsiæ; 1824.

Pour ne pas transcrire quatre fois de suite un titre aussi long, nous annoncerons en même temps qu'il est littéralement le même pour trois autres réimpressions que nous avons sous les yeux, et qui joignent à cette tragédie celles de Médée, d'Oreste et

d'Hécube. Ce titre, que nous avons abrégé, porte encore : *Træ usum studiosæ juventutis*, et peut-être serait-il bon de ne pas apprendre à la jeunesse studieuse à faire d'aussi fortes ellipses que celles-là, de peur qu'il ne s'y trouve à la fois solécisme et barbarisme. A la tête de l'Hécube, il y a une préface et un supplément de préface destinés apparemment à nous consoler de ce que les autres tragédies paraissent sans aucune précaution oratoire, et sans que l'éditeur nous les présente lui-même. Mais ce supplément de préface est une bonne dissertation sur le mètre employé par les poètes du théâtre grec, et personne sans doute ne s'en plaindra. Il serait inutile d'entrer dans de plus amples détails, puisque l'Euripide de Porson est assez connu, et qu'il n'y a rien, absolument rien de nouveau dans la réimpression qu'on vient d'en faire. On sait avec quelle clarté et avec quelle concision les notes sont rédigées. *Nihil htc exquisiti aut reconditi expectandum*. L'éditeur a parfaitement justifié ces premières paroles de la préface. Cependant on aurait tort de croire qu'il n'y ait ici que des explications de grammaire à l'usage des écoliers; il y a de plus des imitations et des rapprochemens littéraires, et, sans aller plus loin que le premier vers de l'Hécube, on trouve dès l'abord une très-bonne plaisanterie d'Aristophane.

DE GOLBERY.

318. VINDICIÆ TRAGŒDIÆ ROMANÆ, scripsit Adolphus Gotlieb Lange. 54 p. in-4°. Lipsiæ; 1822.

De toutes parts on entend répéter que le sol de Rome était peu favorable aux conceptions tragiques; les habitans, disait-on, animés d'un esprit entièrement guerrier, et voués uniquement aux hautes combinaisons de la politique, étaient peu capables de créer ces œuvres du génie : ils ne savaient que les emprunter aux Grecs. Cette thèse a été longuement développée en 1789 par M. T. Baden dans un traité de *Causis neglectæ à Romanis tragædiæ*. On ajoute que le mépris que l'on faisait à Rome des acteurs, et la passion du peuple pour les gladiateurs, ont beaucoup contribué à borner la muse tragique latine à de froides et sèches copies. Aujourd'hui, M. Lange appelle de cette sévère décision, et il y a dans son plaidoyer pour la Melpomène de Rome, chaleur, pureté de style et même élégance. L'auteur ne s'égare point cependant jusqu'à vouloir hisser Sénèque à la hauteur de Sophocle et d'Eschyle; il ne semble vouloir défendre que la fa-

culté de produire, et regrette que les pièces de Pacuvius, d'Attius, la Médée d'Ovide, le Thyeste de Varius, ne soient plus là pour confondre les détracteurs des Romains. Il fait l'histoire de leur tragédie, et montre qu'ils n'ont pas manqué de bons auteurs, et que le public était doué de ce goût exquis, de ce tact délicat qui constitue les bons juges. Vers l'an 513 de Rome, Livius Andronicus paraît, et avec lui la tragédie, qui depuis ne fut plus abandonnée, et eut pour continuateurs Ennius, Pacuvius, Attius et Varius. On peut consulter, sur leur mérite, le témoignage d'auteurs anciens capables de prononcer. M. Lange compte jusqu'à cinquante poètes tragiques qui ont produit au-delà de trois cents pièces. Les Grecs, on le sait, ont eu plus de deux mille pièces composées par environ cent vingt-huit poètes, et de tout cela que nous reste-t-il ? Sept tragédies de Sophocle, sept d'Eschyle, et vingt d'Euripide. On frémit à la vue de tant de désastres, et l'on a d'autant plus de raison de s'en affliger, que les mêmes causes agissant sur les poètes romains avec plus de destruction encore, nous ont réduits à ne plus connaître qu'un froid déclamateur, nous privant ainsi de tout moyen de comparaison avec les Grecs. M. Lange fait justement remarquer qu'à Rome on a presque toujours choisi pour la scène, des sujets empruntés à la Grèce. L'imitation cependant n'avait rien de servile. Il y a, selon M. Lange, deux époques distinctes pour la tragédie romaine : la première, dont le caractère est *rudior gravitas*, appartient à Ennius, à Pacuvius, à Attius; la seconde, qui est distinguée par une élégance plus étudiée, *doctior elegantia*, est celle de Varius, d'Ovide et de Pomponius. Plusieurs points fort curieux pour l'histoire littéraire sont examinés dans cet intéressant ouvrage, entre autres l'usage de réciter des vers en société, que l'auteur rapporte au temps d'Auguste, et celui des *certamina musica* et des pantomimes, qui remonte à celui de Néron.

P. DE GOLBÉRY.

319. GRECZA, RYS HISTORYEZNY LITERATURY ROSSYYSKIÉY-ROSSYYSKIEGO PRZEZ. Histoire de la littérature russe; par J. B. LINDZ. In-8. Varsovie; 1823; Glücksberg.

DOPATKI DO M. GRECZA RYSU HISTORYI LITERATURY ROSSYYSKIEY; zebrane-przez. S. B. LINDÉ. In-8, Varsovie; 1823.

Le premier de ces deux ouvrages de M. Linde, auteur du grand dictionnaire de la langue polonaise, (Voy. le *Bulletin*, t. II,

art. 90 ), contient une espèce de catalogue raisonné de tous les ouvrages de l'ancienne littérature russe ; le second est un tableau des progrès des connaissances sous Pierre-le-Grand et ses successeurs. Tous deux sont des commentaires de l'ouvrage de M. Nicolas Grecz (Gretsch) sur la littérature russe. (*Journ. gén. de la Littér. étrang.*, juillet 1824.)

320 ICTIONAR DA TASCA DILG LINGUAIG ROMANSCH-TUDESC.  
Dictionnaire portatif de la langue romano-allemande ; par  
MATH. CONRADI. In-12; Zurich; 1823.

321. DIE HÖLLE DES DANTE, ÜBERSETZT UND ERLAUTERT; l'Enfer du Dante; traduit et commenté par CH. STRECKFUSS. 364 p. in-8. Halle; 1824; Hemmerde et Schwetschke.

Le Dante est pour nous comme un auteur de l'antiquité; non-seulement on le traduit; mais on le publie avec des variantes et on accompagne le texte de commentaires savans. M. Streckfuss a tâché de donner aux Allemands une traduction en vers blancs, facile à entendre et agréable à lire. L'auteur convient dans la préface que ce n'est pas à tort qu'on lui a reproché d'avoir prêté au poète italien un langage un peu trop moderne. Aux noms italiens des diables le traducteur a substitué des noms allemands : on pourrait citer quelques autres licences légères; mais le traducteur avoue qu'il a voulu donner à sa traduction la couleur d'un original; effort qui n'est peut-être pas sans reproche, quand il s'agit d'un ouvrage généralement connu. Les journaux allemands ont au reste signalé le talent que M. Streckfuss a mis dans sa traduction. Elle est précédée d'une introduction historique et littéraire, qui facilite la lecture du poëme, et il a éclairci à la fin les passages contenant des allusions historiques. C'est à cela qu'il a borné son commentaire, n'étant pas, comme il dit, de ces hommes qui voient des allégories et des sens cachés partout. D-c.

---

#### ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE.

322. ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — Une nouvelle lettre de M. Champollion le jeune (23 novembre) annonce que, d'après des dessins de monumens qu'il a reçus d'Égypte et rapprochés des papyrus historiques du muséum de Turin, il est parvenu, 1<sup>o</sup>. à rétablir l'ancien calendrier égyptien, l'ordre des mois, leur distribution en saisons, et leurs noms en écritures hiéroglyphique, hiératique

et démotique; 2°. Le système de supputation du temps et son expression dans les trois écritures; 3°. le système de numération dans ses diverses sortes de signes et dans les trois écritures aussi, de sorte que les dates, en années, mois et jours, et les nombres exprimés dans l'un ou l'autre des trois systèmes, ne présentent plus de difficultés. L'histoire et la chronologie tireront d'importans renseignemens de ces nouvelles notions. M. Champollion le jeune en fait le sujet d'un mémoire dont le Bulletin s'empressera de rendre compte le premier.

323. SAGGIO DI LINGUE ETRUSCHE E DI ALTRE ANTICHE D'ITALIA.

Essai sur les langues étrusques et autres langues anciennes de l'Italie; par l'abbé LUIGI; in-8. Florence; 1824.

323 bis. SI LE PLATINE FUT CONNU DES ANCIENS; extrait d'un mémoire sur les ruines du vieil Évrenx, par M. REVER. (*Journal d'Agriculture, etc., de la Société d'Évreux*, N°. 1, pag. 38.)

M. Rever examine dans une longue note de son mémoire, si les anciens ont connu le platine. Pline parle du plomb *blanc* et du plomb *noir*. La description du plomb *blanc* donnée par l'historien romain, et celle du *platine* par les chimistes modernes, paraissent si analogues dans leurs diverses parties, que M. Rever n'hésite pas à avancer qu'il s'agit dans les deux descriptions, d'une seule et unique substance. On peut lui opposer que César dit qu'on trouve le *plomb blanc* en Angleterre, et jusqu'ici on n'y a point découvert un grain de platine; mais M. Rever fait remarquer que César ne dut pas s'appliquer à la détermination positive des substances dont il parlait, ce n'était pas là le sujet de ses livres; il a donc pu prendre l'étain de Cornouaille pour ce que Pline appelle *plumbum album*. Reste donc le passage de Pline qui distingue trois sortes de métaux et par trois noms différens: 1°. le *stannum*, l'étain employé dès lors à l'étamage des vases de cuivre; 2°. le plomb noir employé aux ouvrages les plus grossiers, tels que les tuyaux de fontaine et de bains; 3°. le plomb blanc, le plus dur des trois, aussi pesant que l'or, se trouvant avec lui et dans les mêmes mines, c'est-à-dire le *platine*. M. Rever pense aussi que les anciens l'employèrent au placage, et il voudrait que l'on s'assurât par une analyse soigneuse, si les armures de bronze, couvertes d'une espèce d'*argenture*, trouvées à Vela, et décrites par M. Mongez, dans l'Encyclopédie méthodique (*Antiq.*, tome V, page 670),



ne furent pas plaquées en platine, ou ce que Pline nomme *argenteaire*, d'après les Gaulois qui l'avaient inventé et qui l'employaient très-communément. On voit, par cette courte analyse, comment les plus minutieuses observations archæologiques se rattachent souvent à des questions importantes.

C. F.

324. SELECTION OF ANCIENT COINS. Collection de médailles anciennes, principalement de la grande Grèce et de la Sicile, du cabinet de lord Northwick, gravées d'après les dessins de DEL FRATI; texte de NOEHDEN, du musée britannique. Cah. 1 et 2, in-4°. Londres; 1824.

Il ne paraîtra de cet ouvrage de luxe, composé de 8 livraisons, que 250 exemplaires. Après le tirage, les planches seront détruites, selon la coutume anglaise, pour donner plus de prix aux exemplaires existans. Les médailles ont été gravées avec un très-grand soin, d'après les dessins d'un élève de Canova. Les deux cahiers qui ont paru représentent : 1°. Médaille d'or des Bruttiens, ayant d'un côté une tête de Neptune, et sur le revers une néréide assise sur un cheval marin et ayant auprès d'elle un Cupidon. 2°. Médaille d'or du même peuple : tête barbue d'Hercule; coiffée de la peau de lion; sur le revers, femme ailée conduisant un char. 3°. Médaille d'argent d'Agrigente: le monstre Scylla figuré par un corps de femme joint à des corps de deux loups ou chiens, et terminé par une queue de dauphin; au revers, deux aigles sur un lièvre qui est leur proie. 4°. Médaille d'argent de Camarina: tête chevelue d'un jeune homme avec de petites cornes; au revers, femme assise sur un cygne, suivie d'un dauphin. 5°. *Idem*: tête d'un jeune Hercule sans barbe, enveloppé de la peau de lion; au revers, un char attelé de 4 chevaux, et guidé par une femme; une victoire volante s'approche avec une palme. Le n°. 1 du deuxième cahier est encore une médaille d'argent de Camarina: la tête d'Hercule y a une barbe. 2°. Médaille d'argent d'Egeste: tête de femme; au revers, un quadrupède, probablement un chien rongeur une tête de gibier. 3°. Médaille d'argent de Ségeste: belle tête de femme; au revers, un homme nu ayant le pied appuyé sur une pierre. 4°. Médaille d'argent de Catane, tête d'Apollon laurée; fleur d'un grenadier sauvage et un *grammarus* (poisson testacée); au revers, un char attelé de 4 chevaux; une victoire volante apporte la

palme et tient de la main gauche une tablette avec le mot *ΕΥΑΙΩ*.  
5°. *Idem* : tête d'Apollon laurée et représentée vue de face, avec le mot *ηρακλειδης* ; au revers, char attelé de 4 chevaux et une victoire ailée, portant une palme de chaque main.

Dans son texte, M. Noehden réfute d'abord l'erreur de ceux qui croient que les anciens ont compris la Sicile dans la grande Grèce ; erreur qui a été reproduite récemment par le capitaine Smith et par le comte de Forbin. La néréide ou Neptunine (suivant l'expression de Catulle) de la première médaille, paraît à M. Boettiger (*Artistisch. Notizenblatt* 1824, n°. 14) être Amphitrite faisant partir l'Amour (*Eratost. Catasterism.* ch. 31) ; les deux aigles déchirant le lièvre de la médaille n°. 3, se rapportent aux deux rois alliés, Gélon et Théron de Syracuse et d'Agrigente qui vainquirent auprès d'Himéra le tyran de Rhegium, Anaxilas, et ses alliés les Carthaginois ; Anaxilas avait pris pour emblème le lièvre. La femme assise sur un cygne est, pour M. Noehden, Léda ; cependant elle pourrait être aussi, suivant le journal cité plus haut, une Vénus Uranie telle qu'elle figure souvent sur les médailles de Camarina.

D-G.

325. EXPLICATION D'UNE MOSAÏQUE ANTIQUE ; par En. Quirino VISCONTI. (*Memorie Romane di antichità e belle arti*, vol. 1, livrais. 1 ; Rome ; 1824 ; in-8 ; Carachi ; p. 9.)

Voici encore un mémoire inédit du célèbre En. Quir. Visconti. La mosaïque qu'il a expliquée existe au musée Chiaramonte à Rome ; et c'est d'après le manuscrit autographe de l'illustre antiquaire, que les éditeurs des *Memorie Romane* publient ce nouveau morceau. Le sujet du monument est l'objet des recherches de Visconti ; au centre de la mosaïque, est une figure de la Diane d'Éphèse, dans une couronne de laurier surmontée de l'aigle romaine ; à chaque angle s'élève un arbre, autour duquel se rangent des oiseaux, un coq, une cigogne, une chouette, une oie, etc. L'auteur voit, dans cet ensemble, le symbole du Dieu tout-puissant répandant ses bienfaits sur toute la nature. Il croit aussi reconnaître dans le cadre d'entourage, le sylphe de la Cyrénaïque (*Laserpitum*) qu'indiquent les insectes qui se reposent sur les feuilles de cette fleur qu'on a cru reconnaître sur les médailles de cette province d'Afrique. Il paraît même que Visconti tenait un peu à cette explication, comme le prouve une note supplémentaire à son mémoire, dans laquelle

il développe cette opinion, note qui est gravée en *fac simile* à la suite du mémoire avec la figure de la mosaïque. Le nom de l'auteur de cette dissertation la recommande suffisamment à l'attention du monde savant. C. F.

326. PARME.—PETIT MOULIN A BLÉ ROMAIN.—On conserve ici dans le musée un de ces moulins antiques. Il est d'une construction fort simple, et tel qu'on en avait dans toutes les maisons de Rome, avant l'invention des moulins à eau, et à meules plates et rondes. Cet ancien moulin consiste principalement en deux masses de pierre grise. La plus grande forme le support immobile de l'autre qui se meut en dessus par le moyen de bâtons ou de leviers qu'on passait dans des trous horizontaux. Les femmes esclaves étaient chargées de ce travail, souvent fort pénible. La hauteur des deux pierres réunies, lorsqu'elles sont en action, est de 29 pouces. (*Revue Encycl.*, fév. 1824, p. 474.)

327. BLÉ ANTIQUE.—Une découverte d'une espèce particulière a été faite il y a quelque temps par les ouvriers employés aux fouilles de Famars (Nord). C'est une grande quantité de blé, noirci plutôt par l'humidité des terres que par le feu, comme on a pu le penser; ce blé est déposé en deux couches séparées par des débris de tuiles romaines et autres matériaux. Sous le blé se trouve une autre couche d'une matière blanche, légère et sans saveur, réduite en poudre, et que quelques personnes croient être de la farine; des chimistes sont occupés à en faire l'analyse. Au milieu de ce blé noirci et de cette farine supposée, on a découvert une double meule antique, d'une pierre couleur gris de perle, d'un genre de *pouding* très-dur; les deux pièces qui composent la meule s'ajustaient l'une sur l'autre, et, par un mouvement de rotation qui leur était donné en sens contraire, écrasaient la graine posée entre elles. Il existe une pente douce vers le centre des pierres, pour empêcher le blé de sortir par le bord des meules, et les deux faces qui macèrent la graine sont sillonnées de petites rainures, afin qu'elle ne puisse rouler sans être moulue. Ces pierres seront desinées incessamment.

328. ANTIQUITÉS TROUVÉES A BESANÇON.—*Buste d'Apollon*.—Quelques ouvriers travaillant, en 1816, à un creusage dans le lieu dit le Champ-Noir, territoire de Besançon, près la porte d'Arènes, à droite de la route royale, trouvèrent un buste d'Apol-

lon en bronze, d'une bonne conservation, et vinrent le vendre à la ville, où un particulier l'acheta. Ce buste, de deux pieds et demi de hauteur, non compris les rayons, n'a qu'une face et est creux par derrière; la figure est pleine et assez belle. Les cheveux sont hérissés et forment des rayons, du milieu desquels partent cinq prismes terminés en pointe, ayant deux fois la longueur de la tête. Le front de la figure est orné d'un rang de perles. Le buste entier paraît sortir d'une guirlande de feuilles d'acanthé, ce qui, ainsi que les rayons qui ornent la tête, signifie que cette figure représente le soleil. On sait que la théogonie païenne admettait cinq soleils, et donnait Acanthe pour mère au quatrième de ces soleils : cette tradition est exprimée par le feuillage d'acanthé qui enveloppe la poitrine du buste dont nous parlons, et par les cinq prismes qui partent de sa chevelure en rayons divergens. Ce buste étant disposé de manière à pouvoir être supporté par un piédestal, paraît avoir servi de dieu domestique.

Inscriptions. — Lors des travaux qui eurent lieu en 1790, pour l'érection d'un petit fort que l'on voit aujourd'hui sur le mont de Chaudanne, on trouva, en creusant, divers débris de constructions antiques (1); et entre autres une pierre votive, carrée, de deux pieds sur chaque face, ayant cinq pouces d'épaisseur. On remarque derrière, un trou qui semble avoir servi à attacher cette pierre à un mur avec un boulon. L'inscription n'est ni élégante, ni gravée en lettres soignées; elle porte ces mots encadrés dans un filet saillant de sculpture :

MERCURIO. EI.  
APOLLN. IVS. IM.  
ALBANVS. F. V. L. F.

Ce monument a été acquis par M. Bruand, conseiller de préfecture, qui le conserve parmi le grand nombre d'antiques qu'il a réunis.

Pour comprendre le sens de l'inscription il faut se rappeler que souvent la jeunesse romaine, avant de partir pour une ex-

---

(1) Avant la révolution, M. Perreiot, visitant l'emplacement de ce fort, creusa avec sa canne une taupinière, et amena à la surface de la terre une belle médaille de Néron, bien conservée, qui y était enfouie depuis des siècles.

pédation, faisait des vœux pour obtenir un heureux succès, et en faisait connaître l'exécution par un monument placé près de la porte d'où elle était sortie : on gravait sur le monument de cette espèce le nom du dieu dont on implorait la protection, celui du votant, ses qualités, son âge, le prince régnant, et quelquefois l'objet du vœu.

Il faut observer que les altérations, la ponctuation, certaines lettres employées pour d'autres, ne doivent point arrêter dans l'interprétation des monumens, surtout pour ceux du Bas-Empire.

Voici comment M. Baverel, savant antiquaire, rendait cette inscription :

Mercurio et  
Apollini Justino imperatore  
Albanus filius votum lubenter fecit.

Dans cette inscription la lettre I est employée pour T dans la première ligne. Il conclut 1<sup>o</sup>. qu'elle exprime un vœu fait à Apollon et à Mercure par Albanus le fils ; 2<sup>o</sup>. que c'est une inscription terminale qui a dû être placée sur une montagne peu éloignée de la voie publique, comme on les plaçait ordinairement.

Pendant, comme on remarque un trou par derrière, dans lequel a pu être placé un boulon en fer, qui aurait servi à fixer cette inscription contre un mur, ce qui, étant supposé, ne pourrait la faire considérer comme une inscription terminale, on pourrait alors penser qu'elle avait été placée dans un temple qui aurait été bâti à Chaudanne. Toutefois ni Gollut, ni Chiflet, ni Dunod, ni aucun autre auteur, n'a dit qu'il y avait eu à Chaudanne un temple élevé à Mercure. Le savant Chiflet affirme qu'il y a eu sur cette montagne un couvent de religieuses ; il appuie son assertion sur la légende de l'un des archevêques de Besançon, nommé Léontius, qui vivait dans le quatrième siècle, laquelle porte que ce prélat y fit bâtir un monastère. Dunod ne s'est point écarté de cette opinion. Si le fait est vrai, ce qui n'est point avéré, l'archevêque Léonce aurait peut-être trouvé à cette époque, sur le sommet de Chaudanne, un temple dédié à quelques fausses divinités, à Diane peut-être, et l'aurait consacré au vrai Dieu ; peut-être aussi l'inscription d'Albanus était-elle dans ce temple, et aura été jetée sur le revers de la montagne à cette époque.

Toutefois, le même Dunod assure positivement que les restes de murailles que l'on voyait encore sur Chaudanne en 1740,

étaient les débris d'un ancien monastère de femmes; mais il avoue qu'il est embarrassé lorsqu'il faut dire quelles étaient ces religieuses, et quelle règle elles suivaient : on les appelait les religieuses de Sainte-Colombe. Ce qui a pu contribuer à accréditer cette opinion, c'est qu'il existe derrière Chaudanne un canton de vignes qui se nomme encore aujourd'hui Sainte-Colombe, et qui appartenait, avant la révolution, aux chanoines de la collégiale de Sainte-Madeleine. Il est bien plus probable que les débris de murailles qu'on y apercevait en 1740, étaient les restes d'un camp romain : cette opinion était celle du savant Perreiot, du père Dunand et de M. Droz, et semble devoir prévaloir.

En 1821, on trouva, sur l'un des côtés de la route de Besançon à Grandfontaine, en creusant pour avoir du déblai, un autel antique, formé d'une pierre jaunâtre, assez bien conservé, et portant cette inscription :

MA. TRA.  
BUS. SACR.  
VM. OXIA  
MES. SORI.  
A u A. v. s. q.  
M.

Matrabus est pris pour matribus. Les antiquaires trouvent que les dernières lignes sont inexplicables. Quoi qu'il en soit, ce monument, dont on a trouvé de semblables dans l'ancienne Séquanie, prouve que les déesses mères étaient particulièrement honorées dans cette contrée sous les Romains.

Cet autel a été acquis par M. Bruand, qui le conserve dans sa collection d'antiques.

Il existe un fragment d'inscription à la bibliothèque de Besançon, qui porte :

ACATVS. CATVL.  
MACER. ITNFENCIT.  
POR... NOVVM  
POSVIT.

Cette inscription mutilée, dont on ignore l'origine, était dans les jardins de M. Colombot, aux Chaprais, et en a été retirée après le siège de Besançon, en 1814, pour être déposée à la bibliothèque.

A la première ligne, en ajoutant un D, on peut lire : *Dacatus Catulus Macer*. Le mot suivant ne se comprend pas. Après *posuit* il faut ajouter *sepulcrum* ou *monumentum*. Tout ce qu'on peut présumer, c'est que c'est une inscription sépulcrale.

Cette inscription en rappelle une autre trouvée à Besançon en 1686, et citée dans Dunod, Histoire de l'église de Besançon, t. 2, p. 361, où ce même Dacatus, fils de Catulus, fait un vœu au dieu protecteur de la ville de Besançon. Ce dieu est nommé *Vesuntico deo*, sans autre dénomination. Ces deux inscriptions prouvent qu'il y a eu à Besançon une famille du nom de Dacatus, qui descendait de Catulus.

*Tombeau antique.* — Le 18 décembre 1823, des ouvriers creusant contre l'église de Saint-Ferjeux, village à 600 toises de Besançon, pour poser les fondations d'un magasin de pompes à incendie, découvrirent un tombeau antique dont une extrémité était même engagée dans le mur de l'église. M. de Terrier-Santans, maire de Besançon, informé de cette découverte, fit transporter ce monument à la bibliothèque de la ville.

Ce tombeau, formé d'une seule pierre creusée, paraît être un monument des premiers siècles de la domination romaine dans les Gaules. Voici l'inscription qu'il porte sur l'un des grands côtés :

AGINÆ. MARIVS. VI TALIS CONIVNX LEG  
ET MARIVS NICIDIANVS FILO MATR E LON  
CINQVO ADPORTATÆ. J, HIC CONDITÆ. SEX ET  
TRIGINTA. ANN. VIXIT. INCULPATA MARITO OB  
SEQVIORARO. SOLO CONTENTA MARITO.

Cette inscription a été envoyée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; on fera connaître le jugement qui sera porté par les savans qui la composent.

On remarque que c'est entre Saint-Ferjeux et la route royale, que l'on a déjà trouvé plusieurs tombeaux antiques. (*Annuaire statist. et hist. du départ. du Doubs*, 1824, p. 163.)

---

HISTOIRE.

329. HISTOIRE DES MOGOLS, depuis Schinguiz-Khan jusqu'à Timour-Lanc; avec une carte de l'Asie au 13<sup>e</sup>. siècle. 1 vol. en 2 parties de 48 f.  $\frac{3}{4}$ , plus une carte. Prix, 12 fr. Paris; F. Didot.
330. TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EMPIRE OTTOMAN; par M. DE M\*\*\* D'OHSSON. TOME V, VI ET VII. 3 vol. in-8., ensemble de 76 f.  $\frac{5}{8}$ , plus un tableau. Prix, 15 fr. Paris; F. Didot. Les 4 premiers tomes en 5 vol. ont paru de 1788 à 1790.
331. PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN, depuis son origine jusqu'à nos jours, avec une introduction; par M. A. L. F. ALIX. Tome III et dernier. In-8. de 41 f.  $\frac{1}{4}$ . Paris; F. Didot.
332. L'ITALIE AVANT LA DOMINATION DES ROMAINS; par J. MICALI; traduit de l'italien; accompagné d'un atlas in-fol. de 67 planches, d'une carte et d'une table générale des matières. Avec des notes et des éclaircissemens historiques, par M. RAOUL ROCHETTE. 4 vol. in-8., et atlas in-fol. Prix, 75 fr. Paris; 1824; Treuttel et Würtz.

(1<sup>er</sup>. ARTICLE.)

Lors de la 1<sup>re</sup>. édition de l'ouvrage de M. Micali, en 1810, un grand prix lui fut adjugé dans sa patrie, comme historien. De vives réclamations, en même temps que des éloges sans mesure, furent publiés à ce sujet. Parmi les critiques, celles de M. Inghirami, directeur du musée de Volterre, se firent surtout remarquer. Cependant la partie purement historique de l'ouvrage couronné avait valu à son auteur des suffrages plus que suffisans pour balancer ce que des conjectures, quelquefois trop hasardées dans la 1<sup>re</sup>. partie, avaient pu jeter de défaveur sur l'ouvrage. Aussi son mérite l'a-t-il fait survivre aux critiques et à l'engouement.

Dans la 2<sup>e</sup>. édition de son livre, M. Micali s'est réformé sur plusieurs points inexacts; il a modifié ou développé des motifs vagues ou peu fondés; il a sagement profité des observations qui lui ont paru justes, et de quelques-unes des explications données dans l'intervalle par MM. Zannoni et Inghirami, sur les antiquités, dont il a joint les monumens à l'appui de son histoire. Quoique le patriotisme ait pu entraîner un peu trop loin M. Micali



et lui montrer un sujet national étrusque dans un sujet romain ou grec, on peut dire qu'il ne s'est pas du moins laissé éblouir comme tant d'autres par l'éclat ou la vanité des Grecs, et surtout par la grandeur des Romains.

Beaucoup d'auteurs ont écrit sur l'histoire de l'Italie ancienne, sur ses monumens, sur ses institutions et ses arts; mais la plupart n'avaient envisagé ses peuples que dans leurs rapports avec Rome. Cependant les Étrusques, maîtres des Ombriens et des Liguriens, des Osques et des Campaniens, et dominant sur les mers et les îles voisines, avaient formé un peuple puissant; les Sabins, les Samnites et les Latins étaient devenus célèbres avant que Rome eût acquis un nom et du pouvoir. Ses législateurs et ses rois ne firent que se conformer aux usages et aux mœurs de l'Étrurie et du Latium: ils empruntèrent des Étrusques les institutions politiques et religieuses qui consolidèrent ensuite les conquêtes de la république sur les nations qu'elle s'assujettit, et dont plusieurs, entre autres les Samnites, luttèrent long-temps contre sa puissance, et furent plutôt exterminés que vaincus. Ces mêmes peuples, et principalement les Étrusques, méritaient que leur histoire, plus riche en faits honorables qu'en souvenirs anciens, mais en quelque sorte absorbée dans celle de Rome, en fût tirée et reproduite au grand jour.

Tel est l'objet que M. Micalis s'est proposé, dit M. Raoul Rochette dans la préface de la traduction de l'ouvrage; et il l'a rempli en Italien jaloux de faire de son livre une histoire nationale. A la vérité, la partie traditionnelle de cette histoire, antérieure à l'ère romaine, est fondée bien moins sur l'autorité des écrivains que sur les inductions tirées, soit de la position relative des peuples plus ou moins favorable à l'industrie agricole ou commerciale, soit des institutions civiles et religieuses, soit de l'interprétation des monumens, soit enfin des dénominations qui supposent des peuples anciens et indigènes.

Ces considérations ont paru à l'auteur, zélé pour la gloire de ses ancêtres dont les titres ont pu être négligés ou méconnus par la rivalité ou l'envie, devoir l'emporter sur les témoignages étrangers et postérieurs, quoique historiques et positifs, d'Hellanicus de Lesbos, d'Antiochus de Syracuse, de Philiste, etc., qui veulent que les Grecs aient exercé, par leurs colonies, une influence puissante sur la civilisation des Latins, des Étrusques, des Samnites et d'autres peuples de l'Italie inférieure. Il ne laisse

pas néanmoins d'admettre ce qui échappe aux historiens, soit grecs, soit romains, de favorable à son système. Il rejette tout le reste comme de pures fictions, de même que les hypothèses des écrivains qui ont prétendu peupler et civiliser l'Italie, en y introduisant les Chananéens, les Phéniciens, les Celto-Scythes, etc.

Ainsi, sans interroger ni la Grèce, ni l'Égypte, ni l'Asie, ni le Nord, l'auteur recherche l'état primitif de l'Italie dans l'Italie même. Mais, lorsqu'il pense que la race humaine, vu son extrême variété, n'a pu provenir d'une seule contrée, a-t-il prétendu que les Italiens fussent véritablement autochtones, ou nés en Italie? N'a-t-il pas plutôt voulu parler du développement naturel à l'espèce humaine, qui, établie dans un climat favorable, est portée à se civiliser elle-même partout sans le secours de peuples étrangers? Après d'anciennes révolutions physiques, les habitans des montagnes de la Péninsule se seraient répandus dans les vallées et sur les côtes, où un terrain coupé et un sol fertile auraient favorisé les réunions, et secondé les soins de l'industrie. Bientôt, depuis les Alpes et surtout depuis l'Apennin jusqu'à la mer de Sicile, l'Italie aurait fourni à ses habitans des moyens de subsistance faciles et abondans.

Une tradition concernant un peuple désigné sous le nom d'*Aborigènes*, comme synonyme de naturels du pays, fait appliquer par l'auteur ce nom aux premiers cultivateurs de l'Italie, d'après Denys d'Halicarnasse même. Il affirme que la production du blé, qui dispense le plus de recourir aux productions étrangères, était spontanée en Italie; et il cite à ce sujet Diodore, qui a en vue principalement la Sicile. Le culte antique de Cérès chez les Sabins, où le mot même qui la désigne était synonyme de *pain*; le nom de Saturnie (*Saturnia Tellus*, Virg.), le premier imposé avant tout autre à l'Italie; de même, la mer Saturnienne ou Chronienne; les vers Saturnins; les noms enfin de Janus et de Saturne, célébrés comme instituteurs de l'agriculture et des lois, lui paraissent annoncer une période ancienne de civilisation, et appuyer la tradition qui les suppose avoir été rois des Aborigènes italiques.

L'auteur s'arrête peu, du reste, aux étymologies des noms donnés aux diverses régions de la Péninsule ou étendus à la Péninsule elle-même, tels que l'appellation d'Italie, dérivée d'Italus, roi d'Arcadie, suivant les Grecs, et roi des OEnotriens de la Calabre et instituteur des réunions civiques, suivant l'historien moderne. Il énumère et parcourt les divers états politiques dans

lesquels l'Italie se trouva partagée ; les confédérations des Sicules, des Ombriens, des Liguriens, des Osques ; celles des Samnites et des Campaniens ; leurs révolutions ; les institutions paisibles des Sabins ; et principalement la constitution fédérative des Étrusques. Il trace succinctement l'historique de leur grandeur et de leur décadence. L'auteur en développe les motifs et les conséquences comme si les faits lui eussent été donnés par l'histoire.

Il avait préliminairement repoussé l'opinion sur l'excursion des Pélasges en Italie, antérieurement à la guerre de Troie, sur la colonie grecque d'OEnotrus, sur celle de Tyrrhénus de la Lydie ; opinion dont il trouve l'origine et l'incertitude dans les diverses fictions imaginées pour illustrer les noms des cités et des peuples. Il finit par assigner, d'après les probabilités tirées de l'état de civilisation, et des circonstances de position des Grecs, l'époque ultérieure de leur arrivée en Italie, et détermine le caractère de leur influence dans la grande Grèce.

A cet exposé rapide des vicissitudes politiques des divers peuples d'Italie, qui fait l'objet du 1<sup>er</sup> volume, succède celui de l'état législatif, moral, civil et littéraire des Italiens, développé dans le second volume, qui se termine à l'époque de la puissance des Romains, comme le premier à celle de la révolution opérée par les Grecs. Les détails entre autres sur la domination des Étrusques, qui ne devait le céder qu'à celle de Rome ; sur leur législation nationale et leur droit *fécial* ; sur leur religion liée à la politique et aux connaissances naturelles ou médicales ; sur leurs hypogées ou tombeaux, comparables sous plusieurs rapports à ceux de Thèbes ; sur leur marine, rivalisant avec celle des Cariens et des Phéniciens ; sur leur doctrine ou leur philosophie symbolique, qui semble retracée par celle de Pythagore ; sur leurs arts ou leur langue, plus analogues encore au génie de leurs propres institutions qu'à celui des nations avec lesquelles ils avaient pu communiquer ; tous ces détails, d'un intérêt varié, semés de réflexions et de traits quelquefois un peu piquans, soit dans le texte soit dans les notes, ne peuvent être qu'indiqués dans le *Bulletin des sciences historiques*.

Malgré le défaut de renseignemens positifs sur les anciens peuples d'Italie, notamment sur les Étrusques, dont les livres sont perdus, ou dont il n'est resté que quelques fragmens extraits par Varron, etc. ; malgré l'obscurité ou l'incertitude de l'interprétation des monumens, et les doutes sur le caractère

originaires des inscriptions osques, et des tables eugubiennes ou en langage étrusque, M. Micali n'aura pas moins réuni en un corps tout ce qui peut tendre, sinon à éclairer pleinement les antiquités italiques, du moins à éclaircir ce qui, dans les origines, est le moins susceptible d'être contesté.

Nul ne pouvait plus utilement que M. Raoul Rochette, auteur d'une *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques en Italie* (1), commenter l'ouvrage de M. Micali. En contrebalançant par des notes, et surtout par des éclaircissemens savamment appuyés de l'autorité des Grecs et des Romains, les inductions contraires d'une critique conjecturale par lesquelles l'auteur italien rejette toute excursion pélasgique, ou lydienne, ou œnôtrienne, en Italie, et n'admet d'autre migration plus ancienne que celle des Grecs après la guerre de Troie, M. Raoul Rochette ramène les probabilités traditionnelles à leur juste valeur, et laisse en même temps dans toute leur force, les opinions ou les faits avancés par l'historien et non contredits par l'éditeur.

Si ses annotations peuvent sembler parfois un peu sévères, et si ses explications de quelques monumens, comme celles de M. Inghirami, qu'il a jointes aux siennes, contrarient parfois un peu vivement les explications données par M. Micali dans son Atlas, quoique mieux décrit et plus complet que celui de la 1<sup>re</sup> édition, il fait d'ailleurs le plus grand éloge de cette réunion précieuse de monumens étrusques, dont quelques-uns étaient inédits, et la plupart inexactement publiés. Il rend aussi une pleine justice à la partie historique de l'ouvrage, qui fera l'objet d'un second article, et dans laquelle, au mérite du talent et du style, se trouve plus particulièrement joint celui d'une histoire fondée sur les preuves positives les plus authentiques.

Quoique la traduction du texte, par MM. Joly et Fauriel, ait paru à M. Raoul Rochette reproduire une partie des qualités du texte et de la langue de l'auteur, nous n'en avons point parlé, parce que nous y avons nous-mêmes participé, en traduisant, sur l'édition considérablement augmentée, les changemens nombreux et les additions; ce qui a obligé de revoir l'ensemble du travail, pour mettre la traduction en harmonie avec le texte entier.

J. B. M. GENÈVE.

---

(1) Paris; 1815. 4 vol. in-8., chez MM. Treuttel et Würtz.

333. RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES DERNIERS JOURS DES ROIS DE FRANCE, sur leurs funérailles, leurs tombeaux, suivies d'une notice sur Saint-Denis, le sacre des Rois et leur couronnement ; par BERTHEVIN. 1 vol. in-8. de 400 pag. Paris ; 1824 ; Louis.

Personne n'a plus que l'abbé Barthélemy, montré de conscience littéraire dans la confection de son immortel ouvrage du Voyage d'Anacharsis ; il y a consacré trente années d'investigations ; il a puisé aux sources les plus pures : son style a cette grâce attique perdue de nos jours, cette aménité qui ôte à la narration sa sécheresse, prête du charme aux détails, en fait un tableau. L'histoire n'est plus alors un aride recueil de faits, on la lit avec entrainement, et une seule production de ce genre immortalise son auteur. Commandé par la situation du moment, par l'impérieuse nécessité des circonstances, il nous a été donné, pour composer et livrer à l'impression, moins de jours que n'a eu d'années l'abbé Barthélemy. Notre plume ne pouvait, comme la sienne, offrir la teinte d'un génie doux, mais qui quelquefois s'élevait avec le sujet. Nous sommes étrangers aux mystères de l'art d'écrire, notre cadre n'avait pas comme le sien l'univers pour spectateur, et la variété des objets ne pouvait pas prêter à nos récits ce charme décevant qui rendra toujours classique l'illustre académicien. Il nous a cependant laissé un exemple à suivre, et nous l'imitons : puissions-nous à ce titre trouver quelque indulgence de la part de nos lecteurs.

L'abbé Barthélemy fut le premier qui rendit compte dans trois articles différens de son propre ouvrage ; il cacha pour le faire l'érudition du savant sous les dehors de l'homme du monde ; il se loua avec modestie, se critiqua avec ménagement, avec mesure. Beaucoup d'auteurs depuis rendirent ce phénomène littéraire moins rare, et furent *moins et plus réservés* que le savant abbé.

En choisissant un recueil où nous n'avons que le droit d'analyse, où nous ne pouvons que présenter les faits qui peuvent servir la science, un recueil où nous sommes admis comme collaborateur, en nous reconnaissant comme auteur de l'article, nous nous imposons des devoirs, et nous chercherons à les remplir.

Le discours préliminaire qui ouvre ce recueil n'a pas assez de développement ; il eût été facile, avec quelques pages de plus, de lui donner un air de spécialité qui eût fait disparaître l'obscurité que quelques lecteurs y ont reconnue. Une faute a été commise par l'auteur : il a dit que les Français vainquirent les Sarra-

sins, ayant Charles Martel à leur tête et combattant quatre contre un. On voit de suite qu'il a entendu dire *un contre quatre*.

La première partie est consacrée au récit anecdotique des derniers instans des rois. Cette partie ne pouvait qu'être peu fructueuse sous le rapport historique ; elle demandait plutôt du style que de la profondeur ; cependant c'est la première fois qu'on a rassemblé sur ce point autant de faits épars ; quelques rapprochemens nouveaux, des récits empruntés à des manuscrits ont fourni à l'auteur, des détails qu'il croit ignorés, surtout sur les rois qui ont précédé Henri ; pour Louis XIV et Louis XIII, il a compulsé les mémoires manuscrits que la bienveillance d'un savant qui ne veut pas être nommé lui a procurés.

La 2<sup>e</sup>. partie traite des embaumemens : le traité de Pénichef, les œuvres d'Ambroise Paré, le mémoire de Rouiller, un mémoire d'un ancien consul d'Alexandrie, sont les sources où il a cherché ses matériaux ; il ne doit pas taire l'article de M. Pelletan qui l'a guidé, et lui a fait apprécier ce qu'il devait choisir et ce qu'il devait rejeter.

Cette même partie contient une courte analyse d'un mémoire du père Montfaucon, sur la sépulture des rois de la 1<sup>re</sup>. et de la 2<sup>e</sup>. race. On y trouve des détails sur les funérailles des rois ; une foule d'auteurs ont été consultés ; le procès verbal des obsèques de François I<sup>er</sup>., dressé par ordre de Henri II, a été choisi pour donner l'idée de l'ensemble des cérémonies observées dans ces circonstances solennelles ; on a ajouté à cette pièce capitale des notes pour indiquer les différences apportées depuis dans les cérémonies de ce genre. L'explication de ces cérémonies est quelquefois inspirée par des auteurs précédens, quelquefois conjecturée par le rapprochement de faits à peu près semblables. Cette portion de l'ouvrage n'avait pas eu de modèle : c'est à l'opinion à adopter ou à rejeter, comme plus ou moins plausibles, ces sortes d'explications.

La 3<sup>e</sup>. partie est un abrégé de Félibien et de tous les auteurs qui ont écrit sur l'abbaye de Saint-Denis ; rien de ce qui est notable ne paraît avoir été omis, et cette description historique a emprunté ses résultats à plus de vingt ouvrages différens sur cette matière.

L'ouvrage est terminé par un morceau où sont rassemblés les documens les plus succincts sur le sacre des rois. M. Constant Leber avait depuis onze ans un travail plein de recherches et

riche de onze années de travaux ; c'est le motif qui a fait une loi de se borner aux cérémonies du sacre sans les discuter. L'auteur a été aidé dans cette seconde et troisième partie, par M. R. qui s'est presque entièrement chargé de ce travail. BERTHEVIN.

334. DES TRAVAUX LITTÉRAIRES DE L'ALSACE, par M. J. MATTER ; première partie , 32 pages in-8°. Strasbourg, 1824.

L'histoire de l'Alsace a toujours trouvé dans cette province, d'habiles explorateurs ; ses savans, et elle en a eu dans tous les temps de très-distingués, se sont fait un devoir religieux de lui consacrer une partie de leurs veilles, et cet exemple patriotique ne saurait avoir trop d'imitateurs. M. Matter entreprend aujourd'hui son histoire littéraire, qu'il divisera en quatre périodes : la 1<sup>re</sup>. qui s'étend du 6<sup>e</sup>. au 12<sup>e</sup>. siècle, et qui comprend les compositions poétiques en latin, les biographies et les ouvrages ascétiques ; la 2<sup>e</sup> sera celle des Troubadours, des Chroniqueurs et des moralistes satyriques et mystiques ; elle s'étend jusqu'au 15<sup>e</sup>. siècle ; sa 3<sup>e</sup>. période est celle de la restauration des lettres grecques et latines ; de l'invention de la Typographie, de la réforme religieuse, de l'établissement de l'académie de Strasbourg ; elle se termine avec le 17<sup>e</sup>. siècle, époque de la réunion de l'Alsace à la France. La 4<sup>e</sup>. période embrasse les temps postérieurs jusqu'à nos jours. L'établissement du Christianisme paraît être l'époque radicale de l'histoire littéraire de l'Alsace ; les incursions des Allemands ne favorisèrent pas les études ; mais les germes des connaissances humaines ne furent pas détruits ; les évêques écrivirent leurs homélies, commentèrent l'Écriture Sainte ; des moines composèrent des agiographies, quelquefois des annales de leur temps, et les martyrologes des monastères. Charlemagne donna alors une grande impulsion aux études, et l'Alsacien saint Paulin s'adonna aux hymnes latines, qui furent très-répondues, et l'école établie dans la cathédrale de Strasbourg, donnait des leçons de grammaire, de dialectique, de musique, d'arithmétique, de géométrie et d'astronomie ; des poésies en allemand furent bientôt connues ; le premier poète qui essaya cette langue, fut encore un Alsacien, Otfried, religieux du monastère de Wessebourg : il fit en vers une *Harmonie* des quatre Evangiles ; ce poème existe encore, et c'est un précieux monument de la primitive langue allemande, dont on sait que Charlemagne avait ébauché

une grammaire ; M. Matter cite quelques passages du poëme d'Ottfried. C'est encore parmi les gens d'Église qu'on trouve les écrivains alsaciens des 9<sup>e</sup>. 10<sup>e</sup>. et 11<sup>e</sup>. siècles ; mais ce sont toujours des commentateurs de l'Écriture ; Waldrans, évêque de Strasbourg, faisait cependant des élégies vers 900 ; Erkenbald écrivit l'histoire des évêques de Strasbourg, ses prédécesseurs ; des bibliothèques étaient fondées ; Hédéric, professeur au monastère de Wessebourg, possédait les lettres sacrées et profanes ; de toutes parts on ramassait des livres, quoique le sublime de la louange d'Otton I<sup>er</sup>, fût de dire qu'il avait poussé ses études jusqu'à savoir lire, et que son petit-fils Otton III, qui était allé un peu plus loin, fût appelé la *merveille du monde*. Les femmes ne restèrent pas étrangères à cette progression du goût des lettres ; dans les cloîtres surtout elles lisaient les pères de l'église, à la lueur de quelques morceaux de bois de résine, en guise de lampe. Tel est, en raccourci, le tableau plein d'intérêt que M. Matter a tracé, et dont la suite ne peut manquer d'intéresser de plus en plus. C'est un morceau de littérature à la fois honorable pour l'auteur et pour sa patrie. Que nos provinces publient à l'envi leurs titres d'illustration ! l'histoire générale de France sera plus intéressante, plus exacte et plus belle.

C. F.

---

MÉLANGES.

335. TRANSACTIONS OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY of Great Britain and Ireland. Transactions de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Vol. 1, part. I. XXIII et 154 p. in-4. London; 1824.

A l'instar de la Société asiatique de Paris, devenue le centre d'une réunion de presque tous les savans français et étrangers qui occupent une place marquante dans la littérature orientale, une semblable société s'est formée à Londres. Les noms les plus recommandables des trois royaumes se trouvent inscrits sur la liste des fondateurs. Le roi Georges IV a daigné se déclarer protecteur de la Société, en permettant qu'elle prit l'épithète de *royale*. Sous de tels auspices, et dans un pays où tous les établissemens honorables et utiles sont sûrs de trouver un puissant appui dans le noble caractère de la nation, la nouvelle société n'a pu que prospérer. Fondée le 16 janvier 1823, elle



compte déjà plus de quatre cents membres ; elle a acheté une maison convenable, dans laquelle est déposée et rangée la superbe bibliothèque chinoise donnée par sir G. Th. Staunton, et qui est ouverte aux membres. La Société vient de publier le premier volume de ses travaux, dont voici le contenu : 1<sup>o</sup>. Un *Mémoire concernant les Chinois*, par J. F. Davis, esq., attaché au service de la Compagnie des Indes, et résidant ordinairement à Canton. L'auteur a acquis une grande connaissance de la langue chinoise ; cependant son traité ne contient rien qui soit neuf pour le continent de l'Europe, et qui ne se trouve déjà dans les relations des missionnaires catholiques. Il est fâcheux que le savant auteur ait reproduit l'inadmissible opinion de sir W. Jones, qui voyait dans les Chinois une colonie indienne ; hypothèse autant dénuée de fondement que celle de feu Deguignes, qui faisait des Égyptiens de ce peuple. Quoique nous ne puissions pas, sur ce point, être de l'avis de M. Davis, nous pensons tout-à-fait comme lui sur un objet d'une très-grande importance pour les relations commerciales entre l'Angleterre et la Chine. On sait que depuis long-temps les négocians anglais ont brigué le commerce libre avec ce dernier pays, qui dans ce moment est exclusivement entre les mains de la Compagnie des Indes. Nous pensons avec l'auteur, et avec toutes les personnes instruites des localités, et non aveuglées par la passion, que si, après l'expiration de la charte de la Compagnie des Indes, le gouvernement anglais voulait permettre à tous les vaisseaux marchands d'aller trafiquer librement à Canton, une telle permission occasionerait la ruine totale du commerce avec les Chinois, et finirait par faire fermer les ports du céleste empire à tous les navires étrangers. Ce n'est pas ici le lieu de donner plus de développement à cette assertion, qui n'aura rien d'étrange pour ceux qui connaissent la Chine et la manière de voir de son gouvernement. Je ne veux que rappeler ce qui arriva, il y a plus de cent ans, au commerce très-actif que les Russes faisaient alors en Chine, et notamment à *Ourga*, capitale de la Mongolie septentrionale. Les disputes, les vols et autres désordres occasionés par les gens des négocians russes, finirent par indisposer le gouvernement chinois si fortement, qu'il fit cesser toute relation commerciale entre les deux nations, et ne les rouvrit qu'à la conclusion du traité de 1727, qui les réglait d'une manière fixe et immuable. — Le second et le septième mémoires traitent de la *Philosophie*

*des Hindoux.* Dire qu'ils sortent de la plume de l'illustre directeur de la Société asiatique, H. T. Colebrooke, c'est inviter tous ceux qui s'occupent d'approfondir les spéculations faites par l'esprit humain dans les temps les plus reculés, à lire ces deux mémoires qui donnent un aperçu très-lumineux de l'ancienne métaphysique des Hindoux; 3°. *Proclamation singulière du sous-vice-roi de Canton*, datée du 28 déc. 1822. Le but de S. E. est d'encourager l'industrie, d'établir une bonne éducation, d'honorer la vertu et de réprimer le vice. 4°. *Sur les moutons de Ladakh appelés Poûrik*, lettre de W. Moorcroft, datée de Leh, capitale de Sarrak, 25 avril 1822. Le Poûrik parvenu à toute sa croissance n'est jamais plus grand qu'un agneau anglais; mais la finesse et la légèreté de sa laine, et le goût exquis de sa chair, le rendent préférable à toutes les autres races connues de la même espèce d'animaux. C'est en même temps l'animal domestique le plus apprivoisé; il se contente de peu, et cherche l'herbe qui croît très-rarement sur les rochers de granit. Il mange tout ce qu'on lui présente, et mêmes les feuilles de thé en briques qui ont déjà servi à la décoction salée, que les habitans de Ladakh et d'autres nomades en font. C'est pour sa sobriété que M. M. se propose de transplanter cette race de moutons en Angleterre, où elle pourrait prospérer dans des contrées pierreuses et sèches. Le célèbre auteur de cette lettre a aussi découvert une nouvelle espèce de cheval sauvage, qu'il appelle *equus-kiang*; elle paraît plutôt appartenir au genre de l'âne qu'à celui du cheval. 5°. *Mémoire sur Sirmôr*, dans le nord de l'Hindoustan, par le capit. G. R. Blane. Sirmôr a Büer au nord; il en est séparé par la rivière Pâber; à l'occident il confine avec Hindouër et les Barah-Tékrai, ou les douze districts; au sud il a les possessions des Seikhs, et à l'orient Gherhwâl et la rivière Djemnah. 6°. *Sur les Bhills*, par sir J. Malcolm. Les Bhills sont une race particulière qui habite dans les contrées montagneuses de Kandeich, Malwa et Radjpétana. Il y a un si grand nombre de tribus différentes parmi eux, que quelques personnes ont cru que le nom de *Bhill* ne signifiait que réunion de races mélangées et dégradées des Hindoux. M. M. croit pourtant qu'on doit admettre qu'anciennement ils ont formé un peuple à part qui, avec le temps, s'est considérablement augmenté par la fusion des réfugiés de toutes les contrées indiennes. Ce mémoire est très-curieux, et donne d'amples détails sur l'origine, les mœurs, les usages et la croyance de ce peuple singulier. 8°. *Recherches sur*

*l'arbre Banyan ou Ficus indica*, d'après les auteurs classiques, par le secrétaire de la Société Dr. G. H. Noehden. L'auteur traite son sujet à fond ; son travail rappelle les recherches savantes des Scaligers et des Bocharts sur les objets d'histoire naturelle décrits par les écrivains de l'antiquité. Il a recueilli avec soin tous les passages relatifs au Figuier de l'Inde, et les compare avec les connaissances positives que nous en avons à présent. Le volume est terminé par un *Commentaire sur une inscription en sanskrit, trouvée dans les ruines du palais de Prithwirádja à Assi ou Hansi*, par Capt. J. Tod. Ce morceau n'est pas susceptible d'être extrait ; il est rempli de notices curieuses sur l'ancienne histoire de l'Inde. Comme l'auteur, nous ne voudrions pas admettre que la tribu de *Tchóhán*, dont *Prithwirádja* était le chef, soit une ramification de la petite dynastie chinoise appelée par Deguignes *Cho han*. Cette dernière n'était qu'une branche de la grande dynastie de Han, qui, après la destruction de celle-ci, se fixa dans le pays de *Chu* ou *Chou*, situé dans la province chinoise de *Szu tchhouan*. *Chu han* n'était donc pas le véritable nom de cette petite principauté, à laquelle on n'a donné cette épithète que pour la distinguer de la dynastie des *premiers Han*.

Nous ne pouvons que féliciter la Société asiatique de la publication de ce volume de recherches. On voit que de véritables savans ont pris part à sa confection ; ceux-ci n'ont pas besoin de craindre les mystifications de Pandits indiens, dont on a souvent ressenti la funeste influence dans les mémoires de la Société de Calcutta.

KLAPROTH.

336. La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut royal des Pays Bas, appréciant l'importance des découvertes et des travaux de M. Champollion jeune, lui a conféré spontanément, par délibération du 1<sup>er</sup>. décembre, le titre de membre correspondant avec droit de séance aux assemblées publiques et particulières. La délibération est conçue dans les termes les plus honorables pour le savant Français.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,  
PLACE DE L'ODÉON.

